2/6/9.

Ex Libris Joannis Nencini

1874

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e ET LE 19e SIÈCLE,

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

TOME XIII.

Digitized by Google

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE M. LE COMTE

DE VAUBLANC

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1857.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Marmontel a dit : « Il n'y a que des traits de caractères pi-
« quants et rares, des situations, des aventures d'une singularité
« marquée ou d'une moralité frappante, qui puissent mériter la
« peine qu'on se donne de raconter sérieusement ou ce qu'on a
« fait ou ce qu'on a été. » Ces conditions, que Marmontel impose aux auteurs de Mémoires, nous ont toujours dirigés, nous dirigeront toujours, dans le choix de ceux que nous publions. Le tour facile, vif, intime, animé. confidentiel, propre à ce genre d'écrit, plaît au public, et nous aimons à consulter en tout ses penchants. Il nous semble aisé d'expliquer ses préférences.

Le lecteur qui demande l'expérience aux faits s'adresse naturellement à l'histoire ; mais l'historien, placé souvent à distance des hommes, des événements, des temps dont il parle, considère forcément tout l'ensemble, et, pénétré de ses devoirs, se recommande en quelque façon le calme et la gravité, pour conserver à ses récits, à ses arrêts, leur impartialité sévère. Celui qui écrit ses Mémoires raconte, au contraire, comme M. de Vaublanc, dans les pages attachantes qu'on va lire, ses impressions, ses luttes, ses dangers, ses succès, ses revers A mesure qu'il se souvient, il s'émeut, s'indigne, se passionne : il en a le droit ; mais par ce droit il nous associe à ses craintes, à ses espérances. Nous pénétrons avec lui dans le secret des cœurs ; nous partageons les agitations du sien, et les enseignements historiques prennent ainsi, dans une lecture recueillie, le

mouvement et l'intérêt que par une singulière avidité d'émotions on demande souvent à la scène.

C'est à ce besoin tout à la fois vif et sérieux des esprits que notre collection doit répondre. M. le comte de Vaublanc s'y trouve on ne peut mieux placé. L'énergie de son caractère, ses opinions, ses talents l'ont mis aux prises, dans les situations les plus variées, avec les circonstances les plus graves. On en aura la preuve dans ses Mémoires; ils embrassent précisément l'époque la plus orageuse et la plus dramatique de notre histoire.

FIRMIN DIDOT FRÈRES.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

L'aimable, le spirituel, le brillant prince de Ligne, dont Marie-Antoinette aimait la politesse exquise et l'agréable entretien, entre un jour, à Fontainebleau, chez la reine. Tout respirait en lui l'enjouement. « D'où vient donc une aussi bonne humeur? — Oh! vraiment, Votre Majesté daignera la partager, j'en suis sûr. — A quel sujet? — Je viens de rencontrer dans les cours du château, partant pour Paris, un fourgon attelé de quatre chevaux avec deux postillons, un piqueur, et pour escorte quatre gardes du corps. On lisait sur le fourgon : *Cassette de la Reine.* — Eh bien? — Eh bien! la reine, hier soir, à son jeu, m'a fait l'honneur de me dire qu'elle n'avait pas six louis dans sa cassette; et c'est pour traîner six louis à Paris que tout cet équipage, bêtes et gens, sont sur pied? — Que voulez-vous? dit Marie-Antoinette; c'est ainsi réglé depuis Marie Leckzinska, et vous savez quelles tempêtes soulèvent ici les moindres réductions. »

L'orage creva sur la tête de Turgot, alors contrôleur général. Le premier ministre Maurepas le voyait avec plaisir en butte aux mécontentements. Un homme qui consultait le bien public avant tout, un contrôleur général économe, devait avoir pour ennemis déclarés tous les courtisans, et pour ennemi secret un premier ministre capable d'entreprendre, dans ce moment même, une guerre aussi déloyale qu'impolitique. Les colonies anglaises s'insurgeaient contre

leur métropole ; la France allait soutenir la révolte. Vieillard frivole, courtisan consommé, railleur redoutable, ministre chansonnier, qu'occupait, avant tout, le succès d'un couplet, et mari docile, par des raisons connues de toute la cour, Maurepas n'était pas fâché de guerroyer pour acquérir une réputation de vigueur qu'il n'avait pas. Le pouvoir, il faut bien l'avouer, avait la main forcée par l'opinion, et nul n'avait appris au jeune roi à la maîtriser. Ceci nous force à prendre les choses d'un peu loin.

On a dit de Louis XVI :

Il aurait su régner s'il avait su punir.

Si la remarque est vraie, l'alternative est douloureuse. Mais à quel prix n'est pas une couronne ! Jetés à des rangs inférieurs, perdus dans la foule, la plupart des hommes n'ont pas à se tenir toujours en garde contre eux-mêmes. La droiture et l'honneur satisfaits, ils peuvent, dans leurs intérêts modestes, écouter l'amitié, faire céder le droit, désarmer la rigueur. Heureuse obscurité !

La royauté, au contraire, quel fardeau ! quels devoirs ! quelle contrainte ! On n'est pas roi pour son plaisir, pour céder à son caractère, pour écouter ses plus nobles penchants. Le maintien des lois et la répression des désordres sont des obligations qu'imposent aux souverains la tranquillité des États, le bonheur des peuples. Les princes en sont comptables envers Dieu comme envers les hommes ; car, sans aller jusqu'aux sévérités, sans faire couler ni le sang ni les pleurs, une main ferme peut imprimer au pouvoir une énergie qui contienne par le respect sans recourir au châtiment. Très-heureusement pour les rois (car autrement qui voudrait l'être ?), punir n'est pas toujours nécessaire ; prévenir suffit.

Mais Louis XVI, comme le remarquera souvent M. de Vaublanc dans ses Mémoires, n'eut qu'une passion : l'amour du bien public. Il croyait retrouver le même sentiment dans tous les cœurs. Louis XVI! Que son nom réveille de souvenirs douloureux et commande de pieux égards! Tant de malheurs s'attachent à son règne et tant d'intérêt à ses malheurs qu'il faut en accuser surtout le concours des plus fatales circonstances. Jamais l'inexpérience d'un jeune prince ne fut entourée de plus de périls. Un père et ses sages conseils, une mère et sa tendresse manquèrent à son adolescence. Il n'eut pas même de gouverneurs qui songeassent à l'élever pour son rang. Le vieillard voluptueux qui le voyait, après lui, sur les premières marches du trône ne prit aucun souci de lui en faire enseigner les devoirs. Peut-être, dans son égoïsme ombrageux, prétendait-il que son successeur le fît regretter. C'était aller loin! Eut-il, en effet, ce cruel espoir? On peut du moins, en parlant de Louis XVI, mettre au nombre de ses malheurs celui de n'avoir appris de personne, quand il en était temps encore, à voir, à penser, parler, agir, ordonner, punir ou pardonner en roi.

Un historien a dit : « Jamais Louis XV n'a permis que « son petit-fils fût initié aux affaires; il y est donc resté « complétement étranger. Il a l'esprit juste. Il aperçoit « la difficulté et le remède; mais, comme ses lumières « manquent d'étendue et son caractère de force, il ne « saura point persévérer dans les mesures que ses plus « sages conseillers lui suggèrent. Trop d'incertitude dans « la marche du gouvernement fera succéder les murmu- « res à la reconnaissance. Cependant aucun roi ne semble « plus digne de l'amour de son peuple; car aucun ne l'a

« aimé davantage. L'exemple de toutes les vertus des-
« cend du trône. Il est plus moral que le temps où il vit;
« et ses contemporains, sa cour à leur tête, s'emparent de
« ses défauts pour ridiculiser ses vertus et secouer le freins
« qu'elle semblent leur imposer. Il règne sur la France,
« mais sans gouverner les opinions, sans modifier les
« mœurs, sans diriger les esprits; roi débonnaire qui, dans
« un autre siècle, eût passé pour un des meilleurs mo-
« narques dont l'histoire garde la mémoire (1). »

De ce portrait, où l'affection d'un serviteur fidèle et dévoué n'ôte rien à l'impartialité de l'historien, de ce portrait, dont M. de Vaublanc, par ses témoignages et ses regrets, va constater la ressemblance, nous n'extrairons que ce peu de paroles : *Il est plus moral que son temps.* Ces mots sont vrais. Au milieu de la corruption brillante, hardie, spirituelle, des dernières années de Louis XV, le jeune couple qui devait lui succéder paraît, aux regards surpris, comme l'image retrouvée d'un autre âge. La jeune Dauphine, devenue reine, n'aima, du rang suprême, que le pouvoir de secourir plus souvent l'indigence. Qu'elle était heureuse d'oublier la grandeur dans un cercle intime, et d'échapper aux galeries dorées de Versailles, à Trianon, sous de frais ombrages! Le poëte qui louait alors sa beauté, sa jeunesse, et qui resta depuis si fidèle à son infortune, Delille disait, en parlant de Trianon :

Pour elle il s'embellit et s'embellit par elle.

On lui fit un crime des sentiments affectueux de son cœur! un bien plus grand crime encore, vive, naturelle,

(1) M. le comte de Tocqueville.

aimable, de se soustraire au joug de l'étiquette. Son insupportable contrainte pesait autant à Louis XVI qu'à la reine. Le poëte le constate encore :

Un nouveau règne enfin sourit comme un beau jour ;
Un couple auguste en fut l'ornement et l'amour ;
Mais, moins fiers en secret de régner que de plaire,
Leur bonté détruisit l'étiquette sévère ;
La foule de plus près put voir son souverain :
La royauté perdit son magique lointain.

Elle perdit beaucoup : l'oubli de ces anciens usages, de ces usages conservateurs, excita les regrets des esprits, nous ne dirons pas chagrins, mais observateurs et réfléchis. « Les princes, ces augustes esclaves, a-t-on dit, sont « obligés de rester renfermés dans leur dignité. » Gêne salutaire, qui asservit, mais qui protége. L'illusion sert les rois et les dieux, et la familiarité française a besoin du respect pour barrière. Avouons donc, si l'on veut, ces torts heureux, de la bonté, de l'abandon, de la jeunesse ; mais, ces torts, qui les avait grossis à plaisir dès le lendemain du mariage entre le Dauphin et la Dauphine? Tous les Mémoires du temps le diront : c'étaient le duc d'Aiguillon et tous les ennemis du duc de Choiseul, furieux qu'il eût demandé à l'Autriche une jeune et charmante reine ; c'était encore, c'était Mme Dubarry, outrée du froid dédain que la Dauphine opposait à ses avances. Il était juste, en effet, qu'elle s'indignât d'une atteinte aux lois de l'étiquette, celle qui n'avait cessé de fouler aux pieds les plus chastes lois de son sexe !

Puisqu'on leur reprochait l'oubli du rang, sans doute on ne supposera pas qu'ils en aient voulu conserver le faste. Logique des passions haineuses ! On les en accusa

précisément quand les réformes projetées, par Turgot dans les finances, par M. de Saint-Germain dans l'armée, vinrent échouer contre les cabales de la cour. Turgot était un administrateur plus habile et plus hardi que sage, qui, dans ses utiles projets, n'avait assez calculé ni ses forces ni les résistances. Les plans qu'aurait réalisés le contrôleur général, de concert avec M. de Malesherbes, son ami, auraient produit de nombreuses améliorations; on ne leur en laissa pas le temps. La cour détestait Turgot; on le croit bien: il eût réduit de cinq millions les dépenses de la maison du roi; il n'eut pas continué d'employer *un attelage et sept hommes pour porter six louis!* Sans réductions, les difficultés des finances étaient grandes. Qu'allaient-elles devenir quand Maurepas se jetait aussi gaiement dans une guerre maritime que s'il se fût agi, pour lui, de vers satiriques à composer contre ses bienfaiteurs ou ses amis?

Aucune offense de l'Angleterre ne justifiant des hostilités contre elle, la droiture de Louis XVI y répugnait. M. de Vergennes disait avec un grand sens dans le conseil : « La puissance anglaise sera bien plus affaiblie par « une longue guerre avec ses colonies que par leur perte. » D'une façon ou de l'autre nous y avions tout à gagner sans courir aucun risque. Était-il de bon goût, d'ailleurs, qu'à l'occasion de Franklin, de la foudre, et sous le couvert d'un vers latin, on traitât déjà, dans Versailles, à la cour, les rois de *tyrans?* Mais comment, répétaient toutes les femmes, et les gens du monde avec elles, « Comment ne « pas embrasser la cause d'un peuple dont l'envoyé parle « de liberté, a des cheveux sans poudre et des cordons « au lieu de boucles à ses souliers? » Une raison d'un si grand poids emporta la balance.

Il est curieux toutefois de s'arrêter un instant à considérer ces partisans improvisés d'une simplicité antique ; il est curieux, sans trop scruter leurs mœurs, d'arriver à l'austérité de leurs principes par la connaissance de leurs occupations et de leurs modes. Nous emprunterons, pour cette fois seulement, quelques lignes à M. de Vaublanc, parce qu'ici son témoignage est bien plus convainquant que tout autre. « Au moment où j'arrivai de Saint-Domingue « à Paris, dit-il, on portait encore beaucoup de rouge et des « mouches; le goût de la reine n'avait encore pu les « faire disparaître. Le bon ton voulait que le rouge fût « très-épais et qu'il touchât les paupières inférieures. Cela, « disait-on, donnait du feu aux yeux. On tenait tant à ce « rouge que toutes les femmes avaient dans leur poche « une boîte plus ou moins riche, dans laquelle étaient les « mouches, le rouge, le pinceau, et surtout le miroir. « Plusieurs dames renouvelaient, sans façon, à leur aise, « leurs belles joues rouges partout où elles se trouvaient. »

« Si je veux parler de la toilette des hommes à la même « époque, ajoute-t-il plus loin, je présenterai des tableaux « aussi bizarres. Ils avaient des coiffures à l'oiseau, en « cabriolet, à la grecque, en marrons. La grecque surtout « était remarquable ; les cheveux frisés, et surtout crêpés, « s'élevaient sur la tête, poudrés à la grande houpe. Les « élégants, c'étaient les plus merveilleux, avaient un ca- « binet particulier destiné à cet usage. Quand l'écha- « faudage de la coiffure était achevé, le coiffeur, armé de « sa longue et grosse houpe de soie et rempli d'un noble « enthousiasme, lançait de toute sa force la poudre la plus « fine en l'air, contre le plafond. Lorsqu'elle en retom- « bait, l'élégant se plaçait de manière à la recevoir sur la

« tête, et sortait triomphant de son cabinet, sûr du succès « que lui préparait, dans les salons et dans les coulisses, « une tête si bien poudrée. » On conçoit tout ce que de pareils soins avaient de rapports avec l'engouement lacédémonien de la cour pour les républicains de Boston et de Philadelphie.

Nous ne ferons point l'exposé de la guerre américaine. La confiance un peu trop ingénue du brave comte d'Estaing devant Savannah, les brillants exploits du comte de Bouillé dans les Antilles, l'immortel combat de *la Surveillante* et du *Québec*, la défection d'Arnold, la capitulation d'York-Town, où Washington, suivant une heureuse expression, *vit tomber à ses pieds l'épée qui devait le soumettre*, la malheureuse affaire du comte de Grasse, la prise de Minorque par le duc de Crillon, les glorieuses campagnes du Bailli de Suffren dans les Indes, sont des faits mémorables, encore présents à tous les esprits et qui nous retiendraient trop longtemps loin de la France.

Celui dont la froide insouciance avait engagé la querelle avec l'Angleterre n'en vit pas l'issue : Maurepas était mort. Louis XVI (mon Dieu! protégez ce bon prince!), Louis XVI *avait déclaré la résolution de gouverner par lui-même ;* et près de lui pas un homme d'État, pas un grand capitaine, pas un esprit résolu, pas une volonté tout à la fois prévoyante, sage et ferme! Autour de lui, au-dessous de lui, une agitation longtemps contenue, toujours croissante. L'agitation semble être propre au caractère national. A toutes les époques on la retrouve sous des formes différentes : sombre, fanatique, sanglante avec cruauté sous la Ligue ; brillante, étourdie, chevaleresque, sans but et sans résultats, sous la Fronde ;

quelque temps financière et plus habituellement débauchée pendant la Régence; renfermée d'abord, sous Louis XV, dans le champ clos étroit des débats jansénistes; puis entraînant tous les esprits sur le terrain plus neuf et plus large de la philosophie et des questions politiques. Les idées rapportées d'Amérique en France tombèrent comme des brandons ardents au milieu de tant d'opinions inflammables.

Cette malheureuse guerre des États-Unis nous fut doublement funeste, car elle ruina nos finances. L'autorité, qui était faible, se trouva de plus nécessiteuse, ce qui l'affaiblit encore en la déconsidérant. Le moment parut favorable à tous les genres d'affranchissements; chacun des grands corps de l'État voulut avoir sa Guerre *de l'Indépendance;* chacun d'eux parut assister avec une imprudente joie aux embarras de la couronne. Les prodigalités confiantes de M. de Calonne, l'impéritie de M. de Brienne amenèrent le pouvoir à ce degré d'impuissance et d'humiliation qui rendait une catastrophe inévitable.

Ce qu'on a peine à s'expliquer, c'est que, de toutes parts, un caractère invincible de présomption, de légèreté, d'imprévoyance, ouvrait, au bruit des bons mots, aux refrains joyeux des chansons, aux salves répétées de la presse et des brochures, un abîme dans lequel allait s'engloutir la monarchie tout entière. Une facétie consolait de la situation la plus difficile : dès que l'on avait ri le péril semblait conjuré. Un seul exemple, et fort court. Il paraissait une brochure *Contre les Droits féodaux*. « Que pensez-vous de cet écrit? » demandait-on au duc de Nivernais. « L'auteur est un fou, répondait-il, mais ce n'est pas un fou *fieffé*. » Et la cour de rire aux éclats

du calembourg, et surtout de la brochure, qui, plus tard, lui coûta plus du tiers de ses revenus.

Les parlements refusent l'enregistrement des impôts et triomphent insolemment de la faible autorité qui les rappelle après les avoir exilés. La noblesse suit leur exemple. A Rennes, elle proteste contre les ordres du roi, et brave, au milieu de l'émeute, une administration qui défend aux troupes d'user de leurs armes; à Grenoble, les gentilshommes provoquent par six délégués l'illégale convocation des trois ordres de la province. Il semble que les Français soient devenus ingouvernables en cessant d'être frivoles. Qu'ajouterai-je? L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, aux derniers jours de son ministère expirant, *in articulo mortis,* sollicite du clergé un don, que dis-je? une aumône d'un million huit cent mille livres pour l'année 1788, et le clergé refuse la charité à la monarchie suppliante!

Tous ces grands corps, si fiers de leur résistance contre une autorité légitime et débile, ne répètent que ces seules paroles : Les états généraux! les états généraux! — Mot imprudent! Les états généraux à peine assemblés vont chasser devant eux clergé, noblesse et parlements, comme l'ouragan, sous le ciel africain, balaie le sable du désert. — Imposé à Louis XV par l'opinion publique, M. Necker cherchera son appui, non dans la royauté, mais dans une popularité qui lui manquera, comme à tous les ambitieux trop disposés à compter sur elle. Ce n'est pas qu'il visât à détruire la monarchie : jamais il n'en eut la pensée, il voulait seulement en changer la forme et donner à la France les institutions qui rendent l'Angleterre tout à la fois libre, respectueuse et fidèle.

Cette idée seule absoudrait M. Necker de toutes ses erreurs, mais elle était trop sage et trop conservatrice pour les grands hommes d'État revenus d'Amérique; ils ne voyaient rien au-dessus d'une assemblée unique avec un président à côté. — A leurs amis partant pour Londres : « *Vous allez donc visiter l'Angleterre !* disaient-ils ; *vous n'y trouverez plus de Chambre haute.* Trop peu connus, les Mémoires de Gouverneur Moris, citoyen américain et depuis envoyé des États-Unis à Paris, sont fort curieux à lire sur cette époque. On y voit un républicain qui blâme en France les partisans outrés de la démocratie. « Je leur « déclare, dit-il, que je suis opposé à la démocratie par « amour de la liberté ; que je les vois courir à leur ruine « et voudrais les retenir ; que leurs vues, leurs projets, « leurs théories sont incompatibles avec les éléments qui « composent la nation française ; qu'enfin, ce qui pour- « rait arriver de plus fâcheux, c'est que leurs espérances « et leurs plans pussent jamais se réaliser. »

Ces étourdis politiques osaient pourtant comparer leurs informes essais de monarchie républicaine avec l'immuable et libérale sagesse de la constitution anglaise; mais, avant même qu'on mît en délibération son projet, M. Necker avait disparu de la scène. De tous les conseils, le plus monarchique fut alors donné par un homme bien différent, par celui qui avait quitté le ministère avant Turgot, quand tous deux passaient pour trop novateurs, par celui que Louis retrouva pour ainsi dire au pied de l'échafaud pour l'y défendre et pour y monter après lui, par M. de Malesherbes. Dès 1788 il proposait, dans un Mémoire remis au roi, que la couronne se donnât, devant les états généraux, tous les honneurs des changements ré-

clamés par l'opinion. La reconnaissance alors eût pris la place du doute, et des concessions volontaires auraient désarmé la violence qu'en tous cas, alors, on eût eu le droit de réprimer. Malesherbes avait formulé ces concessions; mais 88 n'écouta pas plus sa sagesse que 93 ne respecta son dévouement et ses vertus. Tout semblait conspirer contre un pouvoir trop faible et contre un souverain malheureux.

L'imprévoyance d'un côté, l'esprit d'usurpation de l'autre se montraient, en effet, en toutes choses, en tous lieux. Prouvons-le. — Quel but spécial, exclusif, avaient les colléges électoraux? L'élection. Mais, à Paris, le collége électoral se fait, de son autorité privée, corps politique, et statue qu'il existera aussi longtemps que les états généraux. Où donc en était-on? Et quand la résistance s'établissait partout, comment ne pas pressentir qu'après la fameuse séance royale les députés du tiers refuseraient de quitter le lieu de la séance? Lorsqu'on vint annoncer ce refus au roi, que dit-il? — « Eh bien! s'ils ne veulent « pas quitter la salle qu'on les y laisse! » La monarchie était frappée à mort.

M. de Vaublanc assista plus tard à son agonie dans l'Assemblée législative. Dès la cinquième séance elle abolit les titres de *Sire* et de *Majesté*. Il est vrai qu'on revint sur ce décret le lendemain. Il en disait trop; c'était, au 5 octobre 91, une indiscrétion relative au 10 août 92. On est surpris que la lutte ait duré si longtemps entre la débilité du pouvoir et l'audace des factions. M. de Vaublanc prit vivement part au combat dans le parti le plus faible; avec ses penchants généreux, ses convictions royalistes et l'énergie de son caractère, son choix ne pouvait être un moment douteux. Il défendit le trône et faillit bien des

fois périr écrasé dans sa chute. Quand l'inaltérable bonté de Louis XVI eut, en préparant ses malheurs, amené son supplice, et quand les fautes du roi disparaissaient dans l'auréole du martyr, M. de Vaublanc errait déjà proscrit au milieu de la France. On trouve dans sa fuite même, comme dans toutes ses actions, la vigueur unie à l'originalité : il se cachait en se montrant, et n'eut jamais, sous la *Terreur*, d'autre asile que les grandes routes.

Dans cette préface aux Mémoires de l'auteur à peine encore avons-nous prononcé son nom. Ce n'est pas sans dessein. Nous avons voulu que, sur tout ce qu'a vu, dit ou fait M. de Vaublanc, les lecteurs ne reçussent leurs premières impressions que, de lui-même. Né à Saint-Domingue le 2 mars 1755, élevé en France, à vingt-trois ans marié à Saint-Domingue, qu'il habitait alors, puis de retour à Paris en 1782, il va raconter, dans les pages les plus attachantes, sa jeunesse à l'École militaire, ses heureux essais de culture aux colonies, puis sa carrière, ses luttes, et ses persécutions politiques. Ministre de l'intérieur sous la Restauration, en 1815, il conservait alors, à soixante ans, la vigueur de corps et d'esprit de tout autre homme à quarante. Après son ministère, les lettres, l'administration, la poésie, la peinture, l'équitation occupaient encore, variaient et charmaient ses loisirs. Sa verte vieillesse, toujours active, noble, courageuse, aimée, honorée, se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-ans; et pourtant quelle existence éprouva plus d'agitations, fut battue par plus d'orages! Appelé cinq fois dans nos assemblées délibérantes, son sort fut changeant comme les destinées de la France. Mis hors de la loi pendant la terreur, proscrit par le Di-

rectoire, préfet aux beaux jours de l'Empire et ministre sous la Restauration, sa vie entière va se retracer dans ces Mémoires, où tout est digne d'un vif intérêt, l'époque, les faits, l'homme et l'écrivain.

Fs. Barrière.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

M. LE COMTE DE VAUBLANC.

CHAPITRE PREMIER.

Saint-Domingue. — Arrivée en France.

J'ai souvent, dans mes loisirs, cultivé l'art attachant de la peinture; dans mes proscriptions il a fait mes délices; ma vue me force à m'en priver. Des Mémoires fondés sur des souvenirs ont l'avantage d'occuper l'esprit sans le fatiguer.

Si je parle de mon enfance et de ma première jeunesse, c'est uniquement afin de présenter, sur l'éducation, quelques observations qui peuvent être utiles.

Mon père, après la fameuse retraite de Prague, se rendit à Saint-Domingue avec le comte de Belzunce, qui venait d'en être nommé gouverneur. Il commandait la province de l'Ouest lorsqu'il se maria. Quand il quitta la colonie, je n'avais que sept ans. Je n'y avais rien appris; je ne connaissais pas même les lettres de l'alphabet. Dès que je pus me tenir sur la selle, mon père me donna un petit cheval. Les petits chevaux de ce pays, de race espagnole, étaient excellents et pleins d'ardeur. Ils mangeaient beaucoup de gros sirop, dans lequel on mettait des cannes à sucre dont le suc était exprimé. C'était à cette nourriture qu'ils devaient leur force et leur vivacité, et l'on remarquait que, lorsqu'un cheval, élevé sur une sucrerie, était vendu

au propriétaire d'une cafeterie ou d'une indigoterie, il n'avait ni la même force, ni la même ardeur, parce qu'il était privé de cette nourriture.

L'exercice du cheval était mon occupation et mon bonheur. J'ai conservé jusqu'à une vieillesse avancée l'amour de cet exercice, et peut-être lui dois-je ma bonne santé et le pouvoir de me livrer, sans fatigue, à un travail ardent et assidu.

Arrivé en France, je fus placé dans une pension à Paris. J'y restai deux ans, et je n'y appris rien, absolument rien. La recommandation d'un parent, intendant général des postes, m'attira les soins et les égards du maître de la pension, portés au point de me laisser dans mon éloignement naturel pour le travail auquel on assujettit les écoliers. Mais, malgré cette oisiveté, mon esprit naturellement vif travaillait beaucoup. J'étais pour mes camarades un être un peu curieux, parce que j'arrivais de l'Amérique et que j'avais traversé les mers; ils me faisaient mille questions sur ce pays et sur la navigation. Je n'hésitais jamais dans mes réponses.

Mon père étant venu me voir, le maître de pension voulut absolument me montrer habile, tout ignorant que j'étais. Il me fit apprendre par cœur une pièce de vers que je récitai; je me rappelle parfaitement qu'elle était à la louange de mon père, et que ses fonctions militaires en Amérique en avaient fourni l'idée. Elle était pleine de pathos, et je la jugeai ainsi d'autant plus facilement que j'avais eu beaucoup de peine à la mettre dans ma jeune tête encore sauvage, précisément parce qu'elle n'était pas écrite d'un style naturel. Peu de jours auparavant, nous avions beaucoup ri d'un prospectus dans lequel le maître de pension vantait tous les avantages de son établissement, parlait d'un vaste jardin, et disait que des allées spacieuses permettaient aux enfants d'y *voguer* çà et là. Tout ce que cet homme écrivait était dans ce style tendu que mettaient à la mode M. Thomas et d'autres écrivains.

Je me souviens qu'étant, l'année suivante, au collége de la

Flèche, je reçus de lui une longue lettre écrite dans ce beau style. M. Donjon, principal du collége, ouvrait et parcourait toutes nos lettres; il me remit lui-même celle-là en me disant : Lisez-la attentivement, et gardez-la, afin de ne jamais écrire d'un style semblable. » Ces paroles me frappèrent et ne sont jamais sorties de ma mémoire; elles ont sans doute contribué à me donner cette aversion que j'ai toujours eue pour la prose tendue et fatiguée, et même pour la prose poétique, quoique j'aie toujours aimé la poésie, ou plutôt parce que je l'aimais.

Peu de temps après je fus nommé élève au collége de la Flèche, qu'on venait de créer, et qui était une annexe de l'École Militaire de Paris. On avait banni le latin de l'École Militaire, et l'on condamnait les enfants qui devaient y aller un jour à pâlir pendant cinq ans à la Flèche sur le rudiment, les thèmes et les versions; ils devaient ensuite n'en plus entendre parler pendant quatre ans. Lorsque le latin fut chassé de l'École Militaire, un professeur nommé Valard, qui avait composé un rudiment très-estimé, réunit sur une charrette ses vieux livres, ses cahiers, tout ce qu'il possédait. Il s'assit sur ce monceau en désordre; il partit au moment où les élèves étaient en récréation. Ils s'assemblèrent autour de la charrette; il leur criait : Vous êtes perdus! Vous allez croupir dans l'ignorance, vous ne serez bons à rien! On chasse de l'école Virgile, Horace et Cicéron; je les emporte avec moi; l'antiquité vous abandonne. Oui pauvres infortunés, vous êtes perdus! » J'ai si souvent entendu raconter ce départ grotesque par mes camarades que je n'ai pu l'oublier.

Arrivé à la Flèche à la fin d'une année scolastique, je fus mis dans la classe appelée la septième. Après m'avoir interrogé un moment, on me déclara ignorant, et on me plaça sur de petits bancs qui régnaient autour de la salle, et qu'on appelait *les bas bancs*. C'était me donner un brevet d'ignorance. Je me gardai bien de travailler pendant les vacances, et, l'année suivante, je fis *ma sixième* sur les mêmes bancs, occupé à prendre des

mouches et considéré comme un pauvre diable dont on ne ferait jamais rien.

J'eus alors la petite vérole en 1766. On ne connaissait encore ni l'inoculation, ni la vaccine. Nous étions une vingtaine dans une salle immense, très-échauffée, les fenêtres jamais ouvertes : c'était la doctrine de ces temps. Je fus très-malade, mais je m'en tirai heureusement. Après ma guérison, convalescent et très-faible, je fus rendu à ma sixième, c'est-à-dire à une complète oisiveté ; mais j'écoutais, je réfléchissais à ma manière. Quand les vacances arrivèrent, presque toutes nos journées se passaient dans un grand parc, et, comme nous étions tous destinés au service militaire, tous nos jeux étaient guerriers. Mes camarades me laissaient prendre de l'ascendant sur eux, comme à un voyageur qui avait vu l'Amérique et les mers et qui les amusait souvent par ses récits. Ce n'était plus le pauvre diable des bas bancs ; c'était un chef plein de vivacité, qui ne doutait de rien, et à qui ses inventions de sabres et d'arcs de bois attirèrent des punitions.

Un élève eut, je ne sais comment, un volume qui renfermait la vie d'Alexandre ; un de nous la lisait pendant que nous prenions nos quartiers d'hiver. Nous étions dix ou douze autour de lui, affamés de cette lecture et admirateurs du héros, dont nous n'avions pas encore entendu parler. Il devenait le sujet de nos conversations, et je commençais à voir que j'ignorais des choses que j'aurais du plaisir à savoir.

L'année suivante, j'entrai en cinquième. M. Duvigneul, notre professeur, eut le bon esprit de nous dire le premier jour : « On m'a donné des notes sur chacun de vous ; mais j'aime mieux juger par moi-même de ce que vous savez. Je vous ferai composer tous ensemble un thème et une version. » Après nous avoir dicté ces deux pièces, l'une en latin et l'autre en français, il nous laissa travailler. Il descendit de sa chaire, parcourut la salle en parlant à plusieurs élèves, il s'arrêta surtout devant *les bas bancs*, et encouragea par des paroles affectueuses les

pauvres ignorants, qui furent bien étonnés de l'attention qu'il leur accordait. Il m'adressa la parole avec une bonté qui m'encouragea.

Je ne sais comment cela se fit, mais je fus le second en version et le cinquième ou sixième en thème. Cela m'étonna plus que mes camarades. Comme ils ne me jugeaient que d'après nos jeux et nos conversations, ils ne me croyaient pas imbécile, ainsi que l'avaient pensé deux professeurs. Le plaisant de tout cela, c'est que je trouvais, ainsi que plusieurs de mes camarades, que ces deux pédagogues étaient de très-minces savants; presque tous leurs discours habituels, leurs manières, leur ton doctoral étaient le sujet de nos railleries. Dès le premier jour *de la cinquième*, nous jugeâmes M. Duvigneul bien différemment; nous conçûmes pour lui de l'estime, de l'affection, et nous fûmes jaloux de mériter son suffrage.

J'ai souvent réfléchi sur cette circonstance de ma vie; je me suis demandé souvent comment, après avoir passé deux ans à Paris, autant à la Flèche, sans rien faire, j'avais pu me trouver tout à coup un des premiers de ma classe. Après beaucoup de réflexions, j'ai résolu le problème en descendant en moi-même. Mon caractère indépendant ne pouvait supporter des leçons données par un professeur; il y avait toujours dans le ton et la forme quelque chose qui me révoltait.

En écrivant ces lignes, je me rappelle que, dans l'enseignement des petits-fils de Louis XIV, exposé dans les Mémoires de M. de Louville, attaché à ces princes, on ne leur apprenait le latin que par l'usage, que l'on passait légèrement sur les règles de la grammaire afin d'éviter les dégoûts, et que les deux aînés parvinrent en peu de temps à bien lire et bien écrire le latin. Cet enseignement se faisait sous la direction de Fénelon et de Bossuet.

J'ai vu dans les mains de M. Daniset de Canisy, littérateur de Caen, les papiers de l'évêque d'Avranches Huet, l'un des précepteurs de ces princes.

On y voit qu'il leur enseignait le latin par une méthode pratique, en leur faisant écrire le français au-dessus des lignes latines. J'ai considéré attentivement ces papiers un peu volumineux, et je n'y ai vu aucune trace de ce que nous appelons les règles de grammaire.

Le célèbre grammairien Dumarsais avait les mêmes principes d'enseignement. On voit dans son ouvrage que les langues s'apprennent par l'usage et la raison ; il veut qu'on enseigne successivement aux enfants les mots le plus en usage, et que, pour la traduction, on place sous chaque mot latin le mot français, puis, en regard, le texte pur de l'auteur, et une version conforme au génie de notre langue. « Par ce moyen, dit ensuite Dumarsais, l'enfant apprend deux langues à la fois. »

Dumarsais éprouva beaucoup d'opposition à sa méthode. L'auteur de sa vie en donne pour cause « les pédants, les fé« rules, l'intérêt des maîtres particuliers, la morgue des colléges, « et plus que tout l'empire despotique de l'usage. » On sait qu'il fut persécuté, et ce ne fut que cinquante ans après sa mort que des savants lui rendirent la justice due à ses travaux.

Montaigne raconte qu'il apprit aussi le latin par pratique, et l'on peut inférer de plusieurs passages de son ouvrage que les femmes de son temps, qui savaient le latin, l'avaient appris par cette méthode. Marmontel raconte dans ses Mémoires que, dans l'espace d'un an, il apprit le latin à son frère, plus jeune que lui, en lui épargnant les *épines de la syntaxe et de la grammaire*. Ce sont ses expressions.

En écrivant toutes ces citations, je me rappelle encore plus fortement tout ce que m'a fait éprouver l'aride enseignement du collége. La vivacité de mon esprit repoussait les règles, les préceptes, était accablée de cet aride enseignement. Rien dans tout cela ne pouvait satisfaire ni mon esprit, ni mon caractère ; mon intelligence voyait plus loin que les choses minutieuses qu'on exigeait de moi. L'ennui m'accablait et me dégoûtait. Si l'on m'avait tout de suite fait expliquer la première Catilinaire,

en me disant d'abord, en deux mots, la situation de Rome et la position personnelle de Cicéron, j'y aurais pris le plus grand intérêt, et j'aurais été affamé de comprendre un si beau discours. Il aurait fallu surtout me le faire traduire littéralement, car le sens littéral est très-beau en français, autant qu'il est lâche et décoloré dans la traduction de l'abbé d'Olivet, grammairien de l'Académie française.

Rien ne révoltait plus mon esprit que les classifications des verbes, qu'il fallait apprendre par cœur et réciter niaisement. Que m'importait que *amare* fût de la première ou de la seconde conjugaison? Mon bon sens me disait qu'il n'y avait ni première, ni seconde conjugaison; que tout cela avait été imaginé par des pédagogues qui ne voyaient que des mots et non la beauté des pensées. Si l'on avait frappé mon esprit de la grandeur romaine, de la majesté du sénat, de l'audace de Catilina, de la vigilance et du courage de Cicéron, j'aurais passé les jours et les nuits à tâcher de comprendre son discours.

Mais si le dégoût d'un enseignement de pédagogue indignait et révoltait ma jeune tête, elle travaillait par instinct ; j'écoutais, je réfléchissais, je causais avec des camarades instruits; ma mémoire, qui n'avait pas été fatiguée, retenait aisément bien des choses, parce qu'elle les retenait librement et sans contrainte.

Lorsque M. Duvigneul nous fit composer tous ensemble, je fus frappé de cette idée ; j'en étais flatté comme si elle ne concernait que moi seul, et, lorsqu'il m'adressa des paroles d'encouragement, je fus saisi d'une espèce de frisson Je vis devant moi un combat, une lutte, dont je pouvais, comme un autre, sortir victorieux. Je grandis à mes propres yeux ; je rassemblai toutes les forces de ma petite intelligence et de ma mémoire.

Tout cela est présent à mon esprit comme si je l'avais éprouvé hier. Il n'est personne qui ne sache par son expérience quel profond souvenir laissent dans notre mémoire certaines circonstances de notre jeune âge; aucune ne pouvait être plus

frappante pour moi que cet heureux essai de mes forces. Je ne les soupçonnais pas, quoique je les augmentasse tous les jours.

Le jour de mon petit triomphe, je dînais au réfectoire avec mes camarades, et j'étais placé de façon à tourner le dos à l'intérieur de la salle. Je sentis tout à coup tirer fortement mes oreilles, et j'entendis le principal, M. Donjon, qui me disait : « C'est donc vous, monsieur le paresseux, qui faisiez l'imbécile pour ne pas travailler ! Si vous ne restez pas toujours dans les premiers rangs de votre classe, je vous punirai sévèrement »

Outre nos classes, une fois par jour, nous avions ce qu'on appelait les salles d'études. Nous y faisions le travail qu'on nous avait imposé dans la classe, et le plus souvent nous n'y faisions rien. Le principal envoya un jour dans chaque salle la liste des élèves qui la composaient Chaque nom était accompagné des notes qu'on avait données sur l'élève, et de quelques indications relatives aux familles Ces états avaient été adressés au duc de Choiseul, ministre de la guerre. Il avait dans son département le collége de la Flèche, comme annexe de l'École Militaire. Plusieurs notes, mises en marge, avaient été dictées par lui et étaient suivies de son paraphe, surtout quand ces noms lui rappelaient des officiers qu'il avait connus. Il avait été colonel du régiment de Navarre, sous le nom du marquis de Stainville ; mon père et mon oncle avaient servi dans ce régiment. En voyant mon nom il se les rappela, et dicta une note par laquelle il me recommanda particulièrement au principal. Il y avait quelques mots relatifs aux notes mises à la suite de mon nom, dans lesquelles on me peignait comme un enfant qui ne donnait aucune espérance.

Cette attention à de pareils détails de la part du duc de Choiseul ne doit pas étonner ; il était actif et grand travailleur, et, quoique livré aux dissipations de la cour, il voyait tout dans ses deux ministères, la guerre et les affaires étrangères.

Toutes ces petites circonstances commencèrent à me donner

un peu plus de goût pour le travail; mais je conservai mon indépendance. Souvent je ne faisais rien pendant la classe, et, à la fin, je brochais rapidement la tâche qu'on m'avait imposée. Le bon M. Duvigneul ne s'en fâchait point; il saisissait même toutes les occasions de m'encourager. Je me rappelle qu'il me donna quelques louanges sur mon orthographe. Elle ne nous était pas enseignée, mais je l'apprenais par instinct, et surtout par le plaisir que j'ai toujours trouvé à apprendre les choses de moi-même.

Je crois que ce brave homme aimait mon caractère, parce qu'il avait du rapport avec le sien. En me rappelant beaucoup de choses, je vois qu'il aimait aussi l'indépendance, et que, par cette raison, il respectait celle des autres. Sa manière d'enseigner ne nous gênait pas et laissait nos esprits en liberté. J'ai toujours conservé avec vénération la mémoire de ce brave homme. J'ai vu, en avançant en âge, quelle influence heureuse il avait eue sur moi, surtout en la comparant aux effets contraires de la conduite des professeurs de quatrième et de troisième que j'eus après celui dont je parle.

Ce récit serait ridicule s'il ne donnait une ample matière à des réflexions sur la manière dont on élève la jeunesse. Combien de jeunes gens dont le caractère a été froissé, affaibli, peut-être même dénaturé, par des hommes incapables de discerner les caractères et de les diriger au lieu de les révolter! Combien dont l'esprit s'est éloigné de toute instruction parce qu'on ne l'a pas laissé se porter de lui-même aux choses qu'il aurait saisies par une inclination naturelle, et dans lesquelles il se serait lancé avec une ardeur constante!

Le professeur de quatrième, nommé Boucher, était l'opposé du bon Duvigneul. Comme il était ignorant, chose que des jeunes gens aperçoivent à merveille, il s'appesantissait sur de prétendues règles et des préceptes; il s'y traînait lui-même comme il voulait nous y traîner; il ne donnait aucun essor à son esprit très-borné et il étouffait le nôtre. Il nous assom-

mait par son lourd pédantisme. Joignez-y sa violence et le fanatisme. Il disait qu'il voulait aller en mission dans les Indes, et il se croyait destiné à renverser toutes les pagodes.

Voici comme il s'essayait à ce travail. Une brigade de carabiniers était en garnison à la Flèche. Les officiers entendaient la messe le dimanche dans la chapelle du collége. C'était une belle église ; elle a servi de modèle à la chapelle du château de Versailles. Henri IV l'avait fait bâtir, ainsi que le collége ; son cœur y reposait dans une urne dorée, auprès de l'autel.

Les officiers de carabiniers étaient un corps d'élite, tous beaux, bien faits, portant un bel uniforme brodé. Ils assistaient à la messe avec cette espèce de distraction, voisine de l'ennui, qu'ont souvent les jeunes gens. L'un d'eux, remarquable par sa beauté, s'étalait sur sa chaise, mettait ses pieds sur les barreaux d'une seconde, caressait son chien loup, qui était couché sur une troisième. M. Boucher vint tout à coup devant ce corps d'officiers, leur adressa un discours violent, apostropha celui dont je viens de parler. Un éclat de rire suivit sa harangue, que rien ne pouvait faire respecter. Nouvelle violence du missionnaire. Le colonel de la brigade, M. de Cambon, fit cesser la scène en imposant le silence et en recommandant la bienséance convenable dans une église. On nous dit que le principal du collége avait blâmé le prétendu missionnaire de son sermon, et de ce qu'il avait ainsi parlé sans y être autorisé.

Outre les élèves qui assistaient aux classes, il y avait des externes qui demeuraient chez leurs parents et ne venaient au collége qu'aux heures des classes. Un certain lundi, l'abbé Boucher reprocha vivement à un jeune externe de s'être baigné la veille dans la rivière avec d'autres jeunes gens, peignit cette chose si simple de propreté et de santé comme une action abominable, et lui fit subir une punition honteuse et douloureuse. Ses cris émurent toute la classe ; les élèves étaient plus indignés encore que les externes On s'échauffa, on cria ; on

dit à l'abbé qu'il était un boucher de cruauté comme de nom ; on environna le patient, on lui prodigua toutes les marques possibles d'intérêt et d'affection. L'orage allait en grossissant; toutes les têtes s'échauffaient, le bourreau devenait plus furieux. Je ne sais ce qui serait arrivé si la cloche n'eût annoncé la fin de la classe et donné l'ordre de se rendre à l'église. On sortit en foule, et l'on n'épargna point les imprécations au féroce ennemi des bains de rivière.

On voit dans les Mémoires très-curieux de Marmontel le récit d'une révolte dans son collége, en province. Un professeur avait menacé de cette ignoble punition des écoliers de la classe de rhétorique; ils se révoltèrent ouvertement, prononcèrent des harangues véhémentes, et abandonnèrent la classe un mois avant la fin de l'année scolastique.

Le lendemain de la scène dont je viens de parler, le professeur Boucher nous dicta un thème. L'usage voulait qu'on écrivît un verset, appelé maxime, tiré de l'Ecclésiaste, au-devant de son thème ou de sa version. Un élève, Bigos de la Falitre, mit cette phrase de son invention : « *Quis de vobis cum leone furente posset habitare?* Qui de vous pourrait habiter avec un lion furieux? » Quand l'abbé Boucher lut ce verset très-significatif, il interrogea Bigos, lui demanda pourquoi il avait osé mettre un verset outrageant en tête de son thème, et si c'était lui qu'il osait désigner. « Oui, lui répond Bigos; c'est vous, c'est vous-même; » et ce cri retentit dans toute la classe. Il était furieux. Il dit à Bigos de venir recevoir des férules. « Je n'irai pas » fut sa réponse. — « N'y va pas! n'y va pas! » fut le cri général. Le professeur était furieux; mais l'événement de la veille et les cris d'indignation le continrent; il dissimula et passa à l'examen des autres compositions.

Ces deux scènes et celle de l'église firent sans doute une impression profonde sur son esprit, car il fut tranquille pendant le reste de l'année scolastique; mais il voyait à quel point

nous le méprisions, et qu'il lui était désormais impossible de regagner notre confiance.

Je n'ai pas besoin de dire qu'un tel professeur m'avait ôté le faible goût du travail que m'avait inspiré le bon M. Duvigneul.

L'année suivante, en troisième, nous ne fûmes guère plus heureux; le professeur Dolbeau était un homme sec, maigre, noir et velu, dont la figure rébarbative repoussait toute confiance. Il n'était pas violent comme son collègue, mais il affectait une sévérité outrée. Tout en lui était désagréable. Presque tous les thèmes et versions qu'il nous dictait avaient un côté ridicule. On sait comme les jeunes gens saisissent avidement le ridicule, et comme ils savent le peindre entre eux et s'en amuser. Il avait mis en prose emphatique le beau discours de Lusignan à Zaïre. Chaque demi-phrase était suivie de quatre points, quelquefois de six, de huit; il allait même jusqu'à dix et plus. Il prescrivait le nombre des points d'un ton de pédagogue qui annonçait l'importance qu'il y attachait. Les dramaturges avaient mis ces points à la mode dans leurs malheureux drames qui ont tant contribué à dénaturer la littérature. Nos grands auteurs n'auraient jamais imaginé ces points merveilleux; la médiocrité seule pouvait les inventer; Voltaire s'en était moqué en vain. Cette importance attachée aux points était un aveu tacite que faisaient les auteurs de la pauvreté de leurs pensées; car, si elles étaient fortes et grandes, et bien inspirées par le sujet, elles entraîneraient l'auteur lui-même, et ne lui inspireraient pas de recourir à la misérable ressource de ces points. Ils semblaient dire : « Arrêtez-vous là, afin de mieux savourer la beauté de ce passage, un peu plus ici, parce que la pensée est plus forte, » et ensuite une longue pose avec de profonds soupirs; car les soupirs étaient un des ornements, et notre professeur ne les épargnait pas en nous dictant son chef-d'œuvre. Je suis persuadé qu'il mettait sa prose emphatique bien au-dessus des vers de Voltaire. Aucun

de nous ne les connaissait, mais nous connaissions la grande renommée de l'auteur; elle suffisait pour nous convaincre que cette prose ridicule ne faisait que défigurer l'ouvrage du grand poëte.

Ce travestissement des vers en prose était une de ces choses qui préparaient et annonçaient la décadence de la littérature.

Le professeur était au milieu de sa belle prose lorsque plusieurs élèves imaginèrent de se faire saigner au nez, afin de sortir de la classe et de s'arracher à la fatigue douloureuse qu'ils éprouvaient; d'autres imitèrent leur exemple. C'était une espèce de secret qu'ils avaient pour exciter ces saignements de nez, et je crois que, si tous avaient eu cette faculté, toute la classe aurait été déserte. J'ai encore présent à mon oreille et à ma mémoire le ton de ce pauvre homme, tantôt déclamateur, tantôt attendri, et ses inflexions douloureuses, et ses soupirs, et les repos marqués par les admirables points. L'effet que tout cela produisait sur nous était de nous dégoûter du travail.

Dans ces temps, des professeurs avaient imaginé un singulier système de traduction; ils disaient qu'il fallait traduire les mots latins par les mots français équivalents, tels que l'auteur latin s'en serait servi s'il avait écrit en français. En conséquence ils traduisaient *patres conscripti*, pères conscrits, par *messieurs;* les *matrones* romaines par *les dames* romaines. L'un d'eux alla jusqu'à changer les litières en carrosses. Un traducteur des *Commentaires* de César avait à traduire une phrase dans laquelle César, impatient de ne pas voir arriver une légion d'élite qu'il attendait, s'élança sur son cheval, *et, demisso equo,* le cheval abandonné courut au-devant des légions. Le traducteur a mis : Courut à franc étrier. Notre bon professeur traduisit de même. Chacun de nous se demanda si les Romains avaient des étriers; nous fûmes bientôt convaincus qu'ils n'en avaient pas, que c'était une invention moderne, et nous rîmes beaucoup des étriers de César. Quelques jours après nous eûmes à traduire une phrase qui disait que

César avait fait embarquer l'élite de ses legions. Bigos de la Falitre, dont j'ai déjà parlé, traduisit ainsi cette phrase : *César fit embarquer les grenadiers de la république.* A la lecture de cette phrase, un éclat de rire saisit toute la classe. Le professeur demanda d'un ton sévère à Bigos pourquoi il s'était servi de cette expression ; Bigos répondit au professeur qu'il nous avait souvent enseigné qu'il fallait traduire les mots latins par des mots français correspondants ; que les grenadiers étaient l'élite des troupes françaises, et que par conséquent ce mot exprimait très-bien l'élite des troupes romaines. Le professeur en colère lui déclara que, la première fois qu'il traduirait ainsi, il le punirait sévèrement. Mais les éclats de rire redoublèrent ; les *grenadiers* de la république furent répétés de toutes les bouches, passèrent dans toutes les classes, et servirent de texte pour se moquer du système de traduction devenu à la mode.

Ainsi donc me voilà, après six années d'enseignement, en comptant celles de Paris, avec quelques mots de latin dans la mémoire, quelques phrases de la langue grecque apprises péniblement par cœur, et une certaine facilité d'écrire en français, que je devais à la nature.

Mais tout changea l'année suivante, dans la classe qu'on appelait la seconde. Le professeur Bernière était un homme poli, de formes aimables, qui s'attirait tout d'abord la confiance et l'amitié des élèves. Quand je l'entendis réciter les vers de Virgile et de Racine avec un doux enthousiasme, un accent qui flattait l'oreille et pénétrait l'âme, un nouveau jour s'ouvrit devant moi ; je conçus ce que pouvait le génie de l'homme, et j'éprouvai une jouissance dont je n'avais encore aucune idée. J'appris beaucoup de vers de Virgile, que je n'ai jamais oubliés. Les volumes de ce grand poëte, qu'on m'avait donnés comme aux autres élèves, sont toujours restés entre mes mains ; ils m'ont suivi dans plusieurs voyages d'Amérique, et je les ai encore ; mais nous n'avions pas un seul volume de Racine,

et nous ne le connaissions que par les morceaux que récitait le professeur.

Je n'ai vu qu'à un seul élève un talent qui se manifestait avec grandeur pour la poésie latine. Fournas de Fabrezan faisait des vers latins d'une supériorité qui étonnait ses camarades et ses professeurs. Il composa sur le mariage du Dauphin, l'infortuné Louis XVI, un poëme qui laissa des traces profondes dans ma mémoire J'en étais tout étonné; je ne concevais pas comment il avait pu avoir des idées qui me paraissaient si belles, et auxquelles il m'était impossible d'atteindre; mais, malgré cette grande distance que je voyais entre lui et moi, j'avais en moi-même une certaine confiance que je devais à mes deux bons professeurs.

C'était dans la version que je réussissais le plus; c'était aussi la partie la plus facile, ainsi que dans ce qu'on appelait amplification. On nous donna un jour pour sujet, dans ce dernier genre, les adieux d'Hector et d'Andromaque; nous ne les connaissions que par ce que nous avions lu dans Virgile. Nous touchions à la fin de la classe, et je n'avais encore rien écrit. Notre excellent professeur me pressait, m'encourageait; je lui répondais toujours que je ne savais que dire; mais, tout en ne faisant rien, ma tête bouillonnait; j'écrivis enfin, et avec rapidité, tout ce qui se présentait à mon esprit. Quelques jours avant la distribution des prix, un des examinateurs dit à un élève qu'il avait été étonné de la composition d'un élève de seconde, mais qu'il n'aurait pas le prix, à cause d'une lourde faute qu'il y avait laissée. C'était de moi qu'il parlait, sans me nommer. J'eus le prix malgré la lourde faute. J'appris qu'on avait beaucoup disserté sur cette faute; les gens méthodiques avaient repoussé l'ouvrage avec mépris, d'autres l'avaient défendu avec chaleur.

Quant aux vers latins, je n'ai jamais pu en faire un seul qui fût seulement passable, quoique j'aimasse tant ceux de Virgile; peut-être était-ce parce que je les aimais. Je sentais

par instinct combien les miens étaient ridicules. Fournas m'en donnait quelquefois pour les compositions de la semaine ; peut-être en donnait-il à d'autres, car il les faisait avec une prodigieuse facilité.

Un autre de mes camarades m'étonnait plus encore que Fournas : c'était Rigouet de Sancé ; il avait le premier prix dans toutes les compositions. Il devait principalement ses succès à une mémoire merveilleuse. Fortia avait aussi tous les premiers prix, et il les devait à une application constante et infatigable.

Dans ce pays classique, où l'on nous parlait sans cesse de la liberté des républiques anciennes, nous étions de vrais esclaves. Nous étions trois cents ; le cinquième avait quatorze ans. A cet âge, on sent très-bien qu'on est destiné à autre chose qu'à languir dans une vaste prison, sous le poids du plus cruel de tous les maux, sous le poids de l'ennui. L'un de nous, Breton, en était peut-être le plus fatigué ; il le témoigna un jour avec colère à notre maître d'études. Cet homme avait un extérieur ignoble et dégradé, qui invitait au mépris ; ce mépris et la colère du pédant amenèrent une scène terrible, qui augmenta dans tous nos cœurs un dégoût profond de nos travaux et de tout ce qui les accompagnait.

Le pédagogue dut bien souffrir le reste de cette année. Tout ce qu'on put inventer pour lui témoigner le mépris qu'il inspirait, il l'éprouva cent fois par jour. Il avait la vue très-courte, ce qui fit inventer bien des tromperies et des supercheries qui l'exposaient sans cesse à la risée des élèves.

On avait des scènes semblables dans d'autres salles, mais jamais dans celles dont le pédagogue savait se faire respecter. Les élèves avaient horreur du supplice ignoble qu'il est inutile de nommer ; il a été cause jadis de scènes affreuses dans l'ancienne Université de Paris. Il y avait une autre punition, que nos pédants renouvelaient souvent, celle de la férule ; elle était d'un cuir épais, et donnait des coups dans la main. Le pédant disait

Digitized by Google

à l'élève qu'il avait appelé : « *Porrige manum*, tendez la main. » C'était une lutte d'adresse entre le frappant et le frappé ; celui-ci avançait, retirait, avançait, retirait la main, en fixant les yeux sur la main du frappant, afin de retirer la sienne au moment où la férule tombait, en sorte qu'elle frappait dans le vide, ce qui amusait le patient et donnait de l'humeur au pédant. Il recommençait, et, quand sa maladresse le mettait en colère, il donnait un coup violent, qui n'était que plus comique quand il n'atteignait rien. Des élèves adroits en faisaient un jeu ; ils faisaient semblant de craindre la férule, de pleurer, de s'avancer en tremblant ; et, au moment où la férule allait tomber, bien sûrs de n'être pas atteints, ils redoublaient de cris et de pleurs, comme s'ils avaient déjà reçu le coup fatal. Les pédants se vengeaient de leurs défaites sur les élèves maladroits et se complaisaient à leur donner de bonnes férules.

On dit que le fouet est en usage dans les universités et les colléges de l'Angleterre, et qu'il est supporté patiemment par des jeunes gens de dix-huit à vingt ans ; j'en suis très-étonné ; les caractères si différents des deux peuples devraient se rapprocher à l'égard d'une punition ignoble dans les apprêts, dans la chose même, et dans ce qui la suit. Elle n'aurait pas été tolérée dans nos écoles militaires, et la Révolution, qui a produit tant de nouveautés exécrables, a du moins banni ce châtiment de nos colléges.

Il y avait une autre punition : c'était un habit complet de la bure la plus grossière, bonnet, pantalon, et jusqu'à des souliers lourds et informes. Des élèves prenaient avec indifférence ce travestissement honteux ; d'autres en étaient indignés. L'un d'eux, après qu'on eut employé la force pour lui mettre cet habit, se frappa la tête contre le mur avec tant de violence qu'on craignit pour sa vie; on fut forcé de le lui ôter et de le transporter à l'infirmerie. Les élèves, pénétrés de leur destination à l'état militaire, en concevaient des sentiments qui les

rendaient très-difficiles à conduire ; plusieurs, après des querelles violentes, accompagnées de coups vigoureux, se donnèrent mutuellement des billets signés de leur sang, par lesquels ils promettaient de se battre jusqu'à la mort lorsqu'ils seraient libres

Henri IV avait fondé le collége de la Flèche et l'avait donné aux jésuites lorsqu'il les rappela en France, malgré l'avis des Parlements; son cœur reposait auprès de l'autel. Tous les ans, le jour de sa mort, on célébrait un service funèbre; l'église était tendue de noir, avec les armes de France et de Navarre. Une brigade du beau corps des carabiniers rendait cette cérémonie plus imposante et environnait le catafalque; un prédicateur prononçait l'oraison funèbre. Que de combats et de victoires, quel courage, combien de résolutions intrépides et de sentiments magnanimes à célébrer devant trois cents jeunes gens! Au moment de l'assassinat, on entendait des sanglots et des gémissements; tout était en larmes. L'histoire de ce grand prince nous était bien connue, et c'était la seule de tous nos rois.

La statue de Charlemagne était dans l'église, à la gauche du chœur; elle appelait naturellement notre attention sur la vie de cet homme si étonnant; mais nous ne la connaissions que par lambeaux, et par les choses que nous racontaient nos professeurs interrogés par nous; car il n'y avait pas dans le collége une seule histoire de France. Je me rappelle que nous demandions souvent s'il était saint canonisé; on nous répondait qu'il n'était que béatifié. Tous les livres qu'on nous donnait pour des prix étaient des livres classiques. Nous attrapions aussi quelques lambeaux de l'histoire ancienne, dont on faisait la lecture pendant les repas, mais, dans une salle immense et retentissante, la voix du lecteur était aisément couverte par le bruit des fourchettes et des mâchoires. Je me souviens seulement d'avoir été frappé du récit du siége de Jérusalem, par l'historien Josèphe, et de l'impression que produisit sur moi la

Digitized by Google

lettre de Pline le jeune sur l'irruption du Vésuve et les affreux désastres d'Herculanum et de Pompeïa.

Les élèves furent très-bien nourris pendant les premières années; le principal réglait tout, ordonnait les achats; jamais aucune plainte; et, comme il mangeait toujours au réfectoire, à une table séparée, d'où il étendait ses regards sur toute la salle, il surveillait les repas comme les apprêts. Tout à coup nous vîmes paraître un maître d'hôtel, un contrôleur, et cinq ou six officiers de bouche, qui tous lui obéissaient. Je les vois encore avec leurs habits mordorés, à boutons de fil d'or, leurs vestes brochées d'or, qui tombaient à moitié de la cuisse, leurs longues manchettes défilées et leurs grandes perruques à trois circonstances. Je suis encore dans l'étonnement que nous fit éprouver cette apparition. Tout cet appareil, tous ces titres pompeux étaient pour notre service! Ils nous saluaient avec les grands airs de cour et de ville, et nous étions tous ébahis.

Le premier jour, nous eûmes des petits pâtés: c'était la première fois; ils étaient accompagnés de bonnes côtelettes bien tendres. Cela se soutint ainsi les premières semaines; mais bientôt tout changea; nos tables ne virent plus que du bouilli bien sec et ces gros haricots bien gras que voulait l'avare de Molière, parce qu'on n'en mange guères. De là bien des rumeurs parmi les élèves et même les professeurs, dont la cuisine se ressentait aussi du changement.

Le principal, revenant de Paris, où il était allé pour les affaires du collége, fut *accueilli*, comme disent les marins, par une horrible tempête. Les éclairs et le tonnerre effrayaient les chevaux; on ne pouvait les faire marcher; il fallut descendre de voiture et chercher un asile dans une maison délabrée, voisine du grand chemin. Le principal y fut reçu par un enfant de huit à neuf ans, d'une jolie figure; interrogé sur son nom, il répondit: *Villiers de l'Isle-Adam*. Il allait répondre à d'autres questions lorsque son père entra. Il répéta le nom qu'avait dit son fils, et, lorsqu'il apprit à qui il parlait, il ré-

pondit à toutes ses questions ; il montra de vieilles armures, de vieux papiers. M. Donjon les parcourut, et fut persuadé que cette famille descendait du célèbre grand-maître de Rhodes. Il emporta les papiers, les envoya au ministre, qui les fit examiner par le juge d'armes de France ; il trouva la descendance bien prouvée, et l'enfant fut placé au collége de la Flèche.

J'étais à la fin de ma cinquième année dans ce collége ; je voyais arriver le moment d'en sortir ; aller à Paris, et à l'École Militaire ! Ce nom seul nous faisait frémir d'impatience. Où en étais-je après sept années d'une éducation claustrale, en comptant les deux ans de pension à Paris ? Deux chants de l'*Énéide*, les *Catilinaires*, la première harangue *contre Verrès*, quelques passages des *Commentaires* de César, voilà tout mon pauvre petit fond ; encore ne pouvais-je comprendre facilement que les beaux morceaux, les vers de passion ; car ceux-là sont si simples qu'on les comprend comme sa propre langue. Voilà donc tout mon petit bagage, après sept années d'une prétendue instruction ! Nulle notion de géographie, ni d'histoire, excepté quelque idée superficielle de l'histoire grecque et romaine, puisée dans les livres que nous avions expliqués. D'autres élèves étaient plus instruits que moi, mais dans le cercle que je viens de tracer, et je doute qu'un seul de ceux-là eût autant d'enthousiasme que moi pour les parties que je viens de citer.

Jamais on n'a tant écrit sur l'éducation qu'à la fin du dix-huitième siècle ; on publia beaucoup de plans nouveaux et de nouvelles méthodes. Dans la suite de ma vie, les fonctions administratives que j'ai exercées m'ont donné l'occasion de voir les pratiques nouvelles et de réfléchir sur leurs avantages et leurs inconvénients. J'ai dû reporter mes regards sur les choses que j'avais vues dans ma première jeunesse et sur ce que j'avais éprouvé. De tout cela s'est formé un plan, dans lequel je suivais les inspirations d'un caractère indépendant, et le souvenir des gênes cruelles que j'avais éprouvées, ainsi qu'un grand nombre de mes camarades, le souvenir de nos profonds ennuis,

de nos dégoûts accablants, de nos moments d'une presque fureur, où nous parlions de finir des jours si misérables. Ce tableau n'est pas trop fort; j'ai eu plus d'une fois de ces moments cruels, et j'en ai vu de semblables à des élèves, qui depuis sont parvenus aux plus hautes dignités ou sont sortis de la foule par une conduite ferme et courageuse.

Il me semble qu'on aurait pu borner l'étude du latin aux deux heures passées le matin dans les classes. Le reste de la journée aurait été livré aux jeux et à un enseignement libre et indépendant. Voici comment.

Le lever, les repas, la messe journalière prenaient environ quatre heures, la classe latine deux heures; restaient à peu près huit ou neuf heures, suivant les saisons. Tout ce temps serait libre; chaque salle d'études aurait une petite bibliothèque d'ouvrages de mathématiques, d'histoire, de géographie, de littérature et de voyages, etc. La garde en serait confiée à un élève, qui transcrirait les noms de ses camarades auxquels il les prêterait, et qui en rendrait compte. On ne pourrait refuser aux élèves les livres qu'ils demanderaient, s'ils étaient disponibles.

Les huit heures libres de la journée seraient employées dans les cours de récréation en jeux de toute espèce, et dans les salles d'études à lire ou à écrire, toujours à la volonté des élèves. Les maîtres d'études les surveilleraient dans les cours et dans les salles; ils se mêleraient à leurs entretiens. Les professeurs qui auraient le talent de la parole en rassembleraient nécessairement un certain nombre autour d'eux, et les instruiraient familièrement dans les connaissances qu'ils posséderaient eux-mêmes. On voit dans les Mémoires de M. de Louville, comme je l'ai déjà dit, que Bossuet et Fénelon, chargés de l'éducation des petits-fils de Louis XIV, pensaient que ces princes s'instruiraient mieux par la conversation que par les livres. Longtemps avant eux Montaigne et le savant Amyot avaient eu la même opinion.

Dans ces conversations familières, chaque élève se porterait naturellement vers les études qui lui plairaient, et y ferait ainsi des progrès certains. Point de monotonie, point d'ennui, point de fatigues; point de ces moments de désespoir dont j'ai déjà parlé.

Y pensez-vous? me diront les esprits méthodiques; s'instruire sans méthode, sans règle, sans les éléments des sciences, sans connaître leurs divisions! Oui, sans doute, sans tout cet attirail qui accable les esprits vifs et les détourne de vos tristes études. Les esprits froids, qui aimeraient les règles, les méthodes, prendraient les livres élémentaires et les savoureraient tout à leur aise. N'oubliez donc pas que l'on formait dans ce collége des militaires, des hommes du monde, et non pas des savants. Laissez-les, dans toute la liberté de l'esprit et du corps, agir, parler, s'instruire, jouer comme ils l'entendent. Rappelez-vous que dans le lycée d'Athènes les leçons se donnaient en plein air et en se promenant.

Mais, me dira-t-on, combien d'entre eux ne feront que jouer, courir, sauter, lancer la balle, le ballon! Tant mieux pour eux, car ils se fortifieront et jouiront probablement du premier des biens, d'une bonne santé, que les études classiques et méthodiques font perdre à un si grand nombre de jeunes gens. J'ai vu de ces bœufs à travail lent, traçant péniblement leurs sillons dans les règles, les méthodes, les définitions; je les ai retrouvés, hors des écoles, lourds, gauches, maladroits, irrésolus et impropres à l'action. J'en ai vu d'autres, qui par la force de leur tempérament avaient échappé à la mort que leur préparaient vos accablantes leçons, se former eux-mêmes, et montrer dans nos révolutions un caractère noble et décidé. Tous vos systèmes ne tendent qu'à priver l'homme de sa vigueur native, qu'à l'empêcher de puiser ses pensées en lui-même, en le rendant l'esclave des pensées des autres.

Dans un de ces jours de grande récréation, pendant lesquels nous avions plus de liberté qu'à l'ordinaire, nous parcourûmes

toutes les parties de ce vaste collége. Nous arrivâmes tout à coup à deux grandes salles assez éclairées, quoique un peu souterraines, et qui n'avaient aucun meuble. Nous vîmes sur les murs un grand nombre de dessins informes, plus ou moins effacés. Nous cherchions en vain ce qu'ils signifiaient. Les murs en étaient couverts; les parties non effacées nous frappaient par la vigueur et la netteté du dessin. Tout était fait au charbon, et un grand nombre de morceaux restaient encore par terre.

Il y avait dans le collége un vieux jésuite, âgé de plus de quatre-vingts ans. Lors de la destruction de son ordre, on lui avait permis de rester à la Flèche. Nous lui parlâmes de ces salles et des dessins qui nous avaient tant frappés. Il nous dit qu'on avait envoyé à la mission de leur ordre, dans la Chine, un jeune novice doué d'un grand talent pour la peinture; il fit à Pékin de beaux ouvrages qui plurent à l'empereur; mais on s'aperçut bientôt que son esprit s'aliénait; on le renvoya en France, et on le plaça au collége de la Flèche. Sa maladie augmentant tous les jours, il s'imagina que Dieu lui avait déclaré qu'il était las des crimes des hommes, et qu'il voulait exterminer le genre humain et tout les animaux qui couvraient la terre. Il voulait la repeupler par d'autres hommes et d'autres animaux, et il lui avait ordonné de lui faire des dessins d'après lesquels seraient créés tous ces êtres nouveaux; mais il lui avait ordonné de les faire tout différents de ce qu'ils étaient, et qu'aucune partie quelconque ne ressemblât aux parties actuelles. Le bonhomme consumait ses jours à ce grand travail; mais il avait beau faire, il ne pouvait trouver les différences qu'il cherchait, il retombait toujours dans les formes de la nature; c'étaient toujours des pieds, des mains, des cornes, des yeux. En vain il transportait aux animaux des formes humaines et à l'homme des formes animales; il ne pouvait accomplir l'ordre de Dieu. Il sentait son impuissance, et il tomba dans un désespoir de découragement qui fut suivi d'une maladie mortelle.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

ECOLE MILITAIRE A PARIS.

Visite du roi de Suède, du roi de Danemark, du comte d'Artois. — Louis XV passe en revue les élèves dans la plaine de Grenelle. — Leçons de M. de Kéralio. — Diverses anecdotes.

Nous vîmes enfin arriver le moment si désiré de quitter la poussière des classes et d'aller à l'École Militaire de Paris. Soixante élèves partirent en poste, dans de bonnes voitures, faites exprès pour ces voyages, qui devaient recommencer tous les ans.

Les élèves de l'École Militaire, au nombre de deux cents, formaient quatre divisions de trois classes chacune. On y enseignait les mathématiques, le dessin, l'histoire, la géographie, l'allemand, une espèce de rhétorique française et les fortifications. Il y avait des jours consacrés aux armes et à la danse. Une cinquantaine d'élèves, destinés à la cavalerie, montaient à cheval dans deux classes de manége.

Outre cette division classique, il y en avait une autre, en quatre compagnies; elles étaient commandées par des élèves qui avaient le grade de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant. En outre, d'anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, accompagnaient les élèves dans les récréations et dans les promenades; ils étaient avec eux au moment du lever, du coucher et aux heures des repas. Les dimanches et les fêtes, les élèves faisaient l'exercice; un ancien officier les commandait, mais des élèves commandaient les pelotons. Dans la belle saison, ils faisaient tous les dimanches un exercice public à feu;

il y venait toujours beaucoup de personnes et surtout des militaires.

Les colonels étaient obligés de recevoir des élèves dans leurs régiments. Lorsque leur tour était venu d'en recevoir, ils venaient assister à ces exercices publics, afin d'y remarquer les jeunes gens qu'ils désiraient choisir; ils s'informaient ensuite de leur conduite, de leurs familles, et les demandaient de préférence au ministre de la guerre.

On voit par ces détails combien les élèves étaient occupés. S'ils avaient travaillé avec ardeur à toutes les choses qu'on leur enseignait, ils auraient succombé à cet excès de travail, d'autant plus que les heures de récréation étaient très-courtes : une seule de deux heures, et deux d'une demi-heure chacune. Les dimanches et fêtes, lorsque le temps le permettait, on allait l'après-midi dans le jardin très-vaste de Grenelle, qui appartenait à l'École Militaire; on pouvait s'y livrer à de grands exercices du corps, qui balançaient le mauvais effet des travaux assidus pendant lesquels on était renfermé dans des salles.

La classe la plus longue et la plus souvent répétée était celle des mathématiques; les élèves qui avaient le goût de cette science pouvaient s'y livrer entièrement; plusieurs ne s'occupaient presque pas d'autre chose, parce qu'ils se destinaient au génie et à l'artillerie.

J'avais pour professeur de mathématiques un homme souverainement méthodique, et par cela même souverainement ennuyeux; il s'appesantissait toujours sur les mêmes choses avec une complaisance pour lui-même qui le rendait ridicule à nos yeux autant qu'il fatiguait nos jeunes têtes. Les premières règles de l'arithmétique m'enchantèrent, parce que j'en vis toute l'utilité; mais bientôt je fus saisi d'un profond dégoût quand on me tint des mois entiers sur les règles de trois et le toisé des bois. Je n'y étais plus. Le professeur se plaisait à l'accumulation sans fin des exemples et des preuves. Ce fut bien

pis quand il me parla d'une tangente qui touche exactement un cercle, de manière qu'on ne pourra faire passer une autre ligne entre cette tangente et le cercle; et, cependant, on peut faire passer à ce même point une infinité de lignes courbes, et ces lignes sont sans largeur; et de là on voulait me faire comprendre des infiniments petits du premier et du second ordre. Tout cela me rebutait. Je croyais bien m'apercevoir qu'il y avait une géométrie utile et une géométrie curieuse; mais la seconde, je l'avoue à ma honte, me paraissait bien ridicule et me dégoûtait de la première. Je n'étais pas le seul; un grand nombre de mes camarades éprouvait le même dégoût, et nous plaisantions sur tout cela, d'autant plus que ce grand mot de sciences mathématiques nous avait éblouis, et que nous pensions y trouver la source universelle de toutes les connaissances. Mais d'autres, en petit nombre, s'y complaisaient, ceux surtout que leurs parents destinaient à l'artillerie et au génie.

Je me rappelle qu'un de nos professeurs, nommé Cousin, dans une autre classe que la mienne, démontrait le carré de l'hypoténuse. Après avoir achevé sa démonstration il se tourna vers les élèves et leur demanda s'ils l'avaient compris. Tous baissèrent la tête. « Eh bien! s'écria-t-il, je re« commence, et je dis : *Attrape qui peut!* » C'était là un mot de bon sens. On peut dire de la plus grande partie des mathématiques; « Attrape qui peut. » Il est des esprits qui s'y appliquent avec délices; mais il en est d'autres, en grand nombre, qui ne peuvent concevoir ce genre de beautés abstraites.

J'ai vu des jeunes gens s'y attacher, malgré leur répugnance, et y consumer leur santé; j'ai vu, dans un âge avancé, deux mères de famille, convaincues que la fortune et les honneurs ne pouvaient manquer à leur fils s'ils possédaient les mathématiques, employer toute leur tendresse à les enfoncer dans ce travail, se dissimuler l'altération de leur santé, et tomber

dans la plus profonde douleur quand le mal devint irrémédiable.

En France, tout devient une affaire de mode. Notre légèreté même, qui le croirait? nous faisait vanter les sciences abstraites. L'économie politique s'y joignit avec tout son fatras de niaiseries; en même temps la fureur des idées sentimentales, que l'on fourrait partout, et puis la prose poétique, les drames sombres. Toutes ces belles choses, dont nous n'avions aucune idée au collége de la Flèche, pénétraient à l'École Militaire, et nous devenions raisonneurs et dogmatiseurs. Ainsi, d'ignorants latinistes que nous étions, nous voilà devenus philosophes imberbes. Nous raisonnions sur la nature de l'homme, sur nos devoirs envers la société et envers nos parents. J'ai entendu là-dessus des raisonnements que je ne pourrais redire.

Cet éloge des sciences abstraites était surtout répété par les personnes d'un certain âge, qui jamais n'en avaient entendu parler dans leur jeunesse. C'était nouveau, inconnu; voilà le grand attrait pour elles; moins elles comprenaient ces choses, plus elles les admiraient et voulaient que leurs enfants s'y livrassent.

Sous l'Empire, la mode des mathématiques a redoublé. Il a fallu beaucoup de courage à un critique estimé, M. Dussault, pour dire dans ses *Annales littéraires* : « Les sciences abs-« traites, dont nous sommes si fiers, sont peut-être celles qui « exigent le moins d'intelligence, de sens et de jugement. Elles « sont devenues communes; elles ont eu toute la force d'une « mode nouvelle; il a été du bon ton d'être mathématicien et « géomètre. » Le pédantisme, qui citait autrefois des phrases latines à tout propos, était devenu géomètre et algébriste; et les formules abstraites entrèrent dans l'éloquence, dans les discours académiques. De bons esprits s'en moquèrent, mais ne purent empêcher la contagion.

Un grand géomètre, Pascal, a écrit : « Les géomètres étant « accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et

« à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs prin-
« cipes, se perdent dans les choses de finesse, où les prin-
« cipes ne se laissent pas ainsi manier. On les voit à peine,
« on les sent plutôt qu'on ne les voit; on a des peines infinies
« à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes. »

Un penchant naturel me portait à des connaissances d'une espèce toute différente. Nous avions quelques livres; je ne sais comment nous les avions, car aucun de nous n'avait d'argent. Pendant les cinq années de la Flèche et les quatre de l'École Militaire, je n'ai possédé qu'un écu de trois livres qu'un de mes oncles me glissa dans la main. Je ne savais qu'en faire; je le donnai au domestique qui soignait ma cellule. Parmi ces livres, qui nous venaient je ne sais comment, j'eus la *Grandeur et Décadence des Romains*, par Montesquieu. C'était ma lecture favorite; j'en faisais des extraits, et, sans l'avoir appris par cœur, il était tout entier dans ma mémoire. La partie du discours de Bossuet qui traite des empires, et surtout de l'empire romain, était aussi pour moi une lecture attachante, à laquelle je revenais sans cesse. J'avais aussi fait un extrait des *Mémoires du cardinal de Retz*. J'écrivis un abrégé de l'histoire de France, dans lequel je m'abandonnai à toutes les idées qui fermentaient dans ma jeune tête. Je regrette beaucoup de l'avoir jeté au feu; j'aurais été curieux, dans un âge plus avancé, de voir comment, à seize ans, je jugeais nos rois et leurs ministres; car je m'érigeais en juge suprême de leur conduite. C'était sous ce point de vue que j'avais écrit cette rapsodie. Enfin, pour obéir entièrement à ce bizarre penchant vers les idées politiques que la nature avait mis en moi, je composai une espèce de roman politique. La scène était en Asie, dans les temps les plus reculés. Le jour même que je devais sortir de l'École Militaire, j'allai dans un lieu secret pour jeter mon manuscrit dans le gouffre. Je balançai longtemps; je le tenais à la main, et j'hésitais; mais enfin j'eus honte de mon incertitude, et je lançai les pauvres feuilles. Elles étaient sans doute bien mau-

vaises, bien ridicules ; mais je les ai regrettées. J'aurais voulu juger plus tard de la manière dont j'envisageais les questions politiques que ma jeune tête nourrissait déjà. Elles y ont toujours fermenté, et j'aurais été curieux de voir si c'était en faveur de l'autorité, comme dans le reste de ma vie, en y joignant un certain goût de liberté, sur laquelle l'expérience seule a pu me donner longtemps après des idées justes et arrêtées. On doit conclure de tout cela que, dans les jeunes gens qui pensent par eux-mêmes, et dont le caractère a quelque force, il y a un penchant dominant qui seul peut porter des fruits, qu'on ne peut le vaincre, et qu'on doit s'attacher à le connaître et à le féconder. Mais c'est la chose dont on s'occupe le moins dans les écoles. Les esprits les plus différents sont assujettis à la même instruction ; on voudrait les courber sous le même niveau. Aussi, dans une classe de cinquante élèves, qui tous les jours écoutaient pendant trois heures une leçon de mathématiques, il y en avait à peine quatre ou cinq qui leur donnassent une véritable attention.

Il en était de même d'une espèce de rhétorique, débitée par un homme gros, gras, suant et soufflant, nommé Prieur. Une voix sourde, monotone, assourdissait les oreilles et endormait les esprits. Quand il parlait, nous tombions dans une véritable léthargie.

Nous avions aussi un professeur de grammaire, nommé Beauzée, qui depuis fut membre de l'Académie française. Ce brave homme avait composé un énorme ouvrage sur les participes. Pour être profond, ce qui était de rigueur alors, il avait embrouillé la matière, et, de simple qu'elle est, il en avait fait un mystère impénétrable ; ce qui fit dire à Marmontel que l'ouvrage serait admirable s'il était compris. Il fit un soir une réponse grammaticale à un jeune homme qu'il surprenait chez lui. Il fut bien plus indigné d'une faute contre la langue qu'il remarqua dans la réponse de ce jeune homme que d'un certain attentat. Sa réponse courut dans Paris ; elle restera longtemps

dans la mémoire des hommes curieux d'anecdotes de cette espèce.

Un jour le grammairien, le plus anti-poétique qui fut jamais, s'avisa de donner une récréation à sa classe en déclamant la tragédie du *Cid*. Il imagina de faire une pantomime. Un cahier de papier roulé dans sa main, en guise d'épée, il se jeta à genoux dans la scène du Cid aux pieds de Chimène, et la supplia de le percer de cette arme redoutable. Le jeune élève à qui il s'adressait, comme à Chimène, partit d'un grand éclat de rire, répété par tous ses camarades. Le déclamateur ne s'étonna point et se releva aussi lourdement qu'il était tombé.

M. Beauzée était très-savant, mais il a employé sa science à rendre pénible l'étude de la langue française. Ses traductions de Salluste et de Quinte-Curce sont écrites d'un style lourd et monotone, et n'ont rien de cette aisance qui fait le charme de la prose. On y rencontre à chaque page des phrases péniblement construites, où l'on voit que l'auteur est bien plus occupé de pratiquer ses principes de grammaire que de rendre les beautés de son original.

Je me souviens que, du temps du Directoire, j'assistai à une séance de l'École Normale; j'étais à côté de Bougainville, célèbre navigateur et homme d'esprit. M. Sicard, instituteur des Sourds-Muets, lisait une dissertation sur les participes de la langue française; il exposa le système de Beauzée sans le nommer, et, terminant par un grand éloge de l'auteur de ce système sans le nommer encore, il s'écria : « Cet illustre grammairien, ce profond philosophe, ce grand homme, c'est Beauzée! » Bougainville me donna un coup de coude, et riant tout bas il me dit doucement : « C'est un peu fort! Mais c'est un grammairien qui ne peut trop louer un autre grammairien; la louange retombe sur lui. » Je trouvai aussi qu'il était singulier d'appeler un grammairien un grand homme, après avoir vu dans notre république tant de grands hommes qui avaient acquis tant de célébrité par la terreur de leur nom.

Digitized by Google

Bien différent de Beauzée, un professeur nommé Target enchantait les élèves de sa classe en récitant les tragédies de Racine.

J'ai dit que, dans les cahiers informes que j'avais écrits, j'avais défendu l'autorité, comme la concevait ma jeune tête. Ce principe était en moi et se manifestait dans mes paroles, dans mes actions, même dans mon maintien ; c'était mon caractère. Je pense que ce fut cela qui me fit distinguer par les chefs de l'école, et qui me fit donner promptement l'honneur d'être capitaine d'une compagnie, et d'exercer sur elle l'autorité dans les exercices militaires, dans les promenades, les repas, et toutes les fois qu'elle se transportait en corps d'un lieu dans un autre. Les chefs savaient bien cependant que je n'écoutais point les leçons des professeurs ; mais ils savaient que je travaillais seul, et lorsqu'on m'interrogeait, excepté sur les mathématiques, on était content de mes réponses. En outre, depuis mon entrée à l'École Militaire, j'étais devenu taciturne et très-réfléchi. Je ne sais comment ce changement s'était opéré en moi; mais j'en suis certain d'après beaucoup de circonstances restées dans ma mémoire. Le grade de capitaine accrut encore ce changement, parce que j'en exerçais l'autorité avec une certaine fermeté, qui fut très-remarquée. En me rappelant tout ce que j'étais alors, je me suis demandé souvent si la meilleure éducation pour un prince ne consisterait pas à le réunir à une vingtaine de jeunes gens de son âge, avec lesquels il travaillerait librement et qu'il s'accoutumerait insensiblement à commander. Ce serait le contraire de cette obéissance passive à laquelle étaient accoutumés nos trois derniers rois, et qui est devenue l'une des plus grandes causes de toute leur conduite pendant la Révolution.

Une autre partie de nos travaux m'attachait beaucoup : c'étaient les exercices du corps. Le manége, la danse, l'escrime avaient beaucoup d'attraits pour moi, et j'ai eu quelque réputation dans ces exercices. Depuis ces temps, j'ai vu des jeunes gens ne tirer des armes qu'avec un masque de fil de fer ; je

crois que c'est un usage très-raisonnable ; mais à l'École Militaire nous avons toujours travaillé à la salle d'armes à visage découvert, et je suis certain de n'y avoir vu ni entendu citer aucun accident. Cela venait peut-être des bons principes de nos maîtres, les frères Étienne, qui nous accoutumaient à faire très-peu de mouvements, à n'agir presque que du poignet, en tenant toujours la pointe au corps. Cette habitude me fit une grande réputation, en arrivant au régiment, parce que mes adversaires faisaient de grands mouvements qui me donnaient un avantage facile sur eux.

Un jour que nous étions le plus animés dans la salle d'armes, nous y vîmes entrer une dame d'environ trente ans, d'une taille élevée, belle encore, les manières aisées et nobles, en habit d'amazone, la cravache à la main. Elle reconnut son fils, alla vers lui, et lui fit une forte réprimande, d'après les notes qu'elle avait reçues sur sa conduite. Quand elle eut fini de parler, un élève s'avança vers elle, et, lui présentant un fleuret, la priant de lui accorder l'honneur d'un assaut. Elle sourit et répondit de très-bonne grâce : « Ce serait avec beaucoup de plaisir, Monsieur, si je n'avais pas des bottes et ce long habit d'amazone. »

Le manége était très-bien monté ; presque tous les chevaux étaient espagnols, et tous étaient entiers. Le premier écuyer, M. Dauvergne, était un homme du plus grand mérite sous tous les rapports. Il était aimé et respecté des élèves ; toutes ses paroles étaient autant d'oracles pour nous. L'ascendant que prend ainsi un homme sur des jeunes gens produit des effets qui s'étendent bien au delà de l'enseignement. Je ne pouvais voir sans admiration son maintien toujours calme, sa tranquillité sur les chevaux les plus difficiles à manier, et la justesse de ses leçons, qui se vérifiaient toujours à l'instant même où on les pratiquait. Il fit beaucoup de bons élèves, et l'on adopta ses principes dans les gardes du corps, dans les carabiniers et dans plusieurs régiments de cavalerie. Quelques généraux et

des colonels persistaient à garder leurs anciens principes, qui plaçaient le cavalier sur ce qu'on appelle l'enfourchure, et donnaient de la roideur aux jambes, au corps et à tous les mouvements. Cette roideur s'étendait nécessairement au cheval. M. Dauvergne, au contraire, donnait la plus grande aisance possible au cavalier et au cheval.

On doit regretter qu'il n'ait pas écrit un cours complet d'équitation ; il n'a laissé que des fragments. En 1825, le chevalier de Bongars, son neveu, très-bon écuyer et ancien officier des carabiniers, où il avait contribué à l'enseignement des principes de son oncle, eut la bonté de m'envoyer ces fragments. Je les mis en ordre, et je demandai à M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, de les faire imprimer à l'imprimerie royale. Je ne pus l'obtenir, et j'en eus beaucoup de regrets. Deux ans après la révolution de 1830, les chefs de l'école de cavalerie de Saumur ont publié un ouvrage dans lequel ils ont fait l'éloge des principes de M. Dauvergne

Dans les premiers temps de l'établissement de l'École Militaire, M. Dauvergne alla chercher des chevaux en Espagne. Comme il les conduisait en France, il rencontra dans les Pyrénées un chaudronnier qui se livrait au désespoir ; il avait acheté un cheval andalous d'une telle vivacité qu'il ne pouvait le conduire. En vain il ne lui avait donné qu'une très-faible nourriture ; ce cheval ne voulait rien souffrir sur lui ; il jetait tous les ustensiles et les ballots dont on le chargeait. M. Dauvergne l'acheta. Ce cheval a été fameux à Paris. Quand il fut assez dressé pour supporter la selle et le cavalier, M Dauvergne qui le montait seul, le conduisit à Longchamp, dans un de ces jours de la semaine-sainte où un nombre immense de voitures et d'hommes à cheval se rendait à cette abbaye que la Révolution a détruite. L'usage de cette espèce de promenade s'est conservé, mais ce n'est plus le même concours de personnes, ni la même magnificence des équipages. Le grand écuyer étonna tout le monde sur ce cheval fougueux, qui, toujours au galop,

courait par bonds et par sauts, le feu sortant de ses narines et couvert d'écume. On ne parlait que de lui dans Paris et à la cour. Cet animal étonnant était le sujet de toutes les conversations, et Louis XV désira de le voir. Le jour fixé, le roi fut reçu au manége dans une tribune ornée de tentures. L'écuyer manœuvra son cheval pendant plus d'une heure, au son d'une musique militaire. Il le fit passer entre les piliers, toujours au galop, en figurant un 8 et changeant de pied à chaque tour. Il lui fit ensuite parcourir le manége, toujours par des courbettes. Le roi fit cesser cet exercice, en disant qu'il craignait que le cheval y succombât. J'ai vu cet animal dans sa vieillesse ; il était encore étonnant par ce feu extraordinaire qui semblait indomptable ; il avait fallu pour le réduire toute l'habileté et la patience de M. Dauvergne. Je lui ai entendu dire que, lorsqu'il le conduisit à Longchamp, il était si lassé de son extrême vivacité qu'il désirait presque de s'en délivrer, et qu'il pensait que l'animal succomberait aux violents exercices de cette journée. En arrivant à l'Ecole Militaire l'animal se coucha sans manger ; l'écuyer le fit couvrir de paille en disant : « Il ne passera pas la nuit. » Mais, le lendemain, il le vit aussi ardent que la veille, frappant du pied, la tête haute, et hennissant à grand bruit pour demander son avoine.

Le prince de Nassau, si connu par son caractère entreprenant et par sa haute valeur, avait un superbe cheval persan. Je crois impossible de se figurer un plus bel animal. On disait qu'il avait coûté 30,000 francs. Ce prix est sans doute exagéré ; mais il prouve l'idée qu'on avait de sa beauté. Le prince le mit pendant quelque temps entre les mains de M. Dauvergne, pour le corriger d'un léger défaut. Étant un jour au manége, il remarqua un cheval barbe, en tête des autres chevaux, qui ne faisait que sauter, piaffer ; l'élève qui le montait ne pouvait le faire avancer. Le prince s'écria : « Il faudrait que mon persan donnât bien de l'avance à ce cheval, s'ils couraient ensemble — Pas autant que vous croyez, » répondit M. Dauvergne. Cette

réponse parut singulière au prince ; il insista. Chacun soutint son opinion, et enfin ils convinrent d'en faire l'essai. M. Dauvergne qui devait monter le barbe, exigea que la course se fît à quatre heures du matin, parce qu'il ne voulait pas se donner en spectacle. Un jockey anglais devait monter le persan. Je ne me rappelle pas combien de tours du Champ de Mars furent assignés. Je présume que l'écuyer exerça son cheval plusieurs jours d'avance ; mais je n'en suis pas certain.

Le jour assigné, un grand nombre d'amateurs, et surtout d'Anglais, s'y rendirent. C'était dans un beau jour d'été. Les ducs de Bourbon et d'Orléans, s'y trouvèrent aussi.

L'écuyer monta le barbe avec son équipage ordinaire, la selle à la française ; pendant toute la course il se tint toujours à côté du persan, et l'on voyait bien qu'il ne cherchait pas à le dépasser. Au dernier tour, le jockey se servit un peu de la cravache, mais l'écuyer trouvait dans ses jambes des aides suffisantes. Quand il fut près du but, quatre sauts vigoureux dépassèrent le persan, et l'écuyer, rendant la main et donnant alors de l'éperon à un cheval d'une extrême finesse, atteignit rapidement le but. On fut bien étonné de ce succès. Les amateurs de la manière anglaise n'en revenaient pas. M. Dauvergne avait toujours soutenu que, toute chose égale d'ailleurs, un cheval conduit avec finesse, par une main légère, sans aucune saccade, sans ces mouvements irréguliers de la main qu'occasionnent les coups de cravache, devait avoir l'avantage sur un cheval conduit différemment. Il a démontré son opinion dans les notes que m'a remises son neveu, le chevalier de Bongars, et que je ferai peut-être imprimer quelque jour. Je me souviens d'avoir entendu dire à M. Dauvergne qu'il fut très-fatigué d'un vent violent, augmenté par la rapidité de la course, et qu'il en conçut quelque inquiétude.

Cette course fut pendant plusieurs jours le sujet des conversations de Paris et de la cour ; car c'était le temps où commençait la mode des courses de chevaux et des paris à l'an-

glaise. On ne pouvait parler de cette course sans parler du lieu où elle s'était faite, de l'École Militaire. Cela inspira au comte d'Artois, depuis Charles X, le désir de visiter cet établissement. Nous le vîmes brillant de jeunesse et de beauté, à l'âge de seize ans. Que nos destinées sont cachées dans une nuit profonde! et combien il eût été impossible alors de prévoir les malheurs qui attendaient ce prince et ses frères! Il examinait avec intérêt une école qui devait être, croyait-on, une pépinière de bons officiers pour l'armée; on pensait que cette armée serait le soutien du trône; mais, en s'occupant de ce qui pouvait être utile sous un rapport, on ne songeait pas à ce qui était nuisible : on ne voyait pas les germes de dissolution qui commençaient à éclore, et le gouvernement, endormi dans une douce sécurité ne songeait pas à les étouffer. Par une inconséquence bizarre, en même temps qu'on dépensait beaucoup d'argent pour former des militaires, le roi et les princes paraissaient toujours en habit de ville, ils portaient si rarement l'uniforme que ces instants pouvaient être comptés.

Quand nous fûmes instruits du jour où le prince devait venir à l'École Militaire, nous ne pensions pas à autre chose; chacun se figurait à sa façon le cortége qui devait l'accompagner. Les uns disaient : « Il viendra sans doute à cheval, accompagné du ministre de la guerre et de plusieurs maréchaux de France. » D'autres disaient : « Il sera sûrement à la tête d'un escadron de gardes du corps — Non pas, disaient ceux-ci, il n'y a que le roi qui puisse être accompagné par les gardes du corps. » On se récriait, on disputait. « Oh! disait l'un, que je voudrais le voir à la tête des chevau-légers! C'est un si beau corps! » Un troisième. « Et moi à la tête des grenadiers à cheval. » Ce sujet de conversation était intarissable; nos jeunes imaginations ne tarissaient point sur le prince et sur le bonheur que nous attendions d'une visite que nous désirions depuis longtemps. Nous apprenons tout à coup qu'il est arrivé dans la cour du gouverneur, dans un carrosse à six chevaux, précédé seulement

d'un coureur à cheval, qu'il va traverser à pied tous les bâtiments qui le séparent de nous, et arriver dans la cour des études, où nous étions. Nous entrons aussitôt dans nos classes, en poussant des cris d'étonnement et de regret. Quoi! nous ne prenons pas les armes? nous ne sommes pas en bataille pour le recevoir? Qu'on se figure des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, tous fils et neveux d'officiers de tous grades, tous destinés à l'état militaire, et l'on concevra les sentiments qui nous agitaient.

Je vois encore ce jeune prince dans une école militaire, en habit de soie vert-pomme, brodé en or et en argent mélangés, la *grecque* et les boucles de cheveux bien poudrées, une bourse noire derrière la tête, et sous le bras le chapeau à plumet blanc. Nous admirions sa beauté et sa bonne grâce; mais il nous aurait plus enchantés, il aurait laissé des traces plus profondes dans notre esprit, s'il était venu en uniforme et à cheval. Nous savions que, dans les cours de Vienne et de Berlin, on était toujours en uniforme. Il vit toutes les classes avec attention, les salles d'armes, le manége. Nous prîmes ensuite les armes; nous exécutâmes quelques manœuvres devant lui, et, quand je commandais mon peloton, quand je le saluais en défilant devant lui, je ne prévoyais pas qu'un jour, après ses proscriptions et les miennes, il m'honorerait d'une bienveillance personnelle. Le prince remarqua, à la suite du bataillon, un élève couvert d'une bure grossière des pieds à la tête; il en demanda la cause. On lui dit la faute: elle était fort grave. Il parut touché de tant d'ignominie qui couvrait une figure aimable et intéressante. Il adressa des paroles de consolation au jeune coupable; il l'exhorta à se bien conduire quand il aurait l'honneur de servir le roi, et il demanda sa grâce, qui fut accordée. L'instant d'après, l'élève reparut en uniforme, adressa ses remercîments au prince, et lui jura une reconnaissance éternelle. Tout cela fut très-convenable et d'un ton remarquable, car il avait beaucoup d'esprit; il exprima

très-bien ses regrets, ses promesses et sa vive reconnaissance. Le prince en parut frappé ; il sembla prêt à lui donner quelque marque de bonté, mais il hésita, il s'arrêta : il se rappela sans doute qu'il n'avait aucune autorité, qu'il ne pouvait rien, qu'il n'était là que dans une vaine représentation. Longues années après, j'ai rappelé cette circonstance au prince : il n'avait pu l'oublier. A seize ans on est fortement touché des scènes de cette espèce ; elles ne sortent plus de la mémoire.

Peu de temps après, nous vîmes le roi de Danemark. Après avoir visité toutes les parties de l'École, il passa dans les salles où nous étions à table. Il s'arrêta dans la première, prit un morceau du plat appelé bouilli, et dit en nous regardant : « Cela peut se manger, mais ce n'est pas bon. » Ce prince annonçait toutes les qualités d'un roi. On a raconté dans le temps que, de retour dans sa capitale, et pendant une fête, un très-grand levrier danois se jeta sur lui pour le caresser et le renversa sur le parquet. Sa tête porta avec une telle violence qu'il fut atteint, dit-on, d'une maladie mentale dont je crois qu'il n'a jamais guéri. On sait que, dans le dernier siècle, le peuple danois, lassé des troubles toujours renaissants d'une constitution libre, conféra au roi le pouvoir absolu et renonça à toutes les assemblées politiques. Depuis ce temps, le Danemark est gouverné avec sagesse et jouit d'une liberté individuelle que détruit souvent dans d'autres États la prétendue liberté politique.

Aujourd'hui, en 1837, on assure que le roi actuel de ce pays, pénétré des *belles* et dangereuses idées du siècle des lumières, a donné aux Danois une espèce de Constitution écrite ; ils en recueillent déjà les fruits par l'embarras des finances ; mais on assure que l'ordre des paysans et celui de la bourgeoisie, qui avaient demandé avec le plus d'instance que le roi reprît l'ancienne autorité de la couronne, sont très-mécontents du nouveau changement. La plus grande preuve peut-être que les hommes aient donné de leur faiblesse, c'est la manie des

princes d'écrire ce qu'on appelle une Constitution, comme on écrit un livre. Aucun peuple de l'antiquité n'a eu cette bêtise, et nous voyons que ces livres sont un sujet interminable de disputes, et sont tous détruits les uns après les autres.

Nous vîmes aussi Gustave III, roi de Suède; il était en deuil : il venait d'apprendre la mort du roi son père. Il avait toutes les qualités d'un grand monarque. L'*Histoire universelle*, écrite par des auteurs anglais, lui donne le titre de Grand. Il le méritait bien alors; mais, depuis la révolution française, on a dû apprécier plus encore l'inestimable présent du Ciel, dans un roi qui dompte les factieux par son courage et son habileté, et qui préserve sa patrie d'un affreux bouleversement.

Il avait la plus belle des vertus : le courage d'esprit; son caractère était magnanime; il y joignait le grand avantage pour un roi d'être éloquent. De retour dans ses États, il fut environné des plus grands périls : la noblesse suédoise était en révolte ouverte contre l'autorité royale; les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie allumaient, nourrissaient le feu de la discorde. N'oublions jamais que, toutes les fois que des germes de division commencent à paraître dans un pays, ils sont augmentés et enflammés par les ambassadeurs étrangers; c'est ce que nous avons vu pendant notre triste Restauration.

Le grand Gustave III, au milieu des dissensions les plus terribles, combattit le Danemark et la Russie sur terre et sur mer. Il ressaisit le pouvoir royal dans deux diètes orageuses; il affermit en même temps les priviléges d'une noblesse qui l'avait violemment attaqué. Tout cela se passait en 1788. L'année suivante, Louis XVI, qui aurait dû suivre un si grand exemple, ou du moins en profiter, se plongea lui-même, par une conduite contraire, dans un abîme effroyable.

Aucun monarque ne mérita plus que Gustave le titre de *Grand*, que lui ont décerné les historiens anglais. Témoin et acteur dans notre Révolution, éclairé par une expérience de

cinquante ans, je ne puis prononcer, sans une profonde vénération le nom de ce grand monarque.

Ce prince était accompagné de quatre ou cinq officiers d'une taille haute, et de cette beauté suédoise si remarquable. Il était petit et n'était pas beau ; mais sa tête élevée et son regard d'aigle nous frappaient. Nous avions entendu parler confusément de l'espèce de captivité dans laquelle on avait retenu son père, et de la peine qu'il aurait à monter sur un trône dégradé. Cette situation dangereuse nous pénétrait du plus vif intérêt pour ce prince ; nous le contemplions avec avidité, et, tout ignorants que nous étions de l'état de la Suède, nous dissertions hardiment sur ce qu'il devait faire et sur ce qu'il ferait ; car nous étions raisonneurs. Je suis maintenant convaincu, par mes souvenirs et mon expérience, que toutes ces coûteuses instructions publiques n'aboutissent qu'à former des raisonneurs et à les disposer à la mutinerie.

Nous avions eu d'abord, pour nous commander et nous exercer aux manœuvres, un officier de réputation, M. le chevalier de Kéralio. Il avait publié un ouvrage de tactique très-estimé ; il y expliquait des manœuvres qui lui paraissaient, ainsi qu'à beaucoup d'autres officiers, plus simples et plus rapides que celles qui étaient en usage. Il nous les faisait exécuter, et, dans les jours d'exercice public, beaucoup de militaires de tout grade venaient les voir et raisonnaient à perte de vue sur ces manœuvres.

On ne pouvait contester les talents et la science militaire de M. de Kéralio ; mais, pendant la guerre où il s'était distingué, il avait reçu plusieurs blessures, dont une fort grave était à la gorge et le gênait un peu en commandant ; mais il n'avait pas moins la voix très-forte ; il articulait parfaitement tous les mots qu'il prononçait. On admirait la manière claire et précise dont il expliquait d'avance les manœuvres qu'il annonçait. Les élèves, flattés de l'intérêt que les spectateurs portaient à ces manœuvres, l'écoutaient avec la plus grande

attention, et se faisaient un plaisir de bien les exécuter. Souvent, quand elles étaient terminées, des officiers généraux venaient lui adresser leurs félicitations.

Tout cela excitait la rage de cette puissante divinité qu'on appelle la jalousie; on saisit le prétexte d'une prétendue difficulté de prononcer les commandements; on ajouta la nécessité de nous apprendre les manœuvres de l'ordonnance. Prétexte ridicule, car nous les exécutions très-facilement. Mais celles de M. de Kéralio nous attachaient, excitaient notre attention, et développaient le génie de ceux des élèves qui pouvaient en avoir pour la guerre. On le remplaça par un officier très-ignorant, mais qui, d'une voix belle et sonore, ravissait les oreilles des hommes qui ne pouvaient étendre leurs idées au delà des manœuvres de l'ordonnance.

Si vous sondez toutes les parties quelconques qui dépendent du gouvernement, vous trouverez partout de petites passions et des intrigues victorieuses des talents et des vues élevées. Nous l'avons vu sous la Restauration, et il a fallu que le trône s'écroulât sous les mains d'une imbécile médiocrité.

M. de Kéralio aurait dû être notre grand instituteur; sa conversation nous en aurait plus appris que tous les livres.

Avant qu'il fût éloigné de nous, car on l'en éloigna véritablement, il nous entretint un jour des guerres de Louis XIV. Il nous expliquait de la manière la plus claire la mémorable, j'oserai dire la miraculeuse campagne de Turenne, en 1673. Il entra dans les plus grands détails sur les quatre premières batailles du grand Condé, Rocroy, Fribourg, Nortling et Lens. Il nous faisait voir les obstacles immenses que ce prince eut à surmonter, la résistance opiniâtre des ennemis, et comment il faisait tout et se trouvait partout. Je n'oublierai jamais le ton persuasif de M. de Kéralio quand il nous peignait ce prince, à Rocroy, surmontant, pour aller à l'ennemi, des difficultés qui paraissaient invincibles aux autres généraux; comment, vainqueur à l'aile droite, il apprit tout à coup que son

aile gauche était battue, accablée, et poursuivie par un ennemi victorieux. Je vois encore M. de Kéralio s'arrêtant, et nous demandant ce que nous pensions de la résolution que dût prendre le prince; nous hésitions dans nos réponses. Il nous dit : « Vous allez entendre la manœuvre la plus extraordinaire. Ce prince si impétueux, poursuivant l'ennemi vaincu, s'arrêta tout à coup, rallia sa cavalerie, osa passer à sa tête derrière l'infanterie ennemie, qui n'avait pas encore combattu, et tomba sur l'aile victorieuse des ennemis ; et comme sa présence ramena nécessairement notre aile vaincue et la rallia au combat, les ennemis furent écrasés. Le prince se porta aussitôt sur le centre des ennemis; et, dans un moment où ce centre paraissait demander à se rendre, il fit sur le prince une décharge à laquelle on ne conçoit pas qu'il ait pu échapper. »

M. de Kéralio fit passer en nous sa profonde admiration ; il nous frappa surtout en nous parlant de la journée de Lens, parce que Condé la commença par une retraite. C'était ainsi que nous aurait toujours instruits M. de Kéralio, si l'infâme jalousie n'avait rendu ses talents inutiles. Je causais un jour avec le général Marescot, mon camarade à l'École Militaire, et qui fut inspecteur général du génie sous Napoléon ; il me rappela cette conversation de M. de Kéralio. Il en était aussi pénétré que moi. Il me raconta que le général Berthier, depuis vice-connétable, lui ayant dit un jour : « Nous valons bien les Turenne et les Condé ; » il lui répondit : « Il faut attendre que la postérité mette chacun à sa place. »

M. de Bongars, lieutenant de *roi* de l'École, avait conçu un plan qui aurait charmé les élèves en les instruisant ; il voulait que, dans la belle saison, ils marchassent militairement, comme s'ils étaient devant l'ennemi, qu'on leur fît prendre des positions, qu'on leur en montrât les avantages et les inconvénients. Ils auraient couché sous des tentes portées sur des chariots. Formés en escouades, ils auraient eu l'argent de leur nourriture à dépenser, comme les soldats, et auraient été assujettis

aux mêmes règles. On les aurait conduits dans les lieux célèbres par des batailles, et on leur aurait expliqué par quelles causes les batailles avaient été gagnées ou perdues. Les élèves qui montaient au manége auraient fait le service de la cavalerie; leurs chevaux auraient été soignés par les palefreniers ordinaires. Le bataillon serait entré dans les places fortes, en aurait visité les fortifications et appris à les connaître. Envoyés à la découverte pendant la marche, les commandants des détachements auraient rendu compte de ce qu'ils auraient vu et observé.

On aurait ainsi formé des militaires; on les aurait fortifiés par ce genre de service pratique, et surtout en les enlevant pendant la belle saison à cette oisiveté des classes, à cette monotonie d'occupations sédentaires que les peuples de l'antiquité n'ont point connues, qui nous accablait du fléau le plus terrible, du poids de l'ennui.

Cette monotonie, cet ennui, qui pesait sur des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, altérait leur santé. Une très-mauvaise nourriture se joignait à cette cause. M. Mac-Mahon, premier médecin de l'école, en sortit tout à coup, en laissant une lettre dans laquelle il déclarait au gouverneur qu'il abandonnait ses fonctions parce qu'il voyait beaucoup d'élèves livrés à des maladies dont il ne pouvait empêcher les causes. Cette sortie et cette lettre mirent tout en émoi. Un ordre du ministre le fit rentrer à l'École; mais l'ennui continua d'accompagner la mauvaise nourriture.

Le plan de M. de Bongars aurait fortifié les corps et égayé les esprits, deux choses principales auxquelles tout doit être subordonné dans l'éducation de la jeunesse; mais ce plan ne pouvait être adopté dans un temps où l'on ne connaissait pas d'autres instructions que celle des livres, laquelle amène l'ignorance des choses positives, des choses qu'il faut savoir. M. de Bongars avait traduit Végèce et l'avait accompagné de notes très-instructives.

Si son plan avait été adopté, et si un homme tel que M. de Kéralio avait dirigé l'instruction pratique en campagne et sur les lieux mêmes, il aurait formé de bons officiers parmi ceux des élèves à qui la nature avait donné des dispositions pour l'art de la guerre.

Au lieu de cette véritable instruction militaire, on imagina de nous exercer à ce qu'on appelle une petite guerre; on partageait les élèves en deux parties commandées par deux anciens officiers. Cela se faisait les dimanches seulement. Un jour, une partie fut renfermée dans le jardin de Grenelle et le défendit contre l'autre partie; il était entouré de murs élevés; les portes furent fermées. Il arriva que le vieil officier qui commandait les assiégés monta sur une brèche de la muraille et adressa des paroles de défi au commandant des assiégeants. Celui-ci s'échauffa, fit venir des échelles, et nous montâmes à l'assaut. Mais, dans cette partie de la muraille, les assiégés avaient amassé un grand nombre de grosses pierres qui étaient tombées de la muraille démantelée. Ils montaient sur cet amas de décombres, et, de là, se trouvant au niveau des assiégeants, tous luttaient corps à corps et cherchaient à se renverser. L'acharnement augmentait. Barbaste, vieil officier gascon, qui commandait des assiégeants, était le plus animé; il pressait l'assaut. Une échelle renversée avait entraîné plusieurs élèves; quelques-uns étaient blessés; mais rien ne l'arrêtait, et les suites du combat auraient été très-fâcheuses si le commandant des assiégés n'avait eu la prudence de faire battre la retraite. Ce genre de guerre ne pouvait produire que du mal et ne nous apprenait rien. C'était bien différent des manœuvres de M. de Kéralio et du plan de M. de Bongars

Barbaste avait en tête un ancien capitaine de grenadiers de régiment de Piémont, nommé Martineau; celui-ci avait la réputation d'un homme d'une rare intrépidité, qui s'était signalée dans toutes nos guerres. Barbaste et lui étaient doublement rivaux, parce que celui-ci avait servi dans Navarre, et l'autre

dans Piémont. Ces deux régiments étaient rivaux de gloire depuis peut-être plus d'un siècle; leurs exploits nous étaient souvent racontés par ces deux officiers. C'était à qui ferait briller davantage les hauts faits d'armes de son régiment. Cette rivalité de gloire, toujours subsistante, provenait des noms donnés aux régiments. Je doute qu'elle puisse durer longtemps et produire les mêmes effets entre des corps qui ne sont désignés que par leurs numéros, entre le 12e et le 15e de ligne. Dans nos derniers temps, le général Lamarque s'est servi avec raison de cette expression : « La série froide et insignifiante des numéros. »

Ce brave Barbaste, plein encore du feu de la jeunesse, était borgne; il nous contait qu'après la bataille de Fontenoy, mourant de faim, il avait commandé une omelette dans un village voisin. Forcé de s'écarter un instant, il trouve, à son retour, un grenadier d'un autre régiment qui mangeait tranquillement son omelette. Il apprend que le soldat avait employé les menaces pour l'avoir. La faim et l'orgueil le mettent en fureur; il tire son épée, le grenadier son sabre; il reçoit un coup de pointe dans l'œil. « Ainsi, disait-il avec son accent gascon, le brave Barbaste, qui avait échappé à tant de périls, et qui revenait glorieux de Fontenoy, n'est point blessé en combattant pour son roi, et reçoit une blessure cruelle en combattant pour une omelette. »

M. de Monteynard, devenu ministre de la guerre, présidait un conseil de guerre qui se tenait aux Invalides, pour la fameuse affaire de M. de Bellegarde, officier général d'artillerie. Après une séance, il arriva tout à coup à l'École Militaire, où personne ne l'attendait. Il se fit conduire dans les réfectoires, où nous étions à table. L'intendant et le contrôleur, promptement avertis, arrivèrent en grande hâte. C'était un jour maigre; nous avions du saumon salé qui avait un goût rance, et des haricots blancs mal accommodés, vieux, et qui avaient presque tous de petits trous, effet et preuve de leur vétusté. Le mi-

nistre fut indigné. Des élèves qu'il interrogea lui dirent que c'était très-mauvais, et lui firent remarquer que le mélange d'eau et de vin, qu'on appelait abondance, était aussi très-mauvais, qu'il était contenu dans des vases d'étain dégoûtants par leur saleté, et qu'ils avaient fait une révolte générale pour obtenir qu'on leur donnât de l'eau pure dans des carafes propres. Ces demandes et ces réponses se faisaient devant l'intendant et le contrôleur, qui venaient d'arriver. Interrogé sévèrement par le ministre, l'intendant convint de la mauvaise qualité des haricots, et ajouta qu'on avait donné ordre d'en acheter à Soissons et qu'on les attendait. Cette réponse niaise indigna le ministre. « Il fallait, Monsieur, les demander plus tôt, et, puisque vous ne les avez pas reçus, il fallait en acheter à Paris. Ignorez-vous qu'on en vend dans les marchés de Paris? Ce ne sera pas la dernière visite que je ferai ici, et je saurai bien empêcher que de tels abus se renouvellent. » Il se trompait. Peu de jours après il fut renvoyé du ministère, et notre nourriture resta la même.

Parmi les anciens officiers attachés à l'École, nous avions un frère de M. Dauvergne; il avait fait cette guerre terrible du Canada, qui fut le théâtre de tant de courage, de succès et de revers, et qui finit par enlever à la France cette immense et belle contrée, où nos premiers établissements dataient du règne d'Henri IV. Cet officier, blessé dangereusement à une jambe, fut envoyé en France et arriva à Brest. Le mal augmentait et annonçait la gangrène. Les médecins avaient condamné le malade au régime le plus sévère. La diète prolongée l'avait affaibli; il était exténué. D'autres officiers, logés dans la même maison, mangeaient dans une chambre à côté de la sienne. L'odeur des mets le tira de son accablement. Il se fit transporter auprès des convives; il leur avoua qu'il était fortement tenté par l'odeur d'un pigeon grillé. Ses camarades l'engagèrent à manger un peu. Il digéra fort bien, dormit après ce petit repas, mangea les jours suivants et s'en trouva très-bien.

Ses camarades, voyant ses forces revenir, l'engagèrent à se rendre à Paris, et à profiter du départ d'un officier qui lui offrait une place dans sa voiture. Le grand air et la nourriture qu'il prit pendant le voyage le fortifièrent encore plus. Il se mit entre les mains d'un chirurgien célèbre, M. Pibrac.

M. Pibrac le félicita d'avoir abandonné la diète sévère qui le conduisait à la mort par la faiblesse

Lorsque Louis XV fut assassiné par Damiens, les médecins et chirurgiens balancèrent sur l'état de la blessure et parurent craindre qu'elle ne fût très-grave. Pibrac seul prononça ouvertement qu'elle était très-légère et que le roi serait promptement guéri. L'événement prouva qu'il avait bien vu, et cette prompte guérison augmenta sa réputation.

Ce chirurgien travailla l'os de la jambe, en ôta toutes les parties viciées et gangrénées; il le guérit entièrement. Il en résulta que l'os fut comme travaillé à jour et présentait une espèce de découpure. Tous les intervalles étaient remplis tous les jours de charpie. Cette cure passa pour une merveille. Pibrac, premier chirurgien du roi, l'était aussi de l'École Militaire; souvent, lorsqu'il y venait, il amenait des hommes de l'art, auxquels il montrait la jambe de M. Dauvergne; il en était fier. J'ai entendu plusieurs fois cet officier nous raconter toutes les circonstances de cette heureuse guérison, en nous montrant sa jambe, qu'on ne pouvait voir sans étonnement. Il marchait très-bien et longtemps; il nous accompagnait dans nos promenades demi-militaires. Sa guérison lui servait de texte pour parler contre la diète trop sévère. « Si je n'avais pas mangé, disait-il, je n'aurais pu aller à Paris; je serais mort à Brest. »

Un élève, nommé Limoges, présenta au même chirurgien un grand sujet de soins et d'observations. On le disait descendu des anciens comtes de Limoges. Il était arrivé au collége de la Flèche en sabots et en bonnet de laine. Plus d'un pauvre gentilhomme, déterrés dans le fond d'une province,

étaient arrivés dans cet équipage : les intendants avaient reçu l'ordre de rechercher ces familles tombées dans la misère. Limoges se plaignait d'un mal de genou continuel. M. Pibrac et les chirurgiens n'y voyaient rien qui pût causer la douleur continuelle dont il se plaignait. On l'accusait de paresse et d'une opiniâtre persévérance à ne point travailler. Après plus d'un an de souffrances, le mal, caché si longtemps, commença à se manifester au dehors. L'élève tomba dans le marasme et succomba. Après sa mort, M. Pibrac réunit plusieurs habiles chirurgiens; ils examinèrent, disséquèrent, discutèrent, conclurent que c'était un phénomène; et les académies entendirent un savant rapport. Cet exemple prouve que les malades peuvent connaître mieux leurs maux que l'habileté des médecins, et qu'il ne faut pas dédaigner des plaintes dont on ne voit pas la cause.

Nous vîmes une autre maladie, aussi persévérante, mais heureusement guérie. Un élève ne voulait point travailler, était toujours à l'infirmerie, et semblait accablé d'une maladie intérieure. Un de ses parents, guidon de chevau-légers, charge qui coûtait, je crois, quatre à cinq cent mille livres, eut le malheur de recevoir un outrage dont nos mœurs exigent une réparation sanglante; il n'eut pas le courage de la demander. L'offense et la faiblesse étaient publiques; Paris et la cour en retentissaient. L'offensé devait perdre et sa place et l'espérance d'épouser une riche héritière, dont la main lui était promise. La famille obtint l'agrément de la place pour un autre membre de la famille; mais il n'aurait pas été reçu si l'outrage, rejailli sur toute la famille, n'avait pas été vengé.

Une dame arriva tout à coup à l'École, dans un bel équipage, demanda le jeune homme. On lui apprit qu'il était à l'infirmerie, et on l'y conduisit. En le voyant pâle, maigre, elle poussa un cri douloureux. « Mon Dieu! dans quel état vous êtes! Nous comptions sur vous! Je vois bien qu'il n'y faut plus penser. » Tous ces mots entrecoupés n'instruisaient

pas le jeune homme. Il interrogea sa tante, et apprit la funeste aventure de son parent, et ce qu'on aurait attendu de lui si sa santé lui eût permis de profiter de la triste circonstance qui lui offrait une belle place et une riche et belle héritière. Le jeune homme, en écoutant ce récit, s'enflamma, grandit, et assura d'une voix ferme qu'il était prêt, qu'on pouvait compter sur lui. « Je ne suis pas malade ; je meurs d'ennui. On veut que je sois toujours à l'étude ; on me dit des choses que je ne comprends pas. Mais faites-moi sortir ; en huit jours j'aurai retrouvé mes forces. Je vous promets qu'on sera content de moi. »

Sa tante fut ravie de l'entendre. Elle avait l'ordre du ministre de la guerre pour le faire sortir de l'École. Son paquet fut bientôt fait. Il partit dans le ravissement de la joie. Peu de jours après, il se rendit, avec l'offenseur, dans les Pays-Bas, et là, en présence de plusieurs témoins, un combat opiniâtre, l'épée à la main, satisfit à l'honneur du nom et de la famille. Il eut la place et la jeune et belle héritière, et il se porta bien.

Nous avions eu un autre exemple des effets produits sur des caractères ardents, ou indépendants, par cette instruction claustrale, qu'ils ne peuvent supporter. Le fils du célèbre maréchal de Lowendal ne put jamais se plier à cette application ; on fut obligé de demander sa sortie au ministre. Sa mère, veuve du maréchal, arriva dans un carrosse à six chevaux et l'enleva, avec un air offensé et des paroles dédaigneuses sur les chefs de l'École. Il entra au service, fut colonel, et se distingua dans la guerre d'Amérique.

Un autre élève, nommé Cherval, était de la même classe que moi ; il nous étonnait par son opiniâtreté en toutes choses. D'une constitution très-sèche, les cheveux crêpus, de petits yeux pleins de feu, il avait une force extraordinaire, dont il abusait souvent. Il avait pris de l'ascendant sur tous les professeurs, ne s'occupait point des choses qu'on nous enseignait, et ne faisait que ce qu'il voulait. Son père, officier général et

commandeur de l'ordre de Saint-Louis, voulut le faire entrer dans un régiment de cavalerie; il répondit qu'il n'y ferait rien, qu'il voulait aller en Amérique, dans les Indes, partout où il pourrait se montrer. Entré d'abord dans un régiment d'infanterie, il se fit nommer dans l'un de ceux qui passèrent en Amérique, et, tout à coup, enflammé d'ardeur pour le service de la mer, il obtint, je ne sais comment, d'entrer, comme officier *auxiliaire*, sur une frégate. C'est ainsi qu'on nommait des officiers pris dans la marine marchande, et qu'on incorporait dans la marine royale. Il se trouva, sur une frégate du dernier rang, dans un combat sanglant contre une frégate anglaise très-supérieure. Tous les officiers furent tués; il prit le commandement, et eut le bonheur de sauver la frégate. En arrivant à Brest, il écrivit au ministre sur un informe morceau de papier : « Je ne sais point rendre de compte. Tout ce que « je puis vous dire, c'est que, sans moi, votre frégate était..... » Au lieu du mot *perdue* il avait écrit un mot d'une énergie militaire, familier aux soldats et aux marins. Des dépêches arrivées en même temps que son billet avaient peint son intrépidité et ses habiles manœuvres. Le ministre, après les avoir lues au roi, lui montra l'étrange billet, qui le fit beaucoup rire. Il ordonna son avancement.

Cherval, promu à un grade dans la marine royale, excita la jalousie de quelques officiers. Forcé de se battre plusieurs fois, il eut toujours une telle supériorité sur ses adversaires qu'on vit bien qu'il fallait le laisser jouir tranquillement de la récompense de ses services La campagne suivante, la frégate sur laquelle il combattait fut prise par des forces supérieures. Plusieurs officiers furent tués. Sa valeur fut encore remarquée; le commodore anglais le conduisit à Londres et le présenta au roi

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples semblables. Pourquoi ne parlerais-je pas du maréchal de Saxe, qui, dans son enfance, pour échapper à ses pédagogues, sauta par-des-

sus les murs d'un parc, s'enfuit dans la campagne, et qu'on ne put ramener qu'en lui promettant un cheval. Tous ces exemples, et bien d'autres, prouvent que souvent des jeunes gens, dont le caractère indépendant ne peut s'assujettir à l'enseignement des écoles, s'instruisent eux-mêmes des choses auxquelles la nature les a destinés, fortifient leur caractère et deviennent des hommes. D'autres, au contraire, faciles à se plier à toute espèce de joug, saisissent avec plaisir les idées qu'on leur présente, parce qu'ils n'en ont point qui leur soient propres. Ceux-là passent pour des hommes instruits; ils composent cette masse d'hommes faibles et médiocres qui ont fait la Révolution et tous ses malheurs, les princes, les ministres, et cette foule de députés qui, dans toutes nos assemblées, ou s'absentaient des séances, ou votaient contre leur opinion. Ces hommes sont le fléau des sociétés humaines.

Quelques élèves étant réunis chez le marquis de Timbrune, gouverneur de l'École, plusieurs dames s'y trouvèrent avec madame de Romans, célèbre alors par sa beauté et par la faveur dont elle avait joui auprès de Louis XV. Elle remarqua le chevalier de P***, le considéra attentivement, et dit à M. de Timbrune : « Voilà un jeune homme qui a des passions bien ardentes. » Elle ne se trompait point. A peine dans le monde, il enleva une femme, courut dans toute l'Europe, se rendit à Constantinople, où des aventures romanesques le mirent dans un grand péril. Il osa revenir en France. Une assemblée de famille obtint du gouvernement de l'enfermer à la Bastille. Il y était le 10 août 1789, quand ce fort, défendu par quelques vieux Invalides, se rendit à des factieux dont la seule force était dans la terreur qui saisissait toutes les autorités. M Delaunay, gouverneur, fut livré au peuple. Il avait toujours eu les plus nobles procédés envers P***. Ce prisonnier ne le quitta pas un instant, le défendit, et s'exposa à la rage du peuple enivré d'un succès facile. P***, blessé en défendant son bienfaiteur, le vit arracher de ses bras et lâchement assassiner. Les

âmes passionnées, trop souvent entraînées dans le désordre, conservent en secret des vertus aussi ardentes que leurs passions. Tel était ce jeune homme : l'œil perçant d'une femme avait reconnu le feu intérieur qui brûlait son âme.

Pendant le carême, on appelait un prédicateur étranger, quoique nous eussions quatre docteurs de Sorbonne attachés à l'École. En 1774, nous vîmes arriver l'abbé Fauchet. Il avait prêché devant le roi, et il avait obtenu une bonne abbaye. Nous apprîmes qu'avant de commencer ses sermons il avait dit chez le gouverneur que nous étions très-irréligieux, et qu'il nous dirait des vérités sans ménagement. Les élèves ne s'entretenaient plus que de cette courageuse résolution et se préparaient au combat. Dès le premier sermon les uns dormaient, ronflaient; les autres criaient : *Young, Young!* parce qu'ils croyaient reconnaître des imitations de ce sombre auteur anglais, dont la traduction, par Le Tourneur, avait pénétré, je ne sais comment, parmi nous. Comme capitaine d'une compagnie, je fus obligé de me lever, d'appeler les dormeurs et les interrupteurs par leur nom, et de les exhorter au silence. Ce mouvement était général ; deux cents jeunes gens se moquant ouvertement d'un prédicateur, c'était un vrai scandale. Les tribunes étaient remplies d'une société choisie, curieuse de l'entendre, et attirée aussi par son projet annoncé de nous convertir. Il avait une belle figure, une voix sonore et retentissante, et, comme il prodiguait les images et les expressions recherchées, il avait la réputation d'être éloquent.

Tout ce tapage le déconcerta; mais, au lieu de continuer son discours avec une froide tranquillité, il s'échauffa beaucoup trop, car il était naturellement violent, comme il le prouva pendant la Révolution. Sa chaleur, sa déclamation augmentèrent le mauvais effet déjà produit par son éloquence, qu'il rendait foudroyante autant qu'il pouvait; mais, au lieu de continuer le tapage, les élèves se bornèrent à dormir en silence. Toutes les têtes allaient à droite, à gauche, tombaient en avant, en

arrière, les unes sur les autres. Il prouva bien qu'il n'avait pas la véritable éloquence, qui consiste à parler suivant les lieux, les temps, les personnes et les circonstances. Quelques phrases dites avec politesse, exprimant un regret modéré de ne pas fixer l'attention de cette jeunesse, auraient suffi pour la ramener à lui. Il oubliait trop qu'il parlait à des jeunes gens qui recevaient une éducation militaire et qui devaient entrer dans les armées. Il ne prêcha que cette seule fois. Il se prononça fortement, dès 1788, en faveur des principes révolutionnaires les plus extrêmes, adopta la constitution civile du clergé, fut nommé évêque du Calvados et député à l'Assemblée législative en 1792. Il parla et vota comme les Girondins et fut avec eux conduit à l'échafaud. Dans sa prison il rétracta ses erreurs religieuses et politiques entre les mains d'un prêtre qui a publié cette rétractation; elle n'était point faite secrètement. Quand il nous prêchait si malheureusement, je n'imaginais pas, en protégeant son éloquence religieuse contre mes camarades, que je combattrais un jour son éloquence politique dans une seconde Assemblée nationale, digne de la première par sa profonde ignorance, et plus digne encore de la troisième par sa tendance à la plus épouvantable anarchie.

Je ne sais pourquoi on avait appelé ce prédicateur étranger; nous en avions deux que nous aimions beaucoup. L'un, l'abbé Gallard, d'une santé délicate, ne prêchait jamais pendant plus d'une demi-heure; il ne nous entretenait que de nos devoirs, comme sujets du roi et comme militaires; il nous exhortait au courage. Sa morale était douce, affectueuse; on l'écoutait dans un profond silence.

L'abbé Tailler, depuis grand-vicaire de Saintes, parlait plus longtemps, mais toujours aussi de nos devoirs. Il était très-éloquent; sa voix était belle, sonore, très-agréable, et cependant, par une disposition singulière de son organe, au milieu de la prononciation la plus harmonieuse on entendait tout à coup un son d'une fausseté qui faisait peine. Il osa un jour

traiter la question délicate du duel : il s'appuya sur la demande que lui en avaient faite plusieurs élèves ; il s'étendit beaucoup sur les terribles circonstances qui pouvaient placer un homme entre le duel et le déshonneur. Il était instruit des promesses, signées de leur sang, que des élèves s'étaient données mutuellement, de se battre quand ils seraient sortis de l'École. Il parla fortement contre ces duels anticipés, leur prodigua même le ridicule dans des termes ménagés délicatement. Il satisfit tous les auditeurs par la manière dont il traita ce sujet, si difficile pour un prédicateur.

L'abbé Clémenceau ne nous parlait que de mystères et de dogmes. Il dissertait théologiquement ; il se jetait dans des arguties maladroites dont on se servait pour détruire ce qu'il voulait établir. Il nous accablait d'un profond ennui, et l'on dormait sans malice à ses sermons.

Le quatrième docteur, l'abbé Genêt, passait pour un homme très-savant dans l'histoire ; il la faisait entrer un peu par force dans ses sermons. Il était lourd et pesant de la voix, du style et du maintien. Quand nous voulions le désigner, nous prononcions ce membre de phrase qu'il répétait souvent : *Et l'empire romain, commencé sous Auguste, s'écroula sous Augustule.*

Un jeudi, jour de récréation, nous faisions une promenade militaire dans la plaine de Grenelle. Nous arrivâmes au lieu où Louis XV, après avoir chassé, se disposait à monter en voiture. Il nous aperçut et s'avança vers nous. Nous marchâmes de son côté en colonne, et, quand nous fûmes à une distance convenable, nous nous mîmes en bataille et nous présentâmes les armes. Il nous joignit aussitôt, et parut fort content de notre petite manœuvre. Un bataillon de jeunes gens de quatorze à dix-huit ans avait quelque chose d'intéressant. Les capitaines étaient à la tête ; il leur parla, les interrogea sur leurs noms, leurs familles, et sur l'arme à laquelle ils se destinaient. L'un d'eux, nommé Perresty, arrêta son attention.

C'était un très-bel homme. Le roi apprit qu'il montait très-bien à cheval, et dit à un seigneur qui l'accompagnait : « Vous direz au ministre de la guerre de le placer dans le corps des carabiniers. » Il remarqua que les capitaines avaient deux épaulettes d'argent, que les autres élèves en avaient d'argent, de soie et argent, de laine rouge, et un petit nombre de bure. Il se fit expliquer la cause de ces différences; elle venait de la conduite. Un élève très-hardi sortit un peu de son rang et sembla vouloir lui adresser la parole. Le roi jeta les yeux sur son épaulette rouge et lui demanda son nom. Après l'avoir appris, il témoigna un léger mécontentement. Le roi avait remarqué ses épaulettes rouges, et il fut sans doute mécontent de voir cette épaulette, qui venait de lui être désignée comme peu honorable, s'avancer seule et sortir des rangs pour lui parler. Il nous dit adieu et monta en voiture. Nous fûmes frappés de sa belle figure, dont les traits étaient bien conservés; mais son teint était d'un jaune cuivré, et ne paraissait pas annoncer une bonne santé.

Le beau régiment des gardes françaises manœuvrait souvent dans le Champ de Mars, qui appartenait à l'École, et nous assistions quelquefois à ses grandes manœuvres; il était commandé par le maréchal de Biron, qui en était aimé et respecté. Ce corps, autrefois la terreur de Paris, était devenu, sous la main du maréchal, l'appui de la sécurité publique. Le marquis de Sausaye, qui en était lieutenant-colonel, avait une voix d'une étendue extraordinaire. Souvent il défendait de répéter ses commandements, et quand il disait: *Vous partirez à ma voix*, elle retentissait dans tout le Champ de Mars. Dans les instants de repos il avalait, disait-on, un œuf frais non cuit, afin de conserver sa voix.

Les officiers de ce régiment portaient un esponton, espèce de pique très-longue. Quand ils étaient à la tête du régiment, le bras droit étendu et l'esponton à la main, cette ligne présentait un aspect guerrier et majestueux. Lorsqu'ils défilaient, ils

saluaient en baissant l'esponton plusieurs pas d'avance, ôtaient leurs chapeaux, passaient ainsi devant la personne qu'ils saluaient, remettaient leurs chapeaux et relevaient l'esponton. Tout ce mouvement avait un effet noble et respectueux qui frappait les spectateurs. Nous en étions enchantés, et nous aurions tous voulu servir dans ce régiment à cause de l'esponton.

Avec cette arme, un officier pouvait se mettre en ligne parmi les soldats, et combattre l'ennemi avec plus d'avantage que le soldat avec la baïonnette ; à plus forte raison avait-il plus d'avantage qu'avec cette faible épée dont il est armé aujourd'hui, et qui paraît si ridicule quand il défile en en tenant la pointe dans les deux premiers doigts de la main gauche.

Monsieur, comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, venait d'être nommé, par Louis XV, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare. Par l'antique institution de cet ordre, outre les grand'croix et les commandeurs, cet ordre avait de simples chevaliers. Monsieur tint un grand chapitre, dans lequel il nomma les principaux membres de l'ordre et de simples chevaliers novices. Vingt furent choisis parmi les élèves de l'École Militaire, de l'âge de dix-sept à dix-huit ans; je fus du nombre.

La cérémonie se fit à Versailles, dans la chapelle du château. Elle fut magnifique. Monsieur aimait la représentation. Il remarqua que j'avais deux épaulettes d'argent; il en demanda la cause, et apprenant que j'étais capitaine d'une compagnie d'élèves, il m'autorisa à porter la croix pendant le temps que je devais rester encore à l'École Militaire. Après le dîner nous fûmes présentés aux princes et princesses de la famille royale. Louis XV vivait encore; il mourut peu de temps après, le 10 mai 1774.

Peu de mois avant, nous avions vu au Champ de Mars une grande revue de la maison militaire du roi. Les gardes du corps, les gendarmes de la garde, les chevau-légers, les deux

compagnies de mousquetaires, les grenadiers à cheval, les Cent-Suisses, le régiment des gardes suisses étaient réunis. Rien n'était plus magnifique. M. de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, les supprima, excepté les gardes du corps, dont il diminua le nombre. Il y avait de la maladresse à chercher l'économie dans la diminution de la splendeur du trône. Les hommes qui observaient la marche des événements sentirent les conséquences de cette suppression; mais un ministre qui n'était que militaire ne pouvait avoir des vues étendues sur les choses qui font la grandeur et la décadence des monarchies. On voit par tout ce qui précède quelle était l'instruction donnée à l'École Militaire. On avait oublié deux choses principales. La première devait tendre à former des officiers; mais, excepté les leçons très-courtes que nous donna M. de Kéralio par ses manœuvres, et la leçon encore plus courte, qu'il ne put nous donner qu'une seule fois, sur Turenne et Condé, je ne crois pas qu'on ait songé un seul instant à nous donner même une faible idée de l'art de la guerre.

La seconde chose essentielle devait être de former des hommes, d'élever les caractères, d'ennoblir les esprits. Il aurait fallu nous donner une idée juste de la monarchie sous laquelle nous devions vivre, que nous devions défendre, nous pénétrer de tous les devoirs que cette situation nous imposait, et revenir souvent sur les grandes maximes de l'honneur. Il aurait fallu aussi nous parler de notre conduite dans la société, de ce qu'on appelait sous Louis XIV le *savoir-vivre*, et, dans toutes ces leçons, nous inspirer une noble confiance en nous-mêmes. Peut-être aussi fallait-il nous prémunir d'avance contre cet amour des nouveautés qui se montrait ouvertement et commençait à ébranler toutes les anciennes maximes. Mais qu'on était éloigné de ces pensées! Je ne me souviens pas d'avoir entendu, pendant quatre années, un seul mot relatif à ce que je viens de dire. Je dois excepter le sermon de M. Tailler

sur le duel; j'excepterai aussi les conseils, nécessairement trop rares, que donnait M. Dauvergne aux élèves qui suivaient le manége. Cet excellent homme ne négligeait aucune occasion de déployer devant nous cet esprit porté au bon, au grand, et qui le faisait admirer et chérir de tous ceux qui le connaissaient.

Je dois dire aussi que M. de Bongars composa une lettre qu'il adressait aux élèves, sous le nom de ses camarades; elle contenait, sur le monde, sur le *savoir-vivre*, et sur nos devoirs particuliers, les maximes que lui avait apprises sa longue expérience. La lettre était écrite du style le plus simple et le plus persuasif.

Il me la donna; j'en fis plusieurs copies; je regrette bien qu'il ne l'ait pas fait imprimer, et je suis bien fâché d'avoir perdu la copie que je m'étais réservée.

Il eut la bonté de faire pour moi une chose inusitée. Mon père était à Paris, très-malade de la goutte; M. de Bongars me conduisit chez lui, dans sa voiture, et témoigna à ma famille le plus vif intérêt sur la santé de mon père. Il était âgé de plus de quatre-vingts ans; il avait d'abord servi dans les chevau-légers; il avait monté la garde chez Pierre le Grand, empereur de Russie. Il aimait à nous en parler.

Malgré les distinctions honorables dont je jouissais à l'École Militaire, j'étais accablé d'un profond ennui. Après onze ans passés dans les écoles et les colléges, il m'était permis de désirer le terme d'une si longue période claustrale. Ce jour si désiré arriva enfin; je fus placé sous-lieutenant dans le régiment de la Sarre, dont le duc de La Rochefoucauld était colonel, et mon oncle lieutenant-colonel, brigadier des armées du roi, et ensuite maréchal de camp. De là vint ma destinée. J'avais un goût décidé pour la cavalerie; si j'y étais entré, j'y serais resté pendant la Révolution; j'aurais été tué, ou je serais parvenu aux premiers grades de l'armée.

En sortant des écoles, j'étais l'homme que la nature avait

fait; j'avais une très-faible instruction; je la devais à moi-même. Jamais je n'avais pu m'assujettir aux règles, aux préceptes, excepté pour les exercices du corps, que j'aimais beaucoup. Tous mes professeurs m'ont inspiré le plus grand dégoût, excepté celui de la cinquième et de la seconde classe au collége de la Flèche. L'indépendance de mon caractère m'a suivi toujours et partout; mais les distinctions dont j'ai joui à l'École Militaire prouvent que je savais mettre des bornes extérieurement à cette indépendance; elle n'en n'était que plus forte dans le fond de mon cœur, et je me rappelle parfaitement les mouvements continuels qui m'agitaient dans ma longue prison claustrale. Je ne sais à quoi je me serais porté sans une certaine force de caractère que je devais à la nature. Peut-être ce récit inspirera-t-il quelques réflexions à ces parents qui croient avoir rempli tous leurs devoirs en plaçant leurs enfants dans les colléges et les pensions, et en les abandonnant à des impressions qui peuvent dénaturer leur caractère.

Je suis convaincu que, si les hommes en général ont été si petits pendant la Révolution et si inférieurs aux femmes par le courage de l'esprit et les lumières du bon sens, cela vient de l'éducation actuelle. C'est elle qui a perdu nos trois derniers rois, c'est elle qui leur a donné de si faibles ministres. Si l'on compare ces rois à ceux qui les ont précédés pendant huit siècles, on trouve que ceux-ci étaient auprès d'eux des prodiges dans l'art de gouverner, c'est-à-dire de conserver et de fortifier leur autorité.

Parmi les élèves de l'École Militaire, mes camarades, je vois surtout le général de Hédouville, qui s'est honoré par la pacification de la Vendée; le général Marescot, inspecteur général du génie; le chevalier de Bohan, très-distingué dans la cavalerie et qui a fait un excellent ouvrage sur cette arme; le vicomte de Séran, colonel du génie; Parmarolle, général de cavalerie; Danglard, général de cavalerie; Champagny, ministre

des affaires étrangères sous Bonaparte; Malvaut de Vaumorant, officier de marine : il commandait une frégate au moment de la Révolution; il en resta le commandant indépendant, et promena sur toutes les mers avec gloire, pendant plusieurs années, le pavillon blanc; le marquis de Fortia, de l'Académie des Belles-Lettres, auteur de plusieurs beaux ouvrages sur l'art de supputer les dates, d'un traité sur l'immortalité de l'âme et sur les principes de la loi naturelle, d'une dissertation savante sur Homère. Au collége de la Flèche, il obtenait toujours tous les prix de sa classe; il a fait un très-grand nombre d'ouvrages d'une érudition aussi étendue que profonde sur toutes les parties des sciences humaines.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Départ de l'École Militaire. — Arrivée au régiment. — Tenue militaire ; toilette des officiers et des soldats. — Dégoût causé par les minuties. — Le duc de Glocester à Metz. — Anecdotes.

Lorsque je sortis de l'École Militaire, je fus reçu chez un oncle qui demeurait à Paris ; c'était le plus honnête homme et le meilleur parent. Mon régiment était à Metz ; il me dit que, pour m'y rendre, il fallait retenir une place à une voiture qu'on appelait le Coche. Lorsque j'appris qu'en marchant du matin au soir elle ne faisait que dix lieues par jour, toujours au pas de ses lourds chevaux, je demandai vainement à mon oncle de me laisser faire la route à pied : je verrais les provinces, les villes, que je traverserais. Je me faisais une image charmante de cette manière de voyager ; j'en ai toujours eu la même idée, et c'est elle sans doute qui me détermina si promptement à voyager ainsi pendant la Terreur, résolution qui m'a sauvé. Qu'on se figure l'ennui d'une lourde voiture qui semblait ne devoir jamais arriver. Je faisais bien la plus grande partie de la route à pied ; mais ce n'était pas la même chose que si, dans une entière liberté, j'avais pu m'arrêter où j'aurais voulu et visiter ce que je voulais voir.

Je fus très-étonné de rencontrer dans une voiture si populaire un comte, colonel à la suite d'un régiment de hussards ; j'avais aussi pour compagnon un ecclésiastique. Le colonel et lui ne cessaient de parler économie politique : c'était alors la mode ; tout le monde était économiste, et les mille absurdités que débitait cette secte s'enfonçaient dans toutes les têtes. Tout est mode en France ; on était devenu grave et penseur ; on ne s'entretenait que de philosophie, d'économie politique,

surtout d'humanité, et des moyens de rendre heureux le bon peuple. Ces deux dernières choses étaient dans toutes les bouches; on aurait bien étonné tous ces discoureurs en leur disant : « Dans peu d'années tout sera détruit par vos belles maximes, et la France sera couverte de prisons et d'échafauds sanglants. »

Arrivé à Metz, je fus logé dans le pavillon des officiers supérieurs, sur la grande place. Ma chambre était vis-à-vis celle de mon oncle. Je trouvai en lui un bon parent, mais d'une excessive sévérité. Sa figure, son air, ses paroles, tout était sévère en lui. Il avait la réputation d'un bon officier. Dans la guerre de Sept-Ans, un combat très-chaud, à Cassel, vit périr ou blesser dangereusement presque tous les officiers supérieurs de la brigade de Navarre. Mon oncle, major de ce régiment, eut le commandement, et fit une retraite qui fut regardée comme une très-belle action militaire; elle fit sa réputation.

Il avait l'esprit vif et hardi. Au camp de Compiègne, sous Louis XV, il avait loué un superbe cheval de manége pour les derniers jours. Lorsqu'il défilait devant le roi, à la tête du régiment, le cheval eut peur de la musique et recula. Mon oncle s'écria d'une voix forte : « Comment! pour mes vingt louis par jour tu ne me laisseras pas saluer le roi mon maître! » En même temps il lui enfonça les éperons dans le flanc et le fit partir. Ce mot fit fortune; on le répétait dans le camp, et le soir même le roi le lui rappela. Il était grand joueur d'échecs et de trictrac, et, aux états de Bourgogne, il faisait toujours la partie du prince de Condé, gouverneur de la province et président des états.

Il n'y avait point alors de gouverneur de la province de Lorraine et des trois évêchés. Le marquis de Conflans commandait à Metz. C'était le plus bel homme que j'aie vu. On pouvait avoir une plus belle figure et de plus belles formes; mais on ne pouvait avoir un plus bel ensemble. Ses manières, sa dé-

marche étaient nobles et imposantes, sans la moindre affectation. Quand il venait, à la parade, se placer à la tête des officiers de la nombreuse garnison, tous les regards s'attachaient sur lui et ne pouvaient s'en détourner.

Il avait une grande réputation de bravoure. Dans les dernières années de la guerre de Sept-Ans, il était colonel d'un régiment de hussards. Un colonel de pandours autrichiens, très-brave et renommé par sa force, fatiguait continuellement l'armée française par ses courses. M. de Conflans l'envoya défier à un combat singulier; ils se battirent au sabre, en présence des deux armées. Ce combat ressemblait à ceux que nous voyons dans les poëtes anciens. M. de Conflans reçut un coup de sabre à l'épaule gauche; mais aussitôt il déchargea sur son adversaire un si furieux coup, qui partait de l'épaule droite et continuait sur la poitrine, qu'il l'étendit par terre, baigné dans son sang. Le blessé mourut deux heures après.

M. de Conflans était très-adroit à tous les exercices du corps. Il fit un singulier pari dans la capitale; il paria de faire environ deux lieues à cheval, et toujours au trot, en tenant un verre rempli de vin, jusqu'à une distance convenue des bords du verre; il gagna le pari. Sa réputation de bravoure et de beauté avait attiré, pour en être témoin, un monde infini. Les femmes surtout s'empressèrent de célébrer sa victoire.

Quand on a observé le prestige de cette noblesse extérieure qu'on remarquait dans M. de Conflans, quand on se rappelle que par là Louis XIV imposait le respect et l'admiration, combien ne doit-on pas gémir de voir tout cela négligé et même entièrement oublié dans l'éducation des princes! Si la nature ne leur a pas accordé ce don d'un extérieur de dignité, c'est une raison de plus pour ne pas les laisser s'habituer à des manières peu convenables. On a pu voir avec peine celles d'un prince rempli d'ailleurs de belles qualités; on ne pouvait se défendre d'une impression désagréable pour soi, défavorable pour lui.

M. de Conflans fut le premier qui, plusieurs années après, fit couper tous ses cheveux autour de la tête. Il parut ainsi à la cour, et Louis XVI dit qu'il n'y avait que le marquis de Conflans qui pût s'y montrer d'une façon si contraire aux usages. Plût au Ciel que ce prince eût étendu sur des changements importants la réflexion que lui suggérait un changement de coiffure.

M. de Conflans fut aussi le premier qui parut dans une loge, à la Comédie française, habillé d'un frac brun boutonné. L'usage avait toujours été d'y paraître en habit de ville, avec les dentelles et l'épée. C'est ainsi que peu à peu tout changeait à la cour et dans la société. L'infortunée reine contribua à ces changements extérieurs par un goût de simplicité bien louable en lui-même, mais funeste dans ses effets, parce qu'il introduisait un changement important dans un moment où tout, sans exception, se portait à des changements de toute espèce. Dans des temps semblables il faut savoir s'arrêter. On fut étonné de voir la reine se promener à Trianon et passer dans les cours et les corridors dans l'habillement du matin le plus simple. Quelques personnes prévoyaient les inconvénients de ces innovations, et disaient que, dans une nation aussi légère, aussi inconsidérée, il fallait se garder de tout ce qui pouvait altérer ou changer les choses qui contribuaient à la dignité de la couronne et de la famille royale. Ces personnes n'étaient pas écoutées.

Le premier jour que j'assistai à la parade, un capitaine du régiment de Navarre, m'ayant considéré attentivement, me dit : « Vous êtes certainement le fils du chevalier de Vaublanc, mon ancien camarade. » Sur ma réponse affirmative, il me sauta au cou, m'embrassa tendrement, et me présenta aux autres capitaines qui avaient servi avec mon père. Ce furent des embrassades et des félicitations les plus aimables. « Écrivez-lui, me disaient-ils, tout le plaisir que nous avons à voir son fils. » « Rappelez-lui, me disait le premier, les manchettes de dentelles

que je lui ai prêtées pour monter la garde chez le maréchal de Saxe, et qu'il me rendit toutes déchirées. » Des dentelles, des vestes brodées, chamarrées d'or ou d'argent, sous l'uniforme, n'empêchaient pas nos officiers de gagner des batailles avec ce maréchal.

Le marquis de Stainville, qui depuis fut célèbre sous le nom de duc de Choiseul, étant colonel du régiment de Navarre, voulut y faire beaucoup de changements. Les anciens officiers lui résistaient. Dans ces temps, la discipline militaire s'alliait à une noble indépendance. L'ancienne habitude de se battre sans motif et sans raison avait disparu, mais on était toujours très-sévère sur les choses que l'on croyait contraires à l'honneur; on ne souffrait d'un supérieur ni un mot, ni un geste offensant, et plus d'un colonel s'était présenté de bonne grâce à une réparation exigée et avait reçu des coups d'épée d'un inférieur. Ces mœurs militaires se sont perdues insensiblement, et j'ai vu des officiers courber la tête devant des paroles et des gestes qu'ils n'auraient pas soufferts dans les temps dont je parle.

M. de Choiseul, qui dès lors avait cette volonté décidée qu'il a montrée depuis dans le ministère, voulait deux choses : forcer d'anciens officiers à se retirer, et engager d'autres plus jeunes à prendre leurs places. Il aurait dû penser que, d'après l'esprit de corps de ces temps, un officier ne pouvait promettre d'avance de prendre la place d'un camarade plus ancien.

Un jeune lieutenant refusa formellement cette proposition. Le colonel en fut irrité; il le montra probablement par des termes peu mesurés; et cet officier crut, ainsi que ses camarades, d'après l'esprit du temps, qu'il devait en obtenir satisfaction. Ce fut à Paris qu'il la demanda. Il attendit le colonel en différents endroits sans pouvoir le joindre, et se détermina très-imprudemment à une démarche un peu trop vive, chez le marquis de Stainville, père de M. de Choiseul, qui demeurait dans sa maison. M. de Stainville, ambassadeur dans je ne sais

quelle cour, était alors à Paris. On peignit cette démarche comme une offense faite à la dignité d'un ambassadeur, et l'officier reçut l'ordre de se rendre à la citadelle de Besançon. Sa prison fut très-agréable, parce que l'action qui l'y amenait était approuvée de tous les militaires. Le commandant de la citadelle, n'ayant pas reçu l'ordre de tenir son prisonnier renfermé, le laissa recevoir des visites et les rendre dans la ville. Les dames partageaient l'opinion des militaires, et très-chaudement, comme il arrive souvent, en sorte que le jeune homme eut beaucoup d'agréments dans sa prison.

J'ai raconté cette brouillerie et ses suites parce qu'elle fait connaître les mœurs militaires de ces temps. Elles ont changé, et j'aurai peut-être des choses bien différentes à raconter. Je ne connais rien qui soit plus digne d'attention que ces changements insensibles qui ont altéré le caractère de la noblesse française; c'est elle qui la première a contribué à une révolution à laquelle le peuple n'aurait jamais pensé si les mœurs des hautes classes de la société n'avaient pas changé. Sans doute il y avait bien des choses à blâmer dans nos anciennes mœurs, mais elles avaient une chose fondamentale : chacun était fier de sa position et la défendait avec vigueur. Il en résultait un balancement qu'on n'apercevait pas alors, dont on ne voyait pas les conséquences, et que nous n'apercevons maintenant que par des souvenirs semblables à ceux que je rappelle.

Lorsque le jeune homme retourna au régiment, il trouva les choses changées. M. de Choiseul avait cherché l'affection des officiers et l'avait conquise facilement. Il reçut le prisonnier avec beaucoup d'égards et lui dit qu'il voulait être son ami. Il fut toujours le même envers lui.

Les capitaines de Navarre me comblèrent de prévenances et d'affection, ils m'invitèrent à dîner. La guerre de Sept-Ans, le grand Frédéric, le maréchal de Saxe fournissaient une ample matière à la conversation. L'un des capitaines racontait avec une précision admirable les choses dont il avait été témoin.

Digitized by Google

Le régiment de la Sarre, dans lequel je servais, avait conquis ce nom par une belle action; il avait passé cette rivière à la nage sous le feu d'une batterie de canon qui le foudroyait; il avait enlevé cette artillerie et l'avait tournée contre l'ennemi, qu'il mit totalement en fuite. Il obtint l'honneur d'avoir plusieurs de ces pièces à la suite du régiment. Le comte de Pair le commandait alors. Les officiers et les soldats rappelaient souvent avec fierté cette belle action et la transmettaient à leurs successeurs. Vous savez que César avait donné à plusieurs légions des noms comme une récompense.

L'un de ces officiers avait fait la guerre du Canada, guerre terrible par l'âpreté du climat, l'acharnement des deux nations rivales et le concours des sauvages qui alors étaient nombreux. Les anciens capitaines qui avaient fait cette guerre aimaient à raconter les événements dans lesquels ils avaient été acteurs.

J'entendais souvent, avec le plus vif intérêt, raconter les exploits du comte de Montcalm et la sanglante bataille de Québec, où périrent les deux généraux français et anglais, Montcalm et Wolf. Le chevalier de Granet, Languedocien, plein d'esprit, toujours gai, chantant, buvant, nous ravissait par le récit de ce qui lui était arrivé personnellement. Prisonnier à la bataille de Québec, il avait été conduit en Pensylvanie et placé chez un bon fermier qui avait deux filles très-belles. Il nous contait leur simplicité, leur innocence, l'extrême liberté qu'elles lui permettaient; toutes les chambres ouvertes le jour et la nuit, leurs promenades dans les forêts, leurs jeux, leurs courses, toujours dans la plus entière liberté. Il nous racontait, d'une manière touchante et comique à la fois, la naïveté de ces jeunes filles, leurs attentions, leur amitié même pour lui, ses tentations, ses remords d'être seulement tenté, les reproches qu'il se faisait, ses combats, ses victoires, et combien elles étaient pénibles. Il eut d'autant plus de peine à résister qu'étant arrivé avec deux blessures dans cette retraite il était

soigné et pansé par ses belles hôtesses. Il répétait souvent : « Je jure Dieu que ce libertin de Granet est sorti pur et sans reproche de ces terribles combats. La bataille de Québec n'était rien auprès : je m'y lançais comme un lion; mais dans ces autres combats il fallait toujours faire retraite. »

Ce brave homme était grand buveur, et dans les repas de corps, lorsqu'il fallait soutenir l'honneur de son régiment en mettant sous la table le rival d'un autre régiment, c'était Granet qu'on opposait; il conservait toujours sa tête jusqu'à la fin du combat, et, lorsque son rival était abattu, il chantait sa victoire d'une voix forte. Il eut un jour pour antagoniste un officier suisse qui passait pour le plus redoutable buveur de ces temps. La victoire balança longtemps entre Granet et lui. On commençait à trembler pour Granet lorsqu'on s'aperçut que le Suisse avait sous la table un baquet, et qu'il se donnait ainsi une facilité que ne permettaient point les lois du combat. Cela fut regardé comme une déloyauté sans exemple. De la surprise on passa aux reproches et aux paroles dures. Les épées auraient été tirées si le vin n'avait pas ôté les forces; les épées restèrent dans le fourreau parce que les paroles expiraient sur les lèvres. Il fallut aller se coucher. Le régiment suisse à qui on donnait le repas de corps partit le lendemain de grand matin; sans cette heureuse circonstance il y aurait eu plusieurs duels.

Cette passion de la victoire, le verre à la main, commençait à s'éteindre lorsque j'entrai au service; elle reparaissait cependant de temps en temps.

Quelques années après que le marquis de Conflans eut laissé le commandement de Metz, il passait la belle saison à sa terre de Vaudreuil en Normandie; elle était voisine du château de Navarre, qui appartenait au duc de Bouillon. Il s'y trouvait souvent des Anglais, grands buveurs, et alors M. de Conflans soutenait contre eux l'honneur des buveurs français. Il était toujours vainqueur. Le combat fini, il retournait à Vaudreuil

pendant la nuit, tandis que les autres convives étaient portés dans leurs lits. J'ai entendu conter à l'abbé de Faudoas qu'étant à Vaudreuil il avait accompagné M. de Conflans dans ces orgies; que, lorsqu'il s'en retournait, les tristes effets du vin commençaient à se faire sentir dans la voiture, et qu'ensuite il se mettait au régime le plus sévère et ne buvait que de l'eau pendant huit jours. De semblables victoires étaient sans doute suivies de tristes regrets; mais pour connaître à quel point nous étions dégénérés, il faut lire dans les lettres du marquis de Coulanges les scènes bachiques qui se passaient chez le duc de Wirtemberg.

On a fait un conte sur M. de Conflans; on a dit qu'après son voyage en Russie on avait rapporté à l'impératrice Catherine qu'il faisait entendre qu'il était très-bien avec elle, et que l'impératrice avait répondu : « C'était impossible, car il a toujours été ivre pendant tout le temps qu'il a passé dans mon empire. »

Il était à la maison de campagne de l'évêque de Blois, M. de la Laurencie; deux dames y semblaient être rivales à cause de lui. On apporta au prélat, pendant le dîner, une rose d'une beauté rare; il la fit passer de main en main. M. de Conflans l'admirant à son tour, un des convives lui dit de l'offrir à la plus belle. Il était placé entre les deux rivales. Il hésita un moment, et la mit tout à coup dans le gouleau de sa bouteille. Une des deux dames s'évanouit.

Il avait beaucoup d'esprit. Ce fut lui qui fit cette fameuse réponse à l'archevêque de Paris. Il venait de témoigner son indignation de l'étrange service d'un chevalier de Saint-Louis qui portait la queue de la longue soutane de l'archevêque. Le prélat lui dit qu'il avait eu un Conflans pour caudataire. « Je le crois, répondit brusquement M. de Conflans; ils ont été quelquefois assez gueux pour tirer le diable par la queue. »

Il mourut subitement à Vaudreuil, en se lavant les mains. On fut bien étonné de trouver dans sa bibliothèque des livres

grecs et latins, dont les marges étaient chargées de notes de sa main dans ces deux langues.

En sortant des écoles, je croyais aller à la jouissance d'une liberté restreinte seulement par les devoirs; je me trompais. Je fus entouré de minuties de toute espèce, qui me poursuivaient toute la journée et m'accablaient de dégoût, parce que j'en voyais le ridicule et non la nécessité. En toutes choses, surtout dans les arts, nous apercevons promptement ce qui est nécessaire, et nous le supportons, malgré ses inconvénients. Ainsi l'art de la guerre demande impérieusement une discipline sévère; on s'y soumet sans murmure; mais il n'exige pas que le soldat soit astreint dans sa toilette à une uniformité ridicule et même dégoûtante. Les cheveux étaient alors relevés des deux côtés au-dessus des oreilles, et tirés ainsi en l'air avec une telle force que la peau en était ridée. Ils formaient une grosse boucle, attachée avec des épingles noires, plaquée contre la tête, couverte de suif et de mauvaise poudre blanche. Les cheveux, relevés derrière la tête, au-dessus de la nuque du cou, dont ils tiraient la peau, formaient un gros catogan, cimenté aussi d'un amas de graisse et de poudre et attaché au milieu par une corde noire qui l'enveloppait. Je ne crois pas que le mauvais goût lui-même ait jamais imaginé rien de plus hideux que tout ce placage malpropre, et surtout cette corde noire. L'officier n'avait d'autre différence dans sa coiffure que la pommade odorante au lieu du suif.

Ajoutez à tout cela un habit blanc, sur lequel il était presque impossible d'éviter les taches. Il fallait alors l'envoyer chez le dégraisseur, qui le rapportait tout couvert de céruse, en sorte qu'un officier de cavalerie, dont l'habit était bleu, ne pouvait s'approcher d'un fantassin tout blanc sans courir le risque de voir son habit blanchi, ce qui forçait le cavalier à s'éloigner un peu du fantassin.

Né avec un certain goût pour le dessin et ses formes élégantes, que j'ai conservé toute ma vie, j'avouerai, peut-être

un peu à ma honte, que je souffrais de cette ridicule toilette. La première fois qu'un perruquier du régiment m'orna de ces grosses boucles tiraillées en l'air, je ne pus me souffrir si malproprement défiguré. Je fis venir un perruquier de la ville, et je me fis coiffer d'une manière aussi naturelle qu'il me fut possible, malgré la division de nos cheveux en trois parties et cette ridicule poudre blanche.

Quand je parus à la parade, on me trouva un peu extraordinaire. C'était manquer à la tenue militaire.

Les officiers d'infanterie avaient seuls ainsi les cheveux collés autour de la tête; ceux des régiments de cavalerie étaient coiffés un peu plus naturellement.

C'était une chose bizarre que cet attachement à la poudre blanche, que nous avons vu durer si longtemps; son invention est plus singulière encore. J'ai lu que, sous Louis XIII, un jour de carnaval, on vit des religieuses, en voiture, coiffées en cheveux couverts de poudre blanche. Elles se promenèrent ainsi dans Paris. J'ignore si quelqu'un put croire alors qu'on prendrait un jour cette poudre, qu'il serait impossible de se soustraire à cette mode bizarre, et qu'elle deviendrait même un devoir militaire.

On ne s'arrêta point là; on voulut paraître avoir beaucoup de cheveux. On grossissait le catogan par de faux cheveux ou beaucoup de poudre. Les officiers de cavalerie et d'état-major, qui portaient la queue, la grossissaient et l'allongaient par une fausse queue. La queue étant devenue de mode, même sans l'habit militaire, on porta le ridicule au point de mettre parmi ses cheveux une peau d'anguille remplie de son. C'était une vraie démence. Les dames du chapitre de Saint-Louis de Metz avaient imaginé de se moquer ouvertement des porteurs de ces masses de cheveux. Quand elles voulaient dire qu'un homme était un sot, elles disaient qu'il avait de beaux cheveux; elles le disaient souvent au personnage même qu'elles ridiculisaient, et se donnaient ainsi le plaisir de dire à un homme qu'il était un sot.

Digitized by Google

J'entendis un jour un officier débiter de fades compliments à une jeune et jolie chanoinesse. Elle dit à ses amies : « Regardez donc comme Monsieur a de beaux cheveux » Il répondit qu'il n'en avait point en grande quantité, et cela était vrai ; mais elles lui soutinrent qu'il avait les plus beaux cheveux du monde, et jouirent ainsi du plaisir malin de lui dire en face qu'il était un sot.

Je ne crois pas que l'on puisse mettre aux plus grandes choses plus d'importance qu'on n'en mettait alors à toutes ces toilettes sales et dégoûtantes. C'était une belle chose que d'assujettir un soldat à dépenser une partie de sa pauvre solde en mauvaise poudre, en mauvaise pommade. Ma coiffure m'attira beaucoup de reproches, mais on finit par me laisser tranquille. Quand on apprit que M. de Conflans, n'ayant plus de commandement, avait paru à la cour et au spectacle avec ses cheveux coupés autour de la tête, cela fit naître la question de savoir si cette coiffure ne serait pas plus propre, plus militaire et moins dispendieuse que le ciment qui collait la tête de nos soldats. C'était le sujet de toutes les conversations dans les régiments, et même à Paris, parmi les officiers On dissertait sans fin ; et, comme le sujet était borné, on répétait nécessairement les mêmes raisonnements, mais toujours avec la même chaleur et la même gravité. Les conservateurs du ciment poudré répétaient avec complaisance : « Cette coiffure force le soldat à se peigner tous les jours ; sans elle il ne se peignerait pas ; donc elle est plus propre. » On répondait : « Vous commencez par couvrir la tête d'un tas de saletés pour avoir le plaisir de les ôter. Vous faites deux choses : vous peignez longuement pour ôter les saletés que vous avez mises la veille, et aussitôt après, au lieu de laisser la tête propre, vous la couvrez de nouvelles ordures. » Ce raisonnement si simple ne faisait aucune impression sur les partisans de la propreté ordurière, et c'était le plus grand nombre. Je demande si l'esprit humain peut descendre à des raisonnements plus absurdes. Je

n'exagère pas. J'ai trop souvent entendu répéter ce que je raconte, et du ton de la certitude mêlée à un grand ton d'importance, comme s'il s'agissait des moyens d'avoir une bonne ou une mauvaise armée.

Cette manière de raisonner s'est glissée ensuite dans les choses les plus importantes, et sur l'armée et sur la constitution de l'État. Ah! que Boileau a eu raison!

> De Paris au Japon, de Pékin jusqu'à Rome,
> Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Cette fureur de crêper, papilloter, mastiquer et poudrer les cheveux, faisait le malheur des enfants; c'était un vrai supplice pour eux; il a fallu notre épouvantable Révolution pour entraîner tout cela dans la destruction générale. C'est la seule chose raisonnable qu'elle ait produite. L'esprit d'imitation, devenu une espèce de fureur dans toute l'Europe, a étendu partout la coiffure naturelle, en même temps que les gouvernements appelés représentatifs.

Dans ce temps, M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, avait imaginé de défendre aux colonels de faire servir sur leur table plus de plats que l'ordonnance nouvelle n'en permettait. Ils éludaient aisément la défense en remplissant un plat de rôti ou de bouilli, de gibier ou de pâtisserie qui régnait autour de la pièce principale. C'était peut-être la centième fois qu'on voyait l'inutilité des lois somptuaires.

Je me rappelle que, dînant un jour chez un colonel, je remarquai qu'il riait souvent d'un gros rire qui me semblait extraordinaire et affecté. J'en témoignai mon étonnement; on me dit que c'était par imitation de Louis XVI. Dans ce prince, c'était naturel; dans les imitateurs, c'était la chose la plus ridicule.

C'était alors la rage des innovations dans le militaire. Un major allemand, nommé Pirch, avait la vogue. Il n'y avait de changement essentiel dans les manœuvres qu'une plus grande

promptitude et une nombreuse répétition des commandements ; tout le reste consistait en minuties qui fatiguaient surtout les vieux officiers. Ils étaient assujettis à ce qu'on appelait avec raison l'*école;* car ils étaient interrogés comme des écoliers. Je me rappelle qu'un vieux capitaine de grenadiers, qui avait fait la guerre de Sept-Ans, expliquant je ne sais quelle manœuvre, répéta plusieurs fois : « Les grenadiers se porteront, se porteront... » sans pouvoir achever sa phrase. L'interrogateur l'interrompit : « Se porteront, se porteront... Vous vous porterez aux arrêts. » C'était bien dur. Peut-être que, sur le champ de bataille, l'interrogé aurait eu plus de sang-froid, plus de résolution que l'interrogateur, et aurait plus déterminé la victoire. Mais nous commencions ce beau siècle des lumières qui a produit autant d'imbéciles que de princes, de ministres et de législateurs. Il fallait des mots et des phrases. Le fruit de l'instruction n'était pas une disposition ferme à une action rapide et glorieuse, mais une mémoire ornée, en toutes choses, de phrases, de définitions, ou techniques, ou philosophiques.

Le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, parcourait alors la France; il vint à Metz. Il suivait les manœuvres, à pied, avec une vivacité singulière, examinant, interrogeant, écrivant ses remarques dans un porte-feuille. Il y resta plusieurs jours. On lui présenta le répertoire de la comédie; il eut le bon esprit de ne choisir que des pièces très-gaies. La première qu'on joua devant lui fut *le Médecin malgré lui*. Il riait aux éclats, comme un enfant qui aurait vu cette comédie pour la première fois. Il ne cherchait pas à mettre de la réserve dans son plaisir; il ne craignait pas d'attirer l'attention du public. Ses gestes, les mouvements de son corps, rien n'était dissimulé. L'acteur principal, nommé Dupuy, jouait supérieurement ces sortes de rôles. Nos jeunes philosophes, qui déjà étaient très-nombreux, blâmaient cet épanchement de joie; ils auraient voulu une retenue qu'ils appelaient décence. Ces mêmes hommes appelaient cette comédie une farce. Ils étaient

amateurs du drame, genre bâtard et facile, né de l'impuissance de faire des tragédies et des comédies, et qui a infecté les esprits de pensées fausses, dites philosophiques, et de ces maximes sentimentales et niaises qui nous préparaient aux horreurs que nous avons vues.

Pauvres mortels! ayons des défauts, des vices même, puisqu'ils sont dans notre nature; mais qu'ils soient francs et déclarés, comme dans les temps reculés, parce qu'alors les qualités et les vertus auront aussi de la force, et emprunteront de cette force une élévation qui balancera les vices et les défauts.

C'était autrefois une grande faute dans nos princes que de lever une armée contre la couronne et de la combattre ouvertement par ambition; mais rien de bas, rien de vil dans cette entreprise coupable. On pouvait être un grand homme au milieu d'actions condamnables. Tels furent les héros de nos guerres civiles et de celles d'Angleterre. Mais des princes et des gentilshommes assemblés, qui n'ont pas d'autre arme qu'une obscure métaphysique qu'ils ne comprennent pas, et qui, entraînés par des légistes, détruisent tout ce qui soutient la couronne, et, au nom de l'humanité et du bonheur des peuples, amènent des scènes d'horreur et de carnage, se dégradent eux-mêmes, renversent leurs propres honneurs, leur influence, leur pouvoir, pour céder tout cela à des démagogues qui leur prodiguaient un insultant mépris, voilà la plus grande honte à laquelle un peuple puisse descendre! Et l'on ne peut nier que cette dégradation de notre caractère ne soit arrivée avec le cortége de cette fausse sensibilité dont les théâtres et la littérature étaient infectés. Nous vîmes naître alors cette sorte de vertu molle et discoureuse qui charmait les esprits médiocres, et se mêlait à ce désir de rendre tout le monde heureux, en commençant par tout détruire.

Le petit esprit, se mêlant partout, portait au dernier degré les minuties de la discipline militaire.

Longtemps auparavant, ces minuties s'étaient montrées d'une façon plus singulière que dans le temps dont je parle. J'ai entendu raconter à d'anciens officiers qu'au camp de Compiègne un régiment avait à ses catogans des rubans bleus de ciel. Un inspecteur général d'infanterie proscrivit ces rubans bleus de ciel. Quelques jours après, il en fit prendre de couleur de rose au régiment dont il avait été colonel. Cette singularité me rappelle qu'un jeune officier, paré de ce ruban, étant descendu d'un vaisseau sur le quai du cap Français, y fut abordé par un capitaine, qui, après l'avoir observé, lui déclara qu'on ne souffrirait point, dans la colonie, une parure aussi indigne d'un militaire. Le provocateur, nommé Dalcourt, était renommé pour ses duels. Son apostrophe exigeait une réponse; elle fut très-vive. La dispute s'échauffa, et ils allèrent se battre. Dalcourt fut blessé dangereusement. Son rival lui en témoigna les plus vifs regrets et lui donna tous les soins d'un vainqueur généreux. Dalcourt, lui ayant demandé son nom, reconnut en lui le fils de l'une de ses sœurs. Il s'accabla lui-même de reproches, il ne s'épargna point les injures, et il fit le serment de ne plus mettre l'épée à la main. Il oublia bientôt son serment. S'étant trouvé dans une fête, sur une grande habitation, il but à la santé de son voisin, qui lui en fit raison; et, buvant ainsi à la santé l'un de l'autre comme les meilleurs amis, ils s'échauffèrent et en vinrent aux outrages et aux menaces. Ils prirent leurs épées, que l'on avait toujours dans ces temps, et ils sortirent pour se battre. C'était au milieu de la nuit. Les habitations, dans la colonie, avaient la maison principale et les autres bâtiments placés au milieu d'une grande prairie, appelée savane, où tous les animaux paissaient librement jour et nuit. Les deux querelleurs sortirent en se menaçant. Une heure après environ, les autres convives remarquèrent la longueur de leur absence, et, inquiets sur la cause, ils les cherchèrent dans cette plaine. Ils trouvèrent Dalcourt étendu par terre, couvert de sang, et se plaignant de ses souffrances. Il

déclara que, s'étant mis en garde devant son adversaire, le lâche, au lieu de se battre en galant homme, lui avait jeté une pierre qui lui avait fracassé la mâchoire. « Mais, ajouta-t-il, je lui ai donné un vigoureux coup d'épée, et vous le trouverez mort près d'ici. » Plusieurs des convives avaient des flambeaux de bois de mélèze. Ils aperçurent du sang sur la terre ; ils en suivirent la trace, et arrivèrent auprès d'un mulet qui avait à la cuisse une blessure dont le sang sortait. Ils virent alors que Dalcourt s'était mis en garde contre un mulet, lui avait donné un coup d'épée, et que l'animal avait répondu par un coup de pied dans la mâchoire. On lui raconta son exploit; et, comme sa blessure l'avait un peu dégrisé, il comprit avec quelque honte sa triste méprise; mais en même temps il demanda des nouvelles de son rival. On le chercha sur le champ de bataille ; il n'y était point. On le trouva près de la maison, étendu par terre, et dormant du sommeil le plus profond.

Cette fureur de se battre amenait souvent des scènes très-plaisantes. J'ai connu deux anciens amis qui m'ont raconté l'origine de leur amitié. Ils prirent querelle à table sur les charmes de leurs maîtresses ; chacun prétendait que la sienne était beaucoup plus belle que celle de son voisin. Le vin échauffa la querelle, et ils convinrent de la vider l'épée à la main. C'était à Rouen, et pendant une nuit obscure. L'un d'eux proposa de se battre sur le pont de bateau qui est sur la Seine ; l'autre accepta ce champ de bataille, et ajouta que le vaincu serait jeté à la rivière.

Tous ces discours étaient accompagnés de nouveaux verres de vin, qui bannissaient la raison de leurs têtes échauffées. Ils se rendirent aussitôt sur le pont et se portèrent quelques bottes en chancelant ; le plus ivre tomba, et l'autre lui dit : « jette-toi dant la rivière. — Non pas, dit l'autre, c'est à toi de m'y jeter. — C'est infâme, reprit le premier ; tu manques à ta parole ; tu as promis de te jeter à la rivière. — Je ne le peux point, dit le second, je n'en ai pas la force. — Allons, mon camarade, jette-toi donc ; ce sera bientôt fait. « En disant ces paroles, il

tombe à côté de celui qui était tombé le premier, et le vin provoque un lourd sommeil. Une patrouille passant de grand matin les trouve endormis sur le pont, leur épée nue à côté d'eux. On les reconnut, et on les aida à retourner chez eux, où ils continuèrent à dormir. A leur réveil, ils se rappelèrent un peu péniblement leur aventure; ils burent à la santé de leurs maîtresses, convinrent qu'elles étaient égales en beauté, et jurèrent de les défendre envers et contre tous.

M. de Conflans donna un bal en l'honneur d'une chanoinesse très-aimable. Un jeune officier de carabiniers dansait avec cette dame, lorsque M. le marquis de Cambon, colonel de l'une des brigades de ce coprs, s'aperçut que le danseur avait un col blanc; or l'uniforme était un col rouge. Il s'avance tout échauffé, ordonne à l'officier de quitter à l'instant le bal, et d'aller aux arrêts. Grande rumeur! Le bal est interrompu; l'aimable chanoinesse est étonnée de cette brusque impolitesse, s'en plaint à M. de Conflans, qui intercède en faveur du coupable. Les dames s'en mêlent à l'envi, supplient le rigoureux colonel de leur laisser le danseur, qui était un beau jeune homme; mais en vain: il est inébranlable et l'ordre est exécuté sans miséricorde. La société se partagea aussitôt dans le jugement de cette action, qui occupa les esprits et fit taire les violons pendant plus d'une demi-heure. Les dames, les jeunes gens, M. de Conflans lui-même blâmaient le colonel; mais combien d'autres le louaient de sa fermeté, l'admiraient, le contemplaient comme une colonne solide de l'armée et de la monarchie! Porter un col blanc au lieu d'un col rouge! Quelle atteinte à la discipline, et quelles en seraient les conséquences si elle était tolérée! Oui, sans doute; aussi cette défense était naturelle; mais l'importance qu'on y mit dans un bal, et le châtiment qui suivit, étaient ridicules.

Pauvres petits esprits, condamnés par leur nature débile à prendre toujours en toutes choses l'ombre pour la réalité! C'était dans l'instant même où se manifestaient, avec appareil, ces rigueurs sur des cols rouges ou blancs, que se dissolvaient

les liens véritables de la discipline militaire. On parlait, on raisonnait, on se plaignait; et, toutes ces idées nouvelles fermentant dans les têtes, une correspondance s'établit peu d'années après entre deux régiments. On recevait de Paris des nouvelles écrites à la main. Elles étaient autorisées par le gouvernement, et coûtaient, je crois, douze louis par an. Elles circulaient de main en main. Simples d'abord, elles ne contenaient que les anecdotes du jour; mais bientôt, plus hardies, elles prirent un ton philosophique, elles dissertèrent, elles parlèrent des ministres du gouvernement et des changements désirés. Elles n'en furent que plus répandues.

M. de Lafayette se disposait alors à se rendre aux États-Unis d'Amérique et dîna chez le duc de La Rochefoucault, notre colonel. J'étais à ce dîner. Après le repas, il fut entouré d'un grand nombre d'officiers. Son projet était connu; les louanges lui furent prodiguées. Le mot de liberté retentit dans la conversation; il allait contribuer à la rendre à un grand peuple. M. de La Rochefoucault était, plus que personne, pénétré des idées philosophiques. Il se jeta dans la Révolution, et fut massacré par les républicains de la manière la plus barbare et dans les bras de sa mère. Lafayette, après avoir secondé ces idées nouvelles de tout son pouvoir, vint les combattre à la barre de l'Assemblée législative; il quitta pour ce ridicule combat une armée dévouée, qui, sous un autre chef, aurait sauvé le roi et la monarchie. On demanda contre lui un décret d'accusation, et je fus son défenseur très-heureux, puisqu'après mon discours deux cents membres du côté gauche passèrent du côté droit et l'acquittèrent. En sortant de la salle je fus dix fois près d'être massacré. Ainsi, voilà trois hommes dans des positions bien différentes : un grand seigneur qui sera massacré un jour parce qu'il mettra de la fermeté à combattre les tristes effets des maximes révolutionnaires qu'il aura d'abord embrassées; un jeune officier que la fortune placera en Amérique et en France dans une superbe position, qui sera attaqué violemment

par la faction qu'il aura soutenue et fortifiée, et un jeune sous-lieutenant qui devait un jour le défendre, défendre le roi et l'ordre social, être proscrit cinq fois, qui devait être le ministre d'un roi, marcher vigoureusement à la monarchie, et être contrarié par l'homme le plus incapable en politique, quoique du nom de Richelieu. Voilà certes trois hommes qui étaient bien loin de prévoir leurs destinées, surtout le sous-lieutenant. Mais celui de tous les Français qui était menacé de la destinée la plus imprévue, c'était l'infortuné Louis XVI. Les causes dataient de bien loin, mais les dernières causes étaient déjà commencées en 1775, au moment dont je parle. La guerre d'Amérique allait les augmenter. Malheureux prince! roi à vingt ans, n'ayant pas la moindre idée de ce qui constitue un gouvernement, le cœur pénétré des plus belles intentions, sans aucun contre-poids dans l'étendue de son esprit, ce qui préparait une chute infaillible; car les bonnes intentions sont le poison le plus corrosif de l'autorité quand elles ne sont point balancées par un esprit ferme et une longue et profonde habitude de réflexions sur la nature des choses et des hommes.

Les factieux commençaient dès ce temps à parler de son caractère de façon à montrer qu'ils fondaient leurs espérances sur sa faiblesse. Ce n'étaient pas encore des factieux; c'étaient des novateurs, des mutins impatients déjà de toute autorité. On les mécontentait dans le militaire par toutes les minuties fatigantes dont j'ai parlé, et par des choses nouvelles entièrement opposées à ces idées de liberté, d'égalité, que le gouvernement lui-même commençait à proclamer. L'ordonnance qui prescrivit des preuves de noblesse pour une sous-lieutenance aliéna bien des esprits et fortifia le bavardage des déclamateurs.

Je n'ai jamais compris pourquoi des gouvernements imaginent qu'ils ne peuvent rien faire sans promulguer des ordonnances. Ils se perdent par elles, parce qu'ils sont gênés par elles; ils ne sont plus libres dans leurs mouvements: et, quand

ils s'en aperçoivent, ils brisent leurs entraves par une autre ordonnance, et bientôt se succèdent un grand nombre d'ordonnances contradictoires. Dans le conseil de Louis XVIII, et en sa présence, j'ai soutenu cette maxime de gouvernement. Le roi l'adopta, malgré l'opposition de M. de Richelieu, et il m'autorisa à faire ce que je demandais en mettant une simple approbation en marge du rapport que je venais de lui faire. Il est bien évident que, dans la chose dont je parle, on pouvait nommer des gentilshommes de préférence, mais sans se contraindre dans ses choix, et qu'on pouvait se réserver de nommer d'autres personnes, si on le jugeait convenable. Un grand nombre d'officiers qui n'étaient pas de l'ordre de la noblesse étaient parvenus autrefois aux premiers grades. Les maréchaux Gassion, Fabert, Catinat, les généraux Rose, Chevert, et d'autres moins connus, n'étaient pas nobles. On parlait devant un ministre de la guerre d'un officier général parvenu à ce grade par son mérite. « Ah! oui, dit le ministre, officier général de fortune! » Et cependant cet officier était noble; mais il n'était pas présenté à la cour. Ce mot fut répété, commenté, et fit bien du mal. C'était une de ces absurdités niaises qui commençaient à caractériser l'esprit des temps dont je parle. Des hommes qui se croyaient profonds et habiles imaginaient balancer ainsi le progrès des idées démocratiques. Ils produisaient l'effet contrarie par l'indignation qu'excitaient leurs discours et leur ton de dénigrement.

Les écrivains travaillaient dans le même sens. Thomas, qui, comme le disait Voltaire, *tâchait* toujours, se distinguait entre eux par son pathos, fruit de la tâche pénible que remarquait Voltaire. On citerait cent exemples pareils. Ce sont ces sottises niaises qui ont préparé les sottises sentimentales de l'Assemblée constituante, lesquelles ont enfanté les saturnales sanglantes que nous avons vues. Mon Dieu! que nous étions bêtes alors! et que nous le sommes encore! et que nous le serons longtemps!

Comme nous devenions très-sérieux, très-profonds, nous

ne manquâmes pas d'accuser de mensonge le *Voyage autour du Monde* de Bougainville. Cet ouvrage, écrit par un marin de beaucoup d'esprit, et du bon esprit, était très-amusant. Rien d'affecté, de savant; point d'étalage d'histoire naturelle. Il excitait le dégoût de nos philosophes imberbes. La découverte d'Otahiti, les mœurs de ses habitants étaient traités de fables. C'était un roman bâti sur un rocher inculte, dont Bougainville avait fait une île de Cythère. Tout était dans son imagination. On s'en moquait, on levait les épaules quand on en parlait.

Dans le même temps parut un *Voyage en Égypte* d'un Anglais nommé Pocoke, si ennuyeux qu'il tombait des mains. Celui-là était admirable, profond, instructif; c'était l'ouvrage d'un savant, d'un philosophe. Le fatras déclamatoire de l'abbé Raynal emportait tous les suffrages. Ses clameurs contre les rois et les riches étaient applaudies des princes et des riches. Quand l'Assemblée constituante, en 1792, eut enfanté ces bêtises politiques qui ont couvert la France de larmes et de sang, Raynal lui adressa une longue lettre de reproches. Le bon abbé y parlait au nom de la philosophie et des philosophes. Il disait naïvement qu'on avait mal compris cette belle philosophie, qu'ils avaient voulu toute autre chose que cette entière destruction faite par l'Assemblée nationale. Elle se moqua de lui et de ses conseils. Elle eut raison pour la première fois.

J'avais un dégoût insurmontable des minuties ridicules et fatigantes qui augmentaient tous les jours dans le service de l'infanterie; j'avais au contraire beaucoup d'inclination pour le service de la cavalerie, et, si mes parents m'y avaient placé, cela aurait entièrement changé la destinée de ma vie. Les garnisons de Rouen et de Lille achevèrent de m'accabler. J'obtins de mon père et de mon oncle, le comte de Pontac, de m'envoyer à Saint-Domingue, où ils avaient une habitation. Leur fondé de pouvoir était très-négligent et laissait dépérir l'habitation. J'obtins des lettres de service pour la colonie.

J'étais en garnison dans la citadelle de Lille. Au-dessus de

ma chambre, qui était au rez-de-chaussée, demeurait M. le comte de B***, petit-fils d'un maréchal de France. Il avait la citadelle de Lille pour prison. Après avoir dissipé presque toute sa fortune, il avait formé l'étrange projet d'aller s'emparer des trésors de Notre-Dame de Lorette. Il devait être accompagné de deux dragons de son régiment. Son dessein fut découvert. Ce n'était qu'un dessein, sans le moindre commencement d'exécution. Une lettre de cachet l'envoya à la citadelle de Lille.

C'était un très-bel homme. Quoiqu'il fût jeune encore, il était sujet à des accès de goutte très-violents. Pendant un de ces accès qui le retenait au lit, je vis arriver devant notre porte commune deux voitures en poste; deux femmes jeunes et très-élégantes descendirent de la première et montèrent chez M. le comte de B***. Je crus que ces femmes étaient ses parentes, et, comme je l'avais entendu souvent se plaindre de l'abandon de sa famille, je montai chez lui, après leur départ, pour lui faire compliment de cette visite. Après les premiers mots il me dit : « Ce sont deux filles pour lesquelles j'ai dépensé beaucoup d'argent à Paris; elles vont aux eaux de Spa et se sont détournées de leur route pour venir me voir.

« Mais savez-vous ce qu'elles ont fait? Elles ont laissé sur ma cheminée une montre garnie en diamants et une bourse de cinquante louis. Mon domestique vient de les trouver. Tandis que tous mes parents m'abandonnent et me laissent accablé de dettes; ces femmes sont venues me témoigner le plus vif intérêt et me laisser cette preuve qu'elles ne m'ont pas oublié. »

Au moment de quitter cette garnison, le maréchal de Castries, gouverneur de Lille, me donna une lettre très-pressante pour le comte d'Ennery, son ami, gouverneur de la colonie. Je me rendis à Bordeaux avec mon père et mon frère, le chevalier, qui était plus jeune que moi, et qui devait aussi s'embarquer pour la colonie. J'étais très-lié avec l'abbé Arthur Dillon, dont la famille habitait cette ville; je fus comblé par elle des plus aimables prévenances, et, en attendant l'embarquement,

je passai un mois au *Taillant*, terre de M. le président de Lavie, qui avait épousé une demoiselle Dillon.

Le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province, donna une fête superbe le jour de Saint-Louis. On y distinguait mademoiselle Popsy Dillon, depuis marquise d'Osmond. Elle était charmante ; on s'empressait, on montait sur les chaises pour admirer sa danse et sa beauté. L'allemande à deux, que l'on dansait alors, faisait beaucoup valoir les charmes d'une belle personne. Les danses allemandes avaient le grand avantage de marquer fortement la mesure, et de forcer nos oreilles si fausses à suivre la mesure. J'eus beaucoup d'agrément à Bordeaux. Il était impossible d'être plus vénéré que ne l'était mon oncle le comte de Pontac, et, lorsque j'étais présenté comme son neveu, j'étais comblé de prévenance et de politesses. Il avait été *jura* de Bordeaux dans des temps difficiles, et avait exercé les fonctions de cette première magistrature municipale à la satisfaction générale. Il était vénéré du peuple autant qu'estimé de la haute société.

Cette place de *jura* était fort honorable ; le maréchal de Matignon et le célèbre Montaigne l'avaient occupée. Plusieurs autres villes donnaient à leurs officiers municipaux des dénominations particulières et honorables ; elles leur donnaient des marques de leur reconnaissance.

Jamais nos rois ne s'y sont opposés ou ne les ont défendues ; bien différents de nos ministres de la Restauration, qui avaient adopté la maxime d'étouffer tout grand mouvement d'une reconnaissance loyale, et qui même avaient consigné leurs petites idées dans une ordonnance royale. Ils ont suivi les mêmes maximes en toutes choses, comme je le prouverai plus d'une fois ; et c'est ainsi qu'en affaiblissant, au lieu de fortifier, en abaissant, au lieu d'élever, ils ont conduit cette triste monarchie à cet état de dégradation, dont une faction a si bien profité.

CHAPITRE IV.

Départ pour Saint-Domingue. — Les chevaux ne sont point ferrés. — Arrivée. — État de la colonie. — Guerre d'Amérique. — Bataille navale perdue. — Vaisseaux réfugiés au cap Français. — Ancienne législation de cette colonie. — Ni avoués ni avocats. — Caractère des nègres.

Enfin le moment de notre embarquement arriva. Je ne dirai point combien je fus frappé de toutes les impressions nouvelles que je reçus, des préparatifs de mon entrée dans une longue chaloupe où nous admirâmes le beau fleuve qui nous conduisait insensiblement à la mer. Les impressions de cette espèce ne me disposent point à les exprimer, précisément à cause de leur force et de leur profondeur. J'ai remarqué souvent que, dans un grand nombre d'ouvrages, elles n'aboutissent qu'à inspirer des phrases déclamatoires d'un écolier de rhétorique. L'auteur se bat les flancs pour obtenir un enthousiasme factice, veut tout décrire, n'oublie rien, ne fait grâce à ses lecteurs d'aucune circonstance, et parvient ainsi à le fatiguer et à le dégoûter.

Nous eûmes longtemps un vent contraire dans le golfe de Gascogne. Il fallait marcher contre le vent; cela produisait dans le vaisseau ce terrible tangage dont les effets se font cruellement sentir, mais sont impossibles à décrire. Dans une mer ainsi agitée, le vaisseau monte réellement sur des vagues et descend dans le fond de la mer avec une rapidité terrible. C'est alors qu'on éprouve dans les nerfs, dans les entrailles et dans tous les organes, une irritation convulsive qui semble vous arracher à la vie. C'est ce qu'éprouvent les personnes qui, comme moi, ne peuvent résister à ces cruels tiraillements.

Ceux qui sont employés au travail du vaisseau éprouvent moins ces effets ou ne les éprouvent même pas.

Je me souviens qu'assis sur un banc qu'on appelle banc de *quart*, un baquet entre les jambes, je rendais par des vomissements profonds une quantité de bile qui colorait l'eau du baquet. Faible et pouvant à peine me soutenir, j'entendis la voix du capitaine qui m'appelait à son secours avec des cris d'effroi. Tout son monde étant occupé, il voulait seul tirer une *drisse* qui devait abaisser une voile dans laquelle le vent qui la gonflait s'opposait à la volonté du capitaine. A peine l'eus-je entendu qu'oubliant mes souffrances je m'élançai auprès de lui ; je saisis la *drisse* qu'il tenait, et, joignant à ses vains efforts tout le poids de mon corps, nous parvînmes enfin à faire tomber la voile. Je retournai à ma triste place, et les vomissements recommencèrent.

Après trois semaines de combat contre les vents dans ce terrible golfe, nous atteignîmes enfin les vents alizés. Tout changea parmi nous; l'espérance ranima nos cœurs, la joie épanouit nos fronts; nous avions ce que les marins appellent le *vent largue*. Sa constance fixait le vaisseau sur un de ses flancs. Il semblait immobile en marchant toujours : deux voiles suffisaient pour le maintenir. Tout le monde s'occupait; on écrivait, on jouait à différents jeux, comme si l'on eût été près d'une table bien tranquille. J'avais des crayons de pastel : je fis le portrait du chirurgien du vaisseau; le bonhomme en fut ravi, surtout de son habit mordoré à boutons d'or. Cet homme était chargé de beaucoup de détails, qui lui donnaient le moyen de me prouver sa reconnaissance. Lorsque le vent changeait et que mon abattement recommençait, je le voyais accourir auprès de moi et m'offrir les soins les plus empressés.

J'avais encore une autre distraction; je composai de mémoire un petit poëme sur un événement nocturne arrivé dans le vaisseau. Les alarmes des marins et des passagers, les cris et le burlesque effet d'un tapage effroyable, qui n'aboutit, quand les

esprits furent rassurés, qu'à manger un énorme pâté et un jambon, tout cela m'avait fourni un sujet comique dont la lecture ravissait par intervalles les passagers et les officiers du vaisseau. Je l'ai perdu et je l'ai regretté, parce que les événements comiques d'une semblable nuit, dans un vaisseau, m'avaient inspiré des peintures aussi singulières que la chose elle-même.

Nous étions près de l'île ou nous tendions depuis plus de quarante-cinq jours, lorsque nous vîmes une frégate anglaise s'avancer vers nous les voiles déployées. La mer était un peu haute; ce fut un beau spectacle pour nous : c'était la première fois que je voyais un vaisseau de guerre voguant sur une mer agitée. Je ne pouvais me rassasier de le considérer; c'est bien ce que le génie de l'homme peut présenter de plus beau et de plus frappant. Le capitaine nous ordonna de nous arrêter. Aussitôt nous vîmes une chaloupe descendre avec rapidité du vaisseau, se remplir de marins et voguer vers nous.

La mer étant haute, la chaloupe montait sur les flots et descendait avec eux, de façon qu'elle disparaissait entièrement à nos yeux. J'avoue que dans le premier moment je fus effrayé. La chaloupe étant parvenue auprès de notre vaisseau, l'officier qui la commandait fut en un clin d'œil à notre bord, nous salua poliment, et nous demanda si nous avions des armes et des munitions pour les États-Unis d'Amérique. La guerre durait depuis plusieurs années entre ces États et l'Angleterre; elle allait bientôt éclater entre l'Angleterre et la France. Après que l'officier eut examiné les registres, il prit congé des officiers du vaisseau et des passagers. Le capitaine le pria d'accepter une caisse de vin de Bordeaux; l'Anglais renvoya en échange une grande quantité de productions fraîches de Saint-Domingue. Nous fûmes ravis d'y voir des melons, des pastèques, des citrons, des ananas et les délicieuses bananes. C'était un doux régal, après cinquante jours de traversée. Une pareille visite, et ces politesses réciproques, en pleine mer et sous un ciel su-

perbe, attachaient l'âme et la remplissaient d'impressions profondes. La frégate mit le comble à ses égards en voguant deux fois autour de notre vaisseau, de manière qu'elle semblait prête à le toucher; ce mouvement ne pouvait s'exécuter sans des manœuvres répétées et différentes. Nos marins nous firent admirer la rapidité de ces évolutions et la précision des manœuvres; ils nous dirent que ce beau mouvement se faisait en l'honneur des dames qui étaient sur le pont, occupées à considérer la frégate.

Depuis quelques jours nous apercevions des indices de la terre; nous jouissions de l'espérance de l'atteindre bientôt. Un matin, à la pointe du jour, un matelot, placé sur la pointe du grand mât, annonce qu'il voit la terre; mais elle était encore bien éloignée; un vent frais devait nous y mener bientôt. Le lendemain, à la pointe du jour, le capitaine fait avertir tous les passagers; nous voilà tous sur le pont. Je fus frappé de la vue d'une montagne qui était si près de nous que nous semblions y toucher. C'était le cap *Samana*. Voilà donc le Nouveau Monde! Que de souvenirs nous présentait le nom du grand homme qui l'avait découvert! Nous arrivâmes le lendemain au cap Français, capitale de l'île. Il était midi environ. Nous étions conduits par une forte brise, et nous jetâmes l'ancre au milieu d'un grand nombre de vaisseaux marchands. Nous nous rendîmes aussitôt, mon frère et moi, chez le gouverneur, le comte d'Argout, ancien ami de mon père et pour qui j'avais des lettres; il nous reçut avec la bonté la plus aimable et nous invita à dîner le lendemain. Il venait de succéder à M. le comte d'Ennery, qui avait été frappé de la foudre. Une chose fixa mon attention dans son salon : ce fut le visage pâle et jaune des militaires; il n'annonçait pas une parfaite santé. Ils portaient un linge d'une finesse et d'une blancheur azurée tout différent du linge de la France, et qui nous donnait un vif désir d'en avoir de semblable. Nous vîmes le soir même arriver un nègre portant un uniforme, des épaulettes, une épée d'or et un cha-

peau brodé en or. Tous ses cheveux étaient blancs. Il fut reçu avec distinction par le gouverneur, qui le fit asseoir sur-le-champ. On nous dit que ce nègre s'était distingué dans plusieurs combats de mer. L'épée qu'il portait lui avait été envoyée par Louis XV; il jouissait d'une bonne pension et des égards les plus honorables. Son âge, dont il portait les marques, était très-avancé; je crois même qu'il touchait à la centaine. On le disait encore plus vieux.

A dîner, le surlendemain, avec mon frère, chez un conseiller à la cour royale du Cap, nous fûmes servis par trois jeunes *quarteronnes*. C'était la première fois que je voyais des femmes de cette couleur, au quatrième degré; elles étaient blanches, mais pâles, d'une figure distinguée, avaient de grands cheveux noirs, des dents fort blanches. Leur langage était traînant et semblait annoncer la nonchalance. Leur taille était surtout remarquable; elles n'avaient jamais porté les ridicules corsets de la France; leur corps était cambré, très-souple, et montrait cette souplesse dans tous ses mouvements. Un magistrat dont la table était si bien environnée paraissait singulier à des jeunes gens d'Europe.

J'avais écrit à une dame dont l'habitation était voisine du Cap; elle nous envoya une voiture attelée de trois chevaux et conduite par un postillon; nous partîmes en éclatant de rire du burlesque équipage. L'enfant qui nous conduisait ne cessait de rire, et d'exciter ses chevaux par un sifflement particulier aux nègres, qui retentissait avec force. Toujours au galop, il allait ventre à terre, malgré nos prières de ralentir sa course. Tout à coup il aperçoit un gros nuage noir prêt à nous inonder; il s'arrête, ôte sa chemise, sa veste, son pantalon, en fait un paquet qu'il pose sur la selle, s'assied dessus, et, nu comme un ver, recommence sa course à bride abattue. Qu'on se figure notre étonnement! Nous admirâmes cette manœuvre et son extrême promptitude. Quand la pluie fut passée, il reprit ses vêtements préservés de la pluie.

De cette habitation, où nous reçûmes l'hospitalité si renommée de ce pays, où il n'y a aucune auberge, parce que les habitants ne ferment jamais leurs maisons, et où tous les jours nous avions des bains qui nous attendaient, nous nous rendîmes à l'habitation de notre famille, située à dix-huit lieues environ du cap. Je ne cessais d'admirer la culture de cette vaste plaine, qui ressemblait à un jardin, excepté dans quelques morceaux d'un terrain pierreux. J'étais surtout enchanté des haies de citronniers, dominés par quelques orangers qu'on y laissait croître. L'air était embaumé et serein, la chaleur tempérée alternativement par les vents de terre et de mer, qui soufflaient avec une constance et une régularité aussi admirables qu'elles sont inexplicables, malgré les efforts des savants pour les expliquer.

Arrivés sur notre habitation, nous fûmes reçus par l'atelier, où se mêlaient les vieillards, les hommes, les enfants, avec un véritable enthousiasme. Si des libéraux, des philosophes modernes lisaient cette phrase, ils en riraient avec dédain; elle n'en est pas moins l'expression d'un sentiment très-vrai. Oui, ces nègres, habitués à respecter *les hommes blancs*, des Français, étaient d'excellents hommes, jusqu'au moment où ils entendirent cette autre race d'hommes raisonneurs, aussi imbéciles que méchants, qui se plaisent à troubler l'ordre partout où il existe, avec la certitude de semer les germes de la révolte, des massacres et des incendies. Je remarquai qu'il n'y avait sur l'habitation ni prisons ni cachots. Un nègre avait des fers qu'il devait porter pendant un mois; on me dit sa faute, pour laquelle il aurait été condamné à mort dans la bonne France.

Jamais, en France, on n'a conçu une juste idée de l'état des nègres dans nos colonies. La tourbe innombrable, qui répète toujours et sans examen ce qu'elle a entendu dire une fois, redit sans cesse un tas de faussetés sur l'état des nègres. Je ne connais rien de plus injuste et de plus irréfléchi que cette phrase de Montesquieu : « D'où vient cette férocité que l'on remarque

« dans les habitants de nos colonies, si ce n'est de l'habitude de « commander à des esclaves? »

Il parlait avec cette assurance de choses et d'hommes qu'il ne connaissait point. L'abbé Raynal, malgré ses déclamations philosophiques, a été juste quand il a parlé du caractère loyal et facile de ces hommes dont Montesquieu peignait la férocité. Le bruit général dans la colonie était bien différent; car on y disait que les propriétaires *gâtaient* leurs nègres : c'est le terme dont on se servait. Par humanité autant que par intérêt, les propriétaires avaient le plus grand soin de leurs esclaves.

Sans doute il était parmi les nègres des malheureux; mais combien n'en voyez-vous pas en France? Ce qui frappe les Européens en entrant dans une colonie, c'est de voir un grand nombre de nègres nus, sans autre vêtement qu'un linge à la ceinture. Ils oublient alors les haillons dégoûtants qu'ils ont vus si souvent en France. Ces tristes vêtements ne préservent point nos pauvres du froid; mais la nudité des nègres n'est pas un mal dans un climat qui leur fait rejeter les vêtements.

Il en est beaucoup auxquels on ne peut sans châtiment faire conserver les vêtements qu'on leur donne. Les ordonnances de Louis XIV prescrivent de leur donner deux rechanges par an; mais il est très-difficile de leur inspirer le goût de ces habillements. A côté de ces hommes nus vous en voyez qui goûtent le plaisir et la vanité de la parure, et qui trouvent le moyen de la satisfaire dans les bontés de leurs maîtres et dans leur industrie encouragée par eux.

On se figure les nègres bien malheureux dans leurs travaux; on ne sait pas qu'ils ne font jamais aucun de ces travaux malsains, fatigants et dangereux, auxquels sont assujettis les ouvriers dans notre Europe. Dans nos colonies, ils ne descendent point dans les entrailles de la terre, ils n'y creusent point des puits profonds, ils n'y construisent point des galeries souterraines où des familles entières s'établissent comme si elles étaient destinées à ne plus voir la clarté du jour, à ne plus res-

pirer l'air de leur patrie, exposées sans cesse à être ensevelies sous les décombres des éboulements de la terre. Ils ne s'enferment point dans des manufactures, où nos ouvriers respirent un air infect et mortel par les vapeurs des minéraux qu'ils y travaillent; ils ne montent point sur des toits élevés; ils ne portent point d'énormes fardeaux; ils ne sont point, comme nos vignerons, courbés jusques à terre, se servant d'un instrument court qui les contraint à cette attitude; ils ont en main une espèce de pioche légère, attachée à un bâton assez long pour qu'ils soient presque debout en grattant la terre; car c'est là leur travail.

Quant à la sucrerie, le travail qu'elle exige n'est ni fatigant ni malsain; les hommes qui écument les chaudières où se fait le sucre respirent une odeur balsamique, aussi saine qu'agréable. Quoique leur travail ne soit pas fatigant, ils sont relevés de deux heures en deux heures. Tous les nègres ont un petit jardin qu'ils cultivent pour eux; ils ont des poules, des cochons. Sur les habitations bien conduites il existe une si grande abondance de melons, d'ignames, de bananes, de patates, de pois de toute espèce, et cela pendant toute l'année, que l'on ne fait aucune attention à ce qu'ils prennent pour eux. Le dimanche on leur permet de remplir des jarres de gros sirop et d'aller les vendre à la ville. J'en ai vu qui élevaient des chevaux sur l'habitation, et l'un d'eux éleva un cheval fort joli, que je lui achetai au prix de douze cents francs, qui faisaient huit cents francs de France. Ainsi, tous ceux qui profitaient des moyens d'industrie qu'on leur donnait étaient très-heureux. Trois heures par jour leur étaient données, ainsi que les fêtes et les dimanches. Un médecin chirurgien venait tous les jours sur l'habitation; je l'ai vu, pendant la guerre avec l'Amérique, ordonner pour un nègre du vin de Bordeaux, et, quoique la bouteille coûtât alors cinq et six francs de France, on lui donnait exactement ce que le médecin avait ordonné. Les femmes enceintes et les enfants étaient l'objet des soins

les plus assidus. Sans doute, quelques Français ont abusé de leur autorité et ont ordonné des châtiments cruels; c'était un crime, mais combien rare!

Les ordonnances de Louis XIV prescrivaient des châtiments sévères contre ces barbares; le gouverneur avait même le droit de les renvoyer de la colonie, avec défense d'y reparaître. Les informations étaient prises par les procureurs généraux, et l'ordonnance du général était inscrite sur les registres des tribunaux. Le comte d'Ennery avait puni de cette façon deux habitants notoirement connus pour leurs cruautés.

J'avais pour voisin un certain comte de Paradès; dînant chez moi avec une douzaine d'habitants, il annonça les desseins les plus féroces; il était déterminé à couper une jambe à tous ceux de ses nègres qui s'enfuiraient de son habitation. Tous les convives poussèrent un cri d'horreur, et l'un d'eux lui déclara qu'à la première exécution de cette espèce il le dénoncerait au gouverneur.

Ce Paradès avait été l'espion du gouvernement français pendant la guerre d'Amérique. Il avait donné un plan pour brûler le port de Portsmouth. Bonaparte n'étant que premier consul nous parla d'un gentilhomme piémontais qui était son espion dans sa première campagne d'Italie, et qui l'était en même temps de Mélas, général de l'armée autrichienne. Il ajouta : « C'est « comme Paradès, qui l'était en même temps des Anglais et « des Français. Ce sont les bons espions. » J'oubliais de dire, quand j'ai parlé de la manière dont les nègres travaillaient à la terre, qu'ils étaient rangés en ligne, et précédés d'un nègre chanteur, qui, le visage tourné vers eux, chantait des chansons improvisées sur-le-champ; les nègres répétaient en chœur et en partie avec beaucoup de justesse; le chanteur y mêlait des plaisanteries, et toute la ligne éclatait de rire sans cesser le travail. Lorsque j'allais les voir, j'étais un sujet intarissable de chansons, dans lesquelles ils joignaient à la louange la demande des choses qu'ils désiraient. Ils chantaient les bons

maîtres, connus pour tels, et n'épargnaient pas la réputation de ceux qui passaient pour trop sévères. Ils avaient un refrain répété sur toutes les habitations : *Heureux comme nègres à Galifet.*

Mais il est une manière irrécusable de peindre l'état des nègres sur nos habitations avant la révolution de 89. Sur une plaine, où est placée la maison principale, sont établis tous les bâtiments d'exploitation et les cases de nègres. Tout est ouvert; ouverte aussi la maison principale : on peut y pénétrer à toute heure dans la nuit. Il était même impossible que cela fût autrement; car si les fenêtres étaient fermées on étoufferait, on ne pourrait dormir. La maison a toujours deux galeries, en sorte que le soleil ne pénètre jamais dans l'intérieur; mais l'air y pénètre, parce que les fenêtres n'en sont défendues que par des jalousies ou des châssis de toile peu serrée. Toutes les chambres sont au rez-de-chaussée; un seul homme renverserait en un clin d'œil les fenêtres par lesquelles il voudrait pénétrer dans l'intérieur. Si les nègres étaient maltraités, étaient réduits au désespoir, comme on nous les représente si souvent, ils suivraient la voie naturelle de la vengeance, de la délivrance, et ils répandraient le sang des maîtres abhorrés; mais ces maîtres dorment tranquilles; ils ne prennent aucune précaution contre des ennemis maîtres de leurs jours.

Que dis-je? J'ai pris moi-même des précautions. Quelles étaient-elles? Les voici. La rivière du Massacre bordait l'habitation; elle inondait souvent les terres. Je fis construire des levées très-hautes pour les préserver des inondations. J'employais à ces travaux une trentaine de blancs, à qui je donnais par jour cinq francs de la colonie, la nourriture et le logement. C'était le moment des précautions; de bons Français, de bons chrétiens me faisaient trembler. J'ordonnai au commandeur de placer toutes les nuits dans les galeries de la maison une vingtaine de nègres pris à tour de rôle, les uns après les autres. Ils n'étaient point choisis, car je ne me défiais d'aucun d'eux;

ils passaient la nuit sur des peaux, faisaient du feu, fumaient, se chauffaient et chantaient, car ils chantaient toujours, ces hommes si malheureux. Dites-nous donc maintenant, philosophes si éclairés, quel est le résultat de la comparaison que vous faites sans doute entre cette extrême confiance d'une part, et, de l'autre, ces fortes portes, ces serrures, ces verroux, ces murs élevés sur lesquels souvent vous mettez du verre, et ces dogues à la campagne? Qui a changé cet état? C'est vous, et vous seuls. Vous êtes très-excusables; la débilité de votre esprit ne vous permettait point de voir les suites de vos sermons sanguinaires. Ceux d'entre vous qui les voyaient croyaient faire de belles et nobles actions, pour arriver à ces beaux projets de liberté et d'humanité qui ont immolé tant de millions d'hommes.

Si ces nègres avaient été malheureux comme on le dit, je serais un bien méchant homme, car j'étais très-heureux alors. J'aurais donc goûté ce bonheur au milieu de plus de deux cents malheureux.

Je m'étais marié; ma femme se livrait au bonheur de soigner et faire soigner devant elle les femmes en couches, les malades et les enfants. Ces soins étaient portés aussi loin qu'ils pouvaient aller. Il en était de même sur toutes les habitations. Ces soins et ces bontés signalaient la conduite de toutes les femmes des propriétaires. On a pu remarquer des exceptions, mais combien rares!

La paternité avait un charme particulier dans ce climat. Les enfants, lorsqu'ils sont nés heureusement, s'élèvent très-facilement. On a le bonheur de les voir pour ainsi dire croître à vue d'œil, comme ces semences que l'on confie un jour à la terre, et qui dans ce pays se montrent dès le lendemain. Ils n'ont aucune de ces entraves, de ces langes qui les enveloppent en Europe. On n'est pas sans cesse occupé de les garantir de l'air extérieur et de les tenir dans les appartements chauds pendant une partie de l'année; les enfants sont au grand air, dans la

galerie qui ne reçoit pas dans ce moment le soleil. Ils prennent souvent des bains.

J'eus promptement une fille élevée ainsi, qui a partagé mes peines, mes proscriptions, en joignant toujours à mes malheurs ce charme que la tendresse filiale peut seule donner.

Plus de soixante ans avant le temps dont je parle, des alarmes se répandirent tout à coup dans la colonie : on crut que des nègres empoisonnaient les hommes et les animaux. Ces craintes étaient venues de la Jamaïque, où l'on se livra trop facilement à des soupçons terribles. Ils n'eurent pas dans notre colonie des suites aussi cruelles; on procéda juridiquement, on fit des perquisitions, des enquêtes, et je ne crois pas qu'aucun empoisonnement ait été constaté.

Pendant ces alarmes, mon père était occupé à son commandement dans la province de l'ouest; les dames de sa famille, restées sur leur habitation dans la province du nord, se livraient aux craintes générales : elles n'osaient manger que les aliments qu'elles avaient préparés elles-mêmes. Mon père, instruit de leur triste état, se rendit sur l'habitation. Il leur reprocha leur crainte, mais en vain. Il ne put les persuader. Il appela le cuisinier la Rose et lui parla franchement des craintes des dames; la Rose se jeta à ses pieds, et lui exprima, dans son langage très-expressif, combien il était malheureux des soupçons que l'on concevait sur lui. « J'ai confiance en toi, lui dit mon père ; fais-moi un bon dîner, et promptement, car je meurs de faim. » Le dîner apporté, mon père se mit à table au milieu de la famille et mangea comme un voyageur. Les dames le regardaient avec crainte et étonnement; elles blâmaient sa confiance; mais bientôt l'odeur des mets ranima un appétit qui n'était pas satisfait depuis longtemps ; elles mangèrent bien et rirent beaucoup de leur folle crainte.

A mon arrivée dans la colonie, je demandai le cuisinier la Rose, dont le nom était resté dans ma mémoire, à cause de l'aventure dont je viens de parler. Il était fort vieux ; il faisait

ce qu'il voulait; il avait ce qu'on appelait la liberté de savane. Il me dit qu'il donnait de bons conseils au cuisinier. J'eus un plaisir infini à voir ce bon vieillard, qui me parlait de toute ma famille avec un plaisir de reconnaissance qui se manifestait dans ses gestes et dans son langage.

Dans ces temps je soutins un très-grand procès, dont la perte eût été très-désavantageuse à ma famille; j'appris tout à coup qu'il allait être jugé, et qu'il fallait promptement me rendre au Cap, auprès de la cour supérieure. Je partis aussitôt. Arrivé sur une habitation bornée par la grande rivière, j'y fus reçu avec l'hospitalité du pays. A quatre heures du matin, je fus réveillé par un grand bruit; je vis que l'eau entrait en abondance dans ma chambre et que mes pantoufles étaient à la nage; je les pris et sortis de ma chambre. Je vis la rivière débordée, inondant les environs et courant comme un torrent vers la mer, qui n'était éloignée que d'environ une lieue. Comme il fallait absolument me rendre au Cap, on me prêta une vingtaine de nègres. Les uns me portaient sur leurs épaules en nageant, d'autres conduisaient mes chevaux, et d'autres enfin firent passer ma voiture en la soutenant toujours à la nage. Parvenu à l'autre côté de la rivière, qui était élevé et n'avait pas reçu les eaux du débordement, je m'assis au soleil, qui m'eut bientôt séché, et je changeai de vêtements. On parlait souvent de construire un pont sur cette rivière, mais on y trouvait je ne sais quelle difficulté. Si la colonie n'avait pas été arrachée à la France, qui n'a pas su la reprendre, on aurait certainement construit, dans la partie française de l'île, au-dessus des rivières, des ponts de fer assez élevés pour que les arbres charriés par les eaux débordées ne pussent pas les endommager.

Nous étions alors dans le fort de la guerre avec l'Angleterre au sujet des États-Unis, dont la France soutenait l'insurrection. Une frégate anglaise, arrivant des Indes, et se croyant en paix avec la France, fut prise auprès du Cap. Je vis quelques

jours après le capitaine sur l'habitation de M. de Rouvray. Il était désespéré d'une surprise qu'on ne pouvait lui reprocher sous aucun rapport. Il tomba dans une mélancolie noire que rien ne put adoucir, et se brûla la cervelle.

Nous recevions souvent des nouvelles des combats livrés dans la mer des Antilles; nous étions remplis d'enthousiasme pour les deux combats du brave Lamotte-Piquet, combattant à forces inégales et sauvant deux convois français. Aussi reçut-il la lettre la plus flatteuse de l'amiral Parker, à qui il avait arraché un de ses convois, quoique son vaisseau fût démâté et entièrement désemparé. Rien n'égale la gloire dont se couvrit ce célèbre marin pendant toute cette campagne.

Notre colonie fut dans une consternation générale en apprenant le fameux combat naval où Rodney remporta une complète victoire et prit *la Ville de Paris*, que montait l'amiral comte de Grasse, qui fut fait prisonnier. Quelque glorieuse que fût cette journée pour les Anglais, elle ne le fut pas moins pour les Français; car cinq de nos vaisseaux pris avec *la Ville de Paris* étaient dans un tel état qu'ils ne purent supporter la traversée de la Jamaïque en Angleterre et qu'ils furent coulés à fond. Mais malheureusement des bruits circulèrent sur la discorde qui régnait entre les officiers et l'amiral; on en débitait plusieurs preuves; on les croyait trop légèrement. MM. de Vaudreuil et de Bougainville ramenèrent au Cap les vaisseaux sauvés du combat; j'allai les visiter avec un bien vif intérêt. *L'Auguste*, monté par M. de Bougainville, était entièrement désemparé et rasé comme un ponton. C'est ce célèbre navigateur qui le premier découvrit l'île d'Otahiti, dans la mer du Sud. Il écrivit la relation de son voyage d'un style facile et même élégant; mais on ne manqua pas, par cette raison, de dire qu'il était plein de mensonges. J'ai déjà remarqué que dans le même temps on tombait dans l'admiration devant un ouvrage sur l'Égypte, de l'Anglais Pocoke, qui, plus il était lourd et accablant, plus il était admiré. Peu de jours après l'ar-

rivée des débris de la flotte au Cap, étant à la comédie, je vis que j'avais pour voisins, dans la même loge, plusieurs officiers de marine. On ne parlait alors que du combat et de ses suites déplorables; mais j'entendis l'un d'eux parler de Racine avec enthousiasme. Je pensai que ce devait être M. de Bougainville; c'était lui en effet. Longtemps après, sous le consulat de Bonaparte, je m'enfermai pendant plus de quinze jours dans le dépôt de la marine, à Versailles, et j'y compulsai la correspondance de tous les chefs d'escadre et lieutenants généraux de la marine, pendant la guerre d'Amérique; j'en fis des extraits fort curieux. Le style de ces lettres, en général, prouvait que ces officiers s'étaient toujours plus occupés à bien faire qu'à bien écrire; mais les lettres de Bougainville se distinguaient par l'élégance et la clarté, et avaient du charme, malgré les termes de marine. Les lettres du chevalier de Sillars étaient remarquables par le ton d'un vrai marin. Il possédait un art singulier : c'était de si bien distribuer l'arrimage d'un vaisseau que d'un mauvais voilier il en faisait un bon. On lui en avait donné un très-lourd et très-mauvais en sortant de France : il était à la queue de l'escadre; il se fâchait, il grondait, mais toujours ordonnant son arrimage. Il ne calculait point; il suivait son instinct et son coup d'œil, et bientôt son vaisseau devenait un bon voilier. Un jour, dans un combat, il avait ordonné à son maître timonnier de manœuvrer directement sur le vaisseau de l'amiral anglais. Il s'aperçut que cet homme n'exécutait pas son ordre; la peur le troublait, et le faisait dévier de la route prescrite. M. de Sillars se plaça droit devant l'ennemi et dit au timonnier : « Ce vaisseau te fait peur? Ne le regarde plus. » En même temps il releva les basques de son habit et ajouta : « Manœuvre entre mes fesses. »

Nous avions dans la rade du Cap l'escadre espagnole de don Solano, qui devait se joindre à celle de M. de Grasse et faire le siége de la Jamaïque; mais la malheureuse bataille perdue avait empêché l'exécution de ce projet. Un jour que je passais dans

une des grandes rues du Cap, je vis un Espagnol, qui marchait à côté d'un autre, s'élancer tout à coup sur lui, le frapper de plusieurs coups de couteau, et faire aussitôt le signe de la croix en marmottant quelques paroles. Je poussai un grand cri, je courus à lui; mais des garçons d'un café voisin arrivèrent avant moi et l'arrêtèrent. Il disait toujours ses prières. Je ne sais ce qu'il devint.

Malgré la défaite de M. de Grasse les Anglais désiraient vivement la paix. L'armée française avait réussi en Amérique, et, l'armée de Cornowallis ayant été forcée de mettre bas les armes, la paix fut encore plus désirée. Le parti de l'opposition la repoussant, M. Pitt déclara au parlement que l'Angleterre ne pouvait résister aux flottes réunies de l'Espagne et de la France. Il présenta un détail exact de ses forces, et il conclut en disant : « La gloire de l'Angleterre est passée : elle donnait la loi aux nations; c'est à elle de la recevoir aujourd'hui. »

Plusieurs années auparavant, lord Grenville, sorti du ministère des finances, publia un ouvrage dans lequel il déclara que la maison de Bourbon, humiliée dans la guerre de 1756, reprendrait de nouvelles forces et serait fatale à l'Angleterre; sa prédiction se vérifia dans la guerre de l'Amérique. Il s'étendit beaucoup dans cet ouvrage sur l'effet produit par l'union de l'Espagne avec la France.

Il m'est toujours impossible de parler de nos relations en 1803 avec l'Espagne sans éprouver un bouleversement intérieur, en me rappelant nos sottes et successives inconséquences politiques. Après une longue et funeste rivalité entre l'Espagne et la France, Louis XIV unit ces deux grandes puissances; Louis XV affermit cette union; mais Napoléon, au lieu de conserver une telle union et de garder un allié qui se donnait à lui avec ses troupes, ses flottes, son argent, se livre aux combinaisons d'une ambition aveugle qu'on ne peut concevoir d'un tel génie, et y trouve une source féconde de revers. Dans les jours qui suivirent, la France étant sous les ordres d'un Bourbon, les

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE FIRENZE

libéraux de Paris excitèrent ceux d'Espagne à une rébellion entière et détrônèrent le roi Ferdinand ; un instant de gloire française rétablit ce prince ; mais, aussitôt après, de sourdes intrigues et des fautes ministérielles, qu'on pourrait presque appeler des crimes, trahissent à la fois et l'Espagne et la France, et amènent cet aveuglement de Ferdinand qui met sa couronne sur la tête d'un enfant. De là une guerre civile où des généraux armés par une faible régence font frémir l'humanité par leur barbarie. Le gouvernement français, loin de prévoir les suites inévitables d'une sanguinaire anarchie, attise le feu qui dévore ce beau pays. Il ne voit pas que le contre-coup détruira nécessairement les seuls moyens d'un grand commerce qui nous restait encore, et, dans l'instant où j'écris, pas une voix ne s'élève dans les Chambres sur les suites inévitables d'une conduite la plus impolitique qui fût jamais.

J'ai parlé d'un procès important que j'ai gagné au cap Français ; ce succès ajoutait à notre habitation environ quatre-vingts carreaux, qui faisaient cent soixante arpents de la meilleure terre qu'il soit possible d'imaginer ; elle n'avait jamais rien produit par la main des hommes. Elle devait être d'une fécondité inaltérable. Je l'avais environnée de levées très-fortes, et mise ainsi à l'abri des inondations. Après avoir fait couper et brûler les arbres qui la couvraient, je résolus d'y planter des cannes à sucre.

Je vis alors une preuve singulière des bizarreries de l'esprit humain. A peine mon dessein fut-il connu que les anciens habitants du quartier s'en étonnèrent et le blâmèrent. C'était pour eux une source féconde d'une dissertation bornée cependant à cinq ou six phrases, toujours les mêmes. C'était, disaient-ils, le projet insensé d'un jeune homme sans expérience ; ce terrain ne produira que des cannes folles et ne donnera du sucre que dans une douzaine d'années au moins. Il faudrait le couvir de maïs pendant tout ce temps : le maïs mate plus une terre vierge que les cannes à sucre, qui, dans

les premières années, ne donneront que de longs roseaux sans le jus qui produit le sucre. Ce jeune homme va perdre là un temps infini et beaucoup d'argent. Ils m'accablaient de ces grands reproches et de ces beaux raisonnements ; ils étaient fiers de leur propre science, et honteux de mon ignorance. Plusieurs écrivirent à ma famille, par intérêt pour elle, car j'allais la ruiner. Leurs beaux discours ne firent que m'affermir dans ma résolution. J'étais convaincu que cette plante admirable qui donne le sucre doit toujours en produire sous des mains qui savent travailler le jus qu'elle donne, que le pis-aller serait de n'obtenir que du sirop, mais que ce produit, dont le prix était très-cher, serait toujours avantageux. Le simple bon sens avait enraciné ces idées dans ma tête, et ni les conseils, ni les sarcasmes ne pouvaient les ébranler. Je ne pourrais peindre jusqu'où se portèrent ces critiques agricoles ; pour le concevoir, il faudrait avoir connu dans ce pays l'orgueil que manifestait un propriétaire en conduisant ses travaux ; il produisait une jalousie active contre un jeune homme qui dédaignait ses conseils.

Ce bien fut pis quand le moment fut venu de couper ces cannes nouvelles et d'en faire du sucre. J'avais pris pour m'aider dans mes travaux un jeune homme nommé M. Dupont de Gault, qui devint, plusieurs années après, mon beau-frère ; il était garde-marine et chevalier de Malte. Lorsqu'il s'aperçut que son père, ancien commandeur de Malte, le ruinait, ainsi que toute sa famille, il prit courageusement la résolution d'aller réparer ses pertes à Saint-Domingue. Il cacha sa croix, se plaça successivement sur plusieurs habitations, et acquit promptement un talent particulier pour faire le sucre. Le gouvernement avait envoyé dans la colonie deux commissaires chargés d'enseigner aux colons l'art de faire le sucre ; ils éprouvèrent bientôt que la théorie ne vaut pas la pratique. Ils avaient échoué plusieurs fois lorsqu'on leur parla des talents de M. Dupont de Gault. Ils le virent opérer, toujours avec succès, sans

aucune connaissance de la chimie moderne, mais avec un coup d'œil sûr qui lui faisait distinguer le moment où la cuisson du jus de canne, devenu sirop, devait se convertir en sucre. Lorsque fut arrivé le moment de cette opération avec des cannes nouvelles, on accourut pour être témoin de la honte de celui qui osait l'entreprendre. C'était l'expression dont se servaient ces grands critiques. Nous obtînmes du sucre, non de première ou de seconde qualité, mais de cette espèce que les négociants de nos ports appellent *bonne troisième*.

Il fallut bien alors se rendre à l'évidence; mais on ne continua pas moins de critiquer toutes les opérations d'un jeune homme qui, dès sa jeunesse, a toujours méprisé ce qu'on appelle l'opinion publique, et l'a bien prouvé pendant toute la Révolution. Toujours est-il certain que le procès que j'avais gagné, et qui avait ajouté quatre-vingt nègres à ceux de l'habitation, les fortes et longues levées le long du Massacre, ce terrain nouveau qui produisait du sucre dès la première année, tout cela avait mis l'habitation à un degré de prospérité qui excitait l'étonnement et la jalousie. Ce fut l'ouvrage de quatre années. M. Dupont de Gault continua ce travail, et l'augmenta en faisant des avances considérables de ses propres fonds et de son crédit. Je voyais le moment où ma famille allait en recueillir le fruit, lorsque l'ineptie de l'Assemblée constituante enfanta trois décrets contradictoires et détruisit ainsi la plus belle colonie, source de richesses immenses et du commerce le plus florissant. Le gouvernement de ces temps, les assemblées, et, chose bien déplorable, les négociants de nos ports, lesquels ne connaissent jamais les intérêts généraux du commerce, et enfin les habitants eux-mêmes contribuèrent tous à cette lamentable destruction; mais ce n'est pas ici le moment d'en parler.

Pendant que j'étais dans la colonie, j'ai cherché s'il y avait encore quelques descendants des indigènes; mes recherches m'ont convaincu qu'il n'en existait pas un seul. On ne peut, sans une indignation mêlée d'attendrissement, penser à la des-

truction d'un peuple entier, le plus doux, le plus hospitalier qu'on puisse imaginer. On ne peut, sans frémir, se rappeler la trahison qu'employèrent les Espagnols pour saisir la reine Anacoana, massacrer tous les Indiens appelés à la fête donnée par cette reine aux Espagnols, la charger de chaînes, la traîner à Santo-Domingo, la faire juger par un conseil et la faire pendre. Je ne pouvais, dans mes courses, approcher des lieux de cette horrible trahison sans que mon imagination m'en retraçât l'infamie et la cruauté, et sans me représenter ces malheureuses victimes aux pieds de leurs bourreaux.

J'ai ouï dire à quelques personnes d'un âge avancé qu'elles avaient vu au Cap une femme de cinquante ans environ, seul reste de ce malheureux peuple. Cette femme n'en conservait aucun souvenir; mais on trouvait dans ses traits, dans quelques mots de son langage, et surtout dans les noms qu'elle donnait à différents lieux, des traces évidentes de son origine; les hommes humains qui la considéraient ne pouvaient pas sans doute la regarder sans une vive émotion.

La colonie présentait une chose bien digne de remarques : on ne voyait point de banqueroutes; le commerce s'y faisait avec rapidité et bonne foi. Le gouverneur exerçait une sorte d'autorité paternelle, assez semblable à celle des prud'hommes de Marseille; il appelait auprès de lui des négociants prêts à commencer un procès, leur parlait avec l'influence que lui donnait sa place, calmait leur animosité et terminait leur différend. Un brave homme me contait un jour son affaire de cette façon. « Quand le gouverneur me fit appeler, je pris mon habit à boutons d'or, ma canne à pomme d'or, et je le saluai avec respect. Il me demanda mon nom, mon pays, quelle était ma famille, si j'avais des enfants, et il me dit beaucoup de choses pleines de bonté. J'en fus si content que, lorsqu'il eut interrogé mon adversaire, je lui dis que je me désistais de toutes mes demandes, et que j'étais bien content de toutes ses bontés; mais il ne le voulut point, et, après avoir bien examiné notre affaire, il nous

proposa un arrangement qui nous satisfit tous les deux, et nous congédia en nous disant qu'il fallait maintenant vivre en bons amis. Nous le promîmes de bon cœur ».

Cette manière de juger les procès, dans la colonie, avait existé autrefois depuis sa naissance jusqu'au moment où M. d'Estaing vint y commander. Le gouverneur nommait dix ou douze habitants des plus notables, qui s'assemblaient au Cap une ou deux fois par an, selon le nombre des affaires. Il faisait l'ouverture de ce conseil par un petit discours au nom du roi. Ce tribunal appelait les parties, les entendait, nommait un rapporteur, et jugeait d'après son équité naturelle et les usages de la colonie. Plusieurs anciens habitants m'ont assuré qu'on appelait très-rarement de leur décision à celle du gouverneur, mais, dans ce cas, il se bornait à les assembler de nouveau et à leur adjoindre plusieurs autres habitants, pour examiner ensemble l'affaire qui présentait des difficultés. Le gouverneur avait le droit d'invoquer ensuite la décision du conseil d'État, et il envoyait toutes les pièces au ministre de la marine. Tout cela se faisait sans avocat, sans procureur et sans frais. La colonie les vit pour la première fois arriver sous le gouvernement de M. d'Estaing. Alors commencèrent les procès. Un procureur établi au fort Dauphin devint en peu d'années maître d'une habitation.

La civilisation de cette France si vantée, comparée à celle de la colonie, présente de bien grandes différences, et toutes à l'avantage de la colonie. Cette grande sécurité, que j'ai déjà peinte, de deux ou trois hommes au milieu d'un atelier nombreux, sans portes ni fenêtres; ces voyages dans une grande colonie sans passe-port et sans jamais être interrogé; tout cela, joint à une entière bonne foi dans les transactions commerciales, offrait à l'observateur un tableau remarquable. On ne voyait jamais un mendiant, et s'il est vrai, comme le soutient Mably, que la mendicité dégrade plus l'homme que l'esclavage, la colonie présentait du moins quelque avantage, en la com-

parant à cette foule innombrable de mendiants en France et d'hôpitaux de toute espèce pour les recevoir. On n'y voyait point cette multitude d'enfants trouvés ; pas une femme dans ce pays ne s'est débarrassée de son enfant ; pas d'enfant qui ne connaisse sa mère. On a toujours remarqué la tendresse de ces femmes pour leurs enfants. On compte dans Paris douze mille enfants trouvés, plus de deux cent mille indigents nourris dans les hôpitaux ou dans leur domicile, sans compter les mendiants et ce grand nombre de malheureux que soutient l'humanité des riches et des personnes seulement aisées. Un nègre auquel on donnait la liberté demandait toujours qu'on stipulât dans l'acte qu'il reviendrait demeurer sur l'habitation quand il le voudrait.

Je suis arrivé dans la colonie l'esprit plein de toutes les maximes philosophiques sur la liberté, l'humanité, l'esclavage ; et cependant je n'y ai rien vu qui me révoltât. J'avais peine à m'accoutumer à la nudité presque entière d'un grand nombre de nègres ; mais cette peine était affaiblie par la certitude que j'acquis bientôt que la nudité était un bonheur pour ceux qui rejetaient les vêtements, et qu'en général ils ne pouvaient les souffrir. Des caleçons et des chemises de toile coûtaient trop peu pour ne pas obéir aux ordonnances de Louis XIV, qui prescrivaient de leur en donner.

J'ai déjà parlé des chevaux de ce pays, de la race des andalous, petits, mais très-bons ; ils supportent très-bien la fatigue, surtout quand ils sont nourris de gros sirop. Ils n'ont point de fers aux pieds, et je n'ai pu les voir, pendant plusieurs années, soutenant ainsi la fatigue, sans être convaincu que l'on pourrait très-bien se passer en Europe de cet usage singulier de la ferrure. Les chevaux de mon habitation passaient les jours et les nuits dans une vaste prairie appelée savane, formée de terre d'alluvion, et où l'on n'aurait pas trouvé un seul petit caillou ; en outre, ils étaient conduits, pendant la chaleur, dans un bois dont la terre était fraîche et molle. Ces mêmes chevaux, dont

les pieds devaient être mous, traversaient, pour aller au Cap ou au fort Dauphin, plusieurs lieues d'un terrain très-pierreux, couvert d'une espèce de marbre; et cependant jamais je ne les ai vus boiter. On se bornait à couper leur corne; trop longue, elle se serait fendue; on graissait aussi la fourchette et le talon, pour leur conserver une souplesse nécessaire. Un cheval a dans le pied un mouvement qui lui permet de se cramponner un peu; il en est privé par la ferrure. Lafosse, célèbre maréchal de Louis XV et de la maison du roi, a fait un ouvrage sur l'art vétérinaire; il n'a pas osé combattre l'usage bizarre de la ferrure, mais il en a montré tous les inconvénients; il a parlé de cette souplesse du pied gênée par la ferrure. La fameuse cavalerie des Numides, celle des Romains, des Carthaginois, n'avaient point de ferrure. On voit dans l'ouvrage que Xénophon, célèbre par la retraite des dix mille, a écrit sur l'équitation, que, lorsqu'on étrille un cheval, il faut le placer dans une enceinte circulaire couverte de grosses pierres, afin qu'elles contribuent à durcir la corne des pieds. La cavalerie grecque courait sur les rochers de l'Épire sans imaginer que la nature n'eût pas conformé les pieds des chevaux de façon à marcher facilement sur les pierres et les rochers. Il est des pays où les hommes et les femmes marchent et courent les pieds nus; peut-on penser que les chevaux n'en puissent faire autant! On voit dans le récit de l'ambassade anglaise au Thibet qu'elle traversa des montagnes où elle vit des chevaux d'une rare beauté et d'une force remarquable; ils gravissaient les rochers avec impétuosité : ils n'étaient point ferrés. On trouverait une multitude d'exemples semblables dans l'Europe et l'Asie; il en est de même dans toute l'Amérique méridionale. La côte de Barbarie donne les chevaux barbes, race admirable, qui court sur les rivages de la mer, couverts de galets; elle n'est point ferrée.

Sous Louis XV on voulut en faire l'essai; on déferra les chevaux d'un escadron, et on leur dit : « Marchez et courez sur le pavé. » Leurs pieds en avaient perdu l'habitude, et l'escadron

tout entier se mit à boiter. Une pareille idée n'a pu venir que dans le siècle des lumières et qu'à des hommes remplis d'instruction. Que de choses, en administration, ont été conçues et exécutées avec une pareille bêtise !

Telle fut cette idée d'un directeur de la guerre sous Bonaparte. Il voulut, pour être bien certain qu'on n'employait dans l'habillement des troupes, que la quantité de drap nécessaire, que le drap fût pesé. Le major d'un régiment alors en garnison à Turin, venu à Metz pour la conscription, me dit que le chef d'habillement de son régiment n'avait jamais pu, à l'aide du poids des draps, trouver le compte juste et précis de l'habillement, qu'il en avait perdu la tête et s'était jeté de désespoir dans le Pô. Cette idée relative au drap était aussi inconcevable qu'il est barbare de donner le nom de Pô à un fleuve qui a porté le superbe nom de l'Éridan.

Lorsque j'étais dans la colonie, pendant la guerre d'Amérique, on n'y connaissait point la maladie depuis appelée fièvre jaune. J'ignore si c'est une nouvelle dénomination donnée à la fièvre maligne, connue en France comme dans la colonie ; car les savants du siècle des lumières ont changé les noms tant qu'ils ont pu, et ont bonnement appelé science nouvelle celle à laquelle ils donnaient un nouveau nom.

La maladie qu'on appelait vulgairement, dans la colonie, maladie du pays, commençait ordinairement par les symptômes les plus violents et les plus rapides ; on lui opposait des remèdes aussi prompts. J'ai eu dans quelques heures la saignée, l'émétique, les vésicatoires et le bain ; j'eus une nuit tranquille, et le médecin, trouvant le lendemain matin mon ventre très-amolli, déclara que j'étais sauvé. Mais après cette rude épreuve venait une convalescence toujours dangereuse ; l'appétit était violent et désordonné ; il en résultait des obstructions difficiles à guérir, et qui souvent exigeaient le climat de la France.

On ne traita pas ainsi le général Le Clerc, beau-frère de Bonaparte. Ses médecins ont inséré dans les gazettes de la co-

lonie le traitement très-doux et l'eau sucrée par lesquels ils combattaient une fièvre violente. Ils ont fini ce récit en déclarant que, si les femmes du pays réussissaient en traitant les malades d'une manière tout opposée, le succès était dû à leurs soins continuels et particuliers à leur méthode. O Molière! où étiez-vous? Ces messieurs n'avaient donc pas lu le chapitre d'Hippocrate dans lequel il recommande de prescrire non-seulement le régime ordinaire de la vie, mais encore le traitement des maladies particulières au pays, suivant ce qu'elles exigent.

J'ai peint les nègres de nos ateliers comme des hommes dociles et obéissants; mais il est des choses qu'on ne pouvait leur faire comprendre et auxquelles on ne pouvait les assujettir. Les Jésuites avaient une habitation qui appartenait à leur ordre; ils n'ont rien négligé pour les instruire dans la religion, les accoutumer à ses pratiques. Malgré leurs talents si connus de la persuasion, et quoiqu'ils sussent à merveille s'insinuer dans les esprits, ils ne purent réussir comme ils l'auraient voulu. Ils éprouvaient quelquefois des refus formels de croire ce qu'ils annonçaient. L'un d'eux, prêchant en chaire, disait à un nombreux auditoire de nègres que tout ce qu'ils avaient venait de Dieu, et comme il leur nommait les légumes et les fruits qu'ils lui devaient, un vieux nègre lui cria : « Tu te moques, Père Boutin; si je ne les plantais pas, ils ne viendraient pas. » Leur intelligence ne s'étendait pas plus loin; il y aurait eu un certain danger à vouloir absolument leur persuader ce qu'il leur était impossible de comprendre.

On apercevait quelquefois dans leurs paroles le soupçon que les blancs avaient un dessein secret, et qu'ils employaient la persuasion comme un moyen perfide de parvenir à un but que les nègres imaginaient. Ils n'avaient cependant aucune idée précise de ce dessein qu'ils soupçonnaient dans les blancs; c'était absolument comme notre pauvre peuple, qui croyait qu'on venait lui ravir la liberté après la lui avoir donnée. Mais il

était égal pour les nègres de ne pouvoir énoncer précisément ce qu'ils imaginaient; cela restait toujours une vérité pour eux. Ils appelaient la sainte hostie *bon Dieu à blanc*. L'intelligence des nègres n'allait pas plus loin que l'intelligence observée dans le peuple. Pendant la Révolution, un de mes parents, officier de cavalerie, écoutait, en 1789, les discours de ses cavaliers, qui disaient avec une profonde conviction que les princes et les courtisans, pour affamer Paris, faisaient jeter les farines dans la Seine. Mon parent s'adressa à un maréchal des logis, et lui demanda comment il pouvait croire une pareille sottise. « C'est bien vrai, mon lieutenant, répondit le sous-officier; la preuve, c'est que les sacs de farine étaient attachés avec des cordons bleus. » On imagine aisément tout ce que l'officier put dire pour détruire une pareille sottise; mais ce fut inutilement. On ferait cent volumes de sottises pareilles débitées avec assurance, et qui faisaient assassiner des familles entières. De ce nombre était le bruit mille fois répandu que les nobles brûlaient leurs châteaux exprès pour en accuser le peuple. Les fermiers généraux furent envoyés à l'échafaud parce qu'on les accusait d'empoisonner le tabac.

Les nègres n'étaient point voleurs, excepté des choses qui se mangeaient, et lorsqu'on leur en faisait des reproches ils disaient que, ce qu'ils prenaient pour le manger appartenant à leur maître, c'était pour lui-même qu'ils le mangeaient, puisqu'ils étaient à lui.

Un jour, de grand matin, je vis un nègre arriver dans la savane, au grand galop, sur un cheval couvert de sueur et blanc d'écume. Aussitôt qu'il me vit il descendit de cheval, l'abandonna, et courut dans sa case; je l'y joignis bientôt. Là il voulut me persuader que, toutes les nuits, un *Zombi* venait le réveiller, le tirer par les épaules, lui dire qu'il fallait absolument qu'il montât à cheval et courût dans tout le quartier. qu'il avait beau résister, que le *Zombi* était plus fort que lui. En vain je lui disais que je connaissais son secret, qu'il avait

une maîtresse sur une habitation éloignée, et qu'il tuait mes chevaux pour l'aller trouver. Il répétait toujours la même chose avec une bonne foi apparente. Il ne croyait pas ce qu'il disait; mais il espérait me le faire croire. Cela résultait évidemment de ses discours, de ses gestes, et de ses supplications de croire qu'il disait la vérité.

Rien n'égale la prospérité dont jouissait alors cette colonie, malgré la guerre maritime. Cette prospérité augmentait tous les jours, et ses progrès furent très-sensibles jusqu'au moment où douze cents hommes, pleins d'esprit, de science et de philosophie, furent réunis à Paris et imaginèrent qu'ils n'avaient été envoyés que pour tout détruire, tout, sans exception.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Retour en France pendant la guerre dans une flotte de cent vingt voiles. — Rencontre d'une escadre anglaise. — Arrivée à Lorient. — Anecdote sur Mahé de La Bourdonnaye. — Bals champêtres donnés par la reine à Trianon. — La paix conclue avec l'Angleterre.

J'ai dit que j'avais gagné un procès très-important pour ma famille; mais j'appris bientôt que le magistrat propriétaire qui l'avait perdu, et qui était en France, s'était pourvu au conseil d'État par opposition contre l'arrêt. Je pensai que ma présence était nécessaire en France pour combattre ses efforts, et je résolus de faire ce voyage, quoique nous fussions encore en guerre avec l'Angleterre.

Une flotte de plus de cent voiles se disposait à partir; elle devait être escortée par quatre vaisseaux de ligne, commandés par M. de Chabert, de l'Académie des Sciences et chef d'escadre. Il montait le vaisseau *le Saint-Esprit*. Je m'embarquai avec ma femme et ma fille sur un très-beau vaisseau marchand. Je confiai la gestion de l'habitation à M. Dupont de Gault.

On savait qu'une escadre anglaise nous attendait au débouquement; il fallait la tromper, et prendre par conséquent le chemin le plus difficile, celui par lequel il n'était pas probable qu'on voulût faire sortir une flotte de cent voiles. On nous ordonna d'éteindre tous les feux, et de se garder de faire plus du bruit que n'en exigeaient les manœuvres. La grande difficulté consistait à lever l'ancre, à mettre les vaisseaux en mouvement, sans qu'ils se heurtassent les uns les autres, et à prendre la direction que prescrivaient les signaux de manière à mar-

cher dans la rade et à sortir de cette superbe rade sans aucune confusion. Tout ce qui était sur les vaisseaux, hommes, femmes et enfants, étaient immobiles et attentifs. On tremblait de devenir la proie des Anglais au moment où l'on sortirait du débouquement. Ces manœuvres faites lentement et ordonnées à voix basse, les alarmes qu'on éprouvait en soi-même et que l'on n'osait pas communiquer, les mille précautions pour ne pas heurter les vaisseaux, tout cela formait un tableau dont il est impossible de donner une juste idée. Nous fûmes heureux ; les Anglais nous attendirent au débouquement le plus facile et ne nous virent pas. Je n'ai jamais compris comment ils n'avaient pas cherché à nous retrouver dans une autre direction.

Après avoir marché quelques jours assez rapidement par un bon vent, nous tombâmes dans un calme plat qui ne laissait aux vaisseaux aucun moyen de se diriger. Le vaisseau de ligne *le Conquérant* se trouva tout à coup auprès de nous. C'était la nuit; tout l'équipage et les passagers de notre bâtiment poussèrent des cris d'étonnement et de crainte. La hauteur énorme de ce vaisseau nous faisait paraître le nôtre comme une faible chaloupe. Si le vent s'était élevé tout à coup et avait ébranlé *le Conquérant* avant qu'il eût reçu une direction, il nous aurait écrasés à l'instant même. Une dame qui était à notre bord savait que M. de La Jonquière était capitaine en second du *Conquérant;* elle le connaissait. Comme les deux vaisseaux se touchaient, on se parlait sans efforts; elle appela M. de La Jonquière et pria de le faire venir. Aussitôt qu'il fut sur le pont, elle lui demanda, d'un ton ferme et animé, s'il voulait nous écraser, s'il n'avait pas honte de nous exposer au danger qui nous menaçait. « Voyez, Monsieur, lui disait-elle, voyez si le moindre mouvement de votre énorme géant ne nous ferait pas disparaître. » M. de La Jonquière exprima des regrets, répondit avec beaucoup de politesse et promit de s'éloigner. A l'instant même il mit tout son équipage en mouvement; avec ses nombreux avirons et à l'aide de la grande voile

qui pouvait à peine recevoir le peu de vent qui s'élevait, il nous quitta ; et nous vîmes avec plaisir s'éloigner ce commandant qui nous paraissait un mirmidon sur son colosse.

La traversée fut fort heureuse. Quelques bâtiments mauvais voiliers retardant trop notre marche, le commandant de la flotte ordonna au meilleur vaisseau marchand de prendre les plus mauvais à la remorque. Notre vaisseau fut chargé d'un petit brick espagnol ; il retardait beaucoup notre marche et nous le maudissions ; mais, dès le troisième jour, nous vîmes paraître sur le pont, à l'avant de ce vaisseau, deux jolies femmes vêtues à l'espagnole et ayant des guitares à la main. Elles se mirent à chanter ; l'éloignement était trop grand pour les entendre distinctement ; mais nous les entendions assez pour charmer de pauvres diables ennuyés de la traversée. Notre imagination faisait le reste. Nous leur adressions des remercîments par signes, elles nous répondaient de même, et nous leur disions, à l'aide du porte-voix, que nous voudrions bien les avoir à notre bord. Ces petites scènes étaient bien attachantes sur un vaisseau.

Nous approchions des côtes de France. Environ à cinquante lieues de celles de la Bretagne, nous vîmes à l'horizon plusieurs points blancs, qui bientôt nous parurent être des voiles qui s'avançaient vers nous ; elles s'étendaient de manière à désigner une marche rapide. Étaient-ce des amis ou des ennemis ! Il fallait les reconnaître. M. de Chabert chargea de cette reconnaissance deux bâtiments de Bordeaux, doublés en cuivre, et qui avaient l'apparence de deux frégates. Ils s'avancèrent, toutes voiles dehors, vers cette escadre qui déjà frappait nos yeux ; ils firent les signaux de reconnaissance ; on ne leur répondit qu'en forçant de voiles. Ils virèrent de bord et coururent annoncer à M. de Chabert ce qu'ils avaient vu. Le commandant fit aussitôt le signal de ralliement, avertit par des coups de canons réitérés les vaisseaux éloignés de s'approcher du centre. Il se porta en avant de la flotte avec les vaisseaux

de guerre, qui se mirent en ligne. Nous vîmes alors que l'escadre anglaise n'était composée que de frégates. Nos alarmes cessèrent; car nous pensâmes que cette escadre n'oserait jamais s'approcher de nos quatre redoutables gardiens; mais les Anglais profitèrent de la nuit pour cerner la flotte et tâcher de nous enlever quelques mauvais voiliers restés en arrière; partout où ils se présentaient, ils trouvaient les vaisseaux de ligne. Il en résulta cependant un grand désordre dans la flotte; les vaisseaux se pressaient les uns près des autres et forgeaient ainsi contre eux-mêmes les plus grands dangers. Il en résulta des avaries, et, l'un de ces bâtiments s'étant approché du nôtre au point de s'unir à lui, plusieurs de ses matelots se jetèrent sur notre pont. Le lendemain, il fallut un ordre de M. de Chabert pour les forcer de retourner à leur poste.

A la pointe du jour nous ne vîmes plus l'escadre anglaise; elle avait jugé apparemment qu'elle perdait inutilement son temps et ses manœuvres. Nous étions alors très-près des côtes où est située la ville de Lorient. Quand elles parurent à nos yeux, M. de Chabert s'aperçut qu'il s'était bien trompé par son estime, car il se croyait encore à cinquante lieues environ; sa science bien connue en mathématiques et en astronomie ne l'empêcha pas de tomber dans cette erreur. Il s'en aperçut quand nous marchions à pleines voiles avec sécurité. Il en avertit la flotte par des signaux, et fit ralentir et presque arrêter la marche pendant toute la nuit.

Le soir de ce jour, tandis que notre position agitait les esprits et que tous les passagers s'entretenaient des craintes qu'inspirait le voisinage des côtes, un capitaine du régiment de Béarn, passager sur notre navire, me dit avec beaucoup de sang-froid, le cure-dent à la main : « Nous courons un plus grand danger que vous ne pensez. Ne voyez-vous pas comme notre capitaine est inquiet, comme il est agité en parlant à ce monsieur qui ne le quitte pas? Je vous assure qu'il nous perdra. Il marche à grands pas; il laisse toutes ses voiles dehors; il

nous jettera sur ces roches que je vois déjà. » Il me donna en même temps sa lunette d'approche, et j'aperçus le brisement des flots sur ces roches. Je le quittai et je courus aussitôt au capitaine ; je lui dis : « Cela va bien, capitaine, et vous manœuvrez si bien que nous mangerons demain matin des sardines fraîches — Eh bien ! me dit-il, voilà monsieur qui m'accable de reproches en me disant que je suis dans une mauvaise direction, et que je devrais augmenter mes voiles pour courir parallèlement à la côte. — Ne l'écoutez pas, lui dis-je ; mais vous feriez peut-être bien de ralentir la marche du vaisseau et de ne pas tant dépasser les autres. — Je le voulais aussi, me dit-il ; c'est ce monsieur qui m'en a empêché avec ses discours fatigants. » A l'instant même, un coup de canon, dirigé sur nous et envoyé par M. de Chabert, nous fit baisser nos voiles et arrêter notre marche. Le parleur était un homme très-peureux et qui tournait la tête à ce bon capitaine. Je retournai auprès du vieux officier du Béarn, qui me dit : « Vous nous avez peut-être sauvés avec vos deux ou trois phrases. Le capitaine était tout effarouché, et je ne sais s'il aurait compris le coup de canon avant d'être calmé par vos éloges. »

Nous débarquâmes le matin dans le port de Lorient. Les bâtiments qui appartenaient à Bordeaux, et qui étaient en grand nombre, nous quittèrent et cinglèrent vers ce port sous la direction de l'un de nos gros vaisseaux.

Il sera toujours impossible de peindre l'extrême plaisir que ressentent des navigateurs en découvrant les rivages où ils veulent arriver, et surtout en descendant à terre. Après une longue navigation, nous éprouvâmes vivement ce doux plaisir. Il était bien augmenté par la vue de notre enfant, âgé de deux ans et demi et sauvé de tous les dangers que nous avions craint pour lui. Nous étions un grand nombre de passagers dans le même hôtel. Qu'il me soit permis de dire que, la plupart d'entre nous n'ayant jamais mangé de sardines fraîches, plusieurs se reprochèrent un excès dont les autres eurent bien

de la peine à se garantir. Le bon beurre frais, l'excellent beurre frais de ce pays, rendu meilleur encore par le souvenir de nos salaisons, contribua beaucoup à ces excès. Dans Lorient étaient alors les magasins de la Compagnie des Indes. Sous Louis XIV, créateur et protecteur de ce bel établissement, il avait eu les plus brillants succès; il possédait une grande contrée dans les Indes, et les possessions anglaises n'y étaient rien auprès des nôtres. On sait la triste histoire de la funeste rivalité de Dupleix et de Laly; mais je ne peux m'empêcher de retracer les grandes actions et l'infortune de Mahé de La Bourdonnaye.

Il avait pris la ville de Madras et l'avait traitée avec la plus grande humanité. Il n'avait qu'un seul bâtiment à ses ordres quand, dans la baie d'Atongil, il créa, lui seul, une escadre de neuf voiles. Sans fers, sans mâts, sans voiles, sans matériaux d'aucune espèce, il vint à bout, par la force de son caractère et la constance de ses travaux, de se procurer tous les matériaux nécessaires et de mettre cette escadre en état de tenir la mer. Il osa attaquer à Négapatam une escadre anglaise moins nombreuse, mais dont les vaisseaux étaient plus forts et mieux approvisionnés; il la contraignit à la fuite après un rude combat, la chercha encore après avoir débarqué ses prisonniers à Pondichéry; mais les Anglais retirés le laissèrent entièrement maître de la mer.

Après avoir si bien servi la Compagnie des Indes, La Bourdonnaye fut accusé par Dupleix, son directeur général; renvoyé en France et mis à la Bastille par ordre du gouvernement, il y resta longtemps en demandant en vain des juges. Quand il en obtint, il fut déclaré innocent; mais il avait contracté une maladie dont il mourut peu de mois après. Il y fut longtemps au secret, sans voir sa famille, et même sans obtenir du papier pour sa justification. J'ai vu dans les mains de sa belle-fille une carte du théâtre de sa gloire, qu'il avait tracée sur un mouchoir, afin d'instruire ses juges. On ne peut sans gémir se rappeler la déplorable destinée d'un homme dont le cou-

rage égalait le génie, et qui méritait les plus nobles récompenses.

Après avoir visité Lorient, nous partîmes pour Nantes. Nous goûtions le bonheur de voyager sur la terre, après avoir été si longtemps sur la mer.

A une certaine distance de Lorient, le postillon nous dit : Vous allez maintenant entrer en France. » « Je me rappelle qu'à la Roche-Bernard nous trouvâmes, dans un grand bac, les bateliers les plus grossiers, les plus rudoyants qu'on puisse imaginer. A Nantes nous retrouvâmes les bonnes sardines et le bon beurre.

Nous arrivâmes enfin à Paris. Mon premier soin fut de m'informer de l'état du procès que j'avais gagné au cap Français. J'appris avec un grand plaisir que le magistrat perdant avait, après quelques démarches, renoncé à se pourvoir au conseil d'État.

Un grand nombre de personnes arrivées par la flotte de cent voiles avaient rempli Paris d'hommes et de femmes qui portaient le beau linge blanchi à Saint-Domingue; ce linge attirait les regards, comme il avait frappé mes yeux en arrivant au cap Français. La reine en entendit parler, et on lui dit qu'une jeune dame, madame la vicomtesse de ***, était entièrement habillée de ce beau linge. Elle désira la voir en particulier; et, sur ses excuses, parce qu'elle n'était pas encore habillée convenablement, elle lui fit dire qu'elle voulait la voir avec l'habillement américain. Elle fut frappée de la beauté du linge, et trouva que cet habillement tout blanc convenait très-bien dans l'été. On n'en avait pas encore porté. On comparait la blancheur de ce linge à la couleur un peu jaune de celui de Paris. On apprit que des négociants de Bordeaux envoyaient blanchir leur linge à Saint-Domingue, comme ils faisaient faire leur chemises à Curaçao et raccommoder leurs porcelaines à la Chine.

De ce jour le blanchissage du linge changea entièrement;

on devint très-difficile. On y faisait peu d'attention auparavant, parce qu'on portait de belles dentelles, genre de luxe à la mode.

Lorsque l'usage de porter des vêtements d'été tout blancs commença à devenir à la mode, la reine parut souvent le matin vêtue ainsi. On commençait à la calomnier, en attendant qu'on pût la persécuter. Des critiques sévères la blâmèrent de cette innovation, les uns par méchanceté, les autres par une raison assez plausible. Ils disaient qu'en France surtout une reine ne devait jamais se montrer vêtue comme une simple particulière, et que la légèreté du caractère français lui faisait saisir avidement tout ce qui pouvait concourir à la dégrader aux yeux de la malignité.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Bonté de la reine Marie-Antoinette.

On se rappelle la manière dont fut reçue l'infortunée Marie-Antoinette quand elle vint en France pour épouser Louis XVI, qui n'était encore que dauphin de France. Aux grâces naturelles de sa personne et aux avantages d'un esprit cultivé elle joignait une aimable simplicité, accompagnée de l'éclat que répandait sur elle le nom de sa mère, la grande Marie-Thérèse, admirée de toute l'Europe. A l'âge de quinze ans, cette princesse, en arrivant en France, déploya une bonté qui partait d'un cœur vraiment royal. Lorsqu'elle fut reine, elle eut plus d'occasions de satisfaire cette bonté qui semblait un vrai besoin pour elle.

La paix de 1783 venait d'etre conclue. Elle avait été précédée d'un succès qui força le célèbre Pitt à déclarer, dans la chambre des Communes, que l'Angleterre, après avoir donné la loi aux nations, était elle-même humiliée. Mais combien cette gloire fut promptement oubliée de la France! Elle était alors dans la plus grande prospérité. Le commerce maritime était immense. Au milieu de ce bonheur général, la reine se livrait plus encore à ses sentiments naturels. Son excellent cœur lui faisait trouver du plaisir à contribuer à la joie générale.

Elle avait, dans les jardins de Trianon, pendant l'été, un bal tous les dimanches. Là étaient reçues toutes les personnes vêtues honnêtement, et surtout les bonnes avec les enfants. Elle dansait une contredanse, pour montrer qu'elle prenait part au plaisir auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs

parents et les comblait de bontés bienveillantes. Ordinairement presque toute la famille royale était avec elle. J'ai vu plusieurs fois ces bals, tels qu'on n'en avait pas encore vus en France, et j'avoue que je partageais les craintes de plusieurs personnes sur le danger de se familiariser ainsi.

Ce qui devait faire adorer la reine pouvait n'inspirer que des sentiments vagues et faibles, sans aucun mélange de ce respect si nécessaire au soutien des grandeurs, et que supportent avec peine des esprits légers, toujours prêts à secouer le joug des bienséances. Et ce qui est digne de remarque, j'observais avec un de mes amis qu'un petit nombre de personnes de la haute société assistaient à ces réunions champêtres. Ce n'était point par hauteur que d'autres personnes s'en éloignaient, car elles se dégradaient tous les jours par leur changement de costume, et par une affectation toujours croissante de ne point porter les insignes des ordres; mais peut-être aussi était-ce par un sentiment délicat, qui ne voulait point prendre les places que d'autres désiraient passionnément. Toujours est-il certain qu'un peu plus de mélange aurait produit un bon effet.

Je me rappelle que, par un sentiment dont je ne me rendais pas bien compte, tout cela me faisait quelque peine; mais je n'en admirais pas moins les bontés affectueuses et les manières pleines de grâces de cette excellente princesse, dont l'injuste destinée était cachée dans une nuit profonde.

Quand elle acheta Saint-Cloud, elle y recevait les femmes de la ville et des environs avec les mêmes bontés affectueuses, et tout cela simplement et sans la moindre affectation.

Le supplice de cette reine et de la sœur du roi est le plus grand crime qui ait jamais été commis. Quand on se rappelle l'interrogatoire de cette malheureuse reine devant l'affreux tribunal, on éprouve un tressaillement d'horreur; on ne peut concevoir ce mélange inouï de pensées les plus honteuses et de cette passion forcenée qui mettait sa gloire à porter sur l'é-

chafaud une tête couronnée. Cet orgueil diabolique, qui animait des hommes contre toutes les grandeurs, était la véritable source de leurs forfaits. Mais où trouver la source de la cruauté qui les portait à tuer des femmes? Que les hommes se tuent dans les combats, c'est dans leur nature : ils peuvent y porter de la générosité, de la grandeur d'âme; mais tuer des femmes, et avec les formes de la justice! Vous ne trouverez dans aucune langue des expressions capables de peindre des forfaits si abominables. Henri IV ayant banni de sa cour un fils de la duchesse de Guise, elle accourut tout éplorée en criant : « Sire, tuez-moi! tuez-moi! — Ma cousine, répondit le grand roi, je ne sais pas comment l'on tue les femmes. » Mot admirable dans la bouche d'un prince qui, suivant Péréfixe, a combattu dans cinq batailles rangées, dans plus de cent combats sanglants et deux cents siéges! Ceux qui traînaient des femmes à l'échafaud dans Paris n'avaient pas exposé leur vie dans des batailles.

J'espère que l'intérêt douloureux que ressentiront les Françaises en considérant, dans la galerie de Versailles, les portraits de ces princesses, offrira à leur ombre une noble expiation digne des victimes, et digne aussi de celles qui verseront des larmes en contemplant leurs nobles images.

CHAPITRE VII.

Voyage de Louis XVI en Normandie; il visite Cherbourg. — Déclamation théâtrale de ces temps.

Je vais parler d'un voyage triomphal de Louis XVI, et ce n'est qu'en gémissant. Quel déplorable exemple il laisse à la postérité! Ce prince n'avait fait que des actions louables depuis le commencement de son règne; il avait aboli les corvées et la torture, établi plusieurs assemblées provinciales, comme un essai, pour en connaître l'utilité; il avait aboli la main-morte, rappelé les parlements, qui rentrèrent dans leurs fonctions au milieu de la joie universelle de la France; il donnait l'exemple de la plus grande économie personnelle; il avait supprimé plusieurs corps d'élite qui servaient à la splendeur du trône; il avait entrepris une guerre maritime après avoir contracté une étroite alliance qui lui assurait le concours des marines espagnole et hollandaise. Cette guerre avait été glorieuse, et un seul revers avait obscurci les exploits de nos braves marins. Une contrée immense était enlevée aux Anglais par les Anglo-Américains et par nos troupes. Rien ne manquait à la gloire mutuelle de nos alliés et à la nôtre; et, lorsque le traité de paix qui devait terminer cette guerre fut examiné dans la chambre des Communes, le célèbre Pitt parla dans les termes les plus forts de l'humiliation de l'Angleterre, déclara que sa gloire était passée, donna un détail exact des forces navales de la France et de l'Espagne, et montra leur supériorité sur celles de l'Angleterre. Si jamais une paix fut glorieuse, ce fut celle qui suivit les exploits de nos troupes de terre et de mer. Mais quel en a été le fruit? Hélas! il faut le dire, la gloire elle-même fut oubliée.

Digitized by Google

Après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, le roi voyagea dans la Normandie; il voulut voir Cherbourg et les travaux de son port, d'une si grande importance qu'on ne peut trop gémir de ne pas les voir achever. Il est bien déplorable que la marine française ne trouve pas un port de sûreté dans la Manche. Quand l'illustre maréchal de Tourville soutint ce fameux combat de la Hogue, où quarante-cinq vaisseaux français combattirent, pendant deux jours, plus de quatre-vingts vaisseaux anglais, forcés, après des pertes inévitables, d'entrer dans le mauvais port de la Hogue, combien il dut regretter de ne pas trouver ailleurs dans la Manche un port où ses vaisseaux fussent en sûreté.

Dans ce voyage, Louis XVI fut comblé des acclamations des peuples; elles étaient sincères, parce que, dans ces contrées maritimes, on sentait vivement la gloire et les avantages de la paix qui venait d'être conclue. C'était en 1786. Au milieu de ces acclamations si justes et si méritées, si une voix s'était écriée : Dans quatre ans, ce peuple t'accablera d'outrages dans ton palais, cherchera la reine pour l'égorger, enfoncera le poignard dans son lit, heureusement abandonné par elle, massacrera des gardes fidèles qui s'exposeront pour la sauver. Tu seras aussitôt conduit en triomphe dans Paris, pour y vivre esclave des factieux et monter deux ans après sur l'échafaud. Et tout cela sera l'ouvrage d'une assemblée que tu auras convoquée toi-même, qui mêlera continuellement les louanges les plus viles à ses noirs attentats, et qui sera emportée par le délire d'une science imbécile... .....

Après quatre ans de séjour en Amérique, j'étais avide de voir nos comédies et nos tragédies. Je jugeais les acteurs d'après mon goût naturel, et non d'après ce qu'on appelait le goût public. Dans le tragique, je les trouvais tous bien mauvais, excepté Talma, qui commençait à paraître. La première fois que je vis mademoiselle Raucourt, je crus que sa manière de déclamer était une mauvaise plaisanterie, qu'elle avait parié

de faire les gestes extraordinaires qui m'étonnaient. En effet, quelle fut ma surprise de la voir, dans la sublime imprécation de Camille contre Rome, en disant ce vers :

Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie,

tendre à sa droite une main, tendre l'autre à sa gauche, et les unir ensemble par un mouvement singulier, qui semblait unir l'Orient et l'Occident. A cet autre vers,

Et de ses propres mains déchirer ses entrailles,

elle portait ses mains sur son ventre, et lui imprimait un mouvement d'autant plus désagréable qu'il était alors d'une grosseur un peu démesurée. Je vis mademoiselle Fleury, dans le beau rôle d'Andromaque, le défigurer par une pantomime de cette espèce. Rien de plus frappant que la réponse d'Andromaque à Céphise, quand celle-ci ose lui conseiller d'épouser Pyrrhus. Ne croyez pas que cette actrice adresse cette belle réponse à Céphise : elle s'en garde bien ; c'est au public qu'elle va répondre. Elle regarde les loges, range bien sa longue robe pour qu'elle ne la gêne pas, et crie aux habitants des loges :

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle !

A ces mots :

Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé,

elle fit le geste d'embrasser ; et quand elle vint à ce vers :

Et traîné sans honneur autour de nos murailles,

elle appuya longuement sur ce mot *traîné*, et, reculant d'un pas, en repoussant sa longue robe, elle fit avec ses bras un geste circulaire, pour exprimer *autour de nos murailles*. Ce dégoûtant spectacle mettait les loges dans un enthousiasme impossible à rendre. Et voilà ce qu'on appelle le goût de Paris, de ce peuple barbare qui n'a d'oreilles ni pour la musique, ni

pour la poésie, qui préféra les pièces de Pradon à celles de Racine, qui ne veut que du bruit dans la musique et la déclamation, dont les musiciens amateurs, dans le moment où j'écris, font retentir à grands coups les bois du piano pour faire croire qu'ils ont du génie.

Je vis aussi Damas, avec ses jambes et ses épaules de Crispin, oser s'appeler Hippolyte; et, dans la belle déclaration qu'il adresse à la jeune Aricie, où se peint un amour timide qui s'échappe avec peine de son cœur, je l'ai entendu hurler de toute sa force :

> Mes seuls gémissements font retentir les bois,
> Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

A ces beuglements, les applaudissements, les trépignements de pieds furent si violents que je tremblai pour la voûte et les fondements de la salle. Si ce n'est point là de la barbarie dans les arts, qu'on me dise où je pourrai en trouver,

Larive lui-même, qui souvent était heureux dans sa déclamation, se conformait quelquefois à ce goût de hurlement. Je l'ai vu dire ainsi le fameux : *Qu'il mourût!* Après avoir entendu ces mots : *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?* il fit une pause, serra les dents, ferma ses poings mis en avant, leva la jambe droite comme s'il voulait donner un coup de pied à son interlocuteur, et, de ce même pied, frappant la terre avec force, il cria enfin le *Qu'il mourût!* dans un véritable accès de fureur. Ma fille et moi nous ne pûmes y tenir, et nous nous retirâmes, au bruit des applaudissements forcenés.

Il est évident que l'acteur n'avait pas compris la sublimité de ce mot; il doit partir rapidement et sans effort d'une âme magnanime, qui ne conçoit pas qu'un guerrier puisse faire autre chose que mourir dans une telle circonstance. Je sais bien que cette noble simplicité ne plairait pas aux bons Parisiens; mais malheur au poëte et à l'acteur qui se conforment à leur goût.

Longues années après les temps dont je parle, mademoiselle Duchesnois donna de nouveaux exemples de cette manière détaillée et imitative. Dans le rôle de Phèdre, à ce vers :

> Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors
> Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?

elle fit un geste très-expressif pour exprimer l'action d'entrer, et allongea le mot *entrer* tant qu'elle put, en appuyant surtout sur la première syllabe.

J'ai vu Montvel, sur le théâtre de Saint-Cloud, dans le rôle de Mardochée, dire avec une grande colère ces beaux vers :

> Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble;
> Il voit comme un néant tout l'univers ensemble.

Bonaparte fut frappé d'un ton de colère si ridicule et le témoigna quand il fut rentré dans ses appartements. Il n'aimait pas ces cris; il le dit à Talma la première fois qu'il l'entendit exprimer ainsi les fureurs d'Oreste; mais ce fut M. Brifaut, de l'Académie française, qui réussit par ses conseils à lui ôter le goût de ces cris forcenés. Talma s'en corrigea, et prononça depuis ce jour ces vers terribles, qui marquaient un commencement d'aliénation d'esprit, avec un accent concentré qu'on ne pouvait entendre sans frémir.

Les acteurs ont toujours eu une idée bien fausse sur le ton que l'on doit donner aux passions énergiques. Dans le rôle d'Achille, ils croient qu'ils doivent avoir toujours les accents de la colère et souvent pousser des cris de fureur. La colère d'un homme fort, et qui sent sa force, se montre bien plus par les expressions que par les éclats de la voix. Ce sont les enfants qui poussent des cris quand ils sont en colère. J'ai entendu prononcer avec fureur ces vers :

> D'Iphigénie encore je respecte le père.
> Peut-être, sans ce nom, le chef de tant de rois
> M'aurait osé braver pour la dernière fois.

Digitized by Google

Les dire avec fureur est un contre-sens choquant. Achille, en disant ces mots, connaît trop toute sa force et tout ce qu'il peut pour ne pas savoir que ces paroles suffisent. Aussi dit-il presque aussitôt après ces vers :

> Je ne dis plus qu'un mot; c'est à vous de m'entendre.

Presque tous les acteurs avaient un autre défaut qui me paraissait insupportable : ils avaient pris l'habitude de débiter quelques vers avec lenteur, et tout à coup ils en précipitaient sept à huit avec rapidité, sans qu'on pût savoir quelle raison ou quel sentiment inspirait la lenteur ou la rapidité. C'était une mode : c'est tout dire.

Aujourd'hui je vois la même chose dans la musique : on court rapidement, on gémit lentement, on pousse des soupirs dans la musique instrumentale. On se fait à peine entendre, et tout à coup, sans raison, sans motif, on fait un tapage effroyable. Il en est de même du genre de déclamation dont je parle. Le Kain cependant leur avait laissé un exemple qu'ils n'auraient pas dû oublier. L'acteur Beaubourg, qui faisait avant lui le rôle de Néron, disait à Burrhus avec fureur ce vers, en parlant d'Agrippine, sa mère :

> Répondez-m'en vous dis-je, ou, sur votre refus,
> D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus.

Le Kain ne mit pas de fureur dans l'expression d'un vers si expressif par lui-même.

Après avoir écouté les conseils de Burrhus, il s'arrêta et dit ces vers avec une méchanceté froide et concentrée. Les spectateurs, accoutumés aux cris de Beaubourg, furent étonnés et gardèrent le silence; mais, une minute après, et comme avertis par le sentiment qu'ils éprouvaient, ils couvrirent l'acteur d'applaudissements. J'ai mis autrefois une partie de ces observations, sans les signer, dans un feuilleton du *Journal des Débats*.

Je me rappelle qu'après avoir vu la tragédie du *Roi Léar* j'allai dans une maison où j'étais invité à souper. Il y avait beaucoup de monde. On ne parla que de cette tragédie et de la manière dont elle avait été jouée. Plusieurs personnes exaltèrent beaucoup le jeu et la déclamation de Montvel, qui faisait le roi Léar; j'osai énoncer un avis contraire. M. de Chabanon, de l'Académie française, que je connaissais beaucoup, me fit une profonde révérence dérisoire et me dit : « Vous pouvez vous flatter d'être seul de votre avis. » Je lui répondis : « Il n'est pas question de savoir si je suis seul de cet avis, mais si cet avis est bon. Je soutiens que l'acteur ne s'est pas même douté du rôle qu'il faisait. » Grand brouhaha de presque touts les hommes. « Parbleu! c'est un peu fort, ajouta monsieur l'académicien; voyons un peu comment vous nous prouverez cela. — Je soutiens, répliquai-je avec fermeté, que le roi Léar, dans toute la tragédie, n'est ni fou, ni imbécile. Il est accablé de ses malheurs, des persécutions qu'il éprouve; sa tête en est fatiguée douloureusement; mais tous ses sentiments, toutes ses pensées sont nobles et respirent la tendresse pour sa fille qui lui reste fidèle. Dans le moment où il se cache pour se dérober à des recherches, il entend des voix qui lui font craindre qu'on ne saisisse sa fille, et il s'écrie, en se montrant : *Me voici, me voici!* Montvel a dit ces mots avec l'accent d'un imbécile, et non d'un homme qui exprime un sentiment très-noble. — C'est vrai! c'est vrai! » s'écrièrent plusieurs dames, parce qu'elles sentent mieux que nous ce qui est naturel, le distinguent très-bien de tout ce qui est faux, et aussi parce que j'étais jeune, et parce qu'un jeune homme arrivant d'Amérique, résistant à des hommes compasses et un peu pédadogues, les amusait beaucoup.

Je pourrais citer d'autres exemples semblables. D'où vint ce faux goût des acteurs? De ce qu'ils ne peuvent pas se borner à ne voir dans les plus beaux rôles, même ceux de Racine, que ce qu'ils renferment effectivement. Ce n'est pas assez pour eux; ils veulent voir et exprimer au delà, et cet au delà

enfanté par eux est bien choquant, quoiqu'il fasse trépigner le parterre.

Il y avait dans la société que je fréquentais un M. Richard, homme d'esprit et de bon goût; il nous récita un jour le rôle d'Agrippine d'un ton si ferme et si vrai qu'il nous attacha, et que nous étions suspendus à sa parole comme des enfants qui entendent réciter la Barbe-Bleue.

Je veux encore dire une chose qui m'attira beaucoup de reproches de personnes très-spirituelles.

Mademoiselle Bourgoin faisait le rôle d'Iphigénie en Aulide. Elle était alors jeune, jolie, bien faite, d'une taille svelte, parfaitement vêtue à la grecque; sa voix était agréable. Elle disait son rôle d'un ton doux, mélodieux, sans efforts, sans fatigue, et surtout sans aucun de ces hoquets convulsifs qui déchirent les oreilles délicates. Je m'écriai : « Voilà une véritable Iphigénie. — Comment pouvez-vous dire cela? Il n'y a point d'art dans sa déclamation. — Eh! messieurs, c'est précisément parce qu'il n'y a point d'art que je l'aime tant. Iphigénie pouvait être toute semblable à cette actrice, et surtout elle devait parler avec cette simplicité de Racine et ces convenances de son rang. Si elle avait mis de l'art dans ses gestes et dans son langage, je me serais enfui, et j'aurais couru réciter dans ma solitude ce beau rôle d'Iphigénie. »

Je n'ai pas assez vu Le Kain pour pouvoir en parler; je dirai seulement que, dans les derniers temps où je l'ai vu, il était lourdement compassé, qu'il faisait des poses bien longues, et que tout était artifice en lui, depuis les pieds jusqu'à la tête. J'ai vu des lettres de M. de Vennes, homme de beaucoup d'esprit, dans lesquelles il se plaignait à Voltaire de ce que cet acteur faisait durer les pièces trop longtemps par ses pauses continuelles.

J'ajouterai encore que Larive imagina très-malheureusement, dans le rôle de Philoctète, qu'il devait représenter avec la plus grande vérité les souffrances corporelles de ce malheureux prince; qu'il fallait donc se traîner sur la scène en poussant des

cris douloureux, accompagnés de gestes et de mouvements plus douloureux encore. Ce n'était qu'une pantomime désagréable, et plus d'une personne en fut indignée. Au reste, je suis convaincu que tous ces hurlements, ces beuglements, ces efforts convulsifs, en accoutumant le spectateur à ce hideux spectacle, ont engendré insensiblement la tourbe des dramaturges, et toutes ces représentations que nous voyons depuis les dernières années de la Restauration.

Il me semble facile de prouver que la déclamation et le jeu des acteurs étaient bien différents sous Louis XIV et du temps de Racine. On sait quel succès avait le comédien Baron, si célèbre dans son temps. Racine, après avoir fait répéter des rôles devant lui, dit à ce comédien : « Pour vous, Monsieur, je n'ai point de leçon à vous donner; vous trouverez tout en vous-même. » Or il est impossible de penser que Racine, si vrai, si naturel dans ses ouvrages, ne le fut pas aussi dans sa déclamatiou. C'était lui qui imposait le ton aux acteurs tragiques de son temps; ils devaient donc avoir un ton analogue à ses beaux ouvrages; ils ne durent jamais beugler, ni transformer de si beaux vers en un langage forcené. En outre, Baron a beaucoup réussi dans les tragédies de Campistron; elles ont eu un succès prodigieux, et jusqu'à cent représentations de suite. Baron, qui contribuait tant à ce succès, pouvait donner plus de force au faible langage de Campistron, mais il ne pouvait y trouver aucune matière à ces tours de force, à ces cris forcenés dont je viens de parler. Reviendrons-nous jamais à Racine pour le langage et pour le récit! Non, non, très-certainement, à moins qu'un prince, doué comme Louis XIV de l'instinct des choses grandes et nobles, ne témoigne, comme il l'a fait, le goût de ces belles choses et le dégoût des choses contraires.

CHAPITRE VIII.

Les modes à mon arrivée en France.

Au moment où j'arrivai en France, je fus bien frappé des modes nouvelles. Nous en recevions quelques-unes dans la colonie, mais elles ne pouvaient être imitées entièrement; le climat s'y opposait. Il exigeait des vêtements et une coiffure différente, et qui, plus simple, plus naturelle, était plus élégante. Très-peu de femmes portaient de ces corsets qui détruisent tant leur santé et qui les déparent, sans qu'elles s'en doutent. Au moment où j'arrivai, on portait encore beaucoup de rouge et des mouches; l'excellent goût de la reine n'avait pas encore pu les faire disparaître. Au-dessus du front s'élevaient des cheveux bien crêpés, bien roides, bien graissés et bien poudrés. Cette coiffure était à angles droits, saillants et rentrants, et avait un air menaçant, comme une fortification. Pour accompagner ces bastions on mettait des deux côtés, et sur le cou de grosses boucles bien roides, bien graissées et poudrées, bien tenues par des broches de fer, et qui avaient le charme de salir sans cesse le cou. Au-dessus des fortifications dont j'ai parlé on plaçait un coussin de taffetas noir, rempli de crin. Ce coussin, qui perdait promptement sa propreté primitive, était attaché à la fortification par de longues épingles de fer; il était destiné à recevoir toutes les broches de fer qui devaient attacher le nombre immense des ornements qui relevaient toute cette coiffure, des rubans, des fleurs, des nattes en cheveux, des boudins en cheveux, et un attirail difficile à décrire composé de faux cheveux. Les cheveux de derrière, bien graissés aussi, et encore plus poudrés que le reste, étaient relevés,

Digitized by Google

tantôt en plusieurs nattes ou tresses, tantôt en un chignon volumineux qui faisait peur à tous les meubles et à tous les habits qui en approchaient. Comme tous ces cheveux du derrière de la tête avaient une irrégularité choquante dans la partie d'en haut, on fourrait, dans l'espace qui se trouvait entre le coussin et les cheveux, de grandes cocardes de crêpe ou de taffetas, pour cacher ce vilain commencement de nattes, de tresses et de chignon volumineux. La poupée ainsi coiffée avait du rouge sur les joues et quelques mouches. Le bon ton voulait que le rouge fût très-épais, qu'il touchât les paupières inférieures des yeux. Cela, disait-on, donnait du feu aux yeux. On tenait tant à ce rouge que toutes les femmes avaient dans leur poche une boîte plus ou moins riche, dans laquelle étaient les mouches, le rouge, le pinceau, et surtout le miroir. Plusieurs dames renouvelaient, sans façon, à leur aise, leurs belles joues rouges partout où elles se trouvaient.

J'oubliais de dire qu'une mode impérieuse força bientôt toutes les femmes à substituer une poudre rousse à la poudre blanche; elle produisait une saleté abominable sur le front, le cou et les épaules. Tout cet échafaudage était surmonté d'une touffe de plumes blanches plus ou moins élevées.

La mode vint alors d'avoir des voitures à l'anglaise; l'impérial intérieur était très-bas, en sorte que les dames d'une taille élevée étaient forcées de se mettre à genoux dans la voiture pour ne point briser leurs plumes. J'ai vu une dame qui non-seulement était à genoux dans la voiture, mais encore passait sa tête par la portière. J'étais assis auprès d'elle. Quand une femme ainsi panachée dansait dans un bal, elle était contrainte à une attention continuelle de se baisser lorsqu'elle passait sous les lustres, ce qui lui donnait la plus mauvaise grâce qu'on puisse imaginer. On assurait dans ce temps que, lorsque l'impératrice Marie-Thérèse vit un portrait qui retraçait la reine de France, sa fille, ainsi coiffée, elle poussa un gémissement et se mit à pleurer.

Après cette tête ainsi empanachée venait un corps bien serré, bien gêné, et qui formait le pain de sucre autant qu'il était possible ; car cette forme de pain de sucre était la véritable merveille. Il descendait le plus qu'on pouvait, de façon qu'il usurpait trois ou quatre pouces sur les cuisses. Or vous savez, mais ces dames ne savaient pas, que la beauté de la taille générale des femmes est dans la longueur proportionnée des cuisses et des jambes. Voyez toutes les belles statues, tous les tableaux de Raphaël et des autres grands peintres. Cette beauté de proportions ne fut pas ignorée sous le Consulat et sous l'Empire. Les femmes avaient adopté alors un costume qui fut constamment approuvé et suivi par nos plus grands peintres. J'ai vu dans la galerie de Saint-Cloud un portrait de la reine avec la tête à la mode, le corps démesurément long, et des cuisses si courtes que cet ensemble faisait peine à voir à toute personne douée d'un peu de goût naturel. C'est une chose singulière que d'entendre presque toutes les femmes parler de ce qu'elles appellent *la taille ;* elles en font une partie à part, dans laquelle elles comprennent la gorge, l'estomac, la poitrine, le ventre, et elles vous disent : « Il faut bien marquer la taille, il faut serrer la taille. « Et ce mot, qu'elles ne comprennent pas, revient à chaque instant. Elles ne savent pas que par ce mot les artistes et tous les hommes instruits ont toujours entendu l'ensemble de la personne. Ainsi, quand Voltaire a dit de Louis XIV qu'il avait une riche taille, il entendait toute la personne, dans de belles proportions bien agencées ensemble, et non pas ce que les artistes appellent le buste et que les femmes appellent taille. Ce que les femmes appellent la taille, et qu'elles considèrent comme une partie du corps, n'est point, à proprement parler, dans la nature. La nature a dessiné le corps humain d'un seul trait, qui, partant du cou, trace les épaules, et descend, par un contour onduleux, jusqu'à la cheville du pied, en rentrant et ressortant suivant que l'exige la beauté des formes. Changer ce beau contour

en grossissant les parties, en rétrécissant d'autres, est le dernier excès du mauvais goût. On ne peut impunément contrarier ainsi la nature; on est roide, gêné; on choque les yeux délicats; il en résulte de grands inconvénients. Supposez une jeune personne bien portante, qui croît et grandit; comme il faut que toutes les parties qui constituent ce que vous appelez la taille soient également pressées dans ce corset, l'embonpoint, qui s'accroît tous les jours insensiblement, étant plus contraint dans les parties supérieures que dans le ventre, qui, malgré qu'on en ait, s'étend autant qu'il lui est nécessaire, il en résulte qu'il grossit dans une proportion plus forte que les autres parties. De là cette grosseur du ventre des jeunes filles, qui fait le désespoir de leur mère, et ensuite le désespoir de ces mêmes jeunes filles devenues grandes. Celles qui sont d'une taille courte ressemblent à des magots de la Chine, malgré tous leurs efforts pour cacher cette imperfection; d'autant plus que l'action du corset, s'opposant à l'ampleur naturelle du ventre, le force à tomber sur les cuisses; et, s'il était permis de pénétrer dans les mystères de l'hymen et de l'amour, on dirait combien de mariages, d'inclinations, formés d'après les traits d'un beau visage, et qui semblaient devoir être protégés par d'autres beautés extérieures, ont produit tout à coup l'effet le moins attendu, en inspirant un dégoût dont n'ont pas été maîtres des hommes ainsi trompés involontairement. Quelquefois les femmes, qui ne s'abusent point sur cette situation toujours croissante, cherchent à la diminuer ou à l'arrêter, et malheureusement ne font que l'augmenter; car la contrainte est le seul moyen qu'elles puissent employer. Ajoutez l'impossibilité de se nourrir autant qu'il serait nécessaire et de bien digérer les aliments, quand l'estomac et le diaphragme sont ainsi comprimés. L'effet produit par ces corsets sur le ventre est aussi produit sur la gorge; ils ne lui laissent pas son libre accroissement, la déplacent, et mettent en avant ce que la belle nature place de côté. On peut remarquer cet effet dans

tous les nombreux et beaux portraits de Van-Dyck ; c'était alors la rage des corsets ; il avait trop de goût pour peindre les poitrines telles qu'elles sont dans ces portraits, si ces vilaines formes n'avaient pas frappé ses yeux. M. de Buffon a parlé du mal produit par ces corsets, mais inutilement. En 1835, un journal essaya de prouver les maux réels produits par ces corsets, et joignit à son article une gravure qui les représentait ; ce fut inutilement. Les femmes répondent toujours par ce mot imbécile : *C'est la mode.* On ne peut se promener, on ne peut marcher dans les rues, sans remarquer une baleine audacieuse et souvent une lame de fer placée au bas du ventre, et qui, avançant de deux pouces dans l'endroit même où le ventre s'incline, conduit par plus étranges observations.

Un habile médecin frémissait en me parlant des effets cruels de ces corsets sur les jeunes personnes. Au reste, il faut se réjouir de ce que les femmes, en se donnant par leurs corsets une taille roide, se privent ainsi du plus dangereux des attraits, de cette souplesse élégante qui, dans d'autres pays, est le plus séduisant de leurs charmes ; puisqu'elles ont tant d'autres moyens de plaire, il faut les féliciter de perdre la grâce que donne la souplesse. On ne peut les comparer, comme autrefois, à un roseau flexible ; tant mieux pour leur tranquillité.

Après tout cet attirail venait la chaussure. Le soulier, bien pointu, avait un talon épais d'un pouce et demi de haut. On a déjà dit que les femmes ainsi chaussées ressemblaient en marchant à des pigeons pattus. Toute la partie depuis le cou de pied jusqu'à la pointe était nécessairement ployée ; c'était sur elle seulement que les femmes marchaient. Cette chaussure les forçait à jeter le corps en arrière, afin de le tenir en équilibre en luttant contre la pente naturelle qui le portait en avant. Sans cet effort pour le reporter en arrière la petite poupée serait tombée sur le nez. Je puis vous assurer que tout cela, avec de grands ou petits paniers sur les côtés, formait un personnage bien ridicule. Si vous en doutez, consi-

dérez un peu une gravure ou un tableau de ces temps. Tout cela n'empêchait pas que les femmes ne fussent alors très-aimables; elles ne l'étaient point par leurs ajustements et leurs coiffures, mais par une politesse délicate. Elles avaient hérité du ton de la cour de Louis XIV; elles cultivaient l'art de plaire et le *savoir-vivre,* que Boileau conseillait même aux hommes de son temps. L'amabilité des femmes amenait l'urbanité des hommes; c'était un échange continuel d'égards et de politesse, et la société française était recherchée par les étrangers. Des villes même de province, telles que Lyon, Dijon et Grenoble, avaient cette réputation. Je sais bien qu'à côté de cette société on trouvait à Paris des hommes qui prétendaient donner l'exemple du bon ton, qui affectaient l'esprit dans tous leurs discours, qui le faisaient servir à la malice, à la méchanceté même, et qui cherchaient à immoler à leurs plaisanteries des hommes honnêtes; mais ils trouvaient souvent des personnages d'une espèce différente, dont le maintien et les paroles leur faisaient sentir leur petitesse et les en faisaient rougir. Ce mauvais ton faisait ressortir davantage les charmes de la bonne société, où les bienséances accompagnaient toujours le ton simple et noble qui la distinguait.

Si je veux parler de la toilette des hommes dans ces temps, je présenterai des tableaux aussi bizarres. Ils avaient des coiffures à l'oiseau, en cabriolet, à la grecque, en marrons. La grecque était surtout remarquable; les cheveux poudrés, frisés, et surtout crêpés, s'élevaient sur la tête. Les procureurs et les avocats aimaient cette coiffure. Il résultait de la quantité de poudre que recevait la tête que les chambres, les cabinets en étaient salis. Lorsque la coiffure était finie, on la poudrait à la grande houppe et de loin; il fallait se mettre alors sur le palier de l'appartement, et c'était l'escalier qui recevait tous ces nuages de poudre. Il arrivait souvent que, lorsqu'on poudrait ainsi un élégant en l'environnant d'un nuage de poudre, un autre élégant tout habillé montait ce même esca-

lier, s'arrêtait tout à coup devant le nuage poudreux, et demandait grâce au poudreur. Il fallait non-seulement suspendre l'opération, mais encore attendre un moment, afin que toute la poudre fût tombée et dissipée. Mais, malgré cette suspension, l'homme habillé en recevait encore beaucoup trop; il la remarquait avec douleur sur ses habits.

D'autres élégants, et c'étaient les plus merveilleux, avaient un cabinet particulier destiné à cet usage. Quand l'échafaudage de la coiffure était achevé, le coiffeur, armé de sa longue et grosse houppe de soie, rempli d'un noble enthousiasme, lançait de toute sa force la poudre la plus fine en l'air, contre le plafond. L'élégant se plaçait de manière à recevoir sur sa tête cette poudre, fine, lorsqu'elle retombait du plafond. L'artiste, animé par le succès, recommençait avec vigueur le jet de la poudre jusqu'à ce qu'il fût content de l'effet de cette neige blanche ou demi-blonde. Le poudré sortait triomphant de son cabinet, sûr du succès que lui préparait dans les salons et dans les coulisses une tête si bien poudrée. Cela s'appelait poudré en frimas; d'autres disaient poudré aux œufs, et je ne sais pourquoi. On ne manquait pas de mettre une grande quantité de poudre dans les cheveux de derrière, quoiqu'on les enfermât dans une bourse de taffetas noir, qui d'abord fut très-grande, diminua ensuite peu à peu, et devint très-petite. Elle prit alors le nom élégant de crapaud. L'élégant ainsi paré portait à sa montre de longues chaînes d'or où pendaient des breloques, parmi lesquelles une petite clochette annonçait son arrivée.

Cette nécessité de la frisure et de la poudre nous donnait dans les rues un spectacle amusant : c'était d'y voir à chaque pas des perruquiers, bien blanchis par la poudre, courant de toutes leurs forces, la housse et le peigne à la main, pour aller chez leurs pratiques qui les attendaient. Malheur à l'homme habillé qui les rencontrait! il était couvert de poudre du côté qui recevait le choc, et de là des reproches, des injures et

des menaces. On avait un autre spectacle dans les maisons : c'était celui des hommes qui attendaient impatiemment leur coiffeur. Ils étaient souvent pénétrés d'une cruelle douleur en ne voyant pas arriver l'artiste sans lequel ils ne pouvaient sortir.

Les hommes portaient d'énormes boucles d'argent, si grandes qu'elles rasaient le parquet des deux côtés; elles blessaient souvent les chevilles, et, si le coup était violent, c'était une vraie blessure. Elle se renouvelait souvent par des coups successifs, et produisait une plaie douloureuse. Je l'ai éprouvé, et, après avoir souffert courageusement ces effets de notre divinité, la mode, je fus forcé d'y renoncer, et de souffrir, avec un courage plus difficile, les sarcasmes des hommes d'esprit sur mes petites boucles. Mais comme j'ai toujours eu la manie, blâmable sans doute, de ne jamais suivre entièrement la mode, au point d'en être souvent remarqué, j'avoue que je mis quelque vanité dans mes petites boucles. Un présent de ces larges boucles fut envoyé par un de nos princes au prince Henri de Prusse, et le grand Frédéric s'en moqua beaucoup ; il dit que nous mettions à nos souliers les boucles de nos harnais de carrosses. Il rit beaucoup aussi de nos habits de velours et de satin, et il avait bien raison ; tout cela annonçait une nation dégénérée. Joignez-y tout ce que j'ai dit sur notre nouvelle discipline militaire ; car toutes ces choses vont ensemble, dans une monarchie qui s'élève ou dans un gouvernement qui s'abaisse.

CHAPITRE IX.

Retour à Saint-Domingue. — État brillant de la colonie. — Société des Amis des Noirs à Paris. — Conduite de l'Assemblée constituante, du Directoire et de ses agents dans la colonie. — Elle est bouleversée par eux. — Massacre des Blancs. — Réflexions sur la cession honteuse de cette superbe colonie aux Mulâtres qui avaient massacré les Blancs. — Arrivée au cap Français du duc de Clarence, dernier roi d'Angleterre. — Le gouverneur donne un bal en son honneur. — Retour en France. — Accident singulier pendant la traversée.

Je n'étais parti de Saint-Domingue, en temps de guerre, que pour défendre auprès du conseil du roi le procès que j'avais gagné à la cour royale du Cap. J'y avais laissé quelques affaires importantes pour lesquelles il fallait absolument y retourner.

Je m'embarquai à Bordeaux pour Saint-Domingue. J'eus le plaisir d'y revoir encore mon vénérable oncle M. de Pontac et sa charmante fille, la baronne de Reyne; je me trouvai à une belle fête donnée le jour de la Saint-Louis par le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province. Ma traversée fut fort heureuse. La vue des premières montagnes de cette île fit encore sur moi la plus grande impression. J'admirai ensuite cette vaste rade du Cap, remplie de vaisseaux marchands, qui sans cesse entraient et sortaient. Pendant la traversée, nous avions rencontré assez souvent des vaisseaux, allant dans les nombreux pays du Golfe de Mexique ou dans les îles nombreuses françaises et espagnoles. Il semblait que la route que nous faisions était un grand chemin très-fréquenté.

Je remarquai combien la prospérité de cette colonie s'était accrue depuis une paix d'une seule année; tout y respirait l'abondance, la richesse, la facilité du commerce; on voyait une colonie digne d'une grande métropole. Pas un germe de

division ne s'y manifestait; on n'y entendait pas un mot qui fût enfanté par les ridicules théories qui l'ont bouleversée quelques années après.

J'arrive à ce moment fatal, afin que le récit de la destruction suive le tableau de la prospérité. La colonie en jouit encore jusqu'en 1789; mais, dès l'instant qu'on eut rêvé que les Français étaient esclaves et qu'il fallait les affranchir, ce mot de liberté, si vague, si mal compris, retentit aussi dans la colonie de Saint-Domingue.

Il s'établit à Paris une société qui s'intitula *les Amis des Noirs;* elle fut instituée d'abord par ces idées sentimentales d'humanité qui trompaient les esprits faibles et servaient les projets des pervers. Entraînée dans ces discussions par l'attrait d'une théorie spéculative, elle en vint bientôt à demander la liberté générale et rapide des esclaves. L'Assemblée nationale, aussi ignorante que présomptueuse, voulut régler à la fois l'état des hommes de couleur, des blancs et des noirs; elle courut dans un labyrinthe sans issue de raisonnements métaphysiques et politiques. Quand elle s'aperçut du mal fait par son premier décret, elle en fit un second tout différent; elle y trouva de nouveaux inconvénients imprévus, et enfanta un troisième décret différent des autres.

Ces contradictions et le mal qu'elles faisaient ne diminuèrent point sa présomption; elle continua de tout bouleverser par des avis et des circulaires. L'Assemblée législative continua et aggrava son ouvrage. En janvier 1792 elle apprit la révolte des nègres. Il avait fallu les trois décrets contradictoires de la Constituante, les efforts continuels de la société des Amis des Noirs et les têtes sulfureuses qu'elle avait envoyées dans la colonie, pour soulever des ateliers jusques alors si tranquilles. Dès lors s'ouvrit devant les déclamateurs philanthropes une carrière plus vaste de destruction. Les députés de Bordeaux, appelés Girondins, oublièrent que cette ville devait son immense prospérité à cette colonie, et renchérirent encore sur les décla-

mateurs. Brissot était à leur tête ; il accusa le gouverneur, M. de Blanchelande. Je le défendis vigoureusement ; j'exposai sa véritable conduite, et je repoussai en même temps toutes les assertions par lesquelles les bons amis des noirs tendaient à la destruction des blancs, c'est-à-dire des Français.

Comme je veux donner aux événements importants toute leur suite, je passe par-dessus les temps, et, sans m'occuper des dates, j'arrive aux grands résultats ; je les trouve avant et sous le Directoire. Il envoya des agents dans cette malheureuse colonie. Leur conduite présente les réflexions les plus frappantes, si toutefois les hommes pouvaient réfléchir dans le siècle des lumières. Ils ont une instruction immense qui ne leur permet pas de faire autre chose que de marcher, tête baissée, à l'accomplissement de leurs théories, sans jamais regarder en arrière et sans y chercher les leçons de l'expérience. Qu'est-ce en effet que l'expérience auprès de la doctrine? Je vais donc présenter inutilement le tableau des scènes les plus instructives ; mais il se trouvera peut-être en France douze hommes de bon sens, douze, c'est beaucoup, qui réfléchiront et qui auront la grande hardiesse de dire tout bas : Après la destruction de la plus belle des colonies, il ne faut pas détruire les deux petites qui nous restent encore. A peine les agents du Directoire eurent-ils commencé leurs opérations qu'on en vit les effets. Ils flattèrent d'abord les hommes de couleur ; ils leur prodiguèrent les honneurs et le pouvoir, afin de s'en servir pour dominer les blancs et les noirs, et se rendre maîtres absolus des richesses de la colonie ; mais bientôt ils trouvèrent des rivaux, et ensuite des ennemis, dans ces mêmes hommes qu'ils avaient tant flattés ; ils s'en plaignirent en vain.

Le désordre s'accrut toujours, et, ce qui est bien remarquable, tandis que la partie soumise aux agents était dans la révolte et la misère, la partie soumise aux Anglais était dans l'ordre et dans la prospérité qu'amène la culture.

Les agents eurent l'imprudence de recevoir favorablement les

nègres qui, dans une espèce de corps d'armée, avaient détruit les habitations et incendié la plaine du Cap; ils leur donnèrent des armes et des uniformes. Alors ces brigands se servirent de leurs armes pour achever la destruction de tous les lieux où ils portaient leurs pas; mais bientôt, divisés entre eux, ils se firent une guerre cruelle, alternativement tyrans et victimes. En même temps la province de l'Ouest vit de nouveaux crimes, ouvrages des délégués que les agents y envoyèrent. L'un d'eux osait se donner à lui-même le titre de Marat des Antilles. Mais il est consolant de voir tous les rapports s'accorder à peindre la conduite de Querverso, qui ne cessa de s'opposer à ses collègues et de diminuer le mal autant qu'il était en son pouvoir.

Ici commence la véritable instruction. Le chef des agents directoriaux accuse ouvertement dans ses dépêches les hommes de couleur d'être les auteurs de ces massacres, et ceux-ci accusent les agents d'avoir signalé leur entrée dans la colonie par des vols et des dilapidations. Cinq mois après leur arrivée dans la colonie, les agents sont forcés de dire que la couleur blanche est un titre de proscription; ils ajoutaient : « Les hommes de couleur tendent fortement à l'indépendance; leurs « passions les aveuglent au point qu'ils ne sentent pas le vide « d'un pareil système. Leur vanité est tout pour eux; ils veu- « lent commander, ne le dussent-ils qu'un jour. » Au milieu de tout cela, le Directoire écrivait au conseil des Cinq-Cents : « Il n'est qu'un moyen de rétablir la paix dans la colonie : c'est de rassurer les nègres sur leur liberté. »

Quoi! ils étaient libres depuis cinq ans, ils avaient parmi eux des généraux, des officiers de tous les grades; on leur avait dit et on leur répétait de cent manières qu'ils étaient libres; ils continuaient de porter partout le fer et la flamme, et le Directoire disait au conseil qu'il fallait les rassurer sur leur liberté! Il supposait à ce corps législatif la crédulité d'un enfant, et il avait raison.

Les agents écrivaient alors : « Parler de lois aux nègres,

« c'est les occuper d'objets trop métaphysiques, inintelligibles « pour eux. Un homme est tout pour eux ; à sa voix ils se lais- « sent entraîner ; son nom est pour eux synonyme de celui de « patrie pour un homme libre. »

Ils écrivaient aussi : « Dans la partie la plus éloignée, lorsque les noirs se sont révoltés, c'était contre les Européens ; un grand nombre a péri par leurs mains. » Ainsi donc les Français étaient massacrés partout ; ils l'étaient même auprès de la résidence des agents, et le Directoire disait qu'il fallait rassurer les nègres sur leur liberté ! Mais comment les rassurer ? Par des lois ? Les agents disaient que les lois n'étaient rien pour eux.

La correspondance des agents présentait les nègres divisés en deux classes, les oppresseurs et les opprimés, les mulâtres dominant partout, et les Français proscrits dans toutes les parties de la colonie.

On voit dans la correspondance officielle quel moyen ont employé les agents directoriaux dans la partie du Sud. Ils ont prêché, disaient-ils, sur les habitations, l'évangile de la liberté. Ils ont élevé partout des autels à la patrie, planté des arbres de la liberté. Quel fut le fruit de ces farces révolutionnaires ? des massacres horribles ; et les blancs, les Français, ont été victimes encore une fois des entreprises philanthropiques dont on ne se lassait point dans ces déplorables contrées, où l'on ne cessait, au nom de l'humanité, de verser le sang des malheureux humains. On voit dans toute la conduite des hommes qui ont constamment fait le malheur de la colonie une prédilection marquée d'abord pour les mulâtres, ensuite pour les nègres. On les voit établir, en prêchant l'égalité, la plus monstrueuse inégalité. Ils calomniaient sans cesse les Français américains, et prônaient avec emphase les vertus des mulâtres. Bientôt ils ont changé de langage, et, après avoir élevé les hommes de couleur pour abaisser les blancs, ils ont attaqué les premiers avec autant d'acharnement qu'ils en avaient montré contre les blancs. Ils ont détruit les castes les unes par les autres Au milieu de

toutes ces horreurs, les agents se jouaient de la crédulité du Directoire, et celui-ci osait rendre publiques des dépêches dans lesquelles, pour nous consoler, les agents disaient que, dans presque toutes les maisons et les rues, on entendait les enfants répéter l'alphabet de mémoire, et que le Directoire avait lu avec sensibilité le détail des progrès des écoles primaires et la liste d'une académie du Cap.

Cette déplorable histoire, écrite rapidement, presque en tout semblable à ce que nous avons vu en France, trace en traits de feu qu'en théorie tout est exact, tout est absolu, mais que dans la pratique tout est relatif; qu'elle présente à chaque pas la nécessité des modifications; qu'elle traîne à sa suite des inconvénients imprévus, des embarras insurmontables. La preuve la plus certaine de la faiblesse de l'esprit est de ne s'attacher qu'à la théorie, et de ne pas prévoir les effets inévitables du système qu'on embrasse. Quel a été le dernier résultat de tant de méchancetés et de sottises? Trente ans après, des ministres ont fait adopter, par un roi trompé, la cession d'une vaste et superbe contrée à ces mêmes hommes qui avaient détruit la race des Français; ils ont accompagné cette cession des turlupinades sentimentales les plus ridicules. Les nouveaux possesseurs se sont moqués de notre gouvernement, se sont moqués de ses promesses, et ils ont eu raison de rire de notre faiblesse. Mais, si nous remontons à la source, nous trouverons que tout cela est l'ouvrage de la première Assemblée nationale, qu'on voudrait ne pas comparer à celle dont on eut tout à se plaindre sous la régence de Charles V, et nous dirons : la plus mauvaise de toutes les espèces malfaisantes est une assemblée de législateurs en grand nombre; elle est à la fois et nécessairement imbécile et folle.

Je terminai promptement dans la colonie quelques affaires importantes, et je me préparai à retourner en France. Nous vîmes arriver dans la rade du Cap une belle frégate anglaise, dans laquelle était le duc de Clarence, l'un des fils du roi d'An-

gleterre. Il avait un grade inférieur; il étudiait ainsi la marine. M. de Bellecombe, gouverneur de la colonie, donna un bal en son honneur. Je dansais dans une contredanse où était ce prince lorsqu'il entendit le canon de retraite de la frégate; il fit aussitôt des excuses à sa danseuse, prit son chapeau, son épée, remercia M. de Bellecombe et partit. Le gouverneur chercha vainement à le retenir; il s'adressa même au capitaine de la frégate, qui ne répondit pas un mot. Je ne prévoyais pas alors la funeste influence qu'aurait ce prince sur la destinée de l'Angleterre. A peine sur le trône, sous le nom de Guillaume IV, il manifesta les maximes qui avaient perdu nos trois derniers rois. Il annonça le projet d'une réforme radicale, sans avoir réfléchi, sans doute, sur les funestes conséquences d'une réforme générale. Il y entrait tête baissée, avec cette inconcevable ignorance qui caractérise tous les rois de l'Europe dans le siècle prétendu des lumières. On n'avait pas encore vu des rois se complaire à se détruire eux-mêmes.

Mes affaires étant terminées, je m'embarquai pour la France Nous eûmes d'abord un vent très-favorable. Après quelques jours de traversée, arriva un accident très-singulier. Nous avions bon vent, nous marchions avec allégresse, tout était tranquille sur le vaisseau; les uns écrivaient, d'autres jouaient aux dames, aux cartes, lorsque tout à coup la barre du gouvernail échappe au timonier. Le vaisseau tourne sur le flanc gauche; les voiles placées à la droite fouettent les mâts; on tâche vainement de les carguer: elles résistent à tous les efforts. Le capitaine lève les yeux au ciel et s'écrie: « Ah! mon pauvre navire! » Personne ne présentait aucun moyen de résister au mouvement prêt à perdre le vaisseau; les mâts commençaient à plier. Le danger était imminent. Le lieutenant du vaisseau, après avoir fait son quart, était couché auprès de la grand'chambre. Il se réveille, il demande le sujet du bruit qu'il entend; il se ressouvient aussitôt de ce que tous les autres avaient oublié. Le mât du gouvernail se prolongeait

dans la grand'chambre ; il avait, comme c'est toujours, les trous nécessaires pour y placer la barre, qui était fixée auprès de lui. Le lieutenant saisit la barre, la place dans le mât du gouvernail, crie de toutes ses forces et demande dans quelle aire de vent on faisait route. On le lui dit. Il gouverne aussitôt, l'œil fixé sur la boussole, toujours placée au même endroit, et remet le vaisseau dans la route qu'il avait perdue. On se réjouit sur le pont, on est tout étonné. Ainsi, un homme endormi nous sauva du plus grand danger, tandis que tous les marins éveillés perdaient la tête.

Qu'on vienne, après cela, nous dire, dans des affaires importantes : « Comment n'a-t-on pas vu ceci, cela? Comment n'a-t-on pas fait telle chose, telle autre? Cela est inconcevable, cela est impossible. » Voilà ce que j'ai entendu, plus de trente ans après, dans le procès d'une infortunée. « Comment, disait-on, sa gouvernante ne s'est-elle pas éveillée plus tôt? n'a-t-elle pas frappé plus tôt dans la chambre de cette demoiselle? comment le père et la mère n'ont-ils pas été avertis plus tôt, etc., etc. ? » et d'autres comment sans nombre. Eh! messieurs les critiques, descendez en vous-mêmes : avez-vous toujours fait dans toutes les occasions précisément ce qu'il fallait faire? N'avez-vous rien omis? S'il en est ainsi, critiquez à votre aise, ô nation irréfléchie!

Nous espérions avec raison une bien courte traversée, car nous étions après vingt-six jours bien près du cap Ortégal. Là nous fûmes pris d'un calme plat qui ne permit pas le moindre mouvement au vaisseau. Rien n'est plus ennuyeux à la mer. Après quinze jours environ de ce maudit calme, nous voulûmes, M. le chevalier Walsh et moi, profiter d'un chasse-marrée qui n'était pas loin de notre vaisseau. Nous le hélâmes ; il vint, et nous nous précipitâmes, bien contents, dans cette pauvre barque. A peine y fûmes-nous qu'un vent terrible souleva les flots et nous mit dans un grand danger. Nous passâmes ainsi toute la nuit; j'étais accroché comme je pouvais, étendu sur

le ventre, et vomissant tout ce que j'avais dans le corps; je craignais d'être entraîné dans la mer. Enfin le jour parut, le vent cessa, et nous touchâmes la pointe du rivage de Cordouan. Nous étions si joyeux que nous courûmes, comme des enfants, après un troupeau de moutons qui paissait sur cette plage, dont la verdure nous ravissait. Nous allâmes dans le village le plus voisin, où nous trouvâmes un bon curé, qui nous conduisit lui-même dans sa cariole à Pauilhac, situé dans la rivière de la Gironde. Nous y trouvâmes notre vaisseau, arrivé la veille au soir : le grand vent qui nous avait presque submergés l'avait rapidement conduit au port. On se moqua beaucoup de nous, et nous rîmes aussi du résultat de notre impatience.

Arrivé en France et ensuite à Paris, je m'occupai avec beaucoup d'activité à chercher une maison de campagne, où j'avais dessein de me retirer. Je n'avais jamais aimé le séjour de Paris; mais, par une sorte d'instinct, je le détestais plus que jamais. J'avais un sentiment secret du mal qu'il devait faire à la France. Je fus heureux dans cette campagne, occupé de ma famille, de plantations, de peinture et de littérature. J'y jouissais d'une belle vue très-variée de la Seine, qui bordait mes prés. J'avais une source d'eau qui ne tarissait jamais. Après avoir fait mouvoir deux moulins, elle tombait dans mon petit domaine, où j'en disposais à ma volonté, sans être obligé de la rendre à personne.

CHAPITRE X.

Voyage de la reine à Fontainebleau. — Conduite du peuple des campagnes envers elle. — Effets remarquables de la musique causés par un musicien allemand.

Auprès de mon petit domaine, sur le bord de la Seine, était une pente légère qui facilitait la descente. La reine, grosse alors de son second enfant, l'infortuné dauphin, qui périt dans la prison du Temple, avait descendu la Seine dans un yacht que conduisait un officier de marine. Arrivée à l'endroit où le rivage était en pente, elle descendit, environnée des personnes qui l'accompagnaient. Le peuple des campagnes s'était réuni en grand nombre. Il applaudissait la reine; je fus frappé du ton respectueux qui accompagnait ces applaudissements. Il ne criait point, les voix ne s'élevaient pas, et ne troublaient point les airs d'un bruit confus. C'était une unanimité dont les voix basses annonçaient le respect. C'était par une espèce d'instinct qu'ils célébraient ainsi une reine et une femme enceinte. Toutes les personnes qui m'accompagnaient firent la même remarque. La reine s'inclina de tous côtés et remercia le peuple avec cette grâce pleine d'aisance qui lui était particulière. Le duc de Luynes, colonel général des dragons, était à la tête d'un escadron de son régiment; il descendit de cheval et présenta à la reine une espèce de livre en maroquin rouge. C'était la carte de la forêt de Fontainebleau. La reine monta en voiture, accompagnée de cet escadron et du colonel général. Elle se rendait à Fontainebleau, où le roi devait passer une partie de l'automne.

Le duc de Luynes était de la plus grande taille, et d'une

corpulence remarquable. Il montait un cheval dont la grandeur et la force attiraient tous les regards.

Je reçus à la campagne un jeune Allemand, nommé Steibelt, qui avait un grand talent sur le piano; il savait à peine quelques mots français. Quoiqu'il n'eût pas une belle voix et qu'il chantât en allemand, nous avions beaucoup de plaisir à l'entendre. Depuis ce temps, il a eu une grande réputation à Paris. Sa manière de toucher le piano devint à la mode. Un soir que j'avais beaucoup de monde chez moi, il chanta en allemand plusieurs airs d'un opéra qu'il nous dit être de sa composition. Il produisait sur nous le plus grand effet, quoique nous ne pussions comprendre le sens des paroles, ou peut-être parce que nous ne les comprenions pas. Une dame fut saisie tout à coup d'une attaque de nerfs; une seconde et deux autres encore furent subitement dans le même état. Leurs convulsions était violentes; nous les fîmes sortir dans le jardin, et nous avions beaucoup de peine à les tranquilliser, quand on vint m'apprendre que le musicien lui-même était tombé auprès du canal, et qu'il était étendu à terre, sans connaissance et baigné dans son sang. Je courus à lui, et, avec le secours d'une autre personne, je vins à bout de le soulever. Je lui demandai comment il se trouvait dans cet état. Il me fit entendre qu'ayant vu deux dames dans des souffrances extraordinaires il avait cru qu'elles étaient mortes, et que, saisi d'effroi, il était tombé dans le jardin; qu'il avait beaucoup saigné au nez et bien de la peine à se remettre du saisissement qu'il avait éprouvé.

Le lendemain, pendant le déjeuner, il n'était question que de l'aventure de la veille. On cherchait les causes de ce qu'on avait vu et éprouvé. Presque toutes les personnes s'étonnaient de l'impression reçue, parce qu'elles ne comprenaient point les paroles allemandes. Je fus d'un avis opposé. Je leur dis que c'était précisément parce qu'elles ne comprenaient pas les paroles qu'elles y avaient attaché un sens conforme aux pen-

sées qui les agitaient, et que la musique seule les avait pénétrées de sensations profondes qui prenaient leur source dans leurs cœurs. La dame qui la première s'était évanouie nous déclara qu'en effet, transportée hors d'elle par le chant accompagné du piano, elle avait pensé à son mari, jeune officier de marine qui courait alors sur les mers. Nous dissertâmes beaucoup sur les autres causes. Un magistrat nous dit qu'il avait vu dans l'église de Saint-Roch deux cents jeunes personnes, à genoux, prêtes à recevoir la communion, et qu'aussitôt après l'exhortation qui leur fut adressée par le prêtre une d'elles eut des convulsions; deux autres en éprouvèrent aussitôt, et presque toutes successivement les unes après les autres. De tels effets se sont manifestés souvent dans des circonstances à peu près semblables

CHAPITRE XI.

Commencement de la Révolution en 1789. — Marche du gouvernement. — Réflexions de Bossuet relatives à la conduite de Charles VII et du connétable de Richemont. — Ministres de Louis XV, de Louis XVI. — Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, dans l'Assemblée des notables. — Mon discours à Louis XVI. — Réflexions sur lord Wellington et M. Peel. — Preuves du mauvais effet des concessions, tirées de celles qui ont été faites en Irlande, en Espagne et en Portugal. — Mon entretien sur ce sujet avec Brissot. — Remarques importantes sur Mirabeau et l'abbé Maury.

Il ne manquait à mon bonheur que de ne pas m'occuper de la politique du moment; mais c'était impossible; l'orage grondait au loin et s'approchait tous les jours. Une vive agitation régnait dans les esprits et les remuait dans tous les sens. Tout homme qui savait lire devenait un profond politique. On ne parlait que des abus du gouvernement, et on étudiait la Constitution anglaise. C'était le sujet de toutes les conversations Maintenant, après cinquante années d'épreuves, tout homme qui ne gémit pas de nos sottises est un imbécile ou un homme de mauvaise foi.

La première, et la plus funeste alors, fut la permission que Louis XVI donna d'écrire sur les questions politiques qui fermentaient alors dans toutes les têtes. Je recevais toutes les brochures et tous les pamphlets qui paraissaient alors. J'y voyais les misérables et dangereuses querelles des parlements et du roi, la conduite du duc d'Orléans et la ligue de tous les parlements du royaume. J'ai conservé plusieurs de ces feuilles du jour; il est impossible de les lire sans un profond dégoût. J'ai conservé aussi les arrêts et remontrances des parlements, et surtout de celui de Paris. Vous y trouvez le langage révolution-

naire des beaux temps qui suivirent, l'amour des innovations, le mot de liberté sans le comprendre, un petit commencement de vœux pour l'égalité, qui n'osait encore se produire ouvertement. Que faisaient les ministres? Ils riaient de tout cela, restaient dans une sécurité parfaite, et obsédaient le pauvre roi pour lui arracher des concessions.

A leur tête était le vieux Maurepas, homme d'esprit, cette faculté si dangereuse quand elle n'est pas jointe à une vaste intelligence et à un caractère assez fort pour tempérer les saillies désordonnées de ce qu'on appelle esprit. Cet homme avait été ministre de la marine dans sa jeunesse; il avait eu de bons moments dans ce ministère. Il avait ce qu'on appelle de bonnes intentions, qualité qu'on reconnaît toujours dans les hommes médiocres. Elle suffit aux yeux des hommes faibles, et, sous cette égide, la faiblesse a fait tout le mal de la Révolution.

Dans les temps dont je parle, et avant eux, les ministres ne s'occupaient que d'administration; mais la marche du gouvernement, le changement qui se faisait dans les esprits, la ligue qui commençait à se former entre les régiments, l'abandon de toute dignité et par les grands seigneurs et par les princes, tout cela ne les occupait point, ou plutôt ils ne les voyaient que pour les favoriser. Non content d'avoir soutenu la rébellion de l'Amérique, lorsque des troubles s'élevèrent en Hollande, ce fut le roi de France qui favorisa la démocratie. L'impératrice Catherine eut alors grande raison de s'étonner de ce que Louis XVI ne profitait pas de ces circonstances pour commencer une guerre qui aurait détourné les esprits d'un mouvement convulsif prêt à perdre la France. Elle fit cette observation à M. de Ségur, ambassadeur de France auprès d'elle. Elle voyait donc alors se préparer un orage que n'apercevaient ni Louis XVI ni ses ministres.

Après un examen attentif de ces temps, il est impossible d'y voir autre chose qu'une marche journalière du gouvernement pour abaisser la noblesse, relever le tiers-état, et ren-

verser toutes les anciennes institutions. On ne vit de l'accord entre la noblesse, les princes et le parlement, que pour une chose bien déplorable. Sous Louis XV, tous s'élevèrent contre M. de Machaud, ministre des finances, qui voulait établir une caisse d'amortissement; s'il avait réussi, Louis XVI serait monté sur le trône sans trouver de dettes, et encore moins de déficit.

A l'avénement de Louis XVI au trône, il voulut rappeler M. de Machaud; la lettre était écrite, elle allait partir, lorsqu'une princesse, tante du roi, fit changer l'adresse : elle persuada de rappeler M. de Maurepas. Ainsi la France fut livrée à la frivolité, à l'insouciance, et subit toutes les suites les plus funestes d'un tel gouvernement. Qu'on dise après cela, et cent autres exemples semblables, que ce sont les peuples qui font les révolutions. Non, ce sont les rois, les rois seuls et leurs ministres. On doit gémir sur la fatalité qui a donné à la France tant de pauvres ministres, depuis et pendant la Régence, en comptant surtout ce faible cardinal de Fleury, sous qui la monarchie se dégradait tous les jours de plus en plus sur terre et sur mer. Et lorsque, pendant la Restauration, on s'amusa à chercher les hommes les plus faibles, on sait où ils nous ont conduits.

Bossuet a dit, dans un de ses meilleurs écrits, que le cardinal d'Amboise avait fait un mal infini à la France et à son roi, quand, par une ambition personnelle, tantôt pour être cardinal, tantôt pour être pape, il avait excité des guerres en Italie les plus funestes à la France. Bossuet en conclut qu'un roi ne doit jamais avoir de premier ministre, et qu'il doit gouverner seul et par lui-même.

Je trouve dans notre histoire un exemple frappant Charles VII, retiré à Poitiers, à l'âge de quinze ans, fit une proclamation pleine de noblessse, par laquelle il déclarait qu'il ne pardonnerait jamais au duc de Bourgogne l'assassinat du duc d'Orléans. Il déclara cette généreuse résolution malgré les ins-

tances réitérées de la reine sa mère, des ducs de Bourgogne et de Bretagne, et des Anglais.

Il avait donc un cœur haut et royal; mais bientôt il se laissa gouverner par des ministres faibles et des favoris. Le connétable de Richemont vint à lui et lui reprocha durement sa mollesse; il lui dit qu'il devait gouverner par lui-même, et qu'alors tout changerait. Il le persuada. Charles se mit à la tête de ses troupes et prit plusieurs places. On le vit descendre dans des fossés pleins d'eau, monter aux échelles et combattre sur les remparts. Quand il fut reçu dans Paris, il retomba dans la mollesse et dans l'oubli de ses affaires. L'austère connétable de Richemont vint encore le tirer de cette mollesse. Charles l'écouta, courut à son armée dans la Guienne, où il remporta une grande victoire sur les Anglais. Dès ce jour la France fut pacifiée. Bossuet conclut de cet exemple, comme du précédent, que les rois doivent gouverner par eux-mêmes. Je regrette de n'avoir pas cité ces deux exemples, et l'autorité de Bossuet, dans mon ouvrage sur l'éducation d'un prince; mais j'y ai donné les preuves les plus fortes que cette maxime était suivie, à côté d'un parlement, par les rois d'Angleterre, et surtout par ceux de la dynastie d'Hanovre, excepté par le roi actuel, Guillaume IV, qui, avec son lord Grey, s'est complu à dénaturer la Constitution anglaise.

Dans l'instant où j'écris, en 1834 et 1835, les journaux de tous les partis ne cessent de répéter que, dans un pays libre, les rois doivent régner, et non gouverner; c'est-à-dire qu'ils doivent avoir les dehors de la royauté, nommer les ministres et rester impassibles. C'est précisément ce qu'ont fait Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; on sait quels en ont été les fruits. Qu'on ne me dise pas que Charles X est tombé parce qu'il a voulu gouverner par une ordonnance qui n'exprimait que sa seule volonté; cette mesure fut accompagnée de tant d'imprévoyance et tellement dénuée de préparations, sans lesquelles, en toute affaire, grande ou petite, on ne réussit jamais, que le

roi devait succomber, dans un temps où les rois et les ministres n'ont pas en eux l'ombre même de cette intelligence qui peut réparer les plus grandes fautes.

J'ai dit que les ministres seuls dégradaient la couronne. Rappelez-vous le comte de Saint-Germain supprimant les chevau-légers, les gendarmes de la garde, les mousquetaires, les cent-suisses et un grand nombre de gardes du corps; rappelez-vous Necker, poursuivant avec tant d'ardeur le succès de son projet pour le doublement du tiers-état dans les états généraux; et, relativement aux princes, rappelez-vous Monsieur, depuis Louis XVIII, emportant ce doublement dans le bureau des Notables qu'il présidait; rappelez-vous aussi le ministre Duportail venant demander à l'Assemblée constituante que les officiers et soldats puissent aller dans les clubs révolutionnaires; le roi sanctionnant toutes ces mesures et dégradant ainsi de sa propre main la vieille couronne des lis. Relisez l'histoire de tous nos rois, depuis Hugues Capet; vous les verrez tous, jusqu'à Louis XVI, soutenant leur autorité et ne l'abandonnant jamais dans la tempête, même dans les discordes religieuses, source la plus terrible du fanatisme et de l'aveuglement des hommes.

Je suis convaincu quo pas un de tous ces ministres ne reportait ses regards sur les huit siècles que nos rois ont parcourus sans révolution, quoiqu'avec des guerres civiles. Jo sais fort bien qu'il serait injuste de reprocher à ces ministres des actions isolées, même mauvaises, et dos discours dangereux; il faut considérer l'ensemble, toujours le même, de leurs actions, et cette allure imperturbable qui marchait à la décadence du trône et de la France.

Il y avait alors dans toutes les pauvres têtes des ministres une idée générale qui est bien la preuve de leur bêtise : c'était de croire que, dans le mouvement des esprits vers les changements, il n'y avait qu'une manière de gouverner : c'était de les satisfaire. Ils ne prévoyaient pas que plus on accorderait d'un

côté, plus on exigerait de l'autre. Ils ne connaissaient pas l'histoire de France; car, s'ils l'avaient connue, ils auraient su que, jusqu'à Louis XVI, aucun roi n'avait fait de concession sur sa propre autorité; et, relativement à la convocation des états si ardemment demandée, ils auraient connu les difficultés innombrables que la princesse Anne de Beaujeu et Charles VI avaient vaincues pour empêcher les états de flétrir la couronne. Ils se seraient rappelés qu'Anne d'Autriche, dans sa régence, ayant le dessein de convoquer les états généraux, le grand Condé, consulté par elle, lui avait répondu qu'un prince du sang devait périr plutôt que de souffrir la convocation de ces états, qui avaient fait tant de mal à la France. Ces ministres auraient dû se rappeler aussi que, lorsque les Anglais, dans les conférences de Gertruydenberg, demandèrent que Louis XIV convoquât les états généraux pour sanctionner le traité qu'on allait conclure, ce monarque le refusa formellement.

Ces ministres auraient surtout vu cette grande vérité que plus on accorde d'un côté, plus on exige de l'autre. A une époque bien remarquable, ce ne fut pas un roi, mais Mazarin, premier ministre, qui, par des concessions, enfanta tous les malheurs de la régence d'Anne d'Autriche, et apprit au parlement de Paris quelle était sa force et quel usage il en pouvait faire.

Cette partie de notre histoire doit être méditée par tout homme qui veut connaître à fond les choses du gouvernement et le caractère français. Le parlement fit d'abord une demande contre une nouvelle création de charge de maître de requêtes. La régente repoussa sa demande avec une fermeté un peu dure; Mazarin au contraire temporisa. Mais la reine exigea que des arrêtés contraires à ses ordres fussent rayés des registres du parlement; il désobéit et prit un arrêté plus violent encore. Nouvelle injonction, et nouvelle désobéissance. La fermeté de la reine ne produisait aucun bon résultat, parce que son ministre cherchait toujours des moyens conciliateurs; mais il ne

faisait qu'augmenter l'audace des opposants. C'est toujours l'effet d'une fermeté irréfléchie quand elle vient à céder. Le ministre, malgré ses efforts, ne pouvait empêcher les premières boutades de la reine; il les condamnait au point de dire qu'elle avait le courage d'un soldat; mais il remplaçait ce courage par une faiblesse ridicule dans la forme et dans les résultats. Ce fut ainsi que ce ministre conduisit les choses au point où commença la guerre de la Fronde. Il est évident que la reine et son ministre n'avaient pas la moindre idée de l'art de gouverner, et qu'ils n'avaient pas même réfléchi sur les maximes les plus simples, qui cependant furent toujours suivies par nos anciens rois. Je ne vois nulle part dans leur histoire ce dangereux système de concessions.

On voit, dans les Mémoires du duc de La Rochefoucault, que, dans ces temps, le grand Condé étant lié aux intérêts de la reine, Mazarin brouillait sans cesse ce prince avec le duc d'Orléans. Il ajoute que, ces sujets de brouillerie étant toujours inventés par le cardinal, il les faisait cesser quand il le voulait, jusqu'au moment où il trouvait encore un autre sujet de brouillerie. Il pratiquait cette détestable manœuvre envers plusieurs membres du parlement; ce fut ainsi qu'il amena la guerre de la Fronde. Il imitait ainsi Catherine de Médicis, qui toujours opposa les Guises aux Condés et les Condés aux Guises. Il fallait, pour nous apprendre cet art funeste des concessions et des brouilleries, une reine italienne et un premier ministre italien. De nos jours, nous avons vu cette belle chose imitée par des ministres pygmées; on lui donna le nom de la Baseule. La tourbe royaliste trouvait que ses ministres avaient beaucoup de finesse et beaucoup d'esprit. Je dirai bientôt ce que c'est que la finesse et l'esprit; ils marchent presque toujours ensemble.

En revenant sur Mazarin, je vous prie de lire, dans les Mémoires du duc de La Rochefoucault le récit des intrigues, des finesses et des mensonges de ce premier ministre. Vous y

trouverez l'impartialité de cet historien; car il n'omet pas une seule des fautes commises par le grand Condé, dont il était l'ami. On y voit avec surprise combien ce prince se laissait tromper facilement, et de quels piéges honteux Mazarin savait l'envelopper. Louis XIV en fut le témoin dans sa première jeunesse. Il les connaissait sans doute; doué d'un esprit observateur, il devait les remarquer. Ces mauvais exemples auraient corrompu un esprit moins droit et un cœur moins honnête. Plus je suis indigné en considérant toutes ces fourberies de Mazarin, plus je me dis que la plus heureuse nature a pu seule échapper à la contagion de ces vilains exemples.

Si, comme je l'ai dit plus haut, les ministres de Louis XVI avaient réfléchi sur cette période de notre histoire, ils n'auraient pas embarqué ce malheureux prince sur la mer orageuse des concessions; ils ne l'auraient pas surtout engagé à prévenir lui-même les désirs, les vœux d'une vaine opinion publique. Je voudrais bien que quelqu'un me montrât, dans l'histoire des peuples, un moment où un prince et ses ministres se soient complus à dépouiller l'autorité royale de son éclat et de sa force, et à la conduire à la triste abjection d'être l'esclave d'une assemblée d'hommes qui, dès l'abord, n'ont connu et n'ont voulu que la destruction. Il est bien étonnant que les ministres et le roi n'aient pas vu qu'ils n'avaient qu'une seule chose à faire : c'était de s'éloigner du lieu où régnaient leurs ennemis; que dis-je? où leurs ennemis gouvernaient par la peur la déplorable assemblée sur laquelle ils soufflaient l'esprit infernal de la destruction.

Il est évident que, dans une ville forte, éloignée de la capitale, Louis XVI pouvait parler en roi et rallier à lui tous les bons Français. Avant la fatale nuit du 5 octobre, M. le comte de Saint-Priest, ministre de l'intérieur, arracha de lui la permission de faire atteler ses voitures. Il ne lui demanda point de ceindre l'épée et de prendre l'habit militaire : c'eût été inutile. Mais à peine les voitures étaient-elles attelées qu'on

frémit de l'idée courageuse d'y monter, et qu'elles furent renvoyées.

Une personne attachée à la cour dans ces temps, et qui voyait sans cesse le roi, m'a dit qu'il était impossible d'être témoin, sans un profond sentiment de compassion, de ces incertitudes continuelles d'un roi qui voyait l'abîme et n'osait s'en éloigner. C'est là que l'avaient conduit les ministres antérieurs à ceux dont je parle, en supprimant les corps les plus dévoués de la maison du roi et en diminuant le nombre des gardes du corps. Cette manie de dépouiller la couronne de son éclat pour mieux l'affermir est bien étrange dans une nation dont la vanité est si connue ; nous avons vu cette manie sous Louis XV et sous Louis XVI.

Napoléon donna dans la suite un exemple bien contraire. Mais quoique Louis XVIII, à la première Restauration, eût rétabli des corps brillants de sa garde, dans lesquels des jeunes gens de famille entraient en foule, les cris des révolutionnaires le déterminèrent à les supprimer à son retour en France. Il se passa même à la première Restauration une chose bien honteuse. Le même esprit, qui, dans d'autres temps, faisait supprimer ces corps brillants, toujours entraîné par la peur, traçait à la première Restauration le plan de la garde royale la moins nombreuse et la plus mesquine que l'on pouvait imaginer. Mais, et voici la honte, l'empereur Alexandre ayant demandé dans un simple entretien, à un homme éminent dans l'administration de la guerre, quel était le plan de la garde royale, il l'entendit avec étonnement, et écrivit aussitôt, sur le premier papier qu'il trouva sous sa main, un plan qui faisait monter la garde à plus de vingt-cinq mille hommes. On s'effraya ; mais un certain sentiment de dépendance envers ce prince, lequel a subsisté pendant toute la Restauration, fit approuver le plan qu'il venait de tracer.

Cette manie de diminuer l'éclat de la garde royale fut inspirée ensuite au duc d'Angoulême. On sait qu'il manifesta le

dessein de supprimer un jour les gardes du corps. Il le montra bien dans la guerre d'Espagne en 1823; il ne voulut jamais employer avec honneur les gardes du corps qui l'accompagnaient, et les borna toujours au service de l'intérieur du palais. Il aurait dû se rappeler quelle fut la conduite des gardes du corps à la bataille de Fontenoy.

Je n'écris point l'histoire de la Révolution, ni celle de l'Assemblée constituante, ni celle de la faiblesse inconcevable de Louis XVI et de ses ministres.

Le plus grand mal qu'ait fait l'Assemblée constituante à la France est la destruction des provinces. Mirabeau en prévit les graves inconvénients; il la combattit, mais il succomba. L'extrême faiblesse d'esprit qui s'imprima dans toute la conduite de cette Assemblée se manifesta plus encore dans cette bizarre conception. On a dit souvent que ses auteurs avaient voulu par elle fortifier et maintenir la Révolution, et que c'était le plus grand moyen que l'on pût employer. Cette idée, dont on veut faire honneur à cette Assemblée, la condamne encore plus. Quand elle l'exécuta, elle avait vu les mots affreux déjà produits par la Révolution; elle s'y était vainement opposée par divers décrets et par une loi martiale. Si elle voulait, par la suppression des provinces, fortifier la Révolution, elle voulait donc aggraver encore plus le mal qu'elle avait fait, et dont elle s'apercevait. Ce serait la plus terrible condamnation. Mais il ne faut pas la juger si sévèrement. Puissante pour le mal, incapable du bien, conduite par une faction que Mirabeau désigna par ces mots : *silence aux trente voix*, elle était le jouet de ces trente hommes, qui eux-mêmes, poursuivant une vaine popularité, étaient entraînés par quelques écrivains. La rage des innovations la dominait; elle s'était lancée dans cette carrière, elle allait toujours sans pouvoir s'arrêter : elle changeait pour changer. Tout ce qui était honorable lui faisait horreur. Après avoir détruit les honneurs de la couronne, de la magistrature, du clergé, de la noblesse, de la littérature même et des beaux-

arts, il fallut détruire les honneurs des grandes villes et des provinces. Une misérable idée les porta surtout à la destruction des provinces : ce fut l'espoir, que conçurent un grand nombre de députés, de faire une petite capitale des petites villes qui les avaient vus naître, et d'ajouter, à la gloire dont ces villes brillaient par la naissance d'un illustre député constituant, la gloire d'être ce qu'ils appelaient, dans leur jargon barbare, le *chef-lieu* d'un département. On connut dans le temps les disputes, les querelles engendrées par ces rivalités, dans le comité où se faisait la dissection de la France. C'était à qui aurait pour sa contrée telles ou telles limites, et pour sa ville ou son bourg le beau titre de *chef-lieu* du département, ou du district, ou du canton. Ces hommes, si empressés à détruire les antiques honneurs, se querellaient pour les petits honneurs qu'ils voulaient conférer eux-mêmes. Ils n'étaient pas animés par une grande idée politique pour assurer le mal déjà fait, et qu'ils faisaient encore tous les jours, mais par un extrême désir d'être populaires dans leur pays. Plus de capitales de grandes provinces : elles perdaient leurs honneurs, leur influence, même leurs souvenirs ; la capitale de l'antique et célèbre Bretagne devenait la capitale de deux rivières ; mais le pouvoir et l'influence de la grande capitale s'accroissaient aux dépens des anciennes capitales de province. Vainement on lui avait donné le titre ridicule de *chef-lieu de la Seine* ; elle restait la grande capitale, la métropole ; elle allait faire la destinée de la France pendant quarante ans. La faction qui parlait en son nom commença son empire par manifester sa fatigue de voir dans ses murs cette même Assemblée, par la conspuer, l'accabler de mépris, lui défendre de laisser réélire un seul de ses membres, et la chasser honteusement, au moment même où, pénétrée de regrets du mal qu'elle avait fait, effrayée des traits hideux du monstre qu'elle avait enfanté, elle faisait un dernier effort, honorable, mais inutile, pour rétablir ce trône qu'elle avait tant ébranlé, et auquel elle laissait pour appui l'ouvrage le

Digitized by Google

plus informe qui jamais ait signalé la faiblesse de l'esprit humain.

L'aveugle inexpérience ne pouvait inventer un instrument plus terrible d'anarchie dans de certaines circonstances, et de despotisme dans d'autres, que la transformation d'un grand empire en échiquier, et la division de son territoire en cases plus ou moins grandes. Elle fut instrument et cause d'anarchie sous toutes les assemblées jusqu'au Consulat; elle fut instrument de despotisme sous l'Empire, et à la fois ensuite instrument de despotisme ministériel et d'anarchie.

Jamais la Convention n'aurait pu établir sa terrible puissance si les provinces avaient existé. Les députés proscrits par elle ont fait déclarer pour eux plusieurs départements; mais c'était un frêle appui. Si les provinces, avec tout le poids de leur antique et grand nom, s'étaient déclarées en leur faveur, ils auraient écrasé la Convention.

Vous verrez, dans le chapitre où je parle des événements de 1792, comme, après l'attentat du 20 juin, presque toutes les administrations départementales poussèrent un cri d'horreur et envoyèrent au roi et à l'Assemblée législative les adresses les plus énergiques. Un grand nombre de villes importantes les secondèrent; les bons citoyens de Paris se réunirent à ce noble concert de fidélité. Mais il manquait à tous ces actes courageux d'être appuyés sur les noms imposants des grandes provinces. Des hommes réunis sous la bannière de ces grands noms auraient plus vivement encore senti l'injure qu'ils recevaient d'une poignée de factieux qui s'érigeaient en dominateurs de tout l'empire. La résistance proportionnée à l'indignation, qui était générale, la terreur des factieux proportionnée à la grandeur de la résistance, auraient changé les destinées de la France.

Napoléon avait un penchant secret pour le rétablissement des provinces, il se servait souvent de leurs noms dans ses entretiens, et, dans plusieurs décrets, au lieu de dire *le préfet de tel département*, il disait *le préfet de telle ville*, suivant l'an-

cien usage. En outre, plus d'une fois, pour fixer la victoire, il avait rappelé à des bataillons les noms anciens et glorieux de leurs provinces.

A la seconde Restauration, Louis XVIII avait la plus belle occasion de rétablir les provinces. Parmi plusieurs Mémoires que je lui ai présentés pendant les Cent-Jours, il en était un qui traitait spécialement cette grande question. Je lui en ai parlé plusieurs fois pendant mon ministère, et, en 1828, j'ai publié un ouvrage dans lequel j'ai présenté un plan pour rétablir les provinces sans blesser aucun des avantages que la démarcation départementale donne à des villes et à des bourgs. Je ne répéterai point tout ce que j'ai dit dans cet ouvrage ; je ferai observer seulement qu'il renferme plusieurs prédictions positives sur les résultats inévitables que devaient amener bientôt la destruction des provinces et la prépondérance de la capitale. J'y faisais remarquer que le joug nouveau sous lequel se courbaient les provinces, depuis quarante ans, n'était pas imposé par la capitale elle-même, mais par les coteries de la capitale. Ces souvenirs que je publie n'ont d'autre objet que de montrer comment le pouvoir a perdu sa force, comment les factions s'en sont emparées, et sur quels principes, en tous temps, est fondé l'art de gouverner.

C'est dans cet esprit que j'insisterai sur une contrainte dangereuse à laquelle les concessions de Louis XVI entraînèrent la plus grande partie des bons Français. Aussitôt que le nouveau système fut non-seulement approuvé par lui, mais fortifié par une résolution qui semblait bien déterminée, ceux des gens dévoués qui étaient restés en France crurent que leur devoir leur imposait la loi de soutenir tout ce que le roi approuvait. Dans leur ardeur, ils crurent ne pouvoir aller trop loin, et presque tous déployèrent un enthousiasme factice pour les ineptes décrets de l'Assemblée constituante. Ils fortifiaient ainsi la Révolution. Ils mentaient à la France et à eux-mêmes ; car ils voyaient toute la faiblesse du malheureux

échafaudage élevé par la Constituante. Mais leur conduite n'est-elle pas excusable ? Dans un si grand naufrage, ils n'avaient d'autre boussole que l'autorité chancelante d'un prince qui la détruisait chaque jour. Pas un prince puissant, pas un gouverneur de province ou de place forte qui pût y commander ; pas une assemblée provinciale qui pût élever la voix. Les restes de quelques parlements parlèrent courageusement, mais le roi lui-même étouffa leur noble langage. Les gardes nationales du Languedoc formèrent le camp de Jalès et prirent des arrêtés vigoureux ; elles furent dispersées au nom du roi. Telle fut la conduite de ce prince et de ses ministres, pendant toute l'Assemblée constituante. Lorsqu'il fut contraint de venir à Paris et d'y résider, je lui adressai, au nom du département de Seine-et-Marne, un discours dans lequel je lui disais que les provinces désiraient sa présence, que Paris seul ne devait pas le posséder. S'il m'avait répondu d'une manière convenable, ses paroles auraient provoqué d'autres discours semblables, et, si les ministres avaient favorisé cet élan, le résultat infaillible eût été de donner quelque encouragement à ce malheureux prince.

La réunion des bons Français vers le même but, de sauver le roi sous son égide, formait ce qu'on appelait le parti constitutionnel. Par lui, et par lui seul, le roi et la liberté publique pouvaient être sauvés ; mais il aurait fallu qu'il en eût été le chef, hardi, entreprenant, décidé comme le grand Gustave III ; mais c'était absolument impossible, et, faute d'un chef, il fallut tomber avec lui dans la honte et dans le sang. Mirabeau, le comte de Bouillé, le prince de Kaunitz lui-même, ne conçurent pas d'autres moyens que le parti constitutionnel ; mais rien ne pouvait réussir sans le chef, et c'était lui qui toujours présentait les plus grands obstacles. Je dirai ce que j'en veux dire dans la partie de mes Mémoires qui traite de ces malheureux temps.

Dumont de Genève, l'un des quatre écrivains qui faisaient

les discours écrits de Mirabeau, dit dans ses Mémoires que j'étais le chef du parti royaliste de l'Assemblée législative, en 1792. Cette phrase est écrite sans réflexion. Jamais une assemblée de Français ne reconnaîtra un chef, à moins que ce ne soit un ministre, qui, par de certains moyens, saura enchaîner sur ses pas la tourbe des hommes médiocres. Mirabeau avait tout ce qu'il fallait pour être le chef de l'Assemblée constituante; il ne l'a pas été. J'ai déjà remarqué qu'il n'a eu d'influence que pour détruire. Il y avait dans la tête d'un grand nombre des membres de l'Assemblée législative une opinion arrêtée : c'était de se tenir toujours enchaîné à la lettre de ce qu'on appelait une Constitution. Or il était évident qu'avec ce culte religieux on ne pouvait sauver le roi. J'employai, il est vrai, le seul moyen qui se présentait : ce fut, d'après le conseil donné au roi par Barnave, de se saisir du prétexte des rassemblements des émigrés pour former une armée sur les frontières. Je réussis au delà de mon attente. Secondés par les ministres, nous eûmes cette armée. Elle était royaliste et demandait à marcher contre les jacobins, réunis en club à Paris, et rassemblant sous leur bannière tous les démagogues de la capitale. Ce cri était général; mais malheureusement le commandement en fut donné à Lafayette, incapable d'une action vigoureuse. Elle était cependant bien facile alors. La capitale renfermait plus d'hommes dévoués et plus de force armée qu'il n'en aurait fallu pour renverser des révolutionnaires. J'ai écrit ces dernières phrases afin de prouver que je n'étais point le chef du parti royaliste de l'Assemblée, qu'elle n'avait point et ne pouvait par son caractère avoir de chef. Il m'arriva même, après quelques succès, d'entendre de braves gens me dire : « Je vous avertis que l'on commence à murmurer contre vous; on dit : Il veut nous mener. » Je sentis toute la force de cet arrêt de la puissante faiblesse,

Tyran qui cède au crime et détruit les vertus.

et je gardai le silence pendant près de deux mois.

Notre épouvantable situation venait de la funeste habitude des concessions. La couronne ne fit autre chose pendant cinq années, et nous voyons, en 1834 et 1835, les mêmes résultats produits en Angleterre par la même faiblesse.

Je demande la permission de dire mon opinion sur la conduite de lord Wellington et de M. Peel en 1834. Le moment était bien grave et bien important; ils étaient les chefs des conservateurs Qu'ont-ils dit dans tous leurs discours avant l'ouverture du parlement? Ils ont fait des promesses très-étendues. Et à qui ces promesses? aux libéraux. Ils m'ont rappelé les plus misérables temps de notre Révolution, où nos ministres faisaient aussi des promesses. J'avoue que ces deux ministres, d'une si grande réputation, m'ont rappelé le langage niais qui nous a déshonorés et perdus. Il est résulté de cette conduite que le nombre de leurs amis a diminué, parce qu'ils ont eu moins de confiance en eux, et que le nombre de leurs ennemis a augmenté, parce qu'ils ont vu clairement que ces ministres les craignaient et les flattaient. Si c'est l'instruction du siècle des lumières qui a dénaturé ainsi le caractère des hommes d'État d'Angleterre, maudites soient cette instruction et ses suites funestes. Je n'écris rien ici que je n'aie dit et répété tandis que les gazettes nous donnaient ces tristes discours. Il me paraissait bien évident que ces deux hommes n'avaient pas tiré le moindre fruit de l'expérience que leur présentait notre Révolution. Les discours de M. Peel étaient surtout d'autant plus remplis de la faiblesse française qu'ils étaient plus verbeux et plus nourris de circonlocutions, qu'il tournait autour de la pensée principale, qu'il étouffait et qui expirait sur ses lèvres. Ce n'était pas ainsi que parlait M. Pitt quand il s'écriait, pendant notre Révolution : « Je voudrais pouvoir élever une mu-« raille de feu entre la France et l'Angleterre. »

Il est impossible à un homme qui considère l'ordre social en général de ne point s'affliger quand il le voit menacé dans une contrée de l'Europe, parce qu'il voit toutes les consé-

quences terribles que ce malheur doit avoir sur les autres peuples. D'après ce sentiment, comment ne pas s'affliger de voir le peuple anglais entraîné par des ministres aveugles vers des changements dangereux ? Après deux cents ans d'une prospérité et d'une grandeur toujours croissantes, sur terre et sur mer, après ces temps inouïs peut-être dans les annales des peuples, comment ne pas s'étonner de voir un parti nombreux se porter à la destruction des éléments de cette grandeur? Loin de moi de ne pas être frappé de la résistance constante de la chambre des Lords et du chef qui la dirige! Il faut sans doute avoir une plus grande connaissance que je ne l'ai du peuple anglais et de son caractère pour prévoir les résultats du mouvement dont je parle; mais il doit être permis à un homme ballotté pendant cinquante ans par notre Révolution de gémir en voyant un grand nombre d'Anglais imiter une partie de nos folies et regretter que les autres ne soient pas imitées. Ils demandent le vote secret dans les élections : ils ne connaissent pas les turpitudes secrètes et hypocrites qui souillent les votes de nos électeurs ; ils demandent que la chambre des Pairs soit sujette à l'élection du peuple : ils ne voient donc pas combien la nôtre est débile, malgré la nomination royale, combien ce titre de Pair est ridicule, et quelle disparate il met entre le titre et les fonctions ! C'est comme Français que je gémis sur le tableau que je viens d'esquisser, parce que je sais combien terrible serait sur ma patrie le triomphe des révolutionnaires en Angleterre. Les deux peuples se réuniraient alors dans la route du mal, et, si les affreux principes qui règnent parmi nous depuis cinquante ans étouffaient l'ancienne rivalité des deux peuples pour les unir par un accord qui favoriserait les révolutions, rien ne pourrait arrêter ce torrent; les deux peuples et l'Europe entière seraient entraînés dans le même gouffre.

Tout ce que je viens de dire sur les concessions de Mazarin, de Louis XVI, et sur les paroles impolitiques de lord Wellington et de M. Peel, me conduit à fortifier mes réflexions

par l'histoire du monopole de l'Angleterre envers l'Irlande et des concessions faites ensuite à l'Irlande. Jusqu'en 1780 ce pays a été tenu dans une sorte de dépendance coloniale. En 1779 on demanda que l'Irlande fût admise à faire un commerce direct avec les Indes occidentales, pour en tirer le sucre nécessaire à sa consommation et qu'elle pût exporter ses verreries. La chambre des Communes s'y opposa vivement. On prétendit que, si cette liberté de commerce lui était accordée, elle préparerait la ruine de l'agriculture, de la navigation et du commerce de l'Angleterre. On permit cependant à l'Irlande, pendant la guerre d'Amérique, d'exporter ses beurres et ses salaisons. Elle demanda la permission d'habiller du produit de ses manufactures une armée irlandaise, qui combattait en Amérique; des pétitions repoussèrent cette demande. On remarqua surtout celle de Glasgow, qui prétendit que cette ville avait des droits héréditaires au commerce du sucre. Manchester allait plus loin; elle traitait la chose comme une question de loyauté et d'allégeance. Liverpool déclarait que, si l'on adoptait cette mesure, la conséquence inévitable serait de réduire la ville et le port de Liverpool à son état d'insignifiance primitif. Mais les circonstances forcèrent à la fin de 1779 à concéder tout ce qu'on avait repoussé avec tant de chaleur.

Ces concessions étaient bien justes; on ne pouvait en faire de plus justes. Quel en fut le résultat? Depuis ce moment, l'Irlande n'a cessé de faire de nouvelles demandes; elle a obtenu la plus importante : l'admission des catholiques aux droits politiques. Dès le premier jour, les Pairs catholiques irlandais, excepté un seul, se placèrent sur les bancs de l'opposition. Un grand nombre d'Irlandais catholiques entra dans la chambre des Communes; depuis cet instant, les chefs des Irlandais ne se souviennent plus de ce qu'ils ont obtenu et ne cessent de faire de nouvelles demandes. Ils vont jusqu'à demander toutes nos sottises : le vote au scrutin secret, que les Pairs ne soient point héréditaires et soient nommés aussi au scrutin par les électeurs. Enfin,

la chambre des Communes ne parle que de réforme, et rappelle nos misérables assemblées politiques ; elle est saisie comme elles de la rage des innovations. Tel est l'effet constant et inévitable des concessions. Ajoutez à ces exemples ce que vous voyez en Espagne et en Portugal, où les demandes succèdent aux demandes et les fureurs à d'autres fureurs. Tout cela met les bons esprits en Angleterre dans la position où ils se sont trouvés en France. En effet, la position des bons Français, pendant les cinq premières années de la Révolution, les obligeait à dire ce qu'ils ne pensaient pas, à louer l'acte qu'ils méprisaient, à paraître seconder les fruits de ce détestable ouvrage. Cette position était bien honteuse et bien amère ; plus d'une fois j'ai versé sur elle des larmes de douleur. De quelle ignominie le nom français se couvrait alors! Mais comment pouvions-nous sortir de cette fange où nous plongeait incessamment la main respectée par nous? Lorsque la seconde Assemblée eut prononcé la déchéance du roi, je dis aux fameux Brissot : « Vous allez porter le der-« nier arrêt contre ce malheureux prince ; vous lui devez « au contraire des remercîments. C'est nous qui devrions l'ac-« cuser, si c'était possible. Il a tout fait pour vous, ingrats que « vous êtes ; il a tout fait contre nous, serviteurs toujours fi-« dèles et soumis. » Beaucoup de députés entendaient ces mots, que je prononçai à la fin d'une séance. Ni Brissot ni les libéraux ne me contredirent. Ils étaient dans une sorte de stupéfaction de ce qu'ils venaient de faire ; ils en voyaient d'avance les suites ; ils les redoutaient ; mais, enchaînés par la divinité de la France, la peur, ils disaient tout bas ce qu'ils pensaient et hautement ce qu'ils ne pensaient pas. Oui, la peur a établi pendant quarante ans le mensonge en France, et, durant cet espace de temps, même dans les moments les plus tranquilles, jamais la majorité des Chambres n'a été ouvertement ce qu'elle était en secret ; elle a toujours menti à elle-même, au Ciel et à la terre.

CHAPITRE XII.

Remarques sur Mirabeau, l'abbé Maury et Lafayette. — Éloignement de Louis XVI de toute éducation militaire.

Vous voyez quels furent les effets des concessions dont j'ai parlé; elles furent toutes inspirées par ces sentiments irréfléchis de bien public et d'humanité, si dangereux parce qu'ils ne se présentaient jamais qu'avec un prestige trompeur et cachaient les fruits amers qu'ils allaient produire. C'est ainsi que les vertus de Louis XVI furent la cause de ses malheurs et des nôtres. Au moment où l'on prononçait sa déchéance, les auteurs de cet attentat étaient presques tous, comme on vient de le voir, stupéfaits de ce qu'ils venaient de faire; mais ils n'en convenaient qu'en secret. La peur de leur propre parti les dominait, et ne permettait à leur voix, comme à toute la France, d'exhaler d'autres pensées que celles du mensonge.

Le plus grand menteur de tous fut certainement Mirabeau. Il ne concevait pas de gouvernement sans monarchie, et cependant il ne cessa, dans les premiers temps, de parler comme un factieux républicain. Il n'a été éloquent que lorsqu'il parlait en destructeur. Toute sa force venait alors de ce qu'il prêchait le mal en démagogue. Les applaudissements l'enivraient et lui donnaient sa force. Ces sortes de discours étaient ordinairement très-courts et quelquefois très-éloquents. Mais qu'est-ce que l'éloquence qui prêche le mal? Rien n'est plus facile; le succès est alors toujours certain. Quand il voulut réparer le mal auquel il avait tant contribué, il ne put réussir. Il s'opposa à la Déclaration des droits de l'homme; il soutint que le roi devait avoir le *veto* absolu, et non ce ridicule *veto* sus-

pensif, le comble de l'absurdité humaine; il voulut que le roi eût le droit de paix et de guerre, et qu'il pût commander les armées; il s'opposa à la loi sur l'émigration; il combattit la démarcation de la France en départements; il demanda, la chose la plus importante, que le roi pût prendre ces ministres parmi les députés. Il succomba dans toutes ces questions, et toujours devant de misérables petits rivaux. Ainsi donc la véritable gloire de Mirabeau fut d'avoir soutenu les principes monarchiques; mais les discours écrits et qu'il lisait à la tribune ne répondaient point à la force des discours destructeurs qu'il prononça d'abord. J'entends dire tous les jours qu'il faisait ce qu'on appelle si ridiculement improviser. Non, il n'improvisait pas, excepté dans les discours véhéments et courts dont plusieurs ont produit tant de mal. Dans les autres occasions il lisait les discours écrits par Clavière, Dumont de Genève, Ramon et un autre dont le nom m'est échappé, qui depuis ce temps fut secrétaire du prince de Kaunitz. On sait qu'il avait promis au roi et à la reine de soutenir leur cause chancelante; il débuta franchement par quelques discours. Interrompu un jour par la troupe agglomérée des factieux, il s'écria, en les regardant avec hauteur: « *Silence! les trente voix!* » Mots énergiques et éloquents, qui désignaient leur petit nombre et leur déclaraient la guerre.

Quelques jours après cette déclaration, il eut l'imprudence d'aller à la société des jacobins et d'y parler suivant les vrais principes du gouvernement; il succomba devant Alexandre de Lameth, qui l'accabla en lui opposant les déclamations démagogiques. Sa force fut dans leur déraison et dans les applaudissements d'une multitude de factieux; car d'ailleurs personne ne parlait plus mal que cet Alexandre. Il était verbeux et traînant, et empruntait toute sa force de la démence qui l'applaudissait.

L'abbé Maury fut le constant antagoniste de Mirabeau. Il avait raison de le combattre lorsqu'il détruisait la monarchie, mais

il aurait dû le soutenir lorsqu'il revenait aux bons principes. Maury parlait beaucoup, avec facilité; il ne lisait jamais; mais son élocution, ses gestes, le ton de sa voix annonçaient rarement une profonde conviction de ce qu'il disait. Il semblait ne parler que pour remplir un devoir qu'il s'était imposé. Sa physionomie peu expressive ajoutait à cet air d'indifférence.

Cazalès, au contraire, ne parlait qu'avec une véhémence inspirée par de profonds sentiments. Ses gestes, son ton de voix, toute sa personne étaient d'accord avec cette conviction, et pénétraient les cœurs de toutes les personnes qui l'entendaient. Malheureusement il parla très-rarement; mais du moins ne fit-il pas la cruelle faute des cinq cents députés qui s'absentaient toujours; il resta constamment à son poste.

On a souvent examiné si Mirabeau aurait pu relever la monarchie si la mort ne l'avait arrêté. Non, il n'aurait pu y réussir par l'Assemblée. On ne persuade jamais des Français pour le bien : il l'avait éprouvé; on les entraîne aisément au mal: il l'éprouva aussi. Mais il était capable d'action. On ne peut mettre des bornes au pouvoir d'un homme dominé par une énergique volonté. Cependant, pour agir avec succès, il faut une position qui donne de l'autorité. Tous les hommes qui, dans l'antiquité, ont été assez forts pour renverser ou soutenir les lois, commandaient des armées ou étaient à la tête du gouvernement. C'est ainsi que Cromwell parvint à la puissance, et ainsi des princes d'Orange, et de même de Bonaparte. Mirabeau n'aurait pu être ministre: une loi faite par des imbéciles défendait au roi de le nommer. Il n'aurait pu commander les armées. Je ne conçois qu'un seul moyen: c'eût été d'entraîner Louis XVI à une action constante et vigoureuse, comme le connétable de Richemont entraîna Charles VII. Mais quelle différence entre ces deux rois! Charles, à quinze ans, avait instruit la France et l'Europe de la résolution la plus magnanime, de la résolution de ne jamais pardonner au puissant duc de Bourgogne la mort du duc d'Orléans.

De quelque manière qu'on envisage les choses, on ne peut voir qu'un seul auteur des malheurs de Louis XVI et des nôtres: ce fut le vertueux Louis XVI. S'il fut victime de ses vertus, combien de millions d'hommes en furent aussi victimes et le seront encore, avant que puisse se refermer l'abîme qu'il a creusé sous la France!

Parmi les causes nombreuses qui le perdirent, il faut compter la malheureuse éducation qui l'éloigna de toute espèce d'action militaire. Je me rappelle que, dans les premiers jours du Consulat, après une revue des troupes faite par Bonaparte sur la place des Tuileries, j'en parlai à M. Suard, de l'Académie française, et je lui dis que Bonaparte montrait ainsi qu'il était toujours prêt à se défendre l'épée à la main. « Eh bien! me répondit naïvement M. Suard, nous pensions différemment, nous autres; nous voulions que le roi n'eût rien en lui de militaire, et qu'il n'en portât jamais l'habit. » En parlant ainsi, cet homme d'esprit empruntait le langage de l'humaine philosophie, et rappelait la grande faute commise dans l'éducation de Louis XVI. Elle fut fortifiée par l'habitude, et, tandis que nous voyons un jeune laboureur braver la mort en mettant l'uniforme, d'aveugles pédagogues imposaient à un prince l'obligation de ne jamais porter l'habit militaire.

Nous eûmes en 1792 une forte preuve de l'abattement sous lequel peut gémir une âme royale froissée par une si détestable éducation. M. de Narbonne, ministre de la guerre, détermina le roi, avec bien de la peine, à passer en revue trois excellents bataillons de la garde nationale de Paris. Il était à pied, en habit de soie, avec la bourse noire et les bas de soie blancs. Après la revue, un notaire, qui, je crois, se nommait Chaudron, sortit des rangs et dit au roi: « Sire, la garde nationale serait bien honorée de voir Votre Majesté porter son uniforme. — Sire, dit aussitôt M. de Narbonne, ayez la bonté de faire cette promesse. Avec cet uniforme, à la tête de ces trois bataillons de braves, vous détruirez le repaire

des jacobins. » Le roi, après une minute de réflexion, répondit : « J'examinerai dans mon conseil si la Constitution me permet de porter l'habit de garde national. » Cette réponse me rappelle celle que me fit le comte d'Artois lorsque je lui dis combien il serait utile à la monarchie et à la grandeur de la France de donner à nos régiments des noms de nos provinces; il me répondit sérieusement que la Charte ne le permettait pas.

Un homme eut alors une grande influence; ce fut Lafayette. Nous l'avons vu commandant général de la garde nationale de Paris. Tandis qu'il était membre de l'Assemblée constituante, il avait une très-grande popularité; elle provenait de ce qu'il était passé en Amérique dans le temps où la France était encore en paix avec l'Angleterre. Il y avait combattu pour la cause de ces contrées révoltées contre l'Angleterre. Dès les premiers jours de l'Assemblée constituante il fut opposé à la cour, ainsi que dans les deux assemblées des notables. Il se signala par ce mot tant répété : « L'insurrection est le plus saint des devoirs. » Il proposa cette Déclaration des droits de l'homme, si ridicule, si incohérente, si fausse dans tous ses points, et qui fut abandonnée par la Convention elle-même, par la constitution directoriale, par Bonaparte, par Louis XVIII, et enfin par les Chambres après la révolution de 1830. Mais, quand elle parut, elle fut regardée comme l'acte sacramentel de la grandeur et de la prospérité des peuples; elle reçut un culte religieux; elle servait de texte et d'argument dans tous les débats politiques, et les controverses qu'elle ramenait sans cesse ne pouvaient encore ouvrir les yeux sur son absurdité. Il fallut que Bonaparte, élevé à l'empire par des victoires, renversât cette Déclaration des droits de l'homme et sa chimérique égalité, en couvrant de cordons la poitrine de ceux qui l'avaient servi, et en les décorant de titres cent fois plus nombreux que ceux contre lesquels on avait tant déclamé avant et pendant la Révolution.

Le plus grand reproche qu'on ait fait à Lafayette est son

inaction pendant la nuit du 6 octobre. C'était pendant son sommeil, à Versailles, que des factieux envahissaient le palais du roi et cherchaient la reine dans tous les appartements pour l'égorger. Cet attentat ne serait pas arrivé si Lafayette avait passé la nuit au château, et peut-être le roi n'aurait pas été dès le lendemain traîné captif à Paris.

Il y a quelque apparence que Lafayette était instruit de la fuite du roi en 1791, et qu'il aurait pu l'empêcher s'il l'avait voulu. Lorsqu'il envoya des aides de camp pour l'arrêter, le roi avait une avance si considérable qu'il serait arrivé à Montmédy, comme il le voulait, s'il n'avait pas été reconnu en route.

A la fin de 1792, Lafayette commandait une armée qui faisait éclater ouvertement une haine violente contre les *jacobins*, maîtres alors de Paris. Les régiments de cette armée, leurs colonels et des généraux adressèrent à la chambre des Députés les adresses les plus énergiques contre les factieux. Elles étaient secondées par la voix d'un grand nombre de provinces et de leur administrateur. Si Lafayette avait eu un de ces caractères vigoureux que nous trouvons dans notre ancienne histoire, il aurait marché sur Paris avec trois ou quatre mille hommes; il y aurait trouvé trois bataillons excellents de garde nationale, plusieurs régiments suisses et un grand nombre de bons citoyens prêts à braver tous les périls pour le soutien du trône, et bien plus encore pour écraser une faction qui menaçait à la fois la vie et les propriétés de tous les hommes qui ne se déclaraient pas en sa faveur. La présence de Lafayette aurait enhardi la majorité des Députés, et il aurait pu facilement la conduire avec le roi à Compiègne ou à Rouen; il n'aurait eu contre lui qu'une faible populace.

Pendant la plus grande fermentation, j'avais osé déclarer à la tribune que je ferais incessamment la demande de cette translation. Quels moments pour la monarchie! Quelle gloire pour Lafayette s'il avait eu cette noble audace que presque

toute la France attendait de lui ! Il se borna à venir seul parler à l'Assemblée au nom de son armée, et, dès ce jour, le drapeau royaliste, qu'il portait de travers, mais qu'il portait, s'inclina devant les factieux et n'eut que de faibles moments de résistance. Nous vîmes alors les scènes les plus honteuses : l'acquittement des soldats rebelles de Château-Vieux, les promenades des faubourgs dans la chambre des Députés, portant, oserai-je le dire? de vieilles culottes au bout des piques, afin de bien constater leur beau titre de *Sans-Culottes*. La faction demanda un décret d'accusation contre plusieurs ministres du roi et enfin contre Lafayette. La rage était extrême contre lui. Les royalistes de la Chambre le défendirent avec la plus grande fermeté; je prononçai un discours très-étendu en répondant à ses nombreux accusateurs. Après mon discours, deux cents membres de la gauche passèrent de notre côté, et un appel nominal constata cette grande majorité. C'était encore un de ces moments heureux dont Lafayette aurait pu profiter; mais la terrible journée du 10 août vint terminer nos différends. La faible probité du roi et l'incertitude de son général firent pencher la balance en faveur des factieux.

Au 10 août 1792 comme au 27 juillet 1830, la couronne avait des moyens immenses; non-seulement elle ne sut pas en profiter, mais encore elle les tourna contre elle-même.

Après la chute du trône, le décret d'accusation fut porté contre Lafayette. L'Assemblée envoya des commissaires à son armée; il sortit de France avec un grand nombre de généraux et d'officiers fidèles à sa cause. Parmi eux étaient cinq ou six membres de cette Assemblée constituante, cause de tant de malheurs et de la catastrophe qui précipita dans un abîme Louis XVI et sa famille, et qui bouleversa la France et l'Europe.

Tandis que Lafayette et sa petite troupe s'avançaient hors de nos frontières, les officiers qui étaient à l'avant-garde craignirent de marcher vers les postes autrichiens. Ils arrêtèrent un homme du pays; ils lui promirent une forte récompense,

s'il les conduisait de la manière qu'ils indiquaient. Cet homme résista; on le menaça, mais il fut ferme dans sa résistance. Lafayette entendit ces débats et marcha vers les officiers qui contestaient avec l'homme qu'ils avaient arrêté. Il fut témoin de la résistance; il y trouva une belle occasion de manifester encore cette belle théorie des droits de l'homme, et après avoir fait par ses principes tant de mal à la France, il en fit autant à ses compagnons d'armes : il laissa le guide s'en aller tranquillement, et il tomba avec sa petite troupe dans les postes ennemis.

Je tiens cette anecdote curieuse de M. de la Tour-Maubourg, frère de l'ancien et honorable ministre de la guerre, qui s'est acquis une si belle renommée. M. de La Tour-Maubourg prenait occasion de ce récit pour peindre le caractère de Lafayette, toujours incertain et faible dans ses actions politiques, et toujours inébranlable dans les prétendus principes qu'il avait enfoncés dans sa tête. Tel il a été pendant toute la Révolution, et tel il fut encore en juillet 1830.

Lorsque je défendis le général Lafayette, j'entrai dans la Chambre à travers une multitude féroce qui m'annonçait la mort si j'osais parler en faveur de ce général. Je commençai mon discours par le récit de cette belle circonstance, et j'ajoutai que les menaces ne feraient que fortifier ma résolution et augmenter l'énergie de mes paroles. Je remplissais un devoir sacré, puisque je défendais le général nommé par Louis XVI, et qui seul encore était dans la position de pouvoir combattre pour ce malheureux prince. Eh bien! j'eus le plaisir, pendant toute la Restauration, d'entendre les bons royalistes me reprocher cette défense comme une action indigne. J'aurais été amèrement pénétré de ce reproche si je n'avais pas su que ces braves gens, ces honnêtes gens, que l'on désignait si bien par le nom de circonspects, avaient résolu de toujours mal raisonner, de parler comme s'ils étaient méchants, d'aller toujours contre les intérêts de la royauté, dont ils font leur idole sans la connaître, et de saper ainsi insensiblement la monar-

chie. Elle pouvait bien alors s'écrier que de tels amis étaient bien plus dangereux pour elle que ses ennemis. L'idiotisme de ces hommes a toujours grandi et toujours travaillé dans le chemin qui leur était tracé par les libéraux. Ils n'ont jamais été autre chose que les esclaves de cette peur que les libéraux savaient si bien faire entrer dans leurs cœurs, et comme ceux-ci ne cessaient de me faire l'honneur d'accumuler des reproches contre moi, les braves gens dont je parle ne cessaient de répéter leurs discours.

Bien différents de ces hommes de la Restauration, les royalistes ont eu une conduite admirable pendant les quatre premières années de la Révolution; j'en reparlerai avec complaisance dans la suite de ces Mémoires; je montrerai le courage de l'élite des habitants de Paris, des anciens magistrats, des administrateurs de presque tous les départements; j'en accumulerai les preuves. Je ne les produis pas ici; mais il m'est impossible de ne pas dire que le chef de l'État et ses ministres formaient alors le plus grand obstacle que les royalistes eussent à vaincre. A quoi serviraient ces tristes souvenirs, s'ils ne retraçaient pas leurs devoirs aux rois et à leurs ministres?

Conclura-t-on de cette dernière ligne que les royalistes en général n'étaient plus sous la Restauration ce qu'ils avaient été pendant les cinq premières années. On aurait raison; la faiblesse qui partait d'en haut, plus grande encore peut-être dans les commencements, fut une cause plus agissante encore pendant la Restauration; mais, heureusement pour le nom français, la Vendée avait acquis une gloire impérissable; elle avait montré que parmi des hommes agrestes se trouvaient des âmes fortement trempées. En même temps, par un contraste frappant, le plus grand courage avait brillé dans une ville industrieuse accoutumée aux arts sédentaires; ce fut un vrai phénomène: la ville de Lyon disputa de résolution magnanime avec la glorieuse Vendée.

A la guerre, les succès et les revers dépendent toujours de

la position des armées; il en est de même en politique. La France, pendant la Révolution, n'a pas été ce qu'elle pouvait être; j'en vois une cause dominante : le changement des provinces en départements. Les noms et les souvenirs anciens étant effacés, on manquait de point de ralliement. Les noms ridicules tirés des rivières et des montagnes ne présentaient aucun drapeau et ne pouvaient rallier les hommes de cœur. Lyon et la Vendée furent des exceptions; mais il ne faut jamais raisonner d'après les exceptions. Tout le reste était dans la stupeur de l'esclavage et attendait chaque jour les ordres partis de la capitale. Là des factions se disputaient le pouvoir, et cette grande cité, plus esclave encore que le reste de la France, tremblante sous l'Assemblée qui tremblait elle-même sous l'ascendant de la faction, donnait l'exemple de l'obéissance. Tant que la France sera morcelée, comme elle l'est maintenant, en petites portions, sans noms et sans souvenirs, elle ne produira point ces grandes vertus civiques qui relèvent les empires, à l'instant de leur chute.

Si vous voulez avoir une juste idée du bien que produisaient les états provinciaux, lisez l'excellente Histoire des états du Languedoc par M. le baron Trouvé, ancien préfet dans ces contrées. Vous y verrez avec quel esprit de suite, avec quel travail assidu ces états s'occupaient de toutes les branches de l'administration, et comment ils faisaient rejaillir sur la couronne la gloire de leurs succès. Ils créèrent et augmentèrent ces belles manufactures de draps que Marseille expédiait dans tout l'Orient, et dont les ballots étaient reçus sans être ouverts. Après la Révolution, au contraire, on ne recevait plus un seul de ces ballots sans les ouvrir et les examiner. Triste effet d'une tromperie habituelle, qui, s'enrichissant d'abord aux dépens des Français, voulait s'enrichir plus encore aux dépens de l'étranger. On ne peut lire l'ouvrage de M. le baron Trouvé sans regretter que de pareilles institutions aient été détruites par l'ineptie de la Constituante.

CHAPITRE XIII.

Assemblée législative en 1792. — Observations générales. — Caractère des différents partis. — Effets produits par la manière dont ils se plaçaient dans la salle. — Les Girondins. — Vergniaux. — M. de Narbonne, ministre de la guerre.

L'Assemblée législative se réunit sous les plus tristes auspices. Nommé par Seine-et-Marne, je fus un des membres de cette Assemblée et peut-être y exerçai-je quelque influence. Le roi, après le retour de Varennes, avait été enfermé aux Tuileries, interrogé par des commissaires de l'Assemblée constituante, et rétabli sur son trône, en jurant de maintenir la Constitution. Cette Assemblée était toute nouvelle, remplie d'avocats, de procureurs, d'hommes de lettres, de prétendus philosophes. Elle ne pouvait faire le bien; elle était destinée au mal, surtout par l'informe et ridicule loi fondamentale qu'elle était chargée de maintenir.

Beaucoup de membres de l'Assemblée constituante étaient revenus de leurs erreurs; s'ils ne s'étaient pas exclus eux-mêmes des élections, deux cents au moins d'entre eux auraient été réélus, et la seconde assemblée n'aurait été ni si folle, ni si atroce; elle aurait eu en elle-même des éléments de salut pour la couronne et la famille royale. Trente ans après, quand nous faisons encore de nouvelles folies, nous ne pouvons concevoir cette fatale détermination de l'Assemblée constituante. Elle fut en partie l'ouvrage de la tourbe des hommes médiocres, certains de n'être pas réélus et jaloux de ceux qui devaient l'être.

Dès le premier jour de l'Assemblée législative j'eus l'occasion de manifester mes sentiments dans la déplorable discussion sur la manière dont le roi serait reçu le lendemain dans l'Assemblée. Je puis dire que je fis tout à coup changer la détermi-

Digitized by Google

nation probable de l'Assemblée par des observations très-simples et conformes aux moindres convenances. C'étaient un tumulte, un tapage, des cris, des trépignements qui durent apprendre à la France combien notre caractère national est propre aux discussions législatives, et que des folies et des fureurs allaient être les fruits immédiats des théories insensées de l'Assemblée constituante.

Dès ce premier jour, les royalistes portèrent les yeux sur moi; je fus troisième président. M de Pastoret, qui, par ses ouvrages et sa conduite, s'était acquis une grande réputation, fut le premier président.

Je m'honore d'avoir été l'un des membres les plus zélés du côté droit. Des histoires écrites dans les temps du Directoire et du Consulat, lorsque la France avait encore le titre de *république*, n'ont pas montré le côté droit de cette Assemblée menacé sans cesse par les factieux et soutenant toujours les principes de l'ordre social. Les royalistes de cette chambre étaient dans la situation la plus affreuse, obligés souvent de faire des concessions demandées par les ministres, mais jamais soutenus par eux. Souvent même leurs projets et leurs discours étaient contrariés par des maladresses ministérielles inexplicables. J'en citerai bientôt un exemple.

Mais ce qui, dès les premiers jours, rendait surtout déplorable la situation du côté droit, c'était le parti mitoyen, qu'on appelait *le ventre*. Ce parti pensait comme nous, mais il n'osait s'asseoir auprès de nous. Le côté gauche, terminé par la partie appelée *la montagne*, était si rempli, les députés y étaient si pressés, si entassés les uns près des autres, dans la partie occupée par *le ventre*, qu'ils semblaient nous regarder comme des hommes dangereux et éviter avec le plus grand soin de s'asseoir auprès de nous. On ne peut concevoir les conséquences qu'avait cette manière constante de se placer, dans une assemblée dont les membres honnêtes et pleins de probité étaient en même temps d'une faiblesse de caractère inconcevable. Plus les

hommes faibles s'entassent les uns auprès des autres, plus ils se communiquent leur faiblesse; elle devient contagieuse. Tel homme du *ventre* qui pâlissait aux appels nominaux, quand il entendait prononcer son nom, aurait voté différemment et avec fermeté s'il avait pris la résolution de s'asseoir dans le côté droit. Des membres qui s'asseyaient quelquefois dans le côté droit se mettaient parmi les *ventrus* lorsqu'ils prévoyaient que, dans une question importante, on voterait à l'appel nominal; ils sentaient qu'ils ne pourraient se livrer à leur faiblesse au milieu d'hommes qui prononçaient avec fermeté le vote inspiré par leurs sentiments et commandé par leur opinion. Cela prouve que, s'ils avaient pris une fois la résolution de rester du côté droit, ils y auraient voté courageusement, comme les membres dont ils auraient été entourés. Mais, parmi ceux qui s'asseyaient au centre, plusieurs n'y restaient qu'afin de l'entraîner quelquefois dans les débats du côté droit. Tels étaient MM. Lacuée. Bigot de Préameneu, et surtout Pastoret, dont la réputation et les lumières conservèrent un grand ascendant sur le centre. Le côté droit obtint souvent, par lui, les suffrages de cette partie de la chambre.

Les jacobins, qui étaient habiles dans l'art qu'on appelle avec raison la *tactique* des assemblées, avaient remarqué l'effet des appels nominaux et en profitaient souvent. C'était un spectacle déplorable que de voir sur les visages la terreur qui se manifestait à l'instant où il fallait prononcer le *oui* ou le *non*. Si on avait voté, alors comme à présent, par boule noire ou blanche, les lois auraient été bien différentes, et la mort du roi n'aurait été votée que par un petit nombre de députés; mais il faut convenir que la plus cruelle critique qu'on ait pu faire du caractère national est d'avoir cru nécessaire d'établir un vote secret par boule noire et blanche. Ce scrutin secret, dans les délibérations et dans les élections, fera nécessairement tomber les honnêtes gens dans un état de dégradation dont rien ne pourra les tirer. J'ignore si ces belles idées ont été inspirées

par l'abbé de Saint-Pierre, qui reproche à Louis XVI de n'avoir pas adopté la méthode du scrutin perfectionné.

La nation française a tant de belles qualités qu'on peut insister sans l'offenser sur le défaut dominant de son caractère. Les honnêtes gens possèdent, au souverain degré, le courage de la résignation; ils souffrent avec fermeté l'emprisonnement, la ruine de leur fortune, une condamnation injuste et la mort; mais ils n'ont pas le courage qui s'expose à toutes ces choses. Ils ne peuvent les envisager d'avance sans pâlir; ils peuvent seulement s'élever au-dessus d'elles quand elles viennent les assaillir. Aussi faudrait-il, en modifiant et perfectionnant les lois actuelles, y faire entrer tout ce qui sera capable de protéger la faiblesse des honnêtes gens, et les mettre toujours dans une position à parler et à agir avec une liberté entière, et sans crainte des factieux. Mais cela est-il possible?

Cette faiblesse a créé le parti qu'on appelait les *ventrus*. Cette dénomination leur fut donnée dans l'Assemblée constituante parce que la plupart se retiraient toujours à l'heure du dîner, quoique le reste de l'Assemblée restât en séance pour s'occuper de choses importantes. Les révolutionnaires profitèrent de ces départs, et dirigèrent les délibérations de façon que les décrets étaient portés après la sortie d'un grand nombre de ventrus, à qui la chose la plus importante ne pouvait faire retarder l'heure d'un repas impatiemment attendu. Ce sont eux qui ont fait tous les malheurs de la Révolution. Toutes les fois qu'il existe deux partis bien prononcés, un parti royaliste et un parti démocratique, une masse d'hommes qui se place entre eux, qui tantôt soutient l'un et tantôt secourt l'autre, est un parti criminel; il n'agit ainsi que par faiblesse. Il ne manque pas de beaux prétextes pour colorer sa pusillanimité de l'apparence du bien public, mais il faut juger de sa conduite par le résultat. Ces hommes pensent dans le fond de leur âme comme les royalistes; s'ils s'unissaient franchement à eux, ils leur donneraient la majorité, et la querelle serait

finie; mais ils n'ont pas assez de courage; ils craignent les démocrates, qui, dans tous les temps et dans tous les pays, ont été persécuteurs et cruels. Ils ne peuvent pas non plus s'unir à ce parti : leurs principes les en empêchent. Leur indécision rend la lutte plus longue et plus terrible. Les factieux brisent toutes les barrières; ils menacent, ils emploient la violence, et alors la plus grande partie des ventrus se joint à eux. Lorsque Solon condamnait à mort tout homme qui dans une sédition ne prenait point parti, il avait observé sans doute que le plus grand nombre faisait toujours intérieurement des vœux pour l'ordre et pour les lois, et que les factieux ne triomphaient que parce que le plus grand nombre n'avait pas la force de manifester son opinion. Il cherchait un remède à cette faiblesse; mais malheureusement sa loi était inexécutable.

Tant que cette espèce de parti mitoyen existera, le gouvernement représentatif sera un poison corrosif pour la France. Un journal a dit avec raison, en parlant d'un ouvrage sur l'Angleterre et sur ses partis politiques : « Nous ne voyons en « Angleterre aucune trace de ce qu'on a nommé *le ventre* dans « les assemblées politiques de la France; on n'y connaît point « l'art de survivre à tous les partis, en les trahissant succes- « sivement et en se joignant toujours au plus fort contre le « plus faible : on s'élève ou l'on tombe avec ses amis. »

Lord Castlereagh, dans la session de 1817 de la chambre des Communes, a eu occasion de parler de cette malheureuse maladie politique; il a terminé son discours par ces mots : « Je « profite de cette circonstance pour déclarer que, dans ces « derniers temps, l'Angleterre a dû sa puissance et sa gloire « à la division constante de cette Chambre en deux partis « franchement et loyalement prononcés. » Bien des Français n'en croiront pas leurs yeux en lisant cette phrase; ils ne pourront concevoir qu'on puisse attribuer à l'esprit de parti la gloire d'un pays; ils croiront encore moins à cet esprit franc et loyal, dont ils n'ont pas même d'idée. Ils ont anathématisé le

mot *parti*; ils se croient d'une probité délicate et parfaite en témoignant de l'horreur même pour le mot; c'est qu'ils se sentent intérieurement incapables d'avoir l'énergie et la franchise qu'exige l'esprit de parti. Dans un temps de troubles ou de révolution, les honnêtes gens, incapables d'avoir cet esprit, sont les hommes les plus inutiles ou les plus dangereux : les plus inutiles s'ils restent chez eux, les plus dangereux s'ils sont membres d'une assemblée.

Dans un pays où l'on a franchement et loyalement cet esprit de parti, il en résulte, parmi d'excellents résultats, celui-ci surtout : les chefs de parti ont une estime mutuelle les uns pour les autres. On ne peut imaginer combien cette estime mutuelle sert à réunir les partis quand la situation de l'État le demande, ou à les empêcher de pousser les choses trop loin.

J'ai toujours pensé que tous nos maux sont venus de cette déplorable source, la faiblesse des ventrus Dans la session de 1818, la chambre des Députés était divisée en quatre partis. Sans doute ceux qui forment des troisième et quatrième partis s'applaudissent beaucoup des opinions subtiles et déliées qui les conduisent à ces divisions. Oh ! le malheureux don que l'esprit, quand il conduit à de pareils résultats ! Si c'est l'esprit qui conduit les Français à diviser et sùbdiviser ainsi les partis dans une assemblée, qu'on les déclare spirituels tant qu'on voudra ; mais qu'on avoue qu'ils sont, de tous les peuples, le moins propre à produire le bien dans des assemblées délibérantes.

Ces ventrus du Corps législatif ont fait un mal incalculable. S'ils s'étaient réunis au côté droit, l'autorité royale aurait triomphé. Dans les débats passionnés, les deux partis ne faisaient autre chose que se disputer et s'arracher les suffrages du centre. Les révolutionnaires l'emportaient toujours, parce qu'ils employaient le grand moyen de l'appel nominal. Souvent une question décidée par assis et levé était ensuite décidée d'une manière toute différente à l'appel nominal : tant la crainte l'emportait sur le devoir !

Il est peut-être remarquable qu'en écrivant sur nos troubles je sois souvent conduit aux mêmes réflexions que le cardinal de Retz, qui a vécu dans un temps de factions. « Les effets de la « faiblesse, dit-il, sont inconcevables; je maintiens qu'ils « sont plus prodigieux encore que ceux des passions les plus « violentes et leur ressemblent, plus souvent qu'on ne peut « l'exprimer. »

Ces hommes faibles avaient de singuliers principes; ils avaient établi, par exemple, que c'était une espèce de crime que de connaître, de voir les ministres du roi, et d'avoir des entretiens avec eux. Ils mettaient leur honneur à être entièrement indépendants et à ne consulter que leur conscience; phrase banale, derrière laquelle se retranchent toujours les hommes faibles, et qui les dispense d'avoir cette loyauté et cette franchise qu'exige l'attachement à un parti. Je me souviens qu'un jour, en entrant dans la salle, je m'aperçus que plusieurs membres me regardaient d'un air tout particulier, que je ne pouvais m'expliquer; les uns me fuyaient, les autres me considéraient avec embarras. Enfin l'un d'eux me dit que le bruit s'était répandu dans la salle que j'avais passé toute la nuit chez M. de Narbonne, ministre de la guerre. On en donnait une preuve admirable : on m'avait vu, le matin, promener dans son jardin en pantoufles. La chose était fausse en elle-même ; mais conçoit-on que des hommes qui se disaient attachés au roi pussent faire un crime à un député d'avoir des conférences avec un ministre du roi? C'eût été une chose plaisante, si elle n'avait pas été aussi pitoyable, que de voir l'air étonné ou affligé dont me considéraient ces braves gens, qui mettaient leur gloire à n'avoir aucun rapport avec les ministres du roi. Qu'ils étaient contents d'eux-mêmes! qu'ils étaient fiers de leur profonde sagesse et de leur courage à éviter l'air empesté de la cour! Ils l'auraient respiré avec délices si elle avait été puissante! Je ne sais comment définir cette espèce de vertu niaise et sentimentale, enfantée par le siècle des lumières; on

ne peut imaginer le mal qu'elle a fait : avec elle ne peuvent exister ces résolutions mâles qui combattent les factieux et repoussent l'anarchie.

M. de Narbonne était alors ministre de la guerre, et je crois que sa conduite personnelle augmentait ce désir de rapprochement manifesté de temps en temps par les Girondins. C'est le seul ministre qui ait eu pour lui la majorité de l'Assemblée. M. Bertrand de Molleville parle, dans ses Mémoires, de l'enthousiasme et de l'espèce d'idolâtrie de l'Assemblée pour M. de Narbonne; mais sa légèreté naturelle ne lui permit pas d'en recueillir le fruit. Il voulut dominer le conseil des ministres; il se brouilla ouvertement avec M. de Molleville. On trouve dans les Mémoires de celui-ci un long détail de leurs querelles. Il est évident que M. de Narbonne employa des intrigues et de petites finesses envers les généraux Luckner, Lafayette et Rochambeau, et envers les ministres; mais tout cela n'empêche pas que M. de Narbonne n'ait rendu de très-grands services au roi. Il était capable d'entraîner les choses et les hommes; qualité bien rare parmi nous, et le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un ministre.

Malheureusement, il avait laissé prendre sur lui une trop grande influence à Mme de Staël, qui voyait tout avec passion et voulait faire de M. de Narbonne un premier ministre, afin d'être avec lui maîtresse des affaires. Je suis étonné que M. de Molleville n'ait point parlé dans ses Mémoires d'une note qu'elle fit insérer dans le *Journal de Paris*, et qu'elle avait écrite elle-même. Elle y disait que la nature du gouvernement représentatif exigeait qu'un ministre principal eût une influence absolue dans le conseil; et elle citait des exemples pour prouver que ce ministre, en Angleterre, étendait son pouvoir jusque sur les hommes qui approchaient de la personne du roi et qui lui étaient les plus chers. Il était évident que l'article était fait en faveur de M. de Narbonne, et que c'était lui qui devait être le ministre principal.

M. de Narbonne avait tout employé pour obtenir la majorité de l'Assemblée en sa faveur. Il faisait la cour à deux femmes qui avaient beaucoup d'influence sur les Girondins et sur une douzaine de députés qui suivaient la bannière de Fauchet, évêque du Calvados. Il a écrit, pendant qu'il était en Angleterre, qu'il avait donné de l'argent aux Montagnards. M. de Narbonne n'a point réussi, parce qu'il employait l'intrigue et la finesse. Ces petits moyens peuvent réussir dans un temps calme et dans une cour où il n'est question que de changer, sans aucun danger, quelque ministre, ou de culbuter un favori; mais dans des temps de révolution, où des factieux attaquent avec fureur et impétuosité, que peuvent la finesse et l'intrigue? A peine suffirait toute la force du caractère le plus élevé. Dans le moment où je revois ces lignes, en 1818, je vois des hommes d'esprit qui ont une grande opinion de la finesse et des intrigues. Cela doit être surtout parmi nous, qui, pleins de valeur, manquons de courage d'esprit et de force de caractère. Cependant, dans le dernier siècle, deux Français qui avaient eu une grande part aux troubles de la Fronde, le cardinal de Retz et le duc de La Rochefoucault, ont laissé des monuments de leur profond mépris pour la finesse de l'esprit et du caractère. Je parlerai de ce défaut dans un autre endroit de ces Mémoires, quand je retracerai les tristes jours où la finesse a fait le plus de mal au trône des Bourbons.

Cet amour et cette estime de la finesse, qui est un des défauts du caractère français, entraînèrent M. de Narbonne dans des combinaisons d'intrigues ourdies plus encore par une femme que par lui. Le résultat fut la dislocation entière du ministère dont il faisait partie. C'est cette malheureuse manie d'intrigues qui, pendant la Restauration, a divisé et subdivisé sans cesse le parti royaliste. Le cardinal de Retz avait fait la même observation. « La subdivision, dit-il, est ce qui perd « presque tous les partis, particulièrement quand elle est « introduite par cette sorte de finesse qui est directement op-

« posée à la prudence; et c'est ce que les Italiens appellent « *commœdia in commœdia.* »

Lorsque l'Assemblée apprit, par une lettre du roi, qu'il avait ôté le portefeuille de la guerre à M. de Narbonne, il y eut un cri presque général d'indignation et de mécontentement. Brissot en profita pour demander un décret d'accusation contre M. de Lessart; il l'obtint facilement. Ce malheureux ministre aurait pu se dérober aux suites fatales de ce décret; il eut le triste courage de se soumettre à son sort. Homme de bien s'il en fut jamais, il n'avait pas la moindre idée de ces hommes qui cherchent le mal et vivent dans le mal comme dans leur élément. Conduit dans les prisons d'Orléans, il fut traîné après le 10 août à Versailles, où il fut massacré. M. de Lessart eût été un excellent ministre dans les temps ordinaires. On ne pouvait avoir plus de probité et d'amour de ses devoirs, et servir son roi avec plus de zèle et d'affection; mais combien ces qualités sont insuffisantes dans les jours terribles d'une révolution! Il eut ce courage de résignation qu'ont montré tant de Français; il se mit tranquillement dans la main de ses ennemis. On a dit avec raison, dans tous les temps, que l'homme réunit en lui les disparates les plus étranges; la Révolution a prouvé qu'il en est de même de notre caractère national. Le peuple le plus léger s'est jeté plus avidement qu'aucun autre dans les abstractions de la métaphysique et dans leur ridicule application à l'art de gouverner. Le peuple le plus hardi dans la guerre, le plus impétueux à l'attaque, a été incapable d'aller au-devant du danger pendant la Révolution; mais il a envisagé avec résignation le péril quand il y était jeté, et la mort même quand il y était condamné. Cela ne viendrait-il pas de ce qu'à la guerre le tempérament agit beaucoup plus que la tête, dans le guerrier qui frémit d'attendre le danger, et qui, dans son impatience, se précipite au-devant de lui, tandis que, au contraire, dans les circonstances imminentes d'une révolution, la force seule de l'esprit peut inspirer la résolution de se jeter dans le

péril? A la guerre, le péril est présent, et c'est souvent, en apparence au moins, un moyen de le diminuer que d'aller au-devant. Dans les affaires, le moment du péril n'est pas encore arrivé; il faut le faire naître d'avance, le rendre instantané, pour le dominer et s'en rendre maître, tandis qu'on en sera écrasé si on le laisse arriver avant d'avoir pris tous ses avantages. Cette résolution de créer dès maintenant le péril pour le rendre moins terrible qu'il ne le serait un jour, mais en préparant tous les moyens de succès, sans rien laisser au hasard, cette résolution demande une tête forte, qui ait longtemps réfléchi sur les événements humains. En outre, il faut se montrer dans les périls de la guerre, ou être déshonoré : cette crainte a toujours agi fortement sur le caractère français; mais, dans une crise politique, je peux sans déshonneur ne pas m'exposer à la haine ou au poignard des méchants; je suis entièrement libre de mes actions; je puis proclamer que la prudence exige une conduite circonspecte et mesurée; je puis blâmer les résolutions viriles des hommes forts, que j'appellerai de mauvaises têtes; je puis me retirer derrière ma conscience, et là je suis inattaquable. Aussi dans aucun temps et chez aucun peuple on n'a tant parlé de prudence et de modération qu'en France pendant la Révolution. La multitude innombrable des hommes faibles se complaît à vanter la prudence d'autres hommes aussi faibles qu'eux. De là naissent des réputations qui n'ont d'autres sources qu'une infinie médiocrité. De là aussi ces formules d'éloges : « Il ne blesse personne; il « ne dit pas un mot qui puisse choquer, qui soit capable d'exas- « pérer les esprits; il fait entendre ce qu'il pense, mais il ne « le dit pas ouvertement; il défend les principes, il n'attaque « pas les personnes. Continuez ainsi, pratiquez vos doucereuses « maximes. Quel fruit en avez-vous retiré jusqu'à présent? Vous « n'avez pas osé profiter de vos avantages, quand vous en avez « eu, et vous avez toujours, par votre faible défensive, fortifié « le parti attaquant. » J'imprimais ces dernières lignes en 1820.

Il y avait cependant des moments où un grand nombre de ventrus se réunissaient au côté droit; on le remarqua lorsque la chambre reçut avec honneur les soldats du régiment de Châteauvieux qui avaient le plus contribué à l'insurrection de la garnison de Nancy. MM. de Jaucourt et de Gouvion entraînèrent une grande partie du centre. Ainsi, malgré la faiblesse des ventrus, il eût été possible de les réunir plus souvent au côté droit, sans une maladie incurable du caractère français. Nous savons obéir à l'autorité; nous avons même montré, pendant la Révolution, que nous pouvions porter aussi loin qu'il est possible cette disposition à l'obéissance; mais nous ne pouvons nous donner à nous-mêmes des chefs, les soutenir, les grandir, les fortifier, leur permettre d'élever une bannière et la suivre loyalement sur leurs pas. Bien loin de là, nous sommes envieux des talents, jaloux des succès, et, quand un homme se montre un peu supérieur, nous nous écrions bientôt : « Croit-il donc nous dominer? » Aussi a-t-on vu, dans toutes les assemblées, des orateurs qui avaient obtenu des succès être forcés de se condamner à un silence plus ou moins long, avant de reparaître à la tribune. Mais, en revanche, nous aimons, nous chérissons les talents médiocres, qui ne peuvent exciter notre jalousie; une ligue secrète se forme en leur faveur. Si un député lit avec peine son ennuyeux discours, s'il rougit, s'il paraît embarrassé, on l'applaudit tacitement, on le vante, on l'inscrit sur la liste des hommes sages et prudents qui n'excitent point de haine. S'il établit son opinion sur une obscure métaphysique, s'il a des pensées fines, déliées, imperceptibles, surtout des oppositions de mots, c'est un génie, un grand homme. Comme ce genre de talent ne menace pas une assemblée de la dominer, nous nous plaisons à le vanter et à l'agrandir. Si le centre avait été capable de prendre et de suivre constamment des chefs, MM. de Pastoret, de Cessac et Bigot de Préameneu, qui siégeaient dans cette partie, lui auraient imprimé une direction noble et utile.

Digitized by Google

Je suis persuadé que, si les royalistes faibles se fussent assis de notre côté, les Girondins auraient eu une conduite différente de celle qui leur a donné une si malheureuse célébrité. Telle fut leur position dans cette Assemblée qu'ils y subirent le joug des jacobins. Ceux-ci étaient nommés les *Montagnards* parce qu'ils siégeaient dans une des extrémités de la salle, au sommet des gradins du côté gauche. De là ces Montagnards semblaient dominer leur nombreux parti, et de ce sommet partaient leurs féroces vociférations ; de là aussi ils parlaient hautement, et quelquefois arrogamment, aux Girondins, qui siégeaient immédiatement au-dessous d'eux ; ils les invitaient à parler dans de certaines questions et les excitaient de manière à être entendus des tribunes. Les Girondins, qui voulaient avant tout être populaires, n'avaient pas la force de résister à ces espèces de sommations, qui étaient appuyées par le peuple des galeries. Lorsque le Girondin se déterminait à prendre la parole, pendant le temps qu'il mettait à se porter à la tribune, il était salué par les applaudissements du peuple. Il y montait, enivré de ces acclamations, bruyants avant-coureurs des applaudissements qu'il allait mériter. Il déclamait avec la force des mouvements que tout ce tapage excitait en lui ; il allait souvent au delà de ses propres sentiments, et souvent, en sortant de la salle, il rougissait de ce qu'il avait dit.

Je me rappelle que Ducos, l'un des Girondins, vint un jour à l'extrémité opposée de la salle où j'étais placé, et parla à l'un de mes collègues, membre du côté droit, de je ne sais quelle affaire ou nouvelle insignifiante. Il me dit ensuite quelques mots de civilité, et, comme je lui témoignais mon étonnement de ce qu'il osait paraître un instant au milieu de nous, il me dit ces propres mots, en poussant un soupir : « Ah ! « vous êtes libres, vous ; vous votez comme vous voulez ! — Je « vous entends, lui dis-je ; il ne tient qu'à vous d'être aussi libre « que nous. » Il ne me répondit pas, et nous quitta pour aller

reprendre sa place ordinaire. C'eût été pour lui une marque d'un grand courage que de rester seulement un quart d'heure avec nous; il aurait couru le risque de se dépopulariser aux yeux des jacobins, et, par conséquent, du peuple. Conserver sa popularité était la grande faiblesse et la principale occupation des hommes de ce parti; mais il a fallu, bientôt après, perdre cette vaine chimère qu'ils avaient adorée, et en la perdant monter à l'échafaud.

J'ai dit que les Girondins étaient sous le joug des Montagnards; une circonstance assez remarquable me confirma dans cette opinion. Je revenais un soir du comité diplomatique; je me trouvai avec Vergniaux. Il me prit sous le bras, ce qui me parut assez singulier, car nous ne nous étions encore vus qu'avec une froide politesse. Je vis bientôt qu'il désirait me parler. Je me laissai conduire par lui; il me fit faire trois ou quatre tours de la place Vendôme, en me parlant toujours avec le plus grand embarras; il eut beaucoup de peine à venir à ce qu'il voulait me dire. J'avais parlé, le matin même, contre la proposition d'une amnistie que la Montagne voulait accorder aux scélérats qui avaient rempli de cadavres la glacière d'Avignon. Personne ne demandait la parole après moi; les Montagnards dirent à Vergniaux de me répondre, le pressèrent, et même le poussèrent. Cela produisit un mouvement qui fut remarqué de toute l'Assemblée. Il se rendit à la tribune avec beaucoup d'embarras; il fit ce que faisaient toujours ceux du parti révolutionnaire : il déclama, et il obtint le décret d'amnistie; mais il sentit bientôt qu'il avait arraché de l'Assemblée un décret honteux pour elle autant que pour lui. Il en éprouvait des regrets cuisants; il avait besoin d'épancher son cœur, d'expier en quelque sorte sa faute, en l'avouant à celui qu'il se repentait d'avoir combattu le matin. Il s'enhardit peu à peu, et il m'avoua sans détour ce qu'il éprouvait; il me fit entendre qu'il était enchaîné par un parti auquel il s'était livré et dont il ne pouvait secouer le joug. Je lui racontai ce que m'avait

dit son ami Ducos peu de jours auparavant ; je lui parlai de l'abîme vers lequel nous marchions, et nous fûmes d'accord dans nos cruelles terreurs. Je fus persuadé, encore plus que je ne l'étais, que Vergniaux parlait toujours contre son opinion. Depuis l'horrible catastrophe du 10 août, je me suis reproché souvent de n'avoir pas renoué des conversations de la même espèce avec lui et de n'avoir pas cherché à lui faire quitter le parti des Montagnards ; mais je me disais bientôt que cette tentative n'aurait eu aucun succès. Vergniaux avait le plus grand de tous les défauts : il était faible ; il était d'ailleurs dominé par une femme qui avait adopté chaudement le parti et les opinions révolutionnaires.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Les armées prussiennes en Champagne à la fin de 1792. — Conduite du duc de Brunswick, généralissime des armées prussiennes. — Remarques sur la dernière campagne d'Annibal en Italie et sur la campagne de Napoléon en Champagne.

Dans les derniers mois de cette année 1792, le roi de Prusse et le duc de Brunswick entrèrent en Champagne à la tête d'une armée et s'avancèrent vers Paris. Ils se trouvèrent devant les armées françaises, l'une commandée par le maréchal Kellermann, et l'autre par Dumouriez. Quels que fussent le courage de nos soldats et l'habileté de nos généraux, il est certain que Dumouriez fut d'abord dans une situation dangereuse; le roi de Prusse s'en aperçut et donna l'ordre de l'attaque. Le duc de Brunswick, qui avait le titre de général de l'armée prussienne, empêcha d'exécuter l'ordre du roi. Tous les rapports s'accordent sur cet ordre et sur sa non-exécution. Cet événement me conduit à une réflexion frappante; il prouve, ainsi que plusieurs autres semblables, que l'on peut être traître à ses devoirs, même à son roi, sans concevoir une trahison. Le duc de Brunswick avait eu des succès militaires dans sa jeunesse; il s'était en même temps occupé de littérature; il avait eu des correspondances avec plusieurs philosophes de ces temps. Enivré des éloges qu'il en recevait, il avait un secret penchant pour les nouvelles maximes qu'on appelait des principes. Il n'avait pas vu dans la révolution française les causes destructives de l'ordre social, mais des moyens de le rétablir sur des bases plus nobles et plus solides. Ce fut l'erreur d'un grand nombre de belles âmes; il fallut, pour les détromper, les horreurs de nos effroyables saturnales.

Digitized by Google

Telle était la situation intérieure du duc de Brunswick pendant cette célèbre campagne. Il y avait deux hommes en lui : le général habile et l'homme livré à des sentiments dont peut-être il ne se rendait pas compte. Mais d'autres apercevaient clairement ses combats intérieurs ; et, si le roi de Prusse les avait pénétrés, s'il avait eu un sentiment vrai de son autorité, il aurait ôté le commandement au duc de Brunswick.

Cette même situation était peut-être celle des ambassadeurs étrangers pendant la Restauration. Témoin et acteur dans tous les événements de ces temps, je dois dire, ou plutôt répéter ce que j'ai déjà dit, qu'ils ont été la cause la plus agissante, la plus forte, la plus déplorable de la faiblesse journalière qui a perdu les descendants de Henri IV.

Cette différente manière de penser et d'agir, qui se rencontre si souvent dans les hommes éminents, doit être la matière la plus féconde des instructions qu'un gouverneur doit donner à un prince. De semblables raisonnements valent bien des démonstrations de géométrie, et portent dans une âme royale des semences bien plus fécondes. Les sentiments philosophiques du duc de Brunswick étaient si connus que M. de Narbonne, étant ministre de la guerre, lui écrivit pour lui offrir, au nom du roi, le commandement des armées françaises. Ce ministre m'a montré la réponse du prince ; elle ne permettait aucun doute sur l'offre et sur le refus. Cette proposition me parut bien étrange. Au reste, cette réponse, écrite de la main du prince, était remarquable par une écriture aussi belle que pourrait l'être celle d'un de ces maîtres qui ne savent que former leurs lettres. J'ai su, depuis ces temps, que les Girondins avaient suggéré à M. de Narbonne l'idée de cette lettre. Ils ont ensuite fait des démarches auprès du duc de Sudermanie pour lui offrir le titre de roi constitutionnel des Français ; et l'on voit encore de braves gens les décorer du nom le plus beau à leurs yeux, du nom de républicains !

Le souvenir de cette campagne des Prussiens dans la Cham-

pagne me rappelle une comparaison entre Annibal et Bonaparte, qui m'a été suggérée il y a longtemps. Je remarquai que, dans toutes ses guerres, Bonaparte avait toujours eu un dessein déterminé, qu'il avait marché à l'ennemi sans aucune hésitation, et que, jusqu'à la campagne de Moscou, il avait toujours été victorieux; mais, après la malheureuse bataille de Leipsick, rentré en France, il se trouva dans une position entièrement différente de ses campagnes précédentes. Il n'avait plus devant lui une seule armée à combattre; il avait des ennemis à sa droite et devant lui; il ne pouvait plus alors marcher à un seul ennemi et le renverser; il combattait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aucun plan déterminé. J'insiste sur la remarque suivante, qui me paraît essentielle.

Bonaparte avait toujours agi d'après un plan commandé par les circonstances, position toujours heureuse à la guerre comme en politique, parce qu'elle ôte toute incertitude. On a dit cependant que son but dans cette campagne était de couvrir Paris. Ceux qui parlent ainsi ne font pas attention qu'il rompit lui-même ce dessein en se portant tout à coup à Saint-Mihiel, en Lorraine. Il crut alors que l'armée austro-russe était en pleine retraite; il le crut, malgré les maréchaux Macdonald et Oudinot, qui lui dirent que cette armée se ralliait et marchait sur Paris. Il leur répondait qu'il allait couper la retraite à cette armée. Bonaparte ne fut désabusé que sur les lieux mêmes, et il revint en toute hâte à Fontainebleau, où il signa son abdication.

Si je me rappelle l'histoire d'Annibal, je vois que, jusqu'à la bataille de Cannes, il fut constamment dans la position où j'ai peint Bonaparte dans ses premières campagnes; marchant à l'ennemi qui était devant lui, il l'attaquait et le renversait; mais, quand il arriva devant Rome, ne voulant point attaquer cette ville, par des motifs que je ne dois pas examiner, il se trouva dans la campagne entre Rome et Naples. Il marchait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Il prit quelques villes où

il séjourna plus ou moins longtemps, mais toujours sans un but déterminé amené par les circonstances. Rome arma des légions, envoya des consuls contre lui. Annibal eut des succès et des revers ; tantôt il s'approchait de Rome et tantôt il s'en éloignait. Ce grand capitaine, l'homme le moins irrésolu, se trouvait dans l'incertitude par la force des choses et de sa position. Après l'admiration causée par ses premiers succès, on est tout étonné de voir ce grand homme réduit à n'avoir devant lui aucun but déterminé. Ce fut alors que Scipion conçut la plus haute pensée : il porta la guerre en Afrique. Annibal y fut appelé par les ordres du sénat de Carthage ; il partit désespéré. On sait le reste des événements.

Il me semble que le rapprochement de ces deux campagnes présente des réflexions frappantes. On voit ces deux grands capitaines toujours vainqueurs lorsque les circonstances et la nature même de la guerre les amènent devant un ennemi qu'ils combattent nécessairement et qui succombe devant eux ; mais, quand ensuite leur situation n'est plus commandée par la force même des choses, ils n'ont plus cet ascendant irrésistible qu'ils avaient eu jusqu'alors, et ils finissent l'un et l'autre d'une manière qu'ils n'attendaient certainement pas de leur fortune, et qui fait pâlir leur étoile.

Revenons à l'étoile qui, pendant l'Assemblée constituante, pâlissait chaque jour davantage devant la violence républicaine.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Moment dont on eut dû profiter. — Réaction contre les jacobins. — Molé l'acteur. — Lettre de Lafayette contre les jacobins. — Le 20 juin. — Projet qui tend à faire sortir le roi de Paris. — Anniversaire du 14 juillet. — Approches du 10 août. — Une confidence.

Je suis cependant persuadé qu'il y eut, pendant cette horrible année 1792, un moment dont on aurait pu profiter en faveur du roi. La haine publique poursuivait les jacobins ; elle augmentait tous les jours. Plusieurs bataillons des gardes nationales de Paris étaient excellents ; la garde du roi était formée au nombre de dix-huit cents hommes ; l'armée de Lafayette déclarait ouvertement ses sentiments ; des bataillons de gardes suisses étaient à Paris et à Courbevoie ; les révolutionnaires n'avaient à opposer qu'une populace lâche et sans armes. Si le roi eût été guerrier, s'il avait eu l'habitude de porter l'uniforme, de commander des troupes, et surtout de leur parler, il aurait écrasé sans peine les factieux. On fait tout des Français quand on sait les animer et leur imprimer un élan vigoureux ; sans cela il n'en faut rien attendre. Je crois que Louis XVI et ses frères sont les seuls rois de France qui aient été élevés dans des habitudes entièrement pacifiques. Il est aussi le seul qui ait cru pouvoir sacrifier son autorité pour le bien de son peuple. Jamais prince n'a plus mérité les récompenses éternelles que la religion promet au chrétien vertueux, et, cependant, il faut que son exemple apprenne à jamais aux rois qu'ils doivent avoir une conduite toute différente de la sienne. Sans le courage qui agit, le roi le plus vertueux ne peut rien pour son salut

Ce temps malheureux est bien la preuve de ce que j'ai déjà dit, en me fortifiant du duc de La Rochefoucault et du cardinal de Retz : que la finesse est le plus détestable de tous les moyens pour conduire les grandes affaires. On n'opposait que la finesse à toutes les attaques impétueuses des jacobins. Tout était dissimulation, les discours, les écrits, les démarches ; l'autorité n'agissait que par des voies détournées. On se perdit avec cent moyens de salut, parce qu'on poussa à l'excès la prudence, et que l'extrême prudence dégénère toujours en petits moyens et en finesse. Je me suis trouvé dans toutes les grandes crises de la Révolution ; j'ai toujours vu les mêmes fautes produire les mêmes malheurs. Il en est des révolutions comme de la guerre ; quelque prudent que soit un général, il faut bien qu'il hasarde quelque chose. Il serait impossible autrement de gagner une seule bataille.

Nous étions tous coupables de la même faute, de cet excès de prudence. Nous ne disions pas notre pensée tout entière. Il faut avouer aussi que, dans de certaines circonstances, la discussion était bien embarrassante. Par exemple, dans la loi proposée sur les biens des émigrés, les révolutionnaires voulaient s'en emparer et demandaient le séquestre. Sans doute, si l'Assemblée avait été ce qu'elle aurait dû être, franchement royaliste, nous aurions repoussé cette demande avec indignation ; mais cette Assemblée, telle qu'elle était, nous l'aurions soulevée inutilement contre nous. Nous devions tâcher d'obtenir le meilleur résultat possible. Je parlai donc fortement contre le séquestre, et je demandai la double ou triple imposition. Il y avait du courage à parler ainsi, et c'était un moyen certain d'exaspérer contre moi les révolutionnaires ; aussi fus-je souvent interrompu par des cris et des murmures.

Tandis que je parlais, une députation des comédiens français se présenta à la barre ; elle avait Molé pour orateur, et fut, comme de raison, couverte d'applaudissements. Invité aux honneurs de la séance, Molé voulut jouer une scène de comé-

Digitized by Google

die. Il fit semblant, en sortant de la barre, de se porter du côté droit; et, tout à coup, avec un geste de surprise insolente, comme s'il était honteux de s'être mépris, il passa du côté gauche, et s'assit près de la tribune, parmi les députés, qui étaient si entassés dans cet endroit qu'il était difficile à tous les comédiens d'y trouver place. Je continuai alors à parler. Fréquemment interrompu par des murmures et par les cris les plus indécents, je remarquai à ma gauche M. Molé, que ce spectacle amusait sans doute, qui se tenait debout, et me considérait attentivement et d'un air qui me parut peu convenable. Je résolus de le châtier de l'insolence qu'il venait de commettre envers le côté droit. Je saisis le moment d'une violente interruption, et, quand le silence me permit de parler, je m'écriai d'une voix forte : « Lorsque le département de Seine-« et-Marne m'a fait l'honneur de me nommer son député, il « ne m'a pas dit que je serais exposé à des huées et à des applau-« dissements, comme un vil histrion. » En disant ces derniers mots, j'étais tourné vers M. Molé, et je les accompagnai d'un geste très-expressif en le regardant; il le comprit, et se plongea sur les bancs avec la rapidité de l'éclair. Je fus approuvé généralement. Un sentiment d'honneur sur la dignité de l'Assemblée s'était réveillé au moment où M. Molé avait joué sa scène de comédie. On sentit que mes paroles ne s'adressaient qu'à un seul homme, et non à tous ses confrères, parmi lesquels étaient des hommes estimables.

Je ne réussis point : le séquestre des biens des émigrés fut ordonné. En demandant une plus forte imposition, j'avais fait tout ce qu'il était possible de tenter pour empêcher la vente de ces biens. Ce n'était point là me servir de la figure de rhétorique appelée *concession*, dont nous ne faisions que trop usage. Je pourrais cependant excuser l'emploi de cette figure en citant des exemples nombreux dans les orateurs de l'antiquité. Au reste, ce n'étaient point ces concessions de simples paroles qui étaient dangereuses; c'étaient celles du pouvoir. Le roi en

a fait sans cesse et n'a jamais essayé de s'arrêter. La plus funeste de ces concessions fut celle qui sanctionna le décret de licenciement de la garde constitutionnelle du roi ; cependant il aurait dû voir que l'opinion publique se déclarait tous les jours et préparait une forte résistance ; il ne manquait qu'un chef hardi et courageux. Mais le licenciement eut lieu.

Les événements se pressaient. Dans la séance du 18 juin, l'Assemblée entendit la lecture de la fameuse lettre dans laquelle le général Lafayette désignait et attaquait la faction des jacobins ; elle fut très-applaudie. On demanda l'impression et l'envoi aux quatre-vingt-trois départements. Vergniaux parla avec une défaveur marquée contre cette proposition. Un membre qui n'avait peut-être jamais parlé lui répondit. M Thévenet, cultivateur, fut très-applaudi, précisément parce qu'il parlait pour la première fois, et si nous avions pu entretenir la discussion par des orateurs nouveaux, nous l'aurions emporté dans une circonstance si importante. M. Thévenet s'écria : « Les factieux ne font que flatter le peuple, pour se « faire un parti, pour avoir des places ; voici le moment de « détruire toutes les factions. » Guadet, l'un des Girondins, parla avec cette finesse astucieuse qui lui était naturelle. Il prétendit que M. de Lafayette ne pouvait avoir écrit cette lettre, parce qu'il ne pouvait connaître encore, au moment où il écrivait, la démission de Dumouriez, dont il parlait dans cette lettre. Ce nouvel incident fut le sujet d'un débat très-orageux, que le côté droit soutint avec fermeté ; mais, comme il arrive toujours dans une assemblée de Français, l'attention donnée au nouvel incident détruisit le bon effet qu'avait produit la lettre. L'impression et l'envoi ne furent point décrétés. Que cette séance et d'autres semblables apprennent à jamais aux royalistes combien leurs orateurs doivent être attentifs à ne pas laisser détourner l'attention de l'assemblée d'un objet principal, lorsque cet objet est favorable à leur cause, surtout lorsque cet objet exige un faible courage de la part des ven-

trus ; car ces hommes sont toujours prêts à leur échapper.

L'Assemblée apprit presque en même temps que de nouveaux troubles s'étaient élevés dans le comtat Venaissin ; que l'indiscipline la plus violente avait éclaté dans le camp de New-Brisach, où des volontaires nationaux, nouvellement arrivés, avaient voulu assassiner et pendre plusieurs officiers. Mais elle recevait tous les jours des députations qui ne cessaient de la flatter et d'attaquer la puissance royale. Une adresse signée des prétendus citoyens de Marseille osait dire *que le jour de la colère du peuple était arrivé.* L'Assemblée en ordonna l'impression et l'envoi aux départements, malgré la plus forte opposition du côté droit.

Le général Lafayette avait commis une grande faute en se bornant à une lettre ; il aurait dû sentir qu'il fallait des actions, et non des paroles. Dumouriez était à l'armée du Nord, où il attendait des occasions favorables à son ambition. Le général Luckner, qui commandait cette armée avant lui, était incapable d'une pensée et d'une marche politiques, et, parmi les ministres, pas un seul n'avait une conduite antérieure ou un caractère éprouvé, qui pussent lui permettre de concevoir seulement l'espoir de résister à l'orage. J'ai vu Luckner dans un comité ; je l'ai entendu parler de projets et d'opérations militaires ; c'était, en apparence du moins, ce qu'on appelle un bien pauvre homme. Je sais qu'on peut avoir de grands talents sans les manifester dans la conversation, qu'on peut renfermer en soi-même des pensées grandes et justes sans les laisser éclater au dehors ; mais de tels hommes ne laissent pas échapper des paroles indignes d'eux et ne démentent point par leurs discours ce qu'ils renferment dans leur âme. Tout ce que nous entendîmes prononcer au général Luckner nous fit penser qu'il n'avait jamais été et qu'il ne serait jamais autre chose qu'un colonel de hussards, heureux à la guerre par le genre de talents propres à conduire cette espèce de troupes.

L'Assemblée avait abattu successivement tous les ministres

du roi, dissout sa garde, et avili la majesté royale autant qu'il était en elle; elle allait bientôt attaquer l'administration départementale de Paris, composée presque entièrement de membres de l'Assemblée constituante. Ils envoyèrent une députation, qui fut entendue à la barre. M. Rœderer, procureur syndic, annonça que des mouvements se préparaient dans Paris; que, sous différents prétextes, on allait former de nombreuses réunions défendues par les lois. Il cita les lois de l'Assemblée constituante; il montra les inconvénients qui résultaient de leur infraction, et il rappela à l'Assemblée qu'elle-même en donnait l'exemple en permettant à des hommes armés d'accompagner en grand nombre les députations qu'elle recevait. La discussion qui suivit le discours de M. Rœderer dut bien lui apprendre, à lui et à ses collègues, fondateurs d'une si chétive Constitution, que les lois écrites ne sont rien quand le respect qui leur est dû n'est pas imposé par la religion du serment. Dans ce moment même on annonça que dix mille hommes armés demandaient à présenter une pétition; les Girondins insistèrent pour qu'elle fût admise. Ils ne dissimulèrent point que, par là, les lois seraient violées; mais ils dirent que, l'Assemblée les ayant déjà violées en recevant des citoyens armés et en leur permettant de défiler dans son enceinte, elle ne pouvait pas refuser la même faveur à ceux qui se présentaient dans ce moment. Ainsi ils répondaient aux représentations des magistrats chargés de faire exécuter la loi que l'Assemblée devait la violer parce qu'elle l'avait déjà violée. Grande leçon pour tous ces philosophes du siècle des lumières, qui croient que tout est fini pour le bonheur de la société humaine quand ils ont écrit sur du papier : *La loi défend telle chose et permet telle autre.*

Les royalistes s'opposèrent à l'admission de ces étranges députés, mais ils n'en furent pas moins admis dans la salle.

C'était le 20 juin au matin qu'une Assemblée rendue imbécile par la frayeur accordait d'infâmes honneurs à des factieux; ce fut le même jour, au soir, qu'elle apprit tout à coup que

cette même populace venait d'entrer dans le château des Tuileries. Certes il n'était pas difficile de prévoir qu'une multitude armée, si bien reçue par une Assemblée devant laquelle elle avait débité tant de menaces sacriléges contre le roi, ne se retirerait pas, en passant aussi près de sa demeure, sans outrager la majesté royale. La multitude, ivre des applaudissements qu'elle avait reçus, voulut arracher par la force la sanction que le roi avait refusé de donner à deux décrets de l'Assemblée. Cet attroupement trouva une foule immense qui l'attendait sur la place du Carrousel et dans les rues voisines; ils marchèrent au château, en poussant des cris forcenés, et l'on sait, par une foule de récits, ce qui s'y passa.

Après une semblable journée, la force seule, dirigée par le courage, pouvait sauver le roi et sa famille. Le premier effet de cet affreux attentat fut d'exciter une indignation générale dans Paris, dans la France et dans les armées; elle éclata ouvertement et se montra dans des adresses énergiques. Ce n'est pas une exagération de dire que le roi en reçut des milliers, mais il ne voulut pas les rendre publiques. Le directoire du département de la Somme ne se borna pas à exprimer de la manière la plus forte son indignation contre les jacobins et son attachement au roi; il ordonna que deux députés seraient envoyés sur-le-champ pour offrir les hommages du département à Sa Majesté, ainsi que le témoignage de la reconnaissance publique. Ces députés étaient chargés de rendre compte journellement au directoire des manœuvres et des projets des factieux, de veiller à la conservation du roi et de sa famille, et de périr, s'il le fallait, auprès de lui pour sa défense et le salut de l'État. L'administration offrait en outre le secours de la garde nationale du département, et la mettait dès ce moment en état de réquisition permanente. Les courageux signataires de cet arrêté étaient MM. Desjubes, vice-président, et Berville, secrétaire. M. Bertrand de Molleville dit, dans son *Histoire de la Révolution*, que le roi se flattait que les factieux seraient inti-

midés et contenus par l'indignation publique que manifestaient chaque jour des arrêtés remplis de témoignages de zèle, de respect, de dévouement pour le roi et d'admiration pour sa conduite. Un très-petit nombre d'administrations départementales ont manqué à leur devoir en cette occasion; mais la plupart se bornèrent à faire parvenir leurs arrêtés au roi, dont ils attendaient les ordres. C'était aux ministres à leur répondre au nom du roi, à les féliciter, à les encourager, et à rendre publique cette correspondance énergique; ils auraient achevé de soulever la nation contre les factieux. Il aurait fallu exciter et entretenir un généreux mouvement; c'est ainsi qu'on mène les Français; dans les dissensions civiles comme à la guerre, il faut les conduire à l'attaque si l'on veut triompher. Au reste, cette indignation des provinces aurait eu d'autres effets si elles avaient conservé leurs anciens noms. La Bretagne, la Normandie, le Languedoc, la Provence, dont les assemblées provinciales auraient été les organes, auraient autrement imposé que de petites fractions de provinces désignées par des noms de rivières et de montagnes. De tout ce qu'ont produit les lumières du siècle réunies dans l'Assemblée constituante, la chose la plus fatale est cette misérable division de la France; elle l'a rendue incapable de résister à la tyrannie des factieux comme au despotisme d'un seul. Depuis le jour marqué par cette conception insensée, la France n'est rien, Paris est tout. C'est dans cette capitale que se décide en un instant le sort de trente-quatre millions d'hommes.

M. de Molleville, en présentant au roi un projet pour le faire sortir de Paris, lui dit « que l'indignation générale lui offrait « l'occasion la plus favorable pour sortir de Paris publiquement « et sans obstacle, non-seulement avec le consentement de la « grande majorité des citoyens, mais avec leur approbation. » Il avait parfaitement raison; mais il aurait dû ajouter : « Les « Français reconnaîtraient leur roi, à cheval, en uniforme, « environné d'une troupe de braves comme lui. » Je suis fer-

mement convaincu que le roi n'eût été embarrassé que de l'immense multitude qui aurait voulu l'accompagner, et que des factieux même auraient brigué cet honneur; je suis convaincu que le conseil général de Paris et plus de deux cents députés auraient obéi à ses ordres. Il faut connaître bien peu le caractère français pour ne pas savoir quel élan on peut lui imprimer quand on sait profiter d'une circonstance favorable. Les conseils de cette espèce n'ont pas manqué au roi; mais son éducation et ses habitudes ne l'avaient point préparé à de telles résolutions.

Enfin arriva le 14 juillet, anniversaire de la fédération, qui s'était faite solennellement en 1790. Les craintes augmentaient pour la sûreté de la famille royale, à l'approche de ce jour vivement désiré par les révolutionnaires. Leur joie exaltée fut, comme à l'ordinaire, accompagnée d'une licence honteuse et exprimée par des chansons grossières. Les fédérés, sur lesquels ils fondaient leurs espérances, ne furent pas nombreux; presque toute la garde nationale parut animée des meilleurs sentiments, et je puis assurer que la grande masse du peuple se montra franchement royaliste. On le vit surtout quand le roi, qui était à l'École militaire avec sa famille, en partit pour aller prêter le serment sur l'autel élevé dans le Champ de Mars. Il fut salué par les plus vives acclamations. Elles étaient, il est vrai, mêlées à ces cris : *Pétion, ou la mort!* mais j'ai bien présent à la mémoire l'espèce d'hommes qui hurlaient ces mots, et qui les portaient tracés avec de la craie sur le chapeau. C'était un ramas honteux de tout ce que la populace renferme de plus misérable dans son sein, et plus d'une fois on surprit, sur le visage de leurs chefs, une sorte de honte d'avoir de tels soldats. Un député, M. d'Obterre, me faisait remarquer la bonne contenance de la garde nationale de Paris. Il ajoutait : « Trois de ces bataillons bien conduits suffiraient « pour tout changer. » Il était officier supérieur du génie.

Le roi avait à sa gauche le président de l'Assemblée, M. Du-

bayet, lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis; il était devenu un des membres les plus fermes du côte droit. Il se conduisit avec tous les égards dus à la majesté royale, et, si l'on avait voulu attenter aux jours du roi, il aurait certainement péri avant lui. Je dois ajouter que des Girondins, et d'autres députés encore plus révolutionnaires, eurent dans ce jour une conduite différente de celle qu'on pouvait en attendre; ils montrèrent, par leur attitude auprès du roi, qu'ils n'auraient pas souffert qu'un attentat eût été entrepris contre lui. Ils n'étaient certainement pas changés, bien au contraire; mais ils voyaient, dans ce vaste Champ de Mars, combien leur parti était peu nombreux et misérable. Ils ne pouvaient prévoir quelle aurait été la suite d'un mouvement général excité par la tentative d'un crime, et la très-grande majorité de la garde nationale annonçait énergiquement qu'elle était encore animée de l'indignation inspirée par l'attentat du 20 juin.

Après le serment prêté par le roi, et lorsqu'il descendit de l'autel, les applaudissements furent presque unanimes, et la famille royale, retournant aux Tuileries, vit sur son passage la même satisfaction et toujours les mêmes marques de la joie du peuple. Cette joie n'était sûrement pas inspirée par le serment que le roi venait de faire. Cette immense multitude était bien éloignée de s'occuper d'une pareille chose et de porter sur elle un grand intérêt; mais elle obéissait à cet instinct naturel et loyal qui redouble dans les hommes leur attachement pour une famille d'autant plus malheureuse qu'elle est plus élevée. Tous les anciens souvenirs, les anciennes habitudes de respect se réveillaient alors et se manifestaient sans crainte. Parlez donc encore de l'opinion publique; c'en était une, si jamais il y en eut. Expression vide de sens, parce que la chose qu'elle exprime est sans force, sans consistance, et ne peut produire aucun résultat. Oui, j'ai vu, j'ai observé cette multitude; elle était animée des meilleurs sentiments; elle était

dans son cœur fidèle à son roi et le comblait de bénédictions sincères ; telle nous l'avons vue à la première et à la seconde Restauration de Louis XVIII. Mais cet amour, cette fidélité du peuple, sont-ils des appuis pour un trône ébranlé? Insensé qui le croirait ! Le peuple sera spectateur du dernier combat et applaudira le vainqueur. Et qu'on ne le blâme pas ! Que peut-il s'il n'est réuni, encouragé et conduit ? Il voit une poignée de factieux attaquer un trône, une poignée d'hommes courageux le défendre ; il craint les uns, il fait des vœux pour les autres. Quand la lutte est terminée, il se soumet, il obéit. Les plus honnêtes pleurent en silence, les timides s'efforcent de montrer une joie coupable, pour ne pas attirer sur eux la haine des vainqueurs qu'ils voient se baigner dans le sang. Ils songent à leur famille, à leurs affaires, à leur subsistance. Ils n'étaient pas chargés de se conduire eux-mêmes ; à d'autres était imposé ce devoir. L'ont-ils rempli ?

Dans ce jour, et tandis que l'Assemblée marchait en corps, je vis s'approcher de moi un député qui siégeait ordinairement parmi les jacobins. J'évitai sa présence en m'éloignant de lui ; mais il s'approcha encore, et me dit qu'il voulait me parler d'une chose très-importante. Il se nommait Blanc-Gilly ; il était de Marseille. Je m'écartai alors avec lui. Il me dit qu'il avait partagé les opinions les plus extrêmes des jacobins, mais que leurs projets, leurs crimes et la noble conduite du roi l'avaient entièrement changé; qu'il était le lien de la correspondance entre les jacobins de Paris et ceux de Marseille ; que les dépêches de ces deux sociétés factieuses lui étaient adressées ; qu'il avait frémi d'horreur en voyant, dans les lettres du club de Marseille, le dessein formel d'assassiner le roi et la famille royale ; qu'il ne les avait pas remises à la société des jacobins de Paris, et qu'il les avait fait remettre au roi : elles étaient depuis plus d'un mois entre les mains de Sa Majesté, qui n'en avait fait aucun usage. Je répondis à ce député que j'étais très-fâché qu'il les eût remises au roi ; son extrême bonté l'empê-

cherait, sans doute, de les rendre publiques. J'étais persuadé, d'après les odieuses expressions de ces infâmes lettres, dont il venait de m'instruire, que, si elles étaient lues à la tribune, elles exciteraient une indignation générale dans la France, et pourraient peut-être, par l'atrocité de l'attentat qu'elles conseillaient, tirer enfin le parti mitoyen de l'Assemblée de cette faiblesse léthargique, véritable cause de tous nos malheurs. J'ajoutai que je me chargerais de dénoncer publiquement ces lettres à l'Assemblée, qu'il me serait facile de trouver un expédient qui pût détourner de lui le soupçon de me les avoir livrées. Je l'engageai à les redemander au roi, et à joindre à sa demande toutes les raisons qui pourraient déterminer Sa Majesté à les lui rendre. Il me promit de ne rien négliger pour y réussir. Je lui en ai parlé plusieurs fois depuis ce jour ; il m'a constamment répondu que toutes ses tentatives avaient été inutiles.

Par une fatalité déplorable, ces mêmes papiers, dont une imprudente bonté avait empêché de faire usage, furent soigneusement conservés et déposés dans l'armoire de fer que le roi avait fait construire aux Tuileries; là ils ne devaient plus être funestes qu'à celui que le remords avait conduit aux pieds du roi et qui les lui avait livrés. Blanc-Gilly fut dénoncé le 14 août ; Bazire, Merlin et Goupilleau, chargés d'examiner les papiers de Louis XVI, déclarèrent qu'ils y avaient trouvé des lettres des jacobins de Marseille, adressées à ceux de Paris sous le couvert de Blanc-Gilly, et qu'au lieu de les remettre à leur destination il les avait portées au roi. Mandé à la barre, il n'y parut point et fut ensuite décrété d'accusation, mais seulement exclu du Corps législatif. La Convention n'existait pas encore, et n'envoyait pas ses membres à l'échafaud.

Danton était, plus encore que Robespierre, le chef de l'entreprise qui se préparait contre le trône. Cet homme était alors le chef de la populace et des plus forcenés démagogues, réunis dans le club des Cordeliers ; il avait sous ses ordres Marat,

Digitized by Google

Westermann et Camille Desmoulins. Ce fut lui qui conçut et fit exécuter le sanglant attentat du 10 août. Si les Girondins avaient été des hommes d'État, attachés à leur patrie, s'ils avaient reconnu leur égarement, leur danger personnel leur aurait montré qu'il n'y avait de salut pour eux que dans le salut du roi ; ils seraient revenus franchement à nous, ils auraient eu la majorité ; mais ils étaient incapables de concevoir cette noble manière de réparer leurs fautes. Ils n'avaient pas non plus l'esprit assez étendu pour voir que, dans toutes les grandes affaires, il faut toujours avoir un but décidé, vouloir une chose entière, complète, sans aucune diminution ni altération d'aucune de ses parties, et qu'en la voulant avec noblesse et grandeur on se prépare par cela même plus de moyens de succès. Ces parleurs n'étaient que de très-petits hommes, qui manquaient entièrement de ces belles inspirations que donne l'amour de ses devoirs et de sa patrie ; ils ne connurent pas même leur intérêt personnel ou ne surent pas le défendre avec vigueur. Flétrir un trône et vouloir le conserver, en renverser un roi pour y placer un enfant, accuser avec mauvaise foi le monarque le plus vertueux, quand ils savaient bien eux-mêmes qu'on ne pouvait lui reprocher qu'une excessive bonté, établir une régence dans l'espoir d'en être les maîtres, voilà le grand projet de ces hommes qu'on a tant vantés. Mais ne voyaient-ils pas que leurs ennemis préparaient une attaque terrible contre ce trône qu'ils voulaient conserver pour y régner sous le nom d'un enfant ? Accablés d'outrages par le parti qui s'élevait contre eux, pourquoi n'ont-ils point pris des mesures vigoureuses pour arrêter ses entreprises ? Ils se bornent à la vaine demande d'une adresse pour prémunir le peuple contre les mesures inconstitutionnelles et exagérées ; et encore durent-ils voir, par la manière dont les royalistes accueillirent cette proposition, qu'ils étaient prêts à les seconder s'ils voulaient rentrer dans la ligne du devoir, et, par les clameurs du peuple, qu'il n'y avait plus de composition à espérer entre eux et les démagogues.

La même chose se répéta lorsque Vergniaux voulut faire casser un arrêté de la section de Mauconseil, par lequel elle se mettait sans façon à la place de tout le peuple français. L'adhésion unanime de toute l'Assemblée, la satisfaction du côté droit, les fureurs des tribunes, les violences des jacobins, le soir de ce même jour, auraient dû éclairer et fortifier les Girondins. Ils n'avaient qu'à proposer : tout ce qu'ils auraient demandé contre les factieux aurait été approuvé sur-le-champ ; mais, par une déplorable fatalité, dans notre Révolution, toutes les démarches vers le bien, ou vers l'apparence du bien, n'ont été que de misérables tâtonnements ; nous n'avons marché d'un pas hardi que lorsque nous avons fait le mal.

Je sais que les Girondins n'ont cessé de répéter, après l'événement, qu'ils n'avaient eu d'autre but que d'arriver à la république : ils s'en sont vantés comme d'un projet noble et grand ; mais tout prouve le contraire. D'ailleurs, pour arriver à la république par la déchéance, ne fallait-il pas aussi empêcher que le trône fût renversé par la faction qui se déclarait ouvertement son ennemie, et qui ne parlait que d'emprisonnements et de massacres ? Dans l'une et l'autre suppositions, ils ont été également de très-petits hommes, incapables d'aucune mesure qui portât un caractère de grandeur.

En sortant de cette séance, où Brissot s'était prononcé contre les opinions inconstitutionnelles et exagérées, le peuple furieux environna et menaça plusieurs députés. Je me réunis à quelques-uns de mes collègues pour aller à leur secours. Entrés dans la cour qui suivait immédiatement l'enceinte de l'Assemblée et de ses bureaux, nous vîmes que MM. de Jaucourt et de Girardin étaient environnés dans un coin de la cour et répondaient avec fermeté aux invectives du peuple ; mais déjà la contestation avait pris un caractère qui ne laissait plus rien à craindre pour eux. Un homme de la foule tourna toute la querelle en une gaieté générale par cette saillie prononcée d'une voix forte : « Eh bien ! au bout du compte, nous

« n'avons rien à dire contre vous : vous étiez nobles, vous dé-
« fendez votre affaire ; c'est tout simple. Mais ce coquin de
« Brissot, c'est le fils d'un pâtissier de Chartres. Ne voilà-t-il
« pas qu'il nous trahit maintenant et qu'il parle contre la dé-
« chéance ? » Tout le monde se mit à rire en s'écriant : « C'est
« vrai ! ce coquin de Brissot, fils d'un pâtissier de Chartres ! »
Et on laissa les députés se retirer tranquillement pour chercher Brissot, qu'on ne trouva point.

Mais Paris était un vaste champ de bataille où se préparaient le meurtre et le carnage. On demandait du sang ; on attendait avec une joyeuse barbarie le moment d'en répandre. Après le sang de la famille royale, celui qu'on désirait le plus de verser, c'était le sang des députés royalistes. Les membres du côté droit étaient tous les jours outragés et menacés. Je n'entrais jamais à l'Assemblée sans passer devant une femme dont les traits, défigurés par la rage patriotique, faisaient horreur. Cette furie m'appelait par mon nom, et m'annonçait qu'elle verrait bientôt tomber ma tête et qu'elle boirait mon sang. Quand nous sortions d'une séance orageuse, nous ne pouvions passer par les longues galeries de l'ancien couvent des Feuillants, qui environnaient la salle, sans être pressés par une foule furieuse et sans courir le risque d'être assassinés. Un habitant de Melun, qui était grand et fort, détourna un jour un coup de sabre qui allait tomber sur ma tête. Une autre fois, j'eus la même obligation au général Bertrand. Il était alors fort jeune ; il venait d'entrer dans le corps du génie. Neveu de M. d'Aubeterre, l'un des membres les plus courageux du côté droit, il partageait ses sentiments ; il assistait souvent aux séances de l'Assemblée, me suivait au moment de la sortie, et veillait sur moi, sans que je connusse ce dessein, dont je n'eus connaissance que plus tard, et pour ainsi dire malgré lui. Dans tout le cours de la Révolution, j'ai toujours trouvé en lui le même empressement à m'être utile dans mes proscriptions ; la plus profonde reconnaissance se joindra toujours dans mon cœur au vif regret

du cruel exil dans lequel de nobles sentiments l'ont entraîné au moment où j'écris ces souvenirs. Des jeunes gens et des gardes nationaux en uniforme se trouvaient souvent sur notre passage et nous sauvaient des fureurs du peuple. Je fus un jour protégé par l'écharpe municipale d'un membre de la Commune de Paris. Patriote exalté au dernier excès, il abhorrait les rois, mais, dans les principes qu'il s'était faits à lui-même, il voulait la liberté des opinions ; il m'approuvait de soutenir la mienne. Avant une séance qu'il savait devoir être très-orageuse, il alla rassurer ma famille, dont il pressentait les inquiétudes, lui dit qu'il ne me perdrait pas de vue un instant, et lui montra son écharpe municipale, qu'il avait dans sa poche. « Je l'en couvrirai, disait-il ; elle le rendra sacré aux yeux des hommes les plus furieux. » Il en était persuadé ; et cet homme, qui tous les jours vouait à la mort le monarque auquel il avait juré d'être fidèle, ne croyait pas que le démagogue le plus forcené pût manquer un instant de respect à l'écharpe municipale. Les hommes qui dans les tribunes partageaient nos opinions étaient exposés aux mêmes persécutions. M. le général Rogniat, l'un des officiers les plus renommés du génie, m'a raconté, longtemps après ces temps, qu'étant dans une tribune, à l'âge de quatorze ans, et m'entendant parler, il m'applaudit, et qu'aussitôt des femmes furieuses se jetèrent sur lui et le forcèrent à sortir.

Non-seulement les immenses tribunes de l'Assemblée étaient remplies d'un peuple entassé, mais les cours, les avenues, les corridors en étaient obstrués ; sur l'entablement extérieur des hautes fenêtres beaucoup de spectateurs étaient assis ou debout. La partie élevée de la salle, où se plaçaient les jacobins, recevait aussi un grand nombre d'étrangers, malgré l'opposition souvent réitérée du côté droit ; au-dessous de cette partie élevée, appelée *la Montagne*, se trouvait la partie où s'asseyait le parti mitoyen, qu'on appelait les *ventrus*. Elle n'était pas assez grande pour les contenir ; ils y étaient entassés d'une manière

aussi ridicule qu'indécente. Dans l'autre partie de la salle, presque entièrement déserte, siégeaient quarante-quatre membres environ du côté droit. Là ils étaient aisément remarqués et comptés par les brigands qui dévoraient des yeux leurs victimes. Tous les jours, des pétitionnaires, admis aux honneurs de la séance, fuyaient les places vides du côté droit pour aller s'asseoir dans le centre ou sur la Montagne, et augmentaient le ridicule entassement des députés. MM. Bureaux de Puzy et Lafayette, et des gardes nationaux de Paris, sont les seuls qui se soient assis au côté droit.

Lorsque, dans cette enceinte, les flots soulevés des passions élevaient une tempête, c'était un spectacle vraiment terrible. Mais combien les âmes généreuses s'intéressaient à cette poignée d'hommes courageux qui bravaient à la fois les fureurs des jacobins et du peuple ! L'effet que produisait un tel spectacle était plus grand encore sur les personnes qui entraient dans la salle au milieu d'un de ces moments terribles. Jamais l'impression que j'en ai reçue moi-même plusieurs fois ne s'effacera de mon esprit, et je cherche en vain des expressions pour la peindre. Longtemps après, M. de Caux, alors ministre de la guerre, me dit : « Vous avez produit sur moi l'impression la plus profonde que j'ai reçue de ma vie. J'étais jeune alors. J'entrai dans les tribunes à l'instant où vous résistiez aux cris de fureur d'une partie des députés et du peuple des tribunes. »

Combien plus forte encore devait être cette impression sur les voyageurs étrangers ! Je reçus un jour une lettre signée de deux Anglais ; ils me disaient qu'ils assistaient tous les jours à nos séances ; ils peignaient avec l'énergie de leur langue, qu'ils faisaient passer dans la nôtre, tout ce qu'ils avaient éprouvé et leur admiration pour le côté droit. Ils ajoutaient l'expression des craintes que leur inspirait d'avance la catastrophe dont l'instant approchait ; ils m'offraient un asile honorable dans leur famille en Angleterre. Ils demandaient à me voir ; je m'empressai de leur indiquer un jour. Je vis deux

freres, très-jeunes, d'une physionomie ouverte, où se peignait le plus généreux intérêt. Ils me parlèrent encore de leurs craintes pour moi, me dirent qu'ils allaient partir, qu'ils voudraient pouvoir offrir un asile à tous les députés du côté droit, et me prièrent instamment de recevoir et de conserver les indications qu'ils me donnèrent pour les trouver, ou à Londres, ou dans une province. Ils me quittèrent, non satisfaits de m'avoir offert leurs services, mais pénétrés de reconnaissance de ce que je leur avais promis de les accepter. Je regrette vivement d'avoir perdu la lettre qu'ils m'avaient écrite; elle fut brûlée avec toute ma correspondance par des amis qui s'alarmèrent de sa conservation. Les circonstances, les événements de toute espèce m'ont fait oublier leurs noms. Je ne peux écrire ces lignes sans désirer vivement que leur publicité mette un jour sous leurs yeux le récit de leur noble action et le témoignage de ma reconnaissance.

CHAPITRE XVI.

16 août. Mandat commandant de la garde nationale. — Sa mort. — Vergniaux président de l'Assemblée. — Le roi dans la loge du *Logographe*.

Le moment fatal approchait. Les factieux étaient trop avancés dans leurs criminels desseins pour en retarder l'exécution. Tout l'annonçait; les mesures étaient prises pour l'attaque et la défense; mais à celle-ci la plus puissante manquait : le roi ne portait point l'habit militaire, et ne paraissait pas dans l'attitude confiante d'un monarque armé pour sa propre cause et décidé à vaincre ou à périr.

Le danger se manifestait tellement le 9 au soir qu'un assez grand nombre de députés se réunirent et ouvrirent la séance. Ils passèrent une partie de la nuit à entendre des rapports alarmants sur tout ce qui se passait dans la capitale. Pour moi, excédé de fatigues, accablé de besoin de sommeil, je me retirai pour prendre un repos de quelques heures. J'avais pris des mesures pour me rendre à l'Assemblée vers le milieu de la nuit. Un jeune domestique, très-fidèle, s'était concerté avec son ancien camarade, un cocher, que j'avais renvoyé lorsqu'il ne m'avait plus été possible de conserver des chevaux. Celui-ci s'était fait cocher de fiacre; il vint me prendre dans sa voiture. Le domestique monta sur son siége, à côté de lui. Ils examinèrent soigneusement si la voiture était suivie, et firent plusieurs détours; mais ils ne purent éviter de passer par la place Vendôme.

Déjà le tocsin avait sonné; tout était en mouvement. Un groupe nombreux de peuple était occupé à abattre la statue de Louis XIV. Plusieurs personnes avaient été égorgées sur cette place, et l'infâme Théroigne, en habit d'amazone et à cheval,

excitait le peuple à de nouveaux meurtres. Elle-même interrogea mes deux jeunes gens et leur demanda qui était dans la voiture. Je n'entendis pas leur réponse; mais je jugeai, par leur ton, qu'ils imitaient celui de ces brigands, et qu'ils répétaient les discours proférés par la multitude sur la statue de ce grand monarque, qui l'aurait fait trembler, et qui, d'un coup d'œil, l'aurait empêchée de concevoir même la pensée des crimes auxquels elle se livrait avec la joie des plus féroces cannibales. Je parvins sans peine à l'Assemblée; je la trouvai dans une anxiété mortelle. Presque tous les membres présents étaient assis au côté gauche de la salle; ils y étaient pressés, entassés de la manière la plus honteuse. Nous n'étions pas douze députés au côté droit. Je dois remarquer que plusieurs des membres de ce côté, qui avaient été outragés et maltraités le 8, en sortant de la séance, avaient écrit qu'ils ne s'y rendraient pas tant qu'on n'aurait pas pris des mesures pour leur sûreté.

L'Assemblée apprenait à chaque instant ce qui se passait, tantôt par des officiers municipaux, tantôt par de simples particuliers. Elle apprit ainsi que déjà des victimes avaient été égorgées. M. Mandat, ancien officier aux gardes et commandant de la garde nationale, avait ordonné de repousser la violence par la force des armes. Des officiers municipaux portèrent contre lui une plainte si honorable pour sa mémoire que je ne dois pas l'omettre; ils l'accusèrent d'avoir fait battre la générale, d'avoir placé des canons sur différents points, d'avoir annoncé par écrit, au commandant des postes, qu'une phalange marchait sur les Tuileries, qu'il fallait la prendre en tête et en queue et ne pas la ménager. Sans doute le brave commandant qui avait donné cet ordre l'aurait exécuté lui-même; mais, par une fatalité déplorable, il fut mandé à la municipalité; il crut qu'elle voulait concerter avec lui de nouvelles mesures de défense. Il ignorait que des députés des différentes sections, pris parmi les hommes les plus forcenés, s'étaient réunis, avaient cassé la municipalité et s'étaient arrogé ses pouvoirs. Le commandant ar-

rive devant eux, stupéfait de ne point trouver la véritable autorité. Interrogé avec des cris de fureur sur les mesures qu'il a prises, on l'arrête aussitôt, on le désarme, et on l'envoie à l'Abbaye comme prisonnier. A peine y est-il qu'il est massacré. On prend dans ses poches l'ordre qu'il avait reçu de Pétion de repousser la force par la force, et l'on jette son cadavre dans la rivière. Ainsi finit ce brave officier, digne d'un meilleur sort, dont le zèle et le courage ne s'étaient jamais démentis, et qui avait inspiré la plus grande confiance à la famille royale.

La veille au soir, dans le cabinet du roi, il avait dit à Pétion : *Je n'ai que trois coups à tirer, et encore un grand nombre de mes hommes n'en ont pas un seul, et ils murmurent.* Pétion lui avait répondu d'une manière évasive; mais la municipalité avait fait donner cinq mille cartouches à balles aux Marseillais : on le voit dans le récit de M. Rœderer.

La mort de Mandat fut sans doute la plus grande cause des malheurs de cette journée. S'il avait attaqué les rebelles à mesure qu'ils marchaient vers le château, il les aurait facilement dispersés. Ils employèrent beaucoup de temps à se former et à se mettre en marche; ils s'arrêtèrent souvent, indécis et inquiets. Chaque troupe, marchant de plusieurs points opposés dans cette immense ville, ignorait si elle était secondée par les rebelles des autres quartiers et perdait beaucoup de temps à s'en assurer. En outre, dans toutes ces troupes, très-peu d'hommes étaient déterminés à la révolte; la plupart marchaient aveuglément, sans savoir, sans se demander même ce qu'ils faisaient; un grand nombre était très-inquiet sur les suites de l'entreprise; une foule suivait sans armes et par curiosité, et prête à prendre la fuite à la moindre attaque. Tout cela était bien su, bien connu, et c'était d'après cette connaissance qu'il aurait fallu diriger la défense. Remarquez que, par un extrême bonheur, les rebelles venaient des quartiers les plus éloignés de Paris, que tout ce qui environnait le château des Tuileries était fidèle et sous les armes. Les Suisses, au nombre

d'environ neuf cents, et trois excellents bataillons de la garde nationale étaient en bataille dans la cour du château, huit heures avant que les rebelles fussent réunis sur la place du Carrousel. Leur réunion, à laquelle on ne mettait aucun obstacle, fut au contraire favorisée par un officier municipal; il avait fait dégarnir le Pont-Neuf des canons qui y étaient établis, et d'une partie de la force publique destinée à empêcher la communication d'au delà et d'en deçà de la rivière.

Je ne sais à quelle section appartenait la première troupe qui arriva sur le Carrousel; elle était en désordre et mal armée. Si le roi, vêtu de l'uniforme de la garde nationale, avait marché vers cette troupe à la tête d'un bataillon de la garde nationale, s'il avait prononcé ces mots : « Je suis votre roi; je vous ordonne de mettre bas les armes; » il n'en serait peut-être pas resté un seul, et le succès eût été décidé. La fuite d'un seul bataillon de rebelles aurait suffi pour effrayer et disperser les autres, avant même qu'ils se fussent formés.

Le bruit d'une attaque, quoiqu'elle n'eût pas été faite, se répandit un moment dans l'Assemblée. Plus d'un factieux marqua son inquiétude, et, dans un instant où le côté droit soutenait encore la cause royale, un d'eux s'avança de ce côté, et s'écria tout à coup avec fureur : « Vous triomphez! vous triomphez! » Je l'ai entendu. J'avoue que j'avais la sérénité sur le front, convaincu que j'étais d'une victoire certaine; mais, lorsque le ministre de la justice vint parler à l'Assemblée des dangers du roi et demander qu'elle envoyât une députation auprès de lui, je commençai à craindre pour lui, et les factieux reprirent leur insolente joie. M. Bigot de Préameneu ayant converti en motion personnelle la demande du ministre, un des jacobins s'écria : « J'étais de la députation du 20 juin; vos commissaires furent insultés et calomniés. » MM. Chéron et Bonnemère soutinrent la demande. Une chose très-remarquable, c'est que, un député ayant proposé *que le roi fût invité à se rendre dans l'Assemblée*, cette étrange proposition fut

couverte des murmures de tous les bons députés; et lorsqu'un autre demanda que le roi fût seulement instruit que l'Assemblée était en séance, afin qu'il pût s'y rendre s'il le jugeait convenable, on entendit encore les mêmes murmures. Nous étions bien loin de nous attendre qu'il allait lui-même demander ce dangereux asile.

MM. Dalmas et Voisin de Gartempe ne craignirent point de manifester leurs sentiments dans cette périlleuse séance. Je dis aussi quelques mots, mais dans l'unique pensée de constater ma présence. M. Vergniaux avait pris momentanément le fauteuil du président; j'allai lui parler des affreux malheurs qui se préparaient; il me regarda à peine et m'interrompit promptement par ces mots : « Ne me parlez pas; il ne faut pas qu'on voie que nous parlons ensemble. » Je pénétrai aisément la cause de la crainte qu'il manifestait; il voyait une déchéance à main armée, et non cette déchéance, criminellement légale, qui devait être prononcée par son parti. Plus d'espoir d'une faible régence, qui eût été le règne de son parti; il voyait devant lui le triomphe de ses plus grands ennemis, et je suis convaincu que si, dans ce moment, il avait pu anéantir d'un mot Danton, Robespierre, et tous ceux qui dirigeaient les sections, il n'aurait pas hésité un instant. Il connaissait enfin le péril où d'infâmes manœuvres et de coupables déclamations avaient précipité son parti; il allait dépendre de la nouvelle Commune de Paris et de ses chefs redoutables, qui déjà, et si souvent, avaient déclaré les Girondins les plus grands ennemis de la liberté, et qui devaient, six mois après, les envoyer à l'échafaud avec un mépris féroce.

Cependant on n'était occupé aux Tuileries que des moyens de sauver le roi, et c'est précisément à cause de cela qu'il a péri. Si l'on ne s'était occupé que des moyens de le faire triompher, il n'eût pas péri. A cinq heures du matin, le roi, la reine, leurs enfants et madame Élisabeth parcoururent les postes de l'intérieur du château. La présence de l'auguste fa-

mille leur donna cette ardeur si naturelle aux Français et plus propre à l'attaque qu'à la défense. Le roi, par sa sérénité, les princesses, par le courage intrépide qui ne les abandonna pas un instant, les enfants, par tout le charme de leur âge et de leur situation, produisirent dans tous les cœurs ces mouvements naturels, ces élans généreux qui élèvent les hommes au-dessus d'eux-mêmes.

A six heures le roi descendit dans les cours, au milieu des cris de *Vive le roi!* Il passa toutes les troupes en revue; malheureusement il ne portait pas l'habit militaire. Les bataillons *des Filles Saint-Thomas* et *des Petits-Pères* manifestèrent les plus nobles sentiments; le roi en fut pressé, environné, accablé de démonstrations d'amour et de fidélité; ils l'engagèrent à achever toute la revue des troupes, et même de celles qui étaient au Pont-Tournant, à l'extrémité du jardin des Tuileries. Le roi s'y détermina sans peine; il fallait cependant passer devant une multitude armée de piques, dont les sentiments étaient bien connus. Hélas! il avait trois fois plus de courage qu'il n'en fallait pour vaincre; mais il ne savait pas s'en servir, et ses conseillers intimes ne lui apprirent pas comment il devait en faire usage. Une détestable éducation avait enchaîné, torturé et détourné toutes ses facultés de cette action journalière, décidée, pour laquelle le Ciel lui avait donné un courage sublime.

Les porteurs de piques, en le voyant passer devant eux, se bornèrent à des outrages, quittèrent le poste où on les avait imprudemment placés, et se rendirent au Carrousel, en face du château. Là ils parlementèrent avec d'autres bataillons qui venaient au secours du roi, et par d'odieux mensonges ils les déterminèrent à rester avec eux. Pendant que le roi passait la revue, le procureur général syndic Rœderer avait lu aux troupes la loi qui ordonnait de repousser la force par la force.

Les révoltés n'étaient pas encore réunis à six heures du matin. Que de temps on avait perdu! que de temps on allait

perdre encore! Il était trop évident qu'aucune tête militaire n'avait présidé à cet étrange arrangement de troupes placées dans l'intérieur du château et au dehors, sans pouvoir se prêter un mutuel apui. Un militaire connaît trop le prix des moindres instants; il sait trop comment, avec un petit nombre de vaillants hommes, on peut, en attaquant le flanc d'une multitude, décider promptement la victoire. Si le roi avait déclaré maître absolu des opérations un des généraux qu'il avait auprès de lui, ce général n'aurait pas sans doute laissé aux révoltés le temps de se réunir avec tant de lenteur. Combien durent souffrir le maréchal de Mailly et les généraux de Puységur, de Pont-l'Abbé, de Viomesnil et d'Hervilly! Ils commandaient, dans différents postes du château, les gentilshommes accourus au secours du roi, et qui n'avaient pas d'autre arme que leur épée. Depuis la mort de M. Mandat, personne n'avait le commandement général; personne ne dirigeait l'attaque ni la défense, et tout était abandonné au hasard.

Les révoltés n'entreprirent rien avant l'arrivée de tout le reste de leur criminelle armée, qui s'avançait depuis six heures du matin. L'avant-garde n'arriva au Carrousel qu'à huit heures. Alors les plus mauvaises intentions se manifestèrent hautement. M. Rœderer, à la tête du directoire, proposa aux révoltés d'envoyer au roi une députation de vingt membres; il ne fut point écouté. Il parla à la garde réunie dans la cour, et renouvela l'obligation imposée par la loi de repousser la force par la force; les canonniers lui répondirent en déchargeant leurs canons. Il crut alors que tout était perdu. Il rentra dans le château des Tuileries, déclara à la famille royale que le danger était porté au comble et qu'il n'y avait de salut pour elle que dans le sein de l'Assemblée.

On a fait un crime à M. Rœderer de cette déclaration et de ce conseil: je crois que ce reproche est injuste. Il avait, jusque-là, fait tout ce qui était possible pour exciter à la défense du château. Il devait voir clairement que le roi, ne se défendant

pas lui-même, ne pouvait plus être défendu. Si l'on avait attaqué les rebelles, ni M. Rœderer, ni personne n'aurait proposé au roi de se rendre dans l'Assemblée ; mais dès lors qu'on était sur la défensive, et sans aucun chef déclaré dirigeant l'attaque ou la défense, le magistrat pouvait sans doute être frappé d'une seule pensée : Le roi et sa famille vont être massacrés. Le roi termina toutes les irrésolutions en prononçant ces paroles : *Il n'y a plus rien à faire ici.*

Tout à coup un juge de paix se présente à la barre et nous annonce que le roi et sa famille vont se rendre à l'Assemblée, accompagnés des membres du département et de la municipalité, qui sont aux Tuileries. On fait alors plusieurs demandes pour que le roi soit placé dans une tribune. L'infortuné monarque avait traversé le jardin des Tuileries entre deux colonnes de grenadiers suisses et les bataillons toujours fidèles des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas. Une immense populace proféra de basses injures contre le prince dont elle aurait embrassé les genoux s'il avait été vainqueur.

Un instant avant l'entrée du roi, les députés qui siégeaient à l'extrémité gauche s'aperçoivent que des hommes portant des uniformes sont prêts à entrer dans la salle par le côté même qu'ils dominaient ; ils se lèvent impétueusement, et, avec l'accent de la crainte qu'ils ne pouvaient dissimuler, ils s'écrient qu'aucun militaire ne peut entrer. M. Rœderer se rend à la barre, demande à faire entrer les gardes nationales qui accompagnent le roi pour faciliter son passage. L'Assemblée est dans la plus grande agitation, par des motifs bien différents : un espoir mêlé de crainte se montrait à peine sur le visage des factieux, tandis que les royalistes frémissaient du renversement de toutes leurs espérances.

Enfin, un grenadier à la figure hideuse et révolutionnaire entre, tenant le Dauphin dans ses bras, et le dépose d'un air triomphant sur le bureau des secrétaires. Le jeune prince, pour qui allaient commencer tant de longues et douloureuses

souffrances, n'entendit retentir que les plus vifs applaudissements et ne vit que l'expression du plus tendre intérêt. Ils étaient sincères. Qui ne sait combien le peuple est léger et inconstant!

La reine entra avec beaucoup de dignité : un ministre lui donnait la main; elle n'aurait eu ni une autre démarche, ni une plus auguste sérénité, dans le jour d'une pompe royale. MADAME et Mme Élisabeth étaient avec elle; elles se placèrent au banc des ministres. Un chevalier de Saint-Louis se présenta dans ce moment à la barre, tout couvert de son sang. La reine et les princesses parurent oublier leur affreuse position pour lui donner des témoignages du plus vif intérêt.

Le roi parut, et tous les yeux se tournèrent vers lui. Il était vêtu d'un habit de soie violet, parce qu'il portait le deuil. Placé auprès du président, il parla ainsi : « Je suis venu ici pour « éviter un grand crime, et je me croirai toujours en sûreté « avec ma famille au milieu des représentants de la nation. » Ces mots furent suivis des plus vifs applaudissements. Il ajouta : « J'y passerai la journée. » Et il prononça ces mots d'un ton confiant qui nous fit penser qu'il ne pressentait pas les suites qu'allait avoir la démarche qui le conduisait au milieu de ses ennemis. Guadet, qui présidait en ce moment, lui répondit : « L'Assemblée nationale connaît tous ses devoirs. Elle regarde « comme un des plus chers le maintien de toutes les autorités « constituées. Elle demeurera ferme à son poste; nous sau- « rons tous y mourir. »

Il s'éleva aussitôt une discussion sur l'article de la Constitution qui défendait à l'Assemblée de délibérer en présence du roi. Il entendit des choses bien cruelles, prononcées par quelques députés que leur éducation n'avait pas accoutumés à conformer leurs expressions aux délicates convenances de la société, et que leur cœur n'avait pas instruits des attentions généreuses que réclame le malheur. On demanda que le roi se rendît à la barre avec sa famille; le monarque se leva du fau-

teuil qui lui avait été accordé auprès du président, descendit de l'estrade élevée où était ce fauteuil, et se plaça à la barre avec sa famille; ses ministres étaient devant lui. Mais à peine y était-il que la même discussion recommença; on soutint encore qu'on ne pouvait délibérer tant que le roi serait dans l'Assemblée. Un des opinants alla jusqu'à dire, avec une naïveté grossière, que des citoyens viendraient sans doute demander la déchéance du roi, et qu'il n'était pas convenable que cette demande fût faite, pour ainsi dire, au-dessus de sa tête. On proposa de le placer dans plusieurs endroits différents, et, enfin, on parla de la loge qu'occupaient les rédacteurs du *Logographe*. Elle était très-basse et n'avait que dix pieds en carré. Au milieu de la discussion, le président dit ces mots : « Le roi propose de se retirer dans une des extrémités « de la salle. »

La discussion continua. Le cœur gonflé, prêt à parler, je m'approchai de M. de Girardin, qui était dans ce moment près du bureau des secrétaires. Je lui parlai de ce qui me venait à la pensée. Il me répondit avec raison : « Le moindre mot de notre part peut faire égorger la famille royale. » Enfin le roi finit la discussion en allant se placer, avec sa famille, dans la loge du *Logographe*.

M. Rœderer fit alors le rapport de tout ce qui s'était passé jusqu'à ce moment, et des efforts qu'il avait tentés pour engager les troupes placées dans la cour des Tuileries à repousser la force par la force. Il déclara que le 4 du mois on avait distribué cinq mille cartouches à balles à des fédérés qui s'étaient présentés sous ce seul titre, et à qui l'ordre de les leur livrer avait été donné par le bureau de police de la municipalité. Son rapport fut interrompu par un grand bruit qui, du jardin des Tuileries, parvenait dans l'Assemblée. A peine était-il cessé qu'un officier municipal vint annoncer que le château allait être forcé. Le bruit du canon commença à se faire entendre. Les défenseurs du château pouvaient être victorieux; le canon pou-

vait être tiré sur la salle comme sur le château. Une crainte évidente se manifesta dans l'Assemblée.

Le peuple venait de massacrer quinze personnes sorties imprudemment de leurs maisons, et qui, se trouvant rassemblées par hasard, avaient été prises pour une fausse patrouille. La scélérate Théroigne l'avait excité à ces meurtres. Un officier municipal avait en vain voulu les sauver. Dans les jours d'effervescence populaire, le premier sang versé est le signal qui appelle le peuple à de nouveaux assassinats. Des voitures de balles et de cartouches arrivent sur la place du Carrousel. Les rebelles demandent qu'on leur ouvre le palais des Tuileries, et, sur le refus qui leur est fait, ils commencent l'attaque. Les portes sont enfoncées et plusieurs soldats suisses massacrés avant d'avoir commencé la défense. Leur sang anime leurs camarades; ils sont secondés par les gardes nationaux qui étaient dans l'intérieur, et par les gentilshommes commandés par le maréchal de Mailly. Ils descendent dans la cour, mettent en fuite les canonniers, s'emparent des canons abandonnés, se mettent en bataille, et, par un feu roulant continuel, dispersent la multitude qui était sur le Carrousel.

Pendant ce temps, les gentilshommes, auxquels s'étaient joints un petit nombre de Suisses et de gardes nationaux, prirent la funeste résolution de pénétrer auprès du roi; ils auraient dû au contraire se réunir à la troupe victorieuse et poursuivre ses succès. Ils passèrent avec intrépidité sous le feu d'un grand nombre de rebelles qui n'avaient pas été attaqués de ce côté; mais ils ne purent exécuter leur projet. MM. de Clermont d'Amboise et de Castéja furent tués, le baron de Vioménil reçut une blessure dont il mourut trois jours après. Le reste de cette troupe généreuse marcha vers les Champs-Élysées, toujours combattant, assailli par une multitude immense, et perdant à chaque pas quelques-uns de ses braves; elle se dispersa peu à peu et de tous côtés. Plusieurs se réfugièrent dans des maisons qui s'ouvraient avec empressement devant eux;

l'ambassadeur de Venise, M. Pisani, reçut tous ceux qui se présentèrent chez lui et pourvut à leur sûreté ; mais les Suisses, signalés par leur uniforme rouge, furent presque tous massacrés. Un marchand de vin, nommé Clément, sauva un de ces malheureux déjà blessé, le conduisit à l'Assemblée, et demanda son salut de la manière la plus généreuse et la plus touchante.

Mais les rebelles mis en fuite avaient été ralliés par Westermann, officier prussien. J'avais su, peu de jours auparavant, que ce misérable avait proposé de se vendre ; mais on ne l'avait pas trouvé digne d'être acheté. Peu de mois après il périt sur l'échafaud. Sa troupe augmentait à chaque instant, mais elle fut repoussée fort loin. On sait que Bonaparte en fut témoin et qu'il en a souvent parlé. Ah ! si sa forte tête avait commandé dans ce jour, la victoire n'aurait été pour lui qu'un jeu facile.

On apprit ce nouvel échec dans l'Assemblée ; la victoire était encore incertaine, et, si les Suisses de Courbevoie étaient arrivés dans ce moment, le trône eût été relevé presque aussitôt qu'abattu. Mais il était de la destinée de Louis XVI de tout faire contre lui-même jusqu'au dernier moment : il signa, dans la loge où il était retenu, l'ordre aux Suisses de cesser le feu. Il donna lui-même cet ordre à M. Dalmas, député, placé près de la loge du *Logographe*, en lui disant : « Monsieur Dalmas, est-ce bien cela ? » Ce député le lut, et, frappé de stupeur, le remit au roi, en s'inclinant profondément.

M. d'Hervilly s'exposa aux plus grands dangers pour porter cet ordre fatal, qui, bientôt connu des rebelles, redoubla leur rage par l'espoir de vaincre sans péril. Ils attaquèrent alors sans crainte, pénétrèrent de tous côtés dans le château, massacrèrent tous les Suisses qui se présentèrent isolément, les valets, les employés de toute espèce, commirent sur leurs cadavres les excès d'une férocité brutale qu'il est impossible de décrire, et remplirent le palais du sang de ses fidèles guerriers. Près de huit cents périrent dans ce malheureux jour. Leur

Digitized by Google

seul bataillon, s'il eût été conduit dès quatre heures du matin par un habile officier, aurait dispersé la multitude à mesure qu'elle arrivait, et, sans répandre le sang peut-être, il aurait assuré la victoire au roi. Mais bientôt les faibles conseils, les irrésolutions, les vaines maximes d'une imprévoyante modération l'auraient précipité dans de nouveaux dangers.

Ainsi le meilleur des princes rendit inutile le courage de ses défenseurs, et, pour épargner le sang de ses ennemis, causa la perte de ses amis. Toutes ses vertus tournèrent contre lui et causèrent sa ruine : malheureux de régner dans un temps déplorable, où toutes les antiques maximes de la monarchie étaient ébranlées, plus malheureux de n'avoir pas été élevé par des hommes capables de former son esprit au maintien de son autorité. Le trône venait de crouler. Bientôt sera proclamé le règne de la Convention et celui de la Terreur. J'en constaterai seulement les forfaits juridiques.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Victimes de la Terreur.

M. de Chateaubriand a donné dans un de ses ouvrages une récapitulation des assassinats et des massacres commis dans toute la France pendant ces temps affreux ; c'est la leçon la plus terrible qu'on puisse offrir à des Français. M. de Conny a peint ces temps dans un ouvrage consacré à cet horrible tableau et digne de son talent. Je ne veux retracer que les horreurs commises à Paris par le tribunal révolutionnaire. J'en présenterai le tableau d'une façon particulière, que je crois utile pour en tirer une grande et imposante réflexion. — On a toujours parlé, pendant la Révolution, et l'on parle encore de la force, de la justice, des lumières *de l'opinion publique;* on a voulu en faire le grand principe du gouvernement. Examinons donc le spectacle que cette souveraine voyait, souffrait, encourageait même dans cette capitale, dont les bons citoyens et la garde nationale avaient eu, l'année précédente, cette belle conduite que j'ai retracée avec autant de plaisir que d'exactitude.

Il existe des listes imprimées des condamnés à Paris ; elles contiennent les motifs des condamnations, les noms, les classes et les professions. L'une d'elles est sous mes yeux ; elle fut imprimée à Paris, les jours mêmes où les condamnations étaient prononcées et consommées. En parcourant cette liste lamentable, on est étonné du nombre des femmes, des perruquiers, menuisiers, cordonniers, agriculteurs, soldats et marchands. On y trouve trente-deux députés, sans compter ceux qui périrent dans les provinces.

Le 26 août 1792 furent exécutés un prévenu d'embau-

chage, l'intendant de la liste civile, un journaliste, le major général des gardes suisses, un charretier, un employé de la régie générale, Cazotte, propriétaire, un tailleur, un juge de paix.

Le 23 octobre 1792, neuf émigrés, avec cette désignation : *Pris les armes à la main*. Total, dans ces deux jours, 18 victimes.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI.

Depuis le 7 avril jusqu'au 8 mai, deux nobles, un canonnier, le général Blanchelande, une cuisinière, un colonel, un sans désignation, un lieutenant de vaisseau, un chirugien-dentiste, un cocher de place, un négociant, un fermier général. Total 12, dont une femme.

Du 8 mai au 18 juin, sous le nom de conspirateurs de la Bretagne, un commissaire de marine, une femme, un Polonais, maréchal de camp, un aide-major suisse, un négociant, un colonel, un tapissier, un major général de la cavalerie belge, *un noble et sa femme*, un lieutenant d'amirauté, un commerçant, un instituteur, deux femmes, un officier de chasseurs, quatre autres nobles, un interprète de langue. Total 21, dont quatre femmes.

Le 16 juillet, un agent de change, deux marchands, deux propriétaires, un musicien, un recruteur, un sans désignation, un blanchisseur de cire. Total 9.

Du 27 juillet au 17 août, Charlotte Corday, quatre nobles, un homme de loi, un gendarme, un prêtre, le général Custines. Total 9, dont une femme.

Le 6 septembre, sous le nom de conspirateurs de Rouen, un ramoneur, un imprimeur, un meunier, deux domestiques, un tailleur, une femme couturière, un tailleur, un négociant. Total 9, dont une femme.

Du 7 septembre au 17 octobre, un huissier, un cultivateur, un président d'élection, un curé constitutionnel, une femme, belle-mère de Pétion, maire de Paris, deux nobles, un ser-

gent, un commis, un soldat, deux musiciens, un subdélégué d'une intendance, un inspecteur des chevaux de la république, *un marchand de bœufs et son frère*, une femme, un curé constitutionnel, Gorsas, député à la Convention, un maître de poste, un instituteur, un curé, la reine de France (le 16 octobre), un homme d'affaires, un tailleur, un grenadier. Total 27 victimes, dont deux femmes et la reine.

Du 18 au 30 octobre, un juge de paix, un officier municipal, un négociant, un chapelier, deux curés, un vigneron, un canonnier, un grand-vicaire, un administrateur de la loterie de Lyon. Total 10 victimes.

Le 31 octobre, vingt et un députés à la Convention, parmi lesquels Brissot, Vergniaux, Gensonné, Fauchet, évêque constitutionnel, Ducos, Boyer-Fonfrède.

Du 1er au 7 novembre, un prêtre, un gendarme, un horloger, trois sans désignation, mis hors la loi par la Convention, deux femmes, un député extraordinaire de l'électorat de Mayence, un couvreur, le duc d'Orléans, un agent de change, un député à l'Assemblée législative, un serrurier, un noble, un agent de change. Total 16, dont deux femmes.

Le 8 novembre, comme conspirateurs des Ponts-de-Cé, un tonnelier, un meunier, un maçon, un sabotier, un huissier, tous officiers municipaux, et un autre officier municipal, sans désignation. Total 6.

Du 19 au 30 novembre, un capitaine d'infanterie, un général de brigade, Laverdi, ancien contrôleur général des finances, *pour avoir fait jeter des grains dans le bassin de son parc*, un sans désignation, un lieutenant de la gendarmerie, un général de division; Barnave, constituant, que le peuple avait porté en triomphe; Duport Dutertre, ministre de la justice; un horloger, un curé constitutionnel, une maîtresse d'école, un aubergiste, un marchand de vin. Total 13, dont une femme.

Du 30 novembre au 2 décembre, sous le nom d'affaire de Coulommiers, un maître de pension, un sans désignation, le

curé constitutionnel de Coulommiers, un autre curé constitutionnel, deux nobles, un curé, *un autre noble avec sa femme et son fils*. Total 10, dont une femme.

Du 2 décembre au 11 janvier 1794 (22 nivôse), deux cordonniers, un commis du ministère de l'intérieur, un médecin, une femme, Kersaint et Rabaud, députés à la Convention, un maréchal de camp, Mme Dubarry, *un banquier de Paris et ses deux fils*, un député à la Convention, un Suisse, deux tailleurs, deux sans désignation, un ancien page, quatre femmes, le duc du Châtelet, un domestique, trois hommes de la maison du duc de Montmorency, un marchand épicier, un tonnelier, un perruquier, un tailleur, deux nobles, un chef des dépôts des armées, un juge de paix de l'Assemblée constituante, un curé, un prêtre, un juge de paix, un accusateur public, un sans désignation, trois femmes, un commissaire de marine, un domestique, un marchand mercier, un cordonnier, deux couvreurs en paille, deux tisserands, un négociant, un capitaine, un curé, un boulanger, *un médecin et son frère*, un commis, un horloger, un directeur des équipages militaires, Lebrun, ministre des affaires étrangères sous la Convention, le maire de Strasbourg, le duc de Biron, constituant et général de division, un receveur des aides, deux autres nobles, une femme, un agent des charrois, un commissaire des guerres, deux prêtres, deux femmes, le fils du général Custines, un lieutenant-colonel, un substitut du procureur général de la cour des aides; le maréchal Luckner, convaincu, dit l'arrêt, d'avoir livré plusieurs places fortes à l'ennemi; un fabricant de savon, un noble, un prêtre, un sergent, un suppléant à la Convention, un homme de lettres, une femme, un imprimeur, l'ancien commandant de Sainte-Lucie; le président du comité révolutionnaire de Montpellier, complice des Brissotins, selon l'arrêt; Lamourette, évêque constitutionnel. Total 89, dont treize femmes.

Du 12 au 31 janvier 1794, un officier de l'artillerie parisienne, un capucin, le commandant de la garde nationale de

Bordeaux, un homme de loi, un vicaire épiscopal, une femme, un perruquier, âgé de dix-huit ans, *un autre perruquier et sa femme*, deux capitaines de vaisseau, un commis de la marine, un sergent de la garde nationale parisienne, deux nobles, un fermier, un marchand de draps, un lieutenant de vaisseau, un enseigne et quatre canonniers de vaisseau, un instituteur, un suppléant à la Convention, un avocat, un fripier, un prêtre, un homme de loi, un sous-chef de bureau, un commissaire des guerres, un noble corse, un négociant, un général de division, une femme suisse, deux autres nobles, une femme, un procureur de district. Total 39, dont quatre femmes.

Le 31 janvier, affaire de Coulommiers, un fripier, un juge de paix, un médecin, deux municipaux, deux femmes, un noble. Total 8, dont deux femmes.

Le 1er et le 2 février, un noble, un notaire de Paris.

Du 3 au 8 février, affaire de Troyes en Champagne, un médecin, un avoué, deux magistrats de l'ancien bailliage, un noble, conseiller de la chambre des comptes de Paris, un fournisseur de fourrages, un commandant *de la garde nationale parisienne;* une femme et Mme de Marbœuf, *convaincue*, selon l'arrêt, *d'avoir désiré l'arrivée des Prussiens;* un cultivateur, une femme, un agent, deux curés constitutionnels, un domestique, *un noble, avec sa sœur et son frère.* Total 18, dont quatre femmes.

Du 10 février au 27, un administrateur de la Côte-d'Or, une femme, un procureur, un capitaine, l'ancien intendant de Moulins, un négociant hollandais, un curé, *un notaire de Paris et son clerc*, un bijoutier, *un autre notaire de Paris*, un membre de la chambre des comptes de Dijon, son fils, un banquier, un noble, un soldat, *un troisième notaire de Paris*, un fournisseur de chevaux d'artillerie, un chef d'équipage de l'artillerie, un commissaire des guerres, un inspecteur d'un dépôt, *un cultivateur et ses deux fils*, un domestique de la maison de Condé, six sans désignation, un perruquier, un général de brigade, l'an-

cien intendant de Rouen, une femme, quatre sans désignation, un chamoiseur, un notaire, un quincaillier, un greffier d'une justice de paix, un curé constitutionnel, un juge de paix, un soldat, un prêtre, *une femme et sa sœur*, un écuyer, deux capitaines, *un boulanger et sa femme*, un entrepreneur des transports militaires. Total 55 victimes, dont cinq femmes.

Le 1er mars, deux hommes de loi.

Le 2 mars, sous le nom de *nouveaux conspirateurs de Coulommiers*, deux curés, le maire de Jouy, un laboureur, un sans désignation, un maréchal, un sabotier, un laboureur, l'évêque de Toul, un garde des bois nationaux. Total 10.

Du 2 mars au 15, un noble, deux hommes de loi, un banquier, un sans désignation, un libraire, *un libraire de Paris*, un capitaine, un commis à la guerre, *un ancien mousquetaire et ses deux fils*, leur domestique, un sans désignation, un général de division, deux généraux de brigade, deux cultivateurs, un noble, un secrétaire du prince de Condé, un employé aux subsistances militaires, un autre noble, Mme de La Rochefoucault, un homme de loi, un marchand de vin, une femme, un architecte, un fermier, un commis aux vivres, un noble, un prêtre, une femme, un garde forestier, un curé, un maréchal de camp, un inspecteur de la navigation, un propriétaire, un juge, un sans désignation, un garde-du-corps, un lieutenant-colonel, un marchand de bois, un instituteur, deux curés. Total 46, dont trois femmes, les quinze derniers sous le nom de *conspirateurs de Clamecy*.

Du 26 ventôse (16 mars 1794) au 3 germinal, un maire, un noble, un lieutenant-colonel, un premier commis de la guerre, un domestique, un sans désignation, un cultivateur, Saint-Paul, chef des bureaux de la guerre, un chirurgien-major, un prêtre, une femme de charge, un juge, un receveur général des finances, un trésorier de France, une religieuse, une femme, un noble, un soldat, un cloutier, un

membre de la Convention, un curé, un directeur des postes. Total 22, dont trois femmes.

Le 4 germinal, affaire *du Père Duchesne*, journal extra-révolutionnaire, quatre sans désignation, un noble, un banquier, un receveur général de la Belgique, un sans désignation, Anacharsis Clootz, une femme, trois sans désignation, un perruquier, cinq sans désignation. Total 19, dont une femme.

Du 5 germinal au 23, un inspecteur de marchandises, un noble, un rentier, un prêtre, un garde des bois nationaux, un maréchal des logis, *un noble et son frère*, une femme, un homme de loi, un sans désignation, un capucin, un noble, un huissier de la Convention, quatre sans désignation, un imprimeur, *le commandant de Longwy et sa femme*, deux sans désignation, une femme (exécution suspendue pour cause de grossesse), un noble, quatre sans désignation; neuf membres de la Convention, parmi lesquels Danton, Hérault de Séchelles; six sans désignation; le général Westermann, qui se mit à la tête du peuple au 10 août; un garde-du-corps, un noble, un cultivateur, un tailleur, un sans désignation, un administrateur d'un district, une femme, un curé constitutionnel, une femme, un cuisinier, un avocat au Parlement, un noble, *un vigneron et sa femme*, un général de brigade. Total 60, dont six femmes.

Le 24 germinal, *affaire de Chaumette et ses complices*. Chaumette, agent national de Paris, Gobet, évêque de Paris, le général de division Arthur Dillon, la veuve de Camille Desmoulins, un député à la Convention, un comédien adjudant de l'armée révolutionnaire, un sous-lieutenant de cette armée, la veuve du père Duchesne, ex-religieuse, un sans désignation, un porte-clef de la prison du Luxembourg, un soldat, un juge de la commission révolutionnaire, un sergent-major, un sans désignation, un homme de loi, un chirurgien-major, un navigateur, un sans désignation. Total 18, dont deux femmes.

Du 25 germinal au 4 floréal (23 avril 1794), deux conseil-

lers au présidial d'Angers, un avocat, un député à l'Assemblée constituante, un membre de conseil général, une femme, trois nobles, un perruquier, un cordonnier, membre du comité révolutionnaire des Tuileries, un chirurgien, membre du même comité, deux sans désignation, un prêtre, un chapelier, un soldat, un frotteur, un marchand de vin, un brocanteur, trois sans désignation, un curé, deux sans désignation, trois femmes, un sans désignation, quatre femmes, sept sans désignation, sept nobles, quatre sans désignation, quatre nobles, vingt-deux sans désignation, un prêtre; Le Chapelier, député à l'Assemblée constituante, un autre constituant; *Lamoignon de Malesherbes, ancien ministre, sa fille, Mme de Chateaubriand, sa belle-fille et son mari;* une princesse polonaise, la duchesse du Châtelet, Mme de Choiseul-Grammont, une femme, un charpentier, un marchand, un frotteur, une ouvrière, une marchande de vin, un tabletier, un marchand, un homme de loi, un noble. Total 98, dont *seize femmes.*

Le 4 floréal, *affaire des conspirateurs de Verdun,* un droguiste, un lieutenant-colonel, un colonel d'anciennes milices, un ouvrier d'artillerie, deux chanoines, deux bénédictins, le curé, un avoué, le juge de paix, un major, un capitaine de gendarmerie, cinq gendarmes, un vigneron, un marchand, un perruquier *et douze femmes.* Total 34, dont douze femmes, exécutés le même jour.

Du 5 floréal au 8, un cordonnier, un imprimeur, une sage-femme, un canonnier, un potier d'étain, le directeur de l'imprimerie nationale, un cultivateur, un fabricant de papier, un homme de loi, un receveur, un curé, un notaire, un maire, un cultivateur, un marchand de chevaux, un cocher, une femme, un capitaine, un garçon boucher, un charretier de l'armée révolutionnaire, deux vignerons. Total 22, dont deux femmes.

Le 9 floréal, *affaire des comtes d'Estaing, de La Tour-du-Pin et leurs complices,* le duc de Villeroi, le comte d'Estaing,

La Tour-du-Pin, ancien ministre de la guerre, sept autres nobles, un chanoine, trois avocats, deux propriétaires, un chirurgien, un conseiller au parlement de Paris, un hussard, un greffier au Châtelet, un marchand de tabac, un fabricant de toiles, un propriétaire, un conseiller d'État, un homme d'affaires, six femmes et une religieuse, le président Nicolaï. Total 32, dont sept femmes, tous exécutés le même jour.

Les 9 et 10 floréal, un tisserand, un cordonnier, un procureur-syndic de district, un marchand de bois, un commissaire de section, un commis marchand, un lieutenant de gendarmerie, un négociant armateur, un aubergiste, un huissier. Total 10.

Le 12 floréal, *affaire de Pomeuse (Seine-et-Marne), un conseiller du parlement de Paris et sa femme*, un noble, un prêtre, un fermier, un domestique. Total 7, exécutés le même jour, dont une femme.

Le 13 floréal, un menuisier, un inspecteur des armes à feu, un sans désignation. Total 3.

Le 14 floréal, *treize grenadiers ou officiers de la garde nationale des Filles-Saint-Thomas de Paris,* exécutés le même jour.

Même jour, un auditeur des comptes de Dôle. Total 14.

Du 15 floréal au 16, un maire, un avocat de Paris, un noble, un colonel, un autre noble, un avocat, un lieutenant général des armées du roi, un homme de loi, un notaire de Paris, un juge, un employé à la trésorerie, un confiseur, un gendarme, un commandant de garde nationale, trois femmes, un domestique, un armurier, deux marchandes de modes, une coiffeuse. Total 23, dont six femmes.

Le 17 floréal, *conspirateurs de la Moselle,* un cultivateur, un membre du département, un conseiller au parlement de Metz, un maître de poste, un juge, un suppléant de juge, un homme de loi, deux aubergistes, un président du tribunal criminel, un administrateur du département. Total 11, tous administrateurs du département.

Le même jour, 17 floréal, *conspirateurs de la Côte-d'Or*, un ingénieur des ponts-et-chaussées, un greffier, deux avoués, trois perruquiers, deux sans désignation, un commis, un noble, une femme. Total 12, dont une femme.

Le 18 floréal, un lieutenant de gendarmerie, un chirurgien, un domestique, un matelassier, un menuisier, un voiturier, un commissaire ordonnateur, un député à l'Assemblée législative, un juge de paix, son assesseur. Total 10 ; et le total exécuté le 17, 33 victimes.

Le 19 floréal, vingt-huit fermiers généraux, convaincus d'avoir favorisé les ennemis de la France, *et notamment en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage :* ce sont les termes de l'arrêt. Total 28, exécutés le même jour.

Le 21 floréal, madame Élisabeth, *onze femmes*, un officier municipal de Paris, deux commis, deux négociants, cinq nobles, un évêque, deux chanoines, un domestique. Total 26, dont douze femmes, exécutés le même jour.

Du 22 au 29 floréal, un autre fermier général, quatre femmes, dont une couturière et deux religieuses, un vicaire, un sans désignation, deux nobles, un directeur de la régie générale, un homme de loi, un receveur général des finances, *un noble et sa femme*, un curé, un surnuméraire à l'enregistrement, *un autre noble et sa femme*, un notaire, un contrôleur du vingtième, un médecin, un maréchal des logis, un bénédictin, trois fermiers généraux, un procureur, une femme, deux nobles, un pharmacien, un hussard, un tisserand, un médecin, un député à l'Assemblée constituante, un procureur-syndic, un greffier de tribunal, deux administrateurs de district, un ferblantier, deux gardes de bois nationaux, un huissier, un secrétaire du roi, un professeur de mathématiques, un négociant, deux curés, un commissaire terrier, un curé constitutionnel, trois nobles, un quartier-maître, un sans désignation, deux cordonniers, un tailleur d'habits, un tondeur en draps, un

colleur de papier, un noble, un épicier, un rentier, un agent, un fileur de laine, deux sans désignation, un fermier, un emballeur, un canonnier, un commis. Total 71, dont sept femmes.

Le 1er prairial, un constituant ex-maire de Nîmes, un rédacteur de plusieurs journaux, un noble, un commandant de garde nationale, un marchand de vin, une femme, un cuisinier, un adjudant de l'armée révolutionnaire, un bonnetier, un brigadier de gendarmerie, un noble, une femme libraire à Paris, une autre femme, un libraire. Total 14, dont trois femmes.

Du 2 prairial au 7, un prêtre, un noble, une religieuse, un baron allemand, deux domestiques, un maître d'écriture, un agent d'affaires, un contrôleur des fermes, un capitaine de la garde nationale parisienne, un perruquier, un chasseur, un domestique, un tailleur, un notaire, deux brocanteurs, un épicier, un fruitier, un marchand de cannes, un minéralogiste, une femme journaliste, deux employés à l'habillement des troupes, un commissaire des guerres, un marchand mercier, un fournisseur d'habillements militaires; *trois frères nobles*, du nom de Barême, tous les trois hussards dans le 1er régiment; une garde-malade, un peintre en bâtiments, un garçon cordonnier, un commis papetier, un noble, un postillon, un concierge d'une prison, un employé aux magasins militaires, un lieutenant de gendarmerie, un professeur de grammaire, un noble, un membre d'un comité révolutionnaire, trois femmes, dont une blanchisseuse, un marchand de poissons, un inspecteur des rôles, un noble, un brocanteur, un propriétaire de Saint-Domingue, un receveur de district. Total 51, dont six femmes.

Le 8 prairial, Jourdan, surnommé *Coupe-Tête*; un noble, ex-constituant; un général de brigade, un conseiller au Châtelet, *une femme et sa fille*, treize officiers du 7e régiment de cavalerie, un coupeur de velours, un sans désignation, un terrassier. Total 22, dont deux femmes.

Le 9 prairial, un agent national, un membre d'un comité de

surveillance, une femme couturière, un journalier, un municipal, un maire, deux cultivateurs, une autre couturière, un domestique, un journalier, un râpeur de tabac, un mendiant. Total 13, dont deux femmes.

Les 11 et 12 prairial, un noble, un capitaine, un marchand forain, un marchand de draps, un juge, deux cultivateurs, un vigneron, deux sans désignation, un garde des bois, un prêtre, un noble, un commis de la guerre, un sans désignation, un prêtre, un copiste, un fermier général, trois curés, un officier, un noble, un féodiste, un faiseur de bas. Total 25.

Les 13 et 14 prairial, deux maîtres des comptes, un marchand d'étoffes, un commis marchand, un agent de change, un homme de lettres, un administrateur de la loterie, un fourrier, un Napolitain, un marchand de journaux, un fondeur et doreur, trois curés, un avoué, un négociant, une femme, un agriculteur, un noble, un vigneron, un boulanger, un commis aux affaires étrangères, une femme (exécution suspendue pour cause de grossesse); deux vicaires, un marchand de bois. Total 26, dont deux femmes.

Le 15 prairial, *conspiration de la municipalité de Sedan*, cinq fabricants de draps, quatre officiers municipaux, un teinturier, quatorze qualifiés notables de la commune, un menuisier, un confiseur, un traiteur. Total 27.

Même jour, un soldat, un cordonnier, un chirurgien, un brigadier de gendarmerie, un invalide. Ainsi, 32 exécutés le même jour.

Les 16, 17 et 18 prairial, un conseiller au parlement de Rouen, un lieutenant, un homme de loi, un sans désignation, un homme de lettres, un capitaine de gendarmerie, un caporal, un médecin, un maître d'hôtel, deux nobles, quatre femmes, un curé, un secrétaire du roi, un autre noble, un frotteur, un employé aux domaines, un prêtre, une femme, un soldat anglais, âgé de dix-sept ans, un tisserand, un écrivain, un domestique, un charpentier, un officier des gardes françaises,

un curé constitutionnel, un Anglais, un marchand, un noble, un lieutenant, un président d'élection, un cultivateur, un sans désignation, un déserteur autrichien, un noble, une lingère, un marchand, deux autres femmes. Total 42, dont huit femmes.

Le 19 prairial, *administrateurs des Ardennes*, *complices des municipaux de Sedan*, treize administrateurs, deux cultivateurs, trois membres du conseil général. Total 18.

Même jour, un volontaire, un noble, un potier de terre. Total, le 19 prairial, 21 victimes.

Le 21 prairial, un avocat, un juge, un inspecteur de bois nationaux, un administrateur de district, un garde général des bois, un noble, un procureur, un secrétaire municipal, un régisseur, un curé, deux domestiques, un cafetier, un commis, un administrateur de district, un chevalier de Saint-Louis, un officier de marine des États-Unis, une religieuse, un président du bureau de conciliation, un distributeur de tabac, un maître des comptes, un curé. Total 22, dont une femme.

Le 22 prairial, un curé, un président de district, un maître de poste, deux juges de paix, un médecin, un notaire, un accusateur public, un préposé aux subsistances militaires, un marchand de cire, *trois toucheurs de bœufs*. Total 13.

Le 23 prairial, un juge, une femme, quatre sans désignation, un brigadier de gendarmerie, *un gagne-denier*, un marchand de chevaux, un commis au bois de chauffage, un soumissionnaire pour l'habillement, un administrateur de département, un juge de paix, un greffier, deux sans désignation, un laboureur, un juge, un homme de loi, un avoué, un négociant, un juge. Total 22, dont une femme.

Le 24 prairial, un sous-chef des classes de la marine, un soldat, un vigneron, un bonnetier, un cultivateur, un grenadier, un curé, un libraire, un chirurgien, un garde-chasse, un garde du corps, un domestique, *un montreur de curiosités*, un garde-bois, un sans désignation, un matelot, un meunier. Total 17.

Le 25 prairial, un municipal, un peintre, un boucher, un ébéniste, un curé, un volontaire, un administrateur de département, un marchand, un noble, un gendarme, deux domestiques, deux imprimeurs, un bernardin, un juge de paix, un marchand de bois, un étapier, un fournisseur, un marchand, un cocher, une blanchisseuse, un tailleur. Total 23, dont une femme.

Le 26 prairial, vingt-six magistrats du parlement de Toulouse, M. Fréteau, ex-constituant, conseiller au parlement de Paris, et trois autres conseillers au même parlement, un fermier, un chanoine, un receveur des domaines nationaux, un tailleur, un commis marchand, un perruquier, un imprimeur, une femme. Total 38, dont une femme.

Le 27 prairial, un marchand, un jardinier, un domestique, un meunier, une blanchisseuse, un marchand ambulant, deux officiers de la maison du roi, un sans désignation, un clerc de notaire, un curé, un conseiller de la Cour des aides, un cultivateur, un noble, un coiffeur, une couturière, un domestique, le prince de La Trémouille, un noble. Total 19, dont deux femmes.

Le 28 prairial, un libraire, un fabricant de cordes de violons, un boulanger, un serrurier, deux brocanteurs, un marchand de vin, un employé aux charrois, *trois cordonniers*, deux soldats, un garçon tapissier, un marchand forain, *trois menuisiers*, un charron, un secrétaire aux invalides, un tanneur, *un porteur d'eau*, deux marchands de chevaux, un pâtissier, un marchand boutonnier, un fondeur, un abbé, deux domestiques, un courrier des dépêches, un marchand forain, un buvetier, un gazier, un tailleur, un sculpteur, un acheveur de boucles, un instituteur, un clerc d'avoué, un jardinier, une couturière. Total 41, dont une femme.

Le 29 prairial, un curé, un médecin, deux sans désignation, un notaire, un aubergiste, un élève maçon. Total 7.

Même jour, *complices d'un projet d'assassinat contre Ro-*

bespierre : un papetier, avec son fils, sa fille et sa sœur, neuf autres femmes, dont une mère avec ses deux filles, l'une âgée de dix-neuf ans, l'autre de dix-sept; *une servante* âgée de dix-huit ans, *une actrice et une religieuse*, deux domestiques, un instituteur, un habitant, un concierge, un chirurgien, un employé de police, un commis de la trésorerie, un membre du comité révolutionnaire; M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides, *et son fils*, cinq nobles, dont un Rohan et un Montmorency, un maître des requêtes, un gendarme, un officier de paix, un soldat, un domestique, un banquier, un marinier, un épicier, un commis, un marchand, un officier de paix, deux habitants, un négociant, un administrateur de police, un agent de change, un rentier, un prêtre, un militaire, un habitant, six sans désignation, un administrateur de police, un gendarme, un administrateur de département, un tailleur, deux capitaines, un cultivateur, un pâtissier, un avocat et un fabricant de draps. Total 68, dont onze femmes, tous vêtus d'une chemise rouge.

1er messidor, un habitant de Paris, un de Bayeux, le président du département des Pyrénées-Orientales, un procureur général syndic, un tailleur, un capitaine, un sans désignation, un cultivateur, un noble, un pâtissier, un avoué, un fabricant de draps, un cordonnier, une femme, un laboureur, un forestier, un limonadier. Total 17, dont une femme.

Le 2 messidor, un ferblantier, un agent national, un avocat, un capitaine de dragons, un officier de santé, un directeur de commerce, un maire, un juge, un chevalier de Saint-Louis, un receveur des droits de la Bretagne, un négociant, un membre du parlement de Rennes, un négociant, un peintre, un employé dans les domaines, une couturière, une religieuse, une femme de Saint-Malo, cinq femmes de Port-Malo, quatre autres femmes, un chanoine. Total 28, dont *douze femmes*.

Le même jour, 2 messidor, deux prêtres, un maître d'école, un charretier de l'armée du Nord, un tonnelier, un Parisien

sans désignation, une apprêteuse de bas, un vitrier, un peintre. Total 9, dont une femme.

Le 3 messidor, *affaire de Caussade*, un aubergiste, *un propriétaire et son fils*, un adjudant aux charrois, le curé de Caussade, deux journaliers, un marchand, un président des aides de Montauban, le juge de paix de Caussade, un fourrier, deux cordonniers, un chandelier, un sans désignation, un tourneur, un commis, un soldat.

Le même jour, un administrateur de district, un noble, un garde-chasse, un garçon bourrelier, un marchand forain, une brocanteuse, un cordonnier, un soldat. Total 26, dont une femme.

Le 4 messidor, un négociant, un fabricant de rubans, un homme de loi, un chanoine, un maréchal des logis, un chanoine, un contrôleur des rentes, un soldat, un prêtre, un hussard de la Mort, un administrateur des Ardennes, un cultivateur, deux journaliers, un cultivateur, un marchand de moutons, un journalier. Total 16.

Le 5 messidor, un sans désignation, un noble, un élève chirurgien, une mercière, un entrepreneur de bâtiments, une religieuse novice, un sans désignation, un noble, un garde-du-corps, un membre de l'Assemblée constituante, un Hongrois, prisonnier de guerre. Total 11, dont deux femmes.

Le même jour, 5 messidor, un curé, une femme, un charretier, un jardinier, un bûcheron, un officier municipal, une couturière, un menuisier. Total 8, dont deux femmes. Ainsi, le même jour, 19 victimes, dont quatre femmes.

Le 6 messidor, un curé, une femme, un charpentier, un sans désignation, un professeur, un piqueur de grandes routes, un sans désignation, un loueur de carrosses, un marchand d'estampes, un prêtre, un cordonnier, un administrateur de département, trois désignés *Bretons*. Total 15, dont une femme.

Le même jour, 6 messidor, deux nobles, une femme, un agent, une femme, un homme de loi, un soldat, un aubergiste,

un sans désignation, un armurier. Total 10, dont deux femmes. Ainsi, le même jour, 25 victimes, dont trois femmes.

Le 7 messidor, *conspirateurs de la Vendée et des Deux-Sèvres*, *neuf femmes*, un serrurier, deux journaliers, *neuf autres femmes*, un employé aux subsistances, un volontaire, une couturière, un colonel, un noble, un brodeur, une femme, un marchand de toiles, une femme, un bénédictin, un bourgeois, un député de l'Assemblée législative, un secrétaire général de département, un ancien mousquetaire, un écuyer de la maison du roi. Total 36, dont *vingt et une femmes*.

Le même jour, 7 messidor, un dragon, un maréchal des logis, un marchand de coton, un cavalier, un ouvrier en toiles, un manouvrier, une femme faisant des ménages, une fileuse, un aubergiste. Total 9, dont deux femmes. Ainsi, le même jour, 7 messidor, 45 victimes, dont *vingt-trois femmes*.

Le 8 messidor, *affaire de Bicêtre*, un député à la Convention, un cordonnier. Trente-trois autres furent condamnés, les uns aux fers, les autres à la déportation ou à la prison.

Le même jour, 8 messidor, furent condamnés à mort un domestique, un marchand de vin, un commissionnaire, un travailleur en baleines, un cuisinier, un autre marchand de vin, un brocanteur, un négociant, un mercier, un autre brocanteur, deux sans désignation. Total 12 victimes.

Le 9 messidor, le maréchal de Mouchy-Noailles et la maréchale; Linguet, avocat; deux femmes qualifiées veuves du duc de Biron, un noble, une femme, le comte de Polignac, un noble, un agent, une abbesse, deux nobles, une femme, un noble, une femme, un juge; un colonel, ancien négociant; un homme de loi; le prince de Broglie, ex-constituant; Lambert, contrôleur des finances; un curé. Total 22, dont sept femmes.

Le même jour, 9 messidor, un noble, un maire, un officier

municipal, un domestique, un terrassier, un sellier, un charcutier. Total 7 victimes. Ainsi, le même jour, 9 messidor, 29 victimes, dont sept femmes.

Le 11 messidor, un marchand de bois, ex-constituant; un inspecteur des chasses, un inspecteur de la forêt de Rambouillet, un prêtre, un procureur fiscal, une brodeuse, un prêtre, un médecin, un maire de Toulouse, un commandant de la garde nationale de la Haute-Garonne, un médecin, un homme de loi, un négociant. Total 13, dont une femme.

Le même jour, 11 messidor, un noble, un curé; *un notaire*, ci-devant cuisinier, *et sa femme;* un soldat, un cultivateur, un sans désignation. Total 7, dont une femme. Ainsi, le même jour, 20 victimes, dont deux femmes.

Le 12 messidor, un sans désignation, un cultivateur, un tisserand, un instituteur, un autre cultivateur, un fabricant d'étoffes, un prêtre, un cultivateur, un contrôleur de la douane, un marchand épicier, un cabaretier, un Brabançon, prisonnier de guerre, un infirmier, un garçon meunier. Total 14.

Le 13 messidor, un employé de l'administration, *un conseiller* du parlement de Bordeaux *et sa femme*, un cultivateur, un capitaine d'artillerie, un autre cultivateur, un perruquier, un homme de loi, un ex-procureur, un agriculteur, un traiteur, deux femmes, un prêtre, une mercière. Total 15, dont quatre femmes.

Le même jour, 13 messidor, un agent national, un procureur d'une commune, trois laboureurs, un garçon charpentier, une fermière, un tailleur, un employé aux fermes de la république. Total 9, dont une femme.

Ainsi, le même jour, 24 victimes, dont cinq femmes.

Le 14 messidor, deux curés, un noble, un domestique, un avoué, un tanneur, un capitaine, un sergent, un cultivateur, deux généraux de division, un général de brigade, un commissaire des guerres, un homme de loi, un aubergiste, un sans désignation, un noble, un huissier, un agent national, un

curé, un postillon, un secrétaire du pouvoir exécutif, *un noble et sa sœur*, son homme d'affaires, deux marchands, deux négociants, un horloger. Total 30, dont une femme.

Le 15 messidor, un noble, un cultivateur, un maire, un membre du comité de surveillance, un serrurier, un officier, un autre serrurier, un garde-du-corps, un noble, un domestique, un ouvrier en couvertures, un tisserand, un employé dans le génie, un soldat, un marchand de vin, un noble, un trésorier de la légion du Luxembourg, un gantier, une femme. Total 20, dont une femme.

Le 16 messidor, un domestique, un cuisinier, un noble, un cultivateur, deux agents nationaux, un président de district, un juge de paix, un secrétaire de district, un apothicaire, un procureur-syndic, un marchand, deux aubergistes, un maçon, un marchand, une femme, un noble, un fabricant d'huile, un vicaire, un noble, un sabotier, un peintre, deux tisserands, une femme, un journalier. Total 27, dont deux femmes.

Le 17 messidor, deux nobles, un juge de paix, un maître des requêtes, un agent national, un domestique, deux sans désignation, un curé, un chanoine, un navigateur, un maire, deux femmes, un noble, un procureur de commune, un homme de loi, un principal de collége, un bénédictin, un avoué, un huissier, deux capitaines, deux gardes forestiers, un menuisier, un sans désignation, un maréchal. Total 28, dont deux femmes.

Le 18 messidor, *troisième affaire de Toulouse*, vingt et un membres du parlement de Toulouse, un désigné fils du capitoul, un procureur de commune, un écrivain, un curé, un soldat, un vendeur de verreries, un prisonnier de guerre. Total 28, le même jour.

Le 19 messidor, un propriétaire, trente-deux nobles, un préposé à l'habillement des troupes, un garde du garde-meuble, une femme, un chanoine, un employé à la Salpétrière, un

juge de paix, le duc de Gesvres, un épicier, le prince d'Hénin, trois journalistes, Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, un commissaire de section, un juge, un conseiller d'État, un capitaine, un commis, un homme de loi, un intendant, un officier, un agent, l'abbé de Fénelon, âgé de quatre-vingts ans, la femme d'un médecin anglais, un procureur, un cultivateur, un tailleur, une femme, un membre du comité de sûreté générale, un autre noble, une femme domestique, un enseigne de vaisseau. Total 65, exécutés le même jour, dont quatre femmes.

Le 21 messidor, un noble corse, un huissier, un lieutenant de la garde nationale, un tabletier, un autre huissier, un valet de chambre de la reine, un chevalier de Saint-Michel, un chartreux, un cocher, un journaliste, un officier de gendarmerie, un chanoine, un sans désignation, un commis, *quatorze femmes*, onze nobles, un marchand, deux chanoines, un mercier, un négociant, un caissier général, un Prussien, un marchand de vin, un coiffeur, un commis, un prêtre, un magistrat, un curé, un laboureur, un marchand d'estampes, un cloutier, un gendarme, deux volontaires, un boulanger, un horloger, un charpentier, un marchand fripier. Total 62, dont *quatorze femmes*.

Le 22 messidor, un commissaire au Châtelet, un maître de postes, un horloger, un homme de loi, un receveur des loteries, dix nobles, un journaliste, un inspecteur des haras, un directeur de la loterie, un prêtre; M. de La Chalotais, procureur général du parlement de Rennes; deux prêtres, un capitaine de cavalerie, un commissaire pour la vente des biens nationaux, un major, un intendant des bâtiments de MONSIEUR, un capitaine de vaisseau, deux curés, un liquidateur de la ferme générale, un homme d'affaires, un journaliste, un avoué, un garde-du-corps, le fils de M. de Buffon, un receveur de loterie, un homme de loi, un palefrenier, deux cultivateurs, un commissaire. Total 41 victimes

Le 23 messidor, un militaire, un administrateur de district, un vicaire, un médecin, un noble, un savonnier. Total 6 victimes.

Le 24 messidor, quatre femmes, un journaliste, un membre du comité de surveillance, un officier de maréchaussée, un propriétaire, un commis aux affaires étrangères, un commis de l'enregistrement, un avoué, deux médecins, un juge, un cultivateur, un trésorier de district, un député à l'Assemblée législative, un administrateur de département, deux officiers municipaux, un cultivateur, un procureur-syndic de département, un commis aux salines, deux femmes, un colonel, un capitaine d'artillerie, un noble, un gendarme, un maréchal des logis. Total 30, dont six femmes.

Le 25 messidor, deux nobles, *cinq femmes*, *dont une de dix-huit ans*, deux ouvriers, un tailleur, un palefrenier, un gouverneur des pages, non qualifié noble, un cultivateur, un officier municipal, un payeur de l'armée, un maître d'armes, un prêtre, un cultivateur, un vicaire, un horloger, un étudiant âgé de dix-huit ans, un cultivateur, un commis aux affaires étrangères, six curés, un inspecteur de bâtiments, trois laboureurs, deux cultivateurs, un juge, un homme de loi, un huissier. Total 38, dont cinq femmes.

Le 27 messidor, cinq femmes, un officier du génie, un lieutenant-colonel, deux cultivateurs, un maître des requêtes, un domestique, un commis, un agent, un maire, un curé, un employé aux fermes, un domestique, un capitaine de gendarmerie, un cultivateur, un chanoine, un commissaire de la maison du roi, un cultivateur, un vicaire, un agriculteur, un charpentier, un employé à la poste aux lettres, un garçon carrier, un palefrenier. Total 28 victimes, dont cinq femmes.

Le 28 messidor, deux hommes de loi, deux nobles, deux maires, un autre noble, un juge, un administrateur de district, un curé, un autre administrateur, un laboureur, un notaire, un concierge, un aubergiste, un meunier, un manouvrier, un

agent, un secrétaire de municipalité, un notaire, un noble, un boulanger, un curé, deux femmes, un lieutenant, un médecin, un maire, un officier municipal. Total 29, dont deux femmes.

Le 29 messidor, *affaire des religieuses carmélites*, un maître de mathématiques, une femme de chambre, un courrier de la malle, un perruquier, *quinze religieuses carmélites*, quatre hommes sans désignation, le syndic d'une abbaye, un cultivateur, un greffier, un cordonnier, un prêtre employé aux fourrages, un musicien, un fabricant d'instruments. Total 30 victimes, dont *seize femmes*.

Le même jour, 29 messidor, un curé, un vigneron, une femme, un laboureur, un mégissier, un volontaire, un instructeur des volontaires, un cultivateur, un menuisier, un capitaine dans les charrois. Total 10, dont une femme.

Ainsi, 40 victimes immolées le même jour, dont *dix-sept femmes*.

Le 1er thermidor, un homme de lettres, trois nobles, négociants à Saint-Malo, un receveur de rentes, un noble, *sept femmes*, dont une couturière, un homme de loi, un commis sans état, un marchand de bœufs, un président du parlement de Rennes, deux curés, un major, un huissier, un fabricant de savon, un soldat, un cultivateur, deux domestiques. Total 28 victimes, dont *sept femmes*.

Le 2 thermidor, trois femmes, dont une blanchisseuse, un juge, un garde-du-corps, un notaire, un maire, un sans désignation, un noble, un curé, un lieutenant des douanes, un capitaine, un négociant, un sans désignation. Total 13, dont trois femmes.

Le 3 thermidor, deux femmes, un commissaire-enquêteur, un noble, un accusateur public, un sans désignation, un domestique, quatre nobles, un chevalier de Saint-Louis, un officier d'artillerie, un administrateur de la marine, un prêtre, un chanoine, un noble, un procureur d'une commune, un

président d'élection, un professeur de mathématiques, un prêtre homme de lettres, un coiffeur, un domestique, un fabricant de mousselines, un cultivateur, deux gendarmes, un jardinier, un pauvre de Bicêtre. Total 28, dont deux femmes.

Le 4 thermidor, six femmes, dont les maréchale et vicomtesse de Noailles et la duchesse d'Ayen, un cultivateur, un domestique, un commissionnaire, deux nobles, un autre domestique, un commis-marchand, un contrôleur à la halle, un domestique, deux nobles, un général, son domestique, un employé au Mont-de-Piété, un chef de brigade, un marchand, un sans désignation, un noble, un trésorier de marine, un fermier général, un membre de l'Assemblée constituante, trois femmes, trois nobles, un cultivateur, un commissaire du roi, un gendarme national, un noble, un officier municipal, un garde-du-corps, un juge, un officier municipal, un commis aux ponts et chaussées, un juge, un noble, un cultivateur, un président de la chambre des comptes, un officier municipal, deux sans désignation. Total 49 victimes, dont *neuf femmes*.

Le 5 thermidor, une femme domestique, deux nobles, un négociant, un précepteur, un noble ex-constituant, un lieutenant particulier du Châtelet, un chanoine, le prince de Montbazon, vice-amiral, un noble, le prince de Salm, un colonel de chasseurs, Gouy d'Arcy, ex-constituant, le général Beauharnais, ex-constituant, trois nobles, un sans désignation, un écuyer, quatre nobles, un capitaine, un noble, un marchand de fer, un commis au bureau de la guerre, un coutelier, un banquier, un noble, cinq prêtres, un curé constitutionnel, un curé ex-constituant, un noble, un employé à la commune de Paris, le secrétaire d'un abbé, un employé aux bureaux de l'Assemblée législative, un homme de loi, un bijoutier, un matelot, un général de brigade, son domestique, un garde-du-corps, un perruquier, un domestique, un curé, le greffier d'une commune, trois domestiques, un propriétaire, un valet de chambre d'une Polonaise. Total 56, dont une femme.

Le 6 thermidor, un instituteur, un sans désignation, trois nobles, un curé, deux nobles, quatre femmes, *le comte de Vergennes et son fils*, Mme de Montmorency, abbesse de Montmartre, un noble, deux gardes-du-corps, le premier président du parlement de Grenoble, *le duc de Saint-Aignan*, *la duchesse de Saint-Aignan*, un noble, deux grands-vicaires, un page du roi, un garde du garde-meuble, trois femmes, l'adjudicataire et le concierge du château de la Muette, deux autres femmes, un prêtre, deux nobles. Total 36, dont *onze femmes*.

Le 7 thermidor, un homme de lettres, André Chénier, une femme, le baron de Trenk, Prussien, neuf nobles, un capitaine, un conseiller au Parlement, un prêtre, deux femmes, quatre curés, trois prêtres, quatre nobles, deux sans désignation, un pourvoyeur, un sans désignation, deux nobles, un homme de loi. Total 36, dont trois femmes.

Le 8 thermidor, *affaire de la princesse de Monaco*, trois prêtres, deux femmes, dont une actrice; un sans désignation, un traiteur, un conseiller au parlement de Rouen, un épicier, un commissaire des guerres, un noble, le maréchal de Senneterre, le duc de Clermont-Tonnerre, Crussol d'Amboise, ex-constituant, un étudiant en droit, douze femmes, un doyen du grand conseil, un noble, un évêque, le comte de Thiars, la princesse de Monaco, son homme d'affaires, deux nobles, un employé dans les charrois militaires, un chevalier de Saint-Louis, deux nobles, un conseiller au parlement de Paris, un noble, un garde-du-corps, un épicier, un ermite; *un noble, ex-constituant, et sa femme;* un commissaire général de l'armée des Vosges, trois femmes, un curé, un prêtre, un homme de loi, un avoué, un secrétaire de Bailly, maire de Paris. Total 55 victimes immolées ensemble, dont *dix-neuf femmes*.

Le 9 thermidor, un capitaine de cavalerie, un noble, le fils d'un conseiller au parlement de Paris, un officier de paix, un secrétaire du roi, *un auditeur des comptes et son fils*, un conseiller au parlement de Paris, un capitaine de cavalerie, un

chimiste, un plumassier-fleuriste, un administrateur des Bouches-du-Rhône, un grand-vicaire de Lyon, un curé, un notaire, un menuisier, un limonadier, un huissier, deux nobles, un homme de loi, un trésorier de France, deux autres nobles, un capitaine de chasseurs, un commis, un architecte, un ex-constituant, un juge de paix, un sans désignation, un caissier de la manufacture des glaces, un professeur d'astronomie, un tapissier, un quincaillier, un négociant, *un directeur de théâtre et sa femme*, un militaire, un tapissier du roi, le président d'un comité de surveillance, *un maître de comptes et sa femme.* Total 42 victimes, dont deux femmes.

Le 10 thermidor (17 juillet 1794), Robespierre et 21 complices. Total 22, mis hors la loi et exécutés.

Le 11 thermidor, soixante et onze mis hors la loi comme membres ou complices *de la Commune rebelle de Paris;* plusieurs ont évité la mort par la fuite.

Le 12 thermidor, douze mis hors la loi et exécutés.

Après toutes ces exécutions, la Convention créa un nouveau tribunal révolutionnaire, et par lui furent jugés les présidents, membres et accusateurs du tribunal précédent, et ceux du comité révolutionnaire de Nantes. L'arrêt détaille une partie de leurs crimes. On voit ensuite le procès du fameux Carrier, membre de la Convention, celui de Fouquier-Tainville, président du tribunal révolutionnaire, et de vingt-six autres condamnés.

Je me suis imposé le pénible travail qu'on vient de lire afin de présenter aux yeux des rapprochements utiles sur la qualité des victimes. J'ai voulu, en outre, que ces listes servissent de fondement à un raisonnement qui me paraît de la plus haute importance.

Pendant toute la Révolution, je dois le répéter, on n'a cessé de parler *de l'opinion publique*, de sa force, de sa puissance, quoiqu'il soit impossible de la constater. Eh bien! lorsque cette horrible boucherie promenait tous les jours ses victimes dans Paris; lorsqu'un si grand nombre de femmes et d'hommes de

toute profession étaient traînés à l'échafaud, il fallait nécessairement une de ces deux choses :

Ou le peuple de Paris, qui courait aux séances du tribunal, qui suivait les tombereaux chargés de victimes, qui se pressait autour des échafauds, voyait avec plaisir ces horribles immolations;

Ou il les voyait avec douleur, avec indignation.

Dans le premier cas, ce serait un peuple féroce, digne de l'exécration de tous les siècles.

Dans le second cas, sa douleur, son indignation ne pouvaient arrêter ces horreurs. *L'opinion publique* était impuissante.

Ainsi donc, ou renoncez à proclamer la justice, les lumières et le *pouvoir* de l'opinion publique, ou avouez que cette opinion publique a inspiré, commandé et vu avec plaisir ces infernales boucheries de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute profession. Choisissez; il n'y a point d'alternative; choisissez, philosophes, idéologues, doctrinaires, partisans des lumières du siècle, rêveurs métaphysiciens, choisissez!

Quant à moi, mon choix est bientôt fait. Je suis convaincu que la très-grande majorité des habitants de Paris, que la plus grande partie de la garde nationale, dont j'ai prouvé la bonne conduite en 1792, abhorraient ces horribles exécutions. Que faisait *cette opinion générale?* Elle se recueillait dans le fond des consciences; elle gémissait; elle était impuissante. Bien plus! la minorité qui applaudissait, pensez-vous qu'elle approuvât sincèrement? La plus petite partie approuvait par férocité; le reste approuvait par peur.

Il en fut de même dans tous les événements de la Révolution. L'opinion publique a été impuissante pour empêcher le mal ou déterminer le bien, quoiqu'elle se manifestât fortement, même dans les temps dangereux. Vous l'avez vu après l'attentat du 20 juin 1792, et vous le verrez dans la révolte des faubourgs contre la Convention, et dans celle de tout Paris au 13 vendémiaire.

Concluez donc que des milliers de victimes sont tombées malgré l'opinion publique, et que tout dépend de la marche du *gouvernement*, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'*administration*.

CHAPITRE XVIII.

Je suis mis hors la loi, sous le règne de la Terreur, à la fin de 1792, et en 1793, jusqu'au 9 thermidor, 27 juillet 1794. — Vie errante, aventures, dangers, moyens inespérés de salut.

Après avoir peint, dans le chapitre précédent, le règne de la Terreur par ses effets, je crois que je donnerai une idée juste de ces temps en racontant ce qui m'est arrivé alors, et comment je me suis soustrait à un ordre *de mis hors la loi*, décrété contre moi par les comités de salut public et de surveillance de la Convention. Je ne voulus pas sortir de la France, parce que j'étais persuadé qu'un gouvernement si monstrueux ne pouvait durer longtemps. Je ne voulus accepter aucun asile, dans la crainte de compromettre les personnes qui m'auraient reçu. Je préférai une vie errante dans la France, et je cherchai ma sûreté sur les grands chemins.

Le trône de Louis XVI était tombé; les royalistes qui l'avaient défendu étaient exposés au danger le plus terrible, à être massacrés par le peuple. Chaque instant annonçait les noms des nouvelles victimes de ses fureurs. La municipalité de Paris, qui depuis fut mise hors la loi par la Convention, comme on vient de le voir, avait fait une liste de proscription, et j'étais au nombre des proscrits. Je reçus, le soir du 10 août, un asile chez M. Camus, archiviste du Corps législatif; mais, pour y parvenir, il fallait traverser une petite cour où des hommes attroupés faisaient entendre les cris du moment. Un gendarme se trouvait à la porte par laquelle je sortais; je lui dis de pro-

téger ma sortie ; il me répondit brutalement. Mon indignation augmenta mon courage ; d'ailleurs, je l'avoue, je ne pouvais prendre d'autre parti. Je passai tranquillement devant le peuple. J'ai souvent éprouvé, pendant la Révolution, que c'était le seul moyen d'éviter ses fureurs : le sang-froid lui impose toujours ; si, au contraire, on fuit avec des apparences de frayeur, il se trouve un misérable qui porte les premiers coups, et alors tous tombent lâchement sur la malheureuse victime. C'est donc ce premier coup qu'il faut éviter, tandis que le peuple balance encore ; s'il est incertain, il ne faut pas l'être.

Le lendemain matin, M. de La Richarderie, membre de la Cour de cassation, vint chez M. Camus. Il me dit une chose bien remarquable. La veille du 10 août, il était dans une tribune avec plusieurs officiers de la troupe venue de Marseille. Lorsqu'ils m'entendirent les apostropher, en leur disant qu'ils devraient être à l'armée, et non à Paris, ils s'écrièrent que j'avais raison. Cela prouve que, si l'on avait voulu sérieusement, comme je l'avais demandé, faire sortir les Marseillais de Paris, on aurait pu y réussir. Mais on n'avait aucun plan ; on n'avait que des demi-volontés.

Je changeai plusieurs fois de logement pendant ces jours épouvantables. Rien ne me coûtait plus que d'exposer les personnes qui voulaient bien me recevoir ; aussi je me déterminai, dès le troisième jour, à me confier au maître et aux domestiques d'un hôtel où j'avais logé très-souvent, l'hôtel de Strasbourg, rue Neuve-Saint-Eustache. Je m'occupais à dessiner, afin de chasser, par cette occupation, les idées noires qui venaient sans cesse fatiguer mon esprit. J'entendis un jour des cris épouvantables sous ma fenêtre, et même dans la cour de l'hôtel, parce que le peuple nombreux qui remplissait la rue débordait dans la cour. Je crus qu'on venait m'arracher à mon asile. Hélas ! ce peuple et ces cris d'une joie féroce accompagnaient la tête de la princesse de Lamballe, qu'on portait au bout d'une pique. Quel horrible spectacle ! et quel monstre que

l'homme, quand il est déchaîné, quand il n'est plus retenu par aucune crainte !

Mon jeune domestique vint hors de lui me dire ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu ; il ajouta qu'il avait rencontré une ancienne femme de chambre de ma femme, qui avait quitté notre maison pour se faire religieuse. Elle était sortie de son couvent, et cette misérable, jeune encore, se distinguait dans cette foule en vomissant des imprécations contre moi, en demandant à mon domestique où j'étais logé, en le menaçant de le faire arrêter afin de le forcer à déclarer ma demeure. Ce brave homme eut la prudence de faire plusieurs détours dans différentes rues avant de rentrer dans l'hôtel. Depuis ce moment, il craignait toujours de rencontrer cette furie.

Pendant ces derniers jours de l'Assemblée législative, je m'y rendais encore très-souvent. J'avais trop blâmé les membres de l'Assemblée constituante qui avaient quitté leur poste pour qu'il me fût permis de les imiter, même pendant le péril le plus imminent. Un ancien cocher qui m'avait toujours servi avec fidélité était alors cocher de fiacre ; il venait me prendre pour me conduire à la Chambre et me ramener chez moi. J'étais, le 10 août, dans sa voiture, et je passais sur la place Vendôme, pour me rendre à l'Assemblée, tandis que le peuple brisait la statue de Louis XIV, qu'on avait renversée de sa base. Le peuple était ivre de joie et de fureur à la fois. Une furie, la Théroigne, était à cheval, et parlait au peuple avec empire. La statue du grand roi insultée et détruite, tandis que son petit-fils était renversé du trône, quelle source féconde de réflexions ! Mais les leçons de l'expérience ne servent à rien. Les hommes de caractère n'en ont pas besoin ; ils trouvent toujours en eux-mêmes ce qu'ils doivent faire, et jamais ils n'agissent mieux que lorsqu'ils se conduisent par une sorte d'instinct, par la seule impulsion de leur âme. Les hommes faibles, au contraire, doués souvent de ce qu'on appelle de l'esprit, n'ont point cette intelligence qui comprend et

saisit les choses. Vainement on leur cite des exemples, on leur donne des conseils; on ne peut leur imprimer ce que la nature leur a refusé, le courage d'esprit, qui seul peut donner la puissance d'action.

J'avais envoyé, avant le 10 août, ma femme et ma fille au Havre; j'allai les rejoindre après la clôture de l'Assemblée. La Normandie était alors l'asile des royalistes. Rien n'égalait l'excellent esprit des habitants de Rouen et du Havre. Toutes les maisons de ces deux villes étaient remplies d'étrangers qui fuyaient la capitale, abandonnée désormais à l'horrible démagogie. On se retrouvait dans ces villes avec un plaisir difficile à décrire. Des périls communs et les mêmes sentiments produisaient une confiance, un abandon pleins de charmes. On se communiquait ses alarmes sur un avenir menaçant. Plusieurs personnes passèrent alors en Angleterre; on m'engageait à les imiter; un négociant m'offrit tous les moyens d'un passage prompt et facile; mais j'avais pris la résolution invariable de ne point sortir de France, et d'y attendre si quelque circonstance me permettrait d'y servir encore ma patrie. D'ailleurs je ne voulais me séparer de ma famille qu'à la dernière extrémité.

Les différents partis de la Convention étaient alors en présence et se balançaient avec une sorte d'égalité. Cette situation amena un instant de repos et calma les inquiétudes. Presque toutes les personnes réfugiées dans la Normandie retournèrent dans leur domicile ordinaire. Je fis comme elles, et je conduisis ma famille dans ma petite maison de campagne de Bélombre, située près de Melun. Je vis, en passant à Rouen, M. Boullenger, ancien conseiller au Parlement, l'un des hommes qui montra le plus de courage, le plus de dévouement au roi pendant cette déplorable année de 1792.

Arrivé dans ma solitude, j'y vécus dans une profonde retraite. Je ne voyais que trois personnes, dont les maisons étaient voisines de la mienne et qui partageaient tous mes sentiments. Ce fut là que j'appris l'épouvantable attentat du 21 an-

vier. La consternation se répandit alors dans toute la France; la loi des suspects, enfantée par des esprits sortis de l'enfer, vint réaliser les craintes qu'on avait conçues. A peine avait-elle paru que je vis arriver chez moi le général Mathieu Dumas; il me demandait un asile pour une nuit. Un proscrit s'adressait à un proscrit. Il avait reçu des avis; il était menacé; il s'était promptement dérobé aux premières poursuites.

Je courais les mêmes dangers; l'infâme loi des suspects me concernait comme lui; elle avait été publiée le 17 septembre 1793, et aussitôt la France fut couverte de bastilles. Nous vîmes arriver à Melun un détachement de l'armée révolutionnaire de Paris : c'était le beau titre qu'elle prenait. On m'avertit que les soldats prononçaient souvent mon nom, et je vis que je serais bientôt forcé de m'arracher à ma famille. On avait affiché à une porte extérieure de mon jardin une feuille du journal de Gorsas, dans laquelle on disait que j'avais reçu, ainsi que Pastoret, trois cent mille francs de la reine pour organiser la contre-révolution en Provence, et que je voyais secrètement cette princesse. A cette calomnie d'autres non moins absurdes étaient jointes dans le style ordinaire de ce journal.

M. Fréteau, conseiller au parlement de Paris et membre de l'Assemblée constituante, habitait un château près de Melun, à Vaux-le-Pénil. Il vint chez moi un matin; nous parlâmes de nos dangers communs. Je lui dis que j'allais bientôt partir à pied, et que je ne cherchais pas d'autre asile que les grands chemins. Je lui montrai mon petit paquet déjà tout prêt; il contenait une chemise, un mouchoir et une paire de bas. Il blâma mon projet; il pensa que je ne ferais pas deux lieues sans être arrêté. Son dessein était de rester à sa terre ou à Paris, et d'y attendre sa destinée. Nous discutâmes l'un et l'autre parti; je soutins qu'il ne fallait jamais se livrer à ses ennemis, qu'il fallait toujours conserver de l'espérance jusqu'au dernier moment. Nous persistâmes l'un et l'autre dans notre résolution.

Les suites en ont été telles que je les craignais pour lui et

que je les espérais pour moi. J'ai échappé à mille dangers ; il fut arrêté deux fois et traduit au tribunal révolutionnaire. La première, il parla avec éloquence, entraîna le peuple des tribunes, ébranla ses juges et fut acquitté. La seconde fois, il vit bien que sa condamnation était prononcée ; il dédaigna de recourir à une vaine défense et marcha courageusement à l'échafaud.

Cependant le danger augmentait tous les jours. L'excellent M. Boistard, ingénieur des ponts et chaussées à Melun, m'avertissait souvent que je n'avais pas un moment à perdre pour me soustraire à la fureur du détachement révolutionnaire. Il fallut m'arracher à ma famille et la laisser dans la situation la plus cruelle. En restant avec elle j'aurais augmenté ses dangers ; je les diminuais en m'éloignant. En écrivant ces mots, en retraçant à ma mémoire cet horrible moment, en me rappelant tout ce que je souffris alors, je me retrouve dans la même situation, je sens un poids accablant qui pèse sur ma poitrine.

La petite commune de Dame-Marie-les-Lys, voisine de Bélombre, n'oublia pas les bons services que nous avions toujours rendus à ses habitants. Les femmes imaginèrent un jour de s'armer comme elles purent, de former une espèce de bataillon. C'était un hommage qu'elles rendaient aux principes du jour. Elles vinrent dans cet équipage à Bélombre et demandèrent que ma fille se mît à leur tête ; elles proclamèrent cet enfant leur capitaine, lui ceignirent un sabre, lui mirent des plumes à son chapeau, et parcoururent ainsi le village dans un équipage militaire. C'était bien ridicule en soi-même, mais tout cela était inspiré par un sentiment auquel je ne pense pas sans attendrissement ; elles prenaient ainsi ma fille et sa mère sous leur protection. Celle des femmes du peuple était puissante dans l'instant dont je parle ; elles le savaient, et faisaient ainsi un noble usage de leur pouvoir. Les hommes imitèrent leur exemple ; plusieurs d'entre eux passèrent la nuit à

veiller sur ma maison isolée, qu'habitaient alors deux femmes infortunées, avec quelques domestiques restés fidèles.

Bientôt après un mandat fut lancé contre moi. On fit des recherches dans ma maison; les soldats révolutionnaires n'oublièrent pas le vin qui était dans les caves. Des commissaires de Melun donnaient à tout cela une apparence de légalité et se conduisirent assez bien pour ces temps, où la plus dégoûtante démagogie mettait son empreinte hideuse sur tous les actes de l'autorité. Ma femme montra, dans cette cruelle visite, le courage et le sang-froid qu'elle eut toujours dans nos malheurs et dans mes proscriptions. Elle répondit aux interrogateurs avec une adresse qui les trompait, en paraissant ne pas oser leur rien déguiser. Un des gendarmes dit à son camarade : « Il faut nous en aller, car cette pauvre dame finirait par nous « dire où est son mari. » Elle était enceinte d'un enfant qu'elle perdit bientôt après, au milieu de nouvelles infortunes et d'inquiétudes sans cesse renaissantes.

Quelques jours après cette cruelle visite, ma famille se rendit à Paris; elle vendit Bélombre à M. Malachelles. Les assignats qu'elle reçut en payement lui procurèrent alors de l'aisance, parce que la Terreur leur donnait la valeur de l'argent, et lui permirent d'adoucir la situation de mon père et de ma mère, ruinés par les désastres de Saint-Domingue.

Lorsque je quittai Bélombre, je m'étais rendu à Paris le soir même, et j'en étais parti le lendemain pour Rouen, dans le coche d'eau. Je n'avais pas de passe-port; on n'en demandait pas encore avec cette exactitude inquisitoriale qui depuis a été si funeste à tant de personnes. A peine le coche était-il en mouvement qu'une femme, jeune encore, d'une taille élevée, habillée comme l'étaient alors les femmes de la bourgeoisie, s'exprima hautement, avec l'indignation la plus énergique, sur l'assassinat du roi, et avec le mépris le plus outrageant sur la Convention. Elle ne cessa de parler ainsi pendant le voyage. On l'écoutait en silence, sans la contredire, sans oser l'ap-

prouver. Elle s'adressait quelquefois aux hommes qui l'écoutaient et les traitait de lâches. Elle voyait bien que ses nombreux auditeurs partageaient ses sentiments et n'osaient pas les manifester; elle disait et répétait souvent : « Les hommes n'ont pas de courage; ils croient en avoir parce qu'ils vont à la guerre; mais ils y sont forcés, et quand ils sont là ils sont bien obligés de se battre : ils ne peuvent faire autrement; mais il n'y en a pas un seul qui ose parler comme je parle. Je suis seule, pourtant; personne ne me soutient. » Elle répétait sans cesse les mêmes discours, et provoquait à chaque instant les hommes qui l'écoutaient. Des scènes semblables se passaient dans ce moment même dans presque toute la France. Les femmes exhalaient leur indignation; les hommes étaient plongés dans la stupeur.

Arrivé à Rouen, je vis M. Vimar, mon collègue à l'Assemblée législative, et qui, constant dans ses opinions, fut toujours assis au côté droit; il a été sénateur pendant le Consulat, et pair de France à la Restauration. Il est remarquable que, des douze députés de la Seine-Inférieure, un seulement, M. Albite, siégeait au côté gauche. Il en était de même de presque toutes les députations du nord de la France. Le contraire était remarqué dans celles du Midi; toute la députation de la Gironde se tenait au côté gauche, excepté M. Lafond-Ladébat.

De Rouen j'allai au Havre; mais à peine y étais-je qu'un négociant que j'avais vu en arrivant vint m'avertir qu'on savait mon arrivée dans cette ville, et que je courais le risque d'être arrêté au moment même où l'on m'avertissait. Je partis aussitôt, et je retournai à Rouen, toujours à pied; j'y arrivai le matin. J'errais dans les rues en cherchant un logement; une dame, d'une physionomie obligeante, vint à moi et me demanda ce que je cherchais; je lui répondis avec quelque embarras. Je lui parlai de M. Louis Papillon, mon correspondant au Havre. Elle pensa que j'étais un proscrit; elle

m'invita, sans hésiter, à la suivre et à me rendre chez elle. Je la suivis dans sa maison; j'y trouvai son mari, homme franc et rond, estimable négociant; il se nommait Crevel; il me reçut aussi bien que sa femme. L'un et l'autre m'engagèrent à dîner, et même à prendre un lit chez eux; je refusai, ils insistèrent. Je leur déclarai qui j'étais, en leur parlant du danger auquel ils s'exposaient en me donnant un asile; mais ils persistèrent dans leurs offres. Ils engagèrent M. Thomas, procureur de la commune, à venir chez eux. A peine eut-il entendu mon nom qu'il me combla de politesses et d'offres de service, mais il pensa que mon séjour dans cette ville était dangereux. M. et Mme Crevel, animés d'une générosité courageuse qui les occupait de ma sûreté dans des jours où chacun ne songeait qu'à ses propres périls, m'offrirent alors une petite maison de campagne voisine de la ville. Cet excellent homme m'y conduisit; il mit à ma disposition son fruitier, qui était bien garni en poires et en pommes. Il m'apprit à les cuire de différentes façons, afin de varier ma nourriture. Il m'envoyait de Rouen du pain et un peu de viande de boucherie, que j'essayai de faire cuire comme il me l'avait enseigné; mais je n'y réussissais pas, et je préférai de borner ma nourriture à des fruits cuits et crus; je trouvais ces repas excellents. M. Thomas vint dans ma retraite quelques jours après mon arrivée, et me raconta toutes les horreurs qui se passaient à Paris depuis peu de jours, l'érection d'un tribunal révolutionnaire, et la guerre acharnée des Girondins et des Jacobins. Il me remit un passe-port qu'il avait fait faire par une municipalité de campagne; je n'y étais pas désigné par mon nom.

Je n'étais dans cette maison que depuis peu de jours lorsque, le soir, sortant pour prendre l'air un moment, je vis une petite fille d'environ dix ans s'arrêter devant moi, poser à terre une cruche d'eau qu'elle portait sur sa tête, et me demander si je n'étais pas l'étranger qui demeurait depuis peu de jours chez M. Crevel. Sur ma réponse affirmative, elle me

dit que presque tous les habitants du village étaient assemblés dans la maison de ville, à la municipalité, qu'on avait parlé de moi, qu'on viendrait peut-être me chercher. Elle ajouta qu'ils étaient bien méchants, qu'ils avaient arrêté une femme comme suspecte et l'avaient traînée à Rouen. Elle me montrait le lieu de leur assemblée et me faisait remarquer la lumière qui l'éclairait. Je la remerciai, en admirant cette bonté d'un enfant, cet intérêt pour un proscrit qu'elle ne connaissait pas, et cet avertissement si bien circonstancié. Quelle âme le Ciel avait-il donnée à cet enfant!

Je pris aussitôt mon parti, d'après un principe que je m'étais fait d'aller toujours au-devant du péril que je ne pouvais éviter et de ne pas l'attendre. Je me rendis sur-le-champ à la municipalité. La salle, quoique spacieuse, ne pouvait contenir tous les habitants. Aussitôt qu'ils me virent, un murmure prolongé, qui n'avait rien d'offensant, avertit toute l'assemblée de ma présence. Ils se disaient les uns aux autres : « C'est l'étranger qui demeure chez M. Crevel. » Ceux qui étaient à la porte m'invitèrent à m'avancer dans la salle; je répondis que j'attendais la fin des affaires dont s'occupaient les officiers municipaux. Mais l'impatience était trop grande pour attendre. Dans ces jours déplorables, on allait d'émotions en émotions. Plus on en éprouvait, plus on en cherchait. Les officiers municipaux m'invitèrent eux-mêmes à m'avancer, il fallut obéir.

Je leur dis que j'avais attendu leur réunion pour leur présenter mon passe-port. Je le devais à M. Thomas; il ne portait pas mon nom. Quand on y vit que j'étais né à Saint-Domingue, la curiosité redoubla. Voisins du Havre, ils avaient souvent entendu parler des horribles malheurs de cette colonie. Ils imaginèrent, je ne sais pourquoi, que j'en étais arrivé depuis les massacres. Je saisis cette idée, je leur racontai les choses épouvantables qui s'y étaient passées, comme si j'en avais été le témoin. Ils m'écoutaient avec la plus grande attention; immobiles, en silence, ils me rappelaient parfaitement des enfants à qui l'on

fait des contes terribles et effrayants. Plus je parlais, plus ils voulaient m'entendre. Ils éprouvaient de la bienveillance et presque du respect pour l'homme qui avait vu toutes ces choses et couru de si grands dangers. Ils visèrent mon passe-port et mirent sur leur registre une délibération par laquelle ils me permettaient de séjourner dans leur commune. Je sortis de la salle au milieu de nombreuses démonstrations d'intérêt et de bienveillance. Si je les avais attendus, ils seraient venus me chercher, ils auraient été excités par des soupçons, par un désir vague de se signaler en montrant leur zèle, désir qui devenait une passion presque partout et qui inspirait bien des crimes. Ils m'auraient traité comme suspect, d'après la merveilleuse loi de la Convention, et m'auraient peut-être traîné à Rouen, où j'aurais été reconnu. Nulle puissance alors n'aurait pu me soustraire à l'échafaud. J'ai dû mon salut à l'avertissement de la petite fille et au parti que je pris, sans balancer, d'aller au-devant du danger. Cette maxime est encore meilleure quand on est menacé d'une grande crise politique; il faut alors faire naître le danger pour le maîtriser, mais en préparant d'avance tous les moyens de succès; il faut attaquer, et non se laisser attaquer. Louis XVI aurait pu ainsi, plus d'une fois, sauver l'État et lui-même. Mais il faut pour cela un courage d'action dont l'avait entièrement privé sa déplorable éducation.

Malgré cet heureux succès, il eût été imprudent de rester plus longtemps dans ce village. J'en partis le lendemain matin, toujours à pied, mais avec un peu plus de sécurité, à cause du *visa* mis sur mon passe-port par la municipalité de cette commune. Arrivé à Rouen, j'y vis encore M. Thomas, qui me conseilla de ne pas rester longtemps dans cette ville. M. Vimar me conseilla d'aller à Neuchâtel, et de m'adresser, en son nom, à M. Geoffroy, qui avait une place de magistrature dans cette petite ville. Je partis aussitôt de Rouen. Je me rappelle qu'à moitié chemin, à peu près, j'entrai dans un cabaret pour

déjeuner. Je m'y trouvai avec plusieurs habitants de la campagne, qui dissertaient avec un peu de hardiesse sur les affaires publiques. L'un d'eux s'écria tout à coup : « Demandez à ce « monsieur, qui ne dit rien, mais qui n'en pense pas moins. » Il me regardait en même temps d'un air très-attentif. Je vis bien qu'il concevait des soupçons sur moi ; je ne fis aucune réponse, mais beaucoup de réflexions. Je compris qu'il fallait désormais prendre un air ouvert et me mêler aux conversations avec le ton d'un homme qui ne craint rien. Mais combien cela me paraissait difficile ; je commençais ainsi l'expérience d'un proscrit. Je réduisais en maximes les règles de conduite qui m'étaient suggérées par ma position ; je les récapitulais souvent. Me cacher toujours, en me montrant toujours, c'était le rôle auquel j'étais condamné. Il m'occupait sans cesse ; il m'inspirait de continuelles réflexions, et je parvins ainsi à une prudence de tous les instants dont je ne me serais pas cru capable.

J'arrivai dans Neuchâtel au commencement de la nuit. M. Vimar m'avait donné les indications convenables pour éviter l'entrée ordinaire de la ville, où j'aurais été interrogé, peut-être arrêté et conduit à la municipalité. Je fis exactement ce qu'il m'avait prescrit ; mais, en entrant par un passage détourné qu'il m'avait indiqué, je tombai tout à coup dans une fosse profonde, nouvellement creusée. Je fus d'abord étourdi, parce que, marchant sans aucune précaution et avec vitesse, je me précipitai plutôt que je ne tombai dans cette fosse. J'en sortis avec beaucoup de peine, les jambes et les mains écorchées. J'arrivai ensuite facilement chez M. Geoffroy. Dès que j'eus nommé M. Vimar, il me reçut avec cordialité. Je le trouvai dans sa cuisine ; c'était son cabinet de travail, sans doute pour économiser le bois de chauffage, qui est très-cher dans ce pays. J'admirai l'ordre et l'arrangement de ce cabinet d'un genre nouveau. Un grand paravent très-propre séparait la partie où il travaillait de celle où devait sans doute travailler

la cuisinière. Il avait devant lui une grande table, couverte d'un tapis à la flamande, sur lequel étaient ses livres et ses papiers. Aussitôt qu'il eut entendu mon nom, il redoubla de politesses, et me promit de me placer dans une auberge où je serais bien; mais il ne me cacha point que le moment était dangereux.

Cette petite ville était alors dans un grand mouvement de craintes, d'inquiétudes et de soupçons. On avait arrêté un jeune homme qui avait osé, dans un cabaret, prendre un assignat de cinq francs, contempler l'effigie de Louis XVI, la baiser avec respect et maudire ses assassins. Conduit à Rouen, où tous les témoins avaient déposé contre lui, condamné à mort, reconduit à Neuchâtel pour y subir sa peine au lieu même où il avait commis son prétendu crime, il devait être exécuté le lendemain. On imagine dans quel état devait être cette pauvre ville. Le jeune homme, victime comme tant d'autres de ses généreux sentiments, subit la mort avec le courage qui avait inspiré ses paroles; jamais il ne voulut se rétracter.

Le jour même de cette horrible exécution, M. Geoffroy vint me voir dans l'auberge où la veille il m'avait placé; il me conseilla de rester au lit et de feindre d'avoir la goutte. Il m'amena un chirurgien, son ami, qui entra dans ses vues. Sans ces précautions, il eût été impossible de prolonger mon séjour dans cette ville; le maître de l'auberge n'aurait pas voulu me garder sans une permission expresse de la municipalité; mais, en me voyant recevoir la visite d'un magistrat et d'un chirurgien, il ne conçut aucune inquiétude.

M. Geoffroy me prêta un volume des vies de Plutarque, traduites par Amyot; je les lisais avec avidité, et, comme il arrive toujours dans des positions semblables à la mienne, je rapportais tout ce que je lisais à la pénible carrière que j'étais destiné à parcourir. M. Geoffroy et son ami avaient été effrayés de ma résolution de ne chercher d'asile que sur les grands chemins; ils ne concevaient pas un semblable dessein; mais,

après plusieurs entretiens dans lesquels ils avaient en vain cherché quel autre plan je pouvais suivre sans exposer les personnes qui me donneraient un asile, ils convinrent que je ne pouvais faire autrement.

Je peux remarquer comme une chose assez singulière qu'on trouva dans les papiers de Robespierre, après sa mort, une lettre qui prouva qu'il avait conseillé, à une personne qui lui demandait un avis pour sa propre sûreté, de toujours voyager. Ainsi je m'étais rencontré, sans le savoir, avec cet esprit infernal, qui, tous les jours immolant des victimes, avait une seule fois peut-être conçu le dessein de sauver un homme.

Parti de Neuchâtel après avoir offert les plus tendres remercîments à M. Geoffroy et à son ami, qui croyaient faire les derniers adieux à un homme infailliblement perdu, je me rendis à Rouen. Je passai devant une maison de campagne; un écriteau m'apprit qu'elle était à vendre. Cette vue m'inspira le dessein de la voir, de la marchander; c'était une occupation, un moyen de paraître moins suspect et de passer une demi-journée; dans ma position, rien n'était plus heureux que de faire ce qu'on appelle gagner du temps.

J'entrai dans la cour et dans la maison, où je fus reçu poliment par un homme qui me montra toute sa petite possession et s'occupa devant moi des soins de son jardin. Quand je lui parlai de MM. Vimar et Geoffroy avec des détails qui lui prouvèrent que j'en étais connu, il fut plus libre avec moi. Il m'invita à dîner. On ne peut imaginer quelle douce jouissance je trouvais à passer ainsi quelques heures dans une sécurité parfaite. Toutes les fois que je me trouvais dans cette situation, j'en jouissais avec délices.

Arrivé à Rouen, je revis encore M. Vimar, qui ne se lassait point de me donner des preuves du plus vif intérêt. Nous sortîmes de la ville, et, parvenus à un endroit écarté, assis sur des poutres, nous eûmes une longue et triste conversation sur l'horrible état de la France. Je me rendis ensuite chez M. Tarbé,

l'un de mes collègues du côté droit, et j'y reçus un asile pendant la nuit.

La visite que j'avais faite dans le domaine qu'on voulait vendre m'avait inspiré l'idée de paraître chercher des biens du clergé pour les acheter. Je me dirigeai dans cette intention encore du côté de Neuchâtel, mais par des chemins de traverse, vers un village dont m'avait parlé M. Vimar. Il en avait peint le curé et les habitants comme les meilleures gens du monde; son nom, prononcé par moi, devait être une sauvegarde. Je passai deux jours dans ce village, comblé des honnêtetés du curé. C'était beaucoup pour moi que deux jours. Je retournai à Rouen par divers chemins de traverse. Je rencontrai un gendarme qui m'interrogea. En montrant mon passe-port, je mêlai adroitement à mes réponses les noms de M. Vimar et du curé, que j'avais quittés la veille. Il n'eut aucun soupçon; mais je compris par ses discours qu'il m'avait arrêté uniquement parce qu'il m'avait trouvé dans un chemin de traverse. Jamais on ne m'avait rien dit tant que j'avais voyagé sur les grands chemins, parce que les passe-ports étaient demandés à l'entrée des bourgs et des villes. Je pris la résolution de ne plus m'engager dans des chemins de traverse.

Je parcourus alors la Normandie dans toutes ses parties; je trouvai partout une douce hospitalité. Comme je ne portais aucun paquet, rien en moi n'annonçait un voyageur. J'évitais les grandes auberges; j'avais remarqué que les petites étaient remplies de voyageurs à pied, comme moi, le bâton à la main, qu'on supposait toujours que c'étaient des hommes du pays et qu'on ne leur demandait pas de passe-port. Je me mêlais aux conversations des cabarets; je donnais à ma voix et à mes expressions, autant qu'il m'était possible, un caractère propre à éloigner les soupçons. Je parlais souvent comme un homme chargé de chercher des biens nationaux à vendre, et je trouvais une espèce de passe-port dans cette recherche apparente. On croyait montrer les sentiments du jour en m'indiquant des

biens, et de longues conversations s'engageaient toujours sur la valeur et la situation de ces biens. Cependant le maire d'un village qui me vit arriver, et qui se trouvait sur mon chemin, me questionna un jour de manière à me donner des inquiétudes; mais il parut satisfait de mes réponses et me laissa continuer ma route.

Un jour, après avoir fait plus de dix lieues, je ne pus prendre un repos dont j'avais un grand besoin dans un village où je m'arrêtai, parce que j'appris que le fameux Lacroix, membre de la Convention, et un autre député étaient attendus avec leurs secrétaires. Je courais le risque d'être reconnu par l'un d'eux, et je partis sans balancer. J'avais cinq lieues à faire pour me rendre à Rouen, et je craignais de succomber à la fatigue. Tandis que j'achevais péniblement ma route, j'entendis le bruit de plusieurs voitures, et je vis passer à côté de moi une berline à six chevaux de poste : c'était Lacroix. Un seul regard jeté sur moi aurait pu me faire reconnaître par des hommes qui m'avaient vu si souvent. Lacroix courait avec la rapidité d'un proconsul tout-puissant; il ne pensait pas sans doute qu'il courait à la mort. Peu de mois après, il fut enveloppé par Robespierre dans la conspiration de Danton, et il périt sur l'échafaud. Et moi, qui marchais à pied, le bâton à la main, moi, mis hors la loi par le comité de salut public, je marchais à mon salut sans le savoir, tandis que ce proconsul triomphant courait à la mort.

J'arrivai à Rouen, accablé de fatigue. M. Thomas me fit dire par M. Crevel qu'on savait à Paris que je parcourais la Normandie, qu'on avait donné l'ordre de me chercher, et que je courais les plus grands dangers à Rouen. J'en partis aussitôt, malgré la fatigue extrême d'une longue journée, dans laquelle j'avais fait plus de quinze lieues. Je pris la route de Paris. A peine avais-je fait une lieue, je sentis que mes forces m'abandonnaient. Il était nuit; le temps était devenu très-froid; la lune était brillante, et le vent de nord-est soufflait avec force.

J'eus l'imprudence de m'arrêter et de m'asseoir pour me reposer; le froid me saisit, et, lorsque je voulus me lever, je sentis un engourdissement général dans tous mes membres. Un homme passait avec un âne; je le priai de me laisser monter sur son âne jusqu'au premier village; je lui offris une forte récompense; mais il me prit pour un ivrogne à qui le vin avait ôté ses forces, et, après de sottes plaisanteries, il continua son chemin.

J'avais pris une habitude qui m'a toujours réussi pendant mes proscriptions; lorsque je me trouvais dans une situation dangereuse, je délibérais en moi-même sur ce que j'avais à faire, j'examinais soigneusement le pour et le contre, je prenais une conclusion, je prononçais une décision irrévocable. J'appelais cela assembler mon conseil. Lorsque la décision était prise, je ne me permettais plus de rien examiner; je me contraignais à l'exécution d'un arrêt prononcé par moi-même, et, si je balançais un seul instant, je me donnais l'épithète de lâche, irrésolu, indigne de vivre. Dans toutes les occasions dangereuses j'ai toujours ainsi trouvé en moi-même une force nouvelle, et j'ai toujours évité la source des plus grands périls, l'incertitude et l'irrésolution. On ne peut imaginer combien avait d'empire sur moi l'arrêt que j'avais prononcé, après une délibération attentive. Cet empire, dans la circonstance dont je parle, pouvait seule me faire surmonter le besoin invincible de me livrer au repos. Si j'étais resté une demi-heure de plus assis et sans mouvement, c'en était fait de moi.

Je me levai donc avec une peine extrême, et je me traînai, bien plus que je ne marchai, jusqu'au village que je voyais de loin. Je frappai à la porte d'une petite auberge; on m'ouvrit aussitôt. Le maître de la maison, après m'avoir considéré un instant, me prodigua les soins les plus empressés. Il était maire de ce village, et je connus bientôt, par les discours de sa famille, qu'on me prenait pour un prêtre persécuté. On me mit devant un feu ardent et l'on me présenta un petit souper; mais à peine

avais-je essayé de manger que je perdis totalement mes forces : c'était l'effet d'une chaleur trop subite. On voulut me faire boire de l'eau-de-vie ; je refusai, et je parvins à faire entendre qu'il fallait m'éloigner du feu. Je demandai ensuite un lit ; on fut obligé de m'y transporter. Je ne pouvais faire aucun mouvement.

Le lendemain matin, je vis auprès de mon lit la mère de l'aubergiste ; elle me témoignait beaucoup d'inquiétudes sur mon état. Bientôt toute sa famille vint dans ma chambre, et ces bonnes gens ne craignirent pas de me parler avec franchise, et d'exprimer l'horreur qu'ils éprouvaient de l'assassinat du roi et des affreux événements qui l'avaient suivi. Je restai encore vingt-quatre heures dans un état qui me fit craindre la perte totale de mes forces ; mais, la seconde nuit, un sommeil profond avait tout réparé ; un peu de nourriture acheva l'ouvrage du sommeil.

Je voulais partir, mais je me rendis sans peine aux instances de cette excellente famille ; je restai encore vingt-quatre heures chez elle ; j'en profitai pour faire venir des assignats de Rouen. Ma femme en avait envoyé à M. Crevel ; mon départ précipité m'avait empêché de les lui demander. Mon hôte me donna un commissionnaire, qui porta ma lettre à M. Crevel et me remit sa réponse. Il m'apprenait qu'on m'avait fait chercher ; mais, grâce aux soins de M. Thomas, on n'avait reçu aucune indication qui pût servir à continuer les recherches. Je pris congé de mes hôtes avec attendrissement. Il me fut impossible de leur faire rien accepter.

J'appris alors l'horrible assassinat de la reine et de la sœur de Louis XVI. Je vis dans un journal que dans l'interrogatoire de la reine on avait mêlé mon nom, et celui de M. de Jaucourt dans les questions adressées à cette malheureuse princesse. Les braves gens qui m'avaient reçu avec tant de bonté étaient consternés. Je suis toujours étonné d'entendre des hommes, même instruits, affaiblir les horreurs de notre Révolu-

tion en soutenant que les peuples sont toujours les mêmes dans les temps de révolution ; pour le prouver ils citent l'Angleterre. Non, l'Angleterre n'a point vu proscrire les femmes avec une rage impitoyable. L'assassinat de la reine, de la sœur de Louis XVI et d'un grand nombre de femmes de tout âge, immolées à Paris et dans les provinces sur l'échafaud, donnent à notre Révolution le caractère particulier d'une lâche férocité, qu'on ne trouve dans les annales d'aucun peuple.

Huit jours avant cet exécrable attentat, la ville de Lyon avait succombé sous les armes des troupes de la Convention. Les fureurs révolutionnaires, l'atrocité la plus dégoûtante unie à la plus froide cruauté s'étaient appesanties sur cette ville comme sur Toulon et sur Marseille. J'étais atterré de toutes les horreurs dont le récit se faisait entendre, malgré la terreur qui frappait la France entière, glaçait les courages et enchaînait toutes les langues.

La Vendée seule combattait, et à peu près dans le même temps je vis passer dans un village une troupe d'hommes et de femmes de cette province ; ils étaient liés et escortés par la gendarmerie ; on les conduisait à Orléans. C'était un bien triste spectacle. Les habitants du village les voyaient, les considéraient dans un sentiment de terreur et de pitié, sans oser leur offrir un mot de consolation. J'entendis un des habitants dire à son voisin : « Nous serions comme eux si nous avions suivi les conseils qu'on nous a donnés. »

Quoique j'eusse réussi jusqu'à ce moment, en traversant les mêmes provinces dans tous les sens, j'avais remarqué que cela entraînait quelques dangers d'une espèce particulière ; j'avais observé des inquiétudes, des soupçons. Mon passe-port n'avait été visé qu'une fois ; cela même m'exposait aux soupçons ; il suffisait d'un maire jacobin pour les concevoir et me faire arrêter. Je résolus de ne plus revenir sans cesse sur mes pas, de marcher vers le sud de la France, et de me diriger même vers les parties les plus éloignées. Cette manière était la

moins dangereuse ; je paraissais ainsi un véritable voyageur qui marchait vers un point déterminé. Mais une triste réflexion se présentait à mon esprit : il fallait faire près de dix lieues par jour pour paraître voyageur ; on fait ainsi près de trois cents lieues par mois, même en obtenant quelques séjours. Que faire quand je serai parvenu à l'extrémité de la France ? Elle me paraissait bien petite dans sa plus grande dimension. J'aurais voulu avoir plus de mille lieues devant moi, et j'aurais espéré, pendant cette longue route, la catastrophe qui devait changer l'horrible situation de la France ; car il me paraissait impossible qu'un état si violent pût durer longtemps encore.

Je fatiguerais inutilement ma mémoire si je cherchais à me rappeler toutes les courses que je fis dans la Normandie, le Maine, la Beauce et la Touraine. Un jour, sortant de Chartres et me dirigeant vers la ville de Tours, je remarquai que le chemin était couvert de gardes nationaux ; ils se rendaient dans cette ville pour faire partie de l'armée destinée à recruter celle qui combattait les Vendéens. L'un d'eux m'accosta et lia conversation avec moi ; il parlait avec une volubilité étonnante. Il me dit son nom : il se nommait Beaupuy, section Marat. Il avait assisté aux dernières séances de la société des jacobins ; on y avait attaqué Robespierre, qui, suivant lui, s'était mal défendu ; il prophétisait sa chute comme inévitable. Il regrettait les Girondins, dont les uns avaient péri, les autres étaient en fuite. Il revint ensuite sur les événements qui avaient précédé ceux-ci, sur le 20 juin, sur le 10 août ; enfin il en vint à me parler de moi à moi-même ; il mêlait à mon nom mille imprécations ; il citait la maison où je logeais ; il parlait de ma femme et de ma fille que j'avais envoyées au Havre ; il en concluait que je savais bien ce qui devait arriver, mais les événements avaient tourné contre mes espérances. Il était colporteur de pamphlets autour de la salle où s'assemblaient les députés ; il était souvent dans la tribune publique, d'où il avait dû me remarquer ; aussi me dépeignait-il parfaitement.

Je me crus perdu; cet homme n'avait qu'à jeter un coup d'œil sur moi et me reconnaître, il aurait appelé d'autres gardes nationaux et m'aurait fait arrêter. J'avais beau déguiser ma voix, courber mes épaules, lever l'une plus que l'autre, et marcher vite afin qu'il ne regardât que le chemin, je devais être reconnu; je devais l'être surtout au moment où tous les volontaires se seraient arrêtés pour se rallier et entrer en ordre à Bonneval. Tous étant de Paris, comme ce Beaupuy, plusieurs pouvaient me reconnaître; il fallait donc prendre un parti; je m'y déterminai en voyant un cabaret isolé sur la route. Je dis à ce Beaupuy qu'il était trop bon marcheur pour moi, que je ne pouvais le suivre; que j'aurais voulu le régaler à Tours, mais que, ne le pouvant pas, je le priais d'accepter un assignat de cinq francs pour boire à la santé de la république. Il fallut assaisonner ces phrases des belles expressions de ces temps. En voyant l'assignat il se jeta à mon cou, m'embrassa, me dit que j'étais un brave *sans-culotte*, me pria d'aller le trouver à la caserne, à Tours, et me quitta avec autant de promptitude qu'il marchait et qu'il parlait. Ce fut sans doute cette extrême vivacité qui l'empêcha de me reconnaître; peut-être aussi un chapeau baissé sur le front, une chevelure en désordre, des moustaches et un son de voix grossier me changeaient-ils entièrement. Il nous arrive tous les jours de ne pas reconnaître d'abord nos amis mêmes, et d'être trompés par un simple changement d'habit.

J'entrai dans le cabaret isolé, remerciant le Ciel du bonheur qui m'arrachait à un tel danger. Je fis un mauvais déjeuner qui me parut excellent. La cruelle vie que je menais était mêlée de moments délicieux, par le contraste subit du bien et du mal, du péril et du salut.

Arrivé à Bonneval, une sentinelle me conduisit à la municipalité. Le secrétaire trouva mon passe-port très-mauvais, et me déclara qu'il ne pouvait le viser. Au même instant la porte s'ouvre, un homme paraît. « Tenez, continue le secrétaire, voilà

monsieur le maire qui va voir lui-même si votre passe-port peut être visé. » Je vais aussitôt à cet homme, qui restait à l'entrée de la longue salle où nous étions ; il prend mon passe-port, me serre la main, et dit en élevant la voix : « Suivez-moi ; je vais voir si votre passe-port peut être visé. »

Ce maire était M. Boucher, mon collègue au côté droit, un des hommes les plus constants dans les principes et dans la marche que nous avions suivis pour sauver l'infortuné Louis XVI. Il me conduisit chez lui, me présenta à sa femme, qui sentait vivement l'horrible situation de la France. Je passai le reste de la journée avec lui ; nous eûmes de tristes entretiens. Il revenait toujours sur ma situation personnelle ; il ne concevait pas mon dessein de chercher mon salut sur les grands chemins, et comment j'avais pu jusqu'alors éviter d'être arrêté. Il aurait bien voulu me garder dans sa maison ; mais il s'attendait lui-même à être bientôt arrêté comme suspect. En effet, il le fut bientôt après, ainsi que je l'appris dans un autre temps. M. Boucher me combla des marques du plus tendre intérêt et me garda jusqu'au lendemain. Je vois encore la chambre où il me reçut, la bonne chère qu'il me fit, le bon lit dont je goûtai les délices après tant de nuits de chaumières et de cabarets. Il visa mon passe-port, me dit adieu comme à un homme qui marche à une mort certaine, et me laissa partir.

A peine étais-je hors de la ville que je vis une personne sortir des champs labourés, entrer dans le grand chemin et venir à moi : c'était M. Boucher. Il était sorti de la ville par un chemin détourné, afin de n'être pas aperçu avec moi ; il venait me dire qu'il ne pouvait se résoudre à me voir courir encore de si grands dangers ; il me conjurait d'accepter un asile. Je fus profondément affecté de cette noble conduite ; mais je refusai ses offres, en disant que je me manquerais à moi-même si j'ajoutais, par ma présence, un nouveau danger à ceux qui le menaçaient déjà. « D'ailleurs, lui dis-je en riant, j'aime mieux mes périls, avec la fatigue et le grand air des chemins, que la

prison la plus agréable. « Il me fit alors les plus tendres adieux. Il était pénétré jusqu'aux larmes de notre triste séparation.

Je continuai mon voyage par Châteaudun et Vendôme. J'achetai dans cette ville des livres en très-petit format, que je pouvais mettre aisément dans mes poches : c'étaient le *Télémaque*, *la Sagesse* de Charon, les *Fables* de La Fontaine, en deux très-petits volumes. J'avais déjà le second volume de Racine. Après avoir relu le *Télémaque* et Charon, je n'y revins plus ; mais je relisais sans cesse, avec un nouveau plaisir, Racine et La Fontaine ; je voyais ainsi la différence immense qui se trouve, pour un homme qui aime la poésie, entre elle et la prose. Il m'aurait fallu un grand nombre de volumes de prose pour m'occuper un peu ; mais je relisais Racine et La Fontaine sans me lasser ; je les admirais de plus en plus ; j'étudiais dans trois petits volumes le grand art de la poésie. Je composais des ouvrages en vers ; je pouvais le faire de mémoire ; je n'aurais pu composer en prose. Ce travail me délassait de mes fatigues et fortifiait mon esprit. Souvent, quand je me trouvais dans un site agréable, je m'asseyais sur le bord du chemin, et, si je ne voyais personne près de moi, je récitais des vers.

Arrivé à Tours, je me présentai chez M. Papion, propriétaire d'une superbe manufacture de soieries renommée dans toute la France ; je le connaissais depuis longtemps. Mon père et ma mère habitaient alors dans cette ville. J'appris de M. Papion que mon père était dans les prisons, avec les personnes les plus notables de la ville ; il en était de même dans toutes les villes de la France : c'était l'ouvrage de la fameuse loi des suspects. On l'exécutait partout avec une obéissance d'esclaves, dont aucune expression ne pourrait donner une juste idée. Mon père était suspect comme noble, ancien militaire et chevalier de Saint-Louis. A ces belles raisons se joignait la triste célébrité que son fils avait acquise en combattant les jacobins. M. Papion avertit ma mère de mon arrivée et me fit dîner

avec elle. J'eus la satisfaction d'apprendre que mon père supportait patiemment sa captivité et que sa santé n'en était pas altérée. Ma femme leur avait envoyé une somme assez considérable en assignats, que la Terreur mettait au pair de l'argent, en sorte qu'il avait dans la maison de détention toute l'aisance dont il pouvait jouir et l'avantage d'une société agréable dans ses compagnons d'infortune.

Je prolongeai trop longtemps le plaisir d'être chez ma mère avec des amis; je partis de Tours au commencement de la nuit. Après avoir marché quelques heures, je fus forcé de chercher un asile. Je frappai à la porte d'une chaumière isolée; on l'ouvrit avec beaucoup de peine. On n'avait à m'offrir qu'un peu de gros pain, et un mauvais breuvage qu'on appelle de la piquette; mais j'avais soin d'avoir toujours du sucre dans mes poches, et je fis un souper que la faim rendit excellent. Je montai dans un grenier par une échelle placée en dehors. Couché sur de la paille, j'en fus bientôt chassé par de gros rats, et par l'inquiétude que me donnaient des étincelles qui sortaient d'une mauvaise cheminée, et qui, poussées de côté et d'autre par le vent d'une nuit orageuse, dans une cabane où rien ne fermait, pouvaient en un instant embraser la paille du grenier, la chaumière et tous ceux qui l'habitaient.

J'attendis le jour avec impatience. Un assignat de cinq francs vint rendre mes hôtes très-heureux de m'avoir reçu. Je m'acheminai vers Montbazon. A l'entrée du bourg, une sentinelle m'arrêta; il fallut aller à la municipalité pour y montrer mon passe-port. C'était la seconde fois que cela m'arrivait depuis près de cinq mois que j'errais de côté et d'autre. Je trouvai deux hommes, avec le bonnet rouge sur la tête : c'était la coiffure des vrais jacobins. Je compris à qui j'avais affaire et le danger de ma situation. L'un deux était grand et avait une figure rébarbative; l'autre était petit, rond, et d'une physionomie assez bonne; mais le premier avait l'ascendant suprême que donnait alors la sévérité. Après avoir considéré mon passe-

port avec mépris, il conclut que j'étais un homme suspect, puisque je ne l'avais fait viser qu'une fois et que je n'avais pas osé le présenter à Tours, où j'étais la veille. Il décida qu'il fallait m'envoyer dans cette ville; c'était m'envoyer à une mort certaine.

Je me défendis, mais avec modération, et en pesant attentivement la valeur de mes expressions. J'étais devant un tribunal redoutable, et la moindre imprudence pouvait me perdre. Mon passe-port portait heureusement ces mots : *né à Saint-Domingue*. Le petit homme rond m'interrogea sur cette colonie et sur ses malheurs, je répondis avec une connaissance parfaite des horreurs qui s'y étaient passées. Mon récit l'intéressait vivement; il ne se lassait pas de m'entendre, et répétait ses questions, malgré l'impatience de l'homme grand et sévère, qui trouvait dans mon arrestation une belle occasion de se signaler. Je voyais bien qu'il était résolu de ne pas la manquer.

Mais, à l'instant où je me croyais perdu sans aucune ressource, le Ciel envoie un inconnu à mon secours. Un homme descend de cheval et demande à parler aux officiers municipaux. L'audience est donnée à l'instant et devant moi. C'était un chirurgien de l'armée républicaine. Il arrivait de Granville; il avait assisté au siége de cette ville, à laquelle les Vendéens avaient livré de vigoureux assauts. Il avait un congé et allait passer quelques mois dans sa famille. On écoutait son récit avec une grande attention. Le petit municipal se tenait sur la pointe des pieds pour mieux l'écouter et ne perdait rien de tout ce qu'il disait. Quand la conversation fut terminée, le grand homme vint à moi et prononça la sentence de l'envoi à Tours. Je recommençai ma défense. Le chirurgien m'écouta ; je vis de l'intérêt dans ses regards. Il conseilla de me laisser continuer ma route; il fit ce raisonnement, qui persuada : « Il est sur la route de Bordeaux ; il trouvera dans cette ville le représentant Tallien et son collègue. Si c'est un homme suspect, il ne pourra leur échapper. » Le grand municipal se rendit à ce raisonnement,

qu'appuyait son collègue. Ils visèrent mon passe-port. Je me retirai, en bénissant le Ciel et mes deux défenseurs.

J'étais heureux d'avoir échappé à un si grand danger. Si j'avais été conduit à Tours, on m'aurait envoyé à Paris, et le comité de salut public aurait trouvé tout simple et très-patriotique de me livrer au tribunal révolutionnaire. Je compris qu'il fallait faire viser mon passe-port le plus souvent que je pourrais. Je le présentai dans plusieurs petites villes, avant d'arriver à Poitiers; le visa de Montbazon amena les autres sans difficulté; j'obtins même dans un de ces lieux d'y passer une journée pour me reposer. C'est ainsi que je gagnais du temps, autant qu'il m'était possible.

Je réfléchis longtemps sur la manière dont je devais entrer dans Poitiers. Je causais dans les cabarets avec les hommes que je rencontrais; j'appris ainsi qu'une sentinelle vigilante était jour et nuit à la porte de cette ville, qu'on n'examinait pas le passe-port à l'entrée, mais qu'on avertissait le voyageur qu'il ne sortirait pas de la ville sans l'avoir présenté au comité de surveillance, qui était en permanence. Ce grand mot de permanence était alarmant et me faisait réfléchir. Je ralentis ma marche, de façon que j'arrivai à Poitiers lorsque la nuit commençait. Je me rendis sans obstacle dans une auberge; je m'informai avec soin du lieu où se tenait le comité de surveillance, et je m'y présentai le lendemain, à quatre heures du matin. Je trouvai un homme étendu dans un grand fauteuil et dormant profondément, le bonnet rouge sur la tête. Je le réveillai, et je lui dis du ton le plus grossier qu'il me fut possible : « Citoyen, mon passe-port, veux-tu le viser? » Il se réveilla en grondant, frotta ses yeux et me dit : » Pourquoi n'es-tu pas venu hier au soir? — Parce que je suis arrivé trop tard dans la ville. » Il gronda encore, prit une plume et visa mon passe-port, toujours grondant; mais je voyais bien qu'il avait autant d'envie que moi de finir, pour se livrer encore au sommeil.

Ce visa, joint à ceux qui le précédaient, commençait à rendre

mon passe-port respectable; mais je songeais toujours à la redoutable ville de Bordeaux, vers laquelle je marchais. J'entendais déjà parler dans les cabarets et dans les auberges des terribles proconsuls et de l'échafaud élevé par eux, qui remplissait ses murailles de terreur. Je songeais aux moyens d'en sortir pour aller vers les Pyrénées.

Avant d'arriver à Niort, je trouvai sur la grande route la diligence de Bordeaux allant à Parir : elle changeait de chevaux. Les voyageurs étaient descendus; je parlai à l'un d'eux; je lui demandai ce qui se passait à Bordeaux. Dans ces temps déplorables, les honnêtes gens, toujours inquiets, supposaient aux autres les mêmes inquiétudes; ils se devinaient mutuellement. Ce brave homme, m'entendant dire que j'allais à Bordeaux, me peignit en deux mots la situation de cette ville et me conseilla de n'y pas aller. Il me parla de la Rochelle comme d'une ville tranquille, et me conseilla de m'y rendre. Il me parlait comme si je l'avais instruit de ma position personnelle, comme si je lui avais dit : « Vous voyez un proscrit. » En me voyant à pied, il devina sans doute que je fuyais nos tyrans. Peut-être lui-même allait-il à Paris dans l'espérance d'être ignoré dans cette grande ville. J'admirai mon bonheur d'avoir rencontré cet homme. Je le vois et je l'entends encore. Il me parlait avec intérêt; ce devait être un homme plein de bonté. Je remerciai le Ciel, et je marchai vers la Rochelle.

A l'entrée de la ville on examina mon passe-port, et on me le rendit aussitôt. Je remarquai bientôt un écriteau qui annonçait une chambre à louer chez une marchande de faïence commune. J'entrai et je louai la chambre pour un mois. On m'avertit qu'il fallait faire viser mon passe-port par le comité de surveillance. Je m'y rendis le soir. Je m'attendais à beaucoup de questions; je fus agréablement trompé. Tous les membres du comité étaient assis autour d'une grande table. L'un deux, à qui je présentai mon passe-port, le passa à un autre en di-

sant : « Tiens, *Bourru*, cela te regarde. » Ce nom me fit trembler ; je craignis que ce ne fût le pronostic du caractère : je me trompais bien. M. Bourru était le meilleur homme du monde ; je l'éprouvai dans cette occasion, dans une autre encore, et je l'ai su dans d'autres temps par des personnes qui demeuraient à la Rochelle. Il visa mon passe-port sans me faire aucune interrogation ; il m'accorda un séjour indéfini. Combien je sentis alors le bonheur d'avoir trouvé sur le grand chemin le galant homme dont j'ai parlé !

Je vivais tranquille dans ma petite chambre, qui me paraissait un paradis ; je lisais, j'écrivais, je dessinais. Je ne sortais que le soir ; j'allais me promener sous de grands arbres, peu éloignés de ma demeure. A deux pas était la guillotine en permanence. Je passais et repassais souvent auprès d'elle ; je la considérais, je cherchais à me familiariser avec elle et avec l'idée d'y monter un jour. Pouvais-je me flatter d'être toujours aussi heureux que je l'avais été jusque-là ?

J'attendais tous les jours la chute de l'horrible tyrannie qui maîtrisait la France. J'étais affamé de nouvelles. Pour lire les journaux je m'exposai beaucoup, en allant les demander chez un libraire. Je pouvais être reconnu. Je me rappelle que ce libraire avait une salle très-grande, dont toutes les murailles étaient couvertes de planches sur lesquelle reposait un nombre immense de brochures qui me paraissaient fort sales ; il m'apprit qu'il n'avait que des romans, et qu'ils étaient lus sans cesse par les couturières, les cuisinières et les femmes de chambre. C'étaient là les belles choses dont elles ornaient leur mémoire au milieu des plus épouvantables horreurs dont parle l'histoire. Voilà, quoi qu'on en dise, où aboutit pour le peuple cette instruction qu'on veut répandre dans cette classe : elle aboutit à lire des romans ; et de quelle espèce !

La tranquillité dont je jouissais fut troublée tout à coup par un ordre colporté dans toutes les maisons ; il prescrivait à tous les étrangers qui résidaient momentanément à la Rochelle

d'y faire le service de la garde nationale. Je vis à quel danger m'exposerait ce service. Je pouvais être en faction à la porte de Lequinio, représentant du peuple, envoyé par la Convention et déjà signalé par des actions barbares. Je déclarai à mon hôte que j'étais malade, et, comme je vis que cette bonne femme conçut promptement des soupçons, je cessai entièrement de manger. Je me soutenais par un peu de cassonade prise de temps en temps en nature ou délayée dans de l'eau. Je savais, par une expérience acquise à Saint-Domingue, combien le sucre, et surtout le sucre brut, est nourrissant. Je prenais tous les soirs jusqu'à vingt-deux gouttes de laudanum pour me tranquilliser. J'eus bientôt l'air d'un spectre. Je fis venir alors un chirurgien. J'étais au lit; je lui parlai de mes maladies passées et présentes; il crut tout ce que je lui disais; il me trouva dangereusement malade. Je l'amenai à me conseiller les eaux de Bagnères et à me donner une consultation par écrit, dans laquelle il m'ordonnait d'aller aux eaux des Pyrénées.

Je pris alors la résolution de sortir de la Rochelle. Je ne me rappelle plus par quelle raison je trouvais à mon passe-port un défaut qui me faisait craindre de me présenter encore au comité de surveillance. Je voulus y remédier; je réussis fort mal, en sorte que jamais passe-port n'eut une plus mauvaise figure. Je redoutais le jugement qu'on en porterait; mais il fallait en courir le risque ou rester à la Rochelle. Ce dernier parti était imprudent. Malgré ma feinte maladie, mon hôtesse avait des soupçons; je craignais qu'elle n'allât les communiquer au comité afin de se mettre elle-même à l'abri de tout reproche. Je craignais d'être enfin forcé de servir dans la garde nationale, de passer des revues, d'être dans un corps de garde et en faction. J'aurais attiré les regards de la méfiance comme étranger, et j'aurais infailliblement été reconnu.

J'assemblai mon conseil, suivant ma coutume; je délibérai longtemps, et, ma résolution prise, je l'exécutai, sans me permettre la moindre incertitude. J'eus soin de ne me présenter

au comité qu'un peu tard, au moment où il devait se séparer. J'avais pensé qu'alors M. Bourru, chargé des passe-ports, pourrait n'y plus être, et que son absence me donnerait un prétexte plausible pour aller chez lui le lendemain matin. J'avais observé sa physionomie : je n'y avais rien vu d'alarmant ; mais je savais qu'il n'en était pas de même de tous ses collègues. Il ne pouvait manquer de témoigner de l'étonnement en voyant mon passe-port ; d'autres l'auraient examiné, et ceux qui se faisaient un plaisir de faire du mal auraient trouvé une belle occasion.

Tout arriva heureusement comme je l'avais espéré. Aussitôt qu'on m'eut dit que M. Bourru était sorti du comité, j'en sortis moi-même sans montrer mon passe-port. Je m'informai de sa demeure. Je m'y présentai de bon matin, et j'attendis qu'il fût levé. Il regarda mon passe-port avec étonnement, parla un peu entre ses dents, ajouta lui-même une demi-feuille de papier pour l'allonger, et mit au haut de la demi-feuille son *visa*, avec la permission de sortir de la Rochelle. Tout cela fut fait avec une vraie bonté, avec la paisible tranquillité d'un homme qui, j'en étais certain en l'observant, n'a jamais pensé à faire du mal à personne.

Je dois ici faire une observation. Depuis ces temps affreux, on a souvent blâmé des hommes estimables d'avoir été membres des comités de surveillance ; on les a considérés comme des révolutionnaires en qui l'on ne pouvait avoir aucune confiance. C'est une grande injustice ; on doit examiner quelle a été leur conduite. Dans tous ces comités il y avait des honnêtes gens, des hommes bons par caractère, qui ne s'occupaient qu'à changer, éluder ou adoucir les mesures barbares qui leur étaient prescrites. Ils ont sauvé de milliers de victimes. J'en ai rencontré plusieurs de cette bonté active ; ils rendaient de grands services en se compromettant. Après la tyrannie, j'ai prié des personnes de la Rochelle de rappeler à M. Bourru sa conduite envers moi et de lui offrir le témoignage de ma reconnaissance. Il se sera sans doute souvenu en même temps, et

avec une douce jouissance, de tous les services semblables qu'il a dû rendre à des proscrits.

Je sortis de la Rochelle aussitôt après avoir fait viser mon passe-port. Je marchais avec peine : une abstinence de vingt-huit jours m'avait affaibli ; j'étais forcé de m'asseoir souvent. C'était au mois de mai ; le temps était superbe ; je jouissais avec délices de la beauté de la nature, après trois mois passés dans une espèce de prison. J'avais un grand besoin de manger ; j'entrai dans un mauvais cabaret : on n'avait pas de pain à me donner. C'était le commencement d'une espèce de famine, ou factice ou réelle, qui se répandait alors sur toute la France et qui s'étendit jusqu'à l'année suivante. On mit des côtelettes sur le gril ; je n'attendis pas qu'elles fussent entièrement cuites ; je les dévorai. On me prenait pour un homme sorti de l'hôpital, et j'entendais dire autour de moi : « Celui-là n'ira pas loin. »

Je me rendis péniblement à Angoulême, où j'obtins de rester quelques jours. Là je réparai mes forces par une abondante nourriture, si abondante qu'elle effrayait quelquefois la maîtresse de l'auberge où j'étais logé. Comme les chaleurs commençaient à se faire sentir, je transformai mon habit d'hiver en un habit républicain ; c'était un grand pantalon, avec une veste à la hongroise, qu'on appelait carmagnole.

Lorsque je me remis en route, j'eus soin d'éviter Bordeaux et même les environs de cette ville. Les environs étaient dangereux, parce qu'on cherchait de tous côtés les restes de la faction des Girondins ; l'un d'eux, le fameux Pétion, fut trouvé mort dans un champ de blé. Je fis plusieurs détours ; je passai par Marmande, Tonneins, le Port Sainte-Marie, Aiguillon ; partout j'entendais parler des proconsuls qui exerçaient leur tyrannie à Bordeaux ; je voyais partout la défiance, les soupçons, les inquiétudes. Arrivé à Nérac je me présentai à la municipalité ; on refusa de viser mon passe-port. Un grand homme en bonnet rouge, prêtre marié, ainsi que je l'appris le lendemain, était le plus acharné à trouver des motifs de soup-

çons ; on parla même de m'arrêter ; mais j'entendis un autre officier municipal qui disait : « On peut le laisser aller : il ne passera pas Condom ; il y sera arrêté. » Vainement je plaidai ma cause le mieux qu'il me fut possible ; tout fut inutile ; je craignis même la fatale proposition de m'arrêter. Je sortis de la municipalité et de la ville sans faire de réflexions sur le parti que je devais prendre ; mais, à une certaine distance de la ville, je me reprochai ma légèreté, ma précipitation, et je me rappelai ces paroles : « Il ne passera pas Condom. J'assemblai mon conseil ; j'examinai ma situation. » Je conçus l'idée d'appeler de la décision de la municipalité à celle du comité de surveillance. Ce titre seul me faisait trembler ; mais en me présentant hardiment j'éloignais les soupçons. Je sentais néanmoins combien ce parti était dangereux ; mais je me disais qu'en ne le prenant pas j'éloignais le danger sans l'écarter, et qu'il serait encore plus imminent à Condom. Je délibérai pendant plus d'une heure. Je conclus que ma retraite subite de Nérac était une faiblesse qui devait entraîner des résultats funestes, parce que la faiblesse amène toujours de semblables résultats, et qu'au contraire, en allant au comité de surveillance me plaindre du refus de la municipalité, je faisais une action courageuse ; que tout ce qui porte quelque empreinte de courage a, par la nature même des choses, mille chances de succès, tandis que la faiblesse n'en a aucune. Cette résolution prise, je méditai longtemps les premières phrases du discours que je devais adresser au comité, et je rentrai dans Nérac.

Je demandai dans quel lieu s'assemblait le comité de surveillance ; on me le montra, mais on ajouta : « Voici deux des membres qui se promènent sous ces grands arbres. » Je les joignis aussitôt, et je leur dis que j'avais une plainte à porter devant eux. Ils se rendirent à la maison où ils s'assemblaient ; je les suivis ; deux autres membres arrivèrent, mais ils me dirent qu'ils attendaient le président. En l'attendant, ils causèrent avec moi. Je pris un air tranquille et assuré ; je répondais en

peu de mots à leurs questions. Enfin le président arrive : la bonté se peignait dans ses traits ; il avait les manières et le ton d'un homme bien élevé. Je lui dis que le principal motif qu'on avait eu, à la municipalité, pour ne pas viser mon passe-port, venait de ce qu'il m'était donné par une petite commune de campagne. Il repoussa ce motif, et déclara que la moindre commune devait être respectée comme la plus riche et la plus peuplée. C'était prendre le langage du jour pour répondre à la municipalité. Il remarqua le mauvais état de mon passe-port ; mais il y trouva une raison pour déclarer qu'il n'était pas supposé ; car il eût été facile de se servir d'une plus belle écriture et de lui donner une plus belle apparence ; il voyait d'ailleurs une approbation du passe-port dans tous les visas successifs ; il remarquait le double visa donné à la Rochelle, et dont le dernier, mis sur un papier ajouté, était de la même écriture que celui qui était écrit sur le premier papier.

Comme j'avais beaucoup dessiné à la Rochelle, j'avais mis mes dessins dans un petit portefeuille que j'avais fait moi-même ; j'y avais attaché des rubans de fil, et je le portais en sautoir. Le président me demanda ce que c'était. J'ouvris mon portefeuille ; il regarda les dessins ; ce fut une matière de conversation qui le disposait encore plus à la bienveillance. Ce sentiment augmenta quand il me parla de Saint-Domingue. On sait que toute cette partie de la France envoyait dans cette colonie une immense quantité de superbes farines. Enfin il décida qu'il allait m'accompagner à la municipalité avec deux membres du comité et y requérir le visa de mon passe-port. Il s'y rendit à l'instant même, exposa la plainte que j'avais portée, et demanda que mon passe-port fût visé. Il répéta les motifs qu'il avait donnés dans le comité, et insista sur le but de mon voyage, qui était d'aller prendre les eaux de Bagnères, d'après la consultation d'un médecin. A peine avait-il cessé de parler qu'un municipal, bon homme sans doute, mais qui n'avait osé rien dire pour répondre au prêtre marié, éleva la voix en ma

faveur. Mon passe-port fut aussitôt orné de deux belles signatures, avec de grandes paraphes et le cachet de la municipalité. Combien je bénis ce digne président! Je vis clairement qu'il ne s'était mis dans ce comité que pour faire du bien, pour sauver des proscrits.

J'ai cherché plusieurs fois à savoir quel était cet excellent homme. Les informations verbales ne me satisfaisant pas, j'ai écrit au sous-préfet de Nérac. J'ai appris ainsi qu'il se nommait Jean Burguère; qu'il était mort vers le temps du rétablissement des Bourbons, en laissant la réputation d'un parfait homme de bien, et le souvenir de cent traits de dévouement à jamais gravés dans la mémoire des honnêtes gens de la province.

Sa conduite et sa réputation ajoutent une forte preuve à ce que j'ai dit en parlant de M. Bourru de la Rochelle. On ne doit pas reprocher à un homme d'avoir été membre d'un comité de surveillance, ou de tout autre semblable, mais s'informer de ce qu'il a fait, et bénir sa mémoire s'il ne s'est servi de son pouvoir que pour faire du bien. Si tous les honnêtes gens avaient fui des places semblables, combien plus grand encore aurait été le nombre des victimes de la Terreur! Je regretterai toute ma vie de n'avoir pu montrer à ce brave un des proscrits qu'il a sauvés et de lui exprimer ma vive reconnaissance. Si j'avais rencontré un homme d'un méchant caractère, j'aurais été arrêté et conduit à Paris.

On conçoit le bonheur que j'éprouvais d'être sauvé d'un si grand danger; j'en jouissais surtout parce que je le devais à la démarche hardie que j'avais faite auprès du comité de surveillance. Ce succès me confirmait dans le principe que j'avais adopté d'aller toujours au-devant du danger. Je cherchai la meilleure auberge, et je goûtai dans toute son étendue le plaisir d'un bon souper et d'un bon lit. Quand on n'a pas connu l'adversité, on ne peut avoir une idée du bonheur que donnent ces moments de sécurité qui succèdent à de graves inquiétudes.

Digitized by Google

Le superbe visa de Nérac fit trouver mon passe-port très-bon à Condom. En sortant de cette ville, je rencontrai un habitant du pays qui allait, me dit-il, visiter ses vignes. Il me demanda où j'allais; ce fut le commencement de notre conversation. Il me conseilla de ne pas aller à Bagnères. Il me dit que ce lieu était rempli de soldats et d'officiers malades, qui en rendaient le séjour désagréable. Il me conseillait d'aller aux eaux de Castéra; j'y serais plus tranquille. Je pouvais me rendre d'abord à Jegun, petite ville du comté d'Armagnac, demander de sa part un habile médecin qu'il me nomma, mais dont j'ai oublié le nom; il me dit aussi le sien, *Laborde*, et l'écrivit lui-même avec un crayon. Il était médecin et demeurait a Condom. Il me quitta pour entrer dans des vignes, à la droite du chemin.

Je remerciai le Ciel de cette heureuse rencontre; ce brave homme avait sans doute deviné ma position, et me rendait le même service que j'avais dû à la dame de Rouen et à son mari, à M. Thomas, à la petite fille des environs de cette ville, au maire d'une commune près de cette ville, au chirurgien arrivé tout à coup à Montbazon, au voyageur que j'avais rencontré sur la route de Bordeaux, à MM. Bourru et Burguère.

Il est certain que les inquiétudes continuelles qu'éprouvaient les honnêtes gens leur faisaient pressentir les dangers des personnes qu'ils rencontraient. Il y avait dans ces mauvais jours un accord déclaré entre tous les méchants pour s'aider dans le mal, et un pacte tacite entre tous les bons pour se secourir. C'étaient deux ligues opposées; mais la première allait directement à son but et saisissait toutes les occasions de nuire; la seconde marchait à travers mille dangers, et les belles âmes avaient seules le courage de surmonter les craintes inspirées par les horreurs qui signalaient ces temps affreux.

Je vis à Jegun le médecin indiqué; il était un peu original. Il trouva juste et fondée la consultation du médecin de la Rochelle; il me prescrivit un régime, et me conseilla les eaux

de Castéra. Il a dit, après la Terreur, quand on sut dans le pays qui j'étais, qu'il avait bien vu que j'étais un proscrit, que je n'avais pas la maladie dont je parlais, et qu'il m'avait donné une consultation étendue pour contribuer à ma sécurité. Je le mets sur la liste des personnes à qui je dois mon salut.

Avec son ordonnance je fus bien reçu à Castéra. Je trouvai les gens les plus obligeants dans le maître et la maîtresse de la maison ; mais, comme il y venait sans cesse des personnes des environs et même des membres de divers comités de surveillance, je voulus ne laisser aucun doute sur ma prétendue maladie. Je me piquais en secret les gencives, et je crachais le sang devant des personnes de la maison. On me croyait atteint d'un scorbut incurable. Je prenais les eaux de ce lieu, renommées dans la province, et des remèdes anti-scorbutiques. J'entendis un jour la maîtresse de la maison parler avec tendresse des enfants de M. de Boucheporn, ancien intendant d'Auch, qui avait péri sur l'échafaud ; elle regrettait de ne pas savoir la demeure de ces enfants, parce qu'elle s'exposerait à tout pour les sauver, s'ils étaient en danger. Je ne craignis pas alors de lui dire que j'étais un proscrit. Elle en parla à son mari, et ils prirent de concert les moyens de me soustraire aux recherches qui pourraient être faites.

Lorsqu'ils recevaient des personnes qu'ils redoutaient pour moi, ils m'en avertissaient ; je restais dans ma chambre, où l'on m'apportait à dîner. Un jour je dînai à la table d'hôte ordinaire. Il y avait cependant un membre du comité de surveillance de la ville d'Auch ; mais M. Crevel, le maître de cette auberge, le connaissait, et ne concevait de sa présence aucun sujet d'alarme pour moi. Pendant le dîner, je m'aperçus qu'un homme d'environ quarante ans, plus ancien que moi dans cette maison, se troubla tout à coup, et que ses mains tremblaient au point qu'il pouvait à peine porter son verre à sa bouche. Je me gardai bien de lui en demander la cause. Tous les convives gardaient un morne silence.

Après le dîner, quand le membre du comité fut parti, je demandai à l'homme dont je viens de parler le sujet de ses inquiétudes. Il me dit qu'il était un émigré rentré, qu'il venait d'être reconnu, qu'il serait arrêté le jour même ou le lendemain, et que la loi le condamnait à mort. Je l'engageai à prendre la fuite ; je le pressai vivement de ne pas perdre un instant. C'était un ancien commissaire des guerres ; il avait reçu une blessure à une jambe ; il était boiteux et marchait difficilement. Il se fondait sur cette raison pour soutenir que sa fuite serait inutile, et qu'il ne pourrait échapper aux poursuites dirigées contre lui. J'avais tant réfléchi sur ce triste sujet que j'eus mille fortes raisons pour combattre son sentiment. Il restait dans une profonde irrésolution ; mais il avait, heureusement pour lui, une espèce de gouvernante qui fut persuadée par mes discours. Elle le détermina, en lui disant qu'elle le mènerait chez un fermier de sa connaissance qui ne demeurait pas loin de Castéra. Il fit un petit paquet et partit en donnant le bras à sa gouvernante. Je les accompagnai d'un pas tranquille, comme à une simple promenade. Ils montèrent sur une petite colline, et, quand ils furent sur le revers, je leur dis adieu, en offrant à l'émigré mille vœux pour son salut, et en le conjurant de ne jamais s'abandonner lui-même à ses ennemis.

Le lendemain, à neuf heures du matin, des gendarmes vinrent pour l'arrêter ; informés de son évasion, ils interrogèrent toutes les personnes de la maison et dressèrent un procès-verbal. Je fus interrogé comme les autres. Je déclarai tout de suite que je l'avais accompagné à la promenade ; qu'après une heure de marche il s'était arrêté, parce qu'il souffrait beaucoup de sa jambe, et que je l'avais laissé pour continuer ma promenade d'un autre côté. Je combinai mes réponses de manière à donner une fausse indication de la route qu'il pouvait avoir prise. C'est ainsi qu'un proscrit, mis hors la loi, concourait à sauver la vie d'un autre proscrit. J'en rendis grâces au Ciel.

Ce même homme, qui se nommait, je crois, M. Négro, fut arrêté après le 9 thermidor, mais dans un temps où l'exécution des lois barbares de la Convention était adoucie. Dans sa prison il vit mon nom dans les journaux. Il me connaissait par les choses qu'il avait entendu dire de moi à Castéra, après le 9 thermidor. Il m'écrivit, me remercia des conseils que je lui avais donnés, auxquels il devait son salut, et me pria d'obtenir sa liberté. J'eus le bonheur d'y réussir par le crédit de M. Bresson, l'un des soixante-quinze députés proscrits par la Convention, et qui a rendu son nom immortel par le courage héroïque de son vote en faveur de Louis XVI. Rentré dans sa place de député, il ne s'occupait qu'à faire du bien. J'aurai plus d'une occasion de parler de lui.

Je vivais tranquille, et même solitairement dans cette auberge, sans cesse remplie de tous les Gascons de la contrée. Ils venaient prendre les eaux, la plupart pour y passer quelques jours, très-peu pour des maladies. J'eus de fréquentes occasions d'observer le caractère et l'esprit gascons. Il est certain que ce peuple présente parmi les Français un caractère particulier. Henri IV les connaissait bien quand il disait à son jardinier : « Plantes-y des Gascons ; ils viennent partout. » On a vu non-seulement dans nos assemblées politiques, mais encore après la restauration du trône des Bourbons, un grand nombre de Gascons occuper les ministères, les premières places, et donner à tout le gouvernement l'empreinte de leur caractère.

Dans les derniers jours de juillet 1794, j'étais assis le soir devant la porte de Castéra, lorsque je vis un homme descendre de cheval ; il venait de Condom. Je lui demandai s'il y avait quelque nouvelle. Sa première réponse fut négative ; mais, pressé par mes questions, il me dit avec beaucoup de tranquillité, et comme une chose assez indifférente, que Robespierre avait été arrêté avec d'autres députés et condamné à mort par la Convention. Je me levai, je courus à lui, je l'accablai

de nouvelles questions. J'appris, à travers ses phrases gasconnes, que la nouvelle était certaine, et qu'elle était annoncée par tous les journaux arrivés à Condom. Cet homme, si indifférent sur un si grand événement, était un chirurgien; il ne prenait pas le moindre intérêt à la situation de la France; il vivait au milieu des horreurs de la tyrannie comme dans un temps ordinaire. J'ajouterai, avec beaucoup de regret, que j'observais la même indifférence, avant et après ce jour mémorable, parmi quelques hommes qui paraissaient et disparaissaient sans cesse à Castéra; mais il n'en était pas de même des femmes. J'y vis une dame d'un certain âge; belle encore, elle avait une fille charmante. Un jeune homme attaché à la Révolution la demandait en mariage. Je voyais la peine d'une tendre mère, et, un jour, en me parlant de cette demande, elle laissa percer ses sentiments secrets.

Le lendemain, nous eûmes par les journaux la confirmation de cette révolution, qui a conservé le nom *du neuf thermidor*, d'après le langage bizarre de ces temps. J'eus bientôt après le bonheur de recevoir des lettres de ma famille : elle avait quitté Orléans et s'était rendue à Paris; elle attendait un moment favorable pour demander la levée du mandat lancé contre moi par le comité du salut public. Elle m'envoyait des assignats. Ces papiers, n'étant plus soutenus par la Terreur, commencèrent rapidement à perdre de leur valeur.

Je passai encore quelques jours à Castéra, toujours sans être connu sous mon vrai nom. Je fis la connaissance d'une famille honorable de Condom; je passai quelques jours avec elle dans cette ville, comblé des politesses de Mme de Caumale.

Sa fille avait épousé M. de Laborde, gentilhomme qui habitait dans les Landes de Bordeaux. Je me rendis chez elle, au château de Caumale; je traversai les Landes, et je revins à Condom. Je reçus dans cette famille, à laquelle je m'étais fait connaître, la plus obligeante hospitalité. Cependant on ne pouvait encore prévoir les suites du 9 thermidor, et l'on ignorait

s'il n'était pas dangereux de donner un asile à un proscrit.

J'appris enfin, après six mois d'attente, que ma famille avait obtenu la levée de mon arrêt de proscription. Je me rendis à Bordeaux, toujours à pied : j'avais pris un véritable goût pour cette manière de voyager ; la sécurité dont je jouissais alors lui donnait un grand charme à mes yeux ; parcourir les chemins sans crainte, entrer dans les villes sans aucune inquiétude, après plus d'un an de dangers et de précautions continuelles, c'était une jouissance de tous les instants, dont il me serait impossible de donner une juste idée.

L'impatience de revoir ma famille me fit prendre la diligence, à Bordeaux. Les chemins étaient dans un état déplorable : c'était un des effets du régime de la Terreur ; on était souvent forcé d'employer des bœufs ; nous faisions avec peine quinze ou vingt lieues par jour. Je regrettais ma chère manière de voyager.

J'arrivai à Paris au printemps de 1795 ; je trouvai ma fille malade. Je dissimulai la profonde affliction que je ressentais de l'état de langueur où elle était ; mais, grâce au Ciel, elle fut promptement rétablie. Un médecin l'asservissait à une diète rigoureuse, un autre lui ordonna de manger. Le premier fut confondu, un matin, en la trouvant déjeûnant avec une côtelette ; il ne vint plus la voir.

A Paris, tout le monde était heureux de la fin du gouvernement tyrannique qui avait pesé sur la France. Chacun rencontrait des amis ou des parents qu'il avait pleurés. Les mutuelles félicitations étaient continuelles ; peu de jours se passaient sans que j'en reçusse de personnes qui s'étonnaient de me revoir, et qui me croyaient perdu depuis longtemps. On était ruiné ; on manquait de pain : on le remplaçait par du riz. On supportait toutes les privations avec gaieté. M. Boucher, le maire de Bonneval, dont j'ai parlé dans ce récit, m'envoya un sac de farine ; c'était alors un grand présent. Après m'avoir donné un asile pendant la Terreur, il me nourrissait au moment où j'échappais à la proscription.

J'ai dit qu'on retrouvait tous les jours des amis dont on avait déploré la perte; voici une anecdocte certaine, on pourrait l'appeler une histoire merveilleuse. Un gentilhomme, nommé M. de Châtaubrun, avait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire; il avait été mis sur le fatal tombereau et conduit au lieu de l'exécution. Après la Terreur, il est rencontré par un de ses amis, qui pousse un cri d'étonnement, ne peut croire ses yeux, et lui demande l'explication d'une chose si étrange. Il la lui donna, et je la tiens de son ami.

Il fut conduit au supplice avec vingt autres malheureuses victimes. Après douze ou quinze exécutions, une partie de l'horrible instrument se brisa; on fit venir un ouvrier pour le réparer. Le condamné était avec les autres victimes, auprès de l'échafaud, les mains liées derrière le dos. La réparation fut longue. Le jour commençait à baisser; la foule très-nombreuse des spectateurs était occupée du travail qu'on faisait à la guillotine bien plus que des victimes qui attendaient la mort; tous, et les gendarmes eux-mêmes, avaient les yeux attachés sur l'échafaud. Résigné, mais affaibli, le condamné se laissait aller sur les personnes qui étaient derrière lui. Pressées par le poids de son corps, elles lui firent place machinalement; d'autres firent de même, toujours occupées du spectacle qui captivait toute leur attention. Insensiblement il se trouva dans les derniers rangs de la foule, sans l'avoir cherché, sans y avoir pensé.

L'instrument rétabli, les supplices recommencèrent; on en pressa la fin. Une nuit sombre dispersa les bourreaux et les spectateurs. Entraîné par la foule, il fut d'abord étonné de sa situation; mais il conçut bientôt l'espoir de se sauver. Il se rendit aux Champs-Élysées; là, il s'adressa à un homme qui lui parut être un ouvrier. Il lui dit, en riant, que des camarades avec qui il badinait lui avaient attaché les mains derrière le dos et pris son chapeau, en lui disant de l'aller chercher. Il pria cet homme de couper les cordes. L'ouvrier

avait un couteau et les coupa, en riant du tour qu'on lui racontait. M. de Châtaubrun lui proposa de le régaler dans un des cabarets qui sont aux Champs-Élysées. Pendant ce petit repas, il paraissait attendre que ses camarades vinssent lui rendre son chapeau; ne les voyant pas arriver, il pria son convive de porter un billet à un de ses amis, qu'il voulait prier de lui apporter un chapeau, parce qu'il ne voulait pas traverser les rues la tête nue. Il ajoutait que cet ami lui apporterait de l'argent, et que ses camarades avaient pris sa bourse en jouant avec lui. Ce brave homme crut tout ce que lui disait M. de Châtaubrun, se chargea du billet, et revint une demi-heure après avec cet ami.

Ainsi un accablement naturel porta insensiblement un condamné du rang de ses infortunés compagnons dans le dernier rang du peuple. L'attention des spectateurs et des gardes à la longue réparation de l'horrible instrument déroba une victime à leur joie féroce, et la conduisit, en peu d'heures, du pied de l'échafaud dans les bras de ses amis et de sa famille.

Peu de mois après mon arrivée, je fus témoin de l'insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention, elle fut apaisée par le général Pichegru, qui revenait victorieux, après sa belle campagne de Hollande. La Convention le félicita, comme le sauveur de la patrie; elle avait vu tomber la tête du député Féraud au milieu de son enceinte.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

Retour à Paris après la Terreur. — Mes deux ouvrages. — Journée du 13 vendémiaire. — Ma condamnation à mort. — Mon élection par le collége de Seine-et-Marne. — Généreuse tentative de MM. Pastoret et Borne en ma faveur. — Élection de Barthélemy au Directoire. — Je défends la colonie de Saint-Domingue. — Entrevue à ce sujet avec MM. de Talleyrand et Barras. — On rétablit le club des jacobins. — Je concours à le faire fermer. — Anecdote singulière sur des approvisionnements. — Le général Pichegru.

Je continue l'ouvrage que j'ai commencé, et toujours sur le même plan. J'expose, autant qu'il m'est possible, les causes des événements, et j'en montre les effets. Je recherche surtout celles qui dérivent de notre caractère, et celles aussi par lesquelles notre ignorance des choses qui forment et affermissent un gouvernement agit d'une manière terrible sur notre caractère politique. Il me semble que cette étude doit être celle de tous les Français qui s'intéressent à la prospérité de leur patrie; car si nous continuons, par une inconstance qu'on ne trouve chez aucun autre peuple, à marcher de changements en changements, comme nous avons fait depuis quarante ans, la France subira des révolutions pendant des siècles et finira par s'anéantir de ses propres mains. Dans le plan que j'ai conçu, je suis forcé de parler de ma conduite, parce que je ne suis bien certain que des choses que j'ai vues, auxquelles j'ai pris part, et qui ont agi sur moi. J'entre aussi dans des détails moins importants, lorsqu'ils marquent plus spécialement les causes que je recherche. J'avouerai aussi que, par un sentiment bien légitime, je m'occupe des détails qui peuvent me concilier l'estime du parti avec lequel j'ai combattu, toutes les fois que ma posi-

tion me l'a permis. Mais je ne connais pas de manière plus certaine de lui prouver mon attachement qu'en montrant la vérité sur nos fautes et leurs funestes résultats.

J'arrivai à Paris dans un moment où les esprits étaient très-agités. Les journaux avaient pris une entière liberté; non-seulement ils vouaient à l'exécration publique les hommes qui avaient servi la tyrannie par des crimes, mais encore ils discutaient la forme de gouvernement qu'il était possible d'adopter. J'écrivis un ouvrage que j'intitulai : *Réflexions sur les bases d'une Constitution*. Il fut présenté au public et à la Convention par M. Bresson, membre de cette Assemblée. Après avoir prononcé, dans le jugement de Louis XVI, un vote étonnant par sa fermeté et par le mépris dont il couvrait les assassins du roi, il avait été mis hors la loi, et enfin rappelé à son poste, après le 9 thermidor. Il continuait noblement sa carrière politique, en rendant aux proscrits tous les services qui dépendaient de lui. Il était beaucoup plus jeune que moi. Je ne m'attendais pas à lui survivre, et que j'aurais un jour la douleur de partager l'affliction de son honorable famille et de ses nombreux amis.

On sent bien que, dans cet ouvrage, je ne parlais pas du rétablissement de la royauté : c'eût été l'action d'un insensé; une semblable proposition, même indirecte, eût causé un grand mal sans produire aucun bien; mais je demandais les deux Chambres, et un seul homme à la tête du gouvernement. C'était beaucoup pour ces temps, où les folies révolutionnaires conservaient encore leur empire sur un grand nombre d'esprits, et principalement sur la majorité de la Convention.

Cet ouvrage eut le plus grand succès; il fut loué et soutenu, surtout par Fréron, dans un journal très-répandu. C'était une nouveauté hardie, que la demande des choses les plus simples; elles étaient réclamées par la cruelle expérience que nous venions de faire. Il faut se reporter à ces temps si extraordinaires, où l'esprit humain, après s'être égaré dans la plus obscure mé-

taphysique, l'avait appliquée au gouvernement d'un grand empire, et l'avait ainsi plongé dans la plus épouvantable anarchie. Je puis dire qu'on s'arrachait cet ouvrage. Un libraire du Palais-Royal me dit qu'il en avait fait une seconde édition et qu'il en avait vendu un grand nombre d'exemplaires.

Ainsi, après avoir été dénoncé, en 1792, par le fameux Brissot, comme le chef criminel de ceux qui auraient voulu les deux Chambres, j'étais le premier qui, après l'horrible règne de la Terreur, osais demander cette institution, et un chef unique à la tête du gouvernement.

La Convention avait nommé un comité qu'elle avait chargé de lui présenter le plan d'une nouvelle Constitution. Baudin des Ardennes, qui le présidait, m'écrivit en son nom, pour m'engager à me rendre auprès de lui, afin de joindre mes avis à ceux de ses membres. Je répondis que je ne pouvais accepter une invitation si honorable, parce que j'étais convaincu que le comité n'oserait point proposer des choses qui me paraissaient indispensables, et qu'il ne ferait même pas ce qu'il jugerait lui-même le plus nécessaire. Quelque temps après, il présenta son rapport à la Convention. Je publiai un second ouvrage, dans lequel je critiquai ses propositions, et surtout celle d'établir cinq directeurs. Je prouvai l'impossibilité de maintenir l'harmonie entre cinq hommes chargés du gouvernement d'un grand État et revêtus d'une puissance égale entre eux.

Un article de la nouvelle Constitution ordonnait qu'un tiers des membres de l'Assemblée législative cesserait ses fonctions tous les ans. La Convention voulut que les deux tiers de ses membres conservassent leurs pouvoirs. Cette disposition révolta toute la France. L'horrible tyrannie dont cette Assemblée avait accablé la France était présente à tous les esprits. Les pouvoirs, conservés aux deux tiers de ses membres, alarmaient tous les Français, excepté ceux qui avaient partagé les crimes et les fruits de la tyrannie. L'indignation éclata surtout dans la capitale, et, le 5 octobre 1795, les gardes nationales prirent les armes dans

toutes les sections. La résistance fut générale; mais elle ne fut point dirigée par une seule tête. Le général Danican prit un instant le commandement; il n'avait pas un assez grand ascendant pour réunir les vœux et la confiance. J'avais été malade; j'avais passé quelques jours dans la famille du général Mathieu Dumas, et j'arrivais de la campagne depuis deux jours lorsque le mouvement éclata dans Paris. J'étais domicilié dans la section Poissonnière. Chaque section avait nommé un président; celui de la section Poissonnière cessa ses fonctions le jour même, et dans l'instant le plus critique. On m'invita à le remplacer. Je ne balançai pas, j'acceptai ces dangereuses fonctions. Cette journée, connue sous le nom du 13 *vendémiaire*, fut fatale à la liberté. D'un côté, on ne voyait que de l'ardeur, de l'indignation, sans aucun accord dans les mesures et dans l'attaque dirigée contre la Convention; de l'autre côté se trouvait l'avantage immense de commander à des troupes régulières, accoutumées à obéir. Barras en fut nommé le général; il en donna aussitôt le commandement au célèbre Bonaparte. L'artillerie foudroya la colonne de citoyens qui attaquaient le quartier où résidait la Convention; malgré leur courage la victoire se décida promptement contre eux.

Certes, ce qu'on appelle l'*opinion publique* s'était bien déclarée alors à Paris; c'était celle de toute la France: vous voyez ce qu'elle a produit. Cinq cents conjurés déterminés, conduits par un seul homme, auraient renversé la Convention; mais cette chose indéfinissable, qu'on appelle *opinion publique*, fortifiée par le souvenir tout récent de tant d'horreurs, accrue par une haine violente, tous les jours de plus en plus manifestée, n'a servi qu'à faire mitrailler de bons citoyens pour une cause qu'ils n'ont jamais su défendre. Jamais ils ne la feront triompher, même dans les circonstances les plus favorables. Bientôt j'en donnerai une centième preuve. Cela vient de notre caractère. En France, l'autorité seule peut agir, seule peut se maintenir ou se détruire. Hors d'elle, point d'action, par l'impuis-

sance de reconnaître des chefs. Si la Convention n'avait pas nommé un chef, ou s'il avait été incertain, indécis, elle aurait succombé. Mais elle avait Bonaparte, le seul homme qui, dans nos crises politiques, ait montré une détermination aussi impétueuse que décidée. Si Bonaparte avait commandé les défenseurs du trône le 10 août 1792, il aurait triomphé plus facilement encore que dans ce 13 vendémiaire, dont je viens de parler.

La Convention nomma une commission militaire, qu'elle chargea de juger les hommes généreux qui n'avaient pas voulu rester plus longtemps sous le joug odieux de sa tyrannie. Elle était présidée par le général Lostange; le général Foissac-Latour en était le rapporteur. Je fus condamné à mort par contumace, avec plusieurs autres citoyens dignes de cette honorable condamnation. Le jugement était signé des deux généraux que je viens de nommer, *et du sergent Hache*. Je m'honore d'avoir été compris dans la même condamnation que MM. Delalot et Quatremère de Quincy. Celui-ci fut jugé ensuite par un jury, qui déclara qu'il n'y avait pas eu de conspiration le 13 vendémiaire (juillet 1796).

Le jour même que le jugement fut proclamé dans les rues de Paris, je me trouvai sur le boulevard, au milieu de la multitude qui écoutait le crieur public. J'entendis ma condamnation. Un de mes amis me prit par la main, me reprocha mon imprudence et m'engagea à me retirer. J'allai chez madame la comtesse de Pardieu, et j'y passai deux jours, au sein de l'hospitalité la plus aimable. Elle me prêta un gros volume de Mémoires manuscrits, rédigés par Brissot; il les avait écrits pendant sa prison, lorsqu'il avait été arrêté comme complice des Girondins. Ces Mémoires se ressentaient de la situation de l'auteur, qui sans doute n'oubliait pas, en écrivant, qu'ils pouvaient à chaque instant être saisis par ses ennemis et lus par eux. Cet écrit avait été confié à madame de Pardieu par un Anglais, grand admirateur de Brissot.

Digitized by Google

Mon séjour à Paris ne pouvait être prolongé plus longtemps sans une grande imprudence. Je trouvai encore mon digne ami, le généreux M. Bresson. Il me conduisit chez lui, et de là à la campagne, chez madame Cottin, dont sa femme était l'amie. J'y reçus la plus généreuse hospitalité. Cette dame n'avait pas encore publié les romans qui l'ont rendue si célèbre. Veuve peu d'années après son mariage, elle avait vu deux de ses parents périr sur l'échafaud, après avoir inutilement sacrifié une partie de sa fortune pour les sauver. Le président du tribunal révolutionnaire, l'infâme Fouquier-Tainville, avait reçu l'argent et immolé sans remords ceux qu'il avait promis d'épargner.

A peine étais-je dans cette retraite que j'y reçus la visite du jeune Bertrand, très-connu depuis sous le nom du général Bertrand, et célèbre par son attachement à Bonaparte, qu'il suivit à l'île Sainte-Hélène. Peu de jours avant le 10 août il s'était exposé pour me sauver des fureurs des jacobins. Il allait partir avec Aubert Dubayet, nommé ambassadeur à Constantinople; il venait m'offrir sa bourse. Je refusai ses offres généreuses, mais je fus vivement touché de cette preuve d'intérêt et d'amitié. Il a toujours été le même envers moi dans toutes les circonstances, et je mourrai avec le souvenir constant de ses obligeants procédés.

J'éprouvai encore dans cette retraite l'avantage d'avoir cultivé l'art si attachant du dessin. Je m'en occupais presque toute la journée, comme après le 10 août et pendant la Terreur, où j'avais parcouru la France avec un portefeuille de petits dessins, porté en sautoir. Je ne connais point d'occupation qui fasse une aussi agréable diversion à de pénibles idées, qui mette autant de calme dans l'esprit et qui l'attache aussi fortement. Le dessin réunit le travail des mains et de la tête. La poésie n'a pas cet avantage; mais elle en a un autre bien grand : c'est d'occuper l'esprit dans tous les instants, la nuit et le jour, sans avoir besoin de papier, de plume ni d'encre. Si l'on com-

pose de mémoire, le temps passe rapidement, mais cette occupation est plus fatigante que le dessin et ne met pas autant de calme dans l'esprit.

Cependant la Convention fut forcée de convoquer les colléges électoraux; ils firent les élections sous le canon de vendémiaire; mais les électeurs n'en furent que plus excités à remplir leur devoir. Ils se rendaient en foule dans les colléges. On n'eut alors aucun reproche à faire aux honnêtes gens. Celui de Paris me désigna, dès le premier jour, pour un de ses candidats; il chargea une députation de demander à ma femme si je devais être élu dans le département de Seine-et-Marne; elle ne put donner une réponse positive. Les électeurs envoyèrent une seconde députation. Dans l'intervalle, un courrier, arrivé de Melun, avait apporté à ma femme la nouvelle de mon élection dans cette ville. Ainsi se manifestait en ma faveur un accord honorable des bons citoyens. Ils s'entendaient merveilleusement alors; leurs revers ne les rebutaient pas. Ils auraient triomphé s'ils avaient reconnu des chefs; mais le caractère français s'y oppose. Trop de petites passions divisent les honnêtes gens, parmi nous, pour qu'il soit possible de les rallier sous des chefs reconnus par eux. C'est là l'unique cause de toutes les défaites du parti royaliste.

Pichegru, Moreau et d'autres généraux avaient fortifié par de grandes et nombreuses victoires le parti républicain; Bonaparte, par les actions les plus brillantes, semblait le rendre impérissable; et cependant on voyait ce parti craindre déjà la décadence du gouvernement qu'il venait d'établir. Tant il est vrai que l'éclat des victoires ne peut affermir un gouvernement faible par lui-même et combattu par la nature des choses et par le caractère des peuples.

J'étais toujours sous la condamnation à mort. Pastoret et Borne, membres du Conseil des Cinq-Cents, entreprirent de me faire réintégrer dans les fonctions de député. Ils parlèrent avec un courage aussi honorable pour eux que pour moi;

mais ils furent repoussés par les restes de la Convention, qui siégeaient encore dans la Chambre. Quelque temps après, on découvrit une conspiration royaliste, tramée par Brottier et La Villeheurnois; elle augmenta l'animosité des républicains et recula plus encore l'abolition de mon arrêt de mort. Mais dans le mois de mai 1796 éclata la conspiration démagogique connue sous le nom de Babœuf, qui en était le chef. Cet événement fit pencher la balance du côté des royalistes. Les républicains les plus modérés virent clairement alors combien l'anarchie, préparée par la faction des démagogues forcénés, était plus redoutable que le triomphe du parti royaliste. Ils sentirent s'amollir leur animosité contre ce parti. Le moment était favorable pour moi; M. Mathieu Dumas vint me voir à la campagne et m'annonça que mes amis allaient tenter de nouveaux efforts. En effet, les mêmes orateurs, Pastoret et Borne, renouvelèrent la noble entreprise qu'ils avaient commencée, et firent déclarer illégal et nul l'arrêt de ma condamnation. Je rentrai dans le conseil, et je me rejoignis à mes amis.

Il fallut prêter le serment de fidélité à la république et de haine à la royauté. Au moment où j'allais le prononcer, le parti jacobin s'agita avec fureur; un Montagnard trouva que je ne le prononçais pas d'une voix assez haute; il me cria de sa place : « Parlez plus haut! » Je répondis : « Et vous plus bas. »

C'était un étrange serment que celui de haine à la royauté. La haine est un sentiment, en sorte qu'on jurait d'avoir un sentiment. Il y a d'ailleurs tant de royautés différentes les unes des autres : la royauté des rois de Sparte ou de Rome, celle de Pologne, d'Angleterre ou de France, n'ont aucun rapport entre elles. La royauté peut n'être qu'un vain titre conféré à la magistrature la plus faible; une république peut avoir un roi; en sorte que chacun pouvait interpréter son serment comme il l'entendait. C'est un étrange serment que de jurer la haine d'une chose qui n'est pas définie,

et qui peut avoir cent caractères différents. Je prononçai d'une voix élevée une partie de ces observations, en me remettant à ma place et en disant qu'un serment de haine était l'opposé du serment des amants.

Des hommes restés toujours attachés à nos princes dans l'émigration, ou vivant en France dans une profonde retraite, se vantent tous les jours de n'avoir prêté qu'un serment : ils peuvent avoir raison ; mais ils blâment ceux qui ont prêté d'autres serments, et ils n'ont plus raison. Je leur demande ce qui serait arrivé, en 1814, si tous les Français attachés dans le fond du cœur aux Bourbons n'avaient jamais accepté d'emplois civils, militaires, ou de fonctions législatives ; aucun homme en place n'aurait prononcé leur nom, ni aucun dans le Sénat, dans le Corps législatif, et dans les provinces, aucun préfet n'aurait parlé pour eux. Et comme il est bien connu que les princes étrangers, entrés dans Paris en 1814, ont penché pour une régence, et n'ont rien fait, ainsi que je le prouverai bientôt, pour faire reconnaître les Bourbons, il est non moins certain qu'ils ne les auraient pas reconnus si les personnes les plus éminentes, si des généraux, le Sénat et le Corps législatif ne s'étaient pas déclarés en leur faveur. Sans cet appui des hommes influents, quelques mouvements dans la capitale, pour soutenir leur cause, auraient été réprimés par les étrangers eux-mêmes. Or tous les hommes qui formèrent alors le gouvernement provisoire, et tous ceux qui les secondèrent, avaient prêté les serments exigés dans diverses circonstances. Ce n'est que par la position personnelle où les plaçaient ces serments qu'ils ont pu rendre le plus grand service à la patrie et à la dynastie légitime. Ces mêmes hommes avaient rendu un autre service non moins grand à cette dynastie en servant leur patrie, tandis que les Bourbons ne pouvaient rien pour elle en la défendant contre les étrangers, en l'éclairant autant qu'il dépendait d'eux, en repoussant au milieu des plus grands périls les malheurs prêts à l'accabler, en combattant la ty-

rannie, en bravant l'échafaud. Que d'autres les blâment de ces serments; quant à moi, je me glorifie d'avoir prononcé ceux, sans lesquels je n'aurais pu servir ma patrie, et mériter, en la servant, cinq honorables proscriptions. Je me glorifie d'avoir prononcé le même serment que Louis XVI, et d'avoir pu, par cela même, m'exposer à périr en défendant sa cause.

Je gardai le silence pendant quelque temps; j'étudiai soigneusement les différents partis qui divisaient la Chambre, et je vis clairement qu'il serait impossible de mettre parmi les royalistes l'accord si indispensable pour leur succès. Lorsque je me décidai à reparaître à la tribune, je m'opposai à toutes les mesures qui pouvaient tendre à rétablir la Terreur. L'ordre social était défendu par un grand nombre de députés nouveaux et de ceux de la Convention restés en place ou réélus. Je défendis les déportés de Saint-Domingue détenus à Rochefort. Le Directoire voulait les traduire à une commission militaire; je m'élevai contre cette tyrannie. Je revins, dans une autre occasion, sur la compétence des conseils de guerre; on cherchait à l'étendre de la manière la plus dangereuse. Je parlai aussi sur les destitutions militaires; le Directoire cherchait à devenir maître absolu de l'armée, afin d'être maître des conseils.

Des députés, anciens membres de la Convention, en avaient conservé des idées bien singulières; l'un d'eux m'interrompit au moment où je prononçais quelques phrases sur le courage qu'on devait opposer aux factieux; il s'écria, d'un ton de reproche, que je m'étais soustrait à la mort par la fuite. « Oui, lui répondis-je, comme un certain poltron romain, qui se cacha pendant quatre ans pour éviter les fureurs de Sylla. Ce poltron était César. »

Mais plusieurs conventionnels s'étaient ralliés à notre parti et soutenaient avec nous les principes de l'ordre social; Thibaudeau plus qu'aucun autre. J'eus occasion de reconnaître un jour, en parlant après lui, la loyauté courageuse qui ve-

nait d'inspirer son discours. Un journal royaliste très-accrédité alors m'accabla de reproches ; c'était un crime à ses yeux. Un écrivain qui ne faisait que paraître sur la scène politique jugeait et condamnait souverainement un homme déjà frappé de trois proscriptions. Tous les jours nous étions ainsi jugés : il ne fallait pas dire ce que nous avions dit ; il fallait faire ce que nous n'avions pas fait, et surtout et toujours il ne fallait pas recevoir dans nos rangs les députés qui revenaient à nous en revenant à l'ordre social. Cette espèce de proscription, qu'on nous commandait, a été bien funeste au parti qui réunissait alors les vœux de la grande majorité des Français. Ce fut une des causes qui l'empêcha de profiter de sa position ; cette cause est tout entière dans notre caractère, qui se jette souvent dans des écarts sur les pas d'un faux honneur. Comment un parti peut-il se fortifier s'il repousse tous ceux qui reviennent à lui après l'avoir combattu? L'ordre social domine toutes les autres considérations ; sa voix se faisait entendre alors par des hommes qui l'avaient troublé ; ils revenaient à nous, ils parlaient comme nous ; il fallait donc les écouter et les appuyer sans descendre dans leur conscience. Des journaux et des pamphlets nous excitaient à les repousser, et donnaient la couleur de la honte à une conduite différente de celle qu'ils voulaient nous imposer.

Le 23 août 1795 la Convention avait dissous les clubs dans toute la France : mais le club des jacobins s'était rétabli à Paris, sous le Directoire. Des hommes très-influents avaient provoqué, favorisé son rétablissement, et le dirigeaient. Une commission proposa des mesures réglementaires pour en arrêter les abus ; je m'élevai avec force contre une idée si faible : il ne s'agissait pas de régler des assemblées si dangereuses, mais de les détruire entièrement. Je l'obtins. La résolution que je proposai fut adoptée et envoyée aussitôt au Conseil des Anciens, qui avait prolongé sa séance dans l'espérance de la recevoir. Portalis fut chargé d'en rendre compte, et par un

discours éloquent il détermina ce Conseil à l'adopter à l'instant même.

Je dénonçai la direction imprimée au ministère de la marine. Il envoyait dans les colonies, et surtout à Saint-Domingue, un infâme journal intitulé *le Républicain des colonies*, et rédigé par un sieur Bottu; il excitait la haine des cultivateurs contre les propriétaires, des noirs contre les blancs. J'accusai dans le même temps Polverel et Santhonax, commissaires du Directoire à Saint-Domingue, et je réduisis leurs défenseurs au silence par l'accumulation des preuves les plus fortes. Je fus soutenu par des conventionnels, et surtout par Bourdon de l'Oise, qui dans d'autres temps était un fougueux démagogue, et que le Directoire envoya dans les déserts de Sinamary parce qu'il était revenu aux principes de l'ordre social.

Le Directoire lui-même fut accablé des preuves que j'accumulai et résolut de tirer enfin cette colonie de l'horrible état où elle était réduite. Barras, l'un des directeurs, chargé plus spécialement de cette partie, parla au général Beurnonville du désir qu'il avait de s'entendre avec moi pour cet objet. M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, en avait aussi parlé à ce général. J'allai d'abord avec lui chez M. de Talleyrand, qui m'engagea à voir Barras. Je le trouvai très-bien disposé; il me promit de rappeler les commissaires, d'envoyer dans la colonie six mille hommes, sous les ordres du général Hédouville, mon ancien camarade de l'École militaire et d'une probité à toute épreuve, première condition pour ce malheureux pays, où l'on cherchait, avant toutes choses, à faire sa fortune. Je dois remarquer que Barras fut fidèle à sa promesse, et qu'il l'exécuta, même après le 18 fructidor, où je fus proscrit pour la quatrième fois.

Ce fut ainsi, en transigeant avec le Directoire, que je rendis le plus grand service à la colonie de Saint-Domingue. A peine la chose fut-elle connue que je reçus une lettre outrageante,

écrite par un colon qui résidait à Nantes. Ce brave homme était furieux de ce que Polverel et Sauthonax n'étaient pas envoyés à l'échafaud ; je les avais sauvés, j'avais commis une trahison. Cette lettre ne m'étonna point ; toujours les royalistes qui se tiennent à l'écart sont les plus injustes envers les hommes courageux de leur parti.

Aussitôt que la promesse que m'avait faite Barras fut connue du public, je reçus la visite d'un négociant. Il me dit qu'il avait une maison considérable à Bordeaux et une aux États-Unis ; il pouvait, plus que tout autre, se charger de fournir les comestibles de toute espèce à la flotte et à l'armée, avant leur départ de nos ports et pendant leur séjour dans la colonie. Il me demandait mon crédit auprès de Barras pour avoir cette entreprise. Je lui répondis que, s'il me donnait une note exacte et détaillée des moyens dont il pouvait disposer, je l'enverrais à Barras, chargé de tout ce qui concernait les colonies. Aussitôt après ma réponse, et sans aucun préambule, il me demanda quelle somme j'exigerais pour le général Hédouville et pour moi. Je crus avoir mal entendu ; je ne répondis pas. Il reprit la parole, et me demanda si nous serions satisfaits de cent mille francs pour chacun. Je repoussai fortement une semblable proposition. « Comment donc, me dit-il, pouvez-vous croire que je me chargerais d'une si grande entreprise si vous n'étiez pas intéressés l'un et l'autre au succès, vous à Paris, et le général dans la colonie ? Je serais bien fou de m'en charger sans cette garantie. » On imagine aisément quelle fut ma réponse. Il se leva en s'écriant avec colère : « Voilà comme vous êtes, messieurs les honnêtes gens ! Il est impossible de traiter avec vous. L'armée et la flotte n'auraient manqué de rien ; vous verrez que l'entreprise sera donnée à quelque fripon, et vous en serez la cause. » Il dit ces mots avec une bonne foi évidente, suivant sa manière de voir et de raisonner. Il se croyait un honnête homme habile, qui entendait les affaires, et me croyait un honnête homme imbécile, qui n'entendait rien à ces choses. Son

ton et ses gestes annonçaient un profond mépris pour ma sotte probité ; il ne concevait pas mon refus. Cette conversation m'apprit comment se traitaient ces sortes d'affaires ; elle peut servir à expliquer plus d'une fortune rapide. Peu de temps après, je proposai un plan général d'administration pour Saint-Domingue ; je fus aidé dans ce travail par Emery, depuis sénateur et pair de France.

Je m'unis à Pastoret pour défendre les prêtres. Une nouvelle persécution s'élevait contre eux ; il repoussa fortement la demande de déporter tous les prêtres insermentés ; il fit remarquer l'absurdité de punir des hommes qui avaient refusé une constitution religieuse qui n'existait plus. Il parla aussi, dans cette Chambre, avec la même éloquence contre toutes les mauvaises lois qui furent présentées. Je n'en parle pas avec détail, parce que dans ce récit j'examine la conduite politique de la Chambre ; elle a plus influé sur nos destinées que les plus mauvaises lois n'auraient pu le faire. Nous avons vu la même chose et les mêmes effets dans l'Assemblée constituante et dans la législative, où les plus honnêtes gens de ces assemblées, ignorants et faibles comme le gouvernement, ont perdu le trône ; la même chose encore dans la Convention, qui s'est déchirée de ses mains ensanglantées ; et enfin nous verrons, sous la Restauration, la même et absolue privation *d'esprit de conduite*, dans les Chambres et dans le gouvernement, pousser le trône aux bords de l'abîme où il s'est précipité.

Letourneur, l'un des membres du Directoire, en étant sorti, il fallut lui donner un successeur ; il devait, d'après la Constitution du jour, être nommé par les deux Chambres : le Conseil des Anciens choisissait sur une liste décuple présentée par les Cinq-Cents. Les membres les plus influents des deux Chambres se réunirent pour délibérer sur cette importante opération et fixer leur choix sur l'homme que devaient porter nos suffrages ; car on faisait en vain une liste décuple ; elle n'existait que pour la forme. Jourdan, député de la Provence,

proposa M. Barthélemy, dant il était le parent. Personne ne pouvait s'opposer à un tel choix, sous le rapport des talents comme ambassadeur et de la probité la plus noble. Ce nom reçut d'abord un assentiment presque général dans la réunion qui s'occupait de la désignation du seul candidat sur lequel devaient se porter les suffrages de la majorité des deux Chambres.

Je fus d'un avis opposé; je soutins que c'était condamner l'homme du monde le plus estimable à un malheur presque certain; qu'il allait se trouver avec quatre hommes dont les idées, les caractères, la conduite révolutionnaire l'étonneraient d'abord, le fatigueraient, l'accableraient; qu'éloigné de la France pendant toute la Révolution il ne pouvait avoir une connaissance exacte des hommes de cette espèce; qu'il ne pourrait les comprendre même, encore moins les combattre et leur résister. Je soutins qu'il fallait nommer un général d'un caractère décidé; je proposai le général Beurnonville. Il avait montré sa fermeté lorsqu'étant ministre de la guerre il était sorti de ses appartements, le sabre à la main, et avait repoussé, avec deux aides de camp, une multitude factieuse qui remplissait les cours de son hôtel et voulait lui dicter ses volontés. Il avait commandé les armées; il avait le grand avantage d'avoir beaucoup d'ascendant sur Barras. Le général Beurnonville avait servi dans l'escadre de l'amiral Suffren; il avait un commandement dans les Indes, lorsque Barras lui fut adressé par sa famille. Elle l'envoyait dans ces contrées éloignées à cause du mécontentement que lui causaient les désordres de sa jeunesse. Beurnonville en avait eu soin, lui avait rendu des services, avait toujours entretenu des liaisons avec lui, et conservé sur son esprit l'ascendant qu'il avait pris autrefois en dirigeant sa jeunesse dans les Indes. Il pensait comme nous; il était lié avec plusieurs d'entre nous, et notamment avec le général Pichegru; il pouvait donc nous servir utilement, favoriser notre parti, d'autant plus que Laréveillère et Rewbell, deux autres directeurs, ne pouvaient s'accorder avec Carnot.

Beurnonville aurait neutralisé Barras, entraîné Carnot vers Barras et vers lui, et intimidé les deux autres; mais cela était impossible à un homme comme Barthélemy, d'une probité délicate, d'un caractère doux et conciliant, qui devait se voir avec effroi à côté de quatre révolutionnaires. Ses amis ne m'écoutèrent seulement pas; leur aveuglement fut extrême; ils l'instruisirent de mon opposition. Barthélemy m'écrivit la lettre la plus aimable à ce sujet et m'adressa les reproches les plus polis. On imagine aisément quelle fut ma réponse; je la terminais en lui disant qu'il ne connaissait pas l'antre dans lequel il allait entrer. J'ai vu depuis son ami et son parent, Jourdan, de la Provence, convenir qu'il lui avait rendu le plus mauvais service en l'associant à de tels hommes.

Nous avons presque toujours, en France, une manière sentimentale et dangereuse de raisonner sur les hommes publics. Quand nous avons dit : « C'est un honnête homme, un homme d'esprit, » nous ne permettons aucune objection. Mais le plus honnête homme du monde et le plus spirituel, peut, par cela même, n'être pas propre à tel emploi, à telle circonstance. C'était la délicatesse même de Barthélemy, c'étaient ses vertus personnelles qui devaient l'éloigner d'un poste où il allait être accablé tout à coup, sans préparation, par les choses qu'il allait voir et entendre. Il me semble que ce choix fut une grande faute de conduite.

Dans ces temps, les journaux comptaient de grands écrivains parmi leurs rédacteurs, tels que Fontanes, Richer-Sérizy, La Harpe, Suard, Michaud, Morellet, et plusieurs autres écrivains distingués. Ces journaux accablaient les anciens membres de la Convention; ils étaient furieux de ces attaques continuelles, et ces hommes, grands prédicateurs des libertés dont ils pouvaient se servir, détestaient celles qui leur montraient la vérité. Ils demandèrent une loi pour la répression des abus de la presse. Cambacérès, qui présidait, me nomma, et je me trouvai en présence de Syeyès et de Treillard. Ils m'avaient désigné parce

que j'avais, dans l'Assemblée législative, parlé fortement contre la calomnie, contre ses horribles résultats, et proposé quelques dispositions répressives. Ce fut d'eux-mêmes que j'appris ce motif de ma nomination. Nous discutâmes longtemps, et inutilement. Je leur fis remarquer combien l'esprit des journaux du moment différait de celui des temps où j'avais parlé contre eux, que je ne pouvais consentir à aucune proposition spécialement dirigée contre les journaux dont ils se plaignaient, mais que je désirais, plus que personne, une loi générale et de tous les temps contre les abus de la presse, et que j'étais prêt à y travailler avec eux Nous ne pûmes arriver à aucune conclusion. C'était inévitable; ils avaient une arrière-pensée facile à découvrir : c'était d'employer la force contre le parti dont ces journaux étaient les organes.

Parmi les députés était le général Pichegru, célèbre par ses victoires. Ses talents militaires furent empreints d'un grand génie, lorsque, prenant l'armée du Rhin, après de nombreux revers qui l'avaient découragée, il arracha la victoire par une manière nouvelle de combattre. Les lignes de Weissembourg avaient été forcées après plusieurs combats. L'armée ennemie était supérieure en nombre et en cavalerie; ce fut l'inspiration du génie qui tout à coup changea les manœuvres suivies jusqu'alors dans cette armée en un système de tirailleurs, de guerres de postes, de mouvements et d'attaques journalières, rapides et multipliées, qui surprit, ébranla les ennemis, et ramena la victoire sous nos drapeaux. Cette manière de combattre eut d'autant plus de succès qu'elle était conforme au caractère français. Ce grand mérite militaire frappa la France et tous les partis; Robespierre lui-même en fit un pompeux éloge à la tribune.

Pichegru passa à l'armée du Nord, qui venait aussi d'être battue. Condé, Valenciennes, le Quesnoi, Landrecies étaient au pouvoir de l'ennemi; il n'était plus qu'à quarante lieues de Paris. Obligé de suivre d'abord les plans du comité de salut pu-

blic, le général eut quelques revers ; mais, aussitôt qu'il put agir sans contrainte, tout changea. Par les opérations les plus rapides, les plus hardies, il battit l'ennemi à Cassel, à Courtrai, à Menin. Peu de jours après il remporta encore une victoire complète sur la grande armée commandée par le prince de Saxe-Cobourg, le duc d'York et l'empereur François. Il marcha ensuite à une autre armée, la trompa par ses manœuvres, et remporta deux victoires éclatantes ; les alliés furent rejetés derrière la Meuse et le Rhin.

Au milieu de l'hiver, Pichegru dispersa les restes de l'armée anglaise, hollandaise et autrichienne, passa le Wahal sur la glace, et le 21 janvier il était dans Amsterdam et soumettait toute la Hollande. Ces succès enivrèrent la Convention ; le général victorieux fut loué par l'enthousiasme, et conquit l'admiration des militaires instruits de toute l'Europe. On vit bien que des manœuvres si habiles étaient inspirées par un génie étendu, une constance inébranlable, et une noble audace jointe à la plus grande prudence.

Envoyé sur le Haut-Rhin, il était à Paris le 1er avril 1795, au moment d'une insurrection générale des faubourgs contre la Convention. Nommé commandant des troupes de la capitale, il apaisa la révolte sans verser le sang, et par sa seule présence à la tête d'un nombreux état-major. Il fut proclamé, dans la Convention, le sauveur de la patrie ; il l'aimait sincèrement ; il méditait son salut. Il conçut le projet de rétablir les Bourbons ; il ne réussit pas, parce qu'il fut obligé de confier son dessein à des personnes qui contrarièrent ses plans. On eut des soupçons ; on lui ôta le commandement de l'armée.

Tel est l'homme que nous avions parmi nous, et dont nous ne connaissions pas tout le prix. La plupart d'entre nous ne voyait en lui qu'un général heureux ; très-peu savaient que ses succès n'étaient dus qu'à son génie. Il avait eu une bienveillance particulière pour mon frère, qui servait sous ses ordres ; il l'avait nommé adjudant général. Cela me donna l'occasion heu-

reuse de commencer notre liaison par des témoignages de reconnaissance ; j'eus de fréquents entretiens avec lui, surtout lorsque nous fûmes membres du même comité. Il parlait peu, réfléchissait beaucoup ; on voyait aisément qu'il était fortement occupé de la situation de la France. Il avait montré le plus grand désintéressement ; malheureusement très-modeste, il ne voyait pas tout ce qu'il pouvait. Il manquait d'ambition ; s'il avait eu cette qualité, si belle dans une âme élevée, il aurait eu dans ses nouvelles fonctions le mouvement et l'audace qu'il avait à la guerre ; il aurait imposé au Directoire et entraîné la Chambre. Je m'aperçus aisément, et d'autres aussi, qu'il était profondément dégoûté de tout ce qu'il voyait, de tout ce qu'il entendait, et que le dégoût l'entraînait dans une sorte d'apathie. Il eût été différent s'il avait vu la majorité se porter vers lui, le reconnaître pour son chef et décidée à suivre sa bannière.

Jamais le parti des honnêtes gens ne s'est trouvé dans une plus heureuse situation. Quoi de plus heureux que d'avoir pour chef un homme de génie, victorieux, audacieux et prudent à la fois, très-instruit, d'une grande expérience, capable d'entraîner les hommes, s'exprimant très-bien, avec facilité, sans emphase, sans déclamation ! Mais aussi quoi de plus honteux qu'un parti nombreux, une majorité n'aient pas conçu le prix d'un tel chef et n'aient pas volé au-devant de lui ! Il fallait cela pour le déterminer. Combien c'eût été facile, sans notre malheureux caractère, qui nous rend absolument incapables de reconnaître la supériorité et d'aller au-devant d'elle. Des hommes qui pour la première fois entraient dans les affaires se croyaient bien plus habiles que lui.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

Situation des Chambres. — Projet formé par Carnot, Villaret-Joyeuse et moi. — Conduite et opinion de Bonaparte relativement à la marche des députés. — Détails sur ce sujet. — Accord secret de Carnot et de Bonaparte. — L'armée de Hoche marche sur Paris. — Mesures ridicules prises par le Conseil. — Le général Pichegru. — Journée du 18 fructidor. — Je suis condamné à la déportation. — Le général Rochambeau me fait sortir de Paris.

Les destinées de la France auraient pu changer alors, si le Ciel avait donné au caractère français la faculté de combiner des mesures politiques, de s'entendre, de se donner des chefs, d'obéir à leur influence, de temporiser, d'attendre du temps les circonstances que seul il peut amener. Tout cela nous est impossible. Les Chambres, appelées conseils, se renouvelaient par tiers; deux tiers avaient été nommés successivement dans le sens royaliste; il ne s'agissait que d'attendre patiemment une seule année pour avoir un troisième tiers. Les circonstances auraient été d'autant plus favorables au parti royaliste que la mésintelligence commençait à naître dans le Directoire. Rewbell, Laréveillère et Barras étaient opposés à Carnot; celui-ci était alors l'homme modéré du Directoire, et Barthélemy se ralliait à Carnot par la force des choses, quoique leur caractère et leurs principes fussent bien différents.

Bonaparte, victorieux en Italie, penchait plus pour Carnot que pour les autres. Il lui devait le commandement de l'armée d'Italie, et non à Barras, comme on l'a dit et répété. Bonaparte, avant le 13 vendémiaire, avait présenté au comité de la guerre de la Convention, dont était membre M. Pontécoulant, un Mémoire sur la guerre d'Italie. Il y promettait de

battre l'armée austro-sarde, en prenant les positions qu'il indiquait, de séparer ces deux armées, de forcer les Autrichiens à chercher leur salut au delà du Pô, de tourner ensuite avec rapidité sur les Piémontais, de les accabler et de les forcer à la paix. Pontécoulant fut chargé d'examiner ce Mémoire et d'en faire le rapport à son comité. Je tiens de lui ces détails. Il ajouta que cet écrit renfermait beaucoup de fautes de français et d'orthographe. Lorsque le Directoire fut installé, ce Mémoire passa dans les mains de Carnot, particulièrement chargé de ce qui concernait la guerre. J'ai appris de lui et de son frère qu'il eut plusieurs conférences avec Bonaparte, que ce général parlait avec enthousiasme de son plan, et avec une telle confiance que Carnot fut ébranlé. Bonaparte le priait, le suppliait, répondait du succès.

Carnot se détermina, mais avec beaucoup de peine, à présenter ce plan au Directoire. Il en fit l'éloge, il en reconnut la possibilité, mais il ajouta que, quoique l'auteur du plan lui parût seul capable de l'exécuter, il hésitait à proposer de donner le commandement à un jeune homme qui n'avait pas encore commandé en chef; qu'il hésitait surtout parce que le gouvernement nouvellement institué devait craindre de compromettre sa réputation dès les premiers pas de sa carrière. Bonaparte fut appelé; il combattit toutes les objections; il prenait l'armée telle qu'elle était, faible en nombre, sans vêtements, sans magasins, sans argent. Ce fut là surtout ce qui détermina le Directoire; il aima mieux courir quelques risques que de rester dans l'inaction du côté de l'Italie. Carnot, en me racontant ces détails, ajoutait que Barras, n'étant pas chargé de la guerre, n'avait pas seulement connu le mémoire de Bonaparte, qu'il n'avait d'ailleurs ni les talents ni les connaissances nécessaires pour en faire le rapport au Directoire, et que, dans un moment si important, il eût été impossible que le Directoire se fût décidé d'après le simple crédit de Barras et son amitié pour Bonaparte. Carnot, qui avait dirigé les opérations militaires

pendant toute la guerre, pouvait avoir cette influence sur le Directoire; c'était impossible à Barras.

Bonaparte conserva des liaisons particulières avec Carnot. A peine eut-il remporté des victoires et rendu son nom célèbre qu'il eut des pensées bien opposées aux pensées des révolutionnaires; il les manifesta dans plusieurs circonstances. Regnault de Saint-Jean d'Angély était auprès de lui dans l'armée d'Italie; il y rédigeait un journal sous son inspiration. Il blâmait dans ces feuilles plusieurs opérations des Chambres; mais il louait tout ce qui tendait à rétablir l'ordre public. Il donna beaucoup d'éloges à mes discours sur les colonies et à mes efforts pour les arracher à la tyrannie qui les accablait.

Bonaparte avait à Paris un de ses aides de camp, M. de La Valette, qu'il avait chargé de lui rendre compte de toutes les choses qui pouvaient intéresser son armée et lui-même. La Valette voyait fréquemment Carnot. Un député prononça un discours véhément sur les événements récents passés à Venise; il accusait indirectement Bonaparte d'avoir ordonné le massacre de prisonniers autrichiens. Les députés qui connaissaient la situation des conseils, et combien ils étaient menacés par la majorité du Directoire, avaient l'espérance de voir Bonaparte soutenir le parti de Carnot et de Barthélemy, s'ils se déclaraient ouvertement pour la majorité des Chambres. Ceux-là sentirent l'imprudence de l'orateur. Plus de douze d'entre eux coururent à la tribune pour lui répondre. J'étais de ce nombre; mais la majorité s'était si fortement prononcée contre son discours que toute réponse fut inutile. M. de La Valette assistait à la séance; il vit ce mouvement, se rendit sur-le-champ chez Carnot, lui témoigna sa satisfaction de ce qu'il venait de voir, et lui montra le jour même la lettre dans laquelle il en instruisait Bonaparte. Je tiens ces détails de Carnot.

L'amiral Villaret-Joyeuse, du Conseil des Cinq-Cents, avait conçu le projet de faire déclarer Carnot en faveur de la ma-

jorité. Il le voyait souvent ; il l'amena chez moi. Je demeurais sur le boulevard des Italiens. C'était une démarche peut-être trop manifeste. Il y avait alors un si petit nombre de voitures dans Paris que celle du directeur devait être remarquée. Nous eûmes un long entretien. La haine de Carnot pour ses trois collègues, son mépris pour eux le faisaient pencher vers la majorité des conseils. Il était prêt à se déclarer ; la promesse expirait sur ses lèvres. Nous apercevions clairement la cause de son hésitation : c'était sa situation personnelle. S'il n'avait pas voté la mort de Louis XVI, il n'aurait pas balancé un instant ; mais cette pensée venait changer toutes ses résolutions, quoiqu'il ne pût être encore question du rétablissement des Bourbons ; mais il voyait dans le succès de nos desseins le triomphe du parti royaliste ; il craignait d'être proscrit par ce parti, d'être repoussé avec mépris après avoir été l'instrument de son triomphe. Nous lui disions toutes les choses capables de le rassurer : qu'un si grand service ne pourrait être oublié ; que la destinée de la France était dans ses mains ; que, s'il ne se déterminait pas, il allait être lui-même, ainsi que nous, proscrit par ses collègues. Le danger était certain, pressant ; il en convenait. Il fallait d'abord le détourner. Nous lui promîmes sur l'honneur de rapporter à lui seul la gloire du succès ; il n'avait même pas besoin de notre déclaration, car l'événement aurait prouvé qu'il en était l'auteur.

Après cet entretien, nous fûmes convaincus, Villaret-Joyeuse et moi, qu'il était fortement travaillé par des sentiments opposés, mais qu'il fallait, pour le déterminer, quelque événement que nous ne pouvions ni amener ni prévoir L'amiral continuait de le voir souvent et m'instruisait de ses dispositions. Il vint plusieurs fois chez moi, mais dans la voiture de l'amiral. Nous étions convenus de n'instruire aucun de nos collègues de ces négociations jusqu'au moment décisif. Un incident bien faible, méprisable même, les rompit pendant quelques jours. Dumolard venait d'être nommé président du

Conseil des Cinq-Cents; Carnot, qui présidait alors le Directoire, l'invita à dîner; Dumolard refusa par un billet que Carnot trouva offensant. Il le montra à Villaret-Joyeuse, et lui dit : « Je vois maintenant ce que je devrais attendre du parti royaliste, s'il devenait le maître. » Il lui parla de la manière haineuse dont un journal m'avait reproché quelques mots que j'avais dits en faveur d'une opinion de Thibaudeau. Ce malheureux billet et ce journal avaient fait sur son esprit une profonde impression; Villaret crut qu'il ne pourrait le ramener à d'autres sentiments.

Mais les événements se pressaient. La guerre était déclarée entre les Conseils et le Directoire; la perte des députés influents était résolue; elle devait amener celle de Carnot et de Barthélemy. Les trois autres membres, Barras, Laréveillère et Rewbell confièrent leurs desseins au général Hoche; il commença à faire avancer des troupes vers Paris. Carnot fut promptement instruit des premiers mouvements de ce général, et recommença ses entretiens avec Villaret-Joyeuse. Il avoua qu'il devait agir pour sa propre sûreté; il ne balança plus; il concerta avec lui les mesures que nous devions prendre. Le général Pichegru avait une lettre imprudente du général Hoche, dans laquelle il annonçait ses desseins; je ne sais à qui elle était adressée et comment elle était tombée entre ses mains. Il l'aurait lue au Conseil; il aurait dénoncé l'attentat médité par Hoche contre les députés en marchant sur Paris. Nous étions certains de l'engager à cette démarche, lorsque le moment serait convenable. J'aurais saisi cette circonstance pour accuser Carnot, comme spécialement chargé de la guerre, de la marche de Hoche sur Paris, et j'aurais demandé qu'il fût invité par un message à venir dans le Conseil pour répondre à ce reproche. Il avait promis de s'y rendre sur-le-champ et de tout dévoiler, en accusant ses trois collègues d'avoir formé le projet de dissoudre les Chambres et de proscrire les membres les plus influents. Aussitôt après sa décla-

ration, un décret d'accusation aurait été porté contre les trois directeurs; le général Pichegru, dont Carnot admirait les talents militaires, aurait été nommé commandant des troupes qui étaient dans Paris, comme il le fut dans une circonstance dont j'ai parlé.

Ce projet devait réussir par son extrême simplicité. Il avait le grand avantage de n'avoir pas besoin d'être connu de beaucoup de députés. Deux seulement et un directeur en étaient instruits; cela suffisait pour le succès; mais le succès dépendait entièrement de la manière dont Carnot aurait parlé. S'il dénonçait l'attentat projeté contre les Chambres, nous étions bien certains qu'à l'instant même l'arrêt d'accusation aurait été prononcé, et le commandement de Paris donné au général Pichegru. Le succès aurait été d'autant plus facile que, ce général, Villaret et moi, nous aurions dans nos discours rassuré le tiers conventionnel, en déclarant que nous n'agissions que pour maintenir l'inviolabilité de tous les députés et la préserver des attentats préparés contre elle. La conduite de Carnot aurait puissamment contribué à les rassurer.

Tandis que nous étions occupés de nos idées, Villaret et moi, les autres membres influents du parti royaliste avaient pensé, comme nous, que rien ne pouvait réussir sans Carnot. Ils l'avaient fait sonder par un député qui avait eu des liaisons avec lui. M. Delarue, l'un des députés traînés dans les déserts de Sinamary, raconte, dans un ouvrage qu'il a publié, cette négociation avec beaucoup de détails; il en résulte que Carnot fut inflexible, et ne cessa de protester que jamais il ne se séparerait de ses collègues. Ce récit et le mien ne se contredisent point. Ce député, que M. Delarue ne nomme pas, mais qu'il m'a dit être lui-même, chargé d'entraîner Carnot dans une conspiration contre le Directoire, parlait au nom d'une réunion nombreuse de députés; il devait leur rendre compte de cet entretien. Carnot était trop prudent pour s'ouvrir à lui; d'ailleurs le moment que nous avions choisi pour agir était

déjà passé lorsque cette conférence eut lieu. Pichegru avait eu la trop facile bonté de livrer aux prières et aux larmes d'une personne la lettre qui annonçait les desseins du général Hoche. Cette action était bien généreuse de la part de Pichegru ; il savait, comme tout le monde, que dès longtemps Hoche était jaloux de lui, et que cette jalousie avait enfoncé dans son cœur une haine qu'il ne pouvait dissimuler. Les troupes de ce général étaient retirées ; il avait renoncé à son projet : on ne songeait plus à le dénoncer. Il n'y avait plus, dès lors, entre Carnot, Villaret et moi, aucune espèce de combinaison qui tendît à reprendre nos premières idées.

C'était un genre de conspiration d'une nature toute particulière, et précisément, parce que ce n'était pas une conspiration, elle aurait réussi s'il nous avait été possible de donner à Carnot une espèce de garantie de la conduite future des royalistes envers lui ; mais cela n'était pas en notre pouvoir. Il répétait souvent à Villaret-Joyeuse qu'il avait, dans ses promesses comme dans les miennes, la plus grande confiance, mais que notre parti nous échapperait à nous-mêmes après le triomphe, et que nous serions persécutés si nous faisions des efforts pour le protéger contre le ressentiment implacable des royalistes. Il nous était impossible de le rassurer.

Dans un ouvrage imprimé sur les événements qui précédèrent le 18 fructidor et sur la conduite de Carnot, on trouve ces réflexions, suggérées et peut-être écrites par lui-même :

« Si Carnot n'opposa pas plus de vigueur et plus de résis-
« tance aux invasions de ses collègues ; s'il tarda trop à dénon-
« cer au Corps législatif des complots sur lesquels il ne lui
« restait pas le moindre doute ; *s'il ne se mit pas ouvertement*
« *à la tête de son parti*, comme Barras était à la tête du sien,
« ce ne fut pas sa faute, mais bien celle des royalistes, dont
« la soudaine résurrection, les nombreuses indiscrétions, les
« menaces extravagantes, et surtout les souvenirs implacables,

« lui révélèrent ce qu'il avait à craindre s'il tombait dans leurs « mains ou s'il se jetait dans leurs bras. » Ces lignes s'accordent parfaitement avec mon récit.

Le récit que j'achève était terminé depuis longtemps lorsque j'ai lu le premier volume des *Mémoires de M. de Bourrienne*. Il raconte dans le plus grand détail tout ce qui s'est passé avant et après le 18 fructidor : son récit ne contrarie point le mien. Il répète plusieurs fois que Bonaparte était résolu d'appuyer la majorité du Directoire et de combattre la *faction royaliste;* mais il ajoute, à la page 232 : *Ce parti eût été écouté s'il lui eût offert le pouvoir*.

Il dit aussi que Bonaparte était décidé à marcher sur Paris, si la majorité des Conseils avait triomphé. Suppose-t-il par là que, si les deux Chambres ne l'avaient pas nommé l'un des directeurs, ou le chef du Directoire, il aurait marché sur Paris? Je ne crois pas qu'il l'eût osé, et, s'il l'avait osé, le parti triomphant, qui n'aurait eu l'avantage que par la bonne et ferme conduite de ses chefs, aurait pu facilement assurer sa victoire. Bonaparte n'aurait pu être à Paris, avec son armée, avant un mois. Que de mesures on aurait pu prendre! Pichegru aurait été dès le premier jour à la tête d'une armée; un grand nombre de généraux pensaient alors comme lui et se seraient joints à lui. Bonaparte se serait exposé à être mis hors la loi et déclaré traître à la France par des motifs bien puissants, puisque par sa marche avec son armée il aurait livré l'Italie aux Autrichiens et exposé ce pays à un soulèvement. Toute son armée ne lui serait pas restée fidèle. Moreau, qui était à la tête d'une armée, Moreau, son rival de gloire, se serait déclaré pour le gouvernement que les Conseils auraient formé.

Le *Mémorial de Sainte-Hélène* insinue, en parlant du 18 fructidor, que Bonaparte avait le désir et l'espérance que la majorité des Conseils triompherait; M. de Bourrienne pense différemment et donne beaucoup de preuves contraires; mais il doit savoir que dans les dissensions civiles on agit presque tou-

jours ouvertement d'une manière plus ou moins opposée à ses désirs, et même à ses résolutions, tant qu'elles sont secrètes. Si Carnot avait pu se déterminer en faveur de la majorité, ses discours à M. de La Valette auraient été différents, et la correspondance de celui-ci aurait empêché Bonaparte de se prononcer ouvertement contre les Chambres. On a vu plus haut quelle impression avait faite sur M. de La Valette le mouvement d'un grand nombre de députés pour repousser l'imprudent discours prononcé contre Bonaparte et son armée. D'ailleurs Carnot n'aurait pas voulu qu'on oubliât la gloire dont Bonaparte venait de couvrir les armes françaises, et il aurait trouvé les députés influents disposés à seconder des vues aussi justes que politiques. Donc, si la majorité du conseil avait été bien dirigée, elle aurait eu pour elle Bonaparte lui-même.

M. de Bourienne dit que « Bonaparte trouvait inexplicable « que le Directoire pût témoigner de l'inquiétude sur la manière « dont il avait envisagé le 18 fructidor, lui sans qui le Direc- « toire aurait succombé. » Ces inquiétudes existaient donc, puisqu'elles étaient reconnues par Bonaparte même, qui motivait sur elles la demande de sa démission. Il avait cependant fait tant de choses ouvertement en faveur du Directoire que ce Conseil n'aurait pu concevoir la moindre inquiétude sur ses sentiments s'il n'y avait pas eu quelque cause particulière et secrète ; cette cause était l'accord qui existait entre M. de La Valette et Carnot. J'en ai donné une preuve certaine et assez forte ; mais voici une autre cause de ces inquiétudes du Directoire que M. de Bourrienne a ignorée.

Lorsque Carnot cessa, suivant l'usage, de présider le Directoire, un mois ou peu de jours avant le 18 fructidor, Laréveillère lui succéda. Il trouva, dans les dépêches arrivées de l'armée d'Italie, une lettre dont l'adresse portait ces mots : *Au citoyen Carnot, président du Directoire*. Il l'ouvrit et la communiqua à Barras et à Rewbell. Quoiqu'elle fût écrite avec toute la circonspection que commandaient les circonstances ils

y trouvèrent quelque sujet de reproche envers Bonaparte et le témoignèrent à ce général. Il répondit avec hauteur, et rappela qu'il avait écrit, non pas au président du Directoire, mais au citoyen Carnot, président ; que c'était par conséquent une lettre particulière, et non une lettre officielle. Carnot en fut instruit et réclama sa lettre. Ce fut un sujet de querelle. Les querelles violentes étaient continuelles alors entre les autres directeurs et lui. C'est de Carnot que j'ai appris cette anecdote, lorsque je l'ai vu en Suisse, chez M. de Vintimille.

Tout ce que dit M. de Bourrienne est incontestable; mais cela n'empêche pas que les événements auraient pu être bien différents de ce qu'ils ont été. Villaret-Joyeuse et moi, nous allions droit à la source unique de toute espérance, en nous concertant avec Carnot. Il avait pour lui les généraux Pichegru, Moreau et beaucoup d'autres. Pichegru aurait eu sur-le-champ une armée; Moreau en avait une. Ces deux armées auraient appuyé la majorité des Conseils et le nouveau Directoire. D'ailleurs, je le répète, la majorité n'aurait pas oublié tout ce que la France devait aux victoires de Bonaparte. Carnot en parlait souvent dans nos entretiens.

Je trouve la preuve de ce que j'avance, relativement à M. de La Valette et à Bonaparte, dans une notice imprimée au-devant du procès des Anglais qui favorisèrent l'évasion de M. de La Valette. J'y vois :

« Bonaparte imagina d'avoir à Paris un homme entièrement « à lui, qui fût comme une sorte de ministre résidant près du « gouvernement et auquel il adressait ses dépêches, en lui lais- « sant la faculté de transmettre par des notes ce qui pouvait « servir à ses desseins. Cet homme fut M. de La Valette.

« Le Directoire souffrit longtemps en silence *cette insulte,* « *qui se joignit alors à tant d'autres;* mais bientôt, ne trou- « vant de salut que dans un coup d'autorité, il signa l'arrêt « du 18 fructidor. Le succès inattendu de cette mesure ayant « rehaussé l'orgueil du Directoire, le président parla de com-

« prendre l'agent du général Bonaparte dans la proscription. « La Valette ne crut pas devoir s'exposer à l'effet de cette me- « nace ; il se retira en Allemagne. »

On trouve, dans les Mémoires de M. de La Valette, que Barras fit surveiller sa correspondance avec Bonaparte. Il ajoute : « Elle était en chiffres, et cette preuve de défiance et « de mystère, en augmentant les soupçons, contribua peut-être « à hâter la catastrophe, *dans la crainte que Bonaparte ne « prît un parti qui aurait embarrassé le Directoire.* »

Oui, il aurait pris ce parti, j'en suis convaincu, si la majorité avait été régulièrement systématisée, sous des chefs avoués par elle. Son caractère l'y portait plus encore que les circonstances ; une courte négociation avec son agent, avec Carnot et l'un des chefs avoués par la majorité, aurait tout terminé. En effet, on voit, par les dernières phrases de M. de La Valette qu'une défiance mutuelle existait entre trois directeurs et Bonaparte. Si notre parti avait eu des chefs, ils auraient profité de cette défiance ; il leur eût été facile de rassurer entièrement Bonaparte par son confident, M. de La Valette. Le général aurait peut-être saisi le pouvoir en sauvant les Chambres de la tyrannie du Directoire.

Il est certain que les choses étaient dans cet état singulier, ou la tyrannie du Directoire pouvait être abolie dans une heure, si Carnot s'était déclaré. Il est très-humiliant de dire qu'avec lui nous aurions été puissants et que sans lui nous n'étions rien. Cette triste situation venait uniquement de notre caractère politique, qui sera toujours dominé par notre vanité et notre jalousie naturelles, deux défauts qui ne nous permettront jamais d'avoir des chefs *de notre choix* et de leur accorder quelque confiance. Tel a toujours été et tel sera toujours le parti des honnêtes gens en France ; tandis que la faction qui veut détruire est entraînée par un instinct impétueux qui l'avertit sans cesse qu'elle ne peut espérer de succès si elle n'a pas d'ensemble, et par conséquent si elle ne reconnaît pas de chefs.

En outre, il faut avouer qu'il y a dans notre caractère politique une certaine niaiserie qui nous fait croire à la puissance des lois, des déclarations, des maximes, des principes, toutes choses les plus faibles en politique qu'on puisse imaginer, et les plus incapables de relever seules ou de soutenir un gouvernement.

Nous le montrâmes bien dans ces circonstances. Nous n'opposâmes à la conspiration de Barras, à la marche de Hoche contre les Chambres, qu'une vaine formule qui déclarait criminels les généraux qui s'avançaient avec leurs troupes jusqu'à une certaine distance de Paris. Deux poteaux devaient être plantés avec une inscription. Remarquez que cela n'empêchait pas le Directoire, maître des armées, d'introduire dans Paris les troupes destinées contre nous, et que déjà elles y étaient rassemblées.

C'était une chose déplorable et risible à la fois que cette confiance de la majorité dans ces deux poteaux. J'ai vu des hommes qui entraient en fureur contre ceux de leurs collègues qui combattaient cette mesure. Pendant toute la Révolution, au milieu même des plus grandes horreurs, nous avons vu cette niaiserie; elle forme le fond de notre caractère politique, elle provient de notre faiblesse. Un général victorieux fut le rapporteur du comité qui proposa ce moyen ridicule.

Il devait paraître étrange à un homme d'un si grand génie, qui avait commandé les armées, remporté des victoires éclatantes, anéanti quatre armées ennemies, de proposer de semblables mesures; il avait des idées bien différentes. J'avais souvent remarqué dans ses discours qu'il ne pensait pas qu'on pût rien faire sans commander une armée, et qu'il était très-éloigné de tenter ce qu'on appelle un coup de main. Tous ses discours confidentiels auraient pu se traduire ainsi : « Donnez-moi une armée, et vous verrez. » Sans une malheureuse modestie, il se serait moqué du comité qui le nommait son rapporteur; il aurait montré le mépris que lui inspiraient de pareilles mesures;

il aurait pris l'ascendant qui devait lui appartenir. Il n'avait pas en lui-même cette confiance extraordinaire qu'avait Bonaparte, excepté quand il commandait une armée. Aussi fus-je bien surpris de le voir, quelques années après, venir braver Bonaparte dans Paris. J'ai ouï dire à une personne très-instruite de ses projets qu'on le détermina à Londres en paraissant croire qu'il craignait Bonaparte. Son audace fut seule écoutée, et l'emporta sur la prudence qu'il avait toujours unie à l'audace dans ses manœuvres militaires.

Le général Villot, député comme lui, n'avait jamais commandé en chef. Il avait d'autres idées ; il croyait qu'on pouvait réussir par une entreprise subite et hardie. Ses paroles et ses démarches prenaient trop l'empreinte de cette espérance. Il venait quelquefois aux séances à cheval, avec des pistolets aux arçons de sa selle. C'était une erreur de croire qu'on pouvait réussir par un coup de main. Le Directoire avait dans Paris des troupes obéissantes; jamais peut-être elles n'ont été plus soumises qu'alors. Le règne de la Terreur avait imprimé la crainte dans nos camps plus encore que dans nos villes. Les victoires récentes en Italie avaient affermi le pouvoir du gouvernement sur l'armée, sur les troupes qui étaient sous ses ordres dans Paris. Il était absurde de vouloir lutter contre lui par un coup de main.

Mais les choses auraient été bien différentes dans le plan que j'ai exposé plus haut. Carnot, déclarant à la Chambre des députés le complot formé contre elle, aurait imprimé aux esprits un grand mouvement. C'est par des mouvements semblables que l'on entraîne tous les peuples, surtout le peuple français. Le mouvement une fois imprimé, il faut être bien mal habile pour n'en pas tirer tout l'avantage qu'on s'en était promis. Tout homme qui connaît l'histoire de la Révolution sait que des mouvements imprimés aux esprits par des circonstances nouvelles ont seuls amené de grands changements en bien comme en mal. Nous manquâmes une occasion semblable

par la situation personnelle de Carnot ; nos ennemis surent en profiter. Ce fut par la supposition d'une conspiration qu'ils anéantirent les espérances des royalistes ; mais ceux-ci auraient pu fonder leur accusation *sur une conspiration véritable contre la liberté des Chambres législatives*.

Tandis que se passaient les choses dont je viens de parler, Barras formait seul une autre conspiration. Deux ou trois mois avant le 18 fructidor, il chargea une personne qui allait en Angleterre de voir le ministre anglais et de lui confier ses projets ; il promettait d'opérer une révolution en favorisant le parti royaliste et de donner la couronne au prince légitime. Il demandait 12 millions, qui devaient être partagés entre lui et les personnes mises dans sa confidence. On n'accepta point ses offres. J'ai la certitude la plus positive de ce que je raconte ; je connais la personne qui fut chargée par Barras de cette négociation.

Après le 18 fructidor (4 septembre 1797), Barras entama des négociations auprès de Louis XVIII par l'entremise de Fauche-Borel. On voit, dans les Mémoires de Fauche-Borel, des détails nombreux qui prouvent combien, dans de semblables affaires, il est difficile de réussir par des intrigues qui emploient un grand nombre de personnes et obligent à beaucoup d'écrits et de voyages. Une longue et périlleuse intrigue aboutit à faire connaître à Bonaparte, dans les premiers jours de son consulat, les lettres patentes données par Louis XVIII à Barras. Il en fut de même de cent petites intrigues pratiquées dans l'intérieur de la France ; aucune n'avança d'un seul jour le retour de la légitimité. Pichegru seul avait conçu un véritable plan, quand il était à la tête d'une armée, victorieux et couvert de gloire ; on sait ce qui empêcha le succès.

Toute la conspiration de Lucien Bonaparte en faveur de Napoléon, pendant qu'il était en Égypte, se bornait à le presser d'arriver en France. Il arriva avec sa gloire ; mais seule elle n'aurait pas suffi. Son génie, très-clairvoyant sur le point dé-

cisif des grandes affaires, porté naturellement à la résolution, éloigné de toute hésitation, capable même de mouvements impétueux, quand l'instant est arrivé, son génie seul le porta au sommet du pouvoir.

Des choses de cette espèce ne peuvent réussir sans de grands moyens et une extrême simplicité dans la préparation. On a vu combien tout eût été facile à Carnot s'il avait pu se décider. Le plus grand moyen existait : c'était la majorité certaine, indubitable de la chambre élective ; c'était le grand mouvement qu'eût excité la déclaration de la marche du général Hoche sur Paris; c'était la présence d'un général victorieux, mis sur-le-champ à la tête des troupes, et l'amitié qui l'unissait, ainsi que Carnot, au général Moreau, qui commandait une autre armée. Dans nos entretiens, Carnot apercevait, dans toute leur étendue, ces grands moyens de succès ; il les récapitulait avec une sorte de complaisance ; mais il ne pouvait se décider. On en connaît les raisons.

Je crois que Barras présumait trop de ses forces dans les deux entreprises qu'il a ébauchées pour le retour des Bourbons. Il n'avait jamais commandé les armées ; il n'avait pas, comme Carnot, dirigé la guerre pendant huit années, et placé une foule de généraux et d'officiers de tout grade qui lui devaient leur avancement. Il n'avait pas auprès de lui un homme comme Pichegru, à qui un seul mot aurait suffi pour le faire déclarer ; il promettait d'ailleurs la chose la plus difficile : le retour subit, instantané des Bourbons. Rappelez-vous avec quelle profonde dissimulation Monk le républicain, à la tête d'une armée, voulant rétablir Charles II, semblait agir d'une manière contraire à son but et préparait le moment décisif. Toute action de cette espèce doit avoir un commencement, un milieu et une fin ; ce sont les deux premières parties qui assurent le succès de la dernière. Sans des moyens et une marche semblable, il faut, dans de graves ébranlements, ne pas agir plutôt que de faire des tentatives inutiles, car elles fortifient toujours

le parti contraire. Ou ce parti gouverne bien, et alors on ne peut rien contre lui; ou il gouverne mal, et alors il perd ses forces; il amène lui-même l'instant où l'on pourra l'attaquer avec avantage.

Notre faiblesse était manifeste; il était évident que notre parti ne pouvait rien; il faisait pitié à tous ceux d'entre nous qui réfléchissaient profondément sur les circonstances menaçantes où nous étions. D'imprudents députés parlaient du rétablissement de la royauté comme si une chose si difficile dépendait de nous et pouvait se faire sans y marcher par degrés, avec constance, mais avec lenteur, en amenant les événements, en sachant s'en servir. Ces hommes, incapables de combiner la moindre mesure et d'enchaîner plusieurs déterminations les unes aux autres, n'avaient que de vaines paroles et nous perdirent. Camille Jordan, qui depuis s'est jeté dans le parti opposé, demandait *la liberté des cloches* comme une chose fondamentale, et vouait ainsi au ridicule et lui-même et son parti. En vain lui disait-on : « Laissez venir le nouveau tiers, et vous aurez la liberté des cultes dans toute son étendue. » Son obstination était d'autant plus mauvaise que, dans les campagnes, on entendait déjà les cloches, qui, de toutes parts, retentissaient sans permission. Mais son discours était préparé; il était écrit; c'était une pièce d'éloquence : comment en faire le sacrifice? Cette malheureuse vanité, qui s'obstine à débiter un discours écrit lors même que les choses sont changées ou ne sont ni préparées ni favorables, a peut-être, plus que toute autre cause, contribué aux sottises de nos Assemblées; et c'est surtout parce qu'ils portent avec eux ce funeste inconvénient qu'ils devraient être bannis de nos Assemblées, comme ils l'étaient et le sont de toutes les assemblées délibérantes.

Je saisis une occasion favorable, en parlant de l'autorité du Directoire et de l'usage qu'il en faisait, pour exposer la honte imprimée au nom français par la longue captivité, en pays étranger, de MM. de Lafayette, Latour-Maubourg et Alexandre

de Lameth ; je demandai s'ils avaient cessé d'être Français, si le Directoire les avait rejetés du sein de la France, s'il croyait pouvoir faire de sa puissance un plus noble usage qu'en réclamant la liberté de ces Français, retenus depuis si longtemps dans une douloureuse captivité. Je fus appuyé par l'assentiment de la très-grande majorité. Le Directoire connut ce qu'il devait faire. Le soir du même jour, je reçus les remercîments les plus vifs de Mme de Lafayette et de ses enfants, qui se livrèrent à l'espérance. Les prisonniers furent mis en liberté peu de temps après, par l'entremise du Directoire.

Le Conseil des Cinq-Cents s'occupait alors de mesures défensives, telles qu'un changement dans sa garde particulière et le rétablissement de la garde nationale. Il adopta promptement ces deux résolutions; mais le Conseil des Anciens n'y mit pas la même promptitude. Au reste, c'étaient de bien faibles moyens; ils étaient même inutiles. L'esprit public était contraire au Directoire : c'était bien connu; mais, encore une fois, quelle puissance peut avoir cette chose appelée opinion publique? Le meilleur esprit ne produit rien sans un mouvement imprimé par quelque circonstance; c'est à faire naître ces circonstances que consiste l'habileté. C'était en vain qu'un grand nombre de chouans et de Vendéens, hommes éprouvés et résolus, s'étaient rendus à Paris, animés des meilleurs sentiments.

Nous étions absolument dans la même situation que celle où s'était trouvé Louis XVI au 10 août 1792. Alors, comme à l'instant dont je parle, on avait assez de forces pour repousser l'attentat qui se préparait. La détermination du mouvement pouvait partir de la majorité de la Chambre, comme, au 10 août, elle aurait pu partir des ministres et du roi. Mais il nous manquait ce qui seul peut faire réussir ou l'attaque ou la défense : un petit nombre de chefs certains d'avoir l'assentiment de leur parti, dont le pouvoir fût connu, avoué, proclamé par leurs amis et redouté de leurs ennemis. Jamais nous ne verrons rien de semblable en France; notre caractère s'y oppose. Je parle

des honnêtes gens. Au 27 juillet 1830, un parti eut des chefs connus d'avance et rapidement proclamés; l'autre parti n'en eut point, et ses chefs naturels disparurent comme des ombres.

Nous étions sans chefs, comme au 10 août, mais nos ennemis en avaient trois, animés par un intérêt commun; ils avaient l'autorité; ils ordonnaient, ils étaient obéis : leur succès était infaillible.

J'étais membre de la commission des inspecteurs, avec MM. Pichegru, Delarue, Eymery et Thibaudeau. Dès le 14 fructidor nous reçûmes des rapports alarmants. Nous résolûmes de faire un rapport au Conseil; j'en fus chargé. Mais il était impossible de l'établir sur les informations que nous avions. C'étaient des récits de propos tenus dans des groupes agités qui s'occupaient des affaires publiques, des avis sans preuves, sans fondements. Je n'avais besoin de rien de tout cela pour savoir que nous étions dans le plus grand danger, et rien de tout cela ne pouvait me servir pour motiver un rapport. Cependant il fut convenu que je le ferais le 18. Cette résolution ne put être secrète; elle hâta la détermination du Directoire; mais il était évident que, sans la connaissance du projet de ce rapport, le Directoire allait éclater. La ruine de notre parti était certaine; elle provenait de la nature même des choses, et ces choses provenaient de notre caractère.

Nous ne pouvions nous sauver que par une action vigoureuse; mais point d'action sans des chefs bien certains que tout ce qu'ils proposeront sera adopté sur-le-champ par la majorité, sans aucun discours ni discussion aucune. Il est certain que les directeurs nous faisaient l'honneur de craindre un rapide décret d'accusation.

Dans le projet ébauché par Carnot, Villaret-Joyeuse et moi, l'action se trouvait naturellement; elle ne pouvait manquer si nous avions eu le consentement de Carnot. Dans le moment dont je parle, l'action aurait existé sans Carnot, si nous avions formé un vrai parti, si le général Pichegru en avait été le chef

déclaré, sûr d'être soutenu, et dès lors écoutant et suivant les inspirations de ce génie prudent et audacieux qu'il avait tant de fois déployé. Il n'aurait pas eu besoin de ces ridicules informations qu'on ne me livra que le 17; il aurait eu assez de preuves à présenter, en s'appuyant sur la notoriété publique, pour imprimer un grand mouvement, motiver un décret d'accusation contre trois directeurs, les faire remplacer, et prendre le commandement général des troupes qui étaient dans Paris. Carnot, conservé dans le Directoire, nous aurait secondés; il n'aurait plus craint la déclaration subite de la royauté, chose absolument impossible alors, et sur laquelle les chefs avoués auraient pu le rassurer.

Mais il aurait fallu que ces mesures eussent été à l'instant même approuvées par le Conseil des Anciens. Son assentiment était vraisemblable; car, dans les grandes crises, un mouvement imprimé rapidement et sans hésitation par la Chambre élective, en bien comme en mal, sera toujours irrésistible. En lisant ces lignes, n'oubliez pas que nous avions une majorité certaine, indubitable.

Ainsi notre parti eut alors deux moyens de tout sauver : l'un, facile et prompt, par Carnot, s'il avait pu se déterminer; l'autre par le général Pichegru, si nous avions eu dans nos têtes la plus faible partie d'une intelligence capable de combiner des mesures d'action. J'ai honte de nous-mêmes en écrivant ces lignes. Pichegru seul est excusable, parce qu'il était accablé d'un profond dégoût de tout ce qu'il voyait et entendait.

La disposition naturelle de mon esprit me portant à toujours chercher dans les affaires le point principal d'où le reste dépend, à m'y arrêter, et à bien considérer ses effets, j'étais convaincu que nous étions perdus, parce que nos ennemis pouvaient agir, et que nous, au contraire, nous ne pouvions avoir aucune action.

Le soir du 17, j'engageai ma femme et ma fille à se rendre

chez des amies et à y passer la nuit; je me rendis ensuite à la salle de la commission des inspecteurs. Thibaudeau me remit les proclamations imprimées du Directoire; elles allaient être affichées pendant la nuit. Les troupes commençaient à marcher et à s'avancer sur différents points peu éloignés des Tuileries. Le général Augereau les commandait.

Un député, M. de Mersan, a écrit, dans une brochure qu'il a publiée sur le 18 fructidor, qu'il m'avait vu ce soir même dans la salle des inspecteurs, qu'il m'avait révélé toute la conjuration du Directoire, et que je n'avais pas voulu le croire. Il aura pris pour de l'incrédulité l'indifférence apparente avec laquelle je l'écoutais. J'étais parfaitement instruit, par mille indices, et par Thibaudeau, qui m'avait montré la proclamation du Directoire. Comment n'aurais-je pas su ce que tout le monde savait? Je savais depuis longtemps que la crise devait arriver et qu'elle était inévitable. Ce député était toujours en mouvement, parlait de tout et à tous, voulait tout savoir, croyait tout savoir, proposait des mesures, croyait au succès certain de ses idées et de ses plans. Dans une perpétuelle agitation, il faisait à son parti un mal dont il ne se doutait pas. Il croyait de bonne foi avoir la plus grande influence dans toutes les affaires. Si on l'avait cru, il aurait tout sauvé. Les hommes de cette espèce sont très-nombreux dans les agitations politiques; avec d'excellentes qualités ils font un mal infini.

M. Delarue, d'un caractère bien différent, mettait un zèle extrême à servir notre cause; on peut en voir la preuve dans l'ouvrage qu'il a publié. Il croit que le général Villot avait organisé un corps de douze à quinze cents jeunes gens déterminés à suivre ses ordres; il en parle avec certitude. S'il ne se trompe pas, ce général n'aurait pas dû laisser agir le Directoire : il aurait dû le prévenir. Mais était-ce possible quand le Directoire avait dans Paris une armée nombreuse et obéissante? « On voulait, dit M. Delarue, agir légalement. » Dès lors on n'avait pas besoin de cette force très-illégale. C'est

encore là une des causes continuelles de la perte des honnêtes gens dans les dissensions publiques : ils sont toujours arrêtés par des considérations dont ne s'occupent jamais leurs ennemis. Ceux-ci se mettent dès l'abord en état de guerre et se préparent à fouler aux pieds toutes les lois

Au reste, le 18, quand le moment terrible arriva, les députés des deux Chambres, au nombre de deux cents environ, se conduisirent avec beaucoup de courage; les présidents, MM. Siméon et Lafond-Ladébat, leur donnèrent l'exemple. Chassés de la salle des séances par la force, ils tentèrent encore d'y pénétrer. Un corps de cavalerie chargea des hommes sans armes et les contraignit à se disperser. Pastoret harangua avec force les satellites armés, et leur adressa sans ménagement les épithètes qu'ils méritaient. J'appris, en me retirant, que plusieurs députés étaient réunis chez Lafond-Ladébat; je m'y rendais lorsqu'on m'instruisit qu'on venait d'environner sa maison d'une troupe armée, qu'on y avait pénétré en plein jour de vive force et arrêté tous les députés qui s'y trouvaient. Je me rendis chez M. Dorion, excellent et fidèle ami autant que bon royaliste.

La liste des proscrits était alors publique : c'était ma quatrième proscription. La plus dangereuse fut celle que prononça la Commune de Paris, au 10 août. Mis ensuite hors la loi, errant dans la France, n'ayant d'asile que les grands chemins, condamné à mort le 13 vendémiaire et à la déportation le 18 fructidor, j'étais destiné à subir une cinquième proscription; mais ce ne fut que longtemps après.

Le lendemain 19, j'allai un instant, caché dans un fiacre, chez M. Mallus, digne royaliste du côté droit de l'Assemblée législative. Il y montra toujours la plus grande fermeté. Sa conduite ne démentit pas un instant ses principes; il publia, en 1792, une déclaration noble et énergique de ses sentiments. Le général Rochambeau et M. Panis, son aide de camp, vinrent me trouver chez lui; ils se chargèrent de me conduire hors de

Paris. Ils avaient tout prévu. La fille de M. Mallus était présente à notre entrevue; cette jeune et belle personne me considérait avec cet attendrissement qu'inspire un proscrit à une belle âme. Elle paraissait plus accablée que moi-même de ma position. Elle épousa, peu d'années après, M. le marquis d'Ambly, et j'ai eu l'occasion de lui rappeler cet obligeant intérêt, qui n'est jamais sorti de ma mémoire.

Je demandai aux deux militaires comment ils pourraient me faire sortir des barrières sans être arrêté. Les ordres les plus sévères avaient été donnés, et des troupes de ligne, postées à toutes les portes, avaient à leur tête des officiers chargés d'examiner les passe-ports. Je n'en avais pas. Rochambeau me répondit qu'il se chargeait de tout, que c'était une expédition militaire, et qu'il répondait du succès. Deux femmes étaient dans sa voiture; elles me dirent qu'elles seraient heureuses de contribuer au salut d'un royaliste. Arrivés à la barrière de Paris, la voiture fut arrêtée. Les deux officiers, en grand uniforme, avec d'énormes chapeaux et des plumes élevées, se mirent aux portières, parlèrent à l'officier de garde et aux soldats. Les femmes se levèrent et se mêlèrent à la conversation, qui devint très-bruyante et fort joyeuse. J'étais entièrement caché dans le fond de la voiture, derrière ces quatre personnes. Elle passa librement, tandis que les femmes et les officiers achevaient de causer avec le commandant et les soldats du poste.

Parvenu à une certaine distance de Paris, je remerciai affectueusement mes libérateurs et j'entrai dans les champs labourés. Je pris un sentier, et je parvins à une maison de campagne, chez M. et Mme Ségretier, mes anciens amis. Comme le Directoire faisait chercher de tous côtés les proscrits échappés à sa vengeance, je quittai ces dignes amis, et je me rendis chez Mme Cottin, dans une maison de campagne cachée au milieu des bois, dans la forêt de Marly, et qui appartenait à son parent, M. Gerardot, banquier à Paris. Là M. Bresson,

aussi adroit que généreux, vint avec des outils. Il changea les cloisons, et les arrangea de façon à me faire une petite chambre qu'on ne pouvait soupçonner si l'on faisait des recherches dans cette maison. J'y passais les jours et les nuits. Ma fenêtre donnait sur un taillis très-épais; je pouvais, en sautant par la fenêtre, aller, sans être aperçu, dans une partie de la forêt, où je jouissais du plaisir de la promenade, si doux pour un prisonnier.

CHAPITRE XXI.

Arrivée en Suisse après ma proscription du 18 fructidor. Séjour dans ce pays. Départ pour l'Italie.

En écrivant ce chapitre et le suivant, je reconnais que je sors du plan que j'ai constamment suivi jusqu'à présent. Je ne recherche plus les causes et les suites de nos révolutions; mais comme, pendant mon séjour en Suisse et en Italie, j'ai vu des choses qui étaient les effets immédiats de nos principes et de nos révolutions, j'ai pensé que ces deux chapitres seraient ainsi liés au reste de l'ouvrage. Peut-être le lecteur, après les avoir lus avec l'indulgence que je lui demande, accordera plus d'attention encore à la seconde partie politique. Je rentrerai alors dans mon plan, et je rechercherai avec soin les causes des grands changements, dont nous avons eu successivement le spectacle.

Après une quinzaine de jours passés dans les bois de Marly, je partis pour la Suisse, toujours à pied, comme dans mes autres proscriptions. On avait indiqué à ma famille un guide qu'elle m'envoya; je fus très-fâché de l'avoir. Cet homme était extrêmement peureux; les moindres rencontres l'effrayaient; il augmentait ainsi les risques que je courais d'être découvert. Je m'aperçus d'ailleurs que, dans toutes les auberges où il me faisait entrer, il était connu pour conduire ainsi des proscrits, et surtout de malheureux prêtres. Un jour nous nous trouvâmes tout à coup vis-à-vis de deux gendarmes à cheval; il trembla de tous ses membres; il se jetait à droite et à gauche. Il me disait de chanter; je l'envoyai promener avec ses chansons. Je fus très-étonné que ces gendarmes n'eussent conçu

aucun soupçon, tant était visible la frayeur de cet homme. Je regrettai le temps où, pendant la Terreur, je voyageais seul au milieu de dangers bien plus grands, sans autre guide que mon sang-froid et ma présence d'esprit.

Je lui ai cependant l'obligation de m'avoir fait entrer à Arbois chez un bien digne homme dont j'ai malheureusement oublié le nom; il me reçut comme on reçoit un proscrit dont on partage les opinions politiques. Nous parlâmes beaucoup des derniers événements, de ceux qui se préparaient, et du général Pichegru, né dans cette ville et cher à ses habitants par son caractère autant que par sa gloire militaire. Quoique buveur d'eau, je n'oubliai pas de parler du vin d'Arbois, que Henri IV aimait tant, et nous bûmes à la santé de ses descendants, dont le retour en France nous paraissait plus éloigné que jamais. Mais nous étions d'accord dans la pensée que ce misérable et ridicule Directoire ne pouvait exister longtemps. Le lendemain, je me séparai de mon digne hôte, qui répondit à mes remercîments par les vœux les plus affectueux pour mon heureux voyage.

Dans les montagnes du Jura, je rencontrai un jeune homme avec qui je fis une prompte connaissance; il répondit ingénument à toutes mes questions. Il avait dix-huit ans; il me dit son nom, en ajoutant « gentilhomme breton. » Sa mère l'envoyait au service des princes. Il n'avait presque rien pour sa dépense. Je lui demandai ses ressources; il fut très-étonné que j'en parusse douter. Il ne manquait de rien; il serait reçu par les défenseurs de la couronne; il était ravi du sort qui l'attendait. Je voulus lui dire que l'armée des princes venait d'être licenciée. Il ne pouvait le croire : c'était impossible; il était sûr que le roi allait être rétabli sur son trône. J'admirai son ingénuité, ses sentiments et sa persuasion. Mon guide me sépara de lui.

Des hauteurs du Jura je découvris enfin le lac de Neuchâtel, que je voyais à mes pieds Je contemplai avec ravisse-

ment le beau spectacle qui frappait mes yeux. Prêt à sortir de cette France agitée par tant de sottises et d'infamies, et près d'entrer dans la Suisse si tranquille, ce tableau et ce contraste remplissaient mon esprit de mille réflexions. Je ne prévoyais pas que cette Suisse, l'asile de tant de proscrits, allait être bientôt ravagée par ce même Directoire qui venait de me proscrire.

Quand je fus au sommet du Jura, mon guide me montra les premières maisons de la Suisse; elles étaient au fond de la vallée et présentaient un aspect charmant. Il me dit que nous pouvions être vus par des douaniers, et que, s'ils nous apercevaient au moment où nous descendions la montagne, ils tireraient sur nous des coups de fusil; qu'il fallait donc descendre rapidement. Il partit aussitôt. Je suivis son exemple, et, après une course très-rapide, j'atteignis les maisons suisses. On ne peut imaginer, sans l'avoir éprouvé, le plaisir que l'on goûte à se trouver en sûreté, dans une tranquillité parfaite, après avoir été longtemps exposé au danger continuel d'être pris et privé de sa liberté. Après ce plaisir, ce qui m'occupait le plus était la vue d'un peuple nouveau pour moi, et dont les usages et le caractère étaient différents des nôtres.

Le soir même, j'eus l'occasion d'exercer l'attention d'un esprit naturellement observateur. Dans un bourg situé aux pieds du Jura, j'entrai dans une auberge. C'était un dimanche; je trouvai dans une grande salle beaucoup de personnes rassemblées, et surtout des jeunes gens. Parmi eux était un ministre protestant qui leur parlait avec autorité, tantôt devant tout le monde, et tantôt à l'écart. Deux jeunes gens, après m'avoir bien regardé, s'assirent auprès de moi, et me parlèrent en me faisant entendre qu'ils voyaient bien que j'étais Français. Ils se plaignaient amèrement de l'autorité de leur ministre, d'une espèce d'inquisition qu'il exerçait sur eux; il voulait tout savoir, toutes leurs actions, leurs paroles, et jusqu'à leurs pensées; ils se croyaient esclaves, traités comme tels, et ils enviaient la

liberté des Français. Je ne répondis pas à leurs plaintes; mais je peignis avec force l'état de la France, et je terminai cette triste peinture par le tableau de ce qui leur arriverait à eux-mêmes s'ils changeaient leurs gouvernements, leurs usages. Je leur dis combien en France on enviait leur bonheur. Je ne les persuadai point, et je suis convaincu qu'ils furent du nombre des Suisses qui, bientôt après, tombèrent dans un aveuglement qui leur fit échanger la noble liberté dont ils jouissaient pour les chaînes teintes de sang que leur envoya le Directoire de la France.

Le lendemain, je me rendis à Neuchâtel. J'admirai cette jolie petite ville, sa situation, son lac. On me dit que les magistrats ne souffraient pas que des étrangers y séjournassent; je fus obligé d'en sortir, et je me rendis à Yverdun. Je me trouvai à une table d'hôte, avec une douzaine d'officiers français qui venaient de quitter l'armée du prince de Condé, licenciée par l'ordre des puissances alliées. Parmi eux étaient deux officiers prussiens; ceux-ci gardaient le silence, mais écoutaient attentivement. C'était une conversation bruyante, un déluge de paroles, ou plutôt un choc continuel d'idées toutes contradictoires. Hélas! ces braves guerriers qui venaient de répandre leur sang pour la cause de tous les rois, licenciés par ces rois, étaient bien plus occupés à se contredire mutuellement sur ce qu'ils avaient fait, vu et entendu, qu'à se plaindre de l'indigne conduite qu'on avait envers eux.

Après le dîner, un des Prussiens vint à moi, et, comme il me prenait pour un Suisse, il me parla librement de cette conversation bruyante et me dit : « J'ai toujours remarqué « que des Français ne peuvent s'entretenir sans se contredire « les uns les autres sur tout ce qu'ils disent. » Je trouvai qu'il n'avait que trop raison, mais en même temps je remarquai que cet homme, qui parlait peu, n'était occupé qu'à copier les manières de ces Français qu'il critiquait. Naturellement roide et lourd, il prenait leurs airs évaporés, sautait sur une jambe,

puis sur l'autre, se donnait un air léger, autant qu'il le pouvait.

Le soir je me trouvai, je ne sais comment, dans une espèce de salle commune, avec Mme de Virieux et M. le commandeur de Buffévant, qui avait été sous-gouverneur des enfants de M. le comte d'Artois. Ils pensèrent que j'étais un des proscrits du 18 fructidor et parlèrent honorablement de ce parti et de ses nobles efforts. M. de***, d'une des premières familles de France, pensa et parla bien différemment. Je n'eus rien à lui répondre; car le commandeur prit sur-le-champ la parole, et repoussa ses reproches, non-seulement avec beaucoup de dignité, mais encore avec un véritable ascendant, sur tout ce que nous avions fait, sur les dangers auxquels nous nous étions exposés, tandis que lui, émigré rentré, végétait tranquillement à Paris, dont il venait d'être chassé après la défaite de notre parti.

Le lendemain, le grand seigneur fugitif me pria de passer dans une chambre voisine, et me fit des excuses sur ce qu'il avait dit, m'appelant par mon nom, et me disant qu'il ne me connaissait pas alors. Je ne me rappelle qu'une chose de notre conversation: c'est qu'il jugeait très-mal des événements passés et de ceux qui se préparaient.

Le commandeur avait appris mon nom par l'un des Français dont ce bourg était rempli, et qui, comme moi, fuyaient la France, d'après les nouvelles lois, mais sans être proscrit personnellement comme je l'étais. Le commandeur se rendit à Lausanne, où il loua une maison agréablement située, qu'il habitait avec Mme de Virieux. J'eus souvent le plaisir de les y voir pendant mon séjour dans cette ville, et quelques différences d'opinion n'empêchèrent pas un échange mutuel et cordial de politesses.

J'y trouvai un grand nombre de Français; les auberges et les maisons particulières en étaient remplies. J'y vis Mme de Marnésia, M. de Thiars, M. de Pontécoulant, MM. de Lameth, qui avaient une maison auprès du lac. C'était un spec-

tacle singulier que cette réunion de tant de Français qui remplissaient Lausanne : les uns avaient contribué à la Révolution ou l'avaient combattue ; les autres étaient depuis dix ans hors de leur patrie, armés pour leur patrie, et l'on venait de leur ôter leurs drapeaux ; les autres, après être rentrés un moment en France, venaient d'en être chassés, et parmi eux on distinguait trois ou quatre proscrits condamnés à la déportation, Pastoret, Duplantier et moi.

Tous ces Français, d'opinion différente, étaient très-polis les uns envers les autres ; on n'apercevait parmi eux aucun dissentiment, aucune aigreur. Ce n'était pas comme à Coblentz, au commencement de la Révolution. Là on se croyait sûr du triomphe et l'on se divisait ; on comptait la fidélité par degrés, et les derniers arrivés étaient mal reçus. A Lausanne on était vaincu, on sentait le besoin de se réunir, et l'on était arrivé à penser que les constitutionnels royalistes restés en France, et souvent proscrits, avaient combattu pour la cause royale comme les hommes qui s'étaient réunis aux princes ou aux puissances alliées.

J'en eus la preuve à une table d'hôte nombreuse, toute composée d'émigrés ; je fus traité par eux avec toutes sortes d'égards. M. de *** me le fit remarquer après le dîner. Il m'offrit poliment de faire parvenir mes lettres en France. Il avait un chien barbet, couvert d'un poil épais ; il attachait ses lettres parmi cette laine touffue. L'animal partait à l'ordre qu'il recevait, traversait les montagnes, et ne s'arrêtait plus jusqu'à ce qu'il fût parvenu au château de Mme de ***, situé en Bourgogne. Il pénétrait dans les appartements, qu'il connaissait, et allait mettre son dépôt aux pieds de sa maîtresse.

Je vis un moment M. le duc d'Ayen, si célèbre à la cour de Louis XV par son esprit et ses bons mots ; il était retiré en Suisse. Il me parut voir très-bien les choses, et sans aucune prévention politique.

M. le baron de Rolle, un des personnages les plus considé-

rables de la Suisse, nous invita à dîner, Duplantier, Pastoret et moi. C'était dans sa maison de Rolle, située dans le pays de Vaux. Nous fûmes surpris d'y trouver M. Necker; il nous parut plus surpris encore de nous y voir. Il fut d'abord un peu embarrassé; mais il se remit bientôt, et témoigna le plus grand désir de connaître notre opinion sur les affaires de la France. Nous traitâmes longtemps cette matière importante. L'esprit public, le mépris assez général qu'on avait pour le Directoire, l'impossibilité qu'il se soutînt longtemps, la défiance et les craintes que lui inspirait Bonaparte, la conduite que ce général allait avoir après tant de victoires, la paix qu'il était prêt à signer, tout cela fournit une ample matière à notre conversation. Nous insistâmes surtout sur la conduite que le Directoire tiendrait probablement envers la Suisse, et sur les craintes que nous inspirait pour elle la haine connue et déclarée de Rewbell, l'un des directeurs, d'autant plus qu'il était chargé des affaires étrangères. M. de Rolle nous en parut persuadé.

Quelques jours après, nous allâmes, Pastoret et moi, à une maison de campagne qu'habitaient ensemble M. de Vintimille et M. Adrien Duport. Le premier, sorti de France, où il avait vu une partie de sa famille périr sur l'échafaud, s'était, jeune encore, enrôlé dans l'armée autrichienne; il avait obtenu toutes les distinctions dues à la valeur et à la conduite; il avait été aide de camp du prince de Cobourg et du général Mack, qu'il croyait un grand général, et qui depuis vit détruire sa réputation à Ulm, en 1805.

M. Adrien Duport était un des membres les plus influents de l'Assemblée constituante. Carnot, réfugié en Suisse, était à ce dîner : une énorme perruque noire le rendait méconnaissable; il n'était connu que de Pontécoulant. Pendant le dîner, Vintimille parla de la bataille de Maubeuge, perdue, dans la seconde année de la guerre, par le prince de Cobourg. Il disait que ce prince était prêt à saisir la victoire; que la gauche des Français était en déroute, lorsque les choses changèrent en-

tièrement. « Il me semble, disait-il, que je vois encore cet homme grêle, pâle, de mauvaise mine, qui n'avait pas même un habit uniforme, et qui, un drapeau à la main, conduisait la droite des Français à travers un marais, pour attaquer notre aile gauche. » Il ajouta beaucoup de traits plaisants à la peinture qu'il faisait de l'homme grêle et pâle. Carnot éclata de rire. Vintimille l'observa attentivement, et, comme il avait été son camarade à l'école de Mézières, il démêla peu à peu les traits de son visage et s'écria : « Vous êtes Carnot ! » On ne put le lui cacher plus longtemps.

« Eh bien ! lui dit Carnot, c'est moi qui suis cet homme de mauvaise mine, que vous avez tant maudit. J'étais au centre de l'armée avec le général Jourdan, lorsque vous enfonciez notre aile gauche. Le général se prépara à la soutenir, et même donna ordre de faire marcher des bataillons de la droite pour renforcer le centre. Je lui dis aussitôt : « Général, c'est ainsi que l'on perd les batailles. Ne voyez-vous pas que l'ennemi a affaibli son aile gauche pour renforcer sa droite et tomber sur notre gauche ? C'est là qu'il faut marcher. Dès ce moment je prends tout sur moi, comme représentant du peuple. » Je saisis un drapeau ; je me fis suivre d'une partie du centre, et, porté à la droite, je marchai rapidement à travers un marais. Ce mouvement remplit nos troupes d'ardeur. L'ennemi ne l'avait point prévu. Je trouvai son aile gauche incertaine, ébranlée ; sa déroute fut prompte, et entraîna le reste de l'armée autrichienne. »

D'après la manière singulière dont j'appris ces détails, je dois les croire certains. Deux hommes opposés l'un à l'autre dans deux armées, qui s'accordent ainsi sans se connaître, et qui arrivent par le plus simple récit à raconter les choses de la même façon, donnent à ce récit l'air d'une vérité frappante. Le reste de leur entretien nous confirma plus encore dans l'idée que la victoire de Maubeuge était due à Carnot ; mais M. le maréchal Jourdan pourrait prouver le contraire.

J'entretins longtemps Carnot du plan singulier que nous avions formé, Villaret, lui et moi, et du succès probable qu'il aurait eu si Carnot l'avait secondé avec une forte détermination. Nous étions parfaitement d'accord sur ce succès ; il n'avait pas changé d'opinion sur l'issue probable du plan ; mais il conservait toujours la profonde conviction qu'après la victoire les royalistes l'auraient sacrifié.

Je vis à Lausanne avec quelle facilité se fait la contrebande. Dans la maison où j'étais logé était un Français établi en Angleterre depuis plus de vingt ans; il faisait passer en France des marchandises anglaises et suisses, des mousselines, des cotonnades de toute espèce. Il faisait ostensiblement cette contrebande : je voyais ses toiles étalées, je causais avec lui sur ses opérations. Il avait des hommes affidés, qui venaient prendre ses marchandises. Il était si sûr du succès qu'il en remettait d'avance le prix aux personnes qui les lui confiaient, et, lorsqu'elles étaient arrivées à leur destination, on lui remettait l'or qu'il avait donné et la prime qui était convenue. Je lui témoignai mon étonnement de ce qu'il payait d'avance ; il me répondit qu'il attirait ainsi une plus grande confiance, qu'il étendait ses opérations et recevait une prime plus considérable. Tous les jours il faisait de ces expéditions avec une tranquille assurance qui m'étonnait.

Je connus à Lausanne M. le docteur Scholl, médecin d'une grande réputation. Nous avions de fréquentes conversations, dans lesquelles il m'instruisait de tout ce qui concernait la Suisse ; il me peignait le bonheur dont jouissaient ses habitants : à peine y connaissait-on les impôts. Il me dit qu'ayant environ 12,000 francs de rente il ne payait que 6 francs au trésor du pays. Mais les choses ont bien changé quand la France est venue travailler cette contrée naguère si heureuse. Il avait à sa disposition une superbe bibliothèque qu'un riche Anglais lui avait confiée ; il me prêtait des livres italiens ; j'étudiais cette langue.

La Suisse commençait à s'alarmer des desseins du Directoire; elle était très-agitée; il s'y formait un parti dont les vœux secrets appelaient les Français. Les autorités cherchaient à éloigner les émigrés et les proscrits; elles craignaient que leur séjour n'augmentât encore l'animosité du Directoire contre la Suisse. Nous résolûmes, Pastoret, Duplantier et moi, de passer en Italie. Nous eûmes aisément des passe-ports, où nous prîmes la qualité de Suisses. Nous choisîmes bien mal le moment de notre départ. Nous partîmes à pied le jour même où les habitants du canton de Vaud se rendaient à des assemblées pour je ne sais quel objet politique. Ils marchaient en troupes séparées, formées suivant leurs opinions. Quand nous étions rencontrés par une troupe démocratique, elle nous insultait. « Voilà ces émigrés, ces aristocrates, qui voudraient établir partout le despotisme et qui combattent pour les tyrans. » Un instant après, nous trouvions une troupe attachée aux institutions de leur pays; nous étions encore outragés. « Voilà ces jacobins français qui ont commis tant de crimes dans leur pays, et qui voudraient en commettre dans le nôtre. » Ainsi nous étions toujours outragés. Nous fûmes quelquefois obligés de presser un peu le pas; ces braves gens avaient bu en route, ils étaient échauffés, et l'habitude que nous avions des procédés politiques du peuple dans notre patrie nous faisait désirer de nous éloigner promptement de ces groupes de raisonneurs, qui tous portaient un gros bâton. Ce fut à travers des cris, des menaces et des reproches contradictoires que nous arrivâmes à Saint-Maurice, dans le Valais.

Il y avait, dans l'auberge où nous étions, un crétin qu'on nous dit être d'une force de corps extraordinaire et très-méchant. On lui faisait faire des ouvrages les plus pénibles de la maison; mais il n'obéissait qu'à une jeune servante dont la jolie figure avait touché son cœur. C'était un singulier spectacle de le voir désobéir à d'autres personnes, et tout à coup, soumis en esclave aux moindres gestes de cette servante, faire en

grondant tout ce qu'elle lui ordonnait, les yeux fixés sur elle.

De Saint-Maurice nous allâmes voir un établissement nouveau formé par les religieux de la Trappe, bannis de France. Leur maison était construite en bois; ils y avaient déjà rassemblé un grand nombre d'enfants de ces contrées sauvages. Le supérieur nous fit entrer dans un vaste réfectoire, où ils faisaient un bien maigre repas. Lorsqu'il frappait dans ses mains, les enfants restaient tous dans la position où ils se trouvaient, les uns, la cuiller en l'air; les autres, la tenant prête à entrer dans la bouche ou y restant après y être entrée; d'autres, la tenant dans l'assiette de bois; tous dans le plus profond silence: c'était la grande obligation. Il répéta plusieurs fois son signal, toujours suivi du même exercice. Il résultait de ce silence obligé des enfants que le supérieur, parlant seul, parlait beaucoup. Il nous raconta les persécutions souffertes en France par sa communauté; elles n'avaient point cessé, et dans le Valais même il éprouvait les gentillesses ordinaires de ces hommes qui, voulant pour eux la liberté, la ravissent aux autres.

Très-près de ce monastère naissant était une communauté de femmes assujettie aux mêmes règles que les trappistes. Le bon religieux nous dit que mademoiselle de Condé, sœur du duc de Bourbon, était retirée dans ce couvent; il était son confesseur, ainsi que des autres religieuses. Les démagogues du pays détestaient ces pieux établissements; ils avaient, pendant une nuit, escaladé les faibles palissades de ce couvent de femmes. Je crois me rappeler que bientôt après elles abandonnèrent ce triste asile et se retirèrent ailleurs. Ces persécutions à force ouvertes, dans un pays habité par des hommes simples et de la religion catholique, prouvent à quel point nos principes révolutionnaires avaient pénétré partout, et que partout ils trouvaient de zélés disciples dignes de nous imiter. Le bon religieux se plaisait dans les détails, et nous trouvâmes, mes amis et moi, que les plus simples convenances auraient dû lui

inspirer d'en supprimer plusieurs. Nous les entendîmes avec étonnement d'une bouche qui prescrivait le silence à des enfants.

Peu de jours après nous étions au bourg de Saint-Pierre. En nous y rendant nous fûmes menacés par une avalanche. Une forte masse de neige se détacha de la montagne à notre gauche, passa au-dessus de nos têtes, et courut se perdre dans un vallon avec un grand bruit. Si elle nous avait atteints, elle nous aurait entraînés, et l'on n'aurait plus entendu parler de nous.

Nous restâmes plusieurs jours à Saint-Pierre, parce que le mont Saint-Bernard était couvert de neige. Le chemin n'était point frayé. Les habitants nous dirent qu'ils ne connaissaient point de maladies, qu'ils ne voyaient jamais de médecins, et que cependant ils ne vivaient pas longtemps; ils en trouvaient la cause dans la fatigue fréquente de monter et de descendre la montagne.

Un prince italien qui, nous dit-on, allait à Naples, fit ouvrir la montagne : c'est l'expression dont on se sert. Plusieurs mulets, conduits par un guide habile, marchent à la suite l'un de l'autre et tracent le chemin. Il faut que le guide ait une grande habitude des différentes indications par lesquelles il reconnaît la route; s'il se trompait, il pourrait tomber dans un précipice.

Ce chemin ainsi tracé n'était point un chemin; c'étaient des trous faits dans la neige par les pieds des mulets, qui, en se suivant, avaient tous mis les pieds dans les mêmes endroits. Ces trous étaient profonds; l'espace qui les séparait était couvert de neige; en marchant nous mettions les pieds tantôt dans les trous, tantôt dans la neige. Cette manière de marcher était très-fatigante. Nous avions un guide et un mulet dont se servirent alternativement mes compagnons de voyage; je ne m'en servis pas : j'avais une grande habitude de voyager à pied. Duplantier portait une ceinture d'or très-pesante; accablé de fatigue, il me pria de m'en charger. Arrivés au som-

met, et entrés dans l'hospice, nous jouîmes délicieusement du repos dans un lieu modérément échauffé, et surtout d'un dîner que nous dévorâmes avec cet appétit que donne l'exercice dans ces hautes régions. Nous visitâmes l'église, et, suivant l'usage, nous déposâmes notre offrande dans le tronc.

Nous prîmes congé des bons Pères de l'hospice en les remerciant affectueusement de leur cordiale réception. Un guide, précédé de deux énormes chiens, nous conduisait; il nous montra la place où un jeune homme imprudent avait péri quelques jours auparavant. Il s'était obstiné à gravir la montagne au moment où tout annonçait une tempête qu'on lui prédisait; il voulut la braver et périt près de l'hospice. Une croix de bois attestait son malheur et donnait aux voyageurs une leçon de prudence. Nous descendîmes rapidement la montagne. Ce n'était plus le même climat; le temps était doux; nous commencions à respirer l'air de l'Italie. Nous parlions sur ces montagnes du passage d'Annibal, et nous dissertions sur la route qu'il avait prise. Nous ne pensions pas que deux ans seraient à peine écoulés que le mont Saint-Bernard serait franchi par une armée française, par ses bagages et son artillerie; que le général qui venait de conquérir l'Italie en ferait une seconde fois la conquête, après avoir conquis l'Égypte; qu'il dominerait ensuite la France, une partie de l'Europe, et qu'après douze années d'une puissance extraordinaire et colossale il irait périr captif dans une île éloignée, sous la domination de l'Angleterre.

CHAPITRE XXII.

Voyage en Italie, avec Pastoret et Duplantier, condamnés à la déportation. Turin, Parme, Florence et Rome. A Parme, nous entendons un professeur de rhétorique parler avec enthousiasme de Racine.

Le voyage d'un proscrit ne ressemble pas à celui d'un homme qui voyage pour son agrément ou son instruction; il a nécessairement un caractère particulier; il doit l'avoir surtout dans les circonstances extraordinaires où se trouvait l'Italie en 1797 et 98. Sous ce rapport, le récit qu'on va lire sera lié aux chapitres qui le précèdent et qui le suivent. Je rentrerai ensuite, avec quelque regret, dans la politique, et je n'en sortirai plus. Le Consulat, l'Empire, les Cent-Jours et les deux Restaurations sont tellement séparés, par leur caractère particulier, des gouvernements dont j'ai parlé jusqu'à présent, et des choses que j'ai examinées, que le récit qu'on va lire ne sera qu'une simple séparation, et non pas une digression. D'ailleurs des Mémoires empruntent de leur titre une certaine liberté de composition, dont le cardinal de Retz nous a laissé l'exemple et le modèle.

Arrivés à Ivrée à la fin d'octobre 1797, à quelques lieues de Turin, après une marche pénible, parce qu'elle était lente, dans une mauvaise voiture qui ne fermait pas, nous étions, mes amis et moi, impatients de trouver l'auberge et le repos. Au moment de monter l'escalier, les pieds sur le premier degré, nous nous arrêtons, saisis par une musique attachante. Nous oublions le froid et la faim. Duplantier entr'ouvre la porte d'une chambre d'où partaient les sons qui nous étonnaient, et nous voyons des soldats piémontais. Ce fut pendant

la soirée un long sujet de conversation. Pourquoi en Allemagne et en Italie entend-on chanter le peuple avec tant d'harmonie et de justesse? Pourquoi les oreilles françaises sont-elles si dures et si barbares? A Metz, on ne peut, sans frissonner entendre chanter le peuple; quelques lieues plus loin, en approchant de l'Alsace, vous entendez des hommes et des femmes chanter en partie et de la manière la plus agréable. A Paris surtout on manque entièrement d'oreille; on y prononce presque tous les mots de la langue comme si l'on avait horreur d'un son articulé, d'un son clair et mélodieux; on mange toutes les finales, reproche que faisait Voltaire à une célèbre actrice. Quand on se rappelle la peine que prenaient les orateurs grecs et romains pour parvenir à une belle et juste prononciation de leur langue, et quand on entend nos orateurs français, on se demande si l'antiquité avait raison d'appeler le sens de l'oreille le sens superbe, ou si nous avons raison de ne pas même soupçonner la force et la grâce des sons d'une langue.

A Turin, Duplantier vit plusieurs personnes de la cour du roi de Sardaigne, pour lesquelles il avait des lettres; elles avaient eu des rapports avec Bonaparte pendant son séjour en Italie; elles s'accordaient à penser qu'il se serait déclaré pour les Conseils s'ils avaient eu l'active habileté de prévenir leurs ennemis. Leurs récits et leurs raisonnements s'accordaient avec tout ce que j'ai dit dans le chapitre où j'ai parlé des événements qui précédèrent le 18 fructidor. Ces personnes nous trouvaient prodigieusement inhabiles; elles avaient bien raison.

Le Piémont était en paix avec la France lorsque nous y entrâmes; mais il était encore menacé, ainsi que l'Italie, par les événements récents et par ceux qui se préparaient. Les mauvais principes avaient repris toute leur force depuis le 18 fructidor, et l'on ne pouvait plus attendre ni justice ni sagesse du gouvernement français. Ces contrées avaient conçu quelque espoir avant le 18 fructidor; on y souhaitait le triomphe

du parti des honnêtes gens et l'entier rétablissement de l'ordre social. La défaite de ce parti faisait ressentir partout un contre-coup douloureux.

Turin présentait, comme Paris, le contraste des plaisirs et des inquiétudes. Au milieu de l'agitation des esprits, les théâtres étaient remplis d'une foule désœuvrée qui se parlait, s'interrogeait. Saisie de craintes à la vue d'un avenir menaçant, cernée de tous côtés par des armées victorieuses, elle allait au théâtre voir *Porus*, qui, sous la figure d'un *castrato*, l'épée à la main, dans une grande agitation, s'écriait en chantant avec une faible voix de femme : *Fermate vi, codardi;* Arrêtez-vous, poltrons! Malgré son casque magnifique, son panache éclatant, sa brillante cuirasse et son épée nue, ses ordres, prononcés d'une voix si faible, n'étaient pas propres à ranimer des courages abattus. Cette impression aurait pu être produite par une femme qui vint lui parler en chantant; celle-ci avait une voix très-forte, ce qu'on appelle un *contr'alto*. C'est elle qui pouvait rallier les poltrons. Le contraste de ces deux voix, si faible dans le guerrier, si forte dans sa maîtresse, produisait un effet bizarre.

Les grands sentiments étalés par *Porus* n'échauffaient pas les Piémontais, mais ils oubliaient leur situation critique et leurs alarmes en voyant jouer des pantomimes. La principale actrice avait une grâce, un abandon, une facilité de mouvement qui ravissaient les spectateurs; elle y joignait une taille aussi élégante que sa figure était charmante. Je n'ai jamais vu autant d'aisance. Pas la moindre recherche, pas la moindre affectation ou afféterie; encore moins de ces petits airs minaudiers. C'était le naturel même, mais le naturel de cette personne, telle qu'elle était, et non telle qu'elle se faisait. On l'admirait, on l'applaudissait avec fureur Les Piémontais ravis ne pensaient plus à l'orage qui grondait sur leurs têtes.

J'eus le plaisir de trouver à Turin M. le duc de Doudeauville, qui avait passé le mont Saint-Bernard le même jour que

nous; mais il avait couché beaucoup plus loin que nous ce même jour, car il était grand marcheur. Il emprunta d'un Piémontais de sa connaissance un joli tableau du Guide représentant une Vierge, et me le prêta; j'eus un grand plaisir à le copier.

De Turin nous allâmes à Florence. Il n'y avait pas de troupes françaises dans toute cette partie de l'Italie; elles occupaient Rome et le royaume de Naples.

A Parme nous eûmes une grande jouissance; nous entendîmes un professeur italien, du collége que nous visitâmes, mettre Racine à côté de Virgile et fort au-dessus du Tasse et de l'Arioste. Il récita une partie du rôle de Phèdre avec une expression extraordinaire. Il chantait les vers; son accent italien leur donnait du charme. Il s'écriait avec enthousiasme : « Non, « messieurs, il n'y a point de vers comme ceux-là dans le « Tasse et dans l'Arioste! Pour en trouver de semblables il faut « aller au quatrième chant de *l'Énéide*, » Mes amis et moi nous fûmes ravis de l'entendre parler ainsi.

En traversant les Apennins nous rencontrâmes le général Berthier, depuis vice-connétable sous l'empire de Bonaparte. Il arrivait de Rome, où il avait apaisé une insurrection des officiers français contre le général. Il racontait que, lorsque les Français s'étaient emparés de Venise, un officier général s'était rendu avec un détachement à la banque publique, et qu'après avoir posé des sentinelles il était entré seul, avait fait ouvrir les armoires, et avait rempli toutes ses poches de sequins. En sortant, l'enflure extraordinaire de ses poches fut remarquée par les grenadiers, qui lui dirent : *Mon général, cela paraît beaucoup*. Ce conte a été imaginé sans doute par quelque plaisant.

Nous logeâmes à Florence dans une auberge de peu d'apparence, afin de ne pas être remarqués. Nous ne courions pas le risque d'y rencontrer des voyageurs français de quelque importance; l'Italie alors en était couverte.

Florence et la Toscane jouissaient de la plus grande tranquillité; on n'y apercevait pas l'action du gouvernement. Quand on aime à observer les mœurs et les usages des peuples, on est agréablement occupé dans un pays qu'on ne connaît pas. Je remarquai un soir que beaucoup de lumières éclairaient une petite église; j'y entrai. Il y avait peu de personnes. Je m'avançai vers un endroit où brillaient un plus grand nombre de cierges. Je vis une espèce de catafalque sur lequel était étendu un homme mort, revêtu de ses habits militaires. J'appris que c'était un des principaux officiers de la ville. Son visage était découvert. Quelques jeunes filles, attirées sans doute par la curiosité, riaient et causaient fort gaiement auprès de lui.

Quelques jours après j'entendis une grosse cloche qui faisait retentir les airs d'un son précipité. Bientôt après je vis plusieurs hommes avec de grandes robes noires et des masques, portant un brancard sur lequel un malade était étendu. Un Florentin, avec qui j'étudiais la langue italienne, m'apprit que ces hommes faisaient partie d'une association charitable, composée des premières familles de la noblesse du pays; que plusieurs d'entre eux passaient tour à tour les jours et les nuits dans une église. Aussitôt que quelque malheur arrivait dans la ville, la cloche que j'avais entendue sonnait, et les hommes qui veillaient se rendaient au lieu où l'accident était arrivé. Nous apprîmes que l'homme que nous venions de voir porté sur un brancard était tombé d'un toit où il travaillait. La cloche avait sonné aussitôt, et les secours avaient été portés avec une promptitude extraordinaire. Le Florentin me disait, en voyant passer le brancard : « Je suis bien sûr que, parmi les personnes qui transportent « cet homme et parmi celles qui l'accompagnent, toutes avec « des masques, il y a des princes et des marquis. »

Une autre fois, j'entendis une cloche beaucoup plus forte que la première; elle avait un son grave et très-étendu, comme un bourdon de nos cathédrales. Les habitants quittaient leur ouvrage et se tenaient debout sur leurs portes, en silence et l'air

consterné. J'appris par cette cloche qu'un homme venait d'être condamné pour un crime, et, comme cela n'arrivait que très-rarement, la cloche frappait de terreur les habitants. J'ignore à quelle peine était condamné ce coupable : Léopold, grand-duc de Toscane, avait aboli la peine de mort dans ses États.

Je remarquai un jour, sur la place publique, un groupe nombreux de peuple; je m'en approchai. Un homme avait étendu sur la terre un tapis long et étroit; le peuple était rangé autour. Cet homme racontait une histoire effrayante de diables et de revenants. On l'écoutait; on était saisi de crainte et d'étonnement; les enfants, frappés de stupeur, les yeux fixés sur lui, s'en approchaient insensiblement et s'avançaient sur le tapis. Il allait à eux sans discontinuer son récit, leur distribuait des coups vigoureux et se remettait à sa place, toujours parlant avec chaleur et avec un accent profond qui inspirait la crainte. Les enfants s'approchaient encore, mais toujours vigoureusement repoussés. Lorsqu'il prononçait les noms de Dieu et de Jésus-Christ, personne ne se découvrait; mais lorsqu'il nommait la sainte Vierge, *la santa Madonna*, tout le monde ôtait son chapeau et s'inclinait; il en donnait l'exemple.

J'entrai un jour dans une vaste boutique de quincaillerie. Plusieurs salles étaient remplies de cette espèce de marchandises. Je m'entretins longtemps avec le propriétaire; il fut avec moi d'une politesse remarquable. Toutes ses marchandises étaient anglaises; aucune n'était française. Je fus très-étonné de la modicité des prix; le marchand en était surpris lui-même. Il me dit qu'au commencement de la révolution française des compagnies anglaises avaient fait de grands sacrifices pour remplir l'Italie de leurs marchandises, accoutumer ces contrées à les préférer aux objets de l'industrie française, et pour leur conserver une supériorité constante sur les nôtres. L'intérêt que j'ai toujours pris au commerce de la France me fit attacher une grande attention aux choses que je voyais et aux explications que je recevais.

Ce négociant connaissait non-seulement tout ce qui dépendait de son commerce particulier, mais encore toutes les différentes parties du commerce de l'Italie. J'avais toujours été le défenseur de nos colonies, et je ne manquai pas de l'interroger sur l'origine, la valeur et le transport du sucre qui se consomme en Italie. Je remarquais que, dans les cafés, les auberges, et dans presque toutes les maisons, on sert un sucre blond, en poudre; il m'apprit que ce sucre arrivait par les ports francs de Gênes, de Trieste et de Livourne, et qu'il ne payait en entrant que des droits très-faibles, d'où venait la modicité du prix, tandis qu'en France des droits exorbitants y rendent le sucre très-cher, et l'empêche de pénétrer dans d'autres contrées.

Les Anglais et les Américains apportaient aussi en Italie des sucres de la Jamaïque, de la Havane, du Brésil et des Indes directement. Ce négociant s'étendit beaucoup sur ce genre de commerce, et tout ce qu'il me dit me fut ensuite confirmé dans un séjour que je fis à Livourne, cette même année.

Toutes ces notions me servirent longtemps après, en 1828, pour réfuter des assertions erronées sur nos colonies, et les défendre contre la mode introduite dans nos assemblées d'attaquer sans cesse les colonies, sans les connaître, avec un acharnement qu'on croirait inspiré par les intérêts de nos rivaux, si l'on ne connaissait pas la profonde ignorance qui toujours a jeté nos assemblées dans un incurable aveuglement sur les intérêts de notre commerce maritime.

Nous étions logés, Pastoret et moi, dans la même maison. Au premier étage étaient le marquis de *** et sa femme; ils étaient du Milanais et avaient la réputation d'être fort riches. Nous remarquâmes qu'ils ne faisaient point de feu dans leur chambre. L'hiver était très-froid. Le marquis grelottait sous un ample manteau; la marquise, jolie femme, tenait un *scaldino* dans lequel il y avait de la braise; elle chauffait ainsi et noircissait ses mains. Nous exprimâmes notre étonnement de voir

ses mains sales et noires, et nous lui dîmes qu'une jolie Française se garderait bien de les noircir ainsi. A ces mots le mari et la femme nous accablèrent de raisonnements pour nous prouver que rien n'était plus malsain que de faire du feu dans son appartement; mais, malgré cette profonde conviction, le marquis ne manquait pas de venir très-souvent se chauffer à notre cheminée. Lorsque nous revenions de dîner, il entendait le bruit de nos pas et montait au second. Nous remarquions qu'il prenait beaucoup de plaisir à se chauffer, à prendre les pincettes, à ranimer le feu, en nous débitant des systèmes de physique à sa mode. Nous jugeâmes que l'économie seule lui inspirait les raisonnements par lesquels il voulait nous prouver que le feu d'une cheminée est très-malsain. Fatigués de ses visites et de sa physique, nous rentrions, après dîner, bien doucement, sur la pointe des pieds, afin de ne pas l'avertir de notre retour.

Nous parlions de cette économie à un Français, résidant depuis plusieurs années à Florence; il nous dit que, la veille, il s'était trouvé à une réunion chez une comtesse, qu'elle avait fait venir une glace pour elle seule, et s'était délectée à la prendre devant les personnes de sa société, sans que cela leur parût extraordinaire.

J'allais souvent visiter la galerie de Florence. J'admirai les ouvrages des grands maîtres; les tableaux vraiment beaux me parurent en petit nombre. Je remarquai un tableau singulier: c'était une tête coiffée d'un bonnet de velours à poil. L'artiste avait peint la chair avec une telle exactitude que, plus on s'approchait du tableau, plus on était étonné de la parfaite imitation. On distinguait les poils de la barbe nouvellement rasée; les yeux étaient d'une transparence humide; on remarquait les pores de la peau. Je ne peux mieux donner une idée de cet ouvrage qu'en disant qu'il semblait qu'une peau humaine avait été collée sur ce tableau. Plusieurs personnes le regardaient en poussant des cris d'étonnement. Le chevalier de Pulci, directeur du Musée, passait dans ce moment; il s'approcha du

groupe d'admirateurs et leur dit : « Cet ouvrage est très-curieux ; mais il ne faut pas l'admirer comme peinture. C'est une mauvaise manière de peindre. » Il étonna ceux auxquels il parlait ; mais il avait raison.

Les artistes, ainsi que les personnes qui ont réfléchi sur les arts, savent que l'imitation entière et minutieuse de la figure humaine produit un sentiment pénible, tandis qu'une statue de marbre, de bronze, ou un simple dessin peut vous transporter d'admiration. Il en est de même dans tous les arts ; la tragédie et la comédie peuvent révolter un esprit judicieux par une trop forte imitation. Connaître les bornes des arts est peut-être la première science d'un artiste ; ces bornes sont posées même par l'imagination du spectateur. Si je vois un tableau représentant une belle femme bien peinte, je l'admirerai ; qu'on me dise que c'est Vénus, je serai moins satisfait, parce que je deviendrai plus difficile : mon imagination ira bien au delà de ce que je vois. Regardez la plus belle tête de vieillard, d'une nature élevée et majestueuse ; vous l'admirez ; mais si le sujet du tableau vous dit que c'est Dieu, vous ne serez guère satisfait.

Nous vîmes avec beaucoup de curiosité les portraits des peintres les plus célèbres, peints par eux-mêmes ; ils sont rassemblés dans une grande salle. Nous remarquâmes celui d'une électrice de Saxe, peint par elle, et surtout le portrait de la célèbre Angelica Kaufmann. Elle fut d'abord une grande musicienne, et préféra ensuite la peinture à la musique. Nous la vîmes à Rome, peu de mois après, et nous admirâmes la grâce particulière des tableaux qu'elle nous montra dans son atelier.

Le Florentin qui nous faisait voir cette salle de portraits nous fit remarquer que ceux du règne de Louis XIV avaient des figures et des attitudes nobles, mais qu'il n'en était pas de même de ceux du règne de Louis XV. Son observation nous parut très-juste. Cela provenait peut-être des costumes et des coiffures. Rien de plus ridicule, sans doute, que de s'affubler la tête d'une énorme perruque ; mais elle ne détruit point la

noblesse de la physionomie. Un homme peut avoir une prodigieuse quantité de cheveux, et, s'il les laisse dans toute leur longueur, la grande perruque leur ressemblera un peu ; mais en partageant les cheveux en trois parties, les faces, le toupet et la queue, en les bouclant avec roideur sur les côtés, et en élevant un édifice encore plus roide sur le sommet de la tête, en couvrant tout cela de graisse et de poudre blanche, on atteint le dernier degré du mauvais goût ; on défigure entièrement la face humaine. M. de Buffon en a fait l'observation. La seule bonne chose qu'ait produite la révolution française a été de nous ramener à la nature dans l'arrangement des cheveux des hommes ; les femmes ont imité alors les coiffures simples des belles statues grecques ; mais elles ont imaginé ensuite des échafaudages de cheveux d'un mauvais goût. Les portraits faits dans ce dernier temps paraîtront un jour très-ridicules.

J'essayerais en vain de peindre l'impression que firent sur moi les nombreuses statues qui représentent la famille de Niobé, elles sont l'ouvrage de Phidias. Mon imagination me transportait en Grèce, et j'y voyais travailler ce grand artiste. Les Grecs avaient de la beauté en elle-même une idée dont les modernes n'approchent qu'en les imitant. La famille de Niobé fit sur moi une profonde impression qui ne s'est jamais effacée.

J'ai passé souvent, à Florence, devant une statue de bronze qui représente Neptune en courroux ; il gourmande les flots et les menace de son trident. Ses regards sont fixés sur les flots. Quels sont-ils ? Quelques gouttes de pluie dans une grande cuvette. Quelles sont les divinités marines ? Quelques grenouilles. La statue est belle ; mais sa cuvette la rend ridicule.

J'ai souvent fait la même remarque en voyant à Paris la fontaine de la rue de Grenelle. Quatre ou cinq divinités, avec leurs attributs, président à deux robinets qui donnent deux filets d'eau. Faites de belles statues et admirez-les, c'est très-bien ; mais ne faites pas servir le bel art de la sculpture à ex-

primer des idées ridicules. Je n'ai jamais pu voir à Versailles sans sourire de pitié, autour d'un bassin d'eau croupissante, ces pauvres paysans que Latone a changés en grenouilles. Les *Métamorphoses d'Ovide* sont très-amusantes; ce sont des contes récités en vers élégants, qui peuvent en déguiser le côté ridicule; mais la sculpture n'a pas cet avantage. J'oserai répéter que la science la plus nécessaire aux artistes est de connaître les bornes de l'art.

Je ne pouvais voir tant de tableaux, et m'occuper ainsi de la peinture, sans me rappeler les instants agréables qu'elle m'avait procurés dans diverses circonstances d'une vie si agitée. J'achetai un chevalet, des pinceaux et des couleurs. Je copiai dans la galerie plusieurs petits tableaux. J'y passais des jours entiers; je ne pouvais m'arracher à cette charmante occupation.

Le président de Thou, père de celui qui périt sur l'échafaud avec Cinq-Mars, raconte dans ses Mémoires qu'il aimait beaucoup la peinture. Il se délassait ainsi de la fatigue des affaires et des négociations épineuses auxquelles il était employé. Il fit le portrait du fameux baron des Adrets, après l'avoir considéré dans un jardin où il se promenait avec lui. Il dit que ce portrait était fort ressemblant, quoique fait de mémoire. Il ajoute que son père, premier président du Parlement de Paris, peignait fort bien; qu'il avait presque toujours dans sa maison un peintre dont il se plaisait à regarder le travail.

Je ne puis relire cette partie de mon récit sans me rappeler que, plusieurs années après la restauration de nos rois en France, m'étant intéressé en faveur d'un jeune candidat qui voulait entrer dans la magistrature, la personne à laquelle je m'adressai me répondit avec dédain : « Il aime la peinture; il « s'amuse à peindre! » Je lui citai les deux présidents de Thou.

Cela me rappelle un diplomate, personnage pesant et lourd, qui se croyait fort habile. Il parlait avec mépris d'un homme

employé dans les affaires étrangères; il s'écriait : « Il fait « des vers! — Eh! Monsieur, lui dis-je, le grand Scipion, « César, Cicéron, le chancelier de l'Hôpital, le grand Frédé- « ric ont fait des vers. Henri IV a chanté sa maîtresse. Ils « ont montré qu'ils pouvaient faire autre chose. Il en est peut- « être de même de la personne que vous méprisez. »

Nous désirions beaucoup d'aller à Rome, mais une armée française était dans ses murs. Nous étions proscrits. Nous savions que le Directoire y avait envoyé des commissaires chargés d'apprendre aux Romains à penser et d'enlever leurs tableaux. M. Baron, beau-frère de Pastoret, était employé en chef dans l'administration de cette armée : nous étions sûrs de trouver en lui un bon protecteur; mais nous ne savions comment correspondre avec lui.

Nous promenant un jour dans la galerie de Florence, nous aperçûmes un jeune Français dont l'uniforme nous annonça qu'il était employé dans la même administration. Nous l'interrogeâmes; il fut très-obligeant envers nous, et nous promit de remettre une lettre à M. Baron. Nous eûmes promptement la réponse et nous partîmes pour Rome. Nous prenions à chaque poste une mauvaise voiture, et Duplantier et moi nous courions alternativement devant le cabriolet, qui ne pouvait contenir que deux personnes. Le pape était à Sienne; il avait été forcé de quitter Rome. Nous le vîmes le lendemain de notre arrivée, au moment où il passait dans une galerie; nous fûmes frappés de sa belle figure et de son maintien. Un tremblement de terre avait alarmé les habitants; un grand nombre s'était retiré sous des tentes.

A Montefiascone nous entrâmes dans l'église, et nous remarquâmes la chaire, où prêchait alors l'abbé Maury, évêque de cette ville. Célèbre orateur de l'Assemblée constituante, où il avait déployé une opposition courageuse aux principes de la Révolution, il s'était rendu à Rome et avait reçu du pape un évêché et le chapeau de cardinal. Il était au comble des hon-

neurs de l'Église, tandis que presque tous ses rivaux etaient proscrits, dépouillés de leurs biens, captifs ou errants dans les terres étrangères. Plusieurs avaient péri sur l'échafaud. Il en fut de même de l'Assemblée législative. Les plus furieux démagogues et les Girondins ont péri de mort violente; pas un membre du côté droit n'a subi le même sort, quoique proscrits et menacés. L'abbé Maury revint en France sous le Consulat, et fut archevêque de Paris.

En continuant notre route, nous étions, Pastoret et moi, dans un petit cabriolet découvert. Près de Viterbe, le cheval de brancard fut attaqué tout à coup du tétanos; il devint furieux; il sautait, ruait, se câbrait avec violence. Le postillon faisait tous ses efforts pour le contenir; mais en même temps il récitait les litanies avec une volubilité extraordinaire. Il mêlait au nom des saints des jurements italiens; on entendait à la fois sancto Pedro et diavolo; mais il ne perdait point la tête; il s'opposait fortement aux bonds du cheval. Enfin nous versâmes dans un fossé. Le cheval, embarrassé dans le brancard et dans les traits, fut forcé d'être tranquille; il eut des convulsions et mourut un instant après. Pastoret eut une foulure à un bras; je ne me fis aucun mal. Duplantier, qui courait devant la voiture, entendit le bruit et revint vers nous. Il nous aida à nous tirer d'embarras, et nous achevâmes la route à pied jusqu'à Viterbe. Le bras de Pastoret y fut pansé, et nous vîmes avec joie qu'il n'avait aucune fracture, aucune contusion, mais seulement une enflure causée par la foulure.

En entrant dans les États du pape nous fûmes frappés d'une prodigieuse différence entre ce pays et la Toscane. Dans la Toscane, l'aisance, la propreté, la culture, l'air du bonheur; dans l'État romain, les guenilles, la saleté, un air de souffrance. M. Baron vint au-devant de nous dans une bonne voiture. Nous foulâmes la voie Appienne, et nous entrâmes avec lui dans la célèbre Rome. Il nous logea dans un palais où il demeurait.

Nous passions les journées à visiter les monuments de la ville et des environs, malgré le mauvais temps. C'était au mois de juin; il pleuvait continuellement; nous faisions du feu le matin et le soir. En allant voir la cascade de Tivoli et le petit temple ancien situé sur la hauteur, nous fûmes rencontrés plusieurs fois par les commissaires du Directoire; mais nous n'en conçûmes aucune crainte. Nous connaissions l'excellent esprit du corps d'armée qui était à Rome, et nous étions certains d'y trouver des protecteurs. Des hauteurs de Tivoli nous vîmes l'endroit où était située une maison de Cicéron. Il ne pouvait habiter un lieu plus agréable, ni plus propre à inspirer de grandes pensées.

Ce qui me frappait le plus dans Rome, ce n'était pas ce que je voyais, mais les souvenirs que chaque lieu représentait, et le contraste de ce qui avait été avec ce qui existait. Ces souvenirs reportaient continuellement mon esprit sur notre révolution, sur nos institutions passagères et nos folies permanentes. Je vis la place où Sylla fit massacrer cinq mille Romains pendant que le sénat était assemblé; mais les tueurs n'étaient pas des Romains, c'était la légion gauloise. Les Romains commirent des crimes en passant de la liberté à l'esclavage, et nous, en passant de l'esclavage à la liberté, c'est-à-dire d'un état vraiment libre à la tyrannie la plus sanglante et la plus honteuse.

Je vis un jour dans Rome un groupe nombreux de peuple; il était en silence autour d'une statue de marbre qui représentait un pape. Elle avait un gros câble attaché au cou. On la traînait dans l'atelier d'un sculpteur. J'interrogeai un Italien; il me dit qu'on allait faire de cette statue une statue de la Liberté; que le sculpteur très-célèbre qui s'était chargé de ce travail avait habilement calculé que l'attitude et les draperies pourraient se prêter facilement au changement qu'il voulait faire; qu'il couperait la tête, et mettrait en place une belle tête de femme qui aurait la majesté et l'expression de la déesse de la liberté.

L'orateur parlait avec véhémence, d'un ton élevé et d'une voix forte; le peuple se pressait, écoutait dans le plus profond silence. Ce silence et son attitude calme et froide me firent penser qu'il n'était pas mûr encore pour nos farces révolutionnaires.

J'attachais souvent mes yeux sur ce fameux Tibre, rivière étroite et jaune, qui me retraçait tant d'événements dont il fut l'impassible témoin. Dans un endroit de son cours il sépare la ville du faubourg où sont les Transtévérins, qui prétendent descendre des anciens Romains. On y trouve un pont en pierre aux pieds du château Saint-Ange, bâti sur les débris du mausolée d'Adrien. Je remarquai que des Français posaient à l'entrée du pont, du côté de la ville, une barrière qui pouvait s'ouvrir et se fermer. J'en parlai à l'officier qui présidait au travail; il me dit que, les Transtévérins ayant menacé de faire une incursion dans Rome, on mettait cette barrière pour les arrêter. J'observai qu'elle était bien faible; il me dit qu'elle suffisait pour arrêter des gens aussi peu redoutables assez longtemps pour que la troupe française pût venir les repousser et les jeter dans le Tibre. Telle était la crainte que lui inspiraient ces vrais Romains et l'estime qu'il en avait conçue. Quel sujet de réflexions! quel changement apportent les gouvernements dans le caractère des peuples!

La fameuse colonne trajane et celle que Marc-Aurèle consacra à Antonin le Pieux sont voisines du Forum. Là s'assemblait le peuple. On n'y voit plus les portiques ornés de statues, ni cette tribune aux harangues où retentissaient ces paroles qui faisaient les destinées du monde. Je me figurais l'endroit d'où partaient ces éloquents discours, et je me demandais ce que diraient ces maîtres du monde s'ils entendaient nos théories si ridicules, nos subtilités métaphysiques, et nos discours écrits, si dignes de pitié. L'élite de la nation française a produit un gouvernement informe, qui n'a pu subsister que neuf mois et qui a enfanté des crimes et des turpitudes;

tandis que des pâtres ont établi ces comices, ces curies, ce sénat, ces consuls, ces pontifes, ces dictateurs qui ont duré huit cents ans, sans aucune altération sensible. Je me demandais si, pour constituer un peuple, il ne fallait pas des cultivateurs et des artisans, au lieu de philosophes et d'avocats.

L'arc de triomphe consacré à Titus a bien souvent attiré mes regards et fixé mon attention, à cause des bas-reliefs qui représentent les monuments de l'ancienne Jérusalem. Mais je fus bien étonné de la grandeur du Colysée; on ne peut le voir sans en être frappé; il pouvait contenir cent mille spectateurs : des tentes se déployaient au-dessus de leurs têtes. Cet étonnant édifice a été détruit en partie par des neveux d'un pape, qui en construisirent deux palais. On fit sur eux une épigramme qu'on répète à tous les étrangers qui visitent le Colysée, et qui restera dans la mémoire des Romains tant que ces magnifiques ruines frapperont leurs yeux :

Quod non fecerunt Barbari fecere Barbarini.

Je cherchais ces fameux palais des empereurs, bâtis par Auguste et ses successeurs sur le mont Palatin; il ne reste plus que des ruines informes; mais en les fouillant on a trouvé des statues, des médailles, des salles et des bains richement ornés. Je vis, non loin de là, les lieux occupés par le palais et les jardins de Mécène; ils me rappelaient les Odes d'Horace ; elles vivent encore, et les palais sont détruits.

Je ne parlerai point de l'église Saint-Pierre, dont on a des descriptions plus exactes que celle que j'en pourrais faire; mais j'avoue que le portail ne m'a point paru digne de l'église; mes deux compagnons et moi nous avons trouvé qu'il ressemblait trop à la façade d'un hôtel de Paris. Mais ce qui nous a le plus frappés, c'est l'obélisque égyptien de granit sur la place Saint-Pierre. Il a, je crois, cent vingt pieds de hauteur, et sans aucun ciment. Transporté à Rome sous Caligula, il restait enterré, à cause de sa pesanteur; Sixte-Quint,

qui ne trouvait rien impossible, chargea Fontana de le relever. C'était bien difficile. On a décrit les machines qui furent inventées et employées par l'architecte. On raconte qu'au moment décisif il fut défendu, sous peine de mort, de parler, et qu'au signal donné par un coup de canon l'obélisque fut relevé.

Je remarquai dans l'église Saint-Pierre la statue en bronze de ce saint; on prétend que c'est un Jupiter capitolin dont on a changé le nom. Le pied qui est avancé est usé par les baisers. Aucun Italien ne se dispense de cette cérémonie. Au moment où j'entrais dans l'église, j'entendis un Romain qui, d'une voix élevée, haranguait un groupe de soldats français, et leur reprochait de regarder cette statue d'un air peu respectueux.

Nous montâmes au haut du dôme. C'est là qu'on est frappé d'étonnement et d'admiration par les dimensions colossales de tout ce qu'on voit autour de soi et par la hardiesse de l'entreprise. M. Regnault, peintre français, m'a raconté que, dans sa jeunesse, il avait parié, avec d'autres élèves de l'école de peinture, que, debout sur la corniche intérieure, il ferait le tour du dôme. Il marchait de côté, le mur derrière lui, et l'abîme à ses pieds. Parvenu à une certaine distance, il s'aperçut qu'une construction avancée ne lui permettait pas d'aller plus loin. Il ne se sentait pas la force de rétrograder. Des ouvriers travaillaient sur un échafaud vis-à-vis de lui; il leur cria de lui lancer une corde; il eut le bonheur de la recevoir. Il l'attacha fortement autour de son corps, et, après avoir averti les ouvriers, il s'élança. Suspendu un instant dans les airs, il fut hissé sur l'échafaud. On ne peut penser sans frémir à une entreprise si périlleuse et à la cruelle situation dans laquelle se trouva M. Regnault. Qu'avait-il parié? Un cahier de papier de Hollande.

Ce que j'ai le plus admiré à Rome est le nombre, la grandeur et la beauté des fontaines publiques. Combien tous nos

ouvrages sont petits auprès de ceux-là ! L'utilité y est jointe à la magnificence. Les sommets de toutes les collines ont des fontaines abondantes ; celle du Janicule est admirable ; en la voyant, j'avais honte du souvenir de nos robinets. C'est dans des ouvrages de cette espèce que devrait se déployer la magnificence d'un gouvernement. Bonaparte avait conçu une pensée semblable quand il ordonna de faire venir une rivière dans Paris ; mais l'exécution n'a point répondu à la grandeur de la pensée. J'avoue que j'ai lu et relu plusieurs fois, avec un sentiment de plaisir et de reconnaissance, l'inscription de la fontaine *Félice :* « Clément XII, souverain pontife, a fait orner « avec cette magnificence la fontaine de l'Eau vierge, célèbre « par son abondance et sa salubrité. » J'aimais à voir cette belle eau sortant d'un rocher avec impétuosité.

La fontaine de la place Navonne présente quatre grands rochers, d'où l'eau sort en abondance ; au-dessus est un obélisque égyptien de soixante pieds de hauteur. Toutes ces eaux me rappelaient les tristes bassins des Tuileries, leur petite nappe croupissante pendant toute la semaine, et donnant un maigre jet d'eau le dimanche et les fêtes.

Quand je montai au Capitole le nom seul me frappa ; rien ne me rappelait ce qu'il avait été. Les Sept-Collines ne sont plus ce qu'elles furent autrefois. Le terrain s'est élevé considérablement dans les intervalles ; dans quelques endroits on a trouvé l'ancien pavé à trente pieds de profondeur.

Les restes des temples anciens attestent qu'ils étaient très-petits. Cela explique le grand nombre de ces temples. Les Romains n'en avaient pas de semblables à ces églises chrétiennes, si vastes et si élevées. Le Panthéon est bien conservé. La noblesse du vestibule nous frappa. Mais combien fut extraordinaire la pensée de Michel-Ange quand il dit à Paul III : « Je pla- « cerai ce temple au-dessus de l'église de Saint-Pierre ! » Il a exécuté ce qu'il disait, et c'est là bien certainement une des conceptions les plus hardies de l'esprit humain.

Nous admirâmes les beaux tableaux de Raphaël, peints à fresque dans le Vatican. Il me semble que l'*École d'Athènes* est la plus belle composition que nous ait laissée la peinture. La distribution des groupes, l'espace entre eux et entre les personnages rendent ce tableau différent d'un grand nombre de tableaux où l'on ne voit que des figures entassées les unes sur les autres. On nous dit qu'un duc de Northumberland en avait fait faire une copie à l'huile par Raphaël Mengs, et qu'il l'avait payée soixante mille francs. Tous les tableaux à fresque de Raphaël sont gâtés par les stylets dont on s'est servi pour les calquer. On obtenait des gardiens, à force d'argent, de laisser faire ce funeste travail.

Je ne parlerai pas de tous les tableaux et des statues qui frappèrent mes regards; on en trouve des descriptions dans un grand nombre de livres, et j'avoue que, malgré mon goût constant pour les beaux-arts, j'en étais moins occupé que de notre situation politique. Je rapportais tout à cette idée.

Ma famille s'était rendue aux États-Unis de l'Amérique; j'avais un grand désir d'aller la rejoindre; j'avais même écrit à Hambourg pour m'informer du moment où je pourrais y trouver un vaisseau prêt à partir pour ce pays; mais, avant de me déterminer à ce voyage, je voulais connaître l'état de la France. J'étais persuadé que le Directoire ne pouvait subsister longtemps, et je ne voulais pas aller en Amérique pour m'exposer peut-être à revenir promptement en Europe. Je résolus donc d'aller en France, et jusqu'à Paris. Je pris congé de mes amis, qui partirent pour Naples. Je regrettai beaucoup de ne pas faire ce voyage avec eux.

Un Français offrant une place dans une voiture, je partis avec lui en poste; c'était M le comte de Bernis, neveu du célèbre cardinal de ce nom, qui fut si longtemps ambassadeur de France à Rome. Nous allâmes ensemble jusqu'à Florence. Je l'ai retrouvé dix-huit ans après à Paris; il était membre de la Chambre des députés, et j'étais ministre de l'intérieur. Nous

partîmes la nuit. Peut-être était-ce une imprudence. A la seconde poste, on nous raconta que des brigands avaient attaqué la voiture d'un Anglais, deux jours avant notre passage. Il était dans une chaise de poste; trois hommes se placèrent devant lui, pendant qu'un quatrième tenait la bride des chevaux et menaçait le postillon. L'Anglais saisit deux pistolets, mit un tromblon dans les mains de son domestique, qui était Italien, et dirigea l'arme vers les trois hommes. Le domestique lui dit qu'il avait peur. « Eh bien! dit l'Anglais, ferme les yeux, et « tire. » Le poltron ferma les yeux, tira en tremblant, et atteignit les trois hommes. Deux furent tués; le troisième, blessé, s'enfuit avec son quatrième compagnon. Nous rîmes beaucoup du mot de l'Anglais : « Ferme les yeux et tire. » Il avait très-bien jugé qu'un poltron pouvait faire, les yeux fermés, ce qu'il n'oserait faire les yeux ouverts.

CHAPITRE XXIII.

Retour en France, quoique proscrit, et second voyage en Italie, après avoir pris des renseignements sur l'état de la France. — Les Français maîtres de Turin. — Le roi détrôné, envoyé en Sardaigne. — Le général Souvarow en Italie. — Je suis arrêté comme Français. — Belle conduite d'un jeune Florentin à mon égard. — Séjour à Venise. — Conclave, élection d'un pape. — Projets de Souvarow relativement à la France. — Retour en France, après le décret consulaire qui rappelait les proscrits.

Je rentrai en France par le mont Genèvre, toujours à pied. J'entrai dans Embrun, place fortifiée, un livre à la main, et mangeant une grappe de raisins que j'avais prise dans une vigne voisine. Je n'avais aucun paquet, mais seulement une chemise et quelques mouchoirs dans mes poches. La sentinelle me prit pour un homme de la ville et me laissa passer. Je me rendis chez M. Izoard, mon collègue au Conseil des Cinq-Cents. Je lui avais écrit de Turin. Il donnait ce jour-là même un dîner où je trouvai M. son frère, colonel du génie, et plusieurs officiers de ce corps. Je fus comblé de politesses et d'offres de service par M. son père, président du tribunal, et M. son beau-frère, receveur général à Gap. Je passai deux jours dans cette famille, au milieu des attentions les plus délicates, dont je conserverai toujours le souvenir. Si la vie errante d'un proscrit a des peines et des périls, elle a aussi des moments bien agréables, dont ne peut avoir aucune idée un homme constamment heureux.

En partant d'Embrun je me rendis à un village voisin, où demeurait M. Serres. Je désirais beaucoup le voir, parce qu'il avait montré dans le Conseil des Cinq-Cents une grande

fermete, et, même après le 18 fructidor, il continuait encore de braver les révolutionnaires. Je rencontrai des gendarmes qui m'interrogèrent; mais, aussitôt que je leur eus dit que j'allais chez M Serres, ils me firent beaucoup de politesses. Ils me dirent qu'ils avaient ordre d'arrêter un homme dont le signalement avait quelque rapport avec moi, mais qu'ils voyaient bien qu'ils s'étaient trompés. L'un d'eux répétait : « C'est singulier, Citoyen, comme vous ressemblez à l'homme qu'on nous a dépeint! » Peut-être était-ce moi-même. J'avais toujours entretenu une correspondance en France; il était possible que, malgré toutes mes précautions, on eût intercepté une de mes lettres.

Je trouvai M. Serres dans sa bibliothèque, occupé à lire. J'eus un grand plaisir à m'entretenir avec lui. D'après sa conversation et tout ce que j'avais appris à Embrun, je me confirmai dans la pensée que j'avais déjà sur les apparences de la chute prochaine du Directoire, trop méprisé pour ne pas tomber. Les nouvelles de Pétersbourg semblaient annoncer que Paul Ier, empereur de Russie, allait combattre dans la grande querelle des rois et de la France. Le moindre revers de nos armes pouvait faire tomber le Directoire. Je me séparai avec attendrissement de M. Serres. Les hommes courageux qui ont soutenu la même cause sont toujours heureux de se revoir et fâchés de se séparer. Je continuai ma route à pied sans aucune difficulté.

A quelques lieues d'Avalon je rencontrai dans un cabaret un homme d'environ soixante ans. Quand nous en sortîmes, il me proposa de marcher ensemble, en me demandant si j'étais bon piéton. Il fit d'abord des mouvements des bras et des jambes, comme pour se mettre en train; il fit craquer ses jointures, et augmenta peu à peu sa marche, au point que je ne pouvais plus le suivre qu'en courant un peu. Il se mit à rire de la présomption que j'avais eue de l'accompagner; il était exercé à la marche depuis son enfance; il partait de Paris en

même temps que la diligence, et arrivait avant elle à Avalon. Il faisait ses voyages avec cette vitesse pour son commerce; il menait à Paris des voitures comtoises chargées de fromage; il les devançait dans ce moment, pour assurer la vente. Il me dit que son fils, très-jeune encore, qui conduisait ses voitures, marchait aussi vite que lui.

Cette rapidité me suggéra bien des réflexions sur les avantages que devait retirer l'infanterie romaine de son habitude à marcher promptement, quoique pesamment chargée. On est tenté souvent de ne pas croire les historiens romains quand ils racontent la célérité prodigieuse et la continuité des marches des armées romaines. Je crois leurs récits depuis que j'ai vu la marche extraordinaire de l'homme dont je parle. Il allait aussi vite que le trot d'un cheval. Lorsque nous nous séparâmes, je le perdis promptement de vue.

J'arrivai dans une campagne auprès de Paris. J'y trouvai l'excellent M. Lemarcys, mon ancien collègue. Il m'instruisit parfaitement de l'état des choses, et je fus convaincu, d'après tout ce qu'il me dit, que le Directoire était à la veille de sa chute. Il inspirait un profond mépris à tous les partis; pour tout gouvernement le mépris est un mal incurable. On parlait vaguement d'offres faites au général Moreau, et de pressantes instances adressées à Bonaparte en Égypte.

Je ne restai que deux jours avec M. Lemarcys, et, prenant la résolution de ne point aller en Amérique et d'attendre les événements, je repartis, toujours à pied, pour l'Italie. Je repassai par le mont Genèvre; mais je me détournai un peu pour voir Briançon. Je me trouvai dans un cabaret avec trois hommes qui parlèrent devant moi de leur commerce, sans rien dissimuler. Ils faisaient la contrebande de mulets, et, comme je leur parlais des difficultés de faire passer ces animaux sans être aperçus, ils me dirent qu'ils les conduisaient dans des endroits écartés des Alpes, qu'ils leur liaient les pieds et les précipitaient de l'autre côté. Les mulets tombaient sur un lit de

feuilles amassées par d'autres hommes, qui les recevaient et leur déliaient les pieds; ils en étaient quittes pour quelques écorchures. Ces hommes racontaient leurs expéditions avec beaucoup de détails. Plus je paraissais incrédule, plus ils voulaient me convaincre par leurs récits; ils étaient fiers de leur contrebande; ils y mettaient beaucoup d'orgueil; ils voulaient me prouver qu'ils étaient gens de courage et de résolution.

Il y avait sur le mont Genèvre un corps de garde français. Un jeune sergent me demanda mon passe-port; il faisait beaucoup d'observations en le lisant; je voyais qu'il aimait à se donner de l'importance, et qu'il était par conséquent très-dangereux pour moi dans ce moment. Mais la neige commençait à tomber avec force; en outre, un grand nombre de soldats français passaient pour rejoindre leurs régiments en Italie. Cela donnait beaucoup d'occupation au jeune sergent. Comme il continuait ses observations, en disant même qu'il devrait m'arrêter et me consigner au corps de garde, je lui donnai une pièce de 5 francs. Je regrettai de la lui avoir donnée si vite, car la neige tomba tout à coup avec tant de violence qu'il s'écria : « Voilà une tourmente! » et me rendit mon passe-port en se hâtant de courir vers son corps de garde. C'était une tempête effroyable, et, si j'avais continué de marcher, j'aurais couru le risque de me jeter dans des précipices. J'embrassai un gros arbre, et je restai ainsi pendant toute la tempête. J'avais l'expérience de ce que j'avais appris sur le mont Saint-Bernard. Quand l'orage fut passé, je suivis des hommes du pays qui connaissaient la route. J'arrivai bientôt à Turin, au mois de décembre 1798.

Là je fus témoin d'un grand drame politique; je vis comment un roi peut tomber de son trône paisiblement, sans secousse, et avec des manières polies et gracieuses, car il donna le fameux tableau de l'*Hydropique* à M***, chef d'état-major de l'armée qui le détrônait. Je dînais, quelques jours après,

chez un traiteur auprès de plusieurs officiers piémontais; j'entendais leurs discours, leurs plaintes amères. L'un d'eux avait ôté de sa boutonnière je ne sais quelle croix, et la brisait avec son couteau; un autre en faisait autant de la croix de Malte. Ils disaient que la reine avait envoyé ses diamants à une chapelle de Florence pour implorer le secours de la Vierge, et qu'elle aurait mieux fait de les vendre pour payer ses fidèles serviteurs. Le Piémont était en paix depuis environ deux ans avec la France lorsque le Directoire commit cette injuste spoliation. Pas un cri d'approbation, pas la moindre apparence d'une satisfaction, même simulée par le peuple, n'accompagna cette révolution si facile.

Je retrouvai à Turin le duc de Doudeauville; il me proposa d'aller avec lui chez le général français qu'il connaissait. C'était une offre obligeante; il croyait assurer par là ma tranquillité; sa belle âme ne pouvait pressentir ce qui m'arriva. Nous fûmes introduits, après avoir passé par des salons remplis d'officiers et de soldats. Après les premiers discours d'usage, quel fut mon étonnement d'entendre le général me dire que, s'il remplissait son devoir, il me ferait arrêter! J'en fus indigné, et je lui répondis : « Je doute que vous fussiez approuvé de votre armée. Vous connaissez l'opinion de la France; je pars demain; je traverserai l'armée française, et je trouverai partout des protecteurs ». J'avoue qu'intérieurement j'étais fier, proscrit par le Directoire, de braver un de ses généraux. C'eût été un bel exploit, pour un homme à la tête d'une armée, de faire arrêter un proscrit qui se livrait à lui! Je ne sais ce qui serait arrivé si le duc de Doudeauville n'avait détourné la conversation et ne s'était retiré promptement. Je le suivis, en continuant d'exhaler mon indignation sur l'escalier. Je lui dis que je partirais le lendemain, quoique ce départ me fût pénible par plusieurs raisons. Il pensa que je pouvais attendre de l'argent, et m'offrit, avec la plus aimable obligeance, vingt louis que j'acceptai, en lui disant

que j'attendais effectivement une lettre de change. Je n'ai jamais oublié un seul instant cet important service; je l'ai retrouvé toujours le même envers moi et envers les personnes malheureuses pour lesquelles je sollicitais sa bienveillance pendant son ministère. Son plus grand plaisir était et fut toujours de faire du bien et de secourir les malheureux. Il quitta honorablement le ministère après une opération qui lui parut dangereuse.

L'armée française occupait l'Italie depuis Turin jusqu'à Florence. Partout où je montrais mon passe-port, les officiers le signaient sans aucune difficulté. A Milan, le chef de l'état-major me reconnut; j'en fus persuadé par son air et ses paroles. Il visa promptement mon passe-port et me le rendit en me disant : « Vous êtes Suisse, c'est bon; nous savons ce que cela veut dire. » Ces procédés, dont j'étais certain d'avance, me consolèrent de l'étrange menace de me faire arrêter.

En janvier 1799 les Français s'étaient emparés de Naples et avaient créé la république parthénopéenne. C'était dans le temps même où Bonaparte se portait de l'Égypte en Syrie. Au mois de mars la France déclara la guerre à l'empereur et au grand-duc de Toscane, et, au mois d'avril, on vit la coalition nouvelle contre la France entre l'empereur, une partie de l'empire, l'Angleterre, les rois de Naples et de Portugal, la Russie, la Turquie et les États barbaresques.

Tous ces mouvements annonçaient des événements de la plus haute importance. Je me félicitai du parti que j'avais pris de ne pas quitter l'Europe; je m'attendais à voir bientôt la Toscane envahie par l'armée française, mais je n'en conçus aucune inquiétude.

En février 1799 le froid fut très-vif à Florence. J'étais logé dans une grande chambre qui n'avait pas de cheminée. Comme elle était très-froide, les gens de la maison me proposèrent d'y mettre un brasier de cette espèce de braise dont on fait un grand usage à Florence; ils m'assurèrent qu'ils s'en ser-

vaient aussi et qu'elle ne me ferait aucun mal. J'y consentis; mais, après quelques heures de sommeil, je me réveillai avec une oppression fatigante. Je vis tout de suite que c'était l'effet du brasier. Je me disais que l'oppression allait augmenter et que je périrais si je ne me jetais pas en bas de mon lit; mais je n'en avais pas la force; je l'essayais sans pouvoir faire le moindre mouvement. Mon esprit conservait toute sa force, tandis que le corps était accablé. Je me reprochais de ne pas faire d'effort; je m'accusais d'une faiblesse honteuse. Je me disais : « Tu sais combien tu es nécessaire à ta famille. » Je m'excitais, je tâchais de me pousser hors du lit, mais avec une extrême difficulté. Je remuais plus aisément les pieds et les jambes que le reste du corps. Enfin mes pieds parvinrent au bord du lit, et je sentis un peu de fraîcheur; mon courage redoubla. Je surmontai l'affreux accablement qui me tenait enchaîné, qui pesait sur moi d'un poids affreux, et mes efforts continuant, à mesure que la fraîcheur des pieds et des jambes augmentait, je tombai tout à coup à terre. Le changement qui se fit en moi fut subit; je me levai, j'ouvris la fenêtre. Le grand air me fit un bien rapide. Je m'habillai, et je me promenai dans ma chambre jusqu'au jour. Je souffris néanmoins pendant cette journée. Je la passai tout entière au grand air, excepté dans l'instant d'un léger repas. J'avais une sorte d'horreur d'une chambre fermée. J'eus un reste d'oppression et de malaise pendant plusieurs jours.

Le 13 avril 1799, Souvarow joignit à Vérone son armée à l'armée autrichienne. Quatre jours après il était à Milan, après une victoire remportée à Cassano, tandis que le pape Pie VI était conduit à Briançon.

Au milieu de tant de mouvements dirigés contre le gouvernement de la France qui m'avait proscrit, j'étais tranquille à Florence, et j'y repris mes pinceaux. Je travaillais plusieurs heures dans la galerie, où je passais pour un peintre suisse. J'étudiais en même temps l'anglais et l'italien. J'eus bientôt

le plaisir de revoir mes amis, à leur retour de Naples, où je n'avais pu les accompagner.

Duplantier s'étant fixé à Livourne, j'allai l'y voir; j'y assistai à la représentation de l'opéra de *Mérope*. Le rôle de cette reine était joué par une fameuse cantatrice, la Billington. Dans le moment où elle se préparait à frapper son fils, elle s'avança sur le devant du théâtre, la couronne sur la tête, le poignard à la main. Elle chanta une ariette remplie de difficultés; elle s'arrêta plusieurs fois. Un violon de l'orchestre, qu'on nous dit être son frère, lui succédait en faisant des difficultés incroyables; il s'arrêtait; la reine reprenait et faisait avec son gosier les mêmes difficultés, toujours armée de son poignard. Elle s'arrêtait; nouvelles difficultés du violon, et, tout de suite après, nouveaux coups de gosier de la reine. Cette lutte terminée, un orage épouvantable d'applaudissements, de cris, de trépignements, de *brava*, fit trembler la salle jusqu'en ses fondements. On me dit que cette actrice recevait douze mille francs par mois, le premier chanteur presque autant. Le reste de la troupe était fort mal payé et tres-mauvais. C'était de même à Florence.

Dans cette dernière ville j'entendis souvent la célèbre Mme Catalani; elle n'avait alors que dix-huit à dix-neuf ans. Elle était belle; elle avait de la noblesse dans la taille, dans son maintien, dans tous ses mouvements. Elle chantait purement, simplement, sans chercher des difficultés. J'en étais ravi, ainsi que tous les Italiens qui l'entendaient. Plusieurs années après, je l'ai entendue à Paris; elle cherchait alors des difficultés; elle avait raison: elle voulait plaire à des oreilles parmi lesquelles un bien petit nombre a le sentiment de la musique. J'avoue que je regrettai son ancienne manière.

Je l'entendis plusieurs fois à Florence, dans l'oratorio de *Gédéon*. Je goûtais à l'entendre un plaisir inexprimable. Un jour, après une ariette supérieurement chantée, on cria *bis*. Elle résista d'abord; mais les cris unanimes furent si répétés

qu'elle céda enfin, mais avec dépit, avec humeur. Elle joignit à ses superbes accents une sorte d'indignation que lui inspirait cette contrainte, et, comme cette indignation était conforme à son rôle et aux paroles qu'elle chantait, elle se surpassa elle-même dès le commencement de l'ariette; elle le sentit, se laissa aller à tous les mouvements de son âme, et fut supérieure à tout ce qu'on peut imaginer. Ce n'était plus l'art seulement, c'était la nature même dans un degré extraordinaire d'inspiration. Aussi fut-elle applaudie d'une façon qui lui fit comprendre qu'elle avait enlevé les spectateurs, et elle le témoigna par la manière dont elle s'inclina pour les remercier. Il ne m'en coûtait que quinze sous pour entendre un chant si admirable.

Quelques jours après, je retournai à ce même opéra de *Gédéon*. La toile se lève; j'entends le second acte. Je crois me tromper; j'écoute plus attentivement encore. J'interroge un Italien assis près de moi; il me dit que le grand-duc avait entendu le premier acte seulement, le dimanche précédent; qu'il s'était retiré après ce premier acte, parce qu'il avait l'habitude de se retirer toujours à cette heure dans ses appartements; qu'il avait été si content de la musique qu'il avait voulu entendre le second acte, et que par cette raison on avait commencé par cet acte. Cela paraissait tout simple aux Italiens, parce qu'ils ne vont pas à l'Opéra pour entendre les paroles, ni pour suivre une action dramatique, comme nous autres Français, mais pour jouir de la musique. Aussi n'écoutent-ils que les beaux airs et les grands chanteurs; ils causent pendant tout le reste de l'opéra, et ne donnent pas la moindre attention à ce récitatif si monotone dont nous ne perdons ni un son ni une parole. J'ai souvent entendu des Français témoigner leur surprise de cet usage. J'ai cru voir que la différence de l'usage des deux peuples vient de la différence extrême de leur goût pour la musique; nous mettons plus d'intérêt à l'action parce que nous en mettons moins à

la musique. L'Italien a pour elle un goût trop passionné pour s'occuper d'une action toujours très-imparfaite, à cause des bornes de l'art; mais quand il assiste à une tragédie ou une comédie, il l'écoute, comme nous, avec la plus grande attention.

A la fin de cet opéra le vainqueur parut sur un char attelé de quatre chevaux; ils firent sans gêne ce que leur demandait la nature; ils remplirent la salle d'une odeur particulière. Il fallut que des valets vinssent, le balai à la main. Ce n'était ni beau ni agréable. Combien toutes ces imitations d'un triomphe, ces chars, ces chevaux sont au-dessous d'une belle musique ou d'une poésie qui parle à l'âme, et qui attache par la peinture des passions!

J'assistai plusieurs fois à un spectacle qui m'étonna beaucoup. Des jeunes gens jouaient des tragédies, comme amateurs. On me dit que c'étaient des tailleurs, des couturières et d'autres artisans. Ils jouaient des tragédies françaises, traduites en italien. Je vis *Sémiramis* et *Mahomet*. Les vers de *Mahomet* étaient rendus presque littéralement; en les écoutant je répétais dans ma mémoire les vers de l'original. La manière dont jouaient ces jeunes gens prouve l'aptitude singulière qu'ont les Italiens pour tous les arts.

Au printemps, une troupe de comédiens succéda à l'opéra. Je vis jouer plusieurs comédies de Goldoni. Les principaux acteurs avaient un jeu franc, net, décidé, sans aucun art apparent, sans aucune grimace ni affectation. La première actrice était semblable, dans son jeu, à celle que j'avais vue à Turin dans les pantomimes. Douée de tous les charmes que la nature peut accorder à une femme, elle était sur le théâtre telle qu'elle était chez elle dans les actions ordinaires. Je suis persuadé qu'elle n'avait jamais étudié un seul de ses gestes. De cette aisance et de cet abandon résultait un charme inexprimable. J'avoue que ce naturel me paraissait supérieur à l'art le plus étudié, surtout à cette prétention de faire valoir les

vers par une pantomime exacte, et plus encore par l'affectation de faire dire au personnage plus que n'a voulu l'auteur. Toutes les fois qu'en France j'ai vu ce qu'on appelle détailler les vers, j'ai été saisi d'un dégoût insurmontable. J'ai vu une actrice dire ces vers de Racine :

> Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors
> Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords?

en appuyant sur le mot *entrer*, et en faisant le geste *d'entrer*. Une autre, dans ce vers de Corneille :

> Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie,

semblait, par un geste à droite et à gauche, prendre l'Orient et l'Occident, et les unir ensemble. Je citerais mille autres exemples semblables. Ajoutez les coups d'œil pour plaire au parterre, l'occupation de sa toilette et de sa coiffure, les poses et les gestes étudiés cent fois devant une glace, la lenteur et la rapidité du débit affectées alternativement sans aucun motif, les aspirations fatiguées et fatigantes, qui forment un hoquet convulsif; tout cela parvient, avec beaucoup d'art et de peine, à s'éloigner de la nature.

Je n'ai rien vu de semblable dans les actrices italiennes dont je parle. Comme c'est la seule troupe de comédiens que j'aie vue en Italie, j'ignore si toutes les autres ont ce naturel que j'ai tant aimé dans ceux dont je parle. Au reste, la tragédie de *Saül*, d'Alfieri, m'ennuya souverainement par une situation toujours la même.

En Italie on ne voit pas toujours les mêmes troupes de chanteurs ou de comédiens; elles changent tous les trois ou quatre mois. Il y avait, dans une autre troupe que je vis aussi à Florence, une très-belle femme dont on racontait l'histoire. On disait que c'était la fille d'un prince napolitain, et qu'elle avait abandonné sa famille pour épouser un acteur qui lui avait inspiré la passion la plus ardente. On la voyait et on l'écoutait avec ce vif intérêt qui s'attache aux âmes capables

de fortes passions, et peut-être aussi avec cet intérêt différent qu'inspirait la comparaison de sa situation actuelle avec celle à laquelle elle était destinée. Elle n'avait pas le talent de madame Catalani, mais elle chantait bien. Elle voulut un jour élever la voix au-dessus d'un chœur nombreux; sa voix devint criarde et désagréable; il y eut dans toute la salle un cri général d'improbation. Elle fut humiliée, et l'on vit sa peine dans son attitude et sur sa physionomie. Les bons Florentins en furent touchés, et l'applaudirent plusieurs fois de façon à lui prouver l'intérêt affectueux qui s'attachait à sa situation : ses gestes et ses regards montrèrent une vive émotion.

Nous apprîmes alors la levée du siége de Saint-Jean d'Acre par Bonaparte. Les progrès de Souvarow forcèrent les Français à évacuer le royaume de Naples. L'armée, commandée par le général Macdonald, traversa la Toscane et Florence dans le plus grand ordre et fut attaquée sur la Trébia par Souvarow. Nous vîmes arriver à Florence des chariots qui transportaient des soldats blessés; c'était au mois de juin 1799. Peu de jours après, une troupe nombreuse d'Arétins vint dans cette ville; ils étaient mal armés et en désordre; ils jetèrent la consternation parmi les paisibles Florentins. Le grand-duc avait quitté ses États; ils étaient gouvernés par un sénat qui fut bien faible dans tous ces événements.

Ces Arétins étaient très-animés contre les Français. Ils racontaient que l'armée française s'était détournée de sa route pour attaquer Arezzo, leur capitale, qu'elle avait donné un assaut, mais que la sainte Vierge avait paru sur le rempart, armée de pied en cap, et que sa présence avait culbuté les Français. Ils donnèrent des ordres dans la ville. Ils mêlaient à leur fanatisme des idées démocratiques. Ils prétendaient que beaucoup de nobles favorisaient les Français; ils en firent arrêter plusieurs, et même des femmes. Ils imitaient très-bien la conduite révolutionnaire de nos *jacobins*, quoiqu'ils les accablassent d'imprécations.

J'étais allé à la poste pour demander les lettres à mon adresse. Je me promenai ensuite sur la grande place, et j'observai tout ce qui se passait. Je remarquai que des jeunes gens en soutane m'observaient, se parlaient, s'avançaient, s'arrêtaient, et enfin venaient à moi après m'avoir entouré noblement par derrière. Quand ils se furent bien enhardis, ils me déclarèrent qu'ils m'arrêtaient comme Français et qu'ils allaient me conduire au palais vieux devant le gouverneur. Je ne fis aucune difficulté pour m'y rendre avec eux. Lorsque je fus sur les degrés du perron, j'entendis la multitude qui entourait le palais pousser des cris contre moi en m'appelant Français et en accompagnant ce nom de toutes sortes d'épithètes. Je me retournai. Le peuple vit que je voulais parler et fit silence. Je criai d'une voix forte en italien que j'étais Suisse, et qu'il était affreux de traiter ainsi un homme d'une nation alliée du grand-duc.

J'entrai ensuite dans le palais. Admis devant le gouverneur, je lui parlai avec force; je peignis le mécontentement qu'éprouverait la république de Berne en apprenant l'indigne traitement fait à un de ses concitoyens. Le gouverneur me répondit que le peuple était le maître, que je passais pour un Français, et qu'il ne pouvait se dispenser de m'envoyer en prison. Je lui déclarai que je n'obéirais pas, qu'il faudrait m'y traîner par force. Un jeune homme en uniforme, et chevalier de Malte, dit au gouverneur qu'au lieu de m'envoyer en prison il pouvait m'envoyer chez un personnage qu'il nomma. Le gouverneur adopta sur-le-champ cet avis; mais, la foule du peuple augmentant toujours, le jeune officier offrit de me conduire lui-même. Nous sortîmes aussitôt; il m'accompagna et me protégea avec autant de politesse que de fermeté.

En entrant dans la maison où il me conduisit, j'appris que j'étais chez le *barrigello*, officier ou magistrat de police dont j'ignore les fonctions. Après avoir entendu le jeune officier, il me proposa poliment d'aller en prison. Je lui déclarai qu'il

fallait m'y traîner par la force. Il me dit que j'étais bien difficile, et m'assura, pour m'encourager, que j'y trouverais des marquis et des comtesses. Je lui répondis que je serais très-flatté de les voir, excepté en prison. Il insista fortement et d'un ton impératif. Je m'assis sur un banc; je le saisis de mes deux mains, et je déclarai qu'il fallait m'enlever avec violence, et que je résisterais jusqu'à la dernière extrémité. J'invoquais toujours la république de Berne, dont je savais que le nom était très-respecté en Italie.

Le jeune officier me demanda alors si je ne connaissais pas à Florence quelqu'un dont je pusse me réclamer; je lui répondis que j'étais recommandé à un banquier dont je lui dis le nom et l'adresse. Il se rendit aussitôt chez ce banquier, et en revint un instant après avec le caissier, qui déclara que j'étais effectivement recommandé au banquier par une maison de Lausanne, et que j'avais sur lui une lettre de crédit dont je n'avais pas fait usage. Le magistrat consentit alors à me rendre la liberté. Il me demanda pourquoi je ne m'étais pas réclamé plus tôt de ce banquier; je lui répondis que le titre seul de citoyen de Berne, que je réclamais, aurait dû suffire jusqu'au moment où l'on aurait eu une preuve contraire. Il m'engagea à ne pas sortir avant la nuit. Le chevalier de Malte m'accompagna chez moi. Je le remerciai dans les termes les plus affectueux; je lui peignis vivement la reconnaissance que m'inspiraient des procédés si nobles et si constants, et je le priai de me permettre d'écrire son nom et ses qualités. J'ai malheureusement perdu une partie des notes parmi lesquelles j'avais écrit son nom. J'ai toujours regretté vivement cette perte. En rentrant chez moi, j'y trouvai Pastoret; il était étonné de ne pas me voir, et ne savait ce qui pouvait m'être arrivé; il m'avait cherché dans divers endroits et m'attendait avec inquiétude.

Lorsque je quittai Lausanne pour aller en Italie je ne songeais pas à prendre une lettre de recommandation; Alexandre de Lameth me conseilla d'en avoir une; il eut même l'obli-

geance de la demander à un banquier qu'il connaissait; c'est elle qui m'a tiré d'embarras. De retour en France, j'ai eu plusieurs fois le plaisir d'en remercier Alexandre de Lameth.

La faiblesse du sénat de Florence augmentait toujours; il voulut faire sortir les étrangers de cette ville. Nous prîmes, mes amis et moi, la résolution d'aller à Venise. Nous ne vîmes point Padoue sans penser à Tite-Live, sans parler de son histoire et de la partie qui nous manque. Embarqués sur la Brenta, qui coule à plein bord, nous admirâmes ses belles campagnes, les châteaux, les maisons de plaisance en nombre innombrable appartenant aux nobles Vénitiens. Ce pays, avant notre révolution, était un séjour enchanteur; on y voyait sans cesse un mouvement rapide de voitures de toute espèce, qui allaient et venaient de Venise dans les châteaux et des châteaux à Venise. La Brenta était couverte de bateaux et de gondoles. Rien de semblable alors; tout était morne et triste.

La Brenta nous conduisit dans les lagunes. Nous vîmes plusieurs îles couvertes de maisons et de châteaux. Le conducteur du grand bateau public dans lequel nous étions tira d'un coffre des livres français qu'il nous dit être envoyés au propriétaire d'un château devant lequel nous allions passer. Un bateau devait venir prendre ces livres; il les préparait pour les remettre. J'ouvris un des volumes; c'était la suite de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, et une partie des poissons décrits par Lacépède. Je tombai sur la description de je ne sais quel poisson, et après celle des nageoires de cet animal je lus un magnifique éloge des directeurs de France Gohier et Moulin. Il était écrit dans ce style emphatique qui, depuis bien des années, dépare la prose française et fait ressembler la plupart de nos écrivains à des écoliers sortis du collége. Je montrai ce passage à mes amis; il était doublement curieux pour des hommes proscrits par le Directoire. Nous trouvions très-singulier qu'après avoir échappé à sa tyrannie en France nous ne pussions pas échapper à son éloge en voguant sur

la mer de Venise. Nous pensions à ce bon Vénitien qui allait lire avec admiration l'éloge pompeux de MM. Gohier et Moulin, accolé à la description d'un poisson, et qui sans doute prendrait tout cela pour de la vérité et pour de la bonne littérature française. Un instant après arriva un bateau dont le conducteur reçut ce précieux dépôt.

J'étais impatient d'arriver dans la célèbre Venise; elle était alors entre les mains des Autrichiens. Elle ne fit pas sur moi l'impression que j'attendais. J'ai passé six mois dans cette ville. Ses petites rues étroites, ses canaux bas, exhalant souvent une odeur de marais, ses petits ponts, sur lesquels il faut sans cesse monter et descendre, tout cela me parut fort désagréable. La plupart des rues sont si étroites qu'il est défendu d'y porter des parapluies, parce que deux parapluies ne pouvant y passer ensemble sans s'accrocher, cette rivalité donnait lieu à des disputes continuelles. On n'y voit pas d'autres animaux que des ânes; jamais de chevaux ni de voitures. On nous montra une grande enceinte entourée de murs; c'était un champ non cultivé. On nous dit qu'il appartenait à un homme qui avait un vieux carrosse et de mauvais chevaux, et que des Vénitiens qui n'étaient jamais sortis de la ville montaient dans ce carrosse et parcouraient ce terrain pour quelque monnaie.

Nous vîmes de fort beaux tableaux dans le palais du doge. Peints par les plus grands maîtres de l'Italie, ils sont très-endommagés; c'est l'effet de l'humidité de l'air. On nous montra un tableau remarquable du *Jugement dernier*, par Palma. On n'oublia pas de nous raconter que ce peintre avait mis sa maîtresse, très-belle femme, dans les cieux, mais qu'ayant ensuite découvert qu'elle lui était infidèle il l'avait précipitée dans les enfers.

La place Saint-Marc emprunte, je crois, sa plus grande beauté du contraste qu'elle présente avec le reste de la ville; elle est bien pavée; c'est une promenade très-agréable, dans

une ville où il n'y en a pas d'autre. Un Vénitien nous raconta que, lorsque les Français s'étaient emparés de Venise, au mois de mai 1797, un bataillon était entré, couvert de poussière et harassé de fatigue; qu'il avait été conduit à la place Saint-Marc, où les soldats s'étaient étendus tout de suite sur le pavé; la plupart se livrèrent au sommeil. Le Vénitien nous disait que les habitants les regardaient avec étonnement, et que cette sorte d'insouciance, au milieu d'une grande ville à peine soumise, leur semblait le comble du courage et les frappait de terreur. Ils ne pensaient pas que cette tranquillité pouvait provenir d'un certain mépris pour le courage des habitants.

M. Forfait, qui fut employé alors à Venise, en qualité, je crois, de commissaire du gouvernement, et qui fut depuis ministre de la marine sous Bonaparte, m'a raconté la manière dont se fit la révolution de Venise. Voici son récit. Bonaparte, maître de l'Italie jusqu'à la Toscane, ne songeait pas à s'emparer de Venise. Un noble Italien fut arrêté et traduit devant le sénat. On lui reprocha les discours qu'il avait tenus contre la république; on lui dit qu'il conspirait avec les Français et qu'il serait jugé et puni comme coupable de trahison. Cet homme répondit avec audace aux sénateurs qu'ils étaient bien hardis de le menacer, tandis qu'ils étaient à la veille de leur chute; que Bonaparte ne s'était approché que pour s'emparer de Venise; que les préparatifs étaient achevés; qu'avant deux jours la ville serait envahie, et qu'ils auraient besoin de la clémence du vainqueur. Ce discours jeta la crainte dans l'âme des sénateurs; ils renvoyèrent cet homme et délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre. Les Français étaient maîtres de toutes les possessions vénitiennes dans la terre ferme; le sénat n'avait aucune force à leur opposer; il envoya des députés à Bonaparte. Ce général découvrit bientôt leurs alarmes, les augmenta par un langage menaçant, et exigea la reddition de leur ville et l'anéantissement du sénat. On con-

sentit à tout ce qu'il voulut. Ainsi finit cette république, si longtemps puissante par le commerce, et même par les armes. Tel fut le récit de M. Forfait.

Nous vîmes dans le palais d'un noble vénitien un tableau qui représentait la famille de Darius aux pieds d'Alexandre. Le héros macédonien avait un pantalon collant de soie rouge tricoté, qui contenait les jambes et les pieds. Il n'avait aucune espèce de chaussure, ni brodequins, ni bottines; il marchait sur la soie du pantalon. Ephestion en avait un semblable. Sygigambis et Statira avaient de longues robes de cette étoffe que nous appelons *gros de Tours*. Le petit homme qui tenait l'extrémité de la robe de l'une d'elles était tiraillé par un singe, enchaîné sur une espèce de balcon, derrière ce groupe. L'Italien qui nous montrait ce tableau ne manqua pas de nous assurer qu'il était supérieur à celui de Lebrun, représentant le même sujet. Nous étions d'un avis bien différent.

Nous vîmes un grand nombre d'autres palais, presque tous situés sur le grand canal. Ils sont très-beaux; ils renferment beaucoup de tableaux, de statues et d'objets d'arts de toute espèce. Rien n'était plus agréable que le séjour de Venise avant notre Révolution; on n'y était occupé que de plaisirs; on y jouissait de la plus grande liberté, pourvu qu'on ne parlât point du gouvernement; mais pendant notre séjour, c'était tout différent. On remarquait partout la gêne, et même une sorte de tristesse inquiète. On ne pouvait prévoir la suite de la guerre et la destinée qui serait réservée à Venise. Serait-elle libre encore? appartiendrait-elle à l'Autriche ou à la république cisalpine, si celle-ci était rétablie par de nouveaux succès des armes françaises?

Après être restés quelques jours dans une auberge, nous louâmes un appartement dans une maison particulière : c'était chez une veuve, qu'on nous dit appartenir à une des premières familles de la ville. Le jour que nous devions y entrer, elle étala sur les rampes de l'escalier et sur les chaises de l'anti-

chambre un certain nombre de robes. En nous recevant elle les regardait et en parlait de manière à fixer notre attention. Il était évident qu'elle croyait produire de l'effet sur nous, et nous donner une haute idée de sa naissance et de son rang. Toutes ces robes étaient vieilles, à grands ramages, et annonçaient au moins soixante ans de date.

Elle se nommait *la signora Barbara*. Elle avait dans son écusson un mouchoir ensanglanté. Dans un combat, funeste d'abord aux Vénitiens, contre les Turcs, un des ancêtres de cette dame tua un général ennemi, trempa son mouchoir dans le sang qui coulait de sa blessure, et le déploya à la vue des fuyards en s'écriant : « Que ce mouchoir sanglant soit le signal de la victoire ! » Il les rallia et fut vainqueur. Le sénat de Venise lui permit de mettre dans ses armes un mouchoir ensanglanté, entouré d'une légende honorable.

A peine installés dans la maison de cette dame, nous reçûmes la visite et les salutations d'un homme qui avait une espèce d'uniforme, un chapeau à trois cornes, à ganses d'argent, et une épée d'argent ou argentée pendue à son côté. Après les premiers compliments, nous le reçûmes avec toute la politesse qu'exigeaient ses révérences, son habit, et surtout son épée. Il nous amena insensiblement à la chose qu'il désirait : c'était de nous servir, de faire nos commissions, nos chambres, sans oublier tous les détails de la garde-robe. Nous l'assurâmes que nous n'étions pas assez riches pour prendre un serviteur tel que lui, et nous le congédiâmes avec toute la politesse française.

On nous présenta ensuite une bonne femme pour faire nos chambres; elle mit pour condition principale de son marché d'aller tous les jours, à une certaine heure, mendier à la porte d'une église. Nous fîmes quelques objections; mais elle nous dit que, sans cette cérémonie quotidienne, elle ne serait pas inscrite sur la liste des pauvres de la paroisse, et qu'elle n'aurait aucune part des secours et des legs accordés aux pauvres.

Quelques jours après, c'était un grand jour de fête, je vis, à l'entrée d'un pont, une femme de grande taille, très-bien vêtue en noir, la tête couverte d'un long voile, à genoux sur un carreau qui me parut de velours ; elle avait un plat devant elle et demandait l'aumône. J'en fus très-étonné. Un Vénitien me dit que c'était par le même motif que la bonne femme, pour être inscrite sur les registres des pauvres ; il ajouta qu'un riche Vénitien, mort récemment, leur avait laissé des legs considérables ; qu'un mendiant, relégué dans un grenier, avait ainsi amassé une grande fortune, et que sa fille, son unique héritière, avait fait un très-beau mariage.

Ces mœurs, si différentes de ce qu'on voit en France, me rappelèrent qu'en passant un jour, à Turin, dans une belle rue, je vis une petite affiche sur laquelle je lus ces mots : *La moitié d'un lit à louer*. Cela me parut extraordinaire, et je voulus voir ce que c'était. J'entre, je m'informe ; un gros homme, gras et suant, me reçoit poliment, me dit que c'est la moitié de son lit qui est à louer, et me le montre. Il ajoute qu'il était loué par un jeune officier de la garde du roi ; qu'il mettait ses effets là, en me montrant un coffre ; que, tous les matins, levé de bonne heure, habillé et coiffé, il allait à son service et ne revenait que le soir. « Vous voyez, monsieur, combien c'est commode. » Je le remerciai de l'exactitude de sa description, et je me retirai. Je me figurais un jeune homme sortant d'un pareil lit, mettant un bel uniforme, brillant dans les cercles, à la cour, et revenant à ce lit. Je ne crois pas que le luxe de parade puisse s'allier à une misère plus dégoûtante.

Le pape Pie VI étant mort, le conclave s'assembla à Venise, pour l'élection de son successeur. Je vis parmi les cardinaux trois prélats dont les noms attiraient l'attention publique : le cardinal Ruffo, qui avait combattu les Français dans la Calabre : il avait avec lui un aide de camp ; le cardinal Maury, si connu en France, et le cardinal duc d'York, dernier prince de la maison des Stuarts. Que de réflexions ce nom, qui n'était

plus royal, présentait à l'esprit, dans cette capitale d'une république si célèbre et si puissante, tombée sous les mêmes mains et par les mêmes principes qui avaient dépouillé la royale maison de France, chassé le pape de Rome, et ébranlé tant de trônes pour y substituer des républiques! Toutes allaient être renversées par le général français, destructeur de Venise. Il accourait de l'Égypte pour dominer la France, détruire toutes les républiques et augmenter la liste des rois. Ce pape, qu'on nommait alors, viendrait à Paris sacrer ce général, qui devait être la terreur de l'Europe et périr ensuite sur un rocher désert.

Lorsque le conclave fut assemblé, l'abbé qui accompagnait le cardinal Maury jeta par la fenêtre de sa cellule un billet que ramassa un jeune prêtre français. On vit celui-ci; on l'arrêta; on trouva que le billet non cacheté n'avait aucune espèce d'importance; mais ce petit événement fit un grand bruit dans Venise. Cette imprudence paraissait un crime; des Français seuls pouvaient en être coupables. Quelques jours après la fin du conclave, le cardinal Maury tomba sur un pont et se fit beaucoup de mal à une jambe; le peuple disait que c'était une punition du Ciel.

Sur une place de Venise nous vîmes, Duplantier et moi, un spectacle singulier, d'un côté, des marionnettes bruyantes attiraient la foule des promeneurs; de l'autre, à une distance d'environ quarante pas, dans une espèce de chaire portative, était un prêtre qui prêchait d'une voix forte. Son sujet était un mourant tourmenté de remords, que le diable voulait emporter dans les enfers. Il faisait un dialogue entre le diable et le mourant; il changeait alternativement le ton de sa voix, suivant qu'il faisait parler l'un des interlocuteurs; il y joignait une pantomime très-expressive. Le diable était terrible et menaçant; le mourant tremblant et désespéré, et tout cela avec des grimaces extraordinaires. Nous ne pûmes l'entendre longtemps sans être près d'éclater de rire. Nous fûmes obligés de

nous retirer. Le peuple allait tantôt aux marionnettes, tantôt au prédicateur, et passait subitement du rire qu'elles excitaient au sérieux qu'il inspirait.

J'entendis un soir un bruit extraordinaire dans la maison où j'étais logé, après avoir quitté celle dont j'ai parlé; c'étaient des cris douloureux, des gémissements, des accents de désespoir. J'accourus à l'endroit d'où partait ce bruit; je vis une famille éplorée, tremblant de perdre un enfant chéri. Le père était hors de lui. Je fus inquiet toute la nuit du malheur qui menaçait cette famille. Le lendemain matin, on frappe à ma porte. J'ouvre, et je vois ce même homme rayonnant de joie. Je crois son enfant sauvé; je commence des félicitations. Il m'interrompt, me prend par le bras, me mène sur le palier de l'escalier, et me montre un berceau couvert de fleurs où était étendu un enfant mort. Il s'écriait et répétait : *Ecco un angelo*; voici un ange! Il était dans le ravissement de la joie; il disposait les linges blancs qui couvraient l'enfant, il arrangeait les fleurs. Le visage était découvert; il le contemplait avec délices. La mère n'était point présente.

Nous apprîmes alors que Bonaparte était arrivé en France. Il était à Paris le 16 octobre 1799, et le 10 novembre il gouvernait la France sous le titre de premier consul. Peu de jours après il rappela les députés et les autres personnes proscrites par le Directoire. Pastoret et Duplantier partirent pour la France; je ne pus partir que quelques jours après eux.

Arrivé à Turin, j'y fus comblé de politesses par le comte de Than, qui gouvernait le Piémont sous le titre de vice-roi, depuis les victoires de Souvarow. Il m'invita à dîner; je refusai, à cause de mon costume, qui était celui d'un proscrit; mais il insista, en me disant que c'était cela même qui lui faisait désirer l'honneur de m'avoir à sa table. J'y trouvai tous les ambassadeurs qui étaient alors à Turin. Il me plaça à sa droite, et fut pendant tout le dîner d'une politesse aimable qui me rappelait l'ancien ton de la France.

Je vis à Turin deux jeunes officiers piémontais qui avaient été aides de camp du général Souvarow pendant la dernière campagne; ils me confièrent un journal écrit tous les jours; j'y vis le récit de la campagne de Souvarow en Suisse. Il allait joindre l'armée de Korjakof. Il attendit à Bellinzone, pendant huit jours, les mulets promis par les Autrichiens; ils n'arrivèrent pas. Ces huit jours de retard permirent à Masséna d'écraser Korjakof à Zurich. On connaît la terrible position dans laquelle se trouva Souvarow, ayant le prince Constantin à ses côtés, et comment il s'en tira par la force de son inflexible caractère. Je lus ces détails avec le plus vif intérêt; mais combien il augmenta quand je vis dans ce journal que, si Souvarow avait été le maître de ses opérations, s'il n'avait pas reçu l'ordre de marcher en Suisse, il devait, après la bataille de Novi, où fut tué le général Joubert, aller rapidement à Lyon et y convoquer une assemblée. Il avait une liste des députés marquants de toutes nos assemblées, des soixante-quinze proscrits de la Convention, de ceux qui l'avaient été par le Directoire. Il devait insérer cette liste dans sa proclamation, et inviter ceux qu'il nommait, au nom de la France et de l'Europe entière, à se rendre à Lyon; il leur promettait la gloire de terminer les maux de leur patrie; il espérait que cette assemblée rétablirait les Bourbons. J'ignore s'il aurait réussi; mais tout ce que m'ont dit ces officiers piémontais m'a convaincu qu'il avait formé ce dessein; je savais d'ailleurs qu'il avait souvent parlé de façon à montrer qu'il aspirait à la gloire de rétablir le roi sur son trône et qu'il en avait l'espérance.

La plus grande difficulté de son plan était peut-être dans la réunion des députés qu'il aurait appelés à Lyon. L'armée française qui était en Suisse, et qui n'avait pas encore alors combattu Korjakof, aurait sans doute été rappelée en France, ainsi que l'armée d'Allemagne, commandée par Moreau. Les deux armées autrichiennes, qui leur étaient opposées, les auraient-elles suivies? Dans ce cas, les armées françaises se seraient tron-

vées entre les armées russes et autrichiennes. Quoi qu'il en soit, ce plan était grand et digne du génie hardi de Souvarow.

Cette idée de convoquer les députés des assemblées précédentes, qui avaient eu des opinions différentes, et qu'on aurait réunis dans un dessein positivement annoncé, présente à l'esprit quelque chose de loyal et de séduisant. C'était leur dire : « Vous avez tous été honorés des choix du peuple ; vous avez, dans des circonstances diverses, mais parmi de grands périls, servi votre patrie. Vous fûtes de bonne foi, vous fûtes courageux ; réunissez-vous aujourd'hui dans un seul et même dessein, celui de terminer les maux de votre patrie et de donner la paix à l'Europe. »

Ce projet me rappelle que Danton avait eu la même pensée. Peu de mois après le 10 août, il se croyait sûr d'écraser Robespierre et d'être le grand régulateur des affaires. M. de Laitre, mon voisin de campagne, était parent de la jeune femme qu'il venait d'épouser ; il alla le voir. Danton lui parla de ses projets en homme plein de confiance ; il lui parla aussi de moi, parce qu'il savait que je le voyais souvent. Il ajouta : « Je ne te demande pas où il est ; mais dis-lui de ma part de rester tranquille. Tout changera bientôt ; nous réunirons les députés les plus marquants des trois Assemblées ; il sera du nombre, et nous terminerons les maux de la France. » Cet homme avait offert de se vendre à Louis XVI ; on ne voulut pas l'acheter ; il fut sanguinaire pour s'élever ; mais il était alors adouci et inspiré par une jeune et belle femme ; il voulait jouir, par des voies nobles, de la position qu'il avait conquise par le sang. M. de Laumur, chevalier de Saint-Louis, que je connaissais beaucoup, était entré dans sa conspiration ; il fit donner à ma femme les mêmes assurances qu'avait reçues M. de Laitre. Il périt avec Danton. On sait que ce fougueux démagogue, enchaîné par l'amour, perdit un temps précieux, malgré les avertissements de Camille Desmoulins, et qu'il fut prévenu et traîné à l'échafaud par Robespierre.

Je vis à Turin le comte de Lusignan, lieutenant général au service d'Autriche; il avait été grièvement blessé à la bataille de Novi; il eut la complaisance de faire viser mon passe-port par le général autrichien. Il me pria de me charger d'une somme considérable en or, pour la remettre à Mme de Laborde, veuve de l'ancien banquier de la cour. Je lui représentai que je n'avais qu'une petite malle au fond de laquelle je mettrais cette somme; que je ne pouvais répondre des événements en traversant les Alpes. Il insista néanmoins, en me disant que son or courait les mêmes chances que moi.

Parti de Turin, je m'arrêtai à Suze. Un colonel hongrois, qui commandait dans ce lieu, vint au-devant de moi avec beaucoup de politesse, en me demandant si je n'étais pas l'orateur Vaublanc : ce fut son expression. Il me combla d'honnêtetés et des égards les plus marquants. Tous les procédés que j'avais éprouvés à Turin et dans ce lieu me prouvaient l'extrême importance qu'attachaient les étrangers à tout ce qui se passait en France, et leur désir d'y voir rétablir le crédit des hommes qui avaient toujours défendu l'ordre social. Aussi fus-je d'abord un peu surpris le lendemain de voir un officier autrichien entrer dans mon auberge, examiner attentivement tous mes effets, qui n'étaient pas nombreux, prendre et emporter tous mes papiers. Une heure après, le même officier me les rendit, me fit des excuses de la part du général Zach, et m'invita à souper avec lui. Je m'y rendis. Ce général renouvela ses excuses en me disant que la guerre toujours subsistante entre la France et l'Autriche lui avait commandé cette précaution. Je l'assurai qu'elle m'avait paru naturelle, et je le remerciai de ses procédés envers moi.

Il avait un jeune aide de camp qui était Français. Cet officier portait la croix de Malte et un large bandeau noir qui couvrait entièrement un de ses yeux. Il parlait de ce qu'il venait de lire dans les gazettes françaises; on y annonçait que Bonaparte formait un camp de réserve à Dijon, et qu'il avait envoyé Carnot

à l'armée de Moreau, pour engager ce général à faire passer plusieurs corps de son armée à celle que l'on formait du côté de l'Italie. Le général Zach se moquait de ces annonces de gazettes ; il disait qu'on ne formait pas si rapidement des armées ; il riait de l'armée de réserve, et surtout du projet annoncé par ces journaux de passer le mont Saint-Bernard. Le jeune officier insistait, soutenait que tout cela était possible, et ajouta : « Monsieur de Vaublanc ne dit rien ; demandez-lui ce qu'il en pense. » Le général Zach repartit aussitôt : « Je ne lui demanderai pas son opinion, car il ne me la dirait sûrement pas. » Cette réponse me fit penser que le général lui-même ne disait pas ce qu'il pensait. Peu de mois après, il était, à la bataille de Marengo, chef de l'état-major de l'armée autrichienne.

Je partis le lendemain matin avec un sous-officier et un soldat autrichiens, qui me conduisirent jusqu'aux premiers postes français. Le froid était très-vif sur le mont Cenis ; il était couvert de neige. Nous arrivâmes au premier poste français sans être seulement aperçus. Je fus aussitôt environné de soldats ; ils étaient tous fort jeunes, parlaient et criaient tous à la fois. Quand ils surent que j'étais un proscrit rappelé en France, ils m'accablèrent de questions, et me recommandèrent de dire au premier consul que je les avais vus, qu'ils étaient prêts à marcher sous ses ordres, et qu'il serait content d'eux. Ils faisaient le plan de la campagne prochaine ; ils étaient convaincus que Bonaparte passerait les Alpes et reprendrait l'Italie. C'était un torrent de paroles auquel je n'étais plus accoutumé depuis près de deux ans. Les uns montés sur les tables, les autres sur les chaises, parlaient tous ensemble et faisaient les questions et les réponses Je reconnus ma nation.

Après m'être bien réchauffé dans leur corps de garde, je descendis la montagne ; je me fis *ramasser*. Mon conducteur n'avait pas plus de dix-huit ans ; il fut très-prudent. J'arrivai promptement et sans accident à Lans-le-Bourg, d'où je me rendis à Lyon et à Paris.

CHAPITRE XXV.

Réflexions sur le gouvernement établi par Bonaparte et sur l'adhésion de la France à son gouvernement. — Entretiens avec lui et avec le général Leclerc sur l'expédition projetée à Saint-Domingue. — Institution des préfectures.

Le lendemain de mon arrivée à Paris, je fus présenté à Bonaparte par le consul Lebrun. Il me dit quelques mots flatteurs sur ma carrière politique, et me fit beaucoup de questions sur ce que j'avais vu dans la Lombardie et dans le Piémont, en traversant ces pays.

Il était encore premier consul lorsque, dans un cercle de fonctionnaires publics, il parla du projet de l'expédition de Saint-Domingue. Je présentai quelques objections; je lui dis que le succès ne pouvait dépendre de la force des armes, à cause des maladies, et que les soldats les plus vigoureux étaient précisément ceux que le climat prendrait d'abord pour victimes. Il m'écouta et me répondit avec un peu d'humeur. Il eut, sur cet objet, ce défaut singulier qui est général parmi nous: c'est de ne jamais rien écouter, quand il s'agit de choses que nous ne connaissons pas. J'ai toujours remarqué que les avocats, qui n'entendent rien à la marine et aux colonies, qui n'ont jamais voyagé, souffrent impatiemment tout ce que leur disent sur ces choses les hommes qui en sont instruits, tandis qu'ils écoutent volontiers les objections qu'on leur présente sur la législation, qu'ils connaissent.

Ce défaut me surprenait dans un homme d'un aussi grand génie que le premier consul; il ne me surprit pas dans le général Leclerc. Quand il fut nommé commandant en chef de

l'expédition, il me fit prier d'aller chez lui, pour conférer avec moi sur cette colonie; il savait que j'étais peut-être l'homme de France qui la connaissait le mieux, non-seulement pour y avoir passé cinq années en deux voyages, mais encore et surtout par les rapports continuels que j'avais eus avec elle depuis la Révolution.

Quand on m'annonça, ce général vint à moi, tenant en main une écuelle d'argent dans laquelle était du bouillon et une croûte de pain qu'il mangeait. Il me salua, m'interrogea, répondit lui-même aux questions qu'il me faisait, éleva la voix, mangea sa croûte et but son bouillon avec un air si dégagé, si content de lui-même, que je le jugeai à l'instant même. Ce fut bien pis quand, après lui avoir parlé du caractère des peuples de ces contrées et du climat, j'entendis cette réponse profonde : « Tous les propriétaires des colonies parlent de même. » Ces mots furent dits avec un air de mépris, sur cette unanimité d'opinion, qui fut le dernier coup de pinceau au portrait que je m'étais fait de cet homme. Je le regardai fixement sans répondre; je lui fis une profonde révérence, et je sortis à l'instant. Quand je fus dans le cabinet qui précédait celui d'où je sortais, un secrétaire, qui avait tout entendu, me pria d'oublier cet entretien et de lui donner un Mémoire, en ajoutant qu'il trouverait l'occasion de le faire lire au général; je lui répondis que tout Mémoire était inutile pour un homme si instruit des choses qu'il ne connaissait pas. Je vis dans ce moment entrer dans le cabinet un officier haut de près de six pieds, gros et large en proportion, coloré d'un rouge violet, suant et soufflant. Je demandai au secrétaire si ce grand homme allait à Saint-Domingue, et, sur sa réponse affirmative, j'ajoutai : « Dites-lui de faire son testament; il ne vivra pas quinze jours dans le pays où il va. »

On voit dans Tite-Live que les Romains choisissaient dans les légions les hommes les plus propres par leur tempérament aux climats qu'ils allaient parcourir; mais c'étaient des igno-

rants. Comment, dans le siècle des lumières, des hommes instruits, profonds, pourraient-ils employer de si misérables précautions?

Le premier jour de son débarquement, le général fit bivouaquer les soldats sur les quais et les places publiques du Cap-Français. Des habitants lui présentèrent des observations sur le funeste effet du serein dans ces climats; il répondit d'un ton militaire qu'on ne connaissait pas ses braves soldats; qu'ils étaient accoutumés à tous les climats, à l'Italie, l'Égypte, la Syrie. Dès le lendemain un grand nombre subit les effets du serein, bien plus dangereux dans ces contrées que la chaleur du jour.

Il dédaigna toujours les conseils des habitants; il agissait comme s'il était en France. Il traitait les nègres en hommes libres, accoutumés à la liberté; ils lui montrèrent bientôt comment ils entendaient la liberté : ils le surprirent, l'attaquèrent dans le Cap même, au milieu de la sécurité la plus profonde; ils en furent chassés par un escadron de colons, qui avaient eu plus de défiance que lui. Cet événement le tira de son aveuglement, et dans une proclamation il loua la vigilance et le courage des colons, et reconnut avec un peu de naïveté qu'ils étaient les amis et les soutiens de la colonie. Il abandonna les fausses maximes qu'il avait apportées de France, mais il n'était plus temps. Dans une semblable expédition, le succès devait dépendre du commencement; il fut mauvais sous tous les rapports. Le général en vit les suites et succomba aux chagrins autant qu'au climat. On lut dans le journal du Cap une description détaillée de sa maladie. Les médecins la traitèrent comme ils auraient fait en France; ils repoussèrent la méthode rapide consacrée par l'expérience dans ce pays; et cependant la même relation reconnaît qu'elle eut souvent du succès; mais elle l'attribue aux soins remarquables des femmes du pays, et persiste à croire qu'elle est vicieuse et contraire aux principes de la médecine. Il me semble que

les médecins faisaient la même faute qu'avait faite le général. On sait combien fut malheureuse cette expédition ; elle fut combinée en France et dirigée dans la colonie avec un profond mépris des observations unanimes des hommes qui connaissaient ces contrées. Ce n'était pas sans raison que j'avais dit au premier consul que le succès ne pouvait dépendre de la force des armes ; s'il m'avait écouté, je lui aurais présenté un plan tout différent de celui qui a été suivi.

Je n'écris point l'histoire des temps dont je parle ; mais je crois utile de dire quelle fut l'administration intérieure sous le Consulat et sous l'Empire ; et, pour en donner une juste idée, je parlerai rapidement des choses que j'ai vues, que j'ai faites dans cette administration pendant douze années. Mais je vais d'abord présenter quelques observations générales sur l'état de la France et sur l'homme que la victoire plaçait à la tête du gouvernement.

On peut très-bien, en revenant sur ces temps extraordinaires, être plus frappé du despotisme et de l'ambition effrénée de Bonaparte à la fin de son règne que de ses heureux commencements, et ne tenir aucun compte du bien qu'il a fait. C'est ainsi que l'on peint plusieurs écrivains, ceux surtout qui n'ont pris aucune part active à la Révolution. Mais ceux qui, comme moi, avaient été témoins, acteurs et victimes, qui voyaient combien la France avait besoin d'une autorité vigoureuse, qui avaient observé notre caractère politique, ceux-là pensaient différemment alors. J'étais du grand nombre des Français qui se réjouissaient de voir enfin la France gouvernée avec fermeté. Les premières années furent admirables ; c'était très-sincèrement que j'appuyais, autant qu'il dépendait de moi, l'autorité du premier consul. J'ai toujours pensé que le premier besoin d'un peuple est d'être gouverné, et qu'un peuple aussi mobile que le Français ne peut être gouverné par la seule puissance des lois. Le retour de l'ordre, le rétablissement de la religion, le rappel des émigrés et des proscrits, la restitution des biens qui

n'avaient pas été vendus, étaient certainement de grandes actions politiques. Combien d'hommes, même victorieux, appelés au pouvoir, n'auraient pas osé faire ce que fit alors Bonaparte! On a dit souvent que jamais sous son gouvernement un prêtre ni un émigré n'avaient été insultés; cela est vrai et doit être remarqué, parce qu'il faut toujours être juste. En vain dirait-on que c'était l'effet de l'opinion générale, fatiguée des révolutions; cette opinion eût été différente si l'autorité avait été faible, ou si, pour fonder son pouvoir, elle avait ménagé les révolutionnaires.

Il joignit à cette gloire les victoires les plus éclatantes. On était excusable de l'admirer jusqu'au moment où il ternit cet éclat. Malheureusement pour lui-même, il ne sut jamais s'arrêter. Montaigne avait bien raison de dire que le temps d'arrêt est la marque de la force. Une grande dame, en rendant justice à Bonaparte, disait alors : « Mais ce n'est pas un Français. — Dites plutôt, lui répondit celui à qui elle parlait, qu'aucun Français n'a fait ni osé faire ce qu'a fait un Corse. »

M. de Bourrienne a marqué dans ses Mémoires l'instant où M. Barthélemy et moi nous sommes rangés sous la bannière de Bonaparte; il aurait pu dire que j'allais avec empressement au-devant d'un homme qui rétablissait l'ordre social; c'était très-franchement que je servais son gouvernement.

Dans les affaires politiques, il est un degré d'impossibilité auquel nul homme n'est forcé de chercher à présenter des obstacles; souvent même on ne pourrait le tenter sans folie. Tel était alors le rétablissement de la maison de Bourbon. Les bons Français sans doute n'avaient pas oublié cette nombreuse liste de rois dont elle est la suite non interrompue, ni ce grand principe de la légitimité, si fécond dans tous ses résultats, en descendant du trône au plus petit propriétaire, ni surtout cette expiation si désirable de l'horrible attentat commis envers Louis XVI et sa famille. Tout cela était dans le cœur d'un grand nombre de Français; mais l'impossibilité la plus absolue

s'élevait devant eux comme une barrière insurmontable. Fallait-il renoncer à servir sa patrie parce qu'on ne pouvait lui rendre ses princes légitimes? Telle était la question qui se présentait alors, comme elle s'était présentée pendant toute la Révolution. J'ai traité cette question dans le chapitre où je parle de mon serment à la république. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit; j'insisterai seulement sur une simple réflexion.

Les Bourbons ont été reconnus en 1814 par des hommes qui tous avaient servi l'État sous les gouvernements précédents; pas un seul des hommes qui se vantent de n'avoir prêté qu'un serment n'a pu contribuer au rétablissement des Bourbons. Si aucun Français, conservant dans le fond de son âme des sentiments favorables à cette famille, n'avait été dans les emplois supérieurs, et même dans le sénat, en 1814, il n'y aurait eu dans ces places que des hommes ennemis des Bourbons; ils ne les auraient pas reconnus; ils auraient mieux aimé faire ce qu'on fit dans une autre circonstance, demander tout prince, quel qu'il fût, excepté un Bourbon. Déjà l'histoire a dit et redira plus encore combien les princes étrangers balancèrent en 1814 sur leur rétablissement. Je traiterai ce sujet avec étendue dans un des chapitres de cet ouvrage. Toujours est-il certain que des Français qui dans les Conseils ou dans les armées avaient servi leur patrie pendant la Révolution purent seuls imprimer à la France et aux alliés le mouvement qui rétablit les Bourbons.

J'avais dû au serment constitutionnel prêté à l'exemple de Louis XVI le bonheur de contribuer à maintenir l'ordre dans le département de Seine-et-Marne, comme président de l'administration; j'avais ensuite contribué, autant qu'il avait dépendu de moi, à défendre notre malheureux roi; j'avais mérité l'honorable proscription de la Commune de Paris, au 10 août, d'être mis hors la loi par le comité de salut public, d'être condamné à mort au 13 vendémiaire, à la déportation au 18 fructidor Quatre fois proscrit, je me rendais la justice

d'avoir toujours rempli mes devoirs avec courage, en défendant l'ordre social, de n'avoir jamais craint ni évité le danger. Ce témoignage de ma conscience me traçait les devoirs que j'avais encore à remplir; je ne balançai pas à servir le nouveau gouvernement.

Par l'institution des préfectures Bonaparte établit un gouvernement ferme, et dont la force et l'activité ne laissaient aucun espoir aux factieux. Cette magistrature était une des institutions les plus monarchiques qu'on ait jamais imaginées; elle était parfaitement adaptée au caractère français et à la nécessité de rétablir l'ordre, après une horrible révolution. Leur costume et l'épée qu'ils portent avertissaient sans cesse ces magistrats qu'ils devaient être fermes, actifs, courageux, et présentaient au peuple l'idée d'une magistrature énergique. Ce costume leur permet de se transporter rapidement partout où c'est nécessaire, de faire leurs tournées à cheval, de parcourir ainsi les chemins de traverse, au lieu de ne voir leurs provinces que dans les grandes routes et en voiture. La France avait autrefois des magistrats semblables dans ses grands baillis; on les trouve, en Prusse et en Russie, dans les gouverneurs civils; en Angleterre, dans les lords-lieutenants, mais seulement, dans ce dernier pays, sous le rapport de l'ordre public. Tels étaient aussi les magistrats romains envoyés dans les provinces et les *missi dominici* de Charlemagne.

Les préfets étaient spécialement chargés de la haute police. Obligés à une surveillance perpétuelle, ils étaient redoutables aux perturbateurs de l'ordre public et respectés des bons citoyens et des fonctionnaires civils et militaires. Le pouvoir de la haute police se bornait à la surveillance et à prévenir le gouvernement de tout ce qui intéressait l'ordre public. Le préfet ne faisait arrêter un citoyen que d'après des ordres supérieurs, ou, dans des circonstances extraordinaires, en s'exposant à l'improbation du gouvernement, ou en méritant d'en être approuvé.

Cette magistrature a contribué éminemment à comprimer, dans les provinces, les germes si enracinés de la Révolution. Mais à la chute de Napoléon, en 1814, des hommes qui détestaient la Restauration ont travaillé sur-le-champ à diminuer la force de cette magistrature. Leurs insinuations avaient persuadé un ministre, il n'a pas vu le secret de leurs pensées, et il a servi, sans le vouloir, des manéges révolutionnaires; il a déclamé lui-même contre le pouvoir des préfets. Cette magistrature lui paraissait trop militaire; il annonçait le projet de les rétablir comme les anciens intendants; il parlait d'habit noir, de manteau court et de cheveux longs; il répétait souvent que des gentilshommes ne devaient pas être préfets et ne devaient servir l'État que dans la carrière militaire. Ce costume seul, que ce ministre regrettait, aurait suffi pour les rendre ridicules. Autrefois on y était habitué, mais il aurait trop choqué les idées nouvelles et l'habitude contractée sous l'Empire. Ces discours et ces projets, parvenus dans les provinces, commencèrent à diminuer leur considération; mais au 20 mars 1815, l'activité et l'énergie de ceux qui restèrent fidèles montra ce qu'ils pouvaient être, et Bonaparte, pendant les Cent-Jours, fit voir encore combien utiles, combien nécessaires ils étaient à l'autorité supérieure qui savait s'en servir.

Un grand avantage de cette institution pour le gouvernement était de pouvoir placer honorablement des militaires blessés, qui ne pouvaient plus servir dans les armées, mais dont l'instruction pouvait faire de bons administrateurs C'était un lien heureux entre le civil et le militaire, et peut-être les Romains durent-ils, pendant huit siècles, la gloire et la force de leur république à l'union, tantôt successive et tantôt simultanée, des fonctions civiles et militaires.

D'anciens militaires furent nommés à ces places, dès l'origine de leur création, et Bonaparte a dit souvent que c'étaient les meilleurs préfets. Il ne faut pas en conclure qu'ils étaient absolus dans leur autorité. Jamais des administrateurs ne fu-

rent plus dirigés et plus contenus par le gouvernement. Peut-être même cela fut-il poussé trop loin, car ils furent toujours environnés d'une espèce d'espionnage. Toujours est-il certain que c'est de leur établissement que date le retour à un ordre public constant et invariable; c'est aussi du relâchement de leur autorité que date cette faiblesse exécutive, aperçue sous nos rois, et dont les suites sont menaçantes au moment où je revois ces Mémoires.

On vit alors, sous les consuls, une chose extraordinaire, et qui prouve bien la faiblesse de notre esprit politique. L'Assemblée constituante avait repoussé les deux Chambres, et enfanté un monstre, dans la conception d'une Assemblée unique; elle avait rejeté tous les exemples, toutes les leçons que lui présentaient les temps anciens et les temps modernes; et, lorsqu'elle avait paru vouloir revenir à deux Chambres, un avocat avait soutenu que, la nation étant une, le Corps législatif devait être un; et, par ce raisonnement d'une métaphysique obscure, il avait terrassé les opposants. On frémit bientôt, en 1792, à la vue de cette Assemblée unique. Je ne craignis pas de m'expliquer hautement, et le fameux Brissot me fit l'honneur de m'appeler le chef des bicaméristes.

On avait, après l'exécrable terreur, créé deux Chambres, formées des mêmes éléments; autre pitoyable conception, que je combattis alors dans deux ouvrages; et enfin, sous le Consulat, on vit, par cette mobilité extraordinaire qui n'appartient qu'aux Français, on vit un Corps législatif formé de quatre Chambres : le Sénat, les Députés, le Tribunat et le conseil d'État. Je compte ce conseil, parce qu'il préparait les lois, les proposait ensuite, et les discutait dans le Tribunat et dans la Chambre des députés. Ses orateurs, soutenant seuls les lois dans cette Chambre contre les tribuns, faisaient une partie essentielle du pouvoir législatif.

Cette bizarre conception n'appartenait pas au génie de Bo-

naparte; elle ne put durer longtemps. Le Tribunat fut aboli. On conserva un Sénat électeur et un Corps législatif muet, devant lequel des conseillers d'État présentaient des lois qui n'étaient pas même discutées. Bonaparte, devenu empereur, fit du Sénat un instrument dont il se servit pour toutes les lois importantes. C'était à lui qu'il demandait les nombreuses levées de conscrits. On a souvent reproché au Sénat son consentement à ces enrôlements si répétés; mais il faut convenir que, lorsqu'un pays est entraîné dans une guerre opiniâtre, il est bien difficile, peut-être même impossible, de refuser des soldats au gouvernement. Dans la victoire, ce serait arrêter la gloire nationale; dans les revers, ce serait lui ôter les moyens de réparer les malheurs de l'État. Si le Sénat avait eu dans ses prérogatives le pouvoir d'arrêter l'ambition de Bonaparte, il eût été coupable de ne pas l'employer, en s'exposant même à ses ressentiments; mais il n'avait pas ce pouvoir. Le torrent des victoires entraînait tout alors; des revers terribles pouvaient seuls l'arrêter.

Le reproche d'obéissance fait au Sénat, on l'a souvent adressé à la nation. Ce reproche est injuste. Tout peuple obéira toujours, pendant l'éclat des victoires, quoique cette gloire seule ne puisse affermir à jamais un gouvernement. C'est pendant la Terreur qu'il faut nous reprocher notre abjecte soumission, notre basse servitude. L'imbécillité politique, la niaiserie sentimentale, la froide atrocité, tout se réunit pour faire de ces temps l'époque la plus déshonorante de l'esprit humain. Mais sortir de ces turpitudes en obéissant à un homme qui montrait de la fermeté, de la grandeur dans ses desseins, et qui les couronnait par la victoire, ce ne sera jamais un sujet de reproches pour un peuple. Il n'y a point là d'abjection nationale. L'abjection n'a pu se trouver que dans des actes isolés d'une obéissance servile à des ordres injustes. Et remarquez que, dès l'instant que le dominateur commença

l'abus du pouvoir et montra la tyrannie, la soumission intérieure des esprits s'affaiblit et cessa entièrement. Les armes seules le soutinrent encore quelque temps; mais, aussitôt que la victoire l'abandonna, il fut contraint à s'abandonner lui-même

CHAPITRE XXV.

Mon administration dans le département de la Moselle. De la conscription, de la population pendant la guerre. Des gardes d'honneur, des sénatoreries, de la haute police. Ordres d'arrêter MM. de Tschudy, de Fouquet et l'abbé de Tournefort. Singulière conduite d'un chef de carbonari poursuivi pour des crimes. Je le fais arrêter à Metz. Affaire des Stévenistes.

Je désirais donc une préfecture; celle de Metz me fut proposée, au nom de Napoléon, par le ministre secrétaire d'État du conseil. Je l'acceptai avec reconnaissance. Je me rends le témoignage d'avoir toujours tout vu, tout examiné, tout fait par moi-même. Je trouvai autant de zèle que de probité dans tous les fonctionnaires publics; je n'ai jamais eu de reproche grave à faire à un seul d'entre eux.

Il me semble impossible de porter plus loin que je ne l'ai fait l'activité et l'esprit de suite et d'action dans toutes les affaires. Pourquoi ne dirai-je pas que, tous les jours, dès six heures du matin jusqu'à deux, toute personne qui se présentait, la plus pauvre comme la plus riche, était introduite à l'instant même dans le cabinet où je travaillais, et que j'interrompais toujours mon travail pour l'écouter. Tel j'ai été pendant douze ans. Cela n'empêcha pas plus d'un homme de se présenter de deux à quatre heures, et de m'écrire ensuite qu'ils ne pouvaient réussir à obtenir une audience de moi. J'ai reçu cet étrange reproche d'hommes plus étranges encore pendant ma préfecture, et ensuite pendant mon ministère. Il est des hommes, et ce sont les plus froids, les plus apathiques, qui s'étonnent toujours qu'on ne consulte pas en tout leurs désirs et qu'on ne prenne pas l'instant qui leur convient.

L'habitude de monter à cheval me fut d'une grande utilité dans mon administration. En peu de jours je connus parfaitement tous les environs de Metz, à une grande distance. Parcourant ainsi le département, je voyais les maires et les propriétaires venir au-devant de moi à cheval, m'inviter à voir des villages, des constructions situées loin du grand chemin, et m'instruire ainsi sur les lieux mêmes de toutes les choses nécessaires, indispensables, de toutes les améliorations utiles.

M. de Tournon, alors maître des requêtes, ayant été envoyé par l'empereur pour visiter plusieurs départements, nous parcourûmes ensemble une partie de celui de la Moselle. Nous étions à cheval; il remarqua dans cette tournée l'avantage immense de voyager ainsi, et de tout voir, au lieu de courir en voiture sur les grandes routes et de ne voir que les villes.

Lorsque je fus ministre de l'intérieur, je continuai de prendre cet exercice; il se trouva de braves gens qui furent tout surpris qu'un ministre montât à cheval. On en fit de sottes plaisanteries, même dans des ouvrages publiés depuis ce temps; un auteur, qui prend le titre d'*homme d'État*, répéta ces niaiseries. Il faut être en France pour lire de pareilles choses. On y trouve de bons esprits qui croient que l'on ne peut être bon ministre si l'on n'est avocat, et l'on sait que ces messieurs ne montent guère à cheval. Les ministres anglais ne pensent pas ainsi; presque tous commencent la journée par cet exercice; plusieurs même, et des pairs, des députés, se rendent à cheval au Parlement. Mais pourquoi les citer? N'avons-nous pas vu M. Pasquier commettre la grande faute d'aller ainsi à la Chambre des députés? Je regrette que M. de Richelieu n'ait pas suivi son exemple; il aurait eu besoin de cet exercice journalier pour se préserver d'affections nerveuses, et quelquefois vaporeuses, qui peut-être ont contribué à la direction des affaires et à sa mort prématurée.

Bonaparte sentait la nécessité d'établir une aristocratie; il y travailla rapidement; les titres, les cordons, les dignités, les

majorats, tout fut prodigué. Il établit des sénatoreries ; mais cette institution n'était pas heureusement conçue. Les sénateurs, ainsi placés dans les provinces, n'avaient aucun pouvoir ; ils reçurent des instructions qui leur donnaient une sorte de surveillance sur les autorités ; de là à l'espionnage et à la délation il n'y avait pas loin. Plusieurs sénateurs repoussèrent cette surveillance. Ce plan était mauvais, parce qu'il était compliqué. Rarement en France on voit les choses dans leur simplicité, ni le bien qu'elles peuvent produire précisément parce qu'elles sont simples. Bonaparte, en établissant les sénatoreries, en les dotant richement, en leur donnant des palais, n'avait qu'une chose à faire ; c'était de dire aux sénateurs : « Je vous donne tous ces avantages à condition que vous passerez la belle saison dans la province et que vous y tiendrez un état convenable ; vous y chercherez l'influence que doit avoir un riche propriétaire. Je fais de vous un grand seigneur, parce qu'il en faut dans les monarchies ; je vous donne les moyens d'en tenir le rang ; c'est à vous d'en acquérir la considération. » C'eût été une chose toute simple, toute naturelle, et qui, par sa simplicité même, aurait produit le bon effet qu'on pouvait en attendre. Mais ces sénateurs, exerçant une surveillance sans autorité, instruisant le gouvernement, faisant des rapports, présentaient un côté ridicule et odieux. Il était difficile de plus dénaturer une chose bonne en elle-même. L'idée principale était de Napoléon ; l'exécution appartient aux ministres.

Cette complication de choses et de moyens a toujours été et sera toujours le défaut du gouvernement en France. Quand nous adoptons une idée, nous la portons au dernier excès. Le morcellement de l'administration fut poussé à un degré inconcevable. Les ministres se plaignaient sans cesse d'être entravés par les présidents des sections du conseil d'État. Ces présidents étaient plus puissants que les ministres, et ceux-ci, pour reprendre leur importance, saisissaient des parties d'adminis-

tration qui ne leur appartenaient pas. Un ministre de l'intérieur avait un bureau de l'esprit public : rien de plus simple et de plus convenable; mais ce bureau devint insensiblement un vrai bureau de police générale. Il avait ordonné aux préfets de lui rendre compte, tous les huit jours, de tout ce qui se passait dans leurs départements, sous le rapport le plus minutieux de l'ordre public, en sorte que les préfets avaient avec lui la même correspondance qu'avec le ministre de la police générale. Par la nature des choses le ministère de l'intérieur, contrarié dans son action à un point vraiment ridicule, empiétait sur les autres ministères. Telles furent ces espèces d'usurpations que M. Gaudin, duc de Gaëte, excellent ministre des finances, qui avait dans sa correspondance autant de politesse que de vraie fermeté, s'étant aperçu de l'embarras que cela mettait dans son ministère, écrivit aux préfets qu'il leur défendait de rendre compte à aucun autre ministre de ce qui concernait le ministère des finances.

Le même abus s'était glissé dans le ministère de l'intérieur et de la guerre. Les chefs de division étaient devenus de petites puissances, qui se choquaient, se combattaient, traitaient ensemble d'un ministère à l'autre, établissaient leurs prétentions respectives; et, dans ces luttes ridicules, si aucun des contendants ne voulait céder, l'affaire dont ils s'occupaient ne pouvait finir. Il est certain que, dans les quatre dernières années de l'Empire, l'administration était un vrai chaos; que la séparation multipliée des parties avait détruit tout ensemble, et produit un enchevêtrement continuel des affaires les unes sur les autres. Avec un travail toujours croissant, il était impossible aux préfets d'y suffire; ils s'en plaignaient tous les jours.

Par une bizarrerie funeste, on défendit aux préfets d'ordonner une dépense urgente si elle passait une très-petite somme fixée. Il arrivait sans cesse que, une dépense modique n'ayant pas été faite dans le moment même, la dégradation augmentait rapidement, et exigeait une dépense dix fois plus

forte. Un orage ayant considérablement dégradé la grande route de Paris à Metz dans une pente très-rapide, j'ordonnai que les réparations fussent faites aussitôt, afin d'empêcher des accidents très-probables. Le directeur général des ponts et chaussées m'adressa de graves reproches. J'avais, disait-il, excédé mes pouvoirs, et violé les règles de la comptabilité. Je reconnus ma faute; je lui dis de ne point s'occuper de la dépense, et que je serais heureux de la payer moi-même.

Je ferais un volume de tous les détails de ce genre, ou à peu près semblables, qui se présentent à ma mémoire. Napoléon en eut souvent des preuves et en manifesta toujours beaucoup de mécontentement.

La partie la plus difficile dont était chargé un préfet, c'était la conscription; mais il y avait plusieurs manières de présider à cette grande et pénible opération. On pouvait, sans manquer à la loi, y mettre plus ou moins de justice générale et de justice relative. Quant à la chose en elle-même, nous voyons qu'après le retour de nos rois on a été forcé de rétablir la conscription. Elle existe dans presque tous les États de l'Europe; elle existait dans toutes les anciennes républiques. Quelles que soient la forme et la dénomination, c'est toujours un enrôlement forcé. Les Français, qui le regardent comme une tyrannie, devraient se rappeler qu'il était inconnu sous nos rois, avant la Révolution, qu'il fut enfanté par elle, et que l'injustice et l'horreur dans l'exécution furent portées au dernier degré pendant les beaux jours de la Révolution.

Dans l'état actuel de l'Europe, à moins de trouver le secret merveilleux d'empêcher les peuples de se faire la guerre, il faut se résoudre à voir les armées formées par des enrôlements plus ou moins forcés. On voit même qu'ils ont été plus sévèrement exigés et les infractions plus cruellement punies dans les républiques que dans les monarchies.

Des préfets, par la crainte très-louable de commettre des injustices, faisaient marcher tout homme qui n'avait pas une

infirmité réelle et apparente. Des hommes d'une extrême faiblesse, d'une mauvaise constitution, étaient envoyés dans les armées, ou plutôt dans les hôpitaux, je dirais presque à une mort certaine, et sans rendre aucun service à l'État. J'ai toujours pensé différemment; j'ai cru qu'on ne pouvait sans barbarie envoyer à l'armée cette espèce d'hommes, et j'ai soutenu ce principe dans les conseils de recrutement.

M. Lacuée de Cessac, directeur de la conscription, me reprocha le grand nombre de réformes qui se faisaient dans mon département, et surtout dans de certains cantons, et il compara ce nombre à un nombre beaucoup moindre du département du Cantal. Je lui répondis que je ne savais pas comparer des choses que je ne connaissais pas; que je connaissais l'espèce d'hommes réformée dans mon département, mais non celle qu'on faisait marcher dans le Cantal; qu'ainsi je ne pouvais faire ni admettre aucune comparaison entre elles, mais que j'allais faire examiner de nouveau les hommes réformés du canton qu'il me désignait. Ils habitaient une vallée basse, dans les environs de Metz. Je fis ranger derrière eux des conscrits des hauteurs de Brie : ceux-ci semblaient des géants auprès des autres. Le conseil constata avec la plus scrupuleuse exactitude cette différence : il avait sous les yeux les deux termes de la comparaison; il pouvait comparer et juger; il décida qu'on ne pouvait faire marcher aucun des hommes déjà réformés.

En France, pendant la guerre, un homme faible doit périr dans les hôpitaux. Il n'en était pas de même à Rome. César écrivait à ses lieutenants : *Mitte sanos, reddero fortes*. Envoyez des hommes sains, je les rendrai forts. Nous ne pouvons dire la même chose; nous ne cherchons pas à les rendre forts. La vie claustrale à laquelle ils sont condamnés dans les casernes, le manque absolu d'exercices propres à déployer et augmenter les forces, l'espèce d'exercice qu'ils font, et dont la base est l'immobilité, c'est-à-dire la chose la plus propre à affaiblir un homme; ce qu'on appelle la tenue, c'est-à-dire un habillement

qui serre et fatigue les bras, le cou et la poitrine, tout cela est merveilleusement imaginé pour affaiblir les hommes forts avant d'aller à l'armée et pour réduire à rien les hommes faibles. Ajoutez l'ennui qui en résulte nécessairement, cette maladie accablante qui ôte à l'homme toutes ses forces. Tout, dans cette partie, est contraire au plus simple bon sens. Non-seulement les exercices militaires des Romains rendaient forts les hommes faibles, bien constitués, mais encore, comme le dit Cicéron, ils étaient un véritable amusement, et les soldats s'y portaient avec ardeur. Leurs généraux en donnaient l'exemple. Pompée, à cinquante ans, faisait tous les exercices dans le champ de Mars, et, tout armé, se jetait ensuite dans le Tibre.

Comme nous sommes naturellement imitateurs, nous n'avons pu voir les poitrines enflées des Russes sans les admirer et sans nous les donner, et, malgré les dessins dans lesquels d'ingénieux dessinateurs nous les montraient bossus à la poitrine serrés comme des guêpes au-dessus des hanches, nous avons voulu paraître avoir une conformation extérieure dont nous serions désolés et honteux, si la nature nous l'avait donnée. Mais, tandis que nous imitions les Russes, et même avec excès, deux ans après, les médecins de la garde impériale russe s'élevaient, dans un rapport adressé à l'empereur Alexandre, contre ces poitrines enflées, contre les vêtements serrés au cou, déclaraient qu'ils ne pouvaient être supportés par certains tempéraments, et qu'ils occasionnaient de graves accidents.

Qu'on se figure l'effet que doivent produire de tels vêtements dans les colonies. Des officiers revenus de la Guadeloupe m'ont dit que souvent, à l'exercice, ces ligatures leur faisaient monter le sang à la tête au point d'être forcés à se retirer, et qu'ils aimaient mieux passer des soirées dans leurs chambres, vêtus comme l'exigeait le climat, que d'aller dans la ville et dans les sociétés, parce qu'il aurait fallu conserver, dans toute sa rigueur, cette *tenue*, sans laquelle ils auraient été punis comme d'une grave infraction à la discipline militaire. Le chef qui les

aurait rencontrés un peu déboutonnés, afin de respirer librement, aurait poussé un cri d'horreur.

Des ministres de Bonaparte ont dit, dans des rapports publics, que la population avait augmenté pendant ces guerres continuelles, et l'on a cru qu'ils en imposaient. Cette augmentation était apparente et réelle. L'apparence venait de ce qu'on faisait les états avec plus d'exactitude qu'auparavant, et l'augmentation résultait de la comparaison des anciens états avec les nouveaux; mais, en outre, l'accroissement réel était positif. Je crois que la vaccine en était la plus grande cause. Ajoutez le très-grand nombre de mariages contractés pour se soustraire à la conscription.

Cependant, ces états, si exacts, étaient trompeurs en une chose qu'on ne calculait pas, mais qui frappait les yeux des observateurs. J'ai souvent remarqué que, dans les champs, on ne voyait occupés à la culture que des vieillards, des femmes et des enfants. Les jeunes filles et les enfants étaient très-nombreux. Je doute que les garçons fussent assez nombreux pour remplacer toujours les vides occasionnés par le service des armées, bien moins encore pour entretenir l'augmentation réelle de la population. Je crois que, si la guerre avait continué, on aurait aperçu tout à coup un grand changement, que les dénombrements l'auraient manifesté, et que le décroissement de la population aurait été rapide dès l'instant qu'il aurait commencé.

La manie de tout calculer, de parler toujours en mathématicien et en géomètre, s'était introduite, même parmi les littérateurs, avant la Révolution. On prétendait qu'une nombreuse population était la marque la plus certaine du bonheur d'un peuple. J.-J. Rousseau, après l'avoir prouvé à sa façon, s'écrie avec emphase : « Maintenant, calculateurs, comptez; c'est votre affaire. » D'après ce principe, jamais les Français n'auraient été plus heureux que sous Napoléon; car, malgré l'extermination des hommes pendant une longue guerre, la population

de la France augmentait. Mais voici un Anglais qui renverse tous ces raisonnements. Il soutient que la population toujours croissante de l'Angleterre vient de la misère, parce que plus les dernières classes du peuple sont malheureuses, plus elles se marient sans réflexion et sans balancer, tandis que, dans les classes un peu plus aisées, on craint de se rendre malheureux en se mariant Non-seulement ce raisonnement paraît juste au premier aperçu, mais encore on pourrait le fortifier par des raisons bien simples, tirées du genre de vie, des habitudes, du logement et des meubles de ces deux espèces de ménages. On y trouverait que les pauvres doivent plus remplir le devoir conjugal et avoir plus d'enfants que les personnes un peu aisées.

Les faiseurs de statistiques ont beau faire : un bon raisonnement vaudra toujours mieux que des chiffres, et même les chiffres ne seront utiles que lorsqu'ils serviront de base et d'appui à des raisonnements justes. Or des raisonnements demandent un style clair et méthodique, que ne comportent point des tableaux.

Après la fameuse campagne de Moscou, les conscrits furent envoyés presque tout de suite à l'armée d'Allemagne. J'ai ouï dire à M. le maréchal Marmont que ces jeunes gens, qui voyaient le feu pour la première fois, l'étonnèrent par leur bravoure ; ils remportèrent la victoire à Lutzen ; mais, après la défaite de Leipzig, combien périrent dans la retraite, à Mayence et dans les autres villes, où ils furent entassés dans les hôpitaux !

Après la campagne de Moscou, Bonaparte créa un corps de gardes d'honneur. Les instructions voulaient qu'on y fît entrer tous les jeunes gens de bonne famille qui n'avaient pas encore servi. C'était doublement injuste. D'abord, c'était contraire à la loi, puisqu'ils avaient satisfait à la conscription ; en outre, beaucoup d'entre eux étaient faibles et accoutumés à une vie molle, sans fatigue. Les envoyer à l'armée, c'était les en-

voyer à une mort cruelle et sans gloire comme sans utilité. Mais, à côté de ces jeunes gens, d'autres se présentaient de bonne volonté. Séduits par ce titre de garde d'honneur, par un bel uniforme et un cheval, pleins de force et de santé, ils briguaient l'honneur de l'inscription, que d'autres ne voyaient qu'avec effroi. Je ne balançai pas un instant sur la conduite que je devais tenir : je n'enrôlai que des hommes de bonne volonté. On ne fit pas de même dans d'autres départements, et à la fin de la campagne on ne parlait que de ces tristes gardes d'honneur mourant sur les chemins et dans les hôpitaux. Les familles étaient dans les larmes, et je recevais souvent des lettres des diverses provinces, dans lesquelles on me priait, parce que j'étais plus près du théâtre de la guerre, de prendre des informations sur ces malheureux jeunes gens, dont on ne recevait pas de nouvelles. C'étaient des victimes, et non des soldats, qu'on avait envoyées à l'armée. On n'avait pas suivi la maxime de César; on ne les avait pas rendus forts avant de les envoyer dans les camps.

Je n'eus pas un semblable reproche à me faire; je me suis toujours félicité de la conduite hardie, mais humaine, que j'eus alors. Il est vrai aussi que des circonstances particulières me servirent, comme on va le voir; mais il fallait tirer de ces circonstances le parti que je sus en tirer. J'avoue que j'y employai un peu de ruse, bien pardonnable dans une telle affaire. J'envoyai d'abord au ministre une première liste, où se trouvaient les désignations suivantes : Fils du chef des ouvriers de l'Arsenal, fils de fermiers, fils de cultivateurs peu riches, fils d'un ancien journalier qui avait acquis quelque aisance. Je m'attendais aux reproches; mes réponses étaient prêtes. On voulait des fils d'anciens nobles, de grands propriétaires, de magistrats, et j'enrôlais des fils d'ouvriers, des cultivateurs. Le ministre s'en plaignit fortement.

Je répondis que dans mon département étaient nés trois maréchaux de France, plus de soixante officiers généraux, un

grand nombre de colonels; qu'ils avaient des familles nombreuses; que les jeunes gens de ces familles, fiers de l'illustration militaire de leurs parents, désiraient l'honneur de servir dans un corps d'élite; que le fils de l'ancien journalier, par exemple, avait pour parent un maréchal et s'appuyait sur cet avantage pour demander cet honneur; que le chef des ouvriers de l'Arsenal, qui présentait son fils, était un homme d'un grand talent, très-considéré, et que, lorsque j'avais paru balancer sur son inscription, il m'avait demandé si je voulais le déshonorer; que tous les parents de ces jeunes gens me faisaient cette même demande. J'insistais d'ailleurs sur ce que tous ceux qui se présentaient ainsi, et que je recevais, étaient forts, pleins de santé, marchaient avec allégresse, seraient promptement instruits, seraient utiles à l'État et à eux-mêmes, puisqu'ils pourraient espérer de l'avancement. Je reçus de nouvelles et fortes observations; je persistai, et on me laissa tranquille. Une conduite contraire était à mes yeux une violation de la loi, des droits acquis par les familles, et une injustice révoltante. J'aurais donné ma démission plutôt que d'obéir à de pareils ordres.

On forma le second de ces corps à Metz. L'officier général baron Lepic, sorti de la garde impériale, fut chargé de l'organiser. Il remarqua la différence de mon choix et de celui de plusieurs autres départements; il en instruisit le ministre; il lui dit que, dans un de ces détachements envoyés de l'intérieur, il n'avait pas trouvé un seul homme capable de donner un coup de sabre. Cette opération fut pénible, par mes rapports avec le ministre. Je consentais sincèrement à servir un gouvernement ferme et vigoureux, mais je n'aurais jamais obéi à un ordre injuste. Or, quoi de plus injuste que de contraindre arbitrairement à servir des jeunes gens qui avaient satisfait à tout ce que les lois prescrivaient, et qui la plupart étaient d'une constitution faible qui les aurait condamnés à périr!

J'eus deux autres occasions de me conduire avec la fermeté

d'un honnête homme qui sert un gouvernement, mais qui n'en est pas l'esclave. Je reçus tout à coup du ministre de la police l'ordre de faire arrêter M. de Tschudy, ancien maréchal de camp au service du roi de Naples. Il vivait dans une solitude agréable, où il avait, à l'exemple de son père, cultivé les arbres et les arbustes étrangers qui pouvaient s'acclimater en France. La lettre du ministre l'accusait d'avoir fait fusiller un grand nombre de Français dans l'île de Caprée, après l'évacuation du royaume de Naples. J'étais bien sûr d'avance que c'était une fausse accusation. Je priai le secrétaire général et le commandant de la gendarmerie d'aller à sa maison de campagne, et de lui dire l'ordre que j'avais reçu, en l'invitant à se rendre à la préfecture. Ils revinrent peu d'instant après, et me dirent qu'il était parti pour Metz. J'envoyai à sa maison de la ville : il venait de la quitter ; il avait pris des chevaux de poste ; il avait annoncé qu'il allait à la terre de sa sœur, sur les frontières de la Suisse. Je vis rapidement les conséquences de ce voyage, commencé le jour même où je recevais l'ordre de le faire arrêter ; il paraîtrait coupable de la chose dont on l'accusait, puisqu'il prenait la fuite, et peut-être qu'averti ensuite de cet ordre il ferait la faute, très-grave pour ses intérêts, de passer en Suisse. Je paraîtrais aussi l'avoir fait prévenir de l'ordre qui le menaçait, et je perdrais tout moyen de lui être utile. J'estimais beaucoup M. de Tschudy ; je devais beaucoup de considération à sa famille. Proscrit cinq fois, j'avais toujours trouvé des secours généreux ; j'étais bien déterminé à être envers les autres ce qu'on avait été envers moi. Je réfléchis profondément sur le parti que je devais prendre ; toutes mes pensées furent dominées par celle-ci : « Si je le fais arrêter, je deviendrai le maître de son affaire ; car bien certainement il n'est pas coupable des meurtres dont on l'accuse. » Je ne balançai plus ; j'ordonnai à un officier de gendarmerie de prendre la poste et de courir sur la route qu'il avait prise. L'officier l'atteignit à une poste où il n'avait pas trouvé de chevaux, et lui remit une lettre que je lui écrivais. Après l'avoir

lue, M. de Tschudy lui dit : « Je me remets avec confiance entre les mains de M. de Vaublanc. »

Lorsque je donnai cet ordre, une personne qui m'était chère était dans mon cabinet ; elle s'écria : « Comment ! vous le faites arrêter ! — Oui, répondis-je, pour lui être utile : si l'on peut le joindre, je suis le maître absolu de son affaire ; elle finira promptement. » Je fis avertir et tranquilliser Mme de Tschudy. Elle m'envoya, le lendemain, un certificat du médecin sur la faible santé de son mari. Je l'autorisai à rester chez lui, et je lui demandai un Mémoire justificatif; Mme de Tschudy me l'apporta. Je fus convaincu de l'innocence de son mari ; mais je trouvai le Mémoire écrit trop faiblement. J'en rédigeai un autre, dans lequel je le faisais parler du ton d'un honnête homme indigné. Je le remis à Mme de Tschudy, en lui disant de le faire copier par son mari et de me l'envoyer. J'ajoutai : « Je passe un peu les bornes de mon devoir; mais j'y suis autorisé par l'horreur d'une accusation si atroce. » Le lendemain, j'envoyai le Mémoire au ministre, et je l'accompagnai d'une longue lettre justificative, dans laquelle je peignais l'accusé comme un homme incapable, sous tous les rapports, de se porter à de pareils excès. On me répondit qu'on avait écrit à Naples pour prendre des informations ; comme elles pouvaient tarder longtemps, j'autorisai M. de Tschudy à rester à sa maison de campagne, en ayant auprès de lui un homme de la garde départementale. Lorsque les informations arrivèrent, il fut prouvé que l'accusation était une infâme calomnie, qui n'était fondée sur aucune apparence, et qui malheureusement était venue du département qu'il habitait. Je fus heureux d'avoir pris rapidement mon parti dans une affaire si délicate ; l'hésitation pouvait perdre M. de Tschudy.

Quelque temps après, je reçus l'ordre de faire arrêter M. de Fouquet. On l'accusait d'avoir tenu des propos outrageants pour l'armée. Après la lecture d'un bulletin, arrivé le jour même et lu sur le théâtre, il s'était écrié, disait-on, que le récit qu'on venait d'entendre était faux ; que des Français en

si petit nombre ne pouvaient pas avoir battu des Russes beaucoup plus nombreux. Je pris des informations, et j'appris avec certitude que M. de Fouquet n'avait point paru au spectacle ce jour-là, qu'il n'était pas même à Metz. Cette affaire était bien différente de celle de M. de Tschudy. Dans la seconde, j'avais une certitude entière. Je n'hésitai pas à déclarer au ministre que je ne pouvais faire arrêter un homme dont l'innocence était évidente; que cette injustice frapperait tous les yeux et rejaillirait sur le gouvernement et sur moi; que si M. de Fouquet avait tenu hautement le propos dont on l'accusait, d'autres personnes seraient encore plus coupables que lui; qu'il fallait accuser le capitaine de la gendarmerie, le commissaire de police, le chef de l'état-major, le maire de la ville, qui tous étaient présents, n'avaient point parlé de ces discours dans leurs rapports, et qui, interrogés par moi, persistaient à dire que M. de Fouquet n'était pas au spectacle. J'ajoutais que le secrétaire général, M. de Viville, m'avait dit qu'un habitant des environs de Metz avait effectivement, dans un état d'ivresse, tenu des propos un peu semblables à ceux dont on accusait M. de Fouquet, et que lui, M. de Viville, lui avait dit : « Vous avez raison, et l'armée française va se trouver « dans une terrible position; le roi de Suède envoie trente « mille Lapons au secours des Russes. » Un instant après, on avait forcé cet ivrogne à sortir de la salle. Tout cela portait bien le caractère de la vérité; le ministre en convenait un peu dans sa réponse; mais il ajoutait qu'il fallait absolument faire arrêter M. de Fouquet. Je persistai dans une seconde lettre; je soutins que je ne pouvais exécuter un ordre aussi contraire à l'équité, et je priai le ministre d'adresser lui-même au capitaine de la gendarmerie l'ordre qu'il jugeait indispensable. Il m'envoya l'ordre qu'il donnait à ce capitaine et ne me fit aucun reproche. Quelque temps après, dans un voyage à Paris, j'appris du ministre même qu'un général passant par Metz, pour aller rejoindre l'armée, avait entendu ce conte ri-

dicule dans son auberge, l'avait débité à l'empereur, qui lui-même avait donné l'ordre d'arrêter M. de Fouquet. C'était par cette raison que le ministre n'avait pu révoquer cet ordre, quoique ma correspondance l'eût convaincu de la fausseté du récit. Il voulut que l'ordre fût exécuté d'abord; il fit ensuite un rapport d'après lequel M. de Fouquet fut mis en liberté.

Ces ordres arbitraires étaient la partie la plus cruelle de mon administration; mais je trouvais une vraie jouissance dans la manière dont je les exécutais. J'eus la même conduite quand je reçus l'ordre de faire arrêter M. l'abbé de Tournefort, qui depuis fut nommé évêque par Louis XVIII. Je craignais qu'il ne se fût compromis par quelque correspondance imprudente. Outre l'estime particulière que m'avait inspirée M. l'abbé de Tournefort, je savais combien nous avions besoin de conserver les anciens ecclésiastiques. Je pris toutes les précautions possibles pour le mettre à l'abri de soupçons qui auraient pu lui être funestes, et je donnai l'ordre de le transférer à Paris, mais dans une bonne voiture, et en poste, accompagné d'un officier de gendarmerie, à qui je recommandai les procédés les plus délicats. Je le chargeai d'une lettre pour le ministre; j'eus le bonheur de porter la conviction dans son esprit, et ce vertueux ecclésiastique fut mis promptement en liberté. Depuis cet événement j'ai eu le plaisir d'en causer souvent avec lui.

Dans ces fonctions de la haute police, exercées loyalement et avec une sorte de courage, un préfet trouvait souvent l'occasion de se féliciter de ses fonctions, en se disant qu'un autre, peut-être, les remplirait différemment, et que, dans quelque position qu'on soit placé, on satisfait à sa conscience en faisant tout le bien qu'on peut faire, en évitant le mal, et surtout en refusant de le faire.

On m'amena un jour un jeune homme qui n'avait point de passe-port; il était dans une grande agitation. J'eus beaucoup de peine à le tranquilliser. J'obtins cependant sa con-

fiance. Émigré rentré, mais n'ayant rien fait pour se mettre en règle, il se croyait encore au temps de la Terreur; il errait dans les provinces frontières; il avait épuisé ses ressources; il était sans argent; mais il avait des parents à Paris. Je le plaçai dans un hospice; j'arrangeai aisément son affaire, et, avec un léger secours, je le rendis à ses parents.

Le désir et le devoir d'être juste m'imposent ici la loi d'ajouter que M. Fouché, ministre de la police, M. Savary, qui lui succéda, et M. Réal, chargé des provinces dans lesquelles était compris mon département, ont toujours mis dans leur correspondance avec moi autant de confiance dans mes rapports que de modération envers les personnes accusées ou suspectes au gouvernement. Je n'eus à leur reprocher ni injustice ni persécution. Les ordres qu'ils donnaient étaient promptement adoucis, d'après mes rapports, et, si je ne craignais pas de me compromettre par de fortes représentations, ils ne craignaient pas non plus de se compromettre en se rendant à mes raisons et à mes demandes.

Bientôt après les affaires dont j'ai parlé, j'eus une occasion différente d'exercer ces fonctions de la haute police. Un homme se présenta, comme étranger, pour faire viser son passe-port; il était Italien. Je l'interrogeai; j'aperçus de l'embarras dans ses réponses autant que dans sa figure. Il cherchait à justifier cet embarras par la difficulté de s'exprimer en français; mais je détruisis cette petite finesse en l'interrogeant dans sa langue. Je fis venir un officier de gendarmerie. On trouva sur lui des papiers écrits en style énigmatique. Je l'interrogeai sur ces papiers; son embarras fut bien plus grand encore. Je vis dans un de ses papiers, malgré l'obscurité de l'expression italienne, que des lettres lui étaient adressées à Thionville, poste restante; elles furent envoyées à Paris. Le ministre m'écrivit que cet homme était un chef de *carbonari*; qu'il était non-seulement initié dans des intrigues politiques, mais qu'il avait commis des crimes; qu'on le cherchait depuis longtemps, et qu'il avait

échappé à toutes les poursuites dirigées contre lui. Il donna l'ordre de l'envoyer à Milan, où il devait être livré aux tribunaux. Je fus étonné qu'un homme assez imprudent pour garder sur lui des lettres énigmatiques fût un chef de bande renommé et dangereux. Dès le premier instant que je le vis, j'aperçus de l'inquiétude dans ses traits. Ses papiers indiquaient le projet de bâtir une église en Italie; mais la description de cette église, et les moyens qu'on voulait employer pour la bâtir, me firent voir clairement que cette église était une association contre tous les gouvernements monarchiques, et l'établissement d'une république universelle. D'autres parties de ce plan annonçaient qu'il fallait employer toute espèce de moyens pour parvenir au succès. Longues années après je retrouvai, dans le beau réquisitoire de M. de Marchangy, des passages sur la secte des *carbonari* qui me rappelèrent l'homme dont je parle et ses papiers.

Dans le même temps à peu près, des prêtres prêchaient ouvertement contre le pape et contre les évêques, dans le département des Forêts, qui faisait alors partie du diocèse de Metz. J'écrivis une circulaire pour les empêcher de pénétrer dans mon département; ils n'y parurent pas, mais ils portèrent le trouble dans le duché de Luxembourg. On les appelait *stévénistes*, du nom de *Steven*, prêtre du diocèse de Namur, dont ils suivaient les principes. Bonaparte, voyant que les autorités civiles et la gendarmerie ne pouvaient empêcher les prédications des stévénistes dans le Luxembourg, chargea M. l'évêque de Metz de les combattre avec les mêmes armes et d'envoyer une mission dans ce pays. Ce prélat en confia le direction au Père Élie, ancien petit carme de Metz, à qui je fis remettre 2,000 francs, par ordre du gouvernement.

Longtemps après, au mois de décembre 1829, *le Constitutionnel* fit de ces circonstances un récit entièrement faux, dans lequel il prétendait que j'avais persécuté des missionnaires. J'en démontrai la fausseté par un article inséré dans *la Quo-*

tidienne. J'y rétablissais la vérité des faits, et j'ajoutais que ces prêtres n'étaient point des missionnaires; que le vrai caractère d'un missionnaire est d'être autorisé par l'autorité civile et religieuse; que je protégeais, par ordre du gouvernement, les bons missionnaires, et que j'empêchais d'ignorants fanatiques d'alarmer les consciences par des prédications dangereuses. Je terminais cet article par ces mots : « Si j'avais reçu « l'ordre de persécuter des prêtres religieux et utiles, j'aurais « désobéi, comme j'ai refusé deux fois d'obéir à des ordres « évidemment injustes; j'aurais quitté ma place avec honneur, « comme je suis sorti d'un ministère dont la marche n'était « pas conforme à mes principes, et sans avoir rien fait qui « tendît uniquement à conserver ma place. »

Une chose singulière se renouvelait souvent à Metz. Je recevais des lettres anonymes qui renfermaient des calomnies contre les fonctionnaires publics, et même contre des femmes. J'en parlai à M. le sénateur Eymerie, qui était de Metz et habitait une maison de campagne aux environs. Il me cita plusieurs anecdotes qui me firent espérer d'en découvrir les auteurs. Je reçus une de ces lettres, dont je fus très-frappé à cause de l'extrême méchanceté qui l'avait inspirée. L'écriture ne paraissait pas contrefaite. Je la gardai plusieurs années, et, toutes les fois que je voyais une écriture qui me rappelait cette lettre, je la confrontais avec celle qui m'offrait quelque ressemblance dans l'écriture. Une jeune personne, non mariée, me présenta un jour, pour son père, une pétition dont l'écriture me frappa. Je lui demandai si elle l'avait écrite. D'après sa réponse affirmative, je pris dans mon bureau la lettre gardée si longtemps; je confrontai les deux écritures, et je n'eus aucun doute. Je la présentai à cette personne et je l'interrogeai. Elle hésita d'abord; mais accablée bientôt par mes questions, elle s'avoua l'auteur de la lettre et perdit presque connaissance. Je lui reprochai son indignité, en lui remettant la lettre accusatrice.

Dans une de mes tournées j'allai à Luxembourg : j'étais curieux de voir cette forteresse. Je vis auprès de cette ville une cérémonie annuelle très-singulière. On raconte dans ces contrées qu'au quatorzième siècle tous les troupeaux furent saisis d'un désir violent de danser, qu'ils se mirent à sauter et danser jusqu'à perdre leurs forces et mourir. On invoqua un saint, qui fit cesser cette maladie. Depuis ce temps, afin que les animaux ne se mettent plus à danser, les hommes, et surtout les femmes, dansent un certain jour de l'année. Le clergé arrive, en chantant des psaumes, dans le lieu destiné à la cérémonie. Les danseurs parcourent plusieurs fois une certaine enceinte, en avançant de trois pas et reculant d'un pas, toujours sautant. C'était au mois de juin ; la chaleur était très-forte. Les danseurs furent bientôt en nage ; des femmes, épuisées de fatigues, haletantes, continuaient ce pieux exercice, buvaient de l'eau fraîche qu'on leur offrait, et sautaient encore en avant, puis en arrière, jusqu'à l'extinction totale de leurs forces. La nuit se passait sous des tentes et dans les plaisirs, et l'on se quittait, bien convaincu que les troupeaux ne danseraient point cette année.

CHAPITRE XXVI.

Campagne de 1813 à 1814. Abdication de Napoléon.

Les guerres de Napoléon et l'expédition de Russie sortiraient du cadre de mes Mémoires. Mon plan ne me permettra même de parler que très-brièvement des derniers événements de son règne ; mais je dois remarquer que, le 11 février 1814, le marquis de Wibranges, à la tête de la députation de la ville de Troyes, demanda à l'empereur Alexandre le rétablissement de la maison de Bourbon. Ce prince, dans sa réponse, parla de consulter l'opinion publique, et dit ces paroles :

« Nous ne venons pas pour donner nous-mêmes un roi à la « France. Nous voulons connaître ses *intentions;* c'est à elle à « se prononcer, mais hors de notre ligne militaire ; car il im- « porte qu'on ne croie pas que l'opinion a pu être influencée « par la présence des armées. »

Le marquis de Wibranges répondit avec autant de raison que de dignité. Il parla de la crainte qu'inspirait Napoléon, et de l'impossibilité de se prononcer tant qu'on n'aurait pas la certitude d'être appuyé par les alliés. Il représenta le danger d'engager ainsi les peuples à changer à volonté la dynastie de leurs souverains. Il réclama les droits de la légitimité. Les idées contraires répandues dans toute l'Europe par la révolution française avaient germé dans les têtes mêmes des souverains. Ils fléchissaient devant ce qu'ils appelaient aussi *l'opinion publique*, expression vide de sens dans un vaste pays habité par un peuple nombreux, car il est impossible de la constater. Les souverains montrèrent, pendant toute cette campagne, une résolution décidée de ne pas reconnaître les Bourbons. Après cette

réponse de l'empereur Alexandre et les tentatives que firent les alliés pour conclure la paix, tentatives que j'aurai soin de rappeler, comment peut-on dire et répéter tous les jours cette phrase mensongère : *Les Bourbons sont revenus à la suite des bagages de l'armée!* Montesquieu a eu bien raison de dire : « Il est des choses qu'on répète toujours, uniquement parce « qu'elles ont été dites une fois. » Les Bourbons ne furent cause ni des désastres de Moscou et de la perte de la plus belle armée, ni de la défaite de Leipsick, ni des derniers revers de la campagne que je décris, ni de l'abdication de Napoléon. Tout cela fut l'ouvrage du seul Napoléon; lui seul a creusé l'abîme où il s'est englouti, comme tous les princes qui, une fois assis sur le trône, n'en sont jamais tombés et n'en peuvent tomber que par leurs propres fautes.

Les alliés ne parlèrent des Bourbons dans aucune de leurs proclamations. Tels furent les événements, et telle fut la conduite des princes alliés, que, si Bonaparte avait eu plus de sagesse et de modération, il serait resté sur le trône de France. Les alliés furent souvent prêts à traiter avec lui. Il eut une occasion favorable après la victoire de Montmirail; il fit alors les manœuvres les plus hardies; il écrasa le corps russe commandé par le général Sacken. Le prince Guillaume de Prusse se trouva dans un péril imminent. Bonaparte attaqua ensuite l'armée du feld-maréchal Blücker, qui se retira sur Châlons. On ne cessa de combattre pendant trois jours. L'armée prussienne, beaucoup moins nombreuse, échappa au plus grand danger.

Ainsi Bonaparte, dans les premiers jours de février 1814, avait ramené la fortune sous ses drapeaux; il aurait pu, dans ce moment, traiter de la paix. L'exagération peignit ces succès comme décisifs. Le célèbre abbé Maury, archevêque de Paris, publia un mandement où l'on lisait ces mots : « O mon Dieu! « daignez nous conserver le héros que vous avez donné pour « souverain à la France, et dont nous bénissons l'autorité tutélaire comme le plus grand de vos propres bienfaits. » Une

colonne de six mille prisonniers ennemis, et quelques généraux, furent conduits en triomphe dans Paris. Les habitants leur offrirent des secours et se conduisirent avec beaucoup d'humanité. L'argent, les vivres et les vêtements furent prodigués.

Les combats continuaient; les Français furent encore vainqueurs dans plusieurs actions, et, vers le 17 février, la grande armée alliée, qui avait menacé la capitale, était en pleine retraite. C'était encore un moment bien favorable pour traiter de la paix. Il est certain que, dans cette campagne, les alliés, si supérieurs en nombre, semblaient abattus par les moindres revers. Bonaparte paraissait victorieux. Les souverains n'ayant pas voulu proclamer les Bourbons, les esprits ne pouvaient être réunis ni excités par une pensée générale, par un désir national. La France ne pouvait voir que deux choses frappantes : des étrangers qui la dévastaient, et Napoléon qui cherchait à les chasser, et qui montrait dans cette lutte autant de courage que de constance. Les alliés demandèrent un armistice; Napoléon rejeta les préliminaires de la paix. On assure qu'en déchirant le papier qui les contenait il s'écria : « Je suis maintenant plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris. » Je demande si ces offres des alliés et ces refus de Bonaparte étaient dictés par les Bourbons?

Monsieur, comte d'Artois, entrait alors en France par la Franche-Comté. Il fut reçu partout avec un enthousiasme bien vrai, et conduit jusqu'à Nancy au milieu des bénédictions des peuples. Ce mouvement se serait étendu dans toute la France si les alliés s'étaient prononcés pour les Bourbons; mais la destinée de la guerre était encore incertaine; la paix était même probable alors; elle eût été conclue sans l'aveugle obstination de Bonaparte.

Les alliés, cependant, s'attachèrent alors à faire une guerre prudente; ils rallièrent l'armée de Silésie à la grande armée austro-russe; mais c'était une retraite, faite, il est vrai, dans l'ordre le plus imposant. Napoléon fut ébloui par l'idée qu'il

conçut de cette retraite. Il crut la coalition dissoute ; il espéra en détacher l'empereur d'Autriche. Il lui écrivit, ainsi qu'au prince de Schwartzemberg, généralissime ; mais ses lettres, dit-on, étaient dictées par une confiance présomptueuse.

Les combats recommencèrent ; la ville de Méry, prise et reprise, fut la proie des flammes. En même temps le maréchal Augereau, dont l'armée augmentait tous les jours, semblait destiné à couper la retraite des alliés sur la Suisse et la Franche-Comté. Bonaparte entra dans Troyes, en repoussa l'arrière-garde ennemie, et fit fusiller sans forme de procès M. Gouault, qui périt avec un courage héroïque. Ce brave homme allait partir et se mettre en sûreté lorsqu'il fut arrêté par la tendresse de sa femme ; il ne put résister à ses larmes.

Les alliés recommencèrent alors une guerre offensive. Le maréchal Blücker porta l'armée de Silésie vers la Brie et repoussa des corps français jusqu'à Meaux. Il fut joint par deux corps d'armée qui arrivaient de la Belgique. C'était la troisième fois que Paris était menacé.

Le combat sanglant de Craonne ne fut pas décisif ; les Français n'en tirèrent d'autre avantage que de rester maîtres du champ de bataille. On prétend que Bonaparte dit alors : « Je « vois bien que cette guerre est un abyme ; mais je ne m'y en- « gloutirai que le dernier. »

Peu de jours après il attaqua les Prussiens près de Laon. Son aile droite fut forcée à la retraite ; il se retira lui-même, après deux jours d'attaques continuelles contre une armée supérieure en nombre et placée dans une position avantageuse.

La grande armée alliée prit enfin l'offensive, comme l'armée prussienne. Un combat sanglant à Bar-sur-Aube couvrit de gloire les troupes françaises et les généraux Oudinot et Gérard ; mais il fallut céder à des forces supérieures. Dans le même temps, le maréchal Macdonald, qui avait reçu l'ordre de s'opposer aux mouvements de la grande armée austro-russe, fut

dans un péril imminent par l'issue du combat de Bar-sur-Aube. Il se replia en bon ordre, et par de belles manœuvres, sur la ville de Troyes, toujours attaqué par des forces supérieures, qui s'emparèrent de cette ville.

Ce fut alors que les souverains alliés resserrèrent leur union par un nouveau traité : ils s'engagèrent à porter six cent mille hommes sur le champ de bataille. Ils cherchèrent en même temps à traiter avec Bonaparte. S'il avait voulu consentir à la reddition des places nombreuses qu'il occupait encore en Allemagne, en Italie, en Hollande et dans les Pays-Bas, la paix aurait été conclue, et toute espérance enlevée aux Bourbons. Tandis que les alliés resserraient leur alliance, ils reprenaient l'offensive sur tous les points.

Bonaparte eut encore un avantage, à Reims, contre quinze mille Russes, commandés par le comte de Saint-Priest, qui fut tué d'un boulet de canon. L'empereur d'Autriche fit de nouvelles tentatives pour amener son gendre à conclure la paix ; il lui envoya une seconde fois le prince Wenzel-Lichtenstein : nouvelle et forte preuve que les alliés ne combattaient pas pour les Bourbons. Tout fut inutile. L'*ultimatum* de Bonaparte révolta les souverains ; il exigeait des conditions impossibles ; il voulait des trônes et des dédommagements pour tous les membres de sa famille. Sans cette obstination, il pouvait encore, le 15 mars, signer la paix comme souverain de la France. Il essaya, par plusieurs proclamations, de soulever les peuples et de les appeler à une guerre d'extermination. Par un décret, il déclara traîtres à la patrie tous les maires, les fonctionnaires publics et les habitants qui n'exciteraient pas le peuple à s'armer ou qui l'en dissuaderaient.

Les généraux alliés publièrent des proclamations dans lesquelles ils déclaraient qu'ils ne voulaient pas conquérir la France, mais la paix. « Votre gouvernement, disaient-ils, vous « excite à vous soulever contre nous. Songez que tout ce qui ré- « sisterait à nos armes s'exposerait à une destruction inévi-

« table. » Dans cette proclamation on ne voit pas un seul mot en faveur des Bourbons.

Dans le mois d'octobre 1813, Wellington était dans le midi de la France à la tête d'une armée victorieuse. Bonaparte venait de traiter avec le roi Ferdinand et de le rendre à l'Espagne. Le duc d'Angoulême était à Saint-Jean de Luz, et des confédérations royalistes se formaient dans le Midi. Wellington, vainqueur à Orthez, avait envoyé le maréchal Beresford à Bordeaux. Cette ville reçut dans ses murs le duc d'Angoulême, et Louis XVIII y fut proclamé.

Bonaparte, vers le 15 mars, semblait vouloir livrer une bataille décisive à l'armée austro-russe. De son côté, l'empereur Alexandre fit changer les déterminations des alliés, et, appuyé du roi de Prusse, il ordonna lui-même la concentration de toutes les troupes à Arcis-sur-Aube, dans le dessein de livrer une bataille générale. Bonaparte crut attaquer à Arcis-sur-Aube des corps séparés; il fut bientôt détrompé. Il s'exposa beaucoup dans cette affaire sanglante; il eut un cheval tué sous lui. Le lendemain, les deux armées furent longtemps en présence, prêtes à commencer une bataille générale. Bonaparte parut changer plusieurs fois de dessein, et enfin il se détermina tout à coup à se retirer sur Vitry et sur Saint-Dizier. Cette retraite le perdit. Les alliés venaient d'apprendre les événements du Midi et la prise de Lyon par les Autrichiens; ils résolurent de marcher sur Paris. Deux cent mille hommes se mirent en mouvement vers cette ville. Elle capitula, après une résistance honorable des faibles corps de troupes chargés de la défendre.

Aussitôt que Bonaparte connut la marche des alliés sur Paris, il retourna sur ses pas avec la plus grande précipitation et arriva auprès de Paris après la capitulation; il se retira ensuite à Fontainebleau, et signa quelques jours après l'acte de son abdication.

Bloqués à Metz pendant tous ces événements, nous n'en étions instruits que très-imparfaitement. Nous avions des rap-

ports contradictoires qui se détruisaient d'un jour à l'autre. Lorsque Bonaparte parvint à Saint-Dizier, nous entendîmes le canon et nous vîmes qu'il se rapprochait de nous. Je m'entretenais souvent, avec les généraux qui étaient à Metz, des desseins que pouvait avoir Bonaparte en entrant en Lorraine. Nous crûmes qu'il allait venir à Metz, y prendre des troupes fraîches, des munitions de toute espèce, appeler à lui une partie des garnisons des places nombreuses de la Lorraine et de l'Alsace, donner du repos à son armée, protégée par ces forteresses, et recommencer la guerre au printemps avec de nouvelles forces; mais son caractère ne lui permettait pas de se conduire ainsi.

D'autres pensaient qu'après avoir rafraîchi et renforcé son armée il passerait le Rhin à Mayence, dont il était le maître, pénétrerait en Allemagne, où il dominait un grand nombre de places fortes remplies de troupes françaises, dont il pouvait prendre une partie, et qu'il contraindrait ainsi les alliés à repasser en Allemagne pour défendre leurs États.

J'entends souvent exalter cette campagne de 1814; elle est au-dessus de tout éloge sous le rapport de la bravoure, de la constance des troupes et des entreprises hardies du chef. Mais en toutes choses ne faut-il pas avoir un plan avoué par la prudence et qui puisse promettre un résultat heureux et probable? Quel était le plan de Bonaparte en combattant ainsi sans cesse? Quel était son espoir? Était-ce de détruire les différents corps des alliés les uns après les autres? Il réussit une fois contre le corps du général Sacken; mais ensuite, quand il attaqua l'armée du maréchal Blücker, en vain fut-elle dans le plus grand danger, elle combattit pendant trois jours et se retira sur Châlons. Mais la grande armée autro-russe n'avait pas encore combattu et recevait même des renforts. Elle se retirait et offrait la paix. Que pouvait-il espérer en la refusant? Pensait-il que l'empereur Alexandre, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, n'ayant plus l'espoir de la paix, continueraient

leur retraite et auraient la lâcheté d'abandonner l'armée de Blücker et plusieurs autres corps, pour les laisser exterminer par les Français? Cela était impossible. Aussi, après le refus de la paix, il vit les alliés se concentrer, appeler à la grande armée l'armée de Silésie, et recommencer une guerre offensive. Blücker repoussa des corps français jusqu'à Meaux et menaça encore la capitale. Les combats sanglants de Craonne, de Laon, d'Arcis-sur-Aube, de Reims, étaient glorieux, mais n'étaient pas décisifs. Leur résultat le plus certain était d'affaiblir l'armée française.

Lorsqu'il fut en présence de la grande armée austro-russe, il ne voulut pas compromettre sa fortune dans une bataille générale; il se retira sur Saint-Dizier. Après avoir défendu les approches de la capitale avec tant d'acharnement, voulait-il attirer l'ennemi loin d'elle? Pensait-il que l'ennemi le suivrait? L'événement a prouvé combien il s'était trompé. Il aurait dû penser que, les alliés s'étant présentés pour une bataille générale à Arcis-sur-Aube, et sa retraite ayant prouvé son infériorité, les alliés ne craindraient point de marcher sur Paris et de le faire déclarer. Il paraît que l'idée principale de Bonaparte fut de se conserver la capitale, d'abord par des combats partiels, et ensuite en s'éloignant. Ces deux moyens étaient mauvais, puisqu'ils n'ont point réussi, malgré ses talents et la valeur de ses troupes.

Mais la plus grande faute peut-être, celle qui prouva qu'il agissait sans réflexion et par des inspirations passionnées, ce fut de repartir précipitamment de Saint-Dizier, et de courir vers la capitale avec une rapidité que ne pouvait suivre son armée. Il devait bien savoir que Paris, n'étant pas une place fortifiée, ne pouvait tenir que peu de jours contre deux cent mille hommes, maîtres des hauteurs qui le dominent. Son armée était à plus de soixante lieues; elle était réduite à moins de quarante mille hommes. Une marche rapide de Saint-Dizier à Paris devait encore l'affaiblir. Croyait-il pouvoir avec elle défendre une

ville vaste et ouverte contre une armée de deux cent mille hommes? On peut donc penser qu'il agit sans réflexion et sans aucun plan, à la fin de cette campagne. Si, en se plaçant au milieu des places fortes de la Lorraine et de l'Alsace, et en augmentant son armée, il avait traîné la guerre en longueur, on ne peut dire quel en aurait été le résultat; mais ce genre d'opérations ne convenait point au génie de Bonaparte. C'est peut-être un défaut dans un grand général, qui doit être capable de se conduire suivant les lieux et les circonstances.

La France avait vu le maréchal de Villars, connu par son impétuosité, manœuvrer sur les Vosges, faire une guerre de position, et arrêter ainsi un ennemi qui avait eu tout l'avantage dans la campagne précédente. Après la mort de Turenne, l'armée était découragée; le grand Condé, si hardi, si audacieux, calma son impétuosité et fit une campagne sage et défensive. « L'Europe, dit Bossuet, qui admirait son ardeur, s'é-« tonna qu'il en fût le maître, aussi capable de ménager ses « troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à « la fortune que de la faire servir à ses desseins. » Le même prince ne gagna la bataille de Lens qu'après avoir fait une sage et belle retraite devant un ennemi supérieur en nombre.

Il semble que cette qualité d'un grand général ait manqué à Bonaparte, surtout en 1814. A la bataille de Laon, ce n'était pas lui qui avait pris une position avantageuse; c'était Blücker; aussi fut-il forcé à la retraite après deux jours d'attaques continuelles. Il me semble que cette course sur Saint-Dizier, sans but, sans dessein, et ce retour précipité, annoncent une tête exaltée, qui, sans réflexion, obéissait à un mouvement passionné. Je pourrais le prouver par des récits que je tiens de généraux renommés et présents; mais je ne peux les publier sans leur agrément.

L'histoire ancienne nous présente de curieux rapprochements avec les choses que nous avons vues. On sait dans quelle admirable position était Pompée avant la bataille de Pharsale.

Il voulait traîner la guerre en longueur; mais il n'eut pas la force de résister aux plaisanteries des jeunes Romains. Il combattit, et tout fut perdu.

Après cette bataille, Scipion, à la tête d'une belle armée, rejeta les conseils de Caton, qui voulait traîner la guerre en longueur, et une bataille ruina ses affaires.

Brutus et Cassius les rétablirent. L'armée d'Octave et d'Antoine, qui leur était opposée, était prête à périr de misère. Ils livrèrent une grande bataille, et furent perdus sans ressource.

Ainsi, trois fautes semblables amenèrent les mêmes résultats.

Nos jeunes militaires, qui s'imaginent et qui disent que l'art de la guerre n'est connu que de nos jours, souriront de pitié en me voyant citer comme un modèle la campagne de Duguesclin, que l'on peut comparer à la célèbre campagne de Turenne. Avec une armée légère de ses braves Bretons, il entreprend de résister à soixante mille hommes débarqués à Calais sous les ordres du duc de Lancastre. Il les harcèle, enlève leurs convois, ne les laisse pas respirer un instant, et, sans jamais compromettre sa petite armée, il les pousse devant lui à travers l'Auvergne, le Limousin, et les jette dans les murs de Bordeaux, réduits à un petit nombre dans l'état le plus déplorable. Il me semble qu'une telle conduite et un tel résultat prouvent le vrai talent de la guerre. Sa campagne précédente, exécutée sur un plan différent, ne montre pas moins d'habileté; il fut aussi grand général aux batailles de Cocherel et de Monciel; il était d'autant plus étonnant qu'après avoir fait les dispositions qui lui assuraient la victoire il combattait comme un simple soldat. Il y était contraint, parce qu'une troupe d'élite de l'armée ennemie s'attachait à le chercher et à le combattre. Mais il était environné de ses frères d'armes, fidèles au pacte de fraternité qui les unissait à sa destinée par le serment d'une défense commune. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu réunis ensemble autant de présence d'esprit, de bravoure et

de rapidité qu'il en développa dans la fameuse bataille de Monciel. Je ne sais s'il savait lire et écrire, mais je sais qu'il serait difficile de trouver, dans les temps anciens et modernes, un homme qui ait plus honoré sa patrie, et je suis heureux d'avoir mis mon nom au bas de l'ordonnance qui lui a érigé une statue dans cette capitale, où Charles V déployait tant de sagesse, tandis que Duguesclin commandait ses armées.

Les divers exemples que j'ai cités, de Condé, de Villars, de Duguesclin, et les trois exemples contraires de l'histoire romaine, me font penser, par leurs résultats, que, si Bonaparte avait traîné la guerre en longueur, sa destinée aurait pu être bien différente. Je suis persuadé qu'en lisant ces réflexions le lecteur se rappellera la temporisation du dictateur Fabius. Les généraux renfermés à Metz avec moi pensaient que, placé au centre des places fortes si nombreuses de la Lorraine et de l'Alsace, il aurait pu ramener la fortune au printemps. Lorsque nous entendîmes le canon si près de nous, nous fûmes persuadés qu'il allait temporiser pour se préparer à une guerre offensive avec de nouvelles forces jointes à sa glorieuse armée, affaiblie par tant de combats.

J'ai appris d'un ancien officier du génie, camarade de Carnot, que celui-ci lui avait dit qu'au moment de partir pour Anvers, dont il venait d'être nommé gouverneur, il avait conseillé à Bonaparte de se tenir constamment appuyé sur les places fortes de l'Est et du Nord, et de faire une guerre défensive. Il avait ajouté, disait-il, que si, dans cette position, contraint à une bataille, il la perdait, elle ne serait pas décisive.

CHAPITRE XXVII.

Louis XVIII en France. — Monsieur à Nancy. — Le duc de Berry Metz. — Calomnies odieuses sur ce prince. — Retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. — Lettre que m'écrit Carnot. — Le maréchal Davoust, ministre de la guerre, envoie un officier pour m'arrêter. — Je me rends à Luxembourg.

Lorsqu'enfin les lettres de Paris nous annoncèrent le rétablissement des Bourbons, les communications se rétablirent. Nous apprîmes que Monsieur, comte d'Artois, était à Nancy. Je fis une proclamation pour annoncer ces heureux changements; elle fut, en général, reçue avec plaisir.

Peu de temps après, j'eus l'honneur de recevoir à la préfecture M le duc de Berry. Je l'accompagnai dans le département. Il visita toutes les places, tous les établissements. Lorsqu'il fit son entrée dans Metz, j'étais à cheval à sa gauche, le maréchal Oudinot à sa droite. En passant dans la grande rue du Fort, il remarqua que les élèves de l'école d'artillerie et du génie, rangés en haie, donnaient quelques signes de mécontentement, qu'ils balançaient pour ôter leurs chapeaux; il observa même des gestes contraires à la plus simple bienséance. Il me demanda quelle était cette troupe; mais il ne dit rien sur ce qu'il avait observé. Lorsqu'ensuite tous les fonctionnaires civils et militaires lui furent présentés, cette école le fut aussi. Plusieurs élèves prononcèrent, dans le premier salon, des phrases très-inconvenantes; elles furent entendues de quelques anciens officiers, qui manifestèrent hautement leur improbation. De simples soldats montrèrent les mêmes sentiments de désapprobation. Le lendemain, en visitant cette école, le prince entendit lui-même des phrases très-peu respectueuses;

mais, sans les répéter, il adressa aux jeunes gens un discours sévère et plein de dignité. On verra bientôt pourquoi j'entre dans ces détails.

Le prince fut partout accompagné des acclamations du peuple. L'enthousiasme semblait inspiré par un véritable bonheur et fut porté à l'excès. Il était franc et loyal dans le moment où il se manifestait. J'en étais convaincu; mais j'avais une trop grande expérience de la Révolution pour attacher à ces élans du peuple l'idée d'un sentiment constant et durable. Il y a cette grande différence entre les acclamations du peuple et son silence que, si les premières ne peuvent être regardées comme l'expression d'un sentiment vrai et profond, le silence, au contraire, est la véritable expression du mécontentement ou de l'indifférence. Lorsque Bonaparte passa par Metz pour commencer sa campagne de Russie, ses courses dans la ville ne furent accompagnées d'aucune acclamation.

Le prince fit manœuvrer les troupes de la garnison. Le maréchal Oudinot les commandait sous ses ordres. Il y eut un peu d'indécision parmi quelques soldats, et le maréchal témoigna son indignation par les gestes et les paroles les plus expressifs. Après la revue, le prince étant à la préfecture, j'étais auprès de lui lorsqu'un officier lui présenta une requête. Il la lut avec attention, manifesta son étonnement de l'injustice dont se plaignait l'officier; elle lui paraissait évidente. Il l'interrogeait avec bonté, et même avec intérêt, lorsque le maréchal entra. Il reconnut cet officier et lui dit d'une voix sévère : « Que « faites-vous ici? Comment osez-vous vous présenter devant « le prince, vous qui êtes connu par votre lâcheté et votre in- « subordination, et que j'ai fait mettre à la queue de l'armée? « Sortez, et n'osez plus reparaître. »

Quelques jours après, le prince fit, à Pont-à-Mousson, la réception des chevaliers de Saint-Louis, comme il l'avait faite à Metz. Il s'aperçut qu'il en avait reçu un de plus que le nombre marqué sur la liste qui les nommait. Il ordonna une re-

cherche; elle prouva qu'un officier, sans doute par erreur, s'était présenté sans aucun titre et avait reçu la croix de Saint-Louis. Il fallut bien qu'il la rendît.

Le prince continuant sa tournée dans la partie de la France qui lui était assignée par le roi, Monsieur, comte d'Artois, vint à Nancy; j'allai lui présenter mes hommages. Je l'accompagnai dans un festin militaire, où se déploya le plus vif enthousiasme. Les cris ordinaires, les épées tirées et croisées, qui ne devaient plus servir, selon le nouveau serment, que pour la cause des Bourbons, c'était, j'en suis persuadé, l'effet d'un sentiment loyal dans le moment où il se montrait; mais que sont les sentiments politiques dans un peuple léger? Après le repas, quelques personnes se glissèrent dans la salle, où un grand nombre de militaires étaient encore à table; elles entendirent alors des discours bien différents de ceux qui avaient frappé les oreilles du frère du roi. Ces discours ne m'étonnèrent pas; ils ne m'effrayèrent pas davantage. Je savais alors, comme aujourd'hui, que la destinée des gouvernants dépend uniquement et entièrement de la manière dont ils gouvernent.

Tout cela se passait dans les mois d'avril et de mai 1814. La fête de la Saint-Louis, au mois d'août, fut célébrée à Metz avec cet enthousiasme dont j'ai parlé, semblable à toutes ces expansions de joie et d'amour dont nous avons été si souvent les témoins, en sens contraire, pendant la Révolution. L'infanterie de la garnison était composée de plusieurs régiments de la garde impériale; le roi leur avait donné l'ancien et beau nom de *grenadiers de France*. Leur enthousiasme se manifesta, le jour de la fête, de la manière la plus expressive. Cela ne pouvait être autrement. Danser, boire, manger, crier, s'enivrer remplissent agréablement une journée, électrisent les têtes, les échauffent d'un sentiment dont l'expression devient contagieuse, le rend unanime, le porte même au délire, sans que tout cela signifie autre chose que le plaisir de boire, de crier et de danser.

J'observais tout, et je rendais un compte exact et fréquent de mes observations. Accoutumé à nos mouvements révolutionnaires, cinq fois proscrit, et toujours ayant pris une part active dans ces mouvements, j'avais trop d'expérience pour ne par croire que Bonaparte ne pouvait rester à l'île d'Elbe, tranquille et inactif, sans méditer son retour en France. Beaucoup de personnes pensaient de même et se communiquaient leurs craintes. Une vaste conjuration se formait alors, et un homme capable de gouverner l'aurait soupçonnée, en aurait eu la certitude, avant même d'en avoir la preuve ou seulement le moindre indice. Cette conspiration était dans la nature des choses et des situations; elle existait parce qu'elle devait exister. Le contraire aurait été la chose du monde la plus extraordinaire.

Le gouvernement était doux, paternel, généreux et clément; mais chacun en sentait la faiblesse. Aucun des ministres n'était connu par l'habitude et le succès dans les grandes affaires, encore moins par cette détermination rapide et passionnée si nécessaire dans de telles circonstances. M. de Talleyrand, qui avait une grande expérience des choses et des hommes, qui avait éminemment contribué à la restauration des Bourbons, qui devait craindre le retour de Bonaparte, était au congrès de Vienne. L'armée était composée des anciens éléments; rien n'avait été changé; rien non plus dans les administrations de Paris et des provinces. Les agents subalternes dans les bureaux, qui ont tant de moyens pour cacher ou dissimuler la vérité et pour influencer les décisions, étaient restés les mêmes. Je remarquais, dans la partie de l'ancienne garde qui était à Metz, non-seulement la plus grande discipline, mais encore une sagesse, une tranquillité qui annonçaient un même esprit formé et entretenu par de puissantes inspirations. Les soldats semblaient avoir renoncé à leurs plaisirs ordinaires; jamais dans les lieux de danse et de jeux; ils se promenaient silencieusement; pas un n'était puni. Un officier supérieur de l'ar-

tillerie s'entretenant de tout cela avec moi me disait : « C'est « comme un couvent. J'aimerais mieux qu'ils fissent des fautes, « qu'on fût obligé quelquefois de les punir, qu'il y eût parmi « eux des dissentiments d'opinion. Ils ne forment qu'une âme, « dominée par une influence supérieure. »

De simples soldats reçurent des lettres de l'île d'Elbe : c'étaient des camarades qui écrivaient à leurs amis. Plusieurs personnes en furent instruites. On m'en parla, on me donna même des détails sur l'une de ces lettres. Le Français est si indiscret qu'il n'y aura jamais en France de conspiration cachée. Je rendais compte de tout ce que je voyais et de tout ce que j'apprenais, même des choses les plus minutieuses en apparence. La plus grande preuve que je puisse donner de l'importance que j'attachais à toutes les choses que je voyais est la privation que je m'imposai d'aller présenter mes respects au roi. Je ne partis de Metz qu'au mois de février 1815; j'en partis convaincu qu'une conspiration se tramait, que Bonaparte reviendrait en France. Je communiquai mes craintes à tous les ministres ; j'en parlai aux princes et au roi. Je demandai à M. le maréchal Oudinot s'il lui conviendrait que je demandasse un ordre du roi pour lui et pour moi d'aller à Metz. Il y consentit avec plaisir, et j'en parlai à M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, qui me promit de demander cet ordre au roi le jour même.

Je vis M. D'André, chargé de la police générale; j'eus avec lui un long entretien sur l'état des choses. Il se plaignait de n'avoir pas des moyens assez actifs pour être instruit de tout ce qui se passait. Il me parlait de façon que je crus lui apprendre que les préfets dépendaient de lui pour la police générale et qu'il pouvait leur donner les ordres qu'il jugeait convenables. Tout ce que je vis alors, tout ce que j'entendis me convainquit que le gouvernement avait le degré de mollesse, de relâchement qui pouvait permettre de tout entreprendre, avec la certitude du succès.

Mais ce qui me confondit, ce fut le déchaînement que je remarquai contre le duc de Berry. La calomnie s'acharnait sur lui. Tout ce que j'ai raconté de sa conduite à Metz était dénaturé : il avait été d'une violence extrême; il avait arraché les épaulettes à un officier, la croix de Saint-Louis à un autre, et tenu des discours outrageants aux élèves de l'école d'artillerie et du génie. Tout cela était aussi faux que le reproche de s'enivrer, lui qui ne buvait que de l'eau. Ces calomnies étaient répétées dans la plus haute société; de grandes dames les propageaient, et, suivant sa coutume, la calomnie, pour paraître vraie, semblait juste envers l'un des acteurs de ces scènes. C'était à moi qu'elle faisait jouer le beau rôle; elle racontait des détails : j'avais représenté au prince que cette conduite était indigne de lui; je lui avais parlé avec fermeté. On conçoit combien je devais être indigné de ces horreurs. J'exhalai mon indignation. C'est bien alors que je vis cette odieuse facilité avec laquelle la légèreté de nos esprits reçoit les plus sottes calomnies, avec quelle avidité elle les écoute et la rapidité qu'elle met à les répandre. C'est une chose déplorable que les hommes réunis ou dans une assemblée, ou dans une grande ville. Le marquis de Nantouillet, attaché à la maison du prince et qui lui était dévoué, fut instruit de ces calomnies et de ma force constante à les repousser. Il m'en parla avec un douloureux intérêt, et je vis, par ce qu'il me dit, que le prince était blessé de tant d'injustice.

J'allai voir M. Férand pour une affaire : il était directeur général des postes. Tandis que je m'entretenais avec lui, on lui apporta des lettres adressées à lui seul. Il interrompit notre conversation et s'empressa de les ouvrir. Ses mains tremblaient, ne pouvaient saisir la partie de l'enveloppe qu'il fallait déchirer, et ce fut avec beaucoup de peine et de temps qu'il parvint à ouvrir trois lettres et à voir d'où elles venaient et ce qu'elles contenaient. Il avait une partie des membres presque paralysée. Je déplorai l'étrange présomption d'un homme

réduit à cet état, et qui se chargeait, dans des circonstances si imminentes, du poste important de la direction des lettres. Il ne pouvait pas s'en acquitter avec cette vigilance, cette promptitude qu'exigeait l'état de la France. Aussi, quand Bonaparte fut arrivé, il ne manqua pas de dire naïvement, dans la Chambre des députés, que M. de Lavalette était plus maître que lui dans ses bureaux. Il eut un moment le ministère de la marine, dont il joignit le travail à celui des postes, après la mort de M. Malouet. J'en témoignai mon étonnement à une personne qui le connaissait. « Lui ! me dit-elle ; il se chargerait de tous les ministères à la fois. » Il faut avouer que les rois font souvent des choix bien étranges. Sur quoi ce choix avait-il été fondé ? sur un ouvrage abstrait de politique. Je ne sais quel est le ministre qui donna l'ordre de respecter le pavillon souverain de l'île d'Elbe ; mais je sais que, lorsque j'étais à Marseille, après la seconde Restauration, l'amiral Ganteaume me dit que cet ordre existait dans l'amirauté de Toulon.

Je retournai tristement à Metz, bien convaincu qu'une grande scène se préparait.

Nous fûmes promptement instruits du débarquement de Bonaparte. Cette nouvelle excita une stupeur presque générale. On a souvent dit avec raison que la peur avait tout fait pendant la Révolution ; on ne peut trop le répéter. J'en eus bien des preuves dans cette triste circonstance. Je me rappelle entre autres qu'un grand propriétaire vint dans mon cabinet, tout effaré, et, sans préambule, me déclara que le peuple voulait Bonaparte, qu'il était enchanté de son retour. Je lui demandai sur quelles preuves il fondait ce discours ; il me dit qu'il entendait le peuple témoigner sa joie, son enthousiasme, et que des mères disaient : « S'il n'y avait plus de conscription, que ferions-nous de nos enfants ? »

A ces mots je vis bien qu'il était dans le délire de cette passion terrible qu'on appelle la peur, et qui, suivant l'expression de Montaigne, donne de furieux éblouissements. Il

était hors de lui ; il me faisait pitié. « Monsieur, lui répondis-je, elles ont peur, vous avez peur. Allez vous reposer. Croyez-moi, Bonaparte ne fera pas attention à vous. Calmez-vous, restez tranquille. » Dans des moments semblables, la pauvre espèce humaine descend à un degré d'avilissement impossible à décrire, se flétrit elle-même et se place au-dessous des plus vils animaux, qui tous ont un courage d'instinct dans les périls où ils sont jetés.

Nous attendions les nouvelles avec les plus grandes inquiétudes ; je les recevais rapidement par le télégraphe. Une proclamation du roi instruisit les Français des nouveaux événements, déclara Bonaparte traître à l'État ; mais tout avait été concerté pour son triomphe. Le gouvernement n'avait eu ni crainte ni prévoyance ; il n'avait pas connu la maxime du grand Condé : *Il faut craindre son ennemi de loin, pour ne pas le craindre de près.* Il devait succomber. Nous assemblâmes un conseil de guerre chez le maréchal ; nous prîmes la résolution de conserver la ville au roi, et nous la déclarâmes en état de siége. Je publiai une proclamation pour en prescrire les dispositions. Les approvisionnements commencèrent rapidement ; les campagnes faisaient entrer des animaux dans la ville. Plusieurs chefs de corps avaient déclaré qu'en faisant sortir un certain nombre de leurs soldats de la ville ils pourraient répondre du reste de leur troupe. MM. Prost, colonel du génie, et Lafond, colonel d'artillerie, se conduisirent avec autant de résolution que de fermeté. Le maréchal donnait l'exemple ; il était secondé par son fils, colonel d'un régiment de chasseurs à cheval. Les autorités civiles montraient le même accord et la même fermeté. Nous étions persuadés que le roi s'arrêterait à Lille, qu'on ferait sortir de cette ville les troupes suspectes, et qu'elles seraient remplacées par sa maison. De cette ville il pouvait donner des ordres et gouverner la France.

Je reçus la déclaration du congrès de Vienne par laquelle les souverains mettaient Bonaparte hors de la loi générale des

peuples. M. de Talleyrand me l'avait envoyée par un courrier extraordinaire; je l'adressai sur-le-champ au roi. Le courrier la lui remit à Lille, où il était encore. Je rassemblai la garde nationale, et je la haranguai avec toute la force que demandaient les circonstances. Les grenadiers de France étaient sortis de Metz pour aller à Melun ou pour rejoindre l'armée du maréchal Ney, qui semblait alors vouloir combattre Bonaparte; mais ils arborèrent la cocarde tricolore. Le maréchal Oudinot chercha à les ramener à leur devoir; il ne put y réussir et rentra dans la ville. Il y eut alors une espèce d'insurrection, mais si faible qu'elle ne me donna pas la moindre inquiétude.

Je fus averti qu'on devait, pendant la nuit, pénétrer de vive force dans l'hôtel de la préfecture pour enlever le duc de Berry, qui s'y était réfugié. On disait en même temps que je voulais livrer la ville aux Prussiens. Je fis une seconde proclamation dans laquelle j'exhalais avec force toute mon indignation de ces bruits aussi ridicules qu'infâmes. Retiré chez moi, j'ordonnai au concierge de répondre à la troupe qui voudrait entrer dans la préfecture que j'étais couché. J'attendis l'événement dans la cour. Vers onze heures, une troupe de jeunes gens, parmi lesquels il n'y avait pas un seul homme du peuple, frappa rudement à la porte et me demanda. « Il est couché, répondit le concierge. — Comment! déjà couché? — Oui, parce qu'il se lève de bonne heure. » La troupe se retira. J'avais des chevaux sellés; je sortis un instant après à cheval, suivi d'un seul domestique. Je marchai dans la direction qu'avait prise la troupe séditieuse; je l'atteignis; je lui adressai la parole. Je lui demandai pourquoi elle était si tard dans les rues et quel était son dessein. Des jeunes gens me répondirent, et m'assurèrent qu'ils n'avaient point le dessein de troubler l'ordre public et qu'ils allaient se rendre tranquillement chez eux. Ils commencèrent alors à se retirer, et me souhaitèrent le bonsoir avec politesse et du ton le plus paisible. Je leur rendis le même souhait, en ajoutant que j'allais parcourir la ville

pour m'assurer par moi-même de la tranquillité générale.

Tout allait bien jusque-là. J'avais écrit plusieurs lettres au ministre de l'intérieur, dans lesquelles j'annonçais que je conservais l'autorité pour ne pas livrer la ville au désordre, mais que je ne pourrais la conserver longtemps. J'appris alors que le roi avait quitté Lille et la France, et que partout les troupes étaient en insurrection. Le ministre Carnot, en m'annonçant cet état de choses, m'engageait à conserver mes fonctions.

Le départ du roi et son entrée dans la Belgique avaient produit un effet funeste sur tous les esprits, et je ne pouvais plus me flatter de conserver la ville de Metz au roi. J'eus avec le maréchal un entretien sur ces grands intérêts; personne n'était plus capable que lui d'une résolution hardie, et il était bien décidé à tenter tous les moyens avec constance. Je crois que nous aurions réussi si le roi n'était pas sorti de la France. Il écrivit à Napoléon. Il me montra sa lettre : elle était pleine de force et de dignité; il rappelait en deux mots ses services, parlait de son serment au roi, de sa résolution de lui rester fidèle, et terminait ainsi : « Quoi qu'il arrive, je serai toujours le grenadier Oudinot ».

Dans mon voyage à Paris j'avais appris indirectement bien des choses. Je ne pouvais, comme je l'ai dit, douter de la conspiration; mais je savais qu'elle était tramée surtout par les révolutionnaires, et que Fouché et Carnot, regardant le succès comme leur ouvrage, donneraient beaucoup d'embarras à Bonaparte. En effet, dès les premiers jours de son arrivée à Paris, Bonaparte trouva les républicains dans une exaltation qui lui inspira des inquiétudes qu'il ne pouvait dissimuler. Il fut contrarié par eux dans presque toutes ses mesures. Il n'avait que l'armée pour lui; il s'en aperçut bientôt. Les choses furent portées rapidement à un tel point que Bonaparte dit à Carnot que Fouché était un traître et qu'il le ferait fusiller.

Je sentais bien qu'il fallait du temps avant que cette situation s'aggravât; mais je fus instruit, dès les premiers jours,

du succès obtenu par les révolutionnaires, en portant Carnot et Fouché à la tête des affaires. Je savais qu'ils avaient, même avant l'arrivée de Bonaparte, prononcé le mot de *république*, de *pacte fédératif*. On m'écrivait que leur audace croissait d'heure en heure, qu'ils avaient coiffé du bonnet rouge le buste de Bonaparte. Je crus qu'il fallait prolonger autant qu'il était possible mon autorité à Metz, puisque des événements imprévus pouvaient arriver d'un moment à l'autre. Dans cette idée j'écrivis aux ministres plusieurs lettres, dans lesquelles je m'expliquais de façon à éloigner quelque temps encore mon remplacement; j'y parlais de l'effet produit par la sortie du roi hors des frontières.

Je persistais dans le plan que je m'étais fait, et dans le vain espoir de conserver au roi, ou du moins à l'ordre social, une ville si importante; mais, le maréchal Oudinot ayant été forcé de quitter cette ville pour tâcher de ramener le corps des grenadiers de France, je ne pouvais espérer d'être secondé par le général Durutte, qui avait le commandement de la division. Son caractère était franc et loyal; mais son grade ne lui donnait pas l'ascendant qu'avait le maréchal, et d'ailleurs il avait manifesté, mais avec beaucoup de regrets, ses sentiments, dès l'instant qu'il avait appris que le roi avait quitté la France. Il détestait Bonaparte, dont il avait eu, disait-il, beaucoup à se plaindre; il aurait éprouvé de la satisfaction à rester fidèle au roi; mais sa position particulière ne le lui permettait pas.

Je dus abandonner toute espérance dès l'instant que nous eûmes appris que le roi était sorti du royaume. J'écrivis alors à Carnot, ministre de l'intérieur, que je ne pouvais rester plus longtemps à Metz, et que je conservais ma place uniquement pour maintenir l'ordre. Carnot me répondit par une lettre écrite de sa main :

« La différence de vos opinions politiques d'avec les miennes « ne m'a jamais empêché de conserver pour vous l'estime « qu'inspirent toujours les vertus privées et les talents distin-

« gués. L'intérêt que vous avez témoigné à l'occasion de mon « fils, lorsque j'étais proscrit, vous honore infiniment à mes « yeux et m'inspire de la reconnaissance. Vous savez comme « moi que, dans les mouvements révolutionnaires, on est « sans boussole, *et que ce sont les événements qui décident « si l'on a eu tort ou raison*. D'après ces principes, j'ai eu « tort bien longtemps, comme vous le savez, et aujourd'hui « c'est vous. Mais aussi votre loyauté et votre patriotisme « éclairé me sont de sûrs garants que votre dévouement pour « l'empereur sera bientôt aussi pur, aussi entier qu'il l'était « pour les Bourbons, et je ne doute pas que Sa Majesté, qui « cherche partout des hommes courageux et habiles, ne vous « rende sa faveur. Vous avez senti que vous ne pouviez plus « conserver votre place; mais j'apprécie beaucoup l'assurance « que vous me donnez de conserver courageusement, jusqu'à « votre remplacement, le dépôt qui vous est confié, et de « maintenir l'ordre dans ces circonstances difficiles. »

Cette lettre contient une phrase remarquable : *Ce sont les événements qui décident si l'on a eu tort ou raison.* Après tant de révolutions faites si facilement depuis quarante ans, nous devrions les regarder comme des jeux politiques, où l'on est tantôt heureux, tantôt malheureux, en parler froidement avec nos adversaires comme de chances ordinaires de la vie humaine, et, après avoir été amis fidèles et ennemis généreux, n'avoir de ressentiments que pour les crimes. Cette idée, qui mérite d'être développée, pourrait motiver fortement l'abolition de la peine de mort pour les délits politiques, dont la proposition, déjà faite, honore MM. de Lafayette et de Tracy.

J'étais si persuadé de la faiblesse de la position personnelle de Bonaparte et des fortes résolutions des alliés qu'une députation du conseil général, qui avait été mise en permanence par le roi, étant venue m'instruire de sa dissolution, et m'ayant témoigné le désir de me voir conserver mes fonctions, je lui répondis que j'étais résolu de rester fidèle au roi, et que je n'a-

vais aucun mérite à prendre cette résolution, parce que j'étais convaincu qu'avant deux mois le roi serait à Paris.

Mais je savais qu'un officier d'artillerie avait, dès les premiers jours, obtenu un congé, qu'il était parti pour Paris dans la résolution d'aller jour et nuit avec une extrême vitesse, et d'avertir les ministres de tout ce qui se passait à Metz. J'étais convaincu qu'un ordre arriverait bientôt, et je prenais des précautions pour ma sûreté personnelle. J'avais toujours des chevaux sellés. Je visitai un jour les portes de la ville par lesquelles je devais passer pour me rendre à la frontière; je vis que la porte de Thionville était fermée par les travaux qu'y faisait le génie militaire. C'est à cet examen que je dois ma sûreté; sans cela, j'aurais été pris et conduit à Paris.

Le jour même que j'avais visité deux portes de la ville, je me rendis à cheval chez le général Durutte. Il me montra *le Moniteur,* qui contenait un article dans lequel on parlait de ma conduite à Metz, en la condamnant. Un instant après je remontai à cheval et je retournai à la préfecture. En passant devant l'ancien gouvernement, je rencontrai une chaise de poste dans laquelle je remarquai un officier qui portait des aiguillettes. J'observai qu'il avait fait arrêter sa voiture, qu'il parlait au postillon, et qu'ils me considéraient l'un et l'autre. Je ne doutai pas que cet officier ne fût porteur d'un ordre de m'arrêter. Je me rendis rapidement à la préfecture; je m'assurai qu'un autre cheval, bon coureur, était prêt. Je pris un rouleau d'or, et je remis à ma fille les clefs de mon bureau, en lui disant de ne pas m'attendre si je n'arrivais pas pour le dîner. La remise de mes clefs, cette phrase et mon cheval tout prêt lui firent bien voir que j'allais partir. Si elle avait eu un esprit moins ferme, elle pouvait m'arrêter, m'affaiblir même par les témoignages de sa tendresse, et me faire perdre un temps précieux. Elle prit les clefs sans prononcer un seul mot; elle se retira; elle suivit l'exemple de sa mère, qui toujours s'est conduite avec le même courage dans toutes mes proscriptions.

Au même instant, je vis arriver un aide de camp de M. le général Durutte, M. Pinard, qui venait m'avertir, de la part du général, de l'ordre reçu de Paris, et de l'obligation où il se trouvait de le faire exécuter sur-le-champ. Il montrait une profonde douleur et me demandait ce que j'allais faire. « Soyez tranquille, lui dis-je, pour moi. Mais il faut penser à « vous-même ; il ne faut pas qu'on vous voie sortir de la grande « cour de la préfecture. » Je le pris par la main ; je l'entraînai comme malgré lui, et je le conduisis à une porte par laquelle on communiquait avec les bureaux. Je montai aussitôt à cheval, et je partis.

Le chemin le plus court était de passer par la porte de Thionville ; mais j'avais heureusement observé le matin qu'elle était fermée par les travaux du génie militaire. Je fus donc obligé de prendre un chemin plus long, en sortant par la porte de Paris. C'était le jour où, suivant un ancien usage, tout le peuple de la ville se rend à une petite montagne au delà des murs. La foule était immense et pressée sur le pont ; j'étais obligé d'aller au pas et de prier à chaque instant de me laisser passer. De temps en temps je regardais derrière moi pour m'assurer si je n'étais pas suivi par des gendarmes. Parvenu à la porte, je pris à droite le chemin de Thionville, et, mettant mon cheval au grand galop, je fus bientôt loin de la ville. Le rouleau de louis que j'avais dans une poche de mon pantalon perça cette poche et glissa le long du pantalon. Je descendis de cheval. J'avais heureusement de grandes bottes, recouvertes par le pantalon, et je vis que le rouleau était entré dans la botte, dont l'ouverture était fort large. Pas un louis n'était à terre. Je remontai à cheval. J'arrivai bientôt à Hayange, chez M. de Wendel ; je lui avais rendu les plus grands services, ainsi qu'à son ami M. de Serre, que je trouvai chez lui, et qui depuis fut ministre de la justice ; ils concertèrent avec moi les moyens de sortir de la frontière. Ils connaissaient les routes de traverse ; je partis avec M. de Serre, et à dix heures du soir nous

étions dans le Luxembourg, sans avoir trouvé un seul employé des douanes. Nous nous rendîmes dans une terre de Mme sa belle-mère ; j'y couchai, et le lendemain matin j'étais à Luxembourg.

J'y fus reçu avec tous les égards possibles par M. le comte Dufour, général au service d'Autriche, et pendant mon séjour dans cette ville je fus comblé de ses prévenances. Il était grand amateur de chevaux ; il désira d'en avoir un très-beau dont je lui parlai ; je le fis venir de la terre de M. de Wendel, où je l'avais laissé à mon départ de Metz. De Luxembourg je me rendis à Coblentz, Aix-la-Chapelle, et enfin à Bruxelles et à Gand.

CHAPITRE XXVIII.

Retour de Gand. Un Prussien et un Anglais. — Ma nomination à la préfecture de Marseille. — Les prisonniers. — Séjour de Murat en Provence. — Ma nomination au ministère de l'intérieur.

Après la bataille de Waterloo, le roi se disposa à retourner en France. Je partis de Gand avec M. le baron Capelle. Pendant la route, nous nous trouvâmes au milieu de l'armée alliée et dans un très-mauvais chemin. Un soldat prussien voulut nous empêcher de passer; un jeune officier anglais, qui était à cheval, s'opposa à la brutalité du soldat. Il soutenait que, puisque nous étions à la suite du roi de France, nous devions passer. C'était précisément pour cela que le Prussien ne le voulait pas; il avait contre les Français cette animosité que faisaient éclater les Prussiens depuis plusieurs années, et surtout dans cette dernière campagne. Il s'emporta jusqu'à menacer plusieurs fois l'officier anglais; il le menaçait de sa baïonnette. Nous admirâmes le sang-froid de l'Anglais. Il ne paraissait pas faire la moindre attention aux paroles et aux menaces du soldat. Il l'emporta enfin, et nous passâmes.

Le prince de Talleyrand avait terminé sa mission à Vienne; il était arrivé à Gand peu de jours après la bataille de Waterloo; il accompagnait le roi avec les autres ministres, MM. de Jaucourt, le baron Louis et le comte Beugnot, le chancelier et le duc de Feltre. J'approuvai fort l'Anglais qui nous avait ouvert le passage, mais je trouvai que, plus tard, on accordait trop à l'influence du duc de Wellington, surtout en ce qui concernait Fouché et sa place dans le ministère du roi. Un Anglais était-il gardien de l'honneur de la couronne de France?

Au reste, pour être juste, il faut dire que Fouché débuta par

des mesures fermes et sévères, qu'aucun royaliste peut-être n'aurait osé prendre; mais bientôt il se dégoûta d'un rôle qui n'était ni de son caractère ni de ses principes.

Le roi conserva le ministère tel qu'il était. M. Pasquier lui fut adjoint comme garde des sceaux; il eut en même temps l'intérieur, par intérim. Il se conduisit très-bien envers moi : il m'offrit le choix entre les préfectures de Strasbourg et de Marseille; je préférai Marseille. Dans cette ville, un grand nombre de révolutionnaires avaient été jetés dans les prisons; on craignait qu'ils ne fussent massacrés par le peuple. Le roi me témoigna des craintes fortement exprimées; je lui promis qu'une pareille horreur ne signalerait pas les premiers jours de son retour, et que je partirais le lendemain. Il ajouta : « Je ne vous y laisserai pas longtemps. » Il venait de me nommer conseiller d'État.

Lorsque Louis XVIII m'eut nommé à la préfecture de Marseille, il me dit : « Partez vite, partez. Sept ou huit cents per-« sonnes sont renfermées dans les prisons; elles passent toutes « pour être jacobins. Vous connaissez les cruautés que ce « parti a exercées, en 1792, dans ce pays; souvent alors vous « en avez parlé à la tribune. Des vengeances pourraient en « être la suite aujourd'hui; j'en serais au désespoir. Partez; « je ne vous y laisserai pas longtemps. » Je répondis au roi que je partirais le lendemain même, et que, si j'arrivais avant le malheur qu'il craignait, j'osais lui répondre que pas une goutte de sang ne serait versée, que je saisirais la dictature s'il le fallait, et que je serais certain d'être approuvé par Sa Majesté. « Oui, sûrement, me dit le roi; comptez sur mon « appui. »

Arrivé à Marseille, je trouvai cette ville dans l'enthousiasme du retour du roi. Le peuple était dans l'ivresse de la joie; elle se manifestait tous les jours de cent manières différentes. Mon premier soin fut de m'informer de l'état des prisons et de me concerter avec l'autorité militaire pour la sûreté des prisonniers.

La division dont cette ville fait partie était, pour le militaire, sous les ordres de M. le marquis, depuis duc de Rivière. Je fus heureux de connaître un si excellent homme, et de me concerter avec lui pour le service du roi.

Marseille avait, depuis plusieurs mois, des vaisseaux anglais dans son port et des troupes anglaises dans ses murs. Cette ville les avait appelées elle-même ; elles y étaient comme auxiliaires. L'escadre était commandée par l'amiral Exmouth. La conduite des Anglais fut toujours excellente ; ils montraient la plus grande joie du retour des Bourbons ; ils le regardaient comme le gage d'une paix générale. Rien n'égale la loyauté et la franchise cordiale de lord Exmouth ; il trouvait les mêmes qualités dans M. de Rivière ; l'accord le plus intime régnait entre nous.

On parlait beaucoup des nombreux prisonniers détenus illégalement, et dont le sort inquiétait tous les habitants, mais par des motifs différents. Je résolus de les délivrer. J'écrivis au ministre et au roi que je ne pouvais faire cesser cet état violent sans saisir une autorité plus grande que celle que me donnait la loi, et que j'espérais être approuvé après le succès. Peu de jours après avoir annoncé cette résolution, je fis la distribution annuelle des prix de l'Université. Toutes les autorités y assistèrent. M. Dubruel, proviseur du collége royal, et plusieurs autres personnes prononcèrent des discours. Je répondis, en ayant soin de parler des passages les plus marquants de leurs discours, et je peignis l'attachement des Marseillais à la cause qui venait de triompher ; je m'étendis sur leur caractère particulier et sur la confiance qu'il inspirait au roi ; je parlai du respect dû à la loi, de la sûreté des personnes, et j'assurai que je n'en souffrirais jamais la violation, sous quelque prétexte que ce pût être. Mon discours fut couvert d'applaudissements, de cris de joie, de trépignements de pied, de toutes ces marques extrêmes d'approbation inspirées par l'ardeur des sentiments des peuples de ces contrées. Je dis aux personnes qui étaient auprès de moi :

« La parole aura toujours un grand empire sur un tel peuple;
« avec elle on pourra toujours le conduire. »

Je formai aussitôt mon plan pour délivrer les prisonniers, et, comme il fallait ne laisser presque aucun intervalle entre l'annonce du projet et l'exécution, je résolus de réunir le surlendemain tous les prisonniers dans une vaste salle, de les interroger moi-même publiquement, et de mettre en liberté sur-le-champ tous ceux qui n'étaient détenus que sous prétexte de leurs opinions politiques. Une force assez imposante devait être prête en cas de nécessité. MM. de Rivière et de Partouneaux, lieutenant général, MM. les membres de la cour royale voulurent bien être présents. Je reçus de nombreux avis par lesquels on m'assurait que le peuple avait pressenti ce projet, qu'il en était mécontent, qu'il se réunirait et massacrerait les prisonniers sous mes yeux ; que je ne le connaissais pas ; qu'il n'avait pas oublié les crimes des jacobins dans ces contrées et la glacière d'Avignon ; que je n'avais aucune idée des fureurs auxquelles il pouvait se porter.

Le jour que j'avais assigné pour ce grand acte d'autorité, les remontrances et les conseils recommencèrent avec plus de force encore. On me disait que les royalistes, sans cesse menacés pendant les Cent-Jours, ne pourraient se croire en sûreté si leurs ennemis étaient mis en liberté. Un fonctionnaire public se jeta presque à mes genoux ; il était pénétré des craintes qu'il exprimait, certain d'une catastrophe épouvantable. Je suis persuadé qu'il prenait ma tranquillité pour une espèce d'imbécillité.

Tout se passa comme je l'avais prévu. Aussitôt que je fus entré avec les autres autorités, on amena les prisonniers ; ils étaient au nombre d'environ cinq ou six cents. J'ordonnai qu'on les fît asseoir. Je prononçai un discours ferme, mais très-court. Tous les prisonniers furent nommés les uns après les autres ; on lisait en même temps les causes pour lesquelles ils avaient été détenus. Je demandais à M. le procureur géné-

ral, et ensuite au colonel de la gendarmerie, s'ils avaient quelque observation à faire sur l'homme qui avait été nommé, et qui se tenait debout. Je prononçais ensuite sa liberté. On le faisait sortir aussitôt de la salle. Il entrait dans un vestibule, où il restait jusqu'à ce que tout fût fini. Pendant cette opération, qui se faisait avec beaucoup d'ordre et de gravité, un seul homme prit la parole pour accuser un prisonnier; sa voix fut aussitôt couverte de murmures. J'ordonnai le silence, et je lui dis de parler avec une entière liberté. Il parla. Sa remarque était fort juste; elle fut approuvée par M. le procureur général; et dès lors, l'homme dont on parlait rentrant dans les attributions de ce magistrat, j'ordonnai de le mettre à sa disposition.

La séance fut très-longue, mais toujours accompagnée du plus grand calme. Quand elle fut terminée, je vis la joie se peindre sur tous les visages, mais j'y voyais aussi l'étonnement du succès. Les félicitations furent nombreuses et sincères. La ville était délivrée d'une appréhension continuelle. Je fus hautement approuvé par les ministres et par le roi. La dépêche dans laquelle j'expliquais ma conduite et le résultat obtint l'approbation spéciale du roi et des princes. Quelques hommes faibles la désapprouvèrent à Paris. Un homme constitué en dignité me dit un jour, pendant mon ministère, d'un ton grave et solennel, et en se pinçant les lèvres comme s'il prononçait une sentence bien réfléchie, bien profonde : « Vous avez ex-« cédé vos pouvoirs. » Je lui répondis par le sourire de la pitié et du mépris.

Qu'il me soit permis d'observer que c'était un homme appelé ultra-royaliste qui faisait cette grande opération pour sauver des hommes accusés d'être ultra-révolutionnaires. C'était une action juste à la fois et courageuse.

Je prenais l'exercice du cheval, auquel j'étais accoutumé, tous les jours à deux heures, malgré les brûlantes chaleurs du mois d'août et de septembre dans le climat de la Provence. Pas un Provençal n'imagina de m'en faire un reproche; mais,

après mon ministère, les Mémoires *d'une femme de qualité*, et une histoire écrite *par un homme d'État*, ont trouvé ridicule qu'un ministre aimât ce noble exercice, et ont joint à leurs récits des mensonges empreints d'une petite teinte de calomnie. Je ne pouvais m'en étonner; ces ouvrages sont écrits à Paris.

Les têtes ardentes du Midi s'occupent beaucoup des événements et des discussions politiques. L'enthousiasme en faveur des Bourbons était trop général et trop prononcé pour que le parti contraire osât se montrer; mais il avait quelques chefs; on les redoutait, on épiait leurs démarches, et chaque jour on me faisait des rapports sur leurs discours et leurs actions. Je fis venir à la préfecture quatre d'entre eux; je leur parlai avec franchise; je leur dis qu'il fallait absolument que je connusse avec certitude s'ils étaient ennemis déclarés du gouvernement. Ils ne dissimulèrent pas leurs vrais sentiments; mais l'un d'eux me dit qu'ils étaient touchés de ma conduite envers eux, qu'ils me le prouveraient si l'occasion se présentait, et qu'ils feraient pour moi ce qu'ils ne feraient peut-être pas pour le gouvernement.

Quelques jours après cette observation, ils me dirent que Murat, qui venait de perdre la couronne des Deux-Siciles, était caché dans une maison de campagne à l'extrémité du département et peu éloignée de la mer. Ils désignaient et nommaient cette maison; ils en faisaient une description très-détaillée. Je les remerciai de leur avis, mais je n'en crus pas un seul mot.

Je savais bien que Murat avait débarqué, à la fin de mai, au même endroit que Bonaparte à son retour de l'Égypte, et qu'il était dans une maison de campagne aux environs de Toulon lorsqu'il apprit la bataille de Waterloo. Il avait demandé à lord Exmouth de le recevoir sur sa flotte et de le faire conduire en Angleterre. L'amiral consentait à le recevoir, mais en déclarant qu'il ne pouvait lui rien promettre sur sa destination. Je

savais aussi que Murat avait alors erré quelque temps dans les environs de Toulon ; mais je croyais, d'après le bruit public, qu'il s'était embarqué pour la Corse ou pour l'Italie. Peut-être ses partisans répandaient-ils ce bruit afin qu'on l'oubliât et qu'on ne le fît point chercher.

Quoique je ne crusse point que l'avis dont j'ai parlé fût sincère, j'en conférai avec le commissaire de police ; il pensa comme moi que c'était une pure invention pour se faire valoir par un prétendu service. Nous crûmes néanmoins qu'il ne fallait rien négliger pour s'assurer de la vérité, et nous concertâmes les mesures nécessaires. L'officier de police et le détachement employés à cette recherche me firent le rapport suivant :

Ils s'étaient transportés vers la maison désignée. Elle était située sur une colline couverte de vignes. La nuit étant obscure, ils avaient été forcés d'avoir une lanterne. En s'avançant, ils avaient remarqué qu'il y avait beaucoup d'agitation dans cette maison : ils l'avaient jugé ainsi d'après le mouvement des lumières qui se déplaçaient sans cesse et se croisaient dans tous les sens ; toutes s'étaient éteintes tout à coup ; une seule, sortie de la maison, avait brillé au dehors, et s'était dirigée par un chemin un peu éloigné du sentier où ils étaient. Ils ne pouvaient aller de ce côté, parce qu'il aurait fallu passer à travers les vignes et les échalas, dans une direction où il n'y avait pas de sentier. C'était impossible. Ils suivirent des yeux la lumière aussi longtemps qu'ils purent, et ils remarquèrent qu'elle se dirigea vers la mer.

Ce récit était bien constaté ; je fus certain qu'il était vrai en lui-même ; mais je ne crus point que Murat était dans cette maison et qu'il en était sorti. Je reprochai à l'agent de police de n'avoir pas continué sa course jusqu'à la maison et de n'y avoir pas pris des renseignements. Il ne l'avait pas fait parce qu'il était convaincu que c'était un faux avis. Comme c'était mon opinion et celle du commissaire de police, je n'attachai pas une grande importance à la négligence de la recherche.

Je fus bien étonné, environ un an après, quand je vis, dans un journal anglais, le récit des derniers événements de la vie de Murat. J'y trouvai son séjour en Provence, dans une maison de campagne près de la mer, son évasion de cette maison, son arrivée au rivage, sa fuite dans un petit bâtiment. Cette lecture me persuada que l'avis qu'on m'avait donné était exact; mais peut-être les mêmes hommes qui m'avaient instruit avaient-ils averti le fugitif de la recherche qu'on devait faire.

Quoi qu'il en soit, la destinée de Murat fut alors bien malheureuse; il quitta la France pour aller se jeter parmi ses ennemis; il fut pris et fusillé. J'ignore ce qu'on aurait fait en France; mais j'étais alors persuadé, et je le suis encore, qu'il n'aurait pas péri. Je l'aurais reçu, et protégé avec les égards que l'honneur doit à un proscrit, quel qu'il soit.

J'eus alors le plaisir de voir arriver ma famille en parfaite santé; mais, trois jours après, je reçus, par le télégraphe de Lyon, l'ordre de me rendre auprès du roi. Je partis quelques heures après l'avoir reçu. Je vis à Lyon M. le comte de Chabrol, préfet du département, qui depuis a été ministre de la marine et des finances; il me dit qu'il croyait que j'avais été mandé pour quelque raison qu'il ignorait, que ce n'était pas pour un ministère. Il avait eu probablement des avis d'après lesquels il me pria de dire au roi qu'il n'accepterait pas la police, mais les finances ou l'intérieur, si le roi jetait les yeux sur lui; mais en arrivant à Paris je trouvai le ministère tout formé. Je continuai ma route, ignorant ma destinée. Ce ne fut qu'à la préfecture de Melun que *le Moniteur* m'apprit ma nomination au ministère de l'intérieur. Je m'y attendais si peu que j'avais écrit de Marseille à un ami de me retenir un appartement dans un hôtel garni; il fut retenu avant ma nomination, sans me désigner par ma qualité de ministre, que je n'avais pas encore; mais, lorsqu'il fallut payer cet appartement, on prétendit l'avoir composé de plusieurs autres appartements, et l'avoir meublé exprès pour un ministre. Mon ami disputa sur le

prix ; mais j'aimai mieux payer une somme exorbitante que d'entrer dans une pénible discussion.

Lorsque je sortis du ministère, quelques mois après y être entré, un député magistrat prononça d'un ton solennel : « C'était le meilleur préfet de la France ; on en a fait le plus mauvais ministre. » Ce monsieur était bien le maître de faire cette antithèse, et j'en ai beaucoup ri. Un personnage attaché à M. de Richelieu disait : « Voyez comme on fait les choix. Parce qu'un homme est un bon préfet, on en fait un ministre ; et il était prêt à bouleverser la France. » Cette espèce de diplomate avait le droit de dire ce qu'il pensait ; et, comme on m'assure qu'il écrit des Mémoires, je ne doute pas que je n'y sois peint comme un mauvais génie qui aurait détruit la monarchie si on l'avait laissé continuer le travail qu'il avait si malheureusement commencé. Ce qu'on a dit, ce qu'on dira de moi pendant ma vie et après ma mort, j'aurais le droit de le dire d'un autre assurément.

J'aurais pu ébranler le crédit de M. de Richelieu en disant au roi tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais ; mais jamais, pendant mon ministère, je n'ai dit un seul mot, ni au roi, ni à Monsieur, sur M. de Richelieu ; jamais je n'ai fait entendre seulement combien il était faible, irrésolu, combien son esprit était léger. Je m'étais fait là-dessus un principe invariable. Peut-être avais-je tort, mais je n'avais aucun mérite à me conduire ainsi. Jamais peut-être il n'y eut un homme plus éloigné de tout ce qui présentait la plus petite apparence d'intrigue ou de moyens un peu détournés. Je savais cependant qu'on n'épargnait pas ces moyens envers moi ; précisément, par cette raison, je serai fort bref sur ce qui touche mon ministère. On n'attend pas de moi que j'en blâme les actes ; il ne me conviendrait pas davantage d'en faire l'apologie. Le peu que j'en ai dit et que j'en dirai laissera voir quels dissentiments, quelle puissante influence rendirent vains mon zèle et tous les plans que j'avais conçus.

Malgré l'opinion du roi sur la faction, on travaillait sans cesse à l'envenimer contre le parti royaliste, et contre celui qui s'en montrait partisan dans la Chambre élective. Je le calmais souvent, dans les entretiens du soir ; je détruisais ses préventions ; mais ce succès ne pouvait être durable. Je m'apercevais des progrès insensibles, mais constants, de l'opinion contraire. On voulait porter le roi à dissoudre la Chambre ; on y réussit. On voulait plus, on voulait l'engager à prononcer solennellement son mécontentement contre les royalistes. On y est parvenu ; et, à l'ouverture de la nouvelle Chambre, à la fin de 1816, le roi parla du zèle inconsidéré des royalistes de manière à contenter le parti opposé. C'était là l'objet constant des vœux de ce parti ; c'est à cela qu'il travaillait d'une constance infatigable. Grâces à ces messieurs, on a vu dans nos temps proscrire les vrais royalistes et accueillir avec empressement leurs ennemis Chose inouïe ! qu'on ne vit jamais sous aucun roi et dans aucun pays.

Maintenant, il est bien facile de juger lequel avait le plus de justesse, du système de ces messieurs et du mien. Qu'est-il arrivé, immédiatement après ma sortie du ministère? Qu'avons-nous vu ?

La conjuration de Grenoble, l'exécrable nuit du 13 février, l'assassinat du duc de Berry, la conspiration du Jura, les mouvements séditieux de Brest ; les tentatives d'une révolte dans Paris, qu'elles agitèrent pendant plusieurs jours ; la conjuration préparée dans le sein même de l'armée ; celle de Vincennes, jugée par la Cour des Pairs ; l'épouvantable entreprise contre les jours d'une auguste princesse, dépositaire de l'espoir de la France ; l'explosion hardie d'un attentat dans le palais même du roi ; l'entreprise contre Saumur et les barricades dans Paris, tout cela précédé, accompagné ou suivi de l'ébranlement de quatre trônes où sont assis des princes catholiques, et dont deux sont de la maison de France, tout cela dominé par des attaques violentes contre la religion et ses ministres.

Un soir, dans un entretien particulier, au moment où l'on préparait mon remplacement au ministère, M. le duc d'Angoulême, qui m'avait toujours honoré de sa confiance, voulut bien m'avertir de ma position, m'en témoigner des regrets, et me faire entendre que je pouvais la changer. Je lui répondis que je ne savais faire qu'une seule chose, accomplir mes devoirs; mais que j'étais incapable de rien tenter pour conserver ma place, que d'ailleurs il m'était impossible de marcher avec M. de Richelieu.

Le jour où j'appris mon remplacement fut pour moi un jour de bonheur; ma famille l'attendait avec autant d'impatience que moi.

CHAPITRE XXIX.

Révolution de 1830. — Mon entretien avec M. Rubichon qui était instruit des projets des ministres. — Je vois le roi à Saint-Cloud, le dimanche, veille du jour où parut la fatale ordonnance. — Paroles qu'il me dit. — Anecdote. — Un ministre parle devant moi du discours tenu au roi par les forts de la halle et les charbonniers de Paris, en le félicitant sur la prise d'Alger. — L'ordonnance paraît. — Je parcours les rues de Paris — Détails. — Mon entretien avec le comte de Bouillé. — Détails sur le combat. — Cause de la dissolution des troupes. — Elles se rallient à Saint-Cloud : il y avait dix-huit mille hommes de troupes et quinze pièces de canon. — Discours des commissaires de l'Assemblée. — Le roi abdique sans aucune résistance. — Imprudence dans l'attaque de Paris. — Paroles du grand Condé. — Actions remarquables d'Henri IV à l'attaque de Paris, de Cahors. — Anecdotes sur l'esprit français. — Maximes d'après lesquelles Charles X aurait dû se conduire. — Prise d'Alger. — Imprudence d'avoir fait commander l'armée par le ministre de la guerre. — Réflexions sur l'abdication en faveur du duc de Bordeaux. — Anecdotes.

Je ne puis me résoudre à passer sous silence la révolution de 1830. Peu de jours avant le jour fatal, je rencontrai M. Rubichon dans le jardin du Palais-Royal; il m'annonça le projet du gouvernement. Il ne se trompait qu'en une seule chose : il croyait que ce dessein comprenait une formation de cours prévôtales. Surpris de tous les détails qu'il me donnait, je lui demandai comment il pouvait les avoir appris; il me répondit : « Par les discours de quelques libéraux, qui en sont enchantés. — Mais comment, répliquai-je, quelques libéraux peuvent-ils être instruits d'un projet aussi important, qui est ignoré de tous les royalistes? Il me répondit que cela venait de l'indiscrétion de quelques bureaux. « Comment, lui dis-je, oser faire une pareille entreprise, en restant à Paris ou près de Paris? — Sans doute, me

dit-il, ils devraient se rendre dans la Vendée. » Je pensais, au contraire, que le meilleur endroit serait Compiègne, entouré de toute la garde royale, parce qu'on aurait derrière soi les places de la Flandre, où l'on mettrait d'avance les régiments sur lesquels on pourrait le plus compter, et c'était précisément la base d'un plan que j'avais présenté au roi. Après cet entretien, je retournai chez moi, accablé de réflexions douloureuses. Je rencontrai, dans la rue du Bac, un de mes neveux; il fut frappé du changement qu'il observait sur mon visage; il pensa que cela provenait des affaires dangereuses du moment et m'en demanda la cause; je lui répondis d'une manière évasive.

Le dimanche suivant, j'allai à Saint-Cloud. Je n'entrai point dans le cabinet du roi, où j'avais ma place comme ministre d'État; je l'attendis dans la grande galerie, à l'extrémité de la file des fonctionnaires publics. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi, me prit la main, et me dit d'un ton affectueux : « Je suis bien aise de vous voir, surtout aujourd'hui ». Je vis bien, sur son visage, qu'il était très-occupé de quelque chose qui l'affectait, et je pensai que M. Rubichon était bien informé. Je fus sur le point de lui demander la permission de lui parler en particulier; mais d'autres pensées m'assaillirent avec la rapidité de l'éclair : tout ce que je pourrais lui dire serait inutile, à cause de la funeste habitude de ne croire qu'aux paroles de ses ministres. Deux paroles sentimentales de M. de Montbel avaient plus de poids auprès de lui que tout ce que pourrait lui dire ma vieille et forte expérience. D'ailleurs, s'il voulait garder le secret envers tout le monde, il me congédierait promptement, et un court entretien ne servirait à rien; d'ailleurs encore, si j'étais mal informé, je jouerais un très-sot rôle auprès de lui. Dans des choses si graves, il faut être bien certain de ce qu'on croit savoir pour se présenter auprès d'un roi en qualité de conseiller. Malgré toutes ces raisons, qui me parurent et me paraissent encore très-bonnes, j'ai toujours regretté de n'avoir pas suivi ma première idée; car, dans toute ma vie po-

litique, je me suis toujours confirmé dans la pensée de Bossuet, qui, comparant Turenne au grand Condé, dit en parlant de celui-ci : « Par l'avantage d'une haute naissance et par une espèce « d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le « secret, il semble né pour entraîner la fortune dans ses des- « seins. » Il est certain que l'âme est souvent avertie par cet espèce d'instinct des choses grandes qu'elle peut conseiller; la froide réflexion vient trop souvent arrêter ce généreux instinct. Quand le roi fut retiré, M. de Fougères, secrétaire général de la préfecture de police de Paris, vint à moi et me dit : « Savez-vous ce que nous disions dans notre coin, MM. Tels et moi, des manières et du ton du roi envers vous? Nous disions que vous alliez entrer au ministère. » Je lui répondis : « Il le désire depuis longtemps, j'en suis certain; mais jamais il n'osera. Il croit une certaine force incapable de modération, et c'est surtout la modération qu'il veut. Il ne sait pas que l'homme fort ne fait rien, en matière de gouvernement, sans de profondes méditations, et qu'elles le conduisent toujours à préparer avec soin les moyens de succès. Ce que je crains beaucoup, c'est qu'il se jette tout à coup dans une résolution non préparée, comme me l'a dit une personne qui paraît très-instruite. — Mon Dieu, me dit M. de Fougères, est-ce que vous craignez?... — Oui, je crains, et beaucoup. »

Après ce peu de mots, dits en partie en descendant l'escalier, nous montâmes en voiture, et nous partîmes chacun de notre côté.

Le soir, j'allai chez un ministre; je l'entendis s'exprimer avec beaucoup de force et beaucoup d'indignation sur la faction qui nous travaillait; mais en même temps il répétait avec confiance les discours qu'il avait entendus le matin adresser au roi par les charbonniers et par les forts de la Halle de Paris. Ils félicitaient le roi sur la prise récente d'Alger; ils s'exprimaient en hommes courageux, déterminés à combattre la faction, et à périr, s'il le fallait, en défendant le trône. Vaines paroles

emportées par le vent ! Pas un d'entre eux ne parut le surlendemain, jour fatal qui commença la catastrophe. J'ai tant vu de ces démonstrations, j'ai tant entendu de ces belles paroles, pendant la Révolution, que je ne pouvais concevoir comment un ministre y attachait quelque importance ; mais ces discours, et le ton dont il les prononçait, me firent penser que M. Rubichon était bien informé. Je vis un instant après, dans le salon du ministre, le comte du Hamel, qui me dit qu'il allait paraître une ordonnance par laquelle M. Dudon et moi nous aurions séance dans le conseil. Il était surpris de ce que je n'en savais rien.

Le lendemain, 27 juillet, je lus dans *le Moniteur* le rapport fait au conseil et l'ordonnance du roi. J'avais plusieurs personnes chez moi ; nous fûmes unanimes sur la pensée que le gouvernement avait au moins quarante mille hommes pour appuyer cette ordonnance. Le lendemain, je pris un cabriolet et je parcourus plusieurs rues voisines du boulevard. Je vis une masse nombreuse de peuple, qui paraissait sortir du boulevard ; elle marchait rapidement ; elle avait à sa tête plusieurs personnes dont l'habillement annonçait l'aisance. L'un deux, ayant un chapeau gris à la main, parlant et gesticulant avec beaucoup d'ardeur, me parut en être le chef. Je me rendis alors sur la place Vendôme, auprès de l'hôtel du garde des sceaux. Je remarquai qu'un gendarme à cheval allait et venait d'un hôtel faisant un des côtés de la place à l'hôtel du garde des sceaux ; il portait apparemment des ordres à un peloton de gendarmes placé dans la cour de cet hôtel. On lui avait sans doute recommandé la promptitude, car il faisait ce court trajet au galop. Je craignais que son cheval s'abattît sur le pavé, qui était très-sec. Je m'entretenais avec M. le comte de Bouillé sur les craintes que ce jour nous inspirait. Il m'a rappelé plusieurs fois, depuis ce temps, que je lui disais, avec une triste assurance, que, s'il y avait une lutte, le parti royaliste serait vaincu ; que le caractère et la faiblesse de ses chefs devaient suffire pour changer les

craintes en certitudes. En me retirant chez moi, je fis préparer des chevaux de selle pour aller à Saint-Cloud, mon petit-fils et moi. Des domestiques envoyés dans les rues par lesquelles il fallait passer vinrent nous dire que déjà elles étaient dépavées et qu'il était impossible d'y passer à cheval. On se battit, ce jour et le lendemain, dans les rues et dans les places. Je ne puis parler de choses que je n'ai pas vues, mais voici quelques détails dont je suis certain. Quand tout fut terminé, M. de Champagny, chargé de l'administration de la guerre, me dit qu'il n'avait connu cette ordonnance que le lundi, jour où elle parut dans *le Moniteur*, qu'il reçut à la campagne. Il se rendit sur-le-champ à Paris; il vit qu'il y avait dans la caisse du ministère soixante mille francs en argent. Il pensa que dans une pareille crise cette somme pourrait être nécessaire; il se rendit aux Tuileries, où se trouvaient momentanément le ministère et l'état-major de la petite armée qu'on croyait suffisante pour imposer au peuple. Il demanda une escorte pour aller chercher les soixante mille francs, somme si précieuse dans ce moment; il ne put l'obtenir. Je laisse à d'autres personnes à raconter ce qu'ils ont vu du combat; je ne parle, dans ce moment, que d'après M. de Champagny. Il pense que la cause du malheur de cette journée vient de l'ordre du jour du jeudi matin. Il avait fallu beaucoup de courage au maréchal Marmont pour accepter un commandement aussi pénible, et que le petit nombre de troupes rendait si hasardeux. Cet ordre du jour annonçait une espèce de pacification qui paraissait d'autant plus vraisemblable qu'on savait que le roi avait chargé plusieurs personnes de conférer avec les chefs de l'insurrection. A peine cet ordre du jour fut-il connu que des femmes du peuple, en grand nombre, s'approchèrent des troupes stationnées sur la place Louis XV; elles fraternisèrent avec ces troupes, suivant l'expression révolutionnaire, ainsi qu'elles l'ont fait en 1789 avec l'armée du maréchal de Broglie, à Versailles, au mois d'octobre, et dans toutes les autres occasions semblables. Elles chantaient, dansaient, pre-

naient même les schakos des soldats et les mettaient sur leur tête; leur cri général était : « La paix est faite. »

Dans le même temps, d'autres femmes voulurent se conduire ainsi envers des troupes qui étaient en bataille dans la rue Saint-Honoré; le commandant s'y opposa avec fermeté; de là une querelle vive. Des hommes accoururent et attaquèrent les troupes, qui se défendirent. Des coups de fusils furent tirés de part et d'autre. Un cri général s'éleva : « Nous sommes trahis. » Il parvint à la place Louis XV, il y fut répété avec mille clameurs, et à l'instant ces troupes se débandèrent et coururent vers les Champs-Élysées. M. de Champagny, averti promptement de cette fuite, les suivit, son portefeuille sous le bras. Arrivé à l'arc de triomphe des Champs-Élysées, il y trouva le général Balthazar, qui se retirait aussi, et lui demanda la cause de ce désordre. Ce général l'en instruisit et ajouta : « Il serait impossible de les rallier. Nous allons nous rendre à Saint-Cloud. » M. de Champagny ajouta que, le lendemain, il avait vu quinze ou dix-huit mille hommes rangés en bataille à Saint-Cloud et environ quinze pièces de canon; il en instruisit M. le Dauphin, dont il était aimé. Ces troupes manquaient de vivres; elles n'avaient rien mangé depuis la veille.

Un colonel de la garde royale m'a dit que, sur ses représentations à M. le Dauphin relativement à ce manque de subsistance, et d'après la prière qu'il lui fit de venir parler aux troupes, le prince se rendit auprès d'elles, mais ne leur adressa que quelques paroles vagues. Je n'en accuse point le prince, mais la trois fois détestable éducation qu'ont reçue tous nos princes depuis Louis XV. L'embarras et la timidité en étaient l'unique fruit; ils n'osaient agir d'après eux-mêmes, ils n'osaient donner un ordre sans en avoir reçu le pouvoir. Bien loin de se jeter avec confiance au milieu du péril, ils ne pouvaient agir d'après eux-mêmes et sans ordre dans de telles occasions. On ne leur avait certainement jamais dit ces paroles de Bossuet : « Quand Dieu veut former un grand homme, il met en lui

« cette confiance magnanime sans laquelle il ne pourrait rien « faire de grand. »

Je n'ose parler des étranges paroles dites au roi par les commissaires de la Chambre des députés, de l'assurance qu'ils lui donnèrent que deux cent mille hommes marchaient contre lui, et de la confiance qu'il eut dans leurs paroles; mais je puis dire qu'ils ont souvent répété ces étranges discours, avec la satisfaction d'eux-mêmes et une froide dérision envers le prince qu'ils avaient trompé en le menaçant d'un péril imaginaire. Il est mille détails devant lesquels je recule en frémissant. Tout fut consommé en deux jours : le trône tomba sans être défendu. La famille royale alla chercher un asile dans les rochers de l'Écosse.

Ainsi donc, un monarque, héritier d'une longue suite de rois, qui avait un trésor, une armée, des administrateurs accoutumés à lui obéir, tombe devant les paroles d'un petit nombre de factieux qui se vantent quelques jours après de l'avoir trompé. Ce n'est pas la plus imprudente des ordonnances qui est la cause immédiate de la catastrophe : toute autre cause aurait pu l'amener, après quinze années d'un gouvernement qui confondait deux choses si différentes : administrer et gouverner. Dans une de mes premières circulaires aux préfets, j'avais écrit ces mots : « Dans les circonstances actuelles, il faut gouverner bien plus qu'administrer. » Les ministres trépignaient de joie devant la hausse des fonds et ouvraient une grande bouche pour dire. « Les rentes sont au pair. » Après cette si facile révolution, on a connu les sociétés secrètes, celle des Droits de l'homme, qui travaillait nuit et jour à saper les fondements du trône.

Louis XVIII avait d'avance fait tout le mal en donnant une amnistie à ceux qui l'avaient suivi à Gand comme s'ils avaient été coupables envers lui; en déclarant dans une séance solennelle qu'il repoussait le zèle des royalistes; en signant les ordonnances de Gouvion-Saint-Cyr, qui remplissaient l'armée d'un

esprit de faction d'autant plus contagieux que la loi même l'autorisait et le propageait.

Il faut m'arrêter ici pour dire à la postérité quelle fut l'indigne et coupable conduite des ambassadeurs étrangers : pas un seul ne se présenta auprès de Charles X, et cependant tous avaient suivi Louis XVIII à Gand. D'où vient cette différence ? Louis XVIII à Gand était appuyé par l'armée des alliés ; Charles X, à Saint-Cloud, incapable de faire agir les troupes fidèles, avait devant lui les faubourgs révoltés. Et comme, pendant toute la Restauration, les ambassadeurs n'ont cessé de montrer leur condescendance pour le parti libéral, j'ai le droit de regarder la conduite dont je parle comme la suite de cette condescendance. Avaient-ils oublié qu'ils ne sont pas envoyés par leur souverain pour les représenter uniquement dans les fêtes et dans les banquets, et que c'est au contraire dans les moments du danger qu'ils doivent accourir avec un noble empressement auprès du monarque malheureux ou placé dans un péril imminent ? Ils auraient dû se rappeler la conduite du comte de Guiscar, ambassadeur de France auprès de Charles XII, roi de Suède. Lorsque ce prince s'embarqua pour attaquer le Danemark, il le congédia au moment du départ ; l'ambassadeur déclara qu'il devait résider auprès de lui en tout temps, et qu'il ne le quitterait pas dans de si beaux moments. Auprès de Charles XII était le poste du danger, et par conséquent de l'honneur. En 1744, lorsque le roi de Naples fut surpris par l'armée autrichienne dans Velletrie, le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France auprès du roi, fut promptement réveillé par le bruit, courut avertir le monarque, et le sauva en s'exposant lui-même au plus grand danger.

Dans la bataille de Culloden, où le prince Édouard fut vaincu, il avait auprès de lui l'agent de France, qui fut fait prisonnier. Je regrette de ne pas me rappeler son nom ; je me souviens seulement que c'était un ancien magistrat ; mais l'honneur l'entraîna dans le combat, quoiqu'il ne fût pas militaire.

M. Hyde de Neuville, ambassadeur en Portugal, se rappela les anciennes maximes ; il courut dans un moment dangereux auprès du roi Jean, près duquel il représentait la France. Il aurait eu la même conduite auprès de Charles XII.

Nous venons de voir M. de Reyneval, ambassadeur de Louis-Philippe auprès de la reine régente d'Espagne, accourir dans son palais à l'instant où elle venait de recevoir le plus sanglant outrage d'une soldatesque révoltée. M. de Reyneval y est mort presque subitement ; on n'en sait point la cause. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont eu la même conduite auprès de dona Maria, dans un moment dangereux.

Pourquoi les ambassadeurs qui étaient à Gand auprès de Louis XVIII n'ont-ils point paru auprès de Charles X dans les journées de juillet? Ce n'était pas certainement par la crainte du danger, car il n'y en avait point ; c'était par cette funeste influence qu'avait sur eux l'esprit révolutionnaire, et dont peut-être ils ne se rendaient pas compte à eux-mêmes. J'ai droit de penser ainsi, moi, si souvent le témoin indigné de leurs moqueries envers le parti royaliste et de leur inepte condescendance envers les libéraux ; moi, le témoin de la manière dont ils entraînaient le duc de Richelieu dans le relèvement de la démocratie, dans la flétrissure de la monarchie, dans la conception d'un traité honteux, et dans l'obligation, qu'ils lui imposèrent sans doute, de ne pas présenter un seul article de ce traité à l'examen du conseil des ministres.

Tout cela est une nouvelle et imposante preuve de ce caractère débile qui a saisi toutes les âmes, en Europe comme en France, et qui ne leur laisse plus que la bravoure. La bravoure appartient au soldat comme à des ministres et à des ambassadeurs ; elle n'a aucun rapport avec le courage de l'esprit, lequel demande cette vigueur native que notre prétendue instruction énerve tous les jours de plus en plus.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, au moment de la catastrophe, c'était de jeter huit mille hommes au milieu de Paris, et

de croire contenir ainsi son immense population. Les conseils du bon sens, autant que les règles de l'art militaire, disent, depuis des siècles, qu'il faut être hors d'une ville pour la prendre; qu'en y pénétrant les armes à la main et en vainqueur on y trouve un peuple soumis; que si, au contraire, on commence par se placer au milieu de ce peuple, avant qu'il soit soumis, on n'est point maître de ses mouvements; qu'on peut être attaqué à la fois sur ses flancs, sur son front, et du haut des toits. Après la catastrophe, les enfants répétaient ce mot du grand Condé : « Je suis poltron pour la guerre des pots de chambre. » Le duc de La Rochefoucault raconte cette anecdote différemment; suivant lui, Condé s'écria : « Je n'ai pas le courage de faire une guerre de tisons et de pavés. » Ce prince si courageux se servait exprès de cette expression pour montrer l'immense danger de livrer des combats au milieu des rues. Henri IV pensait de même; car, après tant de combats et de siéges dont il était toujours sorti vainqueur, après la célèbre bataille d'Ivry, ayant des intelligences dans le quartier de l'Université, il voulut en profiter, mais avec sa prudence ordinaire; il força l'épée à la main les faubourgs Saint-Jacques, Saint-Victor, Saint-Marceau. Le peuple le reçut comme on reçoit toujours un roi victorieux, en élevant au Ciel des cris d'admiration. C'était la veille de la Toussaint. Le lendemain, il permit à ses officiers catholiques d'entendre la messe dans l'église de Saint-Jacques. Il monta dans le clocher et regarda attentivement si quelque mouvement se montrait dans le quartier de l'Université. Quand il fut convaincu que tout était tranquille et qu'on lui avait donné de fausses espérances, il fit sonner la retraite. Il rangea son armée en bataille dans la plaine, afin de montrer qu'il était prêt à combattre si on voulait l'attaquer. Sa conduite était d'autant plus prudente que Mayenne était sorti de Paris pour aller au-devant du duc de Parme. Comment un tel exemple n'était-il pas présent à la mémoire de Charles X? On m'objecterait en vain qu'Henri IV,

dans un autre temps, avait pénétré dans la ville de Cahors avant d'en être le maître; il y courut les plus grands dangers. On peut à peine croire ce merveilleux combat, et sa résolution de ne point se retirer, malgré les conseils de ses généraux; mais il avait ordonné au vicomte de Turenne d'attaquer la ville par un autre endroit; il attendait à chaque instant l'effet de cette attaque, et il répétait à ses amis ces paroles inspirées par sa grande âme : « Turenne ne nous manquera point de parole. » « Le voilà! » s'écria-t-il aussitôt qu'il entendit l'explosion d'une porte de la ville et les trompettes de Turenne qui annonçaient sa victoire. La ville se soumit aussitôt. Ainsi ce grand capitaine ne fut pas imprudent. Il devait espérer le concert de l'attaque de Turenne et de la sienne, et le retard qu'il éprouva ne sert qu'à montrer encore plus la valeur surnaturelle de ce prince.

L'histoire ancienne nous a laissé un grand exemple. Pyrrhus, roi d'Épire, si renommé par son courage et sa capacité militaire, pénétra imprudemment dans Argos, et y fut tué par une femme qui du haut de son toit lança sur sa tête une grosse tuile au moment où elle voyait son fils prêt à périr de la main de Pyrrhus. Il périt au milieu d'un désordre effroyable, qui montre bien le danger qu'entraîne l'imprudence de se jeter au milieu d'une ville.

De nos jours, lors de la révolte de Varsovie contre les Russes, le grand-duc Constantin ne s'obstina point à combattre dans la ville; il fit sa retraite en bon ordre, et emmena même avec lui des régiments polonais. Lors de la révolte de la Belgique, les troupes du roi de Hollande placées dans Bruxelles furent accablées par le peuple et forcées d'en sortir en désordre. Cette ville n'aurait pu résister à une attaque en règle faite par l'armée entière du roi Guillaume.

Nous avons vu, au contraire, dans une insurrection de Lyon, sous Louis-Philippe, un général de Bonaparte, le général Roguet, faire retirer ses troupes aussitôt qu'il vit une forte ré-

sistance, et, lorsque le maréchal Soult se chargea de soumettre cette ville, il réunit sous ses murs une armée de quarante mille hommes et força la soumission sans combattre. Je vous prie de rapprocher ces exemples, et surtout le dernier, de la conduite tenue au mois de juillet 1830, et de juger si l'on pouvait alors se flatter du succès.

J'ai entendu des officiers s'écrier : « Huit mille hommes auraient suffi pour réduire Paris s'ils avaient été bien conduits. Il suffisait de prendre un ou deux postes et de s'y bien fortifier. » Comme si huit mille hommes, ainsi maîtres de quelques endroits, auraient empêché la multitude de se jeter sur l'hôtel de ville et sur le Louvre ! Ce sont ces deux postes que ces officiers désignaient. Quelques jours après le terme définitif de la catastrophe, je disais, chez madame de Berthier, que, si le roi avait rallié les troupes sorties de Paris et les avait conduites dans un poste militaire où il aurait pu rappeler à lui toute la garde royale et les régiments fidèles, il aurait entièrement changé sa destinée. Un brave officier m'interrompit aussitôt en s'écriant : « Comment ! Monsieur, vous auriez voulu que le roi de France prît la fuite ? » Je lui répondis : « Eh ! grand Dieu ! Monsieur, ce fut une triste fuite que sa course de Saint-Cloud au port où il s'est embarqué. » Ce brave homme ne savait pas qu'un roi qui se retire à la tête d'une armée ne fait pas autre chose qu'une manœuvre faite, dans tous les temps, par les plus grands capitaines.

Je fais ici ces deux remarques parce que les discours dont je parle peignent merveilleusement le caractère français. Sa valeur se manifeste toujours par des paroles imprudentes ; il prend la témérité pour la bravoure. C'est le même esprit présomptueux qui nous fit perdre les batailles de Poitiers, d'Azincourt et de Crécy. Ce n'était pas l'esprit de Duguesclin, qui commença par une retraite la bataille qu'il remporta à Cocherelle contre le fameux Captal du Bue, ni celui du grand Condé, qui prépara par une retraite sa victoire de Lens ; encore moins

le caractère de Turenne, qui, dans son incomparable campagne de 1673, ne vainquit deux armées bien plus nombreuses que la sienne que par des retraites, après une victoire. L'une surtout consterna la France, étonna l'Europe; et ce fut elle cependant qui assura la dispersion totale des armées ennemies et la prise de leurs magasins et de leur artillerie. Ce ne fut pas non plus la conduite de Bonaparte, dans cette retraite qui prépara la bataille d'Austerlitz; ni celle du général Moreau, qui, par une retraite savante, amena l'armée autrichienne, commandée par un archiduc, sur le terrain où il remporta la victoire de Hohenlinden. Je vois, j'entends encore les deux officiers dont j'ai parlé, l'un voulant soumettre Paris avec huit mille hommes dans l'intérieur, l'autre me demandant avec emphase si je pensais que le roi pouvait fuir, et oubliant ainsi qu'il avait malheureusement trop fui, pour aller se jeter dans le vaisseau qui allait le conduire en Angleterre. Je suis persuadé que mille autres braves ont tenu le même discours, parce qu'il est, suivant une de nos expressions actuelles, éminemment français.

Je suis douloureusement affecté en écrivant toutes ces lignes, mais encore plus embarrassé pour garder le silence sur des détails qui m'oppressent, et qui me disent qu'on ne peut être utile en cachant d'importantes vérités. Mais il m'est impossible de ne pas dire, sans accuser personne, que jamais, non, jamais, on ne vit des ministres plus débiles, plus imprévoyants, que les ministres de toute la Restauration. Pas un d'eux n'avait lutté avec les patriotes, les libéraux; pas un d'eux ne les connaissait. Cette ignorance, ce manque absolu d'une épreuve nécessaire devaient amener ce que nous avons vu. J'ai bien conservé dans ma mémoire les discours qu'ils répétaient à l'envi; quand je citais des exemples ils me disaient: « Les temps sont bien changés. » Pauvres gens! qui ne savaient pas qu'on peut trouver des exemples et des maximes propres au temps actuel dans Charlemagne, dans saint Louis, comme dans Louis XIV et dans Bonaparte. Leur esprit était trop peu

étendu pour se remettre sans cesse sous les yeux les grandes leçons de l'histoire. Ils ne voyaient que le moment où ils travaillaient selon leurs petites idées, et dormaient ensuite paisiblement.

Il y avait ainsi deux hommes dans Charles X; je l'ai bien vu, bien étudié. Son esprit n'était pas d'accord avec son âme magnanime : une mauvais éducation et l'esprit de notre pauvre siècle avaient empêché cet accord; mais, s'il avait eu auprès de lui un ami généreux, qui sans cesse aurait tendu à fortifier son esprit par les inspirations de son âme, il aurait été capable des plus grandes choses. Mais il n'entendait parler à ses ministres que de la hausse et de la baisse des fonds, de grands chemins, de canaux, de chemins vicinaux, de chemins de fer, des ridicules statistiques. Jamais rien de grand dans les pensées habituelles du gouvernement et dans les maximes répressives, si nécessaires dans des temps de révolution.

Sans doute l'expédition d'Alger fut noble, comme celle qui replaça Ferdinand sur son trône. L'accord de l'armée de terre et de mer nous présenta un beau spectacle; mais quelle faute, quand on était si fortement travaillé par la faction, d'envoyer en Afrique le ministre de la guerre, et de confier ce ministère à un homme privé de toute expérience dans cette partie! Après la catastrophe, M. de Bourmont se repentit sans doute d'avoir quitté son poste si utile pour un autre plus brillant, et surtout d'avoir conservé simultanément le ministère de la guerre et le commandement d'une armée. Je n'en vois pas d'autre exemple que celui du cardinal de Richelieu; mais, quand il était aux armées, Louis XIII y était en même temps.

J'ai entendu dire souvent qu'on avait promis au maréchal Bourmont de ne faire aucune tentative avant son retour. Ceux qui l'excusent ainsi ne voient pas l'inconséquence de leur raisonnement. Cette prétendue promesse de ne faire aucune tentative prouvait qu'il y avait lieu de concevoir des craintes

pendant son absence, et, comme le moment de son retour ne pouvait être fixé d'avance, il en résultait nécessairement que le gouvernement s'enchaînait par cette promesse et faisait dépendre sa destinée du retour de M. de Bourmont. Si une pareille promesse lui a été faite, l'ordonnance qui a amené la révolution, pendant l'absence de M. de Bourmont, prouve que le gouvernement a manqué à la fois à sa promesse envers lui-même et envers M. de Bourmont. Il faut ranger cette prétendue promesse parmi ces ridicules et innombrables discours par lesquels notre légèreté habituelle veut et croit expliquer et excuser ou des événements importants ou des fautes très-graves.

Une bien singulière inconséquence fut conseillée à Charles X : ce fut d'abdiquer en faveur du duc de Bordeaux, et de nommer en même temps le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Son abdication étant accompagnée de celle du Dauphin, le jeune prince était donc roi ; il ne fallait donc pas l'emmener dans un pays étranger ; il fallait donc le confier au lieutenant général du royaume ; car son premier devoir, sa plus belle fonction devaient être de veiller sur les jours et l'éducation de son jeune roi, comme l'un de ses aïeux avait veillé sur Louis XV encore enfant. Si le prince lieutenant général avait voulu se borner à ce titre et avait demandé qu'on lui remît l'enfant royal, Charles X le lui aurait-il remis ? Non, sans doute ; mais en ne le remettant pas il aurait violé lui-même les droits de l'enfant royal. Dans cette conduite, tout était donc inconséquent, et indigne du monarque qui abdiquait et de l'enfant auquel il cédait ses droits. Si l'on réfléchit attentivement à tout ce qui s'est passé depuis la sixième année du règne de Louis XVI jusqu'à la révolution de 1830, on trouvera une accumulation d'inconséquences sans cesse renaissantes. Si, suivant de certaines personnes dont j'ai parlé, la Providence a tout conduit, il faut reconnaître qu'elle employait sa puissance

à perdre nos malheureux rois. Je ne blâme point, suivant les maximes religieuses, ceux qui pensent ainsi ; mais, dans la pensée de ma faible raison, je croirais offenser la Providence si j'adoptais ces opinions, si je voyais sa main juste et puissante où je ne vois que des faiblesses et de coupables légèretés.

Le mardi de la honteuse semaine j'allai chez un ministre ; je lui témoignai mon étonnement de voir mon nom dans l'ordonnance qui excitait tant de fermentation ; il me répondit : « C'est le roi qui l'a voulu ; il vous est bien attaché. » Je connaissais depuis longtemps ses sentiments pour moi ; mais il me semblait étonnant qu'il n'appelât point auprès de lui, dans des circonstances aussi graves, un homme à qui il donnait une marque de bienveillance très-honorable sans doute, mais qui ne lui donnait pas les moyens de le servir de sa très-longue expérience. Ne point m'appeler, et appeler des hommes qui n'avaient manié aucune affaire difficile, et dont pas un n'avait lutté contre des révolutionnaires, était une véritable inconséquence. Il savait bien que mes idées en général n'étaient point celles de ses ministres ; c'était par cette raison qu'il aurait dû m'appeler. Au reste, le ministre chez lequel j'étais allé me parut dans une tranquillité parfaite ; il n'avait aucune idée de ce qui se préparait, aucune crainte semblable à celle que je venais de manifester à M. le comte de Bouillé. M. Jauge, dont on connaît les nobles sentiments et la belle conduite dans toutes les circonstances, lui écrivit un billet sur ce qui se passait ; le ministre lui répondit par un billet dans lequel il exprimait sa confiance dans le succès. Il ajoutait : « Vous devez penser que tout ce que vous me dites est entré dans nos prévisions ; soyez tranquille. » Je vis un autre ministre que je trouvai dans la même quiétude, et j'appris depuis qu'un préfet arrivé de son département avait montré des inquiétudes à M. de Polignac, qui ne leur avait trouvé aucun fondement. Un autre ministre

avait dit à ce même préfet : « Retournez dans votre département ; travaillez aux élections : l'ordonnance vous donne le moyen d'en faire de bonnes. » Je n'ajouterai qu'un dernier mot ; le trône devait tomber le lendemain.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES-ÉDITEURS..... I
AVANT-PROPOS..... III

CHAPITRE PREMIER.

Saint-Domingue. — Arrivée en France..... 1

CHAPITRE II.

Visite du roi de Suède, du roi de Danemark, du comte d'Artois. — Louis XV passe en revue les élèves dans la plaine de Grenelle. — Leçons de M. Kéralio. — Diverses anecdotes... 24

CHAPITRE III.

Départ de l'École militaire. — Arrivée au régiment. — Tenue militaire ; toilette des officiers et des soldats. — Dégoût causé par les minuties. — Le duc de Glocester à Metz. — Anecdotes. 61

CHAPITRE IV.

Départ pour Saint-Domingue. — Les chevaux ne sont point ferrés. — Arrivée. — État de la colonie. — Guerre d'Amérique. — Bataille navale perdue. — Vaisseaux réfugiés au cap Français. — Ancienne législation de cette colonie. — Ni avoués ni avocats. — Caractère des nègres..... 85

CHAPITRE V.

Pages.

Retour en France pendant la guerre dans une flotte de cent vingt voiles. — Rencontre d'une escadre anglaise. — Arrivée à Lorient. — Anecdote sur Mahé de La Bourdonnaye. — Bals champêtres donnés par la reine à Trianon. — La paix conclue avec l'Angleterre..... 112

CHAPITRE VI.

Bonté de la reine Marie-Antoinette..... 120

CHAPITRE VII.

Voyage de Louis XVI en Normandie; il visite Cherbourg. — Déclamation théâtrale de ces temps..... 123

CHAPITRE VIII.

Les modes à mon arrivée en France..... 132

CHAPITRE IX.

Retour à Saint-Domingue. — État brillant de la colonie. — Société des Amis des Noirs à Paris. — Conduite de l'Assemblée constituante, du Directoire et de ses agents dans la colonie. — Elle est bouleversée par eux. — Massacre des Blancs. — Réflexions sur la cession honteuse de cette superbe colonie aux mulâtres qui avaient massacré les Blancs. — Arrivée au cap Français du duc de Clarence, dernier roi d'Angleterre. — Le gouverneur donne un bal en son honneur. — Retour en France. — Accident singulier pendant la traversée..... 140

CHAPITRE X.

Voyage de la reine à Fontainebleau. — Conduite du peuple des campagnes envers elle. — Effets remarquables de la musique causés par un musicien allemand..... 149

CHAPITRE XI.

Pages.

Commencement de la Révolution en 1789. — Marche du gouvernement. — Réflexions de Bossuet relatives à la conduite de Charles VII et du connétable de Richemont. — Ministres de Louis XV, de Louis XVI. — Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, dans l'Assemblée des notables. — Mon discours à Louis XVI. — Réflexions sur lord Wellington et M. Piel. — Preuves du mauvais effet des concessions, tirées de celles qui ont été faites en Irlande, en Espagne et en Portugal. — Mon entretien sur ce sujet avec Brissot. — Remarques importantes sur Mirabeau et l'abbé Maury..... 152

CHAPITRE XII.

Remarques sur Mirabeau, l'abbé Maury et Lafayette. — Éloignement de Louis XVI de toute éducation militaire..... 171

CHAPITRE XIII.

Assemblée législative en 1792. — Observations générales. — Caractère des différents partis. — Effets produits par la manière dont ils se plaçaient dans la salle. — Les girondins. — Vergniaux. — M. de Narbonne, ministre de la guerre..... 181

CHAPITRE XIV.

Les armées prussiennes en Champagne à la fin de 1792. — Conduite du duc de Brunswick, généralissime des armées prussiennes. — Remarques sur la dernière campagne d'Annibal en Italie et sur la campagne de Napoléon en Champagne..... 196

CHAPITRE XV.

Moment dont on eut dû profiter. — Réaction contre les jacobins. — Molé l'acteur. — Lettre de Lafayette contre les jacobins. — Le 20 juin. — Projet qui tend à faire sortir le roi de

Pages.

Paris. — Anniversaire du 14 juillet. — Approches du 10 août. — Une confidence..... 200

CHAPITRE XVI.

16 août. Mandat, commandant de la garde nationale. — Sa mort. — Vergniaux, président de l'Assemblée. — Le roi dans la loge du *logographe*..... 218

CHAPITRE XVII.

Victimes de la Terreur..... 231

CHAPITRE XVIII.

Je suis mis hors la loi, sous le règne de la Terreur, à la fin de 1792, et en 1793, jusqu'au 9 thermidor, 27 juillet 1794. — Vie errante, aventures, dangers, moyens inespérés de salut..... 258

CHAPITRE XIX.

Retour à Paris après la Terreur. — Mes deux ouvrages. — Journée du 15 vendémiaire. — Ma condamnation à mort. — Mon élection par le collége de Seine-et-Marne. — Généreuse tentative de MM. Pastoret et Borne en ma faveur. — Élection de Barthélemy au Directoire. — Je défends la colonie de Saint-Domingue. — Entrevue à ce sujet avec MM. de Talleyrand et Barras. — On rétablit le club des jacobins. — Je concours à le faire fermer. — Anecdote singulière sur des approvisionnements. — Le général Pichegru..... 300

CHAPITRE XX.

Situation des chambres. — Projet formé par Carnot, Villaret-Joyeuse et moi. — Conduite et opinion de Bonaparte relativement à la marche des députés. — Détails sur ce projet. — Accord secret de Carnot et de Bonaparte. — L'armée de Hoche marche sur Paris. — Mesures ridicules prises par le con-

Pages.

seil. — Le général Pichegru. — Journée du 18 fructidor. — Je suis condamné à la déportation. — Le général Rochambeau me fait sortir de Paris..... 319

CHAPITRE XXI.

Arrivée en Suisse après ma proscription du 18 fructidor. — Séjour dans ce pays. — Départ pour l'Italie..... 342

CHAPITRE XXII.

Voyage en Italie, avec Pastoret et Duplantier, condamnés à la déportation. — Turin, Parme, Florence et Rome. — A Parme, nous entendons un professeur de rhétorique parler avec enthousiasme de Racine..... 355

CHAPITRE XXIII.

Retour en France, quoique proscrit, et second voyage en Italie, après avoir pris des renseignements sur l'état de la France. — Les Français maîtres de Turin. — Le roi détrôné, envoyé en Sardaigne. — Le général Souvarow en Italie. — Je suis arrêté comme Français. — Belle conduite d'un jeune Florentin à mon égard. — Séjour à Venise. — Conclave, élection d'un pape. — Projets de Souvarow relativement à la France. — Retour en France, après le décret consulaire qui rappelait les proscrits. 375

CHAPITRE XXIV.

Réflexions sur le gouvernement établi par Bonaparte et sur l'adhésion de la France à son gouvernement. — Entretiens avec lui et avec le général Leclerc sur l'expédition projetée à Saint-Domingue. — Institution des préfectures..... 401

CHAPITRE XXV.

Mon administration dans le département de la Moselle. — De la conscription, de la population pendant la guerre. — Des gardes

Pages.

d'honneur, des sénatoreries, de la haute police. — Ordres d'arrêter MM. de Tschudy, de Fouquet et l'abbé Tournefort. — Singulière conduite d'un chef de carbonari poursuivi pour des crimes. — Je le fais arrêter à Metz. — Affaire des Stévenistes. 412

CHAPITRE XXVI.

Campagne de 1813 à 1814. Abdication de Napoléon..... 431

CHAPITRE XXVII.

Louis XVIII en France. — Monsieur à Nancy. — Le duc de Berri à Metz. — Calomnies odieuses sur ce prince. — Retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. — Lettre que m'écrit Carnot. — Le maréchal Davoust, ministre de la guerre, envoie un officier pour m'arrêter. — Je me rends à Luxembourg..... 442

CHAPITRE XXVIII.

Retour de Gand. Un Prussien et un Anglais. — Ma nomination à la préfecture de Marseille. — Les prisonniers. — Séjour de Murat en Provence. — Ma nomination au ministère de l'intérieur. 457

CHAPITRE XXIX.

Révolution de 1830. — Mon entretien avec M. Rubichon qui était instruit des projets des ministres. — Je vois le roi à Saint-Cloud, le dimanche, veille du jour où parut la fatale ordonnance. — Paroles qu'il me dit. — Anecdote. — Un ministre parle devant moi du discours tenu au roi par les forts de la halle et les charbonniers de Paris, en le félicitant sur la prise d'Alger. — L'ordonnance paraît. — Je parcours les rues de Paris. — Détails. — Mon entretien avec le comte de Bouillé. — Détails sur le combat. — Cause de la dissolution des troupes. — Elles se rallient à Saint-Cloud : il y avait dix-huit mille hommes de troupes et quinze pièces de canon. — Discours des commissaires de l'Assemblée. — Le roi abdique sans aucune résistance. — Imprudence dans l'attaque de Paris. —

Pages.

Paroles du grand Condé. — Actions remarquables de Henri IV à l'attaque de Paris, de Cahors. — Anecdotes sur l'esprit français. — Maximes d'après lesquelles Charles X aurait dû se conduire. — Prise d'Alger. — Imprudence d'avoir fait commander l'armée par le ministre de la guerre. — Réflexions sur l'abdication en faveur du duc de Bordeaux. — Anecdotes. 468

FIN DE LA TABLE.

35560884

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

Digitized by Google

Google
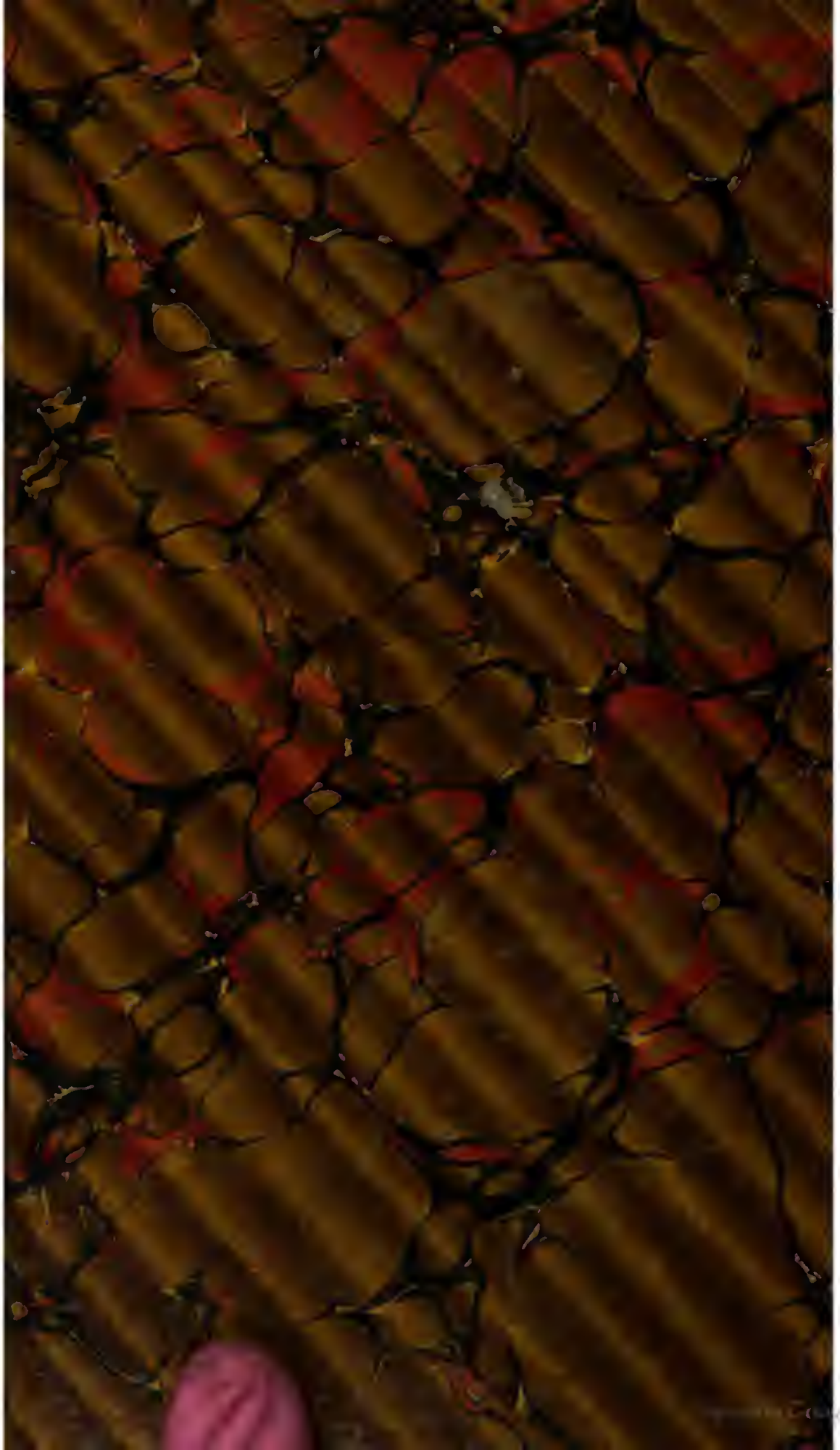
Digitized by Google